This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Cen. 22208.75

Harvard College Library

FROM

The Estate of
James M. Bassard

9 Mar. 1897.

ÉTUDES

SUR LA

POÉSIE LATINE

PAR M. PATIN

Secrétaire perpétuel de l'Académie française
Doyen de la Faculté des lettres de Paris

TOME SECOND

NOUVELLE ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

ÉTUDES

SUR LA

POÉSIE LATINE

II

A LA MÊME LIBRAIRIE

Études sur les tragiques grecs; 3e édition. Trois parties qui se vendent séparément:

Études sur Eschyle. 1 vol.	3 fr. 50
Études sur Sophocle. 1 vol.	3 fr. 50
Études sur Euripide. 2 vol.	7 fr. »

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

ÉTUDES

SUR LA

POÉSIE LATINE

PAR M. PATIN

Secrétaire perpétuel de l'Académie française
Doyen de la Faculté des lettres de Paris

TOME SECOND

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1875

Droits de propriété et de traduction réservés

Class 22.08.75
~~13225.85~~
921 38/2

Harvard College Library
From the Estate of
James M. Ballard,
Mar. 9, 1897.

ÉTUDES

SUR LA

POÉSIE LATINE

DEUXIÈME PARTIE

(SUITE)

ÉTUDES SUR LES ANCIENS POËTES LATINS.

II

ENNIUS.

JOURNAL DES SAVANTS, cahiers de mars, juin 1855, p. 137, 379; octobre, décembre 1862, p. 585, 755; mai 1863, p. 298; août, septembre 1864, p. 478, 573.)

TRAGICORUM ROMANORUM RELIQUIÆ. *Recensuit Otto Ribbeck.* Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri. 1852, in-8 de 442 pages.

ENNIANÆ POESIS RELIQUIÆ. *Recensuit Johannes Vahlen.* Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri. 1854, in-8 de 238 pages.

I

Quand la critique a épuisé la riche matière offerte à ses études par les époques dites classiques, où la justesse des idées, la vérité des sentiments s'allient, dans quelques grands monuments, à la beauté achevée de la forme, sa curiosité se porte naturellement soit sur les œuvres où

s'est altérée par degrés cette perfection, soit sur celles où elle s'est progressivement préparée. Depuis quelques années, le nombre est grand des travaux consacrés à rassembler, à restaurer, à expliquer ce qui reste des premiers essais de l'imagination romaine. Dans le nombre, les moins importants ne sont certainement pas ceux par lesquels MM. O. Ribbeck et J. Vahlen ont récemment entrepris, après bien d'autres, il est vrai, mais avec plus de sévérité pour l'établissement des textes, plus de réserve pour leur interprétation, de nous rendre, autant que la chose est possible, l'un, les auteurs tragiques qui, de Livius Andronicus à Varius et à Ovide ont occupé la scène latine; l'autre, cet Ennius, l'un des plus glorieux fondateurs, non-seulement de la tragédie des Romains, mais de leur comédie, de leur satire, de leur poésie didactique, de leur épopée. Avant de rechercher par quels mérites les deux nouveaux recueils se distinguent de ceux qui les avaient précédés, il n'est pas hors de propos de s'occuper des poëtes qu'ils doivent nous faire mieux connaître et de rappeler quel a été le rôle de ces poëtes dans le premier développement des lettres latines. Ce sera le sujet particulier de cet article.

Pendant les cinq premiers siècles de son existence, Rome, cité agricole, politique, guerrière, s'inquiéta peu de poésie. Elle avait bien autre chose à faire. Il lui fallait cultiver ses champs et, dans les intervalles du travail, vaquer sur le forum au soin des mille procès engagés entre les petits propriétaires obérés et leurs riches et exigeants créanciers. Il lui fallait, à travers la mobilité des formes politiques et la constante dissension des ordres, se constituer péniblement au dedans. Il lui fallait s'étendre au dehors par la conquête, gagner, pied à pied, avec une opiniâtreté infatigable, dans des guerres sans cesse renaissantes, les extrémités méridionales de l'Italie, d'où elle chassait Pyrrhus; pénétrer en Corse, en Sardaigne, dans la Sicile, où elle rencontrait les Carthaginois, qu'elle en chassait encore, les suivant jusque sur les rivages de l'Afrique.

Voilà à quoi furent occupés les cinq premiers siècles de

Rome, et si complétement qu'il ne lui resta plus de temps pour les arts de l'esprit, la littérature, la poésie. Le temps lui manqua-t-il seul ? On peut penser qu'il lui manqua encore de certaines inclinations, de certaines dispositions poétiques. Les Grecs, à cette époque, celle des guerres médiques, de la guerre du Péloponnèse et de tant de guerres civiles, étaient eux-mêmes bien occupés ; et cependant, grâce à leur heureux génie, au sein de tout ce mouvement social se produisit le plus beau mouvement littéraire dont l'histoire ait conservé le souvenir. Rien de semblable n'eut lieu chez les Romains des premiers âges, gens pratiques, tout entiers à l'action, absorbés dans l'accomplissement des devoirs sérieux de la vie.

L'auteur du Brutus, Cicéron, y découvre à peine, non pas des orateurs, mais quelques hommes naturellement éloquents. Nous qui y cherchons des poëtes, nous n'en trouvons point, hormis un peut-être, le même que Cicéron est tenté d'appeler orateur[1], Appius Claudius Cæcus, qui opina si énergiquement, si fièrement dans le sénat contre Pyrrhus[2], et que l'on sait, en outre, avoir composé une sorte de poëme gnomique, à l'imitation, ou du moins dans le goût des vers dorés de Pythagore[3].

Mais c'est là une exception. Les poëtes alors n'avaient point de nom. Leur œuvre, simple travail de rédaction, était collective et anonyme. On les appelait des scribes, *scribæ*[4], et ce qu'ils écrivaient *scriptura*[5]. Ces appellations modestes indiquent bien le rôle, très-modeste aussi, de la poésie à cette époque.

Quel était leur instrument poétique ? Un vers qui mérite à peine ce nom, celui qu'Horace appelle *horridus numerus saturnius*[6]. Jusqu'au temps d'Ennius, il suffit aux

1. Cic., *Brut.*, c. XIV.
2. Plutarch., *Vit. Pyrrh.*, c. XXII; Cic., *Cat.*, VI.
3 Cic., *Tusc.*, IV, 2; Sallust. *De rep. ord.*, II, 1. Ce poëme, cité par les grammairiens latins, Priscien, Festus, Nonius, etc., est quelquefois désigné par eux sous le titre de *Sententiæ*.
4. Festus, v. *Scribæ*.
5. Terent., *Adelph.*, prol. I; *Hecyr.*, prol. II, 5.
6. *Epist.*, II, I, 158.

diverses productions dont se composa la poésie, si poésie il y eut, de ce premier âge.

Horace, qu'on a à tout instant occasion de citer en pareille matière, car l'histoire fort exacte de la poésie latine se trouve comme dispersée çà et là dans ses vers, Horace s'est moqué de certains littérateurs archéologues de son temps, qui, dans leur superstition pour le passé, appelaient des poëmes dictés, sur le mont Albain, par les Muses elles-mêmes, les lois des douze tables, les traités des rois avec Gabies, avec les Sabins, les livres des Pontifes, les recueils des anciens devins :

> Sic fautor veterum ut tabulas peccare vetantes,
> Quas bis quinque viri sanxerunt, fœdera regum
> Cum Gabiis vel cum rigidis æquata Sabinis,
> Pontificum Libros, annosa volumina vatum,
> Dictitet Albano Musas in monte locutas [1].

Le critique qui aujourd'hui veut dresser la liste des productions poétiques de Rome naissante, est forcée de faire quelque chose d'à peu près semblable. Qu'y comprendrons-nous, en effet ? Le compte n'est pas bien long :

Des prières d'un caractère rustique et guerrier, à l'usage de certains colléges de prêtres, sorte de litanies, dont le texte consacré, invariable, mais de bonne heure inintelligible, s'est perpétué jusqu'aux derniers jours de l'empire ;

Des oracles rédigés au nom des dieux, sous les inspirations de la politique et rédigés après coup, plus récents, pour la plupart, que les événements qu'ils sont censés avoir annoncés ;

D'autres oracles, mais tout humains, ceux de l'expérience, de la sagesse, répandant, sous forme gnomique, les règles du ménage des champs, les maximes de la vie honnête et raisonnable ; *et vitæ monstrata via est*, dit encore fort bien Horace [2] ;

1 *Epist.*, II, I, 23.
2. *De arte poet*, 404.

Des formules législatives, qui n'étaient point des vers assurément, mais qui, par de certaines formes précises, arrêtées, presque mesurées, en avaient l'apparence, qu'on appelait du nom de *carmen*, comme les vers ; *lex horrendi carminis*, dit Tite-Live[1], en parlant de la loi à laquelle devait satisfaire Horace, meurtrier de sa sœur ; *necessarium carmen*, dit Cicéron[2], en parlant du texte des douze tables que les jeunes Romains devaient apprendre par cœur et retenir invariablement ;

Des chants qui, à la table des patriciens, célébraient les vertus politiques et guerrières des aïeux ; d'autres chants, dans les triomphes, entrecoupés par les réclamations malignes permises à la libre gaieté des soldats ; des complaintes dans les funérailles qu'on appelait *nénies;* des tables triomphales attachées aux murs des temples en l'honneur des généraux victorieux ; des épitaphes qui perpétuaient, sur le marbre des tombeaux, les titres des grands citoyens.

Voilà tout, ou à peu près tout. Dans cette énumération, on distingue quelque chose qui ressemble à la poésie lyrique et à la poésie didactique. La poésie épique s'y trouve-t-elle aussi? On l'a beaucoup dit, mais il faut se garder de le croire sur la foi d'une hypothèse fameuse. En y regardant de plus près, on arrive à constater que Rome, qui faisait alors de si grandes choses, et des choses dont le premier commencement se perdait dans le lointain mystérieux des légendes fabuleuses, qui possédait par conséquent la matière de l'épopée, n'a pu cependant d'elle-même produire un genre qui n'a manqué aux débuts d'aucun peuple.

Du moins s'est-elle avisée elle-même de la poésie dramatique, ou de ce qui devait l'y conduire. Je veux parler de ces vers *fescennins*, dialogues malicieux, licencieux, en usage dans les fêtes de la moisson et de la vendange, dans les noces, et, nous le disions tout à l'heure, dans les triomphes. Liés, en 391, à certaines formes scéniques, emprun-

1. *Hist.* I, 26; cf. 24, 32. — 2. Cic. *De Leg.*, II, 23.

tées des Étrusques, ils produisirent une sorte de drame qu'on appela *satire*. Ils ne furent pas non plus inutiles, on doit le croire, à l'introduction d'un genre particulier aux Romains, dont ils se sont toujours vantés d'être les inventeurs, la satire proprement dite.

Telle a été la première époque que l'on peut distinguer dans l'histoire de la poésie latine. L'imagination y sommeille encore ; à peine y aperçoit-on l'ébauche indécise, les rudiments de quelques-uns des principaux genres poétiques. Ce n'est point une aurore, c'est tout au plus un crépuscule ; et ces lueurs douteuses vont bientôt disparaître, quand sur l'horizon romain se sera levé l'astre de la poésie grecque, qui éteindra tout dans sa lumière, pour nous servir d'une magnifique image de Lucrèce :

.... Omnes
Restinxit, stellas exortus uti ætherius sol[1].

On regrette quelquefois que notre vieille poésie française ait été arrêtée dans son développement spontané par la Renaissance, et l'on oublie que ce développement ne l'a conduite, après plusieurs siècles et beaucoup d'efforts, qu'à exceller dans les sujets folâtres, sans la porter jamais vers les graves, les sérieuses, les hautes beautés de l'art, ou du moins sans l'y retenir bien longtemps.

On commet une erreur semblable, quand on plaint les Romains de n'avoir pas été abandonnés à leurs seules forces dans la poursuite si languissante, on l'a vu, et si impuissante, de la poésie. Il faut les féliciter, au contraire, d'avoir trouvé dans les Grecs des guides qui les ont acheminés vers une route en vain cherchée et qu'ils ne paraissaient pas devoir trouver seuls.

Ces Grecs, la marche progressive de la conquête du monde les leur fit rencontrer, au cinquième siècle, dans l'Italie méridionale, au sixième dans la Sicile et dans la Grèce elle-même. Alors il arriva ce qui est toujours

1. Lucret. *De Nat. rer.* III, 1057.

arrivé, ce qui est une loi de l'histoire, en vertu de laquelle la civilisation la plus avancée subjugue inévitablement celle qui l'est moins, quel que soit d'ailleurs le sort des armes, de sorte que le vainqueur peut se trouver intellectuellement, littérairement, le vaincu. C'est ce qui advint aux Romains, surpris dans leur barbarie par la politesse de la Grèce, et, dès le premier contact, conquis à ses arts, à sa philosophie, à sa littérature, à sa poésie.

Caton le comprenait bien, lui à qui Tite-Live fait dire, sans doute d'après ses propres discours : « Je crains bien que ces belles choses que nous pensons conquérir ne fassent de nous leur conquête. »

Eo plus horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quam nos illas[1].

Qu'on remarque ce *ceperint;* c'est le mot même d'Horace, racontant cette révolution :

La Grèce soumise se soumit à son tour son farouche vainqueur et porta les arts dans le sauvage Latium.

Græcia capta ferum victorem cepit et artes
Intulit agresti Latio[2].

Et Horace n'était pas le premier qui consacrât dans des vers ce grand fait de l'histoire de la poésie latine. Avant lui, au commencement du septième siècle ou à la fin du sixième, dans un poëme dont les poëtes étaient le sujet, *De poetis*, Porcius Licinius l'avait exprimé sous une forme vive et piquante :

C'est vers le temps de la seconde guerre punique que la Muse, d'un pied ailé, d'un essor belliqueux, se porta à la conquête du peuple farouche de Romulus.

Pœnico bello secundo, Musa, pinnato gradu,
Intulit se bellicosam in Romuli gentem feram[3].

Cette prise de possession de l'imagination encore rude et

1. *Hist.* XXXIV, 4.
2. *Epist.* II, 1, 156. — 3. A. Gell., *Noct. att.* XVII, 21.

barbare des Romains par la poésie grecque constitue, dans l'histoire de la poésie latine, une seconde époque, dont il faut maintenant esquisser les principaux traits.

Par qui s'accomplit l'invasion, la conquête? Par des Grecs de l'Italie méridionale, des hommes de la Campanie[1], gens de condition bien humble, les uns esclaves et affranchis de Rome, les autres soldats, ou tout au plus centurions dans les corps auxiliaires de ses armées; trois surtout, Livius Andronicus, Névius, Ennius.

La poésie n'est déjà plus une œuvre collective et anonyme; ses représentants ont des noms, et des noms restés illustres; ils ont un rôle assez considérable, bien qu'on les appelle encore des scribes.

Ce rôle est complexe: ils font à la fois office de grammairiens et de poètes. Ils apprennent à de jeunes patriciens la langue grecque, devenue une sorte de luxe aristocratique. Ils font l'éducation de la langue elle-même, lui enseignant de nouveaux mots, de nouveaux tours. Par l'introduction de nouveaux mètres, ils ajoutent comme des cordes à la lyre latine. Enfin ils créent une littérature par l'importation des genres qu'ont imaginés les Grecs; d'abord simples traducteurs, ensuite et progressivement imitateurs de plus en plus libres.

Livius Andronicus, fait prisonnier à Tarente, est acheté par Livius Salinator, dont il élève les enfants et dont il reçoit, en récompense, avec son affranchissement, son nom de Livius. Sa vie d'homme libre est marquée par de grands succès littéraires, débuts véritables de la littérature romaine elle-même et, en particulier, de la poésie latine.

Il ouvre à Rome, en 514, l'ère des pièces régulières. A l'antique satire, à l'atellane, succèdent des tragédies, des comédies, sur le patron grec.

Il inaugure l'épopée, dont Rome avait la matière et que d'elle-même elle n'a pas su produire. C'est par une traduction, il est vrai, celle de l'Odyssée, monument durable

1. La chose est douteuse pour Névius. Voyez, dans notre tome I p. 338.

malgré sa rudesse (Cicéron le compare à un ouvrage de Dédale[1]), servant aux études du temps même d'Horace, que lui dictait encore, dans son école, son brutal maître Orbilius[2].

Il commence aussi, véritablement, non pas la poésie lyrique qui s'est éveillée d'elle-même dans les cinq premiers siècles de Rome, mais cette œuvre plus distincte qu'on peut appeler l'ode latine. Il est le lointain précurseur d'Horace dans cet honneur singulier de prêter, en un jour solennel, une voix à la patrie. En 545, un hymne religieux est composé par lui, pour être chanté sur les places et dans les temples par les jeunes Romaines. Il pourrait leur tenir le même langage qu'Horace :

Plus tard, après ton hymen, ô jeune fille, tu diras : Dans les jours des fêtes solennelles, j'étais de celles qui redisaient les chants aimés des dieux, enseignés par le poëte....

Nupta jam dices : Ego, Dis amicum
Seculo festas referente luces,
Reddidi carmen, docilis modorum
Vatis (Horatii)[3].

Tite-Live ne croit pas le fait indigne d'avoir place dans son histoire[4]. Il s'abstient, malheureusement, de redire le poëme lui-même, « qui pouvait plaire, dit-il, en ce temps, à des esprits encore rudes, mais qui semblerait aujourd'hui, si je le rapportais, bien étranger à notre goût, bien grossier. »

Carmen.... illa tempestate forsan laudabile rudibus ingeniis, nunc abhorrens et inconditum, si referatur.

C'était alors *carmen Dis amicum;* l'auteur, c'était le *vates*, personnage presque sacré ! Nous savons, en effet[5], que des honneurs religieux furent attribués à Livius Andronicus comme interprète, en cette grande occasion, comme interprète lyrique des sentiments de Rome ; ajou-

1. Cic. *Brut.*, c. XVIII. — 2. Hor. *Epist.* II, I, 68.
2. *Od.* IV, VI, 41. — 4. *Hist.* XXVII, 37 ; cf. XXXI, 12.
3. Festus, v. *Scribæ*.

tons, comme fondateur de la langue littéraire, de la poésie, de l'art dramatique des Romains.

Après lui deux poëtes continuent l'œuvre et l'avancent : l'un cher aux classes populaires, l'autre plus aimé de l'aristocratie, Névius et Ennius.

Névius, né dans la Campanie, ou peut-être à Rome, on ne sait, fait, comme son prédécesseur, des tragédies et des comédies, mais plus librement, moins exclusivement grecques, déjà quelquefois toutes romaines. Chez lui commencent les *prætextæ*, les *togatæ fabulæ*.

Il fait plus, il essaye de mêler à la nouvelle comédie athénienne quelque chose de l'ancienne, à Ménandre quelque chose d'Aristophane, des traits de satire personnelle contre les grands, contre les Métellus, les Scipions. Il expie sa hardiesse par la prison et l'exil, malgré la réclamation de Plaute[1] (ses vers, je le crois, ont ce caractère et non pas, comme on le pense communément, celui d'une insulte), malgré la protection des tribuns. Sa disgrâce fixe les limites discrètes où devra se renfermer la comédie latine, protégée par le *pallium*, se montrant tardivement, rarement, timidement sous la toge.

Enfin, par Névius, Rome s'élève à la poésie épique. L'*Odyssée* de Livius Andronicus a ouvert la voie ; il y entre, soldat de *la première guerre punique*, par un poëme sur cette guerre qui finit à peine. C'est le point de départ de l'épopée romaine, point de départ dont le docte Virgile se souviendra un jour, ce qui n'est pas un petit honneur.

Ennius, de Rudies, ville voisine de Tarente, ne vient que le troisième ; mais c'est le plus puissant de ces ouvriers primitifs de la langue littéraire et de la poésie des Romains ; il en est le vrai fondateur.

Caton le découvre en Sardaigne dans les rangs de l'armée romaine, où il porte le cep de vigne de centurion ; il l'amène, âgé déjà de quarante ans, à Rome, où s'achève sa longue vie, honorée par de grands talents, par des mœurs pures, et, dans la médiocrité de sa fortune, par

1. *Mil. glor.*, II, II, 56 sqq. Voyez notre tome I, p. 342.

l'amitié des personnages les plus considérables, des plus grands hommes de l'État.

Cette vie littéraire, qui succède à sa vie militaire, est bien remplie ; elle comprend :

Et la longue suite de ses tragédies et de ses comédies ;

Et ses satires, offrant un genre né de l'esprit ancien de Rome et tout romain, dont la littérature latine revendiquera l'originalité ;

Et ses poésies didactiques, son *Protrepticus* (ou *Præcepta*), par lequel il semble continuer Appius Claudius Cæcus ; son *Épicharme*, qui devance et annonce de loin le *De Natura rerum* de Lucrèce ;

Enfin, et surtout, sa grande épopée. Il revient au sujet de Névius, mais il le comprend dans un plus grand dessein ; son ouvrage, sous le nom d'*Annales*, reproduira le cours entier des destinées romaines, commençant par la légende mythologique, continuant par l'histoire et arrivant à des souvenirs contemporains, à des choses qu'a vues le poëte et où il a mis la main, *quæ... vidi, et quorum pars... fui* pourrait-il dire : œuvre de proportions plus grandes que régulières, où se montre trop souvent le grammairien, l'antiquaire, mais où se montre aussi le poëte par des traits énergiques et hardis ; sorte de minerai, bien mêlé, où Virgile recueillera de l'or, pour changer un peu le propos irrespectueux qu'on lui attribue.

Il y a lieu de comparer entre eux, dans leur œuvre commune d'initiateurs de la poésie latine, Névius et Ennius.

Névius porte le langage familier, le latin indigène, à un degré de vivacité et d'élégance voisin du style de Plaute. Ses fragments comiques justifient quelquefois l'orgueil de son épitaphe :

Si les immortels pouvaient pleurer les mortels, les Muses pleureraient le poëte Névius. Une fois Névius enfoui au trésor de Pluton, on ne sut plus à Rome ce que c'était que parler la langue latine.

Mortales immortales flere si foret fas,
Flerent divæ Camœnæ Nævium poetam.

Itaque postquam est Orcino traditus thesauro,
Obliti sunt Romæ loquier latina lingua[1].

Quel qu'ait pu être le droit de Névius à tenir un tel langage, il a laissé à Ennius le soin et la gloire d'introduire un style nouveau, propre aux grands sujets; un style formé sur le modèle des Grecs, un peu avec les succès divers obtenus par notre Ronsard dans une entreprise analogue, tantôt marqué d'une empreinte durable, tantôt offrant une bigarrure gréco-latine, une rudesse d'innovation qui sera longue à se polir.

Ce qui manque à *La guerre punique* de Névius pour être au niveau de la grandeur épique, Ennius le cherche et le trouve par intervalles; c'est une élévation de ton, une vivacité de couleurs, une harmonie toutes nouvelles. Quand Horace voudra montrer par un exemple que la poésie, à certains égards, est indépendante des formes de la versification et qu'elle peut subsister encore après que ces formes ont été rompues, c'est Ennius qu'il alléguera.

Sera-ce la même chose que si vous rompiez ces vers : *Quand la noire Discorde eut forcé les verrous de fer du temple de la guerre*, et y retrouverez-vous de même les pièces désunies, les membres dispersés du poëte?

Non, ut si solvas : « Postquam discordia tetra
Belli ferratos postes portasque refregit, »
Invenias etiam disjecti membra poetæ[2].

Il faut recueillir dans ce passage, à la gloire d'Ennius, ce grand titre de poëte qu'il lui décerne. Il faut le commenter par ces autres passages :

.... Un génie créateur, un souffle divin, une bouche, une voix capables de nobles accents, voilà ce qui peut mériter l'honneur de ce grand nom.

Ingenium cui sit, cui mens divinior atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem[3].

1. A. Gell., *Noct. Att.* I, 24. — 2. *Sat.*, I, IV, 62. — 3. *Ibid.*, 43.

Le génie, l'éloquence, une voix pleine et sonore, c'est aux Grecs, aux Grecs seulement que la muse les a départis.

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui [1].

Ingenium, l'imagination créatrice, *mens divinior*, *os magna sonaturum*, *ore rotundo loqui*, l'élévation, la grandeur, l'harmonie, c'étaient là des nouveautés qu'Ennius, dans une certaine mesure, apportait à la poésie latine.

L'énergie de cette poésie chez Névius n'est pas encore sans sécheresse et sans raideur et se dégage à peine des graves et concises formules du style lapidaire des premiers siècles. Ennius est plus libre, plus animé. Il semble, en passant de l'un à l'autre, qu'on quitte la raide statuaire de l'Égypte pour les figures vivantes de la Grèce, celles dont on a dit :

D'autres, je le crois, seront plus habiles à faire respirer l'airain, à tirer du marbre des traits vivants....

Excudent alii spirantia mollius æra
Credo equidem, vivos ducent de marmore vultus [2].

C'est la gloire de Lysippe de donner la vie à ses figures

Gloria Lysippo est animosa effingere signa [3].

Cette vie est la grande nouveauté qu'apporte Ennius, plus celle de ces vers d'autre mesure dont il se glorifiait, par une comparaison un peu dédaigneuse avec Névius, au commencement du septième livre de ses *Annales :*

D'autres ont écrit ceci, en vers que chantaient autrefois les Faunes et les devins, quand personne n'avait encore franchi les sommets du mont habité par les Muses, et qu'on n'avait nul soin de l'art d'écrire.... avant cet homme.... c'est nous qui les premiers avons ouvert les portes des Muses, qui les premiers avons fait de longs vers.

Scripsere alii rem
Versibu' quos olim Fauni vatesque canebant,
Cum neque Musarum scopulos quisquam superara
Nec dicti studiosus erat....

1. *De arte poet.*, 323.
2 Virg *Æn.* VI, 847. — 3. Propert, *Eleg.* III, IX, 9.

.... ante hunc....
Nos ausi reserare fores, nos fecimu' longos
Versus[1].

Ennius, lorsqu'il écrit ces vers orgueilleux, a conscience de la révolution qui s'opère par ui dans la poésie latine, comme Névius, dans sa non moins orgueilleuse épitaphe, avait conscience aussi du caractère latin qu'il cherchait à conserver à son style, au sein même de l'imitation grecque. Non que Névius ait eu en vue Ennius venu à Rome seulement après sa mort; mais on peut lui supposer le pressentiment de l'invasion nouvelle, du flot nouveau de poésie grecque qui se préparait.

Faut-il, comme on l'a fait[2], regretter que la conquête peut-être entrevue et redoutée par Névius se soit opérée? On le pourrait, si la poésie latine avait été capable de se développer d'elle-même. Mais la lenteur de ses progrès pendant cinq siècles, son imperfection, même chez Névius, montrent assez qu'elle avait besoin d'une impulsion étrangère. Elle la reçut d'Ennius, à qui j'appliquerais volontiers un fragment quelquefois rapporté à son septième livre :

Atque manu magna Romanos impulit omnes[3].

Regretter qu'il en ait été ainsi, c'est regretter ce qui a préparé de loin, ce qui a amené Lucrèce et Virgile.

Avec Ennius finit l'universalité des anciens poëtes de Rome. Jusque-là ils avaient fait œuvre de langue, de versification, de poésie, d'une manière générale, avec l'ambition de fonder toute une littérature, mais sans vocation particulière pour un genre déterminé. Ils embrassaient tous

1. Cic. *Brut.* c. XVIII, XIX; *Orat.* XLVII, LI; Varr. *De ling. lat.* VII, 36, etc. *Nos ausi reserare* est donné par Cicéron, *Orat.* LI; le reste a été ajouté par Planck, *Q. Ennii Med.*, 1807, p. 109, d'après des passages où il est question de cette expression *longi versus*, par laquelle Ennius désignait ses hexamètres, Cic. *De leg.* II, 27; Isid. *Orig.* I, 37. M. Vahlen ne conserve pas dans son texte, p. 35, cette addition.

2. Voyez Klussmann, *De Cn. Nævio*, Iena, 1843, p. 208, 209.

3. *Virgil. interpret. a Maïo editi*, p. 45. On lit *amnis* dans le texte donné par M. Vahlen, p. 81.

les genres à la fois dans leurs essais multipliés. Désormais ils se réduisent à des inspirations plus spéciales; ils se partagent davantage entre la tragédie et la comédie, préoccupation principale du sixième siècle et d'une grande partie du septième: la satire qui se montre avec éclat au commencement de ce dernier; l'épopée, l'ode, la poésie didactique qui en marquent glorieusement la fin, préparant et annonçant déjà les chefs-d'œuvre du siècle d'Auguste. De là plusieurs familles de poëtes, sortant toutes, comme d'une souche commune, du vieil Ennius. Il se disait Homère rendu aux Romains par la métempsychose. Les Romains le prenaient au mot et l'appelaient leur Homère. Comme Homère chez les Grecs, il semble dans la poésie latine le fondateur de tous les genres, l'ancêtre commun de tous les poëtes; et d'abord, des poëtes tragiques, par lesquels il est de notre sujet de conclure cette revue.

A Ennius succèdent, dans la tragédie, son neveu Pacuvius, et Attius, dont les longues vies, dont les nombreux ouvrages conduisent l'art tragique fort avant dans le septième siècle. Ils imitent les tragiques grecs, et, parmi eux, plus particulièrement Euripide, le plus voisin par sa date, le plus accessible par ses défauts et aussi par le caractère de ses beautés, le plus en rapport avec l'esprit philosophique introduit de bonne heure à Rome. Ils les imitent avec une liberté croissante, mêlant les modèles, s'aventurant quelquefois à des changements qui leur sont propres. Ils s'élèvent même à des conceptions originales dans leurs fables *prétextes*, dont la plus célèbre est le *Brutus* d'Attius, pièce durable, destinée encore par le second Brutus à solenniser les jeux de sa préture, au temps du meurtre de César. Ils ne le font pas sans succès, quoi qu'on en ait dit. Leur tragédie trouve Rome attentive et la charme. L'écho des applaudissements qu'elle reçoit se fait en quelque sorte entendre chez Cicéron, qui la sait par cœur et ne peut se lasser de la citer. Elle a de l'élévation, de l'énergie, de la hardiesse, du tragique;

.... Spirat tragicum satis et feliciter audet

comme dit Horace [1]; elle ne se hasarde pas sans gloire dans des sujets romains,

> Nec minimum meruere decus vestigia græca
> Ausi deserere et celebrare domestica facta.

C'est encore Horace qui le dit [2], et c'est un juge peu prévenu en faveur de cette antiquité. Mais elle parle une langue destinée à vieillir, à passer, qui ne pourra la conserver; et, quand viendra une langue meilleure, celle de Varius et d'Ovide, déjà le théâtre tragique appartiendra aux pantomimes.

J'arrête ici ce tableau rapide, par lequel je pense avoir fait connaître, avec la matière des deux recueils dus à MM. Ribbeck et Vahlen, le juste intérêt qui s'y attache. J'en reprendrai prochainement certaines parties dignes d'une plus particulière attention et j'entrerai dans des détails propres à faire apprécier le savoir et le sage esprit de critique qui ont présidé à la nouvelle restauration de ces curieux débris d'une littérature perdue.

II

Parmi ces œuvres si diverses d'Ennius, dont nous avons précédemment marqué la place dans le premier développement des lettres romaines, arrêtons-nous de préférence à la plus considérable, à la plus célèbre, à celle qui a fait surtout la gloire du poëte et qui a dû aussi exercer plus particulièrement le savoir et la sagacité de son récent éditeur.

Rome, on le sait, pendant plus de cinq siècles, n'eut d'autre histoire que ces tableaux officiels, appelés Annales, où le grand pontife inscrivait, avec les noms des magistrats de l'année, l'indication succincte de ses faits les plus mé-

1. *Epist.* II, I, 166 — 2. *De arte poet.*, 286.

morables. De là sortirent presque à la fois, et, remarquons-le en passant, par cette concurrence se trouva à peu près maintenue la loi générale qui fait des poëtes épiques les précurseurs des historiens; de là, disons-nous, sortirent presque à la fois d'une part les Annales de Fabius Pictor et des autres prédécesseurs lointains de Tite-Live, d'autre part les *Annales* d'Ennius. Mais les premières retenaient la sécheresse des documents primitifs, croyant faire assez que de les lier par la continuité du récit. Les autres, au contraire, y ajoutaient les riches souvenirs de la tradition, et, à l'exemple des compositions homériques dont elles affectaient la forme, animaient le tout par ce travail de l'imagination, qui retrouve, qui fait revivre les traits et la couleur du passé. L'entreprise d'Ennius, nouvelle encore, bien que déjà Livius Andronicus eût traduit l'Odyssée en vers saturniens, Névius raconté, en vers de même mesure, la première guerre punique, avait assurément beaucoup de grandeur littéraire, de grandeur patriotique. Lui-même en parlait magnifiquement; Homère, à l'entendre, revivait en sa personne pour être le chantre épique et l'historien de Rome; ou plutôt, il se le faisait dire, au début de son poëme, par Homère lui-même, dans ce songe pythagorique sur lequel s'est égayée la malice d'Horace[1], mais que les autres poëtes latins ont pris plus au sérieux. Les contemporains d'Ennius n'avaient pas une idée moins haute de ses *Annales*. Par elles, il était devenu l'ami des illustres hommes de guerre dont il avait été pendant tant d'années le centurion, mettant obscurément la main à ces grandes choses qu'il devait un jour célébrer. Les Fulvius Nobilior le payèrent par le titre de citoyen romain ; les Scipions par une statue au milieu des images et dans le monument de leur famille. C'était bien à l'auteur des *Annales* que s'adressaient ces honneurs. Nous le savons par lui-même. Il s'écriait à la fin de son ouvrage : « Nous sommes mainte-« nant Romain, nous jadis homme de Rudies. »

Nos sumu' Romani qui fuvimus ante Rudini[2].

1. *Epist.*, II, I, 50 sqq. — 2. Cic. *de Orat.* III, 42.

Il s'était préparé pour lui-même cette inscription où éclatait éloquemment le double orgueil du citoyen et du poëte, sa confiance dans la durée du monument élevé par lui, non-seulement aux lettres naissantes de Rome, mais à sa gloire politique et guerrière :

Contemplez, ô citoyens, dans cette image, les traits du vieil Ennius. Voilà celui qui raconta les hauts faits de vos pères. Que nul ne prétende m'honorer par des larmes, des cris funèbres. Pourquoi? parce que, vivant encore, je vole sur les lèvres des hommes.

Aspicite, o cives, senis Enni imagini' formam.
Hic vestrum panxit maxima facta patrum.
Nemo me lacrumis decoret, neque funera fletu
Faxit. Cur? volito vivu' per ora virum[1].

Cette vie promise par Ennius à son poëme ne lui a pas manqué. Elle nous est représentée, dans le siècle suivant, par tant de souvenirs des *Annales* qui se retracent, en toute occasion, à la mémoire érudite de Cicéron. Il les savait par cœur, on serait tenté de le conclure de ce que rappelle Quintilien[2]. Certain témoin, qu'on appelait Sextus Annalis, ayant chargé un client de Cicéron, et pressant ce dernier de répondre par cette interpellation plus d'une fois répétée : Eh bien, Marcus Tullius, qu'avez-vous à dire de Sextus Annalis, *num quid potes de Sexto Annali?* l'orateur, comme s'il se fût mépris sur le sens des derniers mots, ré-

1. Cic *Tusc.* I, 15, 49 ; *De Senect.* XX. Cicéron, oppose le langage d'Ennius à celui de Solon dans une épitaphe rapportée par Plutarque (*Comp. Solonis et Publicolæ*, I), qu'il traduit ainsi :

Mors mea ne careat lacrimis : linquamus amicis
Mœrorem, ut celebrent funera cum gemitu.

Puisse ma mort n'être point sans larmes ! Laissons la douleur après nous chez nos amis ; qu'ils accompagnent de leurs gémissements nos funérailles !

Comme les vers de Solon étaient, selon Plutarque, une réplique à des vers de Mimnerme, M. Vahlen, en conclut, p. XC, qu'Ennius a imité Mimnerme.

2. *Inst. orat.* VI, III.

pliqua par ce vers du sixième livre des *Annales*, vers sonore, majestueux, où se rencontre un peu de cet or que dérobait Virgile au vieux poëte :

Qui pourrait dérouler le grand tableau de cette guerre?

Quis potis ingentes oras evolvere belli[1]?

Cicéron cite d'ordinaire avec plus de gravité Ennius qu'il appelle un grand poëte épique, *summum poetam epicum*[2]. Ainsi, argumentant[3] contre la possibilité d'attribuer la création au hasard et disant que les lettres de l'alphabet jetées à terre confusément n'y tomberaient pas arrangées dans un ordre tel qu'il en résultât un ouvrage suivi, il ne prend pas pour exemple l'Iliade d'Homère, comme Fénelon, qui, dans le Traité de l'existence de Dieu a reproduit cet argument; il choisit l'œuvre de l'Homère latin, les *Annales* d'Ennius. Ailleurs[4], voulant expliquer la force de l'institution romaine aux beaux siècles de la république, il allègue un vers du même poëme qui, par sa précision et sa vérité, lui semble un oracle émané du sanctuaire, *tanquam ex oraculo quodam effatus :*

C'est par ses mœurs antiques, par ses grands hommes que Rome subsiste.

Moribus antiquis res stat romana virisque[5].

1. C'est ainsi que ce vers est rapporté par Macrobe, *Sat.* VI, I, qui le rapproche de cet autre vers qu'en a tiré Virgile, *Æn.* IX, 528: *Et mecum ingentes oras evolvite belli.* Au lieu d'*oras*, Quintilien et le grammairien Diomède, donnent *causas*. Le passage a le ton d'un début, et M. Vahlen l'a judicieusement transporté de la fin du VIe livre, où on avait coutume de le placer, au commencement. Il est d'ailleurs naturel que Cicéron, feignant de se croire interpellé sur le VIe livre des *Annales*, en ait de préférence cité les premiers vers.

2. *De opt. gen. orat.* I.

3. *De nat. deor.* II, 37. Peut-être Cicéron a-t-il été mis sur la voie de cet argument célèbre, précisément par Lucrèce qui rapproche quelquefois le rôle des atomes dans la formation des corps de celui des lettres dans la composition des mots. Voy. *de Nat. rer.* I, 197, 823; II, 687.

4. *De Rep.* V, 1. apud D. Aug., *De civ. Dei*, II, 21.

5. Ce vers avait été placé, par conjecture, dans l'endroit du Ve livre où il était question du sacrifice fait à la discipline militaire par T. Manlius,

Ces passages, auxquels on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, montrent assez quelle place occupait une poésie si romaine dans les pensées non-seulement de l'ami des lettres et du philosophe, mais du politique.

Elle enchantait en cet âge les poëtes eux-mêmes. Lucilius, il est vrai, l'avait comprise dans les sévérités de sa critique[1], ce qui ne l'avait pas empêché, nous avons ses vers, de nommer avec l'Iliade les *Annales*, comme exemple du sens plus étendu par lequel il distinguait du mot *poema* le mot *poesis*. « *Poema*, disait-il, n'est qu'une partie d'une œuvre plus longue. *Poesis*, voilà le tout, voilà l'œuvre; comme l'Iliade, composition suivie, une et complète; comme les *Annales* d'Ennius.... »

Cujusvis operis pars est non magna *poema*.
Illa *poesis* opus totum, ut tota Ilias una
Est θέσις, Analesque Enni....[2]

Tout techniques que soient ces vers, l'accent de l'admiration ne laisse pas de s'y faire entendre. Mais qu'il éclate avec plus de force et de charme dans ces autres vers, où plus tard Lucrèce, au sujet même des *Annales* et de ce songe pythagorique qui les ouvrait, avait parlé de l'éternité des vers d'Ennius,

Ennius æternis exponit versibus edens,

avait montré Ennius rapportant le premier de l'aimable Hélicon une couronne d'une perpétuelle verdure :

Ennius ut noster cecinit qui primus amœno
Detulit ex Helicone perenni fronde coronam[3].

Ennius, prenant l'avance sur ses panégyristes, ne s'était-

qui lui immola son propre fils. Il ne semble pas, on doit le dire, sans quelque conformité avec les paroles que prête Tite-Live à cet inflexible et cruel gardien des anciennes maximes. M. Vahlen l'a replacé parmi les *fragmenta incertæ sedis*.

1. Hor. *Sat.* I, x, 54 sqq.
2 *Sat.* lib. IX, fragm. XV, apud Non. v. *Poesis*. Voyez l'excellent recueil de M. E. F. Corpet, Paris, 1845, p. 84.
3. *De Nat. rer.* I, 118, 122.

il pas orgueilleusement couronné lui-même? Properce semble le dire dans ce passage où il renonce, avec une aimable modestie, à la couronne épique, pour en rechercher une plus humble :

Ennius hirsuta cingat sua dicta corona.
Mi folia ex hedera porrige, Bacche, tua[1].

Hirsuta, en parlant des feuilles du laurier, ne manque point de propriété descriptive; mais peut-être aussi que sous cette propriété se cache la censure d'une rudesse de versification et de style, dont commençait à s'offenser un goût plus délicat; peut-être que le vers de Properce est, par ce trait détourné, le précurseur du vers plus franc d'Ovide :

Sumpserit Annales, nihil est *hirsutius* illis[2].

Mais si, pour les principaux ouvriers de la perfection poétique du siècle d'Auguste, l'auteur des *Annales* semble le représentant d'un art encore grossier, il reste grand par le génie. Ainsi en pensent et Virgile qui lui fait, non sans quelque ingratitude, tant d'heureux emprunts dont il pare son *Enéide;* et Horace qui lui demande l'exemple de cette poésie dont l'esprit indestructible subsiste encore, alors même que sa forme métrique est rompue[3]; et Properce, qui, ambitieux des grandes compositions, des grands sujets, incapable cependant d'y atteindre et forcé de descendre à de plus modestes, aux choses folâtres et amoureuses, exprime son abandon du genre traité dans les *Annales* par une image où leur auteur est élevé bien haut. Il s'approchait, dit-il, quand Apollon l'en a prudemment écarté, de cette fontaine, à laquelle autrefois le père de la poésie latine, Ennius, avait si largement étanché sa soif.

Parvaque tam magnis admoram fontibus ora,
Unde pater sitiens Ennius ante bibit[4].

1. *Eleg.* IV, I, 61. —2. *Trist.* II, 259.
3. *Sat.* I, IV, 60. — 4. *Eleg.* III, III, 5.

Vient à son tour Ovide, qui résume ingénieusement en deux mots ces témoignages unanimes d'admiration, avec les réserves qui les réduisent :

Ennius ingenio maximus, arte rudis[1].

Cet art d'Ennius qu'un progrès constant de pureté, d'élégance, de noblesse avait rendu à la fin si imparfait, était d'ailleurs loin de nuire à ses *Annales* dans l'estime d'un certain parti littéraire contre lequel Horace a dû réclamer[2]. Il y avait alors à Rome, ce qui s'est rencontré quelquefois ailleurs, des gens d'un goût superbe, que la satiété bien prompte d'une perfection de date bien récente cependant, peut-être aussi une disposition malveillante à l'égard des talents nouveaux qui l'avaient produite, ramenaient, avec une préférence exclusive, aux monuments poétiques les plus surannés. Ils avaient Virgile, et ils ne voulaient lire qu'Ennius,

Ennius est lectus salvo tibi, Roma, Marone,

comme le disait encore Martial[3], réclamant lui-même, en son temps, contre la partialité de cette admiration rétrospective.

A travers ces vicissitudes de la langue et du goût qui vieillissent les œuvres de l'esprit et, par aventure, les rajeunissent, les *Annales* d'Ennius demeuraient comme une sorte de monument consacré. Dès l'origine, on en avait fait, dans les écoles des premiers grammairiens latins, dans celle, par exemple, de Q. Vargunteius, des lectures publiques[4]. Quelques siècles plus tard, sous les Antonins, un intéressant récit d'Aulu-Gelle[5] nous les montre encore récitées au sein d'un auditoire attentif et charmé. Le rhéteur Antonius Julianus a reçu à sa campagne de Pouzzoles de jeunes amis des lettres, parmi lesquels se trouve le

1. *Trist.* II, 424. — 2. *Epist.* II, I, 1 sqq.
3. *Epigr.* V, 10. — 4. Suet. *De ill. Gramm.*, 2.
5. *Noct. Att.* XVIII, 5.

futur auteur des Nuits attiques. La docte compagnie est informée qu'on lit en ce moment au théâtre, avec de grands applaudissements, les *Annales* d'Ennius; elle ne manque pas d'aller prendre sa part de ce divertissement littéraire, et, au retour, elle s'entretient de la manière dont le lecteur, ἀναγνώστης, comme ils l'appellent, l'*enniaste* comme il s'intitule lui-même, s'est acquitté de sa tâche. Antonius Julianus, en homme versé dans les raretés du vieux langage, est fort scandalisé d'avoir entendu lire *quadrupes equus*, au lieu de *quadrupes eques*, véritable leçon d'Ennius, conforme à l'usage de Lucilius, connue de Virgile, qui a curieusement reproduit cet archaïsme avec tant d'autres, mal à propos changée dans des copies de date récente, mais donnée par un antique et vénérable exemplaire, de très-grande autorité, un exemplaire corrigé de la main même de C. Octavius Lampadion, dont le rhéteur a fait l'acquisition avec bien de la peine, et à grands frais, uniquement pour y trouver, dans la pureté de son vieux texte, le passage controversé. Cet exemplaire des *Annales* d'Ennius est malheureusement le dernier dont il soit question chez les anciens. Il précède immédiatement les restitutions renouvelées par M. Vahlen.

Avant de franchir, dans cette revue, un si grand intervalle, n'omettons pas de rappeler que le soldat auteur des *Annales* était devenu lui-même, avec le temps, un personnage d'épopée. Il a son rôle chez Silius Italicus, dans une des trop nombreuses scènes de nature merveilleuse que ce copiste de Virgile, qui l'était en même temps de Polybe et de Tite-Live, a, par un souci excessif de la tradition épique, indiscrètement mêlées à l'histoire[1].

Ennius, dit-il, issu de l'antique race du roi Messapus, combattait aux premiers rangs, et honorait en le portant le glorieux insigne du centurion. Il était venu de la sauvage Calabre, de l'antique Rudies, sa ville natale, Rudies aujourd'hui connue seulement pour l'avoir nourri. On le voyait parmi les premiers combattants, comme le chantre de Thrace, qui, dans les guerres de Cyzique contre les Argonautes, quittait la lyre

1. Voyez, dans notre tome I, p. 210.

pour le javelot, attirer les regards par les funérailles qui marquaient sa route et par l'ardeur guerrière de son bras qu'animait le carnage. Hostus accourt, se promettant une gloire éternelle s'il pouvait repousser un si redoutable ennemi; d'un bras vigoureux, il balance déjà son javelot. Mais du nuage où il était assis contemplant le combat, Apollon rit de cette vaine entreprise : il égara au loin le trait dans les airs, et ajouta : Tu t'es enivré, jeune homme, d'une trop présomptueuse espérance. Celui que tu veux atteindre est un personnage sacré, placé sous la garde des neuf sœurs, un poëte digne d'Apollon. C'est lui qui le premier chantera, dans ses illustres vers les guerres de l'Italie, élèvera aux cieux la gloire des généraux romains, fera résonner l'Hélicon de ses accents de triomphe, égalera Homère et le vieillard d'Ascrée....

Ennius antiqua Messapi ab origine regis, etc[1].

L'emploi du merveilleux admis, et nous avons déjà dit qu'on ne s'y prête guère, cette scène est d'une invention assez heureuse, mais à laquelle l'exécution ne répond pas. Claudien, dans la préface d'un de ses panégyriques de Stilicon, a depuis célébré en de meilleurs vers, chez le vaillant auteur des *Annales*, ce noble et piquant mélange de guerre et de poésie :

Le plus ancien des deux Scipions, qui seul ramena loin de l'Italie, à sa source première, le fléau de la guerre punique, mêlait au métier des armes le culte des Muses. Toujours cet illustre général rechercha les poëtes. La vertu veut avoir les Muses pour témoins et celui-là aime leurs chants qui fait des choses dignes d'être chantées. Soit donc que dans sa première jeunesse, vengeant les mânes de son père, il soumît à ses lois l'Océan espagnol, soit que devant abattre sous son invincible lance la puissante colonie de Tyr, il fît voir ses redoutables enseignes à la mer de Libye, toujours à ses côtés marchait, dans les camps et parmi les trompettes, le docte Ennius. Après la fanfare du clairon, applaudissaient ensemble à ses accents et le fantassin et le cavalier rouge de sang; et, quand Scipion triomphait des deux Carthages sacrifiées l'une à son père, l'autre à sa patrie, lorsque, après les calamités d'une longue guerre, il faisait marcher devant son char la triste Libye, la Victoire semblait ramener les Muses avec elle et les lauriers de Mars couronnaient le poëte.

1. Sil. Ital. *Punic.* XII, 393-418.

Major Scipiades, etc[1].

Le merveilleux épique s'est réduit ici à une simple métaphore, malheureusement assez commune dans son élégance. J'aime mieux les figures qui mêlent aux fanfares belliqueuses des Romains les vers de leur poëte et le placent presque lui-même sur le char du triomphateur, bien que ces figures elles-mêmes s'écartent déjà autant de la vérité des mœurs romaines que pourraient le faire les imaginations d'un moderne.

C'est un moderne toutefois qui a rendu avec le plus de vérité et d'intérêt cette situation qu'avaient faite à Ennius, auprès des grands généraux, des grands citoyens de Rome, auprès de Scipion particulièrement, sa vertu guerrière et son génie poétique. Mais cette peinture est restée enfouie dans un ouvrage si anciennement, si complétement oublié, que jamais, à ma connaissance, elle n'a été citée, parmi tant de témoignages d'époques diverses, curieusement recueillis à l'honneur de l'auteur des *Annales*. Elle termine cette *Africa* par laquelle Pétrarque, au quatorzième siècle, avait voulu réparer la perte du poëme de Silius Italicus, retrouvée seulement au siècle suivant par le Pogge. C'était, parmi ses graves œuvres latines, imitées de Cicéron et de Virgile, celle dont il attendait surtout cette gloire immortelle que devaient lui assurer, sans qu'il s'en doutât, ses vers en langue vulgaire. Elle lui valut, à peine ébauchée, avec l'admiration générale, la couronne du Capitole ; mais elle resta à l'état d'ébauche, l'auteur ayant reconnu lui-même, avant tous, combien le sujet en était étranger aux naturelles préocupations des siècles nouveaux, combien l'invention y était pauvre, la marche languissante, l'art de la composition et du style négligé. Il s'y rencontre cependant, et pourrait-il en être autrement, assez de beaux passages pour payer de leur peine ceux qui oseraient encore en affronter la lecture, et dans le nombre, parmi les plus saillants, celui que j'ai annoncé[2], et qu'on me saura peut-

1. Claudian. *Laud. Stilic.* III, præfat. — 2. Voy. *Afric.* IX.

être gré de faire connaître par une courte analyse et quelques extraits.

Scipion revient d'Afrique, traversant une mer paisible qui semble sentir qu'elle porte un vainqueur.

Victorem sensisse putes.

Près de lui se tient, méditant et silencieux, Ennius, qu'il invite à le distraire, comme de coutume, des soucis du commandement, par ses entretiens. Ennius s'occupait en lui-même de la vertu et de la gloire de Scipion, songeant, dit-il, à les célébrer, mais se défiant de sa poésie nouvelle et imparfaite.

L'art de ma parole n'a pu atteindre encore à la borne où tendent mes efforts ; il ne fait que de naître de quelques faibles racines, inconnu jusqu'ici au Latium et content de se produire chez les colons argiens.

Nostra peritia fandi
Nondum propositam valuit contingere metam,
Nuper ab exiguis radicibus orta, nec ante
Cognita per Latium, Argolicis contenta colonis.

Ce héraut, qu'Alexandre enviait à Achille, Ennius désespère de l'être pour Scipion, et il le cherche dans un avenir lointain, dans cet avenir où se cachent Pétrarque et son *Africa*.

Ce n'est pas une médiocre fortune pour les hommes illustres de rencontrer un poëte.... Plus que tout autre tu méritais, ô le plus grand des généraux, d'avoir ton Homère. Mais la fortune qui t'est si douce en tout le reste, t'a en cela seul traité durement, ne te donnant, pour te chanter, qu'Ennius.

.... in reliquis blanda, inque hoc durior uno
Me solum fortuna dedit....

Peut-être le cours des ans fera-t-il naître quelque poëte dont les vers, plus dignes de toi, élèvent au ciel tes justes louanges, tes hauts faits, et à qui Calliope accorde une lyre qui résonne plus harmonieusement sous sa main, une voix plus sonore

Currentibus annis
Nascetur forsan digno qui carmine cœlo
Efferat emeritas laudes et fortia facta,
Et cui mellifluo melius resonantia plectro
Calliope det fila lyræ, vocemque sonoram.

Scipion répond honnêtement qu'il ne désire pas d'autre chantre qu'Ennius, et l'entretien continue sur les rapports des grands hommes et des poëtes, non sans l'introduction un peu pénible de ce laurier, *laurea*, dont le nom est si cher à Pétrarque et lui a inspiré tant de jeux d'esprit dans ses canzones et ses sonnets.

Il n'est pas, je l'avoue, aimable héros, d'âme si dure, si farouche, qui ne trouve quelquefois du charme, parmi les soucis, les travaux de la vie, à écouter les accords des Muses, à se mêler aux chœurs sacrés des Dieux.... Celui qui sait avoir fait de grandes choses pourrait-il ne point aimer les poëtes à la durée éternelle, leurs chants sacrés?

Quisquis enim se magna videt gessisse, necesse est
Diligat æternos vates et carmina sacra.

Le cours de la conversation, complaisamment prolongée par Ennius pour amuser le loisir de Scipion, l'amène à parler du commerce qu'il aime à entretenir avec les grands hommes de l'antiquité, en remontant toujours, emporté par l'essor de son esprit, « jusqu'aux ténèbres dernières où se cachent ces premiers humains que la Renommée, fatiguée de son long et perpétuel voyage, a laissés bien loin derrière elle et condamnés à l'oubli. »

Donec ad extremas animo rapiente tenebras
Perventum, primosque viros, quos fama perenni
Fessa via longe ignotos post terga reliquit.

Mais c'est avec les anciens poëtes surtout que se plaît sa pensée, parmi eux tous, avec Homère, qui attire seul ses regards, son admiration, son amour.

Millibus ex tantis unus mihi summus Homerus,
Unus habet quod suspiciam, quod mirer, amemque.

Sans lui ne s'est écoulé nul de mes jours, nulle de mes nuits ; il a prolongé mes plus courts repas, m'a rendu courte la voie la plus longue, et aplanissant le sol sous mes pieds, m'a fait franchir sans effort les âpres sommets de la montagne.

Hoc sine nulla dies abiit, nox nulla sine illo ;
Ille breves cœnas in longum traxit, et idem
Nunc longam breviare viam, nunc tramite plano
Edocuit rigidi transire cacumina montis.

Ici se place un souvenir de ce dont l'antiquité avait offert partout la trace au docte Pétrarque, de ces imaginations hardies d'Ennius, qui, à force de s'occuper d'Homère, d'y penser, d'en parler, comme a dit Cicéron[1], en était venu à l'évoquer dans des songes par lesquels il ouvrait ses grandes compositions épiques et didactiques, et même à s'y faire révéler par lui le mystère de cette transmigration pythagoricienne, au moyen de laquelle l'âme et le génie du chantre de l'Iliade et de l'Odyssée étaient venus animer, pour la plus grande gloire de Rome, l'auteur des *Annales*.

Quoiqu'il ait fleuri bien avant le temps de Rome et de ses rois, je l'y ai ramené en imagination, j'y ai transporté, rendu présente son image.

Qui licet ante novos reges et tempora Romæ
Floruerit, tamen hoc in tempus mente reduxi,
Præsentemque animo ficta sub imagine feci.

Cette image, comme il le raconte à Scipion, préludant par là aux fictions de ses poëmes, lui est apparue en songe la veille même de la grande bataille.

La nuit était profonde ; je vis s'approcher de moi un vieillard couvert de quelques lambeaux, à la barbe blanchissante et négligée.... dont l'inculte majesté imprimait une sainte horreur.

Horrorem inculta cum majestate ferebat.

L'ombre s'est adressée à lui en ces mots :

1. *De Republ.* V. 5.

Salut, toi que j'aime entre tous sur la terre des Latins. Ce que tu as longtemps appelé de tes vœux vient s'offrir à ta vue; vois ce qu'était Homère au temps où il vivait.

Aspice qualis erat quondam cum vixit Homerus.

Ennius s'attendrit sur la cécité d'Homère, noblement acceptée par le grand poëte.

Le Dieu qui m'enleva les yeux du corps ne m'en pouvait-il rendre d'autres pour apercevoir les secrets de la nature?

Quid ergo,
Qui mihi corporeos Deus abstulit, ille nequibat
Restituisse alios, quibus hæc arcana viderem?

Les secrets de l'avenir ne lui sont pas non plus cachés. A la fin de l'entretien, il annonce à Ennius la victoire du lendemain, et lui explique aussi des choses plus lointaines, que le regard encore à demi prophétique de celui-ci aperçoit confusément dans les siècles futurs : l'avénement poétique de Pétrarque, l'apparition de l'*Africa*.

Au fond d'une étroite vallée, j'aperçois un jeune homme paisiblement assis parmi de jeunes lauriers, et méditant le front ceint de verts rameaux. Quel est-il, ô cher maître? Si je ne m'abuse, il roule dans son âme quelque hardi dessein.... — Tu ne te trompes pas, me répond Homère; je reconnais ce jeune homme, rejeton lointain de votre race, que fera naître dans sa vaste enceinte la toscane Florence.... Ses vers y ramèneront les Muses longtemps exilées et errantes; il rendra les doctes sœurs à l'Hélicon, parmi tous les soins qui agiteront sa vie.... François sera son nom : ces grandes choses que tes yeux ont vues, il les rassemblera comme en un seul corps, chantant les armées de l'Espagne, les disgrâces de Carthage, la gloire de ton Scipion. Sur son œuvre sera inscrit le nom de l'Afrique.... Un triomphe tardif le fera monter à votre Capitole : un monde étranger aux arts, une foule ivre d'autres passions ne le détourneront pas d'y aller chercher la couronne de vert laurier, que rapportera son front couronné, le sénat lui faisant cortége....

Ainsi parlait Homère, dit en finissant Ennius,

Quand les éclats de la trompette matinale m'arrachèrent à ma vision et firent disparaître ces vains songes.

Cum matutino litui clangore repente
Excutior visis, somnusque recessit inanis.

Alors Scipion remercie Ennius :

Vérité où fiction, ton récit est agréable.

Seu sunt, seu talia fingis
Dulcia sunt, fateor.

Ce jeune homme, aperçu dans tes songes, ce nouveau poëte, ma pensée dès à présent s'y attache.... Je l'aime, quel qu'il doive être, et même s'il n'est jamais.

Diligo quisquis erit, si nullus, diligo nullum.

Cette conversation du vainqueur de Carthage et de son poëte, ce tour nouveau donné au songe si célébré par les anciens, dans lequel celui-ci prétendait avoir vu Homère, cette annonce d'un poëte qui, chez les modernes, reprendra, après Ennius, le panégyrique de Scipion, sont, selon mon sentiment, que peu de personnes peuvent contredire, ce qu'il y a de plus original dans l'*Africa* de Pétrarque. Il est fâcheux seulement que le soin sévère de la composition et du style ait manqué à cet épisode du poëme, dans la même proportion qu'au poëme lui-même, et qu'il n'en ait pas fait un ensemble plus net, plus complet, plus achevé, digne d'être considéré à part et lu autrement que par fragments, et par fragments bien courts.

Quelque originale que puisse paraître cette scène, au milieu des détails trop prosaïquement historiques, ou trop banalement épiques de l'*Africa*, Pétrarque y avait été prévenu par Ennius lui-même.

Selon Aulu-Gelle[1], Ennius, au septième livre de ses *Annales*, avait peint dans les mêmes rapports et le consul Servilius Geminus, combattant en Sicile les Carthaginois vers l'année 506, et un confident dont nous ne savons pas le nom, homme du caractère le plus sûr, de l'esprit à la fois le plus sérieux et le plus aimable. Sous cette image, Aulu-Gelle le dit d'après L. Ælius Stilo, Ennius avait

1. *Noct. att.*, XII, 4.

voulu se peindre lui-même et sans doute aussi son intimité avec Scipion. Aulu-Gelle cite les vers, les louant ingénieusement, y trouvant une excellente peinture des qualités qui conviennent à un homme admis dans une noble confidence, celles qui, dans un commerce inégal, mettent de niveau le bon, l'aimable, le sage, le docte client, avec son noble patron. Il y trouve en outre un air de simplicité antique, qui le ravit. Ils sont en effet, quoique imparfaits pour la versification et le langage, et même aujourd'hui visiblement altérés dans leur texte, pleins de sentiment et de charme.

A ces mots, il appelle celui qu'il admettait volontiers au partage amical de sa table, de son entretien, de ses secrets, lorsqu'il s'était fatigué, une grande partie du jour, à traiter les affaires de la République ou dans le vaste Forum, ou dans la vénérable assemblée du Sénat; devant qui il pouvait tout dire sans crainte, les grandes choses comme les plus petites et les moins sérieuses, répandre librement sa tristesse et sa joie; le sûr dépositaire de toutes ses pensées, le compagnon de tous ses plaisirs ou connus ou cachés : homme que nul sentiment ne porte au mal, qui ne s'y laisse aller ni par légèreté, ni par penchant; docte, fidèle, agréable, discret, content de ce qu'il a, heureux, riche à peu de frais; homme avisé, sachant agir et parler à propos, au commerce facile, au bref langage, aux nombreux souvenirs, vieux, enfouis, oubliés; qui connaît les mœurs anciennes comme les mœurs nouvelles; qui comprend les lois divines et humaines; qui a beaucoup à dire et qui sait beaucoup taire. Tel est celui qu'au milieu des combats Servilius appelle auprès de lui et auquel il parle en ces mots :

Hocce locutu' vocat, quocum bene sæpe libenter
Mensam, sermonesque suos, rerumque suarum
Comiter impertit[1], magna quum lassu' diei
Parti[2] fuvisset, de summis rebu' gerundis,
Consilio, indu foro lato, sanctoque Senatu;
Cui res audacter magnas, parvasque, jocumque
Eloqueretur; tincta malis[3], et quæ bona dictu
Evomeret, si qua vellet tutoque locaret;

1. Dans le recueil de M. Vahlen on lit : Congeriem partit.
2. *Ibid.* Magnam partem. — 3. *Ibid.* Cuncta simul.

Quocum molta volutat[1] gaudia clamque palamque;
Ingenio quoi nulla malum sententia suadet,
Ut faceret facinus levis aut malus; doctu', fidelis,
Suavis homo, facundu', suo contentu', beatus,
Scitu', secunda loquens in tempore, commodu', verbûm
Paucûm; molta tenens antiqua, sepolta, vetusta.
Quæ faciunt mores veteresque novosque tenentem[2];
Moltarum veterum legum[3] Divumque hominumque
Prudentem; qui multa loqui ve tacere ve posset.
Hunc inter pugnas compellat Servilius sic.

Ce beau portrait d'Ennius par lui-même, qui honore tant son caractère et son talent, est un des débris les plus considérables qui soient restés de ses *Annales*, un de ceux qui, faisant le plus regretter la perte du monument, ont surtout suscité, au seizième siècle, ces restitutions de l'œuvre du poëte auxquelles nous aurions maintenant à comparer ce qui y répond dans le recueil nouveau de M. Vahlen. Mais la place nous manque pour ce parallèle. Il convient de le renvoyer à un prochain article.

III

Le regret des *Annales* d'Ennius, d'une production autrefois si admirée, et qui, si elle se fût conservée, eût jeté tant de lumière, non-seulement sur le développement des lettres latines, mais (l'usage qu'a fait de ses débris Niebuhr le montre bien) sur l'histoire de Rome elle-même, a été exprimé par Joseph Scaliger, d'une manière piquante. Voilà ce qu'on lit dans le Scaligerana : « Ennius, poeta antiquus, magnifico ingenio. Utinam haberemus integrum et amisissemus Lucanum, Statium, Silium Italicum *et tous ces garçons-là.* » Le latin de cette boutade est très-clair, mais le français qui s'y mêle n'a pas paru

1. *Ibid.* Volup ac. — 2. *Ibid.* Vetustas Quem fecit mores, etc.
3. *Ibid.* Multorum veterum leges.

l'être autant. La Monnoye[1] a proposé de lire : *et tous ces Gascons-là*, ce qui, selon lui, marquerait la différence du style naturel d'Ennius au style enflé de Lucain, de Stace et de Silius, mais surtout de Lucain et de Stace.

Dès 1564, les *Annales* d'Ennius avaient pris place parmi les restes de l'ancienne poésie latine rassemblés par les Estiennes; place bien étroite encore et à laquelle, chose étrange, n'ajoutèrent rien les grandes collections publiées en 1611, 1617, 1627, 1640, sous le titre de *Corpus omnium poetarum latinorum*. Et cependant, bientôt après, en 1590 et 1595, à Naples et à Dordrecht, des érudits, l'un dont de Thou s'est souvenu dans son Histoire, Jérôme Columna, de l'illustre famille des Colonne, l'autre, Paul Merula, c'est-à-dire Van Merle, s'étaient appliqués presque à la fois à restituer le monument épique d'Ennius par une recherche, par une disposition nouvelle de tout ce qui avait pu s'en conserver dans les ouvrages des anciens et notamment dans ceux des grammairiens où les vers du vieux poëte reviennent si souvent pour constater certaines formes archaïques de langage, de versification. De ces fragments, dont il s'agissait de renouveler l'inventaire, quelques-uns étaient donnés comme ayant appartenu à un livre déterminé des *Annales;* d'autres, en plus grand nombre, aux *Annales* seulement, sans distinction de livre; d'autres à Ennius, sans indication d'ouvrage : il y en avait enfin que n'accompagnait point un nom d'auteur, mais qui pouvaient raisonnablement être attribués à Ennius et rapportés à ses *Annales*. Nos deux curieux et diligents collecteurs, aidés des communications bienveillantes de leurs savants amis, dans ces correspondances qui étaient alors pour la science ce qu'a été depuis la presse, les rassemblèrent, les expliquèrent, les coordonnèrent, s'efforcèrent, avec un zèle naturel chez ces amants passionnés de l'antiquité, mais trop souvent indiscret et téméraire, quelquefois même, on l'a pensé, peu scrupuleux, d'en former un ensemble propre à donner l'idée de l'œuvre totale d'Ennius,

1. Notes sur les *Jugements des Savants* de Baillet.

à la représenter. Ils se firent à cet égard une illusion qu'aimèrent à partager leurs contemporains, accueillant, nous le voyons dans plus d'un hommage poétique, comme cette œuvre même restaurée, retrouvée, rendue à la lumière, ces longs commentaires de Jérôme Columna, cette longue glose historique de Merula où apparaissent de loin en loin des vers, des fragments de vers, la plupart arbitrairement expliqués et classés (il n'en pouvait être autrement quand on prétendait attribuer aux moindres, aux plus obscurs débris un sens précis, une place certaine), et qui réellement ne sont guère plus liés entre eux que les inscriptions de toutes dates, les restes de frises et de bas-reliefs de toute provenance, artistement encastrés dans les murs de nos musées.

Il faut dire que Columna, qui s'est exercé sur tout l'ensemble des productions d'Ennius, n'a pas eu autant que Merula, éditeur des seules *Annales*, le loisir de s'abandonner à cette licence d'interprétation. On pourrait le louer même de plus de probité littéraire, s'il était vrai que Merula, comme on l'en a soupçonné, et comme cela s'est vu quelquefois au seizième siècle, eût, dans l'ambition de rendre son recueil plus complet, du moins en apparence, prêté à Ennius et mis sous le couvert de citations faites par un critique ancien, des vers de sa façon. Il y en a, en effet, et plusieurs ont fait fortune, entre autres celui-ci :

Horrida Romuleum certamina pango duellum;

il y en a qu'il a rapportés d'après une autorité restée, à bon droit, suspecte[1], celle d'un traité *De veterum poetarum continentia* d'un certain Calpurnius Pison, grammairien du temps de Trajan, auquel l'ouvrage était dédié, de plus poëte, assurait-il encore, et le même dont Pline le jeune[2] avait écouté avec tant de plaisir l'Ἐρωτοπαίγνιον. Ce traité,

1. Voyez entre autres, dans le lexique de Forcellini, l'article *Nolun-tas* et la dissertation suivante : *De Ennianorum Annalium fragmentis a P. Merula auctis*, par M. Hoch. Bonn, 1839.
2. *Epist.* V, 19.

il avait été à même, pendant un court séjour à Paris, de le consulter à la hâte dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, où il lui semblait assez mal gardé et exposé aux entreprises de lecteurs infidèles : prévoyance un peu singulière, qui ne devait être que trop justifiée par l'événement, nul, après lui, n'ayant revu le manuscrit et pu, par conséquent, vérifier l'authenticité de ces passages des *Annales*, de ces parallèles de vers d'Ennius et de Névius, que l'heureux Merula en avait tirés.

L'Ennius de 1590, les *Annales* de 1595 ne devaient reparaître dans de nouvelles éditions que bien tard : l'ouvrage de Columna en 1707, à Amsterdam, grossi par un professeur Hollandais, Hesselius, des notes de divers savants, ainsi que d'un précieux index de tous les mots employés par Ennius; l'ouvrage de Merula, extrait, comme pour mémoire, à la fin du précédent, seulement en 1825, à Leipsick, par les soins fort bien entendus d'un élève de Heyne, M. E. Spangelberg. Le nouvel éditeur n'a pas rendu au public savant l'œuvre, devenue rare, de Merula, sans l'avoir notablement améliorée : il l'a disposée dans un ordre plus commode pour la lecture et pour l'étude; il l'a débarrassée des superfluités érudites dont on surchargeait les livres au seizième siècle; il a réduit le luxe d'antique orthographe qu'elle prodiguait au vieil Ennius; il l'a utilement modifiée par transpositions, suppressions, quelquefois même additions; enfin, il y a joint, addition heureuse, une restitution, faite sur le même plan, de la composition épique qui avait précédé les *Annales*, de la *Guerre punique* de Névius[1].

Quels que soient ces mérites, longtemps appréciés et auxquels je ne veux rien retirer, ils n'ont pas changé, tant s'en faut, le caractère primitif de l'ouvrage, qui a fini par être en désaccord avec les procédés d'une critique devenue plus sévère. Le besoin s'est fait sentir d'un nouveau recueil des fragments d'Ennius, où ne fussent admis que des textes d'une authenticité et d'une exactitude à peu près in-

1. Voyez sur cette restitution, dans notre tome I, p. 364.

contestables; où, dans la disposition et l'explication de ces textes, on tînt surtout compte des témoignages de l'antiquité, ne recourant que rarement à la conjecture, et dans les cas seulement où elle aurait pour elle une très-grande vraisemblance. C'est ce recueil que M. Vahlen, provoqué par un concours ouvert dans l'Université de Bonn et aidé après sa victoire, il le reconnaît avec une gratitude qui l'honore, par ses propres rivaux, nous a donné en 1854. Les fragments d'Ennius s'y offrent accompagnés d'un choix de leçons diverses recueillies dans les manuscrits et dans les éditions savantes; des textes qui les ont conservés et font connaître, sinon toujours leur place, leur rôle dans l'ouvrage auquel ils appartenaient, du moins par l'intention, par le ton de la citation elle-même, quelque chose de leur caractère; enfin, d'explications judicieuses et substantielles, trop substantielles peut-être pour la clarté, rassemblées dans des *Quæstiones Ennianæ* par lesquelles s'ouvre le volume. Les vers arbitrairement attribués à Ennius ont été exclus du recueil, ou bien donnés à part, dans un appendice, comme ceux que désigne ce titre, espèce d'arrêt: *Versus Pauli Merulæ perfidia propagati.* Beaucoup, soit laissés à la place que leur assignaient les témoignages anciens, soit renvoyés, faute de témoignages, aux *Fragmenta incertæ sedis*, sont restés sans explication, les éléments de cette explication manquant absolument, et le nouvel éditeur s'étant résigné, avec plus de sagesse que ses devanciers, à ignorer ce qu'il est impossible de savoir. Ces fragments, d'ailleurs, si l'on ne peut les rapporter à une composition déterminée, leur y assigner une place, un rôle, ne sont pas pour cela plus dénués d'intérêt que, dans les collections d'antiquités, ces débris épargnés par la restauration, qu'elle a laissés à leur obscurité, et où se montre du moins encore, sans mélange de compléments indiscrets, la trace curieuse de l'art. C'est désormais dans le recueil de M. Vahlen qu'on pourra étudier les *Annales* d'Ennius avec confiance, sans courir le risque de porter au compte du poëte, pour l'en louer ou l'en blâmer, les imaginations de ses interprêtes.

Des dix-huit livres entre lesquels avaient été partagées les *Annales*, non pas, comme on l'a dit souvent d'après un passage mal entendu de Suétone[1], par le grammairien Q. Vargonteius, mais, comme l'établit très-bien M. Vahlen, par l'auteur lui-même, le premier est celui qui se prête le mieux à cette étude. Aucun n'a été plus fréquemment cité ; d'aucun n'ont été conservés des morceaux plus étendus et plus clairs : il n'en est point non plus auquel on puisse, en raison de l'attention particulière que lui avaient accordée les anciens, rapporter, avec plus de vraisemblance, les vers d'attribution incertaine.

Névius avait ouvert son poëme de la *Guerre punique* par une invocation aux neuf filles de Jupiter, ces sœurs unies d'une céleste concorde, ὁμόφρονας, a dit Hésiode[2], *concordes*, a traduit le vieux poëte latin :

Novem Jovis concordes filiæ sorores[3].

Ennius, à son tour, invoqua au début de ses *Annales*, peut-être aussi d'après le début de la Théogonie, les Muses[4] « foulant de leurs pieds le vaste Olympe » :

Musæ quæ pedibus magnum pulsatis Olympum[5].

Dans ce vers majestueux et sonore s'annonçait déjà la poésie de Lucrèce et de Virgile ; mais tout aussitôt, on le pense, et c'est une observation qu'a renouvelée M. Vahlen, se marquait le prosaïsme inévitable d'un poëte grammairien et antiquaire. Une sorte de note, qui interrompait l'invocation, avertissait que ce mot de Muses était le nom grec des divinités que les Latins avaient d'abord appelées Casmènes :

Musas quas Graii memorant, nos Casmenarum....[6]

Il y a là quelque chose de plus qu'une de ces synony-

1. *De illustr. grammaticis*, c. 2. — 2. *Theog.* v. 60.
3. Mar. Victorin. *De saturnio versu.*
4. Varr. *De re rustica*, I, I.
5. Varr. *De ling. latina*, VII, 20 ; Serv. in Virg. *Æn.* XI, 660.
6. Varr. *De ling. latina*, VII, 26, ed. O. Müller. Cf. Vahlen, p. 3.

mies souvent remarquées par Ennius, moins poétiquement sans doute que philologiquement, mais avec la préoccupation d'un écrivain chez qui surtout s'accomplissait la prise de possession de la littérature primitive des Romains par la langue et la poésie des Grecs. On y aperçoit une curieuse trace d'une révolution plus ancienne, à l'achèvement de laquelle les poëtes ne restaient pas étrangers, de la révolution religieuse par suite de laquelle les dieux de la Grèce, mêlés à ceux du Latium, les ont en quelque sorte absorbés. Les Casmènes ou Camènes étaient des nymphes des eaux, et en même temps des nymphes prophétiques et chantantes, attributs assez ordinairement associés dans les religions antiques comme dans les superstitions modernes. Numa leur avait consacré le bois arrosé par des eaux courantes où il allait consulter son Égérie, en commerce avec elles, prétendait-il[1]. Il arriva naturellement que, dans la fusion qui se fit des antiques divinités du Latium avec les divinités grecques, les Camènes devinrent les Muses, les Muses qu'Hésiode avait représentées dansant, chantant près de l'Hippocrène. Quand eut lieu ce changement? On ne peut le dire; mais peut-être n'a-t-il pas devancé de beaucoup le temps où, par une coïncidence piquante, Ennius installait en quelque sorte dans la poésie latine ces Muses dont les statues, noble butin, ornement triomphal de son patron Fulvius Nobilior, le conquérant de l'Étolie et de l'ancienne ville royale de Pyrrhus, Ambracie, allaient être solennellement consacrées dans ce temple d'Hercule, d'Hercule Musagète, qui s'appela depuis *Ædes Herculis et Musarum*[2].

Ennius, disciple en poésie d'Homère, l'était, en philosophie, de Pythagore. C'est, à ce qu'il semble, la philosophie pythagoricienne qu'il avait exposée, par la bouche d'un de ses adeptes, Épicharme[3], dans un poëme intitulé *Epi-*

1. Tit-Liv. *Hist.* I, 21.
2. Cic. *Pro Arch. poeta*, c. x; Ovid. *Fast.* VI, 799; Eumen. Rhet. *Orat. pro restaurandis scholis Augustodini*, VII; Serv. in *Æn.* I, 8, etc.
3 Varr. *De ling. latina*, V, 59, 68, ed. O. Müller.

charmus, antécédent lointain du *De Natura rerum* de Lucrèce. Elle avait sa place même dans les *Annales*, dans un passage du début qui procédait à la fois et du souvenir d'Homère et du dogme de la métempsychose, dont s'entretenait habituellement la pensée du poëte et du philosophe. Je veux parler du fameux songe d'Ennius, de ce songe si souvent rappelé chez les anciens et qu'a essayé de retrouver l'imagination de Pétrarque[1].

Comment, de son invocation aux Muses, Ennius arrivait-il au récit de ce songe où se mêlaient la figure d'Homère et la doctrine de Pythagore? M. Vahlen ne cherche pas à se l'expliquer. Peut-être était-ce d'une manière analogue à ce qu'on voit dans ce beau préambule de la Théogonie sur la trace duquel nous avons déjà trouvé notre poëte. Hésiode, après avoir invoqué les Muses et les avoir représentées magnifiquement, ou couronnant de leurs chœurs de danse les sommets de l'Hélicon, ou descendant de la montagne sacrée pour aller chanter par toute la terre l'histoire et les louanges des Dieux, continue ainsi :

Elles-mêmes enseignèrent leurs beaux chants à Hésiode, tandis qu'il paissait son troupeau au pied de l'Hélicon. Voici comme me parlèrent ces déesses de l'Olympe, ces filles de Jupiter :

« Pasteurs qui dormez dans les champs, race grossière et brutale, nous savons des histoires mensongères qui ressemblent à la vérité; nous pouvons aussi, quand il nous plaît, en raconter de véritables. »

Ainsi dirent les filles éloquentes du grand Jupiter, et elles placèrent dans mes mains un sceptre merveilleux, un verdoyant rameau d'olivier : elles me soufflèrent une voix divine pour annoncer ce qui doit être et ce qui fut; elles m'ordonnèrent de célébrer la race des immortels, les bienheureux habitants du ciel, elles surtout, dont la louange devait toujours ouvrir et terminer mes chants[2].

Je m'imagine qu'Ennius liait à peu près de même son appel aux Muses et le récit où s'expliquait par un songe merveilleux sa vocation poétique. Voici ce qu'il racontait : A son retour de Sardaigne, probablement en Ligurie,

1. Voyez plus haut, p. 25 et suivantes. — 2. *Theog.* v. 22.

dans le port de Luna[1], il avait rêvé qu'endormi sur le Parnasse[2], Homère lui apparaissait et lui révélait que, par suite des migrations de l'âme dans des corps toujours nouveaux, des corps d'animaux et d'hommes, il avait été successivement, d'une part un paon[3], et d'autre part Euphorbe, Homère, Pythagore[4], avant de devenir Ennius. Ainsi, dans l'auteur des *Annales* et de l'*Épicharme* devaient revivre Homère et Pythagore tout ensemble, promesse superbe, dont le difficile accomplissement n'effraya guère, au dire d'Horace, l'orgueil de notre poëte, et la bonne volonté des Romains saluant en lui un second Homère, *alter Homerus*[5].

C'est ici le lieu de dire, par addition à ce qui a été rappelé plus haut[6], qu'au seizième siècle on a continué cette généalogie pythagoricienne en l'honneur de Columna et de Merula. Dans les hommages poétiques qui, selon l'usage du temps, accompagnaient leurs restitutions d'Ennius, on voit en eux Ennius lui-même revenu à la vie[7]. Un dernier retour lui était réservé : il revit pour nous, et d'une vie plus vraie, dans le savant et judicieux éditeur du nouveau recueil de ses fragments.

Je reviens au songe d'Ennius. Nous ne l'avons pas, mais les anciens n'ont cessé d'en parler, et dans ce qu'ils en ont dit, en style plus moderne, apparaissent quelques expressions, quelques traits, heureusement sauvés, de ce morceau si regrettable du vieux poëte. Ainsi, dit-on, dans certains monuments de l'Égypte, on distingue des pièces de

1. Pers. *Sat.* VI, 9.
2. Id. *ibid.* prol. 2. Schol.
3. Donat. in Terent. *Andr.* II, IV, 18; *Phorm.* I, II, 24; Charis, I, etc.
4. Schol. in Pers. *Sat.* VI, 10.
5. Hor. *Epist.* II, I, 50. — 6. P. 33 et suivantes.
7. Voici, par exemple, ce qu'on y dit à Jérôme Columna :

Credere si fas est animas excedere Avernis
  Sedibus, atque alias induere exuvias,
Ennius hic, cuncti dicent, Hieronymus hic est,
  Sicut Mæonides Ennius ante fuit.
Nam qua si divulsa coirent carmina lege,
  Ni qui Hieronymus est, Ennius ille foret.

monuments plus anciens, qui ont servi de matériaux à de nouvelles constructions.

Cicéron et Lucrèce l'ont allégué en philosophes : le premier, comme exemple de ces préoccupations habituelles qui dans le sommeil se traduisent par des songes[1], de ces illusions nocturnes que l'on ne confond pas avec les réalités de l'état de veille, que l'on en sépare par l'emploi d'une expression particulière, *videri*[2]; le second, comme expression de deux systèmes contradictoires sur la nature de l'âme[3].

Virgile s'en est servi en poëte industrieux, y recueillant quelques traits pour son beau songe d'Énée : *visus adesse mihi; largos effundere fletus; Hei mihi! qualis erat*[4].

Horace et Perse s'en sont plutôt souvenus en satiriques : Horace, je le rappelais tout à l'heure, pour rire des orgueilleuses et vaines promesses d'Ennius, dans ses songes pythagoriciens, pour lui contester le titre de second Homère :

> Ennius et sapiens, et fortis, et alter Homerus,
> Ut critici dicunt, leviter curare videtur
> Quo promissa cadant et somnia Pythagorea[5].

Perse, pour tourner aussi en ridicule des prétentions que justifie mal le vers familièrement prosaïque qu'il lui convient de citer :

> Lunaï portum est operæ cognoscere, cives[6].

« Ainsi parle Ennius, » dit-il avec une recherche pénible, qui venge bien de sa moquerie la rude naïveté du vieux poëte, « quand il a cessé de ronfler, qu'il a secoué son rêve, qu'il n'est plus Quintus Homère, le cinquième[7] après le paon qui devint Pythagore. »

1. *De Republ.* VI, 5. — 2. *Acad.* II, 16.
3. *De Nat. rer.* I, 113-127.
4. Cic., Lucret. *ibid.*; Serv. in *Æn.* II, 274.
5. *Epist.* II, 1, 50. — 6. *Sat.* VI, 12.
7. *Quintus* est le prénom d'Ennius, assez plaisamment accolé au nom d'Homère; mais c'est en même temps, selon le scoliaste, le chiffre d'Ennius dans la descendance pythagoricienne dont il se vantait.

Cor jubet hoc Enni, postquam destertuit esse
Mæonides Quintus pavone ex Pythagoreo.

Mieux vaut l'ironie du prologue :

Jamais je ne mouillai mes lèvres à la source du cheval ailé; jamais, qu'il m'en souvienne, je ne rêvai sur le Parnasse à la double cime, pour me trouver, à mon réveil, poëte, comme me voilà.

Nec fonte labra prolui caballino,
Nec in bicipiti somniasse Parnasso
Memini, ut repente sic poeta prodirem.

C'est sur un autre ton que Marc-Aurèle et son maître Fronton, ces adorateurs érudits de l'antiquité latine, ont fait allusion au songe d'Ennius[1].

C'est avec un retour d'ironie, de moquerie, que Tertullien a dit :

Homère se souvient d'avoir été paon, mais c'est quand Ennius rêve.

Pavum se meminit Homerus Ennio somniante[2].

Avec ces passages, de tons si divers, mais qui tous déposent de l'importance attachée dans l'antiquité au morceau d'Ennius, on peut jusqu'à un certain point le reconstruire. Mais nul, le recueil de M. Vahlen l'établit par d'heureuses innovations, n'est plus propre à nous le rendre que celui de Lucrèce :

On ne sait quelle est la nature de l'âme. Naît-elle avec le corps, ou y entre-t-elle au moment de la naissance? Périt-elle avec nous par la dissolution qui suit le trépas, ou va-t-elle visiter les sombres bords? Faut-il croire que les dieux l'envoient animer d'autres êtres, comme l'a chanté notre Ennius, qui, le premier, des riants sommets de l'Hélicon, rapporta au milieu des peuples de l'Italie une couronne d'un éclat immortel? Et toutefois, dans ses impérissables vers, il nous parle des demeures de l'Achéron, où ne descendent ni nos âmes, ni nos corps, mais seulement de pâles fantômes. C'est de là, dit-il, que vint lui

1. *Epist.* I, I, 2. — 2. *De Anima*, c. XXXIII.

apparaître la figure d'Homère, à l'éternelle jeunesse, versant des larmes amères et lui dévoilant les secrets de la nature.

Unde sibi exortam semper florentis Homeri
Commemorat speciem lacrumas effundere salsas
Cœpisse et rerum naturam expandere dictis.

Les beaux vers de Lucrèce nous font assister à cette scène mémorable ; ils évoquent devant nous le fantôme éploré d'Homère ; nous comprenons de quel accent l'ombre vénérable expliquait la loi qui avait présidé aux diverses existences mortelles de son âme. C'est ainsi que, d'après un parallèle auquel adhère M. Vahlen, toute proportion gardée d'ailleurs entre le génie brut et inégal d'Ennius et la perfection de Virgile, Anchise, au sixième livre de l'*Énéide*[1], expose le système stoïcien de cette âme universelle, aliment de la nature entière et source commune des âmes.

M. Vahlen remarque, avec raison, le rapport frappant de ces paroles de Lucrèce :

An pecudes alias *divinitus* insinuet se,

et de quelques vers d'Ennius, que leur caractère moins épique que didactique avait fait renvoyer jusque-là à l'*Épicharme* auquel ils n'ont pu appartenir. L'*Épicharme* était écrit en vers trochaïques, et ce sont des hexamètres ; leur place est où les a mis M. Vahlen et où ils resteront : par le mètre dans les *Annales*, par le sens dans cet endroit du premier livre de ce poëme où Homère parle en pythagoricien :

La race parée de plumes engendre des œufs, non une âme : l'âme vient plus tard, par une disposition divine, habiter le corps des jeunes oiseaux.

Ova parire solet genu' pennis condecoratum,
Non animam : et post inde venit *divinitu'* pullis
Ipsa anima[2].

1. V. 724 sqq.
2. Varr. *De ling. latina*, V. 59, ed. O. Müller ; Diomed. I ; Priscian. VIII.

Ce que la terre a donné, le corps, elle le reprend, et ne souffre aucune perte.

Terraque corpus
Quæ dedit ipsa capit neque dispendi facit hilum[1].

Il y a encore un fragment du premier livre des *Annales* dont M. Vahlen, d'accord en cela avec Columna, retrouve la trace dans le passage de Lucrèce et que, par cette raison, il place non loin des autres, le rapportant de même au début du poëme, où il est en effet naturel qu'Ennius se soit permis cette annonce orgueilleuse de la gloire éclatante assurée, au loin, à ses vers chez les peuples de la terre :

Latos *per* populos terrasque poemata nostra
Clara cluebunt[2].

Quelque chose de ces paroles mêmes a passé dans les beaux vers où Lucrèce couronne d'un laurier éternel, d'un éclat qui éblouit sans fin les nations de l'Italie, le grand initiateur de la poésie latine :

Ennius ut noster cecinit qui primus amœno
Detulit ex Helicone perenni fronde coronam,
Per gentes Italas hominum quæ *clara clueret.*

Faut-il croire qu'après tant de développements Ennius avait encore allongé sa préface poétique d'une nouvelle invocation, non plus cette fois aux Muses, mais aux dieux auteurs et protecteurs des Romains, à Vénus, à Minerve, à Mars, à Romulus? Faut-il, en conséquence, rapprocher et grouper, pour en former cette invocation, tous les vers ou fragments de vers des *Annales* qui semblent s'adresser à ces divinités? Merula l'a fait, mais d'après Calpurnius Pison, et il est presque inutile de dire qu'il n'a pas été suivi en cela par M. Vahlen.

Remarquons qu'Ennius dont, même sans cette addition, le début était encore bien long, ne s'est point piqué, tout imitateur d'Homère qu'il était, de reproduire la simplicité, la rapidité des débuts homériques. Il n'a pas cru devoir, non

1. Varr. *ibid.* V, 60, 111; IX, 54.—2. Prob. *Institut. gramm.* I.

plus, comme le chantre de l'Iliade et de l'Odyssée, se jeter d'abord au milieu de son sujet, pour revenir ensuite, par des récits rétroactifs, sur les faits antérieurs. Ennius était, avec plus de génie poétique, ce qu'avait été Névius, un poëte annaliste ; comme son devancier, comme leurs contemporains, les rédacteurs d'annales, pères de l'histoire romaine, il devait suivre l'ordre des temps et remonter jusqu'au point de départ commun, la fable consacrée de l'origine troyenne de Rome, la légende d'Énée et de Romulus.

Peut-être avons-nous le vers même qui marquait, dans les *Annales*, ce point de départ :

Quand succomba le vieux Priam sous le Mars pélasgique.

Quum veter occubuit Priamus sub Marte Pelasgo[1].

Dans d'autres vers, d'autres hémistiches, dans certains témoignages, on croit distinguer la trace de ce qui est raconté et annoncé dans l'*Énéide*, les voyages d'Énée, son arrivée et son établissement en Italie, les destinées de sa race, mais avec quelques différences : rien n'y a trait au séjour d'Énée à Carthage, près de Didon ; il ne s'y trouve nulle mention de cette suite de rois Albains, issus d'Énée, que Virgile, dit-on[2], avait voulu prendre pour sujet de ses premiers vers, qu'il se contenta de rappeler par une rapide et élégante énumération dans son grand poëme[3] et par lesquels, de concert avec Tite-Live[4], il nous conduit jusqu'à Romulus. On arrivait à Romulus plus directement, plus rapidement chez Ennius qui, comme Névius, faisait d'Ilia, cette vestale séduite par le dieu Mars, cette mère du fondateur de Rome, la fille même d'Énée. Nous le savons par Servius[5]; mais, comme le remarque M. Vahlen, cela ressort de fragments même d'Ennius[6] qui seront rappelés

1. Priscian. III.
2. Donat. *Vit. Virgil.* VIII; Serv. in *Bucol.* VI, 3. Cf. Propert. *Eleg.* III, III. 8.
3. *Æn.* VI, 760; cf. I, 271 sqq. — 4. *Hist.* I, 3.
5. In *Æn.* I, 273 ; VI, 778.
6. Fragm. XXXIV, XXXVI, XXXIX dans le recueil de M. Vahlen.

tout à l'heure; dans l'un, Ilia traite de sœur la fille d'une Eurydice que certaines traditions[1] donnent pour femme à Énée; dans d'autres, elle invoque comme la mère de son père, *genetrix patri' nostri*, Vénus qui, elle-même, l'appelle sa petite-fille, *dia nepos*.

Rien de plus national chez les Romains que l'aventure d'Ilia, qui les rattachait par leur fondateur au dieu Mars; rien de plus célébré par leurs poëtes. Virgile y est revenu par deux fois, dans des discours prophétiques prêtés à Jupiter et à Anchise[2]; Tibulle l'a fait prédire par la Sibylle[3]; Ovide s'est complu à la raconter en plus d'un passage de ses *Fastes*[4]. On se souvient du trait d'Horace[5] sur l'humeur trop conjugale du second époux d'Ilia, qui, chez lui, est le Tibre même, et chez Ovide[6], seulement l'Anio. Tous ces tableaux, toutes ces allusions se rapportaient non-seulement à la tradition reçue, mais au récit où Ennius l'avait le premier mise en œuvre, sans doute avec une gravité tout homérique, à laquelle Virgile seul n'était point infidèle, et que les autres, frappés davantage du côté folâtre de l'aventure, altèrent un peu par les grâces mêmes de leur poésie. Nous avons du récit d'Ennius un passage de quelque étendue, où Ilia raconte à sa sœur, la fille d'Eurydice, un songe qui contient l'annonce de sa destinée. L'auteur du traité De la Divination[7] nous a conservé ce songe, dans son texte même, parmi beaucoup d'autres, fictions des poëtes ou visions réelles, que cite Quintus en faveur de la science qui prétend, par diverses voies, atteindre à la connaissance de l'avenir. Il ne se trouve là que pour le besoin de l'argumentation philosophique; mais la critique littéraire est heureuse de pouvoir y admirer, sous une forme antique et rude, un des plus beaux songes qu'ait racontés la poésie.

Les songes sont de leur nature incohérents et obscurs.

1. Pausan. X, 26. — 2. *Æn.* I, 273 ; VI, 777. — 3. *Eleg.* II, v, 53.
4. *Fast.* II, 383 ; III, I. Cf. *Trist.* II, 259 sqq. Voyez encore Stat. *Silv.* I, II, 242, etc.
5. *Od.* I, II, 13 sqq. — 6. *Amor.*, III, VI, 45 sqq.
7. Cic. *De Divin.* I, 20.

Mais quand l'art imite cette incohérence et cette obscurité, il y marque certains rapports avec le passé ou avec l'avenir, une certaine suite significative, qui ne doit être ni trop apparente, on verrait trop la main du poëte, ni trop absente, l'intérêt ferait défaut : on aurait ce qu'Horace[1] appelle de vaines images, *vanæ species*, des songes de malade, *ægri somnia*. Les Grecs sont des modèles en cela comme en tout. Dans leur tragédie, que conduit la fatalité, se manifestant par la présence et l'intervention des dieux, par des apparitions, des oracles, des présages, enfin des songes, les songes abondent. Or ils offrent toujours, sous leurs voiles confus et ténébreux, cette demi-clarté, à la lueur effrayante, que l'art doit ajouter discrètement à la nature. Telles sont chez Eschyle, chez Sophocle, chez Euripide, ces visions d'Atossa[2], de Clytemnestre[3], d'Iphigénie[4], auxquelles ne peuvent que s'égaler, pour la vérité et l'effet tragique, celles que M. de Châteaubriand a si ingénieusement rapprochées et commentées[5], le songe d'Énée[6], et le songe d'Athalie[7]. Ajoutons à cette galerie le songe d'Ilia, où Ennius s'est montré le digne élève des Grecs, le digne précurseur de Virgile. « C'est une fiction, dit fort bien Cicéron, et on y reconnaît cependant le caractère des songes. » *Hæc, etiam si ficta sunt a poeta, non absunt tamen a consuetudine somniorum.* Il en a, en effet, le désordre, le mystère, l'émotion haletante ; il offre en même temps un sens frappant, mais pas plus indiqué qu'il ne faut. Ilia y est avertie de ce qui l'attend, assez pour que le lecteur saisisse le rapport entre l'annonce et l'événement, pas assez pour que la vestale comprenne entièrement et que sa pudeur soit profanée d'avance par une vue trop distincte de l'avenir. Cette réserve est pleine de charme et d'art, d'un art dont Ovide, dans le même sujet, avec toute son élégance et ses grâces, est bien loin, lui qui appelle, justement à bien des égards, le vieux poëte *arte rudis*.

1. *De arte poet.* 7. — 2. *Pers.* v. 185, édit. de Boissonade.
3. *Choeph.* v. 518. *Electr.* v. 414. — 4. *Iphigen. Tauric.* v. 42.
5. *Génie du christianisme*, l. V, c. II. — 6. *Æn.* II, 268.
7. *Athalie.* Act. II, sc. 5.

Quand sa vieille compagne, réveillée à ses cris, est accourue, toute tremblante, une lampe à la main, Ilia lui dit, avec larmes et dans l'effroi d'un songe : O fille de cette Eurydice, que mon père a aimée, la force, la vie abandonnent en ce moment tout mon corps. Il me semblait tout à l'heure qu'un homme, beau de visage, m'entraînait parmi d'agréables saules, sur un rivage et dans des lieux inconnus : puis, je croyais, ô ma sœur, m'en revenir seule, à pas lents, et te chercher, et ne pouvoir retrouver mes esprits ni ma route, car nul sentier ne s'offrait à mes pas. Alors, j'entends mon père qui s'adresse à moi et me dit : « O ma fille, il te faut d'abord supporter bien des peines ; mais du fleuve renaîtra ta fortune. » A ces mots, ma sœur, il me quitte tout à coup, et sans se laisser voir à mes regards, comme le souhaitait mon cœur, tandis que, tout en larmes, je tends les mains vers l'azur du ciel et l'appelle d'une voix tendre et caressante. C'est en ce moment que hors de moi, le cœur palpitant, le sommeil m'a abandonnée.

Excita cum tremulis anus attulit artubu' lumen,
Talia commemorat lacrumans, exterrita somno :
Eurudica prognata, pater quam noster amavit,
Vires vitaque corpu' meum nunc deserit omne.
Nam me visus homo pulcher per amœna salicta
Et ripas raptare locosque novos : ita sola
Postilla, germana soror, errare videbar,
Tardaque vestigare, et quærere te, neque posse
Corde capessere : semita nulla pedem stabilibat.
Exin compellare pater me voce videtur
His verbis : « O gnata, tibi sunt ante ferendæ
Ærumnæ, post ex fluvio fortuna resistet. »
Hæc effatu' pater, germana, repente recessit,
Nec se dedit in conspectum corde cupitus,
Quamquam multa manus ad cœli cærula templa
Tendebam lacrumans et blanda voce vocabam.
Vix ægro cum corde meo me somnu' reliquit.

On aimerait pouvoir continuer autrement que par la suite apparente de quelques fragments : de celui où la malheureuse Ilia s'adresse pathétiquement au Tibre dans les saintes eaux duquel elle va être précipitée par ordre du tyran d'Albe, Amulius[1] :

Te que, pater Tiberine, tuo cum flumine sancto[2];

1. Le frère d'Ilia peut-être, dans la tradition suivie par Ennius, selon une conjecture que rapporte M. Vahlen, *Quæst. Ennian.* p. XXXI.
2. Macrob. *Saturn.* VI. I. Cf. Serv. in *Æn.* VIII, 72; Porphyr. in Hor. *Od.* I, II, 18.

de ceux où, réclamant les droits de la parenté, elle appelle à son aide la déesse née des flots amers, à qui son père a dû le jour :

> Te, sale nata, precor, Venu', te genetrix patri' nostri,
> Ut me de cœlo visas cognata parumper[1];

où Vénus, déplorant ses cruelles épreuves, la rassure au moins sur le sort de ses jeunes enfants :

> Ilia dia nepos quas ærumnas tetulisti[2];
> Cetera quos peperisti
> Ne cures[3].

Ici, M. Vahlen place un conseil des dieux que d'autres ont préféré reporter à la fin du livre. Quelque disposition qu'on adopte, le sujet de la délibération reste le même; il s'agit ou de décider dès sa naissance, ou d'accomplir après sa mort, l'apothéose du fondateur de Rome. La grande scène introduite par Ennius nous est en quelque sorte rendue, quelquefois avec les expressions mêmes du vieux poëte, par ses successeurs du siècle d'Auguste.

Chez Ovide, dans ses *Métamorphoses*[4], Mars somme Jupiter de tenir la parole qu'il lui a donnée d'élever Romulus aux honneurs du ciel :

Tu m'as dit autrefois, dans l'assemblée des dieux, car je m'en souviens et je conserve gravées dans ma mémoire tes saintes paroles : *Il sera le seul que tu élèveras aux célestes demeures*. Tu l'as dit, Jupiter : que ta parole s'accomplisse.

> Tu mihi concilio quondam præsente deorum,
> Nam memoro, memorique animo pia verba notavi,
> *Unus erit quem tu tolles in sidera cœli*,
> Dixisti : rata sit verborum summa tuorum.

Dans les *Fastes*[5], même rappel de la promesse de Jupiter, et en des termes à peu près pareils :

> *Unus erit quem tu tolles in cærula cœli*,
> Tu mihi dixisti : sint rata dicta Jovis.

1. Non. v. *Parumper*. — 2. Festus; Charisius; Non. v. *Nepos*.
3. Serv. in *Æn.* IX, 656. — 4. XIV, 805 sqq. — 5. II, 487.

Or ces termes, nous le savons par une citation plus ancienne que l'allusion d'Ovide, par une citation de Varron[1], sont précisément ceux qu'Ennius avait prêtés à Jupiter, et cela, comme le conjecture avec une grande vraisemblance M. Vahlen, dans une assemblée de l'Olympe antérieure à celle où Mars s'en autorise et les rappelle.

Quand, dans une des plus belles odes d'Horace[2], Junon charme l'assemblée des dieux en sacrifiant à Mars, qui vient de réclamer l'apothéose de Romulus, ses longs ressentiments, à cette condition toutefois que Rome, par piété, ne rétablira point Troie à jamais détruite; et même, quand, dans l'*Énéide*[3], Junon, se soumettant enfin aux ordres formels de Jupiter, stipule aussi pour condition de son consentement à la victoire, à l'établissement, à l'apothéose d'Énée, la dispersion, la disparition des Troyens dans le peuple latin, dont ils prendront le nom, on peut croire qu'il y a encore là un souvenir de la scène d'Ennius, et que ce n'est pas sans raison que M. Vahlen, comme d'autres éditeurs d'Ennius, y a rapporté ce vers qui donne la parole à Junon :

Respondit Juno Saturnia sancta dearum[4].

Ajoutons que c'est aussi par une conjecture assez vraisemblable qu'ont trouvé place ici, avec quelques détails sur la salle du conseil, à ce qu'il semble, *cœnacula maxima cœli*[5].... (*tectis*) *bipatentibus*[6]... ces vers de caractère technique, qui sont comme l'appel nominal des douze grands dieux :

Juno, Vesta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi', Neptunus, Vulcanus, Apollo[7].

Nous le savons par Servius[8], les traits dont Ennius avait peint l'enfance merveilleuse des fils d'Ilia ont passé, non

1. *De ling. latina*, VII, 6, ed. O. Müller. — 2. III, III, 16 sqq.
3. XII, 791 sqq. — 4. Serv. in *Æn.* IV, 576, etc.
5. Tertullian. *Adv. Valent.* c. VII ; Schol. Veron. in *Æn.* XI.
6. Serv. in *Æn.* X, 5.
7. Apul. *De Deo Socratis*, c. II ; Martian. Capell. I.
8. In *Æn.* VIII, 630.

certainement sans gagner beaucoup à être ainsi transplantés, des *Annales* dans l'*Énéide*. Supposons donc, pour un moment, que c'est, non pas l'art de Vulcain forgeant le bouclier d'Énée, mais l'art d'Ennius, qui est célébré dans ce passage de Virgile :

Il avait représenté, couchée dans l'antre de Mars, parmi de vertes broussailles, une louve nouvellement mère : à ses mamelles pendaient deux enfants jumeaux qui semblaient se jouer, suçant sans effroi leur nourrice ; elle, inclinant vers eux la tête, les flattait tour à tour, et, de sa langue, façonnait leurs membres.

Fecerat et viridi fetam Mavortis in antro
Procubuisse lupam ; geminos huic ubera circum
Ludere pendentes pueros, et lambere matrem
Impavidos ; illam tereti cervice reflexam
Mulcere alternos, et corpora fingere lingua [1].

Quelques fragments sans grande valeur nous font passer rapidement de cette peinture, dans laquelle, à travers la pureté et l'élégance virgiliennes, il faut deviner les rudes touches du vieux poëte, à une autre tout entière de sa main. On y retrouve les deux frères arrivés à l'âge d'homme, comme au rang suprême, et prenant ensemble les auspices pour décider qui nommera, qui gouvernera la ville qu'ils ont fondée. C'est encore Cicéron, grand titre d'honneur ! qui nous l'a conservée dans un autre passage de son traité de la Divination[2], où il l'a citée pour établir l'antiquité de l'art augural. Elle était digne de se graver dans la mémoire d'un augure par une gravité sacerdotale à laquelle ajoutent encore l'emploi hardi de certains termes sacramentels[3] et même les rudesses, les raideurs des formes archaïques; dans la mémoire d'un Romain, par le sentiment profond de la grandeur consacrée des origines de Rome.

1. Cf. Cic. *De suo Consulatu; de Divinat.* I, 11-13; Ovid. *Fast.* II, 417.
2. I, 48.
3. *Auspicium auguriumque, servare avem, avis pulcher, præpes.* Voyez, sur l'acception augurale de ce dernier mot, Aulu-Gelle, *Noct. att.* VI, 6.

Tous deux, également épris du trône, s'occupent à la fois du soin de décider leur querelle par les auspices. Ici se place Rémus attentif au vol des oiseaux ; et là, sur le haut Aventin, le beau Romulus attend aussi leur passage. Il s'agissait de savoir si la ville nouvelle s'appellerait Rome ou Remora, qui des deux frères y commanderait, et tout le peuple était dans l'attente. Quand le consul va donner le signal de la course, tous les regards se portent avidement vers la barrière colorée d'où s'élanceront les chars. Ainsi ce peuple attendait immobile qui vaincrait dans cette grande lutte et qui serait son roi. Cependant le pâle soleil de la nuit s'est retiré dans les ténèbres; l'aube a lancé ses rayons dans le ciel éclairé : alors on voit venir de loin, volant à gauche et d'un vol propice, une troupe d'oiseaux, et, en même temps, le soleil se lève. Ils approchent, et, sur le ciel, se distinguent trois fois quatre oiseaux, troupe sacrée, volant à tire-d'aile dans une direction favorable. Romulus comprend que la première place lui appartient, et que les auspices lui donnent le trône.

Curantes magna cum cura, tum[1] cupientes
Regni, dant operam simul auspicio augurioque.
....[2] Remus auspicio se devovet atque secundam
Solus avem servat. At Romulu' pulcher in alto
Quærit Aventino, servat genus altivolantum.
Certabant urbem Romam Remoram[3] ne vocarent.
Omnibu'[4] cura viris uter esset induperator.
Expectant veluti, consul cum mittere signum
Volt, omnes avidi spectant ad carceris oras,
Quam[5] mox emittat pictis e faucibu' currus :
Sic expectabat populus atque ora tenebat
Rebus, utri magni victoria sit data regni.
Interea sol albu'[6] recessit in infera noctis.
Exin candida se radiis dedit icta foras lux;

1. D'autres *concupientes*.
2. D'autres *Hinc Remus*. M. Vahlen conserve la lacune et, dans ses *Quæstiones Ennianæ*, p. XXXVI, s'applique à la remplir en suppléant au silence du texte, tel que nous l'avons, sur le poste occupé par Rémus. Ce poste était l'Aventin, selon les traditions ordinaires qu'Ennius contredit, y plaçant Romulus.
3. D'autres *Remam*. — 4. D'autres *omnis*. — 5. D'autres *qua*.
6. La Lune, selon l'interprétation de Merula, qu'adopte M. Vahlen et qu'appuie cet autre vers des *Annales*, conservé par Priscien :

Interea fugit albu'jubar Hyperioni' cursum.

Niebuhr, qui a entendu *sol albus* du soleil, fait attendre l'augure tout un jour et toute une nuit.

Et simul ex alto longe pulcherruma præpes
Læva volavit avis : simul aureus exoritur sol.
Cedunt de cœlo ter quattuor corpora sancta
Avium, præpetibus sese pulcrisque locis dant.
Conspicit inde sibi data Romulus esse priora,
Auspicio regni stabilita scamna solumque.

A la suite de ce passage il n'est peut-être pas téméraire de placer, comme fait Merula, des vers que M. Vahlen renvoie aux *Fragmenta incertæ sedis*[1]. Ils donnent de ce style prosaïque, qui alterne chez Ennius avec de poétiques expressions, la date de l'événement, date, il est vrai, que Varron, en citant le passage[2], déclare fausse et que Niebuhr, par d'ingénieux et savants culculs, s'est efforcé de ramener aux données ordinaires de la chronologie.

Voilà sept cents ans, plus ou moins, que par l'auguste autorité des auspices fut fondée l'illustre Rome.

Septingenti sunt paulo plus aut minus anni,
Augusto augurio postquam inclita condita Roma est.

Franchissons de nouveau un grand intervalle rempli primitivement, dans le premier livre des *Annales* comme dans l'histoire, par les événements du règne de Romulus, mais dans les fragments de ce livre, tels que les a réduits à leur juste mesure la critique de M. Vahlen, par quelques vers seulement. Passons sur ces vers dont on n'aperçoit pas, dont on ne soupçonne pas sans intérêt l'occasion, soit le meurtre de Rémus, soit l'enlèvement des Sabines et la guerre contre les Sabins, soit les efforts d'Hersilie pour réconcilier les deux chefs et les deux peuples, soit les jeux donnés pour célébrer l'érection du temple de Jupiter Férétrien. Négligeons les remarques auxquelles ils pourraient prêter par l'emploi curieux de certaines formes de langage, de certaines figures de style, par exemple du redoublement

1. N° XLII. Voyez ce qu'il dit à ce sujet dans ses *Quæstiones Ennianæ*, p. XXX.
2. *De re rustic.* III, I. Cf. Sueton. *Vit. Aug.* VII.

des consonnances, comme dans ce vers sur l'apparition des Sabines éplorées entre leurs époux et leurs frères :

Mœrentes, flentes, lacrimantes, commiserantes[1];

par exemple de l'allitération, cette grâce un peu grossière de l'antique poésie, fort prodiguée par Ennius, et dont il n'a jamais peut-être usé plus étrangement que dans cette apostrophe à Tatius :

O Tite, tute, Tati, tibi tanta, turanne, tulisti[2]?

Transportons-nous, pour clore enfin notre analyse, à ce qui achevait, avec ce premier livre, ce qu'on pourrait appeler l'épopée de Romulus.

Dans la description de la tempête où avait, racontait-on, disparu le premier roi de Rome, se trouvait peut-être cette expression, *porta cœli*[3], traduite d'Homère[4], transmise à Virgile :

Quem super ingens
Porta tonat cœli[5];

et dont la filiation généalogique charmait, a dit malignement Sénèque[6], la curiosité futile des grammairiens.

Puis venaient les regrets donnés par les Romains à leur roi, regrets éloquents que nous fait connaître une de ces citations de Cicéron, si précieuses pour la gloire d'Ennius :

Leurs cœurs sont pleins de regret; ils se disent entre eux : O Romulus, Romulus, quel défenseur les dieux nous avaient donné en toi! O sang des dieux, père, auteur de la patrie, c'est toi qui nous as produits à la lumière du jour.

Pectora....[7] tenet desiderium, simul inter

1. D'autres *ac miserantes*. Diomed. II; Charis. IV ; Donat. *De specie schematum*, XIII. Le vers est un peu différemment rapporté dans la *Rhet. ad Herenn.* IV, 12 : *Flentes, plorantes, lacrimantes, obtestantes*. Le tout est donné en deux vers dans l'édition de M. Spangelberg, ce qui prête à Ennius un singulier abus de l'ὁμοιόπτωτον.
2. *Rhet. ad Herenn.* IV, 12 ; Priscian. XII ; Charis. IV ; Isid. *Orig.* I, 35, etc.
3. *Gramm. anonym.* Voyez. Columna. — 4. *Iliad.* VIII, 393.
5. *Georg.* III, 260. — 6. *Epist.* CVIII.
7. La lacune laissée ici par M. Vahlen est remplie, dans le manu-

Sese sic memorant : O Romule, Romule die,
Qualem te patriæ custodem di genuerunt!
O pater, o genitor, o sanguen dis oriundum,
Tu produxisti nos intra luminis oras [1].

Enfin, Julius Proculus consolait ce peuple affligé en lui affirmant que son roi, admis dans le ciel, partageait l'existence divine des immortels auteurs de sa naissance, et peut-être en adorant avant tous Romulus divinisé sous le nom de Quirinus, comme sa femme Hersilie sous le nom d'Hora.

Romulus in cœlo cum dis genitalibus ævum
Degit [2]

.... Quirine pater, veneror Horamque Quirini [3].

Ainsi se terminait ce premier livre des *Annales*, le plus épique de tous, parce qu'il était le plus rempli de fabuleuses merveilles. Dans un troisième article, je rechercherai, à l'aide surtout du recueil de M. Vahlen, selon quelles proportions l'histoire se mêlait à la fable dans les livres suivants; comment s'y distribuait la matière historique, toujours croissante, qui s'offrait au poëte disciple d'Homère; comment il lui avait appliqué les procédés de composition de l'épopée homérique.

IV

Le merveilleux épique placé par la croyance populaire elle-même au début de la chronique d'Ennius, dans le récit du règne de Romulus, on l'a vu, dans celui du règne de Numa, à qui, selon les paroles du poëte, se faisait entendre la douce voix d'Égérie,

scrit du *De Republica*, par *diu*, que n'admet pas la mesure du vers, et, d'une seconde main, *dia*. D'autres ont lu *dura*, *fida*.

1. Cic. *de Republ*, I, 41 ; Lactant. *Inst. div.* I, 15 ; Priscian. VI.
2. Cic. *Tusc.* I, 12 ; Serv. in *Æn.* VI, 764.
3. Non. II. Cf. Ovid. *Metam.* XIV, 820 sqq ; A. Gell. *Noct. att.* XIII, 22.

Olli respondet suavis sonus Egeriaï [1].

devait s'en effacer progressivement devant les réalités de l'histoire. Il y reparaissait, je pense, de temps à autre, comme pour mémoire, par déférence pour les habitudes de l'épopée, et vers la fin sans doute en disparaissait complétement. Quelques fragments, quelques témoignages permettent de constater dans l'œuvre d'Ennius ses rares réapparitions.

Il y en avait une en pleine histoire, dans le VIe livre où était racontée la guerre de Pyrrhus. Un vers transcrit de ce livre par Macrobe [2] y faisait intervenir Jupiter, par des expressions empruntées d'Homère et qu'a renouvelées Virgile [3] :

Tum cum corde suo divum pater atque hominum rex
Effatur.

C'était, je m'imagine, une sorte de réminiscence épique, assez semblable à celle de Pétrarque, dans son *Africa*, lorsqu'au VIIe livre, après un long oubli du merveilleux, il fait tout à coup assister Mars à la bataille de Zama :

Ex æthere Mavors
Miratur tales terris superesse magistros
Militiæ.

Deux indications de Servius [4] qu'on peut rapporter l'une et l'autre, avec M. Vahlen, au VIIIe livre, celui où Ennius traitait le sujet contemporain de la seconde guerre punique, nous révèlent encore le retour momentané parmi des événements si récents, si présents, du merveilleux épique. Selon le scoliaste de Virgile, dans les *Annales*, comme plus tard dans l'*Énéide*, Jupiter promettait aux Romains la ruine de Carthage et Junon elle-même leur devenait favorable. C'est ce qu'exprime ce vers tiré par M. Vahlen, avec grande vraisemblance, de la prose de Servius :

Romanis Juno cœpit placata favere.

1. Varr. *de Ling. Lat.* ex II *Ann.* — 2. *Saturn.* VI, I.
3. *Æn.* X. 250. — 4. In *Æn.* I, 20, 281.

Avec ces indications de Servius s'accordent, dans la poétique analyse donnée des *Annales* par Properce, lorsqu'il interdit à sa muse folâtre les graves sujets de l'histoire, des vers où il fait chanter à Ennius le désastre de Cannes, les dieux fléchis et changés par de pieuses prières, les Lares, protecteurs de Rome, chassant, loin de ce saint domicile, Annibal :

Pugnamque sinistram
Cannensem, et versos ad pia vota deos,
Annibalemque Lares Romana sede fugantes[1].

Ennius en acceptant, et du sentiment public et du langage officiel de la religieuse Rome, cette intervention divine admise plus tard non-seulement par la poésie, mais même par l'histoire[2], l'avait sans doute marquée plus discrètement que, depuis, Silius Italicus, lorsque par un procédé puérilement artificiel, faisant mouvoir dans des récits presque traduits de Polybe et de Tite-Live les machines poétiques d'Homère et de Virgile, il représenta, entre autres inventions de ce genre, Vénus commandant aux amours d'amollir, dans les délices de Capoue, l'armée carthaginoise[3]. Un poëte annaliste, composant en présence d'événements auxquels lui-même, comme soldat de Rome, avait mis la main, était naturellement garanti de pareilles erreurs de goût. Ennius l'était en outre par une élévation de génie qui faisait de lui, malgré la différence des genres, un vrai disciple de la grande épopée grecque, et comme il avait la confiance de le dire et invitait à le répéter, un second Homère. Le merveilleux des *Annales*, naturellement bien plus restreint, bien plus sobre que celui d'une Iliade, d'une Odyssée, devait garder quelque chose de sa grandeur, et même, selon l'occasion, de sa grâce. Virgile, quand il a peint dans des vers, retenus par toutes les mémoires, le sourire dont Jupiter rassérène le ciel et les tempêtes, n'a guère effacé le vieux poëte, personnifiant ces tempêtes, auxquelles une des plus anciennes inscriptions latines nous

1. *Eleg.* III, III, 9. — 2. Flor. II, 6; Plutarch. *Vit. Fab. Max.* XVIII.
3. Voyez plus haut, p. 23, et, dans notre tome I, p. 210.

apprend qu'un Scipion avait, assez peu d'années auparavant, élevé un temple, *dedit tempestatibus ædem merito*[1]; les personnifiant, dis-je, comme l'y autorisait le culte public et les faisant sourire elles-mêmes avec Jupiter :

> Jupiter hic risit, tempestatesque serenæ
> Riserunt omnes risu Jovis omnipotentis[2].

On est autorisé à croire que le poëte philosophe, lointain prédécesseur de Lucrèce par son poëme d'*Epicharme*, avait dans son œuvre épique, comme quelquefois dans ses tragédies, donné à la fable un tour philosophique. Ici je suis heureux de pouvoir ajouter aux fragments définitivement rassemblés dans le recueil de M. Vahlen quelques mots d'Ennius qui montrent de quel ton, en souvenir d'Homère et des notions de la philosophie, il parlait de Jupiter, de ce signe de sa tête, par lequel s'opérait, disait-il, le partage des destinées. Ils ont été cités par Cicéron au début, assez récemment découvert[3], de son traité du Destin, *de Fato :*

> Fatum esse nutum Jovis o. m., placitumque deorum immortalium fides est philosophorum et vulgi communis.... *quæ fata*, Ennius inquit, *deum rex nutu partitur suo....*

Aux retours, probablement assez clair-semés du merveilleux épique dans des récits de choses appartenant à l'histoire, correspondaient, de temps à autre, quelques suppléments d'invocation comme chez Homère[4], comme chez Virgile[5]. Tel était ce début du Xe livre, resté, malgré

1. Voy. en dernier lieu, *Corpus inscript. Lat.* Berolin. 1862, Fr. Ritschl, p. 63, tab. XXXVIII; Th. Mommsen, p. 18. Cf. Ovid. *Fast.* VI. 193 :

> Te quoque, Tempestas, meritam delubra fatemur,
> Quum pæne est Corsis obruta classis aquis.

2. Serv. in *Æn.* I, 254.
3. Par M. Ferucci, professeur à l'Université de Pise, sur un manuscrit palimpseste. Il a été l'objet d'une communication faite par M. J. V. Le Clerc à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 10 février 1854. Voyez le *Journal général de l'Instruction publique*, Bulletin des sociétés savantes, n° du 18 février 1854, p. 19.
4. *Iliad*, II, 484. — 5. *Æn.* VII, 37, 641.

l'appel à la Muse, assez prosaïque, et, par cela même, propre à marquer le passage de l'épopée à l'histoire :

Poursuis, Muse, et chante ce qu'a fait chacun des généraux romains dans la guerre contre le roi Philippe.

Insece, Musa, manu Romanorum induperator
Quod quisque in bello gessit cum rege Philippo[1].

Le passage, dans cette grande composition, de l'épopée à l'histoire, et de l'histoire elle-même à la chronique contemporaine, se marque encore, d'une manière curieuse, par l'inégale distribution de l'œuvre entre ces trois différents sujets que s'est proposés à la fois le poëte. A l'épopée appartenait le Ier livre, rempli tout entier par les origines fabuleuses de Rome et le règne de Romulus; à un mélange de fables consacrées et de réalités historiques le IIe et le IIIe, où se succédaient les six autres rois de Rome. Le IVe, le Ve, le VIe et le VIIe conduisaient assez rapidement le poëte de l'établissement du régime républicain jusqu'à la fin de la première guerre punique. Dans le VIIIe, dans le IXe commençaient à être racontées des choses dont le poëte pouvait avoir une connaissance directe et personnelle; la seconde guerre punique, où il avait servi, y était comprise tout entière. C'est le sentiment de M. Vahlen, d'accord à cet égard avec les conjectures et les calculs de ses prédécesseurs, desquels il diffère sur quelques points de peu d'importance. Les faits plus voisins, plus connus, avaient dû recevoir plus de développements, et les livres, de quelque manière que ces faits y fussent répartis, on ne s'entend pas là-dessus, répondre à un moindre nombre d'années, vingt-sept environ. Dès lors il devenait plus difficile à Ennius de concilier ses deux caractères de poëte épique et d'historien; le premier commençait à faire place à l'autre, et même le moment n'était pas éloigné où l'histoire prendrait quelque chose de la prolixité complaisante des mémoires. Et, en effet, le Xe livre, consacré à la guerre contre le roi de Macédoine, Philippe, ne comprenait plus

1. A. Gell. *Noct. att.* XVIII, 9.

guère que trois années; le XIe, qui exposait les suites de cette guerre, le prétendu affranchissement de la Grèce par T. Quinctius Flamininus, le consulat de Caton et son expédition en Espagne, pas davantage. La matière se serait resserrée dans le XIIe livre à la mesure de deux années, s'il avait contenu les guerres de Grèce contre Nabis et contre les Étoliens, selon la conjecture de Merula, assez gratuite d'ailleurs, comme on le voit par l'insuffisance du seul fragment que conserve de ce livre M. Vahlen. On arrivait à de véritables *annales*, selon l'acception propre du mot, dans les trois livres suivants, qui retraçant, le XIIIe et le XIVe la guerre contre Antiochus, le XVe la guerre d'Étolie et le siége d'Ambracie, correspondaient chacun à peu près à une année de l'histoire contemporaine. Ennius qui, dans son XIe livre, avait élevé Caton jusqu'au ciel, c'est l'expression de Cicéron[1], servait de même, dans le XVe, la gloire d'un autre de ses généraux, M. Fulvius Nobilior, qu'il avait suivi en Étolie, moins du reste comme soldat que comme poëte, comme historiographe, et qui le paya dignement, par le titre de citoyen romain, de ses louanges, liées, dit encore Cicéron, à celles de Rome. Ici, cela est probable, devait se terminer l'œuvre d'Ennius; mais il y ajouta plus d'un supplément, et d'abord, nous le savons par Pline l'Ancien[2], un XVIe livre écrit principalement en l'honneur de Titus ou plutôt Lucius Cécilius Denter et de son frère. Ce détail nous fait comprendre combien un tel poëme, au cadre indéfini, s'élargissant, se resserrant à volonté, était loin de l'unité épique. La matière lui était fournie, plus ou moins abondante et riche, plus ou moins heureuse, par le cours même des événements qu'amenaient les années, et il semblait ne devoir rencontrer son terme, son dénoûment que dans la fin même de la vie ou de la faculté poétique de son auteur. Ennius avait soixante-sept ans, nous dit Aulu-Gelle[3], citant Varron, lorsqu'il écrivit, après un XVIIe livre dont il reste et sur lequel on sait peu de chose, un XVIIIe où il chanta, avec un redoublement de

1. *Pro Arch.* IX. — 2. *Hist. nat.* VI, 29. — 3. *Noct. att.* XVII, 21.

verve, on peut le conclure de quelques beaux vers qui s'en sont conservés, la guerre d'Istrie. Là, comme au début, comme dans quelques passages du long poëme, il intervenait lyriquement, par un prologue ou un épilogue, on ne sait, dans son œuvre épique. Il se vantait d'une illustre origine et se disait descendre de ce Messape, que devait depuis rappeler Virgile [1]; il célébrait la glorieuse adoption qui de l'homme de Rudies avait fait un citoyen romain :

Nos sumu' Romani, qui fuvimus ante Rudini [2];

il se comparait au coursier généreux, souvent vainqueur dans la carrière olympique, et qui maintenant, consumé de vieillesse, se repose.

Sicut fortis equus, spatio qui sæpe supremo
Vicit Olympia, nunc senio confectu' quiescit [3].

Voilà donc deux caractères généraux qui apparaissent dans ces fragments, trop rares, de la grande œuvre d'Ennius : partage entre l'épopée et l'histoire, partage inégal, où l'histoire ne tarde pas à dominer; mélange du ton épique et de certains mouvements lyriques bien naturels chez un poëte, mêlé à ce qu'il raconte comme témoin et quelquefois même comme acteur.

De cette situation du poëte, concourant avec la noblesse de son âme et l'élévation de son génie, ont dû résulter dans son œuvre divers caractères encore, dont le principal me paraît être un sentiment très-vif de la grandeur morale et politique de Rome, des grandes choses exécutées par elle, du mérite et de la gloire des grands hommes qui lui ont servi d'instruments. De là des traits bien propres à nous faire regretter cette espèce de portrait, tracé d'après nature, de Rome au temps de ses vertus publiques.

Le plus caractérisque est certainement le vers admirable où Ennius rapporte l'établissement et le maintien de ce qu'il appelle *res Romana*, de la puissance, de la grandeur

1. *Æn.* VII, 691, Serv. — 2. Cic. *de Orat.* III, 42.
3. Cic. *de Senect.* V.

de Rome, à deux causes, ses mœurs antiques et ses grands hommes.

Moribus antiquis res stat Romana virisque[1].

On ne peut séparer ce vers cité par Cicéron du commentaire qu'il y a joint dans sa République[2] et qui en faisait si bien ressortir le sens fort et profond.

Ce vers par la vérité, comme par la précision, me semble un oracle émané du sanctuaire. Ni les hommes, en effet, si l'État n'avait eu de telles mœurs, ni les mœurs publiques, s'il ne s'était montré de tels hommes, n'auraient pu fonder ou maintenir pendant si longtemps une si vaste domination. Aussi voyait-on, avant notre siècle, la force des mœurs héréditaires appeler naturellement les hommes supérieurs, et ces hommes éminents retenir les coutumes et les institutions des aïeux....

L'auteur de cette belle traduction, M. Villemain, a complété l'éloge du vers d'Ennius, en rapprochant du passage de Cicéron ces paroles qu'il a inspirées à Montesquieu[3] :

Dans la naissance des sociétés, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution, et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques.

Quel vers encore (M. Vahlen[4] le rapproche à juste titre du précédent) que celui où il est dit de Curius, que nul ne l'a pu vaincre ni avec le fer ni avec l'or!

Quem nemo ferro potuit superare nec auro[5].

Et ces autres vraiment consacrés, et en partie répétés comme tels par Virgile[6], par Ovide[7], par Tite-Live[8], sur Fabius qui, par ses sages et courageuses lenteurs, a seul

1. L'énergie peu traduisible de ce mot *viris* se retrouve dans l'apostrophe célèbre de Virgile (*Georg.* II, 173) à l'Italie :

Salve magna parens frugum, Saturnia tellus,
Magna *virum!*

2. *De Republ.* V. I. Cf. Augustin. *de Civit. Dei*, II, 21.
3. *Grandeur et décadence des Romains*, ch. 1.
4. *Quæstiones Ennianæ*, p. LIV. — 5. Cic. *De Republ.* III, 3.
6. *Æn.* VI, 846. — 7. *Fast.* II, 240. — 8. *Hist.* XXX, 26.

rétabli la fortune de Rome ; qui ne faisait point passer de vains murmures avant le salut de l'État, et dont aussi la gloire, toujours subsistante, brille sans cesse de plus d'éclat :

Unus homo nobis cunctando restituit rem;
Non hic ponebat[1] rumores ante salutem;
Ergo postque[2] magisque viri nunc gloria claret[3].

De pareils vers, graves, austères, énergiques jusqu'à la rudesse, nous font en quelque sorte respirer l'air de la vieille Rome.

Ce qui semble encore avoir caractérisé les *Annales*, c'est une certaine gravité sentencieuse, inspirée par le spectacle que se donnait et que donnait à ses lecteurs le poëte historien. C'est ainsi qu'arrivé, dans son livre VIII, à la seconde guerre punique, un commencement de décadence dans les mœurs publiques, la prédominance croissante de la force brutale sur le droit et la raison le frappent, au moment peut-être où il va retracer les démêlés de Fabius Maximus avec Minucius Rufus, ou de Paul Émile avec Varron. De là ces moralités, au sérieux, à l'austérité desquelles ajoute encore l'emploi, remarqué par Aulu-Gelle, d'antiques formules judiciaires :

Plus de sagesse : la force décide; le bon orateur n'est plus rien : le farouche soldat est seul en honneur. Disputant non de doctes paroles, mais d'injures, on donne cours à ses haines. Ce n'est pas par les armes du droit, c'est le fer à la main qu'on demande justice, qu'on prétend régner; l'unique voie, c'est la violence.

Pellitur e medio sapientia, vi geritur res;
Spernitur orator bonus, horridu' miles amatur.
Haud doctis dictis certantes, sed maledictis
Miscent inter sese inimicitiam agitantes.
Non ex jure manum consertum, sed magi' ferro,
Rem repetunt, regnumque petunt, vadunt solida vi[4].

1. D'autres, *non ponebat enim* ; M. Vahlen, archaïquement, *nænum ponebat.*
2. D'autres, *nunc*, *magisque magisque* ; M. Vahlen, *plus.*
3. Cic. *De Off.* I, 24 ; *De Senect.* IV ; *Ad Attic.* II, 19 ; Macrob. *Sat.* VI, I, etc.
4. A. Gell. *Noct. attic.* XX, 10.

Voilà encore des vers dont se souvenait Cicéron, et il n'était pas le seul, puisqu'il y pouvait faire des allusions, entendues de tous, dans ses discours et dans sa correspondance[1]. Disons-le, en lui empruntant un tour que nous rappelions tout à l'heure, c'était là comme une annonce prophétique de ces luttes violentes de l'ambition et de la cupidité où, dans le siècle suivant, l'État devait s'abîmer, et que Lucrèce, témoin de cette ruine, a si éloquemment déplorées :

.... Les hommes ont voulu être illustres et puissants, pour que leur fortune reposât sur une base inébranlable, et qu'ils pussent achever de vivre au sein de l'opulence et du repos. Vaine pensée ! Leurs luttes pour arriver au faîte des honneurs ont rendu bien dangereuse la route de la vie; et, de ce faîte même l'envie quelquefois, comme par un coup de foudre, les précipite dédaigneusement dans le noir Tartare.... Laissez-les donc lutter vainement, s'épuisant en efforts, se couvrant d'une sueur de sang, dans l'étroit sentier de l'ambition, puisque c'est sur ces hauteurs, sur ces sommets qui dépassent tout le reste, que se rassemblent, pareils aux vapeurs de la foudre, les traits de l'envie[2].

Il y a, par avance, quelque chose de ce ton de Lucrèce dans d'autres passages où Ennius, soit en son nom, soit par la bouche de ses acteurs, d'Annibal, par exemple, traitant avec Scipion[3], moralise gravement sur les vicissitudes de la fortune :

La fortune a quelquefois fait descendre un mortel du faîte des honneurs au rang des plus vils esclaves.

.... Mortalem summum fortuna repente
Reddidit e summo regno ut famul infimus esset[4].

En un seul jour, à la guerre, bien des entreprises s'accomplissent, et aussi bien des fortunes que le sort avait élevées sont précipitées par lui. Jamais la fortune n'a suivi personne jusqu'au bout.

1. Cic. *Pro Murena*, XIV ; *Ad Attic.* III, 13.
2. Lucret. *De Nat. rer.* V, 1119 ; cf. II, 9.
3. Vahlen, *Quæst. Ennian.* p. LXVII. Cf. Tit. Liv. *Hist.* XXX, 30.
4. Non. v. *Famul* ex VIII *Ann.* (Vahlen IX). Cf. Lucret. *De Nat. rer.* III, 1048.

.... Multa dies in bello conficit unus :
Et rursus multæ fortunæ forte recumbunt.
Haudquaquam quemquam semper fortuna secuta est[1].

Ailleurs est exprimée bien éloquemment, et avec une grande hardiesse d'expression, la vanité de la gloire humaine et des efforts pour y atteindre.

Les rois, par les actes de leur règne, poursuivent des statues, des tombeaux ; ils s'épuisent en efforts pour se bâtir un nom.

Reges, per regnum, statuas sepulchraque quærunt;
Ædificant nomen; summa nituntur opum vi[2].

Comme les poëtes épiques et les historiens de l'antiquité, en cela fort épiques, Ennius aime à répéter des conversations, à reproduire des harangues. Des conversations : par exemple, au VIIe livre, le consul Servilius Geminus, faisant la guerre en Sicile contre les Carthaginois, conversait familièrement avec cet honnête, docte et agréable confident, dans lequel Ennius, dit-on[3], s'est plu à se peindre lui-même. Au VIIIe, le prudent Paul Émile disputait, la veille de la bataille de Cannes, contre le téméraire Varron. Au Xe le consul T. Quinctius Flamininus, chargé de la guerre de Macédoine, et fort préoccupé, fort inquiet du succès de cette expédition, avait un entretien, dont Cicéron nous a conservé les premiers mots[4], non pas comme le dit bien légèrement Columna, avec Ennius, ou, comme le veut Merula, avec son collègue Sextus Ælius Pœtus, lequel commandait alors en Italie, mais, selon une conjecture adoptée et rendue très-vraisemblable par M. Vahlen, avec un berger proposant au général romain de le conduire, par certains défilés, jusqu'à une hauteur qui domine le camp ennemi[5].

En second lieu, des harangues : il est resté quelque chose de celle que le VIe livre prêtait à Appius Claudius

1. Macrob. *Sat*, VI, II, ex VIII *Ann*. Cf. Virg. *Æn*. XI, 425.
2. Macrob. *Sat*. VI, I, ex XVI *Ann*.
3. A. Gell. *Noct. att*. XII, 4. Voyez plus haut, p. 31.
4. *De Senect*. 1.
5. Voir la narration de Tite-Live XXXII, 9, 10, 11, rapprochée par M. Vahlen des fragments du Xe livre, n^os V, VI.

Cœcus, opinant, dans le sénat romain, contre la paix proposée par Pyrrhus :

Où s'égarent follement vos esprits, jusque-là si droits et si fermes ?... Mais pourquoi m'abandonner à ces plaintes ?

Quo vobis mentes, rectæ quæ stare solebant
Antehac, dementes sese flexere viai[1].

Sed quid ego hic animo lamentor[2].

Cicéron nous apprend que le discours véritable, le plus ancien monument de l'éloquence latine, existait encore de son temps, et qu'Ennius n'avait fait que le mettre en vers[3]. Chez Ennius donc avait commencé, cela est à noter, l'usage de ces discours transcrits, arrangés, souvent suppléés par les historiens latins. Avait-il traduit de même, avant Tite-Live[4], mais dans un langage plus voisin de l'énergique rudesse de l'orateur, le discours de Caton réclamant le maintien de la loi Oppia? On l'a conclu généralement de quelques débris du XIe livre, peu significatifs d'ailleurs, et sans autre intérêt que la conclusion qu'on en tire. Ce n'est pas, comme Merula, à Caton exhortant ses soldats dans son expédition d'Espagne, mais à L. Scipion parlant, le jour de la bataille de Magnésie, aux vainqueurs d'Antiochus, que M. Vahlen attribue ce débris de harangue militaire, transporté du livre XIe au XIVe :

Le jour est venu où s'offre à nous une grande gloire, que nous vivions ou que nous mourions.

Nunc est illa dies, cum gloria maxima sese
Ostendat nobis, si vivimu', sive morimur[5].

Ennius ne répétait pas seulement les discours prononcés à Rome ou par des Romains, dont il pouvait avoir le texte

1. Cic. *De Senect.* VI, Cf. *Brut.* XIV, XVI.
2. Donat. in Terent. *Phorm.* V, IV, 2.
3. Appien (*De reb. Samn.* X, 2) et Plutarque (*Vit. Pyrrh.* XIX) en ont aussi reproduit quelque chose, et Niebuhr s'est heureusement inspiré des uns et des autres pour le recomposer.
4. *Hist.* XXXIV, 2. Cf. Zonar. *Ann.* IX, 17.
5. Priscian. X. Il y a dans Tite-Live (*Hist.* XXIV, 13), allégué par Merula, une harangue militaire de Caton, commençant à peu près de même : « Tempus, quod sæpe optastis, venit, quo vobis potestas fieret virtutem vestram experiri. »

sous les yeux. Il faisait aussi parler, sans doute d'après la tradition, des personnages étrangers, mêlés à l'histoire de Rome; au VIe livre, par exemple, et bien noblement, bien éloquemment, Pyrrhus rendant à Fabricius, sans rançon, les prisonniers romains :

Je ne demande point d'or, je n'accepte point de rançon. Ne trafiquons point de la guerre, mais combattons, et que le fer, et non l'or, décide de notre vie. L'empire est-il pour vous ou pour moi? Que fera de nous le sort, ce maître souverain? Cela dépend de notre courage. Recevez de moi cette parole : Ceux d'entre vous dont le sort du combat a protégé la vie, je veux protéger leur liberté. Emmenez ces captifs, je vous les rends, je vous les donne, si c'est la volonté des dieux.

Nec mi aurum posco, nec mi pretium dederitis :
Non cauponantes bellum, sed belligerantes,
Ferro, non auro, vitam cernamus utrique.
Vosne velit an me regnare, hera quidve ferat Fors,
Virtute experiamur. Et hoc simul accipe dictum :
Quorum virtuti belli fortuna pepercit,
Eorundem libertati me parcere certum est.
Dono, ducite, doque, volentibu' cum magnis dis[1].

« Paroles bien dignes d'un roi et du sang des Éacides, » s'écrie Cicéron, qui les cite. Il est honorable pour le poëte de les avoir trouvées, et, pour le Romain, d'en avoir ennobli le rôle d'un ennemi. Ennius avait encore prêté des discours, livres VIII[2], XIII[3], XIV[4], à Annibal, à Antiochus, et, au premier, des discours éloquents, si l'on en juge par ce passage[5] d'un tour si vif, et qui paraît surtout tel, rapproché de la paraphrase de Silius Italicus[6] :

Qui frappera l'ennemi sera pour moi Carthaginois.

Hostem qui feriet mihi erit Karthaginiensis.

1. Cic. *De Offic.* I, 12. Cf. Serv. in *Æn.* X, 532; XII, 709. Voir aussi E. Egger, *Mémoires d'Histoire ancienne et de philologie*, 1863, p. 316.
2. Fragm. x. — 3. Fragm. iv. — 4. Frag. viii. — 5. Cic. *Pro Balbo*, XXII.

6. Qui vero externo socius mihi sanguine Byrsæ
Signa moves, dextram Ausonia si cæde cruentam
Attolles, hinc jam civis Carthaginis esto.
(*Punic.* IX, 209.)

Cf. T. Liv. *Hist.* XXXI, 45.

Ainsi dans cette œuvre, où l'histoire tenait une si grande place, l'intelligence, le sentiment du caractère de l'ancienne Rome, de ses actes, de ses grands hommes; les graves moralités, les sérieuses prévisions de l'avenir; les portraits, les entretiens, les discours; une éloquence, écho de l'éloquence réelle, répétant, ou peu s'en fallait, les paroles des acteurs eux-mêmes: tel était le fond principal des récits. A côté se plaçait une imagination de poëte colorant vivement les choses du passé ou du présent. Il s'en est conservé quelques traits frappants; le suivant, entre autres, appartenant, on n'en doute pas, au passage du IIe livre qui retraçait l'atroce supplice de Mettius Fuffetius, le dictateur des Albains, écartelé par ordre de Tullus Hostilius.

Un vautour dévorait, parmi les ronces, le malheureux, ensevelissant, hélas! ses membres dans quel cruel sépulcre!

Volturus in spinis miserum mandebat homonem,
Heu! quam crudeli condebat membra sepulcro[1]!

Cette image, d'une énergie quelque peu hasardée, se retrouve chez un grand admirateur d'Ennius qui, avant Virgile, lui a dû beaucoup, chez Lucrèce, quand il peint les premiers humains surpris, sans défense, par les bêtes sauvages, leur offrant une proie vivante, et voyant leurs membres palpitants s'ensevelir dans un sépulcre animé :

Viva videns vivo sepeliri viscera busto[2].

Quant à ce qui précédait, Virgile, à son tour, on l'a cru et c'est aussi l'opinion de M. Vahlen, en avait reproduit quelque chose, lorsque, parmi les représentations prophétiques du bouclier d'Énée, il retraçait le trépas du perfide mais malheureux Albain, son corps déchiré en lambeaux par des chars rapides, poussés au sens contraire, Tullus dispersant

1. Priscian. VI. Serv. in *Æn.* VI, 595.
2. *De Nat. rer.* V, 991. Cf. Ovid. *Metam.* VI, 665.

dans les bois ses entrailles et les ronces dégouttant de son sang :

Raptabatque viri mendacis viscera Tullus
Per sylvam et sparsi rorabant sanguine vepres[1].

Cette vivacité, cette énergie de pinceau, sensible encore dans presque tous les fragments des *Annales*, devait surtout animer les descriptions de bataille de l'ancien centurion. Nous n'avons pas ces descriptions, mais seulement leurs pièces éparses et en grand nombre. Elles rendent présent véritablement à ce qui y est exprimé, et que peignait d'original le poëte d'après lequel[2], ainsi que d'après Homère, Virgile a peint les mêmes choses. C'est, donnant le signal, la trompette qui se répand en sons aigus :

Inde loci lituus sonitus effundit acutos[3] ;

c'est un cri qui s'élève au ciel, s'échappant à la fois de deux armées :

Tollitur in cœlum clamor exortus utrimque[4] ;

c'est la cavalerie qui s'avance, et le pas des chevaux qui ébranle et fait retentir la terre :

It eques, et plausu cava concutit ungula campum[5] ;

ce sont les lances pressées dont la plaine semble se hérisser :

Densantur campis horrentia tela virorum[6] ;

ce sont les javelots qu'on lance et qui tombent comme une pluie de fer :

Hastati spargunt hastas, fit ferreus imber[7] ;

c'est la mêlée, le pied pressant le pied, les armes s'entrechoquant :

Pes premitur pede et armis arma teruntur[8].

1. *Æn.* VIII, 642.
2. « Enniana est ista omnis ambitiosa descriptio, » dit Servius des vers 608 et suiv., du XIe livre de l'*Énéide*. Il signale, ainsi que Macrobe, dans les batailles de Virgile, bien d'autres emprunts faits à celles d'Ennius.
3. Fest. v. *Lituus*. — 4. Macrob. *Sat.* VI, I. — 5. Macrob. *ibid.*
6. Priscian. IX. — 7. Macrob. *Sat.* VI, I. — 8. Hirt. *Bell. Hispan.* c. XXXI.

Ce sont quelquefois, parmi ces grands traits, ces images générales, des actions particulières, comme chez Homère, et même à son exemple. L'héroïsme d'Ajax[1], combattant seul contre des ennemis sans nombre, avant de se reproduire, comme un lieu commun épique, dans le Turnus de Virgile[2], le Scéva de Lucain[3], le Tydée de Stace[4], le Soliman du Tasse[5], avait inspiré à Ennius, souvent témoin d'ailleurs, dans les armées romaines, d'exploits de ce genre, une belliqueuse peinture. Elle n'était point imaginaire; elle retraçait un fait de la guerre d'Istrie, sujet du XVIIIe livre des *Annales*, le dévouement héroïque d'un tribun, que Tite-Live[6] nomme M. Licinius Strabo, Macrobe, citant les vers d'Ennius[7], Célius, Merula enfin C. Élius par une conjecture approuvée de M. Vahlen, qui s'accorde avec l'indication de Macrobe et avec la présence dans l'armée romaine[8] de deux tribuns de ce nom, T. et C. Élius.

De toutes parts, comme une grêle, les traits tombent sur le bouclier transpercé, sur le casque d'airain du tribun, qui retentissent à la fois d'un bruit aigu et sourd. Nul toutefois, malgré tant d'efforts, ne peut déchirer son corps avec le fer. En vain se multiplient les javelots, il les brise, il les arrache. Son corps se fatigue et se couvre de sueur; il ne peut respirer, car les Istriens ne cessent de faire voler sur lui leurs traits rapides.

Undique conveniunt velut imber tela tribuno:
Configunt parmam, tinnit hastilibus umbo
Ærato sonitu galeæ: sed nec pote quisquam
Undique nitendo corpus discerpere ferro.
Semper abundantes hastas frangitque quatitque;
Totum sudor habet corpus, multumque laborat;
Nec respirandi fit copia: præpete ferro
Histri tela manu jacientes sollicitabant.

Ennius, disciple d'Homère, a dû, comme lui, interrompre souvent le cours du récit épique, par ces comparaisons qui y font intervenir, épisodiquement, les scènes variées

1. *Iliad.* XVI, 102.
2. *Æn.* IX, 806. — 3. *Pharsal.* VI, 186. — 4. *Theb.* II, 668.
5. *Gerus. lib.* IX, 97. — 6. *Hist.* XLI, 2. — 7. *Sat.* II, 3.
8. T. Liv. *Hist.* XLI, 1, 4.

de la nature ou de la vie sociale. Il s'en rencontre dans ses fragments quelques-unes, empruntées des Grecs, et qu'il a en quelque sorte dégrossies pour de plus élégants imitateurs. Il y a exprimé, bien rudement encore, ce qui a été ensuite rendu par Lucrèce, par Varius, par Virgile, dans des vers qui, rapprochés de ce point de départ, rendraient sensible la croissante perfection de la poésie latine : ceux-ci, par exemple, sur le chien de chasse tenu à la chaîne, qui tout à coup, si quelque émanation de bête sauvage se fait sentir à son odorat subtil, pousse d'abord quelques petits cris, puis de perçants hurlements :

> Sicut si quando vinclis venatica velox
> Apta solet canis, forte feram si nare sagaci
> Sensit, voce sua nictit ululatque ibi acute[1].

Ces autres vers, où le choc de deux armées est comparé à celui des vents, quand le pluvieux Auster, l'Aquilon à la puissante haleine, s'efforcent à l'envi de soulever les flots de la vaste mer :

> Concurrunt veluti venti cum spiritus Austri
> Imbricitor, Aquiloque suo cum flamine contra
> Indu mari magno fluctus extollere certant[2].

Telles ont été, autant qu'il est permis de se représenter le monument d'après quelques ruines, quelques débris, les *Annales* d'Ennius, composition plus vaste encore que grande, de cette grandeur du moins qui résulte de l'unité du dessein et de la régularité des proportions; inégalement partagée entre la fiction poétique et l'histoire; grave, éloquente, colorée; de formes certainement énergiques et hardies, mais où, avec le temps, devaient choquer, rebuter le retour fréquent d'expressions devenues surannées et barbares; l'altération violente des mots par séparation ou suppression de syllabes; l'étrangeté de certaines onomatopées,

1. Fest. v. *Nicto*, ex x *Ann*. Cf. Hom. *Od*. XX, 14 ; Lucret., *De Nat. rer*. IV, 992; Varius, *De morte*, ap. Macrob. *Sat*. VI, 2.
2. Macrob. *Sat*. VI, II ex XVII *Ann*. Cf. Hom. *Il*. IX, 4; Virg. *Æn*. II, 416.

telle que le fameux *taratantara*[1]; la recherche de ces ressemblances verbales, de ces consonnances, de ces allitérations, comme on les appelle, agrément grossier d'un art encore novice; une versification trop constamment dépourvue de la variété, de la souplesse, de l'harmonie que produisent l'habile mélange des pieds et le jeu des césures. Un moment devait venir où les *Annales*, longtemps chères au patriotisme romain, seraient abandonnées pour des productions plus capables de satisfaire, avec les sentiments publics, les besoins nouveaux du goût et de l'oreille; où recherchées désormais, presque exclusivement, des grammairiens, des critiques, elles descendraient, mais non sans honneur, au rang de curiosité philologique et littéraire.

V

Au nombre des genres inaugurés, ou peu s'en faut, par Ennius, il faut compter la poésie didactique sous les formes diverses qu'elle avait prises successivement chez les Grecs, et qui, sans que l'imitation y fût pour rien, bien au contraire, par la seule force des choses, se reproduisirent dans le même ordre chez les Romains.

Avant les poëmes philosophiques, avant les poëmes descriptifs, en effet, Rome connut, comme auparavant la Grèce, ces poëmes gnomiques qui sont par tout pays la poésie didactique des sociétés naissantes.

Elle avait eu, à une époque fort reculée, dont on ne peut assigner la date précise, un devin illustre du nom de Marcius[2], dont les prédictions en vers furent recherchées en

1. At tuba terribili sonitu taratantara dixit.

Priscian. VIII; Serv. in Virg. *Æn.* IX, 503 :

At tuba terribilem sonitum procul ære canoro
Increpuit.

2. Cic. *De Divin.* I, 40, 50; II, 55. Dans ces passages, il est ques-

540[1], dans un moment où elles pouvaient servir, pensait-on, à relever l'esprit public abattu par les victoires d'Annibal. Quand la politique est intéressée à de telles découvertes, elles ne manquent guère. Il est plus que probable qu'on mit alors sur le compte de Marcius les oracles, au nombre de deux, dont on avait besoin. L'un s'appliquait à un événement passé, la défaite de Cannes; l'autre concernait l'avenir, un avenir meilleur, et recevait du premier, déjà vérifié par l'événement, quelque autorité : combinaison adroite que Tite-Live lui-même fait remarquer. Ces oracles, dans le texte qu'en ont donné Tite-Live et Macrobe[2], et même dans les restitutions en mètre saturnien par lesquelles on s'est appliqué à les vieillir[3], semblent quelquefois démentir la date à laquelle on les faisait remonter.

L'antique fabricateur d'oracles, dont était ainsi exploitée la gloire prophétique, avait, de son vivant, rempli une tâche plus humaine en rédigeant, sous forme métrique, des préceptes utiles à la vie. On croirait vraiment qu'Horace l'a eu en vue, lorsqu'il a dit, dans son histoire des commencements de la poésie :

Dictæ per carmina sortes,
Et vitæ monstrata via est[4].

C'est en vers que se rendirent les oracles, que s'enseigna le chemin de la vie.

Un grammairien du quatirème siècle de notre ère, Flavius Mallius Theodorus, dans son livre *de Metris*[5], a dit du devin Marcius, que le premier, à Rome, il composa un recueil de préceptes, où se lisait celui-ci :

tion, soit de Marcius, soit des frères Marcius, auxquels est adjoint un autre devin, Publicius.

1. T.-Liv., *Hist.* XXV, 12.
2. *Saturn.* I, 17.
3. God. Hermann, *Elem. doctr. metr.* l. III, c. IX, De versu Saturnio, etc.
4. *De arte poet.* 404.
5. Edit. Heusinger, 1755, in 4°, p. 93 ; cf. God. Hermann. *Ibid.*

Soyez le dernier à parler, le premier à vous taire.

Postremus loquaris, primus taceas.

Ces quelques mots sont le plus ancien vestige qui atteste l'existence de la poésie didactique, à l'état de poëmes gnomiques, chez les Romains des premiers âges.

On y peut joindre un vers que rapporte Aulu-Gelle[1] dans un récit dont les Grandes Annales et un ouvrage historique de Verrius Flaccus[2] lui ont fourni la matière et qui a été ainsi abrégé par un moderne historien de Rome, fort curieux de ses antiquités littéraires[3] :

« La statue d'Horatius Coclès ayant été frappée de la foudre, on fit venir des haruspices étrusques, qui, en haine de Rome, conseillèrent de la faire descendre dans un lieu que le soleil n'éclairait jamais. Heureusement la chose se découvrit et l'on plaça la statue dans un lieu plus élevé, ce qui tourna au grand avantage de la république. Les haruspices avouèrent leur perfidie et furent mis à mort. On en fit une chanson que chantaient les petits enfants par toute la ville :

Malheur au mauvais conseiller;
Sur lui retombe son conseil. »

.... Versus hic scite factus cantatusque esse a pueris urbe tota fertur :

Malum consilium consultori pessimum.

C'est là certainement de la poésie gnomique, mais qui prête à plus d'un doute. Est-il bien sûr que le vers ait été fait pour la circonstance, comme le dit Aulu-Gelle ? N'est-il pas plus vraisemblable qu'il ait eu cours antérieurement, en termes d'une élégance moins moderne, avec d'autres maximes morales, également mises en vers et confiées, dans les écoles, à la mémoire des enfants ? D'autre part, comment s'expliquer que dans un temps de bar-

1. *Noct. attic.* IV, 5.— 2. *Rerum memoria dignarum* lib. I.
3. Michelet, *Histoire romaine*, République, l. I, c. 1, 1831, t. I, p. 79.

barie littéraire, où les œuvres des Grecs étaient encore chose inconnue, on ait traduit dans ce vers élégant, si exactement, le vers d'Hésiode[1] qu'Aulu-Gelle en rapproche, sans tirer la conséquence de ce rapprochement :

Ἡ δὲ κακὴ βουλὴ τῷ βουλεύσαντι κακίστη.

Lorsqu'à ces leçons de cupidité que vont prendre les Romains de tout âge à l'école la plus fréquentée d'eux, le quartier de Janus, c'est-à-dire le quartier des affaires d'argent, la Bourse de Rome, Horace[2] oppose la maxime dont usent les enfants dans leurs jeux, maxime chantée, dit-il, autrefois par les Curius et les Camille : « Tu seras roi, si tu fais bien. » *Rex eris.... si recte facies*, il nous met aussi sur la trace de cette poésie gnomique qui avait sa place dans l'éducation des anciens Romains ; et son scoliaste Porphyrion le complète en donnant le texte entier de la maxime :

Rex erit qui recte faciet, qui non faciet non erit.

Hésiode, dans ce poëme des Travaux et des Jours qu'on peut appeler gnomique presque au même titre que les Sentences de Théognis, n'avait pas seulement enseigné la morale, mais de plus et surtout l'agriculture. Il serait singulier que chez un peuple agriculteur tel qu'était alors le peuple romain, la poésie gnomique n'eût pas donné aussi cette sorte d'enseignement. Elle n'y a pas manqué, témoin un passage du grammairien Festus[3] qui nous apprend que dans l'ancien temps tous les enfants étaient appelés du nom de Camille, et allègue comme preuve cette leçon d'un père à son fils sur un détail de la science, ou du moins de l'expérience agricole :

Hiberno
Pulvere, verno luto, grandia farra, Camille,
Metes.

1. *Oper. et Dies*, v. 264.
2. *Epist.* I, 1, 52 sqq. Cf. Cic. *De Offic.* II, 25.
3. Vv. *Flaminius, Camillus.*

Poussière d'hiver, boue au printemps, t'annoncent, mon fils, une abondante récolte de froment.

Je cite cet antique précepte d'après la restitution qui en a été faite en vers saturniens[1], ne doutant pas, malgré de fort savants doutes[2], qu'il n'ait été donné sous forme métrique. Le mot *carmen* que lui applique Festus ne suffirait pas, je le sais, pour établir la chose, *carmen* s'étant dit souvent de simples formules, comme, par exemple, celles des lois.[3] Mais Macrobe, citant le même passage[4], ajoute à la qualification de Festus cette autre expression : *rusticum vetus canticum*. C'est dans un chapitre où il remarque que le docte Virgile paraît s'être souvenu de son prédécesseur gnomique, lorsqu'il a dit dans ses Géorgiques[5] :

Demandez aux dieux, laboureurs, des étés humides, des hivers sereins. La poudre de l'hiver fait la joie des blés, la joie de la campagne.

Humida solsticia atque hiemes orate serenas,
Agricolæ, hiberno lætissima pulvere farra,
Lætus ager.

Virgile, on le voit, ne méritait pas que Pline[6] imputât malignement « à la fécondité luxuriante de son génie poétique » ce qu'il tenait de la tradition, ce qu'elle avait consacré.

Au cinquième siècle de Rome on rencontre un monument de poésie gnomique plus distinct. Ce ne sont plus des vers anonymes, ou portant le nom d'un personnage

1. Corssen, *Origin. poesis roman.* Berlin, 1846, c. XIII.
2. God. Hermann, *ibid.*
3. Il a toutefois suffi, de nos jours, à quelques savants critiques de l'Allemagne, pour qu'ils regardassent comme ayant été écrit en vers ou, du moins, avec un mélange de prose et de vers le *Carmen de moribus* de Caton l'Ancien, pour qu'ils tentassent, assez diversement il est vrai, la restitution métrique des fragments qu'en a rapportés Aulu-Gelle (*Noct. attic.* XI, 2). Voyez, à ce sujet, la petite dissertation intitulée *Catonianæ poesis reliquiæ ex recensione Alfredi Fleckeiseni.* Leipsick, 1864.
4. *Saturn.*, V, 30. Cf. Serv. in *Georg.* I, 100. — 5. *Georg.* I, 100.
6. *Hist. nat.* XVII, 2 ; « Hiberno quidem pulvere lætiores fieri messes luxuriantis ingenii fertilitate dictum est. »

d'époque et peut-être d'existence incertaine, comme le devin Marcius. Il s'agit d'un ouvrage composé par un des hommes les plus considérables de ce siècle, Appius Claudius Cæcus.

Dans le Dialogue De la Vieillesse[1], Caton l'Ancien, que Cicéron a fait si éloquemment, si agréablement parler, revient plus d'une fois, et avec vraisemblance, sur les louanges de ce grand personnage, en qui il pouvait se reconnaître, qui avait offert avant lui le type accompli du Romain des anciens temps. Il avait, dans sa longue carrière, parcouru le cercle entier des charges et des honneurs; il avait ajouté à son consulat une censure illustrée par des travaux qui firent donner son nom à la première des voies romaines; unissant à l'orgueil inflexible de sa race un dévouement, héréditaire aussi, à la chose publique, il avait pris une part constante au gouvernement de l'État ; chargé d'années sans en être accablé, n'ayant rien perdu de sa force, même par la cécité, il gouvernait avec autorité, objet de vénération et d'amour, sa nombreuse famille, sa vaste clientèle; son esprit sans langueur était toujours tendu comme un arc, c'est le langage que Cicéron prête à Caton et qui eût convenu en parlant de Caton lui-même ; du fond de sa retraite il pouvait, au besoin, apporter à la patrie en péril le tribut de son zèle actif, de son utile intervention dans les affaires. Cicéron l'a placé en tête de la longue liste qu'il a dressée de tous les orateurs romains[2], et pour ce discours qu'a traduit en vers Ennius dans ses *Annales*, que se sont appliqués à retrouver les historiens[3] même dans les temps modernes[4], ce discours énergique, dernier effort de sa vieillesse, qui fit rejeter par le sénat les propositions de paix de Pyrrhus.

Par une heureuse coïncidence, le plus ancien des orateurs de Rome est aussi le plus ancien de ses poëtes. Il a composé, sans doute aux jours de la vieillesse, pour faire

1. *De Senect.* VI, XI. Cf. *Tuscul.* V, 38 ; *Pro Cœlio*, XIV.
2. *Brut.* C. XIV.
3. Appian. *De reb. Samniticis*, X, 2 ; Plutarch. *Vit. Pyrrhi*, C. XXII.
4. Niebuhr, *Hist. rom.*

profiter à d'autres sa longue expérience de la vie, un poëme que Cicéron qualifie de pythagorique[1], et qu'on peut croire avoir eu pour modèle les vers dorés de Pythagore. Ce caractère gnomique est attesté par le titre sous lequel les grammairiens le désignent : *Sententiæ*. Malheureusement de ces *Sentences* une seule subsiste[2], conservée et artistement encadrée dans la belle prose de ces Lettres à César[3], où Salluste, pense-t-on, a exposé ses vues sur l'ordre nouveau à établir dans la république. Il y dit au dictateur :

On tenait précédemment pour vrai que les royautés, les commandements sont des dons de la fortune, et de même tous ces biens que souhaitent avidement les mortels. On les voyait, en effet, accordés aux plus indignes, comme par caprice, ne demeurant jamais aux mains de leurs possesseurs sans altération. Mais les faits ont prouvé la vérité de ce que dit dans ses vers Appius, que chacun est l'artisan de sa fortune (*fabrum esse quemque fortunæ*) ; comme on l'a pu voir en toi surtout, qui as laissé si loin derrière toi tous les hommes, qu'on se fatiguerait plus tôt de louer tes hauts faits que toi de faire des choses dignes de louange.

Nous voici arrivés au sixième siècle de Rome, et à l'établissement de sa littérature proprement dite dont Ennius a été le principal fondateur. A la liste si nombreuse et si variée de ses productions poétiques ne manque point la poésie gnomique des anciens âges. Elle y semble représentée par son *Protrepticus* ou par ses *Præcepta*, car c'est un seul et même ouvrage, on n'en peut guère douter, et M. Vahlen n'en doute pas, que les grammairiens indiquent sous ce double titre[4]. Priscien en a cité une agréable comparaison dont le poëte a usé pour recommander, à ce qu'il semble, d'arracher de l'âme des enfants, des jeunes gens,

1. Cic. *Tuscul.* IV, 2.
2. La trace d'autres sentences se laisse apercevoir, mais confusément, chez Priscien, VIII, Putsch, p. 792 (voyez Ellendt, *Hist. eloq. romanæ*, p. 10); chez Festus, v. *Stuprum*.
3. *Epist. ad C. Cæsarem de republica ordinanda*, II, 1.
4. On lit *Protrepticus* chez Priscien, X : *Præcepta* chez Charisius, I.

comme on le fait d'un champ, les mauvaises herbes. Il y peint le cultivateur diligent qui « voyant l'avoine ou l'ivraie croître parmi son froment, choisit, sépare, arrache et travaille à sauver cette semence qui lui a coûté tant de soins. »

Ubi videt avenam lolium crescere inter triticum.
Selegit, secernit, aufert, et operam addit sedulo
Quæ tanto cum studio seruit[1].

On ne peut lire ce vieux texte sans songer à de beaux passages de la poésie classique qui en sont comme la lointaine descendance. L'image se retrouve dans une églogue de Virgile[2] :

Souvent dans ces sillons, auxquels nous avons confié nos plus fécondes semences, règnent la triste ivraie, la stérile avoine.

Grandia sæpe quibus mandavimus hordea sulcis
Infelix lolium et steriles dominantur avenæ.

et l'application morale dans l'épître adressée par Horace à son fermier[3] :

Voyons qui de nous deux arrache plus bravement les épines, moi de mon âme, toi de mes champs.

Certemus spinas animone ego fortius, an tu
Evellas agro.

Avec Ennius, finit à Rome, l'ère des poëmes gnomiques et commence celle des poëmes philosophiques. Son *Épicharme*, exposition poétique de doctrines pythagoriciennes, y a devancé de plus de cent années la grande composition, où, à son tour, Lucrèce s'est rendu l'éloquent et sublime interprète d'Épicure. En outre, l'*Épicharme* a été le point de départ de cet esprit philosophique qui n'a guère cessé d'animer la poésie latine, qui l'a rendue, tour à tour, plus

1. Texte de M. Vahlen. D'autres lisent, au second vers, *selegit*, et, au troisième, *quam tanto studio seruit*, leçon plus intelligible et d'après laquelle j'ai traduit.
2. *Bucol.* V, 36. — 3. *Epist.* I, XIV, 4.

ou moins absolument, platonicienne, épicurienne, stoïcienne.

Au début elle a relevé de la philosophie de Pythagore, et cela ne s'explique pas seulement par l'action naturelle de cette philosophie sur l'esprit d'un poëte né, ainsi que l'était Ennius, dans le voisinage des lieux où elle avait autrefois régné, et comme doctrine, et même comme institution publique. Une explication plus générale se tire des anciens rapports de l'école italique avec la société romaine.

Venu de l'île de Samos dans la Grande-Grèce, sous le règne de Servius Tullius[1] ou de Tarquin le Superbe[2], peut-être sous le consulat du premier Brutus[3], les opinions varient à cet égard, mais varient de bien peu, Pythagore fut de bonne heure connu des Romains, voisins de la contrée, non encore leur conquête, où sa philosophie régnait, et d'où, selon l'expression de Cicéron[4], elle frappait leurs regards. Quand, dans le Dialogue de la Vieillesse[5], Caton l'Ancien est tenté de traiter Pythagore et les pythagoriciens de compatriotes, Cicéron le fait parler selon la vraisemblance et même la vérité. Nous lisons, en effet, dans la Vie de Numa[6] par Plutarque, que le chef de l'école italique avait été honoré par les Romains du droit de cité; nous y lisons aussi qu'un oracle leur ayant ordonné d'ériger deux statues, l'une au plus vaillant, l'autre au plus sage des Grecs, les statues d'airain d'Alcibiade et de Pythagore furent placées par eux dans le Comice où, selon le rapport de Pline[7], elles subsistaient encore au temps de Sylla. On comprend que quelque chose des doctrines pythagoriciennes soit arrivé à la connaissance des Romains, ait pénétré dans leurs esprits, si fermés qu'ils fussent d'abord aux notions spéculatives, que Pythagore ait été leur premier maître, leur premier instituteur philosophique et

1. T.-Liv. *Hist.* I, 18.
2. A. Gell. *Noct. attic.* XVII, 21. — 3. Cic. *Tuscul.* I, 16; IV, 21.
4. *Tuscul.* IV, 21 : « Erat enim illis pæne in conspectu præstanti sapientia et auctoritate Pythagoras. »
5. *De Senect.* c. XXI. — 6. C. XI.
7. *Hist. nat.* XXXIV, 6.

même politique, comme le dit encore expressément Cicéron[1].

C'est ce qu'exprimait symboliquement une tradition[2], contredite par la chronologie, infirmée par l'histoire[3], mais bien reçue des poëtes (Ovide en a orné ses *Métamorphoses*[4]): la tradition qui faisait de Numa, antérieur de tant d'années à Pythagore, un disciple du philosophe.

C'est ce que montre aussi l'inspiration que reçut de Pythagore l'ancienne poésie didactique des Romains, sous sa double forme, gnomique et philosophique: au cinquième siècle, dans le recueil pythagoricien d'Appius Claudius Cæcus; au sixième siècle, sinon dans le *Protrepticus* d'Ennius, au moins dans le poëme, de sujet pythagoricien, composé par lui sous le titre d'*Épicharme*.

Ce titre n'était pas déplacé en tête d'un tel ouvrage. L'inventeur de la comédie, en Sicile; le précurseur de la comédie athénienne, avec ses formes diverses, de l'Ancienne, de la Moyenne, de la Nouvelle comédie; le devancier d'Aristophane, dans des compositions enjouées qui s'égayaient aux dépens des légendes mythologiques et de la tragédie, leur sublime expression; le devancier de Ménandre dans des images empruntées au modèle de la vie humaine et de la société; le poëte qui avait brillé à la cour littéraire du premier Hiéron, dans la glorieuse compagnie de Pindare et d'Eschyle, Épicharme n'était pas seulement un poëte, c'était encore un philosophe de l'école de Pythagore[5]. Peut-être a-t-il, comme avant lui Xénophane, comme plus tard Parménide et Empédocle, fait lui-même son poëme De la Nature. Ce qu'il y a de certain, ce qui ressort avec le plus de clarté de fragments trop insuffisants pour le faire bien connaître, c'est qu'il a philosophé dans ses comédies; que non-seulement il y a répandu en grand nombre de ces sentences au sens profond, au tour piquant,

1. *Tuscul.* IV, I: « Pythagoræ doctrina, cum longe lateque flueret, permanavisse mihi videtur in hanc civitatem.... Multa sunt in nostris institutis ducta ab illis. »
2. Cic. *Ibid.* — 3. T.-Liv. *Hist.* I, 18.
4. *Metam.* XV, 4 sqq. 60 sqq. 479 sqq. — 5. Jamblich. *Vit. Pythag.*

qu'a répétées à l'envi l'antiquité[1], mais qu'il y a introduit, dans la mesure sans doute où le genre l'admettait, des expositions, des discussions de doctrines[2]. C'est à ce point que son théâtre est devenu une des sources de la philosophie platonicienne[3]. Lui-même avait eu le pressentiment de la grave destinée assurée à ses œuvres légères, lorsqu'il avait dit :

Je le crois, oui, je le crois; c'est même pour moi une claire certitude : la mémoire de mes pensées subsistera. Quelqu'un s'en emparera, qui, les dégageant du mètre où elles sont enfermées, les revêtant de la pourpre d'un beau langage, sera par elles invincible dans la lutte, et formera de redoutables lutteurs[4].

Ne semble-t-il pas que, d'un regard prophétique, Épicharme aperçoive dans l'avenir, comme son lecteur charmé, et presque son disciple, le divin Platon? Qu'on nous permette de faire aussi, dans cette espèce d'oracle, une part à l'auteur du poëme latin d'*Épicharme*.

Quel était le rapport de cette œuvre avec le philosophe dont elle empruntait le nom? Il y a là-dessus plusieurs conjectures. Ou bien Ennius a rassemblé dans son poëme des passages philosophiques épars dans les comédies d'Épicharme; ou bien il a profité de quelque recueil déjà fait de ces passages[5]; ou bien, si Épicharme a été auteur d'un

1. Celle-ci, par exemple, « Abstiens-toi, défie-toi, c'est le nerf de la sagesse, » répétée par Polybe, *Hist.* l. XVIII, c. XXIII, 4; par Cicéron, *Epistol. ad Attic.* I, 19; Q. Cicéron, *De petitione consulatus;* Dion Chrysostome, *Orat.* LXXIV.

2. Voyez dans les *Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique* de feu M. Artaud (Paris, 1863), particulièrement le mémoire intitulé : *Épicharme philosophe.* Voyez aussi dans le recueil des *Mémoires lus à la Sorbonne* en 1864, *Archéologie.* p. 209, une dissertation de M. Ch Benoît, intitulée : *Quelques aperçus sur la comédie dorienne à Syracuse.*

3. Diog. Laert, *Plat.* III, IX-XVII. Voir dans la traduction de Platon par M. Cousin une note sur une allusion du *Phédon* à des vers d'Épicharme conservés par Stobée, où il est dit : « L'âme voit, l'âme entend, le reste est aveugle et sourd, privé d'intelligence. »

4. Diog. Laert. *ibid.* XVII.

5. Voir dans l'ouvrage déjà cité de M. Artaud, p. 162, l'indication de plusieurs de ces recueils.

poëme sur la Nature, il a soit traduit, soit imité ce poëme; ou bien enfin, c'est l'opinion à laquelle s'arrête M. Vahlen, et c'est la plus vraisemblable, celle qui, d'autre part, honorerait le plus le talent d'Ennius, il a placé une exposition personnelle de la doctrine pythagoricienne sous l'invocation d'Épicharme, grand sectateur de Pythagore, et peut-être même dans sa bouche. *Epicharmus dicit, Epicharmus appellat*, dit toujours Varron, M. Vahlen en fait encore la remarque, quand il allègue ce poëme[1].

D'une indication de Cicéron[2] on pourrait conclure que le poëme philosophique d'Ennius s'ouvrait, comme son grand poëme historique[3], par un songe. Ainsi s'expliquerait fort naturellement le pluriel dont Horace a usé quand il a reproché[4] au poëte l'orgueil, trop mal justifié, de ses songes pythagoriques. Dans cette nouvelle version, ce n'était pas Homère, mais, à la place de Pythagore son autre ancêtre, selon l'ordre de la métempsychose, c'était probablement Épicharme qui lui révélait les secrets de la nature.

De ces révélations il est resté peu de chose, quelques vers, ou fragments de vers trochaïques (c'est le mètre employé ici par le poëte), où s'aperçoit une faible trace d'idées dont, avant et après Ennius, la littérature grecque et la littérature latine offrent des expositions d'un bien autre intérêt. De tels restes sont dans cette chaîne précieuse un anneau un peu grossier, qui toutefois marque la continuité et, par un contraste piquant, fait ressortir la richesse, l'éclat, l'élégance de ce qu'il relie. Combien de beaux développements, grecs et latins, rappellent à la mémoire ces simples et un peu sèches propositions de l'*Épicharme* d'Ennius, que le hasard a conservées et qui ne laissent pas de se prêter à une sorte d'ensemble!

Il y a quatre principes du monde : « l'eau, la terre, l'air, le feu. »

1. Varr., *De Ling. lat.* V, 59, 68.
2. *Acad.* II, XVI. Cf. *De Républ.* V, 6.
3. Voyez plus haut, p. 39 et suivantes. — 4. *Epist.* II, I, 50 sqq.

Aqua, terra, anima, sol[1].

Le corps est terre et l'âme est feu.

.... Terra corpus est at mentis ignis est[2].

Ce feu est pris du soleil et l'âme en est faite.

Istic est de sole sumptus : isque totus mentis est[3].

La terre produit toutes les races vivantes et les reprend; elle leur donne des aliments....

Terris gentes omnis peperit et resumit denuo.
Istæc dat cibaria[4]....

1. Varr. *De Re rustic.* I, 4 : « Ejus (agriculturæ) principia sunt eadem, quæ mundi esse Ennius scribit, aqua, terra, anima, sol. » D'autre part, Ménandre (voyez Meineke, *Fragm. incert.* X) avait fait dire par un de ses personnages, qui opposait aux dieux de la philosophie des divinités plus utiles, l'or et l'argent : « Épicharme prétend que les dieux c'est le feu, le soleil, la terre, l'eau, l'air, les astres. » Il est clair que dans cette énumération confuse le soleil, les astres, le feu ne doivent compter que pour un principe, *le feu*, mot par lequel j'ai cru devoir traduire *sol* dans la citation de Varron. Du simple énoncé d'Ennius il est curieux de rapprocher ces vers de Lucrèce (*De Nat. rer.* I, 715) :

Et qui quatuor ex rebus posse omnia rentur,
Ex igni, terra, atque anima procrescere et imbri.

et ceux-ci de Virgile (*Bucol.* VI, 31) :

Namque canebat uti magnum per inane coacta
Semina terrarumque, animæque, marisque fuissent,
Et liquidi simul ignis.

2. Priscian, VII : « *Mentis* Ennius prætulit in *Epicharmo* : terra etc. pro *mens*.

3. Varr. *De Ling. lat.* V, 59. Cf. Cic. *De Républ.* V, 8 : « Hisque animus datus est ex illis sempiternis ignibus quæ sidera et stellas vocatis » ; Virg. *Æn.* VI, 730 :

Igneus est ollis vigor et cœlestis origo
Seminibus, quantum non noxia corpora tardant,
Terrenique hebetant artus moribundaque membra.

4. Varr. *De Ling. lat* V, 64. Ennius avait fait dire à Homère, dans le songe des *Annales* (Voyez plus haut, p. 44) :

Terraque corpus
Quæ dedit ipsa capit, neque dispendi facit hilum.

Cette idée revient souvent chez les anciens. Xénophane avait dit, selon Sextus Empiricus : « Tout vient de la terre et tout y retourne; »

Par le mélange du feu et de l'eau, le ciel et la terre ont engendré toutes choses; car par eux la nature a mêlé au froid le chaud, à l'humidité la sécheresse.

Frigori miscet calorem, humori aritudinem[1].

Ce dont je vous parle c'est Jupiter, que les Grecs appellent Aer. C'est le vent, c'est la nue, puis la pluie, et, après la pluie, le froid, ensuite de nouveau le vent et l'air. Toutes ces choses dont je vous parle, pourquoi est-ce Jupiter? Parce qu'il vient en aide aux hommes, aux villes, aux animaux.

Istic est is Juppiter quem dico, quem Græci vocant
Aerem : qui ventus est et nubes ; imber postea,
Atque ex imbre frigus : ventus post fit, aer denuo.
Hæcce propter Juppiter sunt ista quæ dico tibi,
Quoniam mortalis atque urbes beluasque omnes juvat[2].

Cette théologie, à la fois physique et étymologique, a son commentaire dans un curieux chapitre du traité De la nature des dieux[3]. Cicéron y rappelle qu'Ennius, à l'exemple d'Euripide[4], avait proclamé, en plein théâtre, l'identité du sublime, du brillant éther avec le dieu que tous invoquent sous le nom de Jupiter :

Épicharme, à son tour, selon Plutarque (*Consolation à Apollonius*): « Ce qui était uni s'est divisé et est retourné là d'où il était venu, la terre à la terre et l'âme en haut. » Un autre poëte pythagoricien, Eschyle (*Choeph.* 121, éd. *Boisson.*) avait fait invoquer par Oreste : « La terre qui engendre, nourrit et reprend toutes choses. » J'ai cité ailleurs (Voyez plus loin, p. 149 de belles paroles, de sens analogue, prêtées à Thésée par Euripide (*Supplic.* 534 sqq.). Des exemples ne manqueraient pas dans la littérature latine. Ainsi on lit chez Lucrèce (*De Nat. rer.* II, 999 ; V. 260): « Ce qui était venu de la terre s'en retourne à la terre, et ce qu'on avait emprunté aux régions de l'éther le ciel aussi le reprend.... La terre c'est la mère commune de toutes choses, et aussi leur commun tombeau. »

Cedit enim retro de terra quod fuit ante
In terras, et quod missum est ex ætheris oris
Id rursum cœli rellatum templa receptant.
Dubio procul esse videtur
Omniparens, eadem rerum commune sepulcrum.

1. Varr. *De Ling. lat.* V, 60: « Quibus junctis (igni et aqua) cœlum et terra omnia exgenuerunt, quod per hos natura : *Frigori*, etc. »
2. Varr. *De Ling. lat.* V, 65. — 3. *De Nat. deor.* II, 25.
4. *Fragm. incert.* IV, d'après Lucien, *Jupit. tragic.* Stobée. *Eclog. physic.* c. III, etc.

Adspice hoc sublime candens, quem invocant omnes Jovem[1].

Le nom de Jupiter il l'explique, comme Ennius, par son rapport avec la verbe qui veut dire Venir en aide. *Jupiter, id est, juvans pater, quem conversis casibus appellamus a juvando Jovem.* Ces sortes d'explications n'étaient pas rares dans l'*Épicharme*. Le petit nombre de fragments ou de témoignages par lesquels il nous est connu, en offre d'autres exemples. A la suite d'un des passages précédemment cités, il était dit de la terre, qui donne aux races vivantes des aliments, que parce qu'elle porte les moissons, *quod gerit fruges*, on l'appelle *Cérès*, c'est-à-dire, selon l'ancienne manière d'écrire le mot, *Gérès*. De là ce vers complété au moyen de la prose de Varron :

Istaec dat cibaria, atque, quod fruges gerit, Ceres.

On voyait ailleurs que la fille de Cérès, Proserpine, était ainsi appelée parce qu'elle habitait sous la terre, *quod solet esse sub terris*[2]; parce qu'elle présidait aux semences qui germent sous la terre, *dicta a proserpendo*[3].... *quod sata in lucem proserpant*[4].

Si peu qu'il soit resté de l'*Épicharme* d'Ennius, l'étude en est instructive. On y apprend que la poésie latine a philosophé de fort bonne heure, plus d'un siècle avant le poëme De la Nature, que conséquemment l'apparition de ce poëme n'a rien eu de fortuit, d'accidentel, qu'il a été comme amené à son heure par un développement régulier. On y apprend encore que quand la poésie latine s'est mise à philosopher, elle l'a fait dans l'*Épicharme*, aussi bien que dans le poëme De la Nature, avec une grande liberté à l'égard des dieux reconnus et adorés par l'État. Ce n'est pas qu'en ce qui concerne la religion il ne faille distinguer entre les deux ouvrages. La religion est complétement

1. Avec Ennius, Cicéron eût pu alléguer l'auteur du *Chrysès*, Pacuvius (Voyez plus loin, p. 147 et suivantes.
2. Varr. *De Ling. lat.* V, 68.
3. D. Augustin. *De Civit. Dei.* IV, 8; VII, 20.
4. Arnob. *Adv. gentes*, III.

absente du poëme De la Nature, où les dieux, dérisoirement admis, sont représentés comme étrangers au monde qu'ils n'ont pas créé, qu'ils ne gouvernent pas, sans rapport avec l'homme qui n'a rien à espérer ou à craindre d'eux, ni dans le cours de sa vie mortelle, ni au sein du néant dont elle est suivie. Il n'en devait pas être ainsi de l'*Épicharme*, expression de cette philosophie pythagoricienne qui préposait à la formation, à la conduite du monde une âme universelle, dont étaient émanées, à laquelle retournaient toutes les âmes particulières. Mais, à part cette différence générale, on ne peut être plus d'accord que ne le sont, au sujet du polythéisme officiel, l'auteur de l'*Épicharme* et celui du poëme De la Nature. Lucrèce adore, en commençant, la mère d'Énée et des Romains : adoration toute politique, toute littéraire. Vénus n'est pour lui que la force de reproduction qui renouvelle et entretient l'univers. Il lui arrive fréquemment de faire intervenir dans son œuvre, Jupiter, Neptune, Cybèle, Cérès, Bacchus, tout l'Olympe mythologique ; mais c'est une intervention purement verbale : lui-même a pris le soin d'en avertir :

S'il plaît à quelqu'un d'appeler la mer Neptune, le blé Cérès, d'employer par abus le nom de Bacchus au lieu du terme propre qui désigne le jus de la vigne, je lui accorderai aussi de dire la mère des dieux, au lieu du globe de la terre, pourvu que ce globe n'en reste pas moins ce qu'il est.

Hic si quis mare Neptunum, Cereremque vocare
Constituet fruges, et Bacchi nomine abuti
Mavolt, quam laticis proprium proferre vocamen,
Concedamus ut hic terrarum dictitet orbem
Esse deum matrem, dum vera re tamen ipse[1].

Plus d'un siècle avant Lucrèce, expliquant, comme on l'a vu, la divinité et le nom de Jupiter, de Cérès, de Proserpine, n'y voyant et n'y faisant voir que des personnifications de phénomènes sensibles, que des appellations ingénieusement significatives, Ennius commence véritablement

1. *De Nat. rer.* II, 655.

la guerre de la philosophie contre les dieux adorés dans Rome.

A ce dessein a concouru une autre production didactique d'Ennius, son *Évhémère*. Il y avait reproduit[1], et, selon une opinion adoptée par M. Vahlen[2], reproduit en vers, cette histoire sacrée souvent alléguée, quelquefois dans le latin d'Ennius, par les apologistes chrétiens, où le philosophe alexandrin avait fait des dieux autant d'hommes divinisés, assurant avoir lu, dans de prétendues inscriptions de l'île imaginaire de Panchaïe, le récit de leur existence mortelle, avoir, en divers lieux, vu leurs tombeaux.

Ennius n'a donc pas craint d'attaquer, de double manière, et par le symbolisme et par cette explication historique, ou donnée pour telle, qu'on appelle l'Évhémérisme, les dieux auxquels s'adressaient le culte public et la piété, alors fervente, du peuple romain. Il ne laissait pas de les faire agir et parler, littérairement dans ses tragédies, littérairement et politiquement dans son poëme national des *Annales*. C'était le temps où son illustre ami, le premier Africain, qui sans doute lisait l'*Épicharme* et l'*Évhémère*, affectait de s'enfermer dans le temple de Jupiter pour se donner l'apparence d'être dans la confidence du dieu et d'en recevoir des inspirations utiles à l'État. Il faut, on le voit, reculer de plus d'un siècle ce désaccord, au sujet de la religion officielle, entre les sentiments particuliers et la profession publique qui se remarque chez Lucrèce et chez Cicéron : chez Lucrèce, lorsque dans un poëme dont le dessein avoué, proclamé, est d'anéantir les idoles révérées sous lesquelles tremble le genre humain, il ne refuse pas à ces mêmes idoles l'hommage consacré par la tradition littéraire ; chez Cicéron, qui faisant si bon marché dans son

1. Cic. *De Nat. deor.* I, 42.
2. P. XCIII. Il s'appuie d'un passage de Columelle, *De Re rustic.* IX, 2, où, par allusion probablement à la traduction en vers d'Ennius, se rencontre cette expression : *poeta Evhemerus;* il argumente de certains vers qu'on a cru découvrir dans les extraits en prose de Lactance, pensant que cette prose, où la trace d'Ennius est évidente, pourrait bien provenir d'une transformation de l'ouvrage antérieure aux citations de l'écrivain chrétien.

De Natura deorum, dans son *De Divinatione*, des dieux du polythéisme et des présages qu'ils envoient, célèbre si magnifiquement leur intervention protectrice et les signes qui l'ont annoncée, quand il s'agit de rendre compte au peuple dans un discours, ou de retracer dans un poëme apologétique les grands actes de son consulat. Bien avant Varron, et le pontife Scévola dont Varron répétait les paroles[1], il y avait lieu de distinguer à Rome trois théologies : celle de la science, celle du théâtre et de la poésie, celle du gouvernement. Heureusement il y en avait une quatrième, oubliée dans cette énumération célèbre, celle qui montrait à quelques grands et nobles esprits, au delà des conventions du langage scientifique et de la littérature, au delà des superstitions utiles à la police de l'État, la pure notion de la divinité et de la Providence. Telle était, malgré quelques incertitudes et quelques contradictions, la théologie de l'académicien Cicéron, ajoutons du pythagoricien Ennius.

On peut s'étonner qu'Ennius s'inspire à la fois de deux philosophes aussi distants l'un de l'autre que Pythagore et Évhémère. Mais les Romains, en présence de tous les monuments de la littérature grecque, qui s'offraient à eux tous ensemble, les confondaient dans cette imitation universelle par laquelle ils improvisaient leur propre littérature.

Sans doute l'ordre naturel et nécessaire qui amène à leur heure les différents genres, et dans chacun leurs différentes formes, ne laissa pas de se reproduire au sein même de cette confusion. Pour ne parler que de la poésie didactique, Rome eut successivement, comme la Grèce, ses poëmes gnomiques, ses poëmes philosophiques, ses poëmes descriptifs. Toutefois l'imitation troubla souvent cet ordre par l'introduction inattendue de certaines productions qu'il ne semblait pas appeler encore. C'est ainsi qu'Ennius, interprète naturel de la poésie gnomique et de la poésie philosophique, s'est, par une sorte d'anticipation, exercé aussi dans cette autre sorte de composition didactique, qui ne se

1. D. Augustin, *De Civit. Dei*, VI, 5 sqq.

propose pas d'instruire, où l'instruction n'est qu'un prétexte, quelquefois bien peu sérieux, bien badin même, pour l'art inoccupé des vers, pour l'imagination épuisée et oisive, pour son dernier et facile exercice, celui de la description. Par là, le devancier lointain de Lucrèce s'est trouvé être aussi à certains égards le devancier d'Ovide.

Si, comme le prétend Pline[1], que les modernes ont accusé de s'être mépris sur ce point, Ovide est l'auteur des fragments sur la pêche, sur les mœurs et les qualités des poissons, ajoutés à ses œuvres, l'honneur de la priorité, dans un tel sujet, lui a été de bien bonne heure et bien prématurément enlevé par un ouvrage didactique d'Ennius, que désignent les anciens sous des titres très-divers, mais de sens pareil, *Phagetica*, *Phagesia*, *Hedupathica*, *Hedupathetica*, *Heduphagetica*. C'est ce dernier titre que lui donne Apulée[2], lorsqu'il s'excuse du peu d'importance de quelques-uns de ses sujets par l'exemple du grave Ennius qui, dans ses *Heduphagetica*, a pu traiter impunément des poissons bons à manger, des lieux où se trouvent les plus renommés, de la meilleure manière de les apprêter.

Ennius, qui a décoré ses autres productions didactiques des noms d'Épicharme et d'Évhémère, aurait pu inscrire en tête de celle-ci le nom d'Archestrate. Il y reproduisait en imitateur, quelquefois même en traducteur, M. Vahlen l'a remarqué[3], quelques-unes des leçons gastronomiques données, avec un sérieux didactique affecté, à la sensualité grecque, par ce spirituel contemporain d'Aristote, qui a fait aussi, avec un grand zèle, mais dans un bien autre dessein, et sur un bien autre ton, de l'histoire naturelle[4]. Peut-être même invoquait-il en commençant son souvenir, comme a fait l'auteur du poëme français de la Gastronomie[5].

1. *Hist. nat.* XXXII, 2. — 2. *Apolog.* XXXIX. — 3. P. XCI.

4. Voyez sur Archestrate, avec ce qu'en a dit Athénée et les 270 vers qu'il en a cités, le XXVe chapitre du *Voyage d'Anacharsis*, et l'ingénieuse *Restitution* donnée par M. Rossignol dans le *Journal des Savants*, janvier 1839, p. 15, *d'une lettre adressée par Lyncé de Samos à Diagoras.*

5. Berchoux, *La Gastronomie*, ch. I (1800).

La gastronomie latine se réduit pour nous à onze vers cités par Apulée. Ces vers, précurseurs lointains de l'*Halieuticon* attribué à Ovide, en diffèrent beaucoup, non-seulement quant à l'art de la versification et du style, mais quant au ton. C'est sérieusement que l'auteur de l'*Halieuticon* traite son futile sujet, y cherchant une occasion de décrire ingénieusement, élégamment. Chez Ennius comme chez Archestrate, son modèle, le sérieux n'est pas exempt d'ironie; il semble jouer à peu près le rôle que donne Horace au prétendu épicurien Catius enseignant les règles de la vie heureuse, *vitæ præcepta beatæ :*

.... Toute mer ne produit pas indifféremment les coquillages d'un goût distingué. La pelore du lac Lucrin vaut mieux que le murex de Baïes; les bonnes huîtres viennent de Circéii, les bons hérissons de Misène, et les larges pétoncles sont la gloire de la molle Tarente.

Sed non omne mare est generosæ fertile testæ :
Murice Baiano melior Lucrina peloris;
Ostrea Circeiis, Miseno oriuntur echini;
Pectinibus patulis jactat se molle Tarentum[1].

C'est de ce ton, plaisamment dogmatique, qu'Ennius dit :

Pour l'apriclus, sache que le premier de tous se trouve à Tarente; c'est à Sorrente qu'il faut acheter l'hélope, à Cumes qu'il faut prendre le glaucus.

Apriclum piscem scito primum esse Tarenti;
Surrentei face emas helopem, glaucum cape Cumis[2].

Cette intention ironique du poëte est surtout sensible quand il s'écrie :

Passerai-je sous silence.... le scarus, cervelle de Jupiter, si je l'ose dire?

Quid turdum, merulam, melanurum, umbramque marinam
Præterii atque scarum, cerebrum Jovi' pæne supremi?

1. Hor. *Sat.* II, IV, 31. — 2. Texte de M. Vahlen, p. 166.

Cervelle de Jupiter! Cette bizarre expression[1] est bien de l'écrivain hardi qui a pu dire[2] d'un ancien orateur de Rome, sans scandaliser Cicéron qui le cite[3], mais au grand scandale de Quintilien[4] et surtout de Sénèque[5] : « la moelle de la déesse Persuasion, » *Suadæ medulla.*

Des leçons fictives données gravement sur un sujet frivole constituent un genre de poëmes qui sont à la poésie didactique ce qu'est le poëme héroï-comique à l'épopée. L'ouvrage d'Ennius, devançant par un anachronisme qu'expliquent les hasards de l'imitation l'époque où se produisent naturellement ces sortes de parodies, est, qu'on me passe cette expression, une satire didactique contre l'intempérance romaine qui a déjà commencé. L'austérité de Caton est déjà une exception : bientôt la loi *Fannia*, que doivent suivre, confirmer, compléter d'autres lois de même sorte, bornera les dépenses des citoyens, et particulièrement celles qui regardent la table; on n'est pas loin du temps où Lucilius adressera aux *viveurs* de Rome cette intraduisible apostrophe :

Vivite lurcones, comedones, vivite ventres!

où il poursuivra de son rire vengeur, et léguera aux railleries des satiriques à venir, ce crieur public enrichi, ce Publius Gallonius, que les profusions de sa table de parvenu ont fait surnommer le gouffre, *Gurges*[6].

Cet enseignement moral, qui se donne indirectement par la censure des travers, des vices de l'homme et de la société, n'a pas lui-même manqué à la variété des œuvres poétiques d'Ennius, le premier auteur, précisément, du genre dont Lucilius, qui l'a définitivement constitué, a pu être dit l'inventeur. Je me sers des expressions par lesquelles Horace[7] a fait judicieusement la part des deux poëtes dans

1. Qu'explique d'ailleurs le volume du cerveau chez le scarus.
2. *Annal.* IX. — 3. *Brut.* XV; *De Senect.* XIV.
4. *Institut. orat.* II, 15.
5. *Epist.* XXXII. Cf. A. Gell. *Noct. attic.* XII, 2.
6. *Sat.* II, fragm. 26; IV. fragm. 1. Cf. Cic. *De Fin.* II, 8; Hor. *Sat.* II, II, 46.
7. Hor. *Sat.* I, X, 48, 65.

une création qui paraissait aux Romains, peu difficiles en fait d'originalité, complétement originale. « La satire est toute nôtre; les Grecs n'y ont pas touché, » *satira tota nostra est; Græcis intactum carmen*[1], disaient-ils complaisamment. Ce qui pouvait leur appartenir en propre ce n'était pas assurément l'esprit satirique, aussi ancien, aussi universel que toutes les dispositions de la nature humaine : chez les Grecs, il s'était bien souvent produit, plus ou moins incidemment, dans des compositions de tous genres, épiques, lyriques, dramatiques; et chez les Romains des premiers âges, il n'avait que trop animé cette poésie fescennine dont la législation des Douze Tables dut réprimer l'insolence[2]. L'innovation dont se glorifiait la littérature latine, c'était la forme plus distincte, plus spéciale donnée aux manifestations de cet esprit par Ennius, assez confusément, par Lucilius, avec plus de suite et d'unité, dans l'espèce de discours moral qui reçut, progressivement, moins de desseins bien arrêtés que d'inspirations fortuites, d'abord son nom, ensuite son caractère. L'association opérée l'an de Rome 391 entre les dialogues fescennins et la pantomime importée d'Étrurie[3], avait donné naissance à de petites pièces que la variété des éléments d'où elles étaient résultées, le peu de cohérence des sujets qui y étaient traités, avaient fait désigner par un mot généralement appliqué à tout ce qui présentait l'idée de mélange, de confusion, par le mot *satura*. Dans la suite, on appela de ce nom certains recueils où étaient rassemblées des pièces de sujets et de mètres divers; puis ces pièces elles-mêmes; enfin, plus particulièrement celles où l'on se proposait la censure des mœurs. De là deux âges primitifs de satires, celles d'Ennius et celles de Lucilius, les unes qui, par la capricieuse diversité de la matière et des modes d'expression, semblent avoir été, c'est Quintilien qui l'a dit[4], l'an-

1. Quintilian., *Inst. orat.* X, I, 93 ; Hor. *Sat.* I, x, 66.
2. Cic. *De Republ.* IV, 10; *Tuscul.* IV, 2; D. August. *De Civit. Dei*, II, 9 ; Virg. *Georg.* II, 385; Hor. *Epist.* II, I, 139, etc.
3. T. Liv. *Hist.* VII, 2; Val. Max. II, IV, 4.
4. *Institut. orat.* X, I, 95.

técédent des *satires ménippées* de Varron; les autres qui, par une intention plus déterminée, une marche plus régulière, l'emploi plus limité et plus continu de certaines formes de versification, ont ouvert la voie aux compositions d'Horace, de Perse, de Juvénal et de leurs successeurs modernes.

On attribue à Ennius, soit quatre[1], soit six[2] livres de satires; c'est-à-dire quatre ou six satires, selon la manière généralement reçue d'entendre le mot *liber* dans ces sortes de désignations. Quant à ce titre *satires*, pour quelques pièces du recueil, il revenait à Mélanges, s'il est vrai qu'il faille y comprendre, avec M. Vahlen, outre un poëme sur les Sabines[3], le poëme en l'honneur du premier Africain, le *Scipion*[4]. Les fragments qu'on en a sont insuffisants pour le reconstruire; on y apprend toutefois, qu'il était écrit en vers de diverses mesures, et aussi de divers tons, le récit et le dialogue s'y trouvant mêlés. Au départ de Scipion pour l'Afrique, début probable de l'ouvrage, une conjecture adoptée par M. Vahlen rapporte cette belle peinture qui s'accorde avec le récit de Tite-Live[5] :

La vaste voûte du ciel s'est arrêtée en silence; Neptune a laissé reposer ses ondes mouvantes; le soleil retient ses coursiers aux pieds ailés; les fleuves suspendent leur cours éternel; les arbres ne sont plus agités par le vent.

.... Mundus cœli vastus constitit silentio,

1. Porphyr. in Hor. *Od.* I, x, 46.
2. Donat. in Terent. *Phorm.* II, 2, 25.
3. P. LXXXVIII sq. 158, 159, d'après ces mots de Macrobe (*Saturn.* VI, 5) : «Libro Sabinarum quarto», que lui semble confirmer un passage du rhéteur Julius Victor (*De Art. rhet.* c. 6), édité en 1823 par A. Maï. C'est ici le lieu de rappeler qu'on a quelquefois compris dans les *Satires* d'Ennius le *Protrepticus*, les *Heduphagetica* placés précédemment parmi les œuvres didactiques d'Ennius, et son *Sota*, dont il sera question plus loin. On se fonde, pour compter les *Heduphagetica* au nombre des *Satires*, sur ce que Varron avait intitulé une de ses satires Περὶ ἐδεσμάτων (A. Gell. *Noct. attic.* VII, 16; XV, 19). Voyez, au sujet de ces attributions fort incertaines, entre autres J. A. C. van Heusde, *Studia critica in C. Lucilium poetam*, Traject. ad Rhenum, 1842, p. 281; Fr. Oehler, *M. Terentii Varronis saturarum Menippearum reliquiæ*, Lips. 1844, p. 24
4. P. LXV sqq. 155 sqq. — 5. *Hist.* XXVIII, 17.

Et Neptunus sævus undis asperis pausam dedi ;
Sol equis iter repressit ungulis volantibus;
Constitere amnes perennes; arbores vento vacant[1].

A un récit de la bataille de Zama, retracé dans la même pièce, appartenait, selon M. Vahlen, un hexamètre[2], qui eût pu avoir sa place dans les *Annales* et qu'on y a quelquefois introduit. Il est bien énergique, mais aussi bien lourd, tout en spondées et sans césure. C'est un de ceux dont Lucilius s'est moqué, comme étant peu dignes de leur auteur[3]; mais ce qu'il y a repris, dans une plaisanterie d'assez mauvais goût, se justifie non-seulement par d'autres passages du même Ennius, mais par une belle imitation de Virgile[4].

Des longs javelots, lancés de toutes parts, la plaine resplendit et se hérisse.

Sparsis hastis longis campus splendet et horret.

On entrevoit dans quelques citations, bien incomplètes, de Cicéron[5], dans une autre de Nonius[6], la trace d'une belle apostrophe de Scipion félicitant sa patrie qui n'a plus à craindre de redoutables ennemis, autour de laquelle ses travaux ont comme élevé un rempart; attestant les vastes et riches plaines de l'Afrique, théâtre de sa victoire :

Desine Roma tuos hostes....
Nam tibi munimenta mei peperere labores.
Testes sunt
Lati campi, quos gerit Africa terra politos[7].

1. Macrob. *Saturn.* VI, 2. Cf. Virgil. *Æn.* X, 100.
2. Macrob. *Saturn.* VI, 4; Serv. in *Æn.* XI, 601.
3. Hor. *Sat.* I, x, 54 :

Non ridet versus Enni gravitate minores...

4. *Æn.* XI, 601 :

Tum ferreus hastis
Horret ager, campique armis sublimibus ardent.

5. *De Finib.* II, 32; *De Orat.* III, 42. — 6. V. *Politiones.*
7. Texte de M. Vahlen. On a rapproché de ces passages ce qui est

Pétrarque a fait converser très-poétiquement[1] le vainqueur d'Annibal et le brave soldat de Rome, auteur des *Annales*. Il y a trace aussi d'un tel entretien dans les rares débris du poëme d'Ennius. Le poëte s'y faisait adresser par Scipion cette magnifique louange :

Salut Ennius, poëte, qui de ta veine profonde répands pour les mortels des vers tout de flamme.

Enni poeta, salve, qui mortalibus
Versus propinas flammeos medullitus[2].

Il se refusait, je m'imagine, à chanter le héros, son ami, tantôt par cette raison familière, qu'il n'était poëte que quand il avait la goutte :

Nunquam poetor nisi si podager[3]....

tantôt en alléguant[4], plus noblement, qu'un Homère seul eût pu louer dignement Scipion. Vaine défaite, c'était se désigner lui-même, lui qui se donnait, et se faisait accepter des Romains comme Homère ressuscité, sous une forme nouvelle, par la métempsychose. Et, en effet, n'accepte-t-il pas l'office de panégyriste lorsque, par exemple, il s'écrie :

Quelle statue, quelle colonne t'érigera le peuple romain, qui puisse parler dignement à la postérité de toi et de tes hauts faits ?

Quam tantam statuam statuet populus Romanus,
Quamve columnam, quæ teque et tua gesta loquatur[5] ?

Complétons le panégyrique, non pas par les vers correspondants du IXe livre des *Annales*, ils nous manquent, mais par deux petites pièces qui nous ont été heureusement conservées[6]. Dans l'une, Ennius écrivait pour le tombeau de Scipion :

dit dans Tite-Live (*Hist.* XXXVIII, 50) du magnifique panégyrique personnel par lequel se défendit Scipion contre les accusations des deux Pétilius.

1. Voyez plus haut p. 25 et suivantes.
2. Non. vv. *Propinare, Medullitus*. — 3. Priscian. VIII.
4. Elian. Apud. Suid. v. Ἔννιος.
5. Trebell. Poll. *Claud.* VII. — 6. Vahlen, p. 163.

Ici repose un homme envers qui ne purent jamais s'acquitter, ni ses concitoyens, ni ses ennemis.

Hic est ille situs, cui nemo civi' neque hostis
Quivit pro factis reddere opis pretium[1].

Dans une autre épitaphe, espèce d'apothéose, il faisait dire à Scipion :

Depuis les lieux où le soleil se lève par-dessus les marais Méotides, il n'est personne dont les hauts faits aient égalé les miens. S'il est permis à un mortel de monter aux demeures célestes, à moi seul est ouverte la grande porte du ciel.

A Sole exoriente supra Mæoti' paludes
Nemo est qui factis me æquiparare queat.
Si fas endo plagas cœlestum ascendere cuiquam 'st,
Mi soli cœli maxima porta patet[2].

Valère Maxime[3] a dit de Scipion, avec bien du dédain pour Ennius : *Vir Homerico quam rudi et impolito Ennii præconio dignior*. Scipion n'en avait pas jugé ainsi quand il avait ordonné que la statue de son poëte fût placée, sans doute auprès de sa propre statue, dans le tombeau des Cornélius. Là, pendant des siècles, on a pu lire avec une respectueuse admiration, auprès des épitaphes de l'Africain, celle où Ennius, on s'en souvient[4], avait parlé

1. Cic. *De Leg.* II, 22; Senec. *Epist.* CVIII. Dans la traduction de Pintrel ces deux vers ont été ainsi rendus par son ami la Fontaine :

A qui jamais l'ami ni l'ennemi
N'a pu payer le bienfait qu'à demi.

2. Cic. *Tuscul.* V, 17; Senec. *Epist.* CVIII; Lactant. *Inst. divin.* LVIII. La Fontaine a encore fourni au traducteur des *Épîtres* de Sénèque ces vers :

Si quelqu'un peut entrer dans le séjour des dieux,
La vaste porte des cieux
A moi seul s'ouvrira.

Des vers d'Ennius on peut rapprocher ce passage de Cicéron (*De Republ.* III) qui en est un souvenir : « Est vero, inquit, Africane ; nam et Herculi eadem ipsa porta patuit. »

3. VIII, XIV, I.

4. Voyez plus haut, p. 18.

si magnifiquement de lui-même. Les vers d'Ennius, par leur antique rudesse, n'en paraissaient que plus propres à consacrer les vertus des anciens âges; et, au temps de la suprême élégance, Horace, malgré ses sévérités pour la vieille poésie latine, disait encore :

Non, Annibal en fuite et rejeté hors de l'Italie malgré tant de menaces; Carthage elle-même, l'impie Carthage livrée aux flammes, tout cela parle moins haut pour la gloire du grand homme qui rapporta de l'Afrique son glorieux surnom, que les muses de Calabre.

.... non celeres fugæ,
Rejectæque retrorsum Hannibalis minæ,
Non incendia Carthaginis impiæ,
Ejus, qui domita nomen ab Africa
Lucratus rediit, clarius indicant
Laudes, quam Calabræ Pierides [1].

Il est remarquable qu'Ennius ait été suivi dans cette voie, étrangère à la satire, par l'inventeur proprement dit du genre, Lucilius. Nous l'apprenons encore d'Horace, dont l'histoire de la poésie latine doit invoquer si souvent le témoignage. On se rappelle la jolie scène où Horace s'est représenté consultant, sur les méchantes affaires que peut lui attirer son métier de satirique, le jurisconsulte Trébatius. Le prudent vieillard cherche à le détourner vers l'office moins hasardeux et plus profitable de panégyriste du prince. Que s'il n'a pas la confiance de célébrer, en poëte épique, les grands actes de son règne, il peut au moins, d'un ton plus humble, célébrer ses vertus, comme a fait au sujet de Scipion, de Scipion Émilien sans doute, le sage Lucilius :

ttamen et justum poteras et dicere fortem,
Scipiadam ut sapiens Lucilius [2]....

Arrivons, dans les *Satires* d'Ennius, à ce que nous n'y avons pas encore rencontré, à la satire. Elle apparaît, mais ne fait qu'apparaître, dans la mention, sans fragment

1. *Od.* IV, VIII, 15. — 2. *Sat.* II, I, 32.

aucun, d'une pièce où le poëte avait fait disputer ensemble deux personnages allégoriques, la Mort et la Vie [1].

Ennius a devancé les satiriques, ses successeurs, dans l'emploi d'autres ornements encore, propres à varier agréablement la continuité didactique du discours moral. C'est ainsi qu'il a, avec Lucilius, donné à Horace l'exemple, si heureusement suivi, d'y mêler quelques apologues. Parmi les fragments rapportés par conjecture à ses *Satires*, il y en a un [2] duquel on a pu conclure [3], avec vraisemblance, qu'il avait, soit après soit avant Babrius [4], mis en vers cette antique fable du Pêcheur joueur de flûte, par laquelle Cyrus répondit aux propositions tardives de soumission des Ioniens et des Éoliens [5]. La fable ésopique, l'Alouette et ses petits avec le maître d'un champ [6], contée, avant le charmant récit de notre la Fontaine, par Faerne [7], par Avienus [8], l'avait été, bien auparavant, par Ennius, qui en égaya une de ses *Satires*. Aulu-Gelle [9], qui l'a reproduite d'après Ennius, et dans l'élégance archaïque duquel M. Vahlen a cru entrevoir quelques vestiges des expressions et même des vers du modèle, *disjecti membra poetæ*, nous a conservé la moralité par laquelle concluait le vieux satirique :

Retiens ceci comme une preuve qu'il ne faut point compter sur ses amis pour ce qu'on peut faire soi-même.

Hoc erit tibi argumentum semper in promptu situm :
Ne quid expectes amicos, quod tute agere possies.

Parmi les heureux ornements de la satire dont Ennius a été l'introducteur, je ne compte pas cette allittération, si

1. Quintilian. *Institut. orat.* IX, II, 36.

2. Subulo quondam marinas propter adstabat plagas.

(Varron, *De Ling. lat.* VII, 35; Festus, v. *Subulo* : « Subulo Tusce tibicen dicitur. » Bothe (*Poet. scen. lat.* t. V, p. 70), a placé ce vers parmi les *Fragmenta incerta* des tragédies d'Ennius.

3. O. Muller, Varr. *ibid.* — 4. *Fabul.* IX.

5. Herodot. *Hist.* I, 141. — 6. La Fontaine, *Fables*, IV, 22.

7. *Fabul.* IV, 19; *Cassita.* — 8. *Fabul.* 21; *Rusticus et aves.*

9. *Noct. Attic.* II, 29.

chère à la vieille poésie latine, et dont notre poëte a, plus qu'aucun autre, usé et abusé dans ses *Annales*, dans ses *Tragédies*, à plus forte raison dans des œuvres de ton plus familier. Aulu-Gelle en a emprunté à ses *Satires* un exemple des plus étranges, et cela dans un chapitre[1] tout plein d'ailleurs de très-bizarres curiosités. Il est à Athènes, célébrant les saturnales avec de jeunes disciples des écoles. On se propose des questions embarrassantes d'interprétation verbale, de grammaire, de logique, etc., pour la solution desquelles un prix est proposé. Or la première difficulté mise au concours est l'explication de vers d'Ennius, *uno multifariam verbo implicati*. Nous ne sommes pas aujourd'hui bien sûrs du texte, fort tourmenté par la critique, ni par conséquent du sens cherché déjà, à grand'peine, par la petite académie d'Aulu-Gelle.

Le plaisant qui veut tromper autrui, s'il ne trompe pas, se trompe en disant qu'il a trompé. Celui que vous vouliez tromper peut s'apercevoir qu'on le trompe; vous ne le trompez donc point, et c'est le trompeur qui est trompé.

.... Qui lepide postulat alterum frustrari,
Quom frustra 'st, frustra illum dicit frustra esse,
Nam sese[2] frustrari quem frustras sentit,
Qui frustratur frustra 'st, si ille non est frustra.

Ces jeux de paroles ne déplaisaient pas, ce semble, au goût encore si peu formé du public romain, et Plaute ne les lui ménageait pas plus qu'Ennius dans des passages tels que ceux-ci, également pleins de ces complications verbales dont a parlé Aulu-Gelle :

On a beau veiller pour n'être pas pris en défaut, la vigilance n'est pas encore assez éveillée; et le plus vigilant, qui croit avoir veillé à tout, est dupé lui-même[3].

Qui cavet ne decipiatur, vix cavet, cum etiam cavet,
Etiam quum cavisse ratus, sæpe is cautor captus est[4].

1. *Noct. attic.* XVIII, 2.
2. *Nam qui se* dans le texte de M. Vahlen.
3. Trad. de M. Naudet. — 4. *Captiv.* II, II, 5.

Les mieux appris désapprennent, quand on veut leur apprendre ce qu'ils ont appris de reste[1].

Memorem immemorem facit, qui monet quod memor meminit[2].

Plus tard, grâce au progrès naturel d'un goût meilleur, Térence, usant plus discrètement de l'allittération, se contentait, par exemple, d'opposer l'un à l'autre, dans deux mots presque entièrement pareils, l'extravagance et l'amour :

Nam inceptio est amentium, haud amantium[3].

Nous pouvons, à meilleur titre, rapprocher de Plaute et de Térence Ennius, qui a d'ailleurs fait comme eux des comédies[4], et que Volcatius Sedigitus[5] a compris dans la liste des auteurs principaux de la *Fabula palliata*, au dixième rang, il est vrai, et par déférence pour son antiquité. Des fragments de ses *Satires*, le plus véritablement satirique est ce tableau du parasite et de son patron, dont Plaute n'eût pas désavoué l'énergie comique, et que Térence a comme traduit[6].

Quand il te voit venir baigné, parfumé, tout joyeux, libre de tous soucis, avec des dents si bien plantées et une main si agile, le corps dégagé, la tête haute, tout prêt à t'élancer, comme un loup, pour engloutir le bien d'autrui, dis-moi que peut penser le maître de la maison? Il cherche d'un air triste à sauver son dîner, et toi tu le dévores en riant.

1. Trad. de M Naudet.— 2. *Pseudol.* IV, I, 30.—3. *Andr.* I, IV, 13.
4. *Ambracia, Cupuncula, Pancratiastæ*, selon M. Vahlen; *Cupuncula, Pancratiastes*, selon M. O. Ribbeck (*Comic. lat. reliq.*), qui voit dans *Ambracia* une *fabula prætexta*. Térence loue les comédies d'Ennius dans le prologue de l'*Andrienne*, v. 18.
5. A. Gell. *Noct. attic.* XV, 24.
6. Donat. in *Phorm.* II, II, 25 :

Tene asymbolum venire unctum atque lautum e balneis,
Ociosum ab animo, cum ille et cura et sumptu absumitur.
Dum tibi sit quod placet, ille ringitur, tu rideas,
Prior bibas, prior decumbas....

Tu reviens du bain, lavé, parfumé, l'esprit libre, sans avoir rien à payer, andis qu'il se consume en soins et en dépenses. Il est triste et rechigné, et oi tu as tout à souhait, tu ris, le premier à boire, le premier à te mettre à able....

Quippe sine cura lætus lautus quum advenis,
Insertis malis[1], expedito brachio
Alacer, celsus, lupino exspectans impetu[2],
Mox quum alterius abligurias[3] bona,
Quid censes domino esse animi? Proh divum fidem!
Ille tristis cibum dum servat, tu ridens vorasi.

On ne sait si l'on doit compter parmi les *Satires* d'Ennius, ou simplement en rapprocher, pour son esprit satirique, un poëme appelé *Sota*, abréviation de *Sotades*[4], par Varron[5] et Festus[6], qui le citent à l'occasion de certaines raretés philologiques. A leurs témoignages, allégués par M. Vahlen, on en peut ajouter un, qui est vraiment un titre d'honneur. Marc-Aurèle écrivait à son maître Fronton : « Le *Sota* d'Ennius, que tu m'as renvoyé, me paraît écrit sur un papier plus net, d'un format plus agréable et d'un caractère plus élégant qu'auparavant[7]. » Un livre

1. Cf. Plaut. *Captiv.* I, II, 84 :

Cum calceatis dentibus veniam tamen.

2. Cf. Plaut. *Ibid.* IV, IV, 4 :

Quasi lupus esuriens metui ne in me faceret impetum.

3. Cf. Terent. *Eunuch.* II, II, 4 :

Patria qui abligurierat bona.

4. De *sotadicus* selon d'autres, mot qui aurait pu désigner soit le ton de l'ouvrage, soit le mètre. Il y avait des vers qui portaient le nom de sotadiques en mémoire de Sotades qui en avait fait grand usage (Terent. Maur. *De Metris*). Aulu-Gelle (*Noct. attic.* VIII, 9) et Priscien (X) attribuent à Attius *sotadicos libros*. Au lieu de *Sota* on a quelquefois lu *Asotus*, du grec Ἄσωτος, titre donné plus tard par Cécilius à une de ses comédies. S'il en avait été de même du poëme d'Ennius, l'indication du sujet, fort digne assurément de la satire, se trouverait dans ce passage de Cicéron (*De Finib.* II, 8) : « Nolim mihi fingere *asotos*, ut soletis, qui in mensa vomant, et de conviviis auferantur, crudique postridie se rursus ingurgitent; qui solem, ut aiunt, nec occidentem unquam viderint, nec orientem, qui consumptis patrimoniis egeant. »

5. *De Ling. lat.* V, 62. — 6. Vv. *Viere*, *Tonsa*, *Tangere*.

7. « *Sota* Ennianus, remissus a te, et in charta puriore, et volumine gratiore, et littera festiviore quam antea fuerat videtur. » *M. Aurelii et M. C. Frontonis epistolæ*, I. IV, epist. 2. Trad. de A. Cassan, 1830, t. I, p. 226.

traité avec cette considération de bibliophiles par de tels lecteurs n'était pas une traduction, une imitation des satires mal famées de l'alexandrin Sotades; on doit y voir plutôt, M. Vahlen est lui-même conduit à le penser par estime pour Ennius, un choix des maximes, des préceptes que Sotades avait mêlés à ses violentes et licencieuses invectives.

Telles sont les œuvres de formes variées, mais de caractère généralement philosophique et moral, qui, attestant l'activité poétique, le génie flexible dans sa rudesse d'Ennius, s'encadrent, pour ainsi dire, entre les grandes compositions auxquelles surtout s'attache son nom, ses majestueuses *Annales* poursuivies pendant toute la durée de sa vie de soldat, de citoyen comme de poëte, les éloquentes tragédies par lesquelles il a marqué chacune de ses années.

III

ANCIENNE TRAGÉDIE LATINE : ENNIUS, PACUVIUS, ATTIUS.

TRAGICORUM LATINORUM RELIQUIÆ. *Recensuit Otto Ribbeck.* Lipsiæ sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1852, in-8 de 442 pages.

JOURNAL DES SAVANTS, cahiers de septembre, octobre, novembre 1863, pages 541, 655, 704; février, mai, juillet 1864, pages 112, 307, 425; décembre 1868, page 710.

Pourquoi Rome n'a-t-elle pas eu de tragédie? Pourquoi ne pouvait-elle pas en avoir? La critique s'est quelquefois posé ces questions et y a même trouvé des réponses. Elle cherchait la tragédie des Romains où elle n'était point, dans ces déclamations de Sénèque, souvent si brillantes, si éloquentes, mais généralement étrangères au véritable esprit de la scène et soupçonnées à bon droit de ne l'avoir point abordée [1]. Elle ne remontait même pas jusqu'à cette *Médée* d'Ovide, ce *Thyeste* de Varius, égalés par Quintilien [2], non sans quelque prévention sans doute, aux plus belles œuvres du théâtre grec; jusqu'à ces tragédies de Pollion, que Virgile [3] et Horace [4], non moins

1. La question a été traitée en dernier lieu et résolue négativement dans une savante et spirituelle dissertation de M. Boissier, que le *Journal général de l'instruction publique* a donnée en 1861, 13, 17, 20 juillet, avec ce titre : *Les tragédies de Sénèque ont-elles été représentées?*

2. *Inst. orat.* X, I. Cf. Tacit. *Dial. de orat.* XII; Martial. *Epigr.* VIII, 18. — 3. *Buc.* VIII, 6 sqq.; cf. III, 84. — 4. *Od.* II, I, 9 sqq.; f. *Sat.* I, x, 42.

prévenus peut-être, avaient proclamées dignes du cothurne de Sophocle. Encore moins tenait-elle compte de ce qui avait précédé, de deux siècles d'inspiration toute dramatique, auxquels la tragédie n'a pas plus manqué que la comédie[1].

Et en effet, la voie une fois ouverte par Livius Andronicus et par Névius, en même temps que Plaute, Cécile et Térence, pour ne rappeler que les grands noms, accommodaient à leurs génies divers et au goût de la scène latine la comédie nouvelle des Grecs, que, plus hardi, Afranius l'habillait de cette toge qui n'eût pas mal été à Ménandre, a dit ou répété Horace[2], un peu ironiquement, il est vrai :

Dicitur Afrani toga convenisse Menandro;

en même temps, sur la même scène, tout le répertoire tragique d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide se reproduisit dans les images qu'en exprimaient à l'envi trois poëtes surtout, comme chez les Grecs, Ennius, Pacuvius, Attius. Avec quel succès ? On peut le conclure de leurs longues carrières dramatiques, de leurs compositions multipliées, des grands effets attestés par certains récits[3], et en particulier par ces beaux vers où Horace nous montre en présence d'un art déjà vieilli pourtant et près de finir, la puissante Rome qui le contemple, à l'étroit dans son vaste théâtre :

Arcto stipata theatro
Spectat Roma potens[4].

Avec quel talent ? Nous l'apprenons encore d'Horace, peu partial assurément pour l'ancienne littérature latine, mais à laquelle, dans son esprit de justice, il se plaît à reconnaître un certain souffle tragique, une heureuse hardiesse; qu'il loue d'avoir osé abandonner la trace des Grecs, pour

1. Beaucoup moins, si on en croyait cette assertion, pour nous bien étrange, de Quintilien (*Inst. orat.* X, I.) : « In comœdia maxime claudicamus. » — 2. *Epist.* II, I, 57. — 3. Cic. *De Fin.* V, 22; *De Amic* VII. — 4. *Epist.* II, I, 60.

célébrer des faits nationaux, traiter des sujets domestiques :

Nam spirat tragicum satis, et feliciter audet....[1]

Nec minimum meruere decus, vestigia græca
Ausi deserere et celebrare domestica facta,
Vel qui prætextas, vel qui docuere togatas[2].

Nous l'apprenons aussi de Velleius Paterculus, qui n'a pas craint d'attribuer aux trois tragiques latins un génie rival de celui des grands tragiques grecs[3]. Un fait qui témoigne, ce me semble, de la puissance, de la valeur de l'ancienne tragédie latine, c'est que, comme la comédie qui, en ce même temps, a formé le grand acteur comique Roscius, elle a formé, elle, un des plus grands tragédiens dont on ait gardé le souvenir, le pathétique et sublime Ésopus. L'histoire d'aucun théâtre ne fait mention de représentations tragiques comparables à celles où Ésopus, interprète inspiré d'Ennius, de Pacuvius, d'Attius, se transformant tout à coup en orateur politique, détournant aux pensées du moment les paroles de ses rôles, pleura et fit pleurer les Romains sur Cicéron, sur le père de la patrie indignement exilé, réclama son rappel, salua son retour. C'est chez Cicéron lui-même[4] que se lit l'éloquent récit de ces scènes extraordinaires, où revit pour nous tout entière, avec ses poëtes, son acteur et son public, l'ancienne tragédie latine. Les œuvres de Cicéron, toutes semées de beaux passages de cette tragédie, dont sa mémoire était pleine, sont même comme le dernier théâtre où elle se soit produite : car déjà les progrès d'une langue que le

1. *Epist.* II, I, 166. — 2. *De Arte poet.* 286. — 3. *Hist.* II, 9 : « Clara etiam per idem ævi spatium fuere ingenia in togatis Afranii, in tragœdiis Pacuvii atque Attii usque in Græcorum ingeniorum comparationem evecta, magnumque inter hos ipsos facientis operi suo locum Ennii. » Cf. Cic. *Tusc.*, I, 2.

4. *Pro Sext.* IV sqq. Ces allusions auxquelles prêtait la tragédie latine, et qui témoignent de son succès, n'étaient pas rares. Voyez Cic. *Ad Attic.* II, 19; XVI, 2; *Philipp*, I, 15; X, 4; Suet. *Caes.*, 84, etc.

grand orateur avait amenée à tant de pureté, d'élégance et d'harmonie, l'avénement d'une poésie parée par l'art nouveau d'un Lucrèce, d'un Catulle, de grâces encore inconnues, commençaient à la faire paraître bien inculte et bien rude, à l'éconduire des plaisirs d'une société au goût, à l'oreille de laquelle elle ne suffisait plus, à la reléguer parmi ces monuments du passé plus révérés que visités, que recherchent seule la curiosité respectueuse des amis des lettres, l'attention rétroactive des critiques, des grammairiens.

Grâce à Cicéron plus qu'à tout autre écrivain de Rome, grâce aussi aux grammairiens latins, il s'est conservé de ce théâtre tragique quelques restes recueillis d'abord avec empressement par les modernes, puis longtemps abandonnés, oubliés, et auxquels l'attention et la faveur ne sont guère revenues que de nos jours. Les Estiennes n'avaient pas négligé de les comprendre dans le corps d'ouvrage où ils ont rassemblé, en 1564, tous les débris, quels qu'ils fussent, de la poésie latine[1] : une bonne part avait trouvé naturellement sa place, en 1590, dans l'Ennius de Columna[2], mais bientôt il leur fut consacré des recueils spéciaux : en 1594, celui de Del Rio[3] ; en 1620, celui de Scriverius et de Vossius[4]. Là devait s'arrêter, et pour longtemps, leur fortune. Plus de deux siècles se passèrent sans qu'il fût accordé à cette portion, pourtant considérable, de la littérature latine, d'autre marque de souvenir que l'édition, le commentaire de la *Médée* d'Ennius, donnée par H. Planck, en 1807[5], et, en 1816, les curieuses

1. *Fragmenta veterum poetarum latinorum Accii, etc., collecta digestaque a Roberto Stephano et Henrico filio*, Paris. 1564. Ils ont été compris de même dans le recueil de Jos. Scaliger : *Poetarum veterum catalecta*, Lugd. Batav. 1617; dans celui de Mattaire, Lond. 1713; dans la *Collectio Pisaurensis omnium poetarum*, Pisaur. 1766, etc.

2. Voyez plus haut, p. 33 et suiv.

3. *Martini, Antonii Delrionis, ex societate Jesu, Syntagma tragœdiæ latinæ, in tres partes distinctum*, Antuerp. 1594; plusieurs fois réimprimé à Paris, en 1607, en 1619.

4. *Collectanea tragicorum veterum latinorum a Petro Scriverio; notis illustrata a Gerh. J. Vossio*. Lugd. Bat. 1620.

5. *Q. Ennii Medea commentario perpetuo instructa, cum fragmen-*

recherches de Fr. Osann[1]. Mais enfin, aux longs et trop légers dédains de la critique répliquèrent, par de très-bons, très-persuasifs arguments, en 1822, M. Lange[2]; en 1834, M. Regel[3]. Dans l'intervalle, en 1823, M. Bothe avait ajouté à sa collection des poëtes de la scène latine[4] un volume de fragments, tant tragiques que comiques. Ce fut comme un appel fait aux études, appel renouvelé chez nous, en 1843, par un choix de fragments des tragiques latins, dans un savant et utile recueil de M. Egger[5]. On pardonnera à l'auteur de cet article de rappeler que, dans l'année 1833, et plus d'une fois dans celles qui suivirent, la tragédie latine fut le sujet de ses cours à la Faculté des lettres de Paris; qu'un peu plus tard, en 1856, elle fournit aussi l'objet d'une thèse[6] érudite, judicieuse, élégante, soutenue devant la même faculté par M. G. Boissier. Des dissertations de ce genre sur tel ou tel des tragiques latins ou de leurs ouvrages, comme, par exemple, en 1822 et 1826, celles de Naeke et de Stieglitz sur le *Dulorestes* de Pacuvius[7], n'ont certes pas manqué à la docte et active Allemagne. Depuis un assez grand nombre d'années déjà, que de disputes savantes dans ses thèses, ses monographies, ses journaux sur les difficultés de l'histoire du théâtre grec et du théâtre romain, sur leur correspondance rendue si obscure par la perte des monuments, sur la restitution, l'interprétation des fragments, leur attribution à un ouvrage, à un modèle déterminé : vaste et un peu confuse

tis quæ in Hesselii, Merulæ, aliisque hujus poetæ editionibus desiderantur. Accedit disputatio *de origine atque indole veteris tragœdiæ apud Romanos*, Gotting. 1807.

1. *Analecta critica poesis Romanorum scenicæ reliquias illustrantia*, Berl 1816.

2. *Vindiciæ tragœdiæ romanæ*, Leips. 1822.

3. *Diversa virorum doctorum de re tragica Romanorum judicia sub examen vocata*, Gotting, 1834.

4. *Poetarum Latii scenicorum fragmenta* recensuit frid. Henric. Bothe, Halberstad. 1823.

5. *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ*, Paris, 1843.

6. *Le poëte L. Attius. Étude sur la tragédie latine pendant la République*, par G. Boissier, 1857.

7. *Comment. de Pacuvii Duloreste*, Bonn. 1822; *de M. Pacuvii Duloreste*. Lips. 1826.

polémique, où parmi tant de noms qu'on pourrait citer brille d'un éclat particulier celui de l'illustre archéologue M. Welcker[1] ! Ainsi a été préparé, suscité l'utile volume par lequel M. Ribbeck, qui lui-même avait déjà pris part, en 1847, à ce mouvement[2], a remplacé, en 1852, le recueil, devenu trop insuffisant, de M. Bothe. C'est là que désormais on ira chercher[3], on étudiera en toute confiance les fragments des tragiques latins, ramenés, par la collation patiente des manuscrits, par les procédés sévères de la critique contemporaine, à une forme enfin plus exacte ; rapportés avec plus de certitude, ou du moins de vraisemblance, au poëte, au drame, à la scène, au modèle grec dont ils proviennent. La forme du livre le rend, il est vrai, moins propre à être lu que consulté, et encore non sans quelque peine. On ne peut qu'approuver, avec l'*Index verborum* qui le termine et est d'une grande ressource pour les recherches, les deux classes de notes placées continûment au-dessous du texte et donnant, la première les passages des auteurs desquels ce texte est tiré, la seconde les leçons diverses des manuscrits et des éditions. Mais, d'autre part, la distribution des fragments en plusieurs séries, d'après la certitude plus ou moins grande de leur provenance ; la séparation de ces fragments et des observations qui s'y rapportent dans les *quæstiones scenicæ* placées à la fin du volume ; par suite, la nécessité d'aller à tout instant de cette dernière partie de l'ouvrage à plusieurs autres, au moyen de numéros qui indiquent la correspondance ; une controverse constante avec les nombreux philologues allemands qui ont traité les mêmes questions ; des renvois sommaires à leurs dissertations supposées connues et sous les yeux ; enfin, une latinité savante, mais difficile, plus difficile quelquefois que ce qu'elle commente : tout cela fait de ce livre un instrument de travail d'un usage assez peu commode. Il n'en pa-

1. *Die Griechisch-rœmischen Tragœdien* (*Rheinisch. Mus.* Suppl. 1841.)
2. *In tragicos Romanos collectanea*, 1847.
3. Ainsi a fait, en 1854, M. J. Vahlen dans ses *Ennianæ poesis reliquiæ*. C'est d'après le recensement de M. Ribbeck qu'il a donné les fragments tragiques de son auteur.

raîtra pas moins un livre excellent à ceux que ne décourageront pas ces vices de forme, dont plusieurs n'étaient peut-être pas évitables. Un tel recueil offre le pendant de ces ruines de théâtres antiques dégagées par des soins intelligents du sol qui les recouvrait, des constructions étrangères qui les masquaient, des compléments maladroits qui les dénaturaient; reparaissant au jour dans l'état réel où les avaient laissées les dégradations du temps et des hommes, et, par le spectacle de leur ordonnance rompue mais sensible encore, invitant la science de l'archéologue et de l'architecte, ou la simple imagination du voyageur, à retrouver, à restituer le monument primitif.

I

ENNIUS.

Nous avons déjà pénétré dans cet autre théâtre que nous rend M. Ribbeck, pour y chercher la trace trop effacée de Livius Andronicus et de Névius[1]. Cherchons-y maintenant une trace bien autrement apparente, celle d'Ennius, leur glorieux successeur, qui les a laissés bien loin derrière lui, sinon dans la comédie, à laquelle cet introducteur universel de tous les genres de composition n'a touché qu'en passant, du moins dans la tragédie, dont il a fait, ainsi que de l'épopée, le but principal et constant de son ambition littéraire.

Cela ressort de deux dates qu'il est intéressant de rapprocher. L'an de Rome 581 et de son âge le soixante-septième, il travaillait encore à ses *Annales*[2]; en 584, âgé de soixante-dix ans et bien près de sa fin, il donnait encore une tragédie, son *Thyeste*[3]. Or, ses travaux épiques et

1. Voyez tome I de ces *Études*, p. 327 et suiv.
2. A.-Gell. *Noct. attic.* XVII, 21.
3. Cic. *Brut.* XX.

dramatiques remontaient à l'année 554, où il fut amené à Rome par Caton. Ils se distribuent par conséquent, dans un cours en quelque sorte parallèle, entre les trente dernières années de sa vie.

Autre rapprochement. A l'étendue de ses *Annales* embrassant dans leurs dix-huit livres toute l'histoire de Rome, depuis ses origines fabuleuses jusqu'au temps du poëte, répondait le grand nombre de ses tragédies. Ce nombre, au reste, est difficile à fixer avec précision. Bothe en compte vingt-huit, qui, abstraction faite d'un prétendu drame de *Scipion*, lequel était un poëme historique, et d'une *Alceste* admise d'après une indication fort douteuse, de l'aveu même du critique, se réduisent à vingt-six. Or ces vingt-six, après un examen plus sévère de l'autorité et de la valeur des témoignages, ont été réduites par M. Ribbeck à vingt-deux[1], ce qui est encore un chiffre considérable.

Les tragédies d'Ennius, comme, auparavant, celles de Livius Andronicus et de Névius, comme, depuis, celles de Pacuvius et d'Attius, n'étaient d'ailleurs que des reproductions plus ou moins libres de tragédies grecques; et la première question que suggère la lecture de ce qui en est resté, question que l'insuffisante clarté des fragments et des témoignages ne permet pas toujours de résoudre, est celle du modèle particulier auquel chacune peut être rapportée.

Une d'elles avait été faite, très-certainement d'après les Euménides d'Eschyle. Cicéron parle quelquefois des Furies amenées par les poëtes sur le théâtre et qui ne sont autres, dit-il, que le remords[2]. Peut-être ces allusions à un des spectacles les plus frappants de la scène tragique de Rome désignaient-elles, entre autres pièces, les *Euménides* d'Ennius. Il est étonnant qu'on ne rencontre nulle part, dans

1. *Achilles*, *Achilles* (Aristarchi), *Ajax*, *Alcumæo*, *Alexander*, *Andromacha æchmalotis*, *Andromeda*, *Athamas*, *Cresphontes*, *Erechtheus*, *Eumenides*, *Hectoris Lustra*, *Hecuba*, *Iphigenia*, *Medea* (Atheniensis), *Medea* (exul), *Menalippa*, *Nemea*, *Phœnix*, *Telamo*, *Telephus*, *Thyestes*.

2. *Pro Sextio Roscio Amerino*, XXIV (en 673); *In Pisonem*, XX, (en 698).

ce qui est resté, ou ce qu'on a raconté de ces tragédies, aucune trace d'une reproduction semblable des deux premières parties de la trilogie d'Eschyle, de l'Agamemnon, des Choéphores. Les Euménides en sont inséparables, n'ayant été faites que pour résoudre l'insoluble problème moral qui y est posé. Comment croire qu'Ennius les ait détachées de cet ensemble ?

On voit que nous ne pouvons être bien sûrs de connaître le chiffre total des ouvrages tragiques d'Ennius, puisque, si on a des raisons pour le réduire, on n'en manque pas non plus pour l'augmenter. D'autres pièces d'Ennius prêtent à la même conjecture et par conséquent à l'extension de son catalogue tragique. Par exemple, sous ce titre *Médée*, on a, d'après le sens des fragments, aperçu deux tragédies différentes, *Médée à Corinthe*, *Médée à Athènes*, et même une troisième, *Medus*, que M. Ribbeck[1], il est vrai, après avoir distingué et admis les deux autres, renvoie à Pacuvius.

D'Eschyle donc Ennius avait emprunté au moins ses *Euménides ;* de Sophocle, son *Ajax*, auquel il faut peut-être ajouter son *Athamas* et son *Télamon*. On peut parler avec plus d'assurance de ses emprunts au théâtre d'Euripide. A l'Hécube, à l'Iphigénie en Aulide, à la Médée du poëte grec s'ajustent très-exactement l'*Hécube*, l'*Iphigénie*, la *Médée* d'Ennius, ou du moins ce qu'on en possède, des fragments précisément beaucoup plus nombreux que ceux d'aucune pièce de son théâtre. Quant à ces derniers, il y y en a bon nombre qui, par leur ressemblance avec ce qui subsiste de certaines tragédies perdues d'Euripide, conduisent à reconnaître, avec quelque évidence, comme des imitations de ces tragédies, par exemple l'*Alexandre*, l'*Andromède*, l'*Érechthée*, la *Ménalippe*, le *Phénix*, le *Télèphe* du poëte latin. C'est d'ailleurs un fait général que cette préférence des imitateurs latins de la tragédie grecque pour Euripide. Elle était bien naturelle : Euripide, j'ai déjà eu l'occasion d'en faire la remarque, était, des trois grands

1. P. 86, 293.

maîtres de la scène grecque, le plus voisin par sa date, le plus accessible par ses défauts mêmes, le plus séduisant par ses beautés pathétiques, morales, sentencieuses, le plus en rapport avec l'esprit philosophique déjà éveillé à Rome.

Dans quelle mesure les tragédies grecques, et particulièrement les tragédies d'Euripide, étaient-elles reproduites par Ennius ? Était-ce, comme chez nous, avec suppression des chœurs ? On l'a dit, mais sans fondement et contrairement à des témoignages formels[1]. Dans les *Euménides* d'Ennius comme dans celles d'Eschyle, le principal personnage c'était le chœur, et Cicéron a cité[2] des vers, déjà bien élégants, où l'on a reconnu[3], avec vraisemblance, les vœux qu'à la fin de la pièce grecque, sur la demande de Minerve et en retour du domicile qui leur était accordé par la déesse dans sa ville d'Athènes, formaient les Euménides pour la prospérité du sol athénien[4] :

Qu'on y voie le ciel toujours brillant, les arbres toujours verdissant, sur la vigne riante le pampre s'épaississant, sous l'abondance des fruits les rameaux se courbant, dans les champs prodigues des moissons, des fleurs en tous lieux, des sources jaillissantes, des prés revêtus d'herbe....

Cœlum nitescere, arbores frondescere,
Vites lætificæ pampinis pubescere,
Rami baccarum ubertate incurviscere,
Segetes largiri fruges, florere omnia,
Fontes scatere, herbis prata convestirier[5].

D'autres fragments appartenant également au personnage du chœur se rencontrent encore dans ce qui reste des tragédies d'Ennius, et notamment de sa *Médée*. On a[6] les vers par lesquels le chœur, au moment de l'accomplisse-

1. Varr. *De Ling. lat.* VI, 6; A.-Gell. *Noct. attic.* XIX, 10.
2. *Tuscul.* I, 28.
3. God. Hermann, *Dissert. de Æschyli Philocteta*, 1826. Cf. *Opuscul.*, 1828, t. III, p. 113; O. Ribbeck, p. 270.
4. Æschyl. *Eumen.* ed. Boisson. v. 892, 928 sqq.
5. Texte de M. Ribbeck, p. 217.
Prob. in Virg. *Buc.* VI, 31. Cf. Euripid. *Med.* v. 1242 sqq.

ment du crime médité par l'épouse irritée de Jason, invoquait le secours des dieux :

Jupiter, et toi Soleil, à qui rien n'échappe, dont la lumière embrasse et la mer, et la terre, et le ciel, vois ce forfait et, avant qu'il s'accomplisse, préviens-le.

Jupiter, tuque adeo summe sol qui omnis res inspicis,
Quique lumine tuo maria, terram, cœlum contines,
Inspice hoc facinus, priusquam fiat : prohibessis scelus[1].

Des passages de ce genre ne sont pas rares non plus dans les fragments tragiques de Pacuvius et d'Attius et achèvent de contredire cette assertion gratuite que le chœur a manqué à la tragédie latine. S'il en avait été ainsi, pourquoi Horace aurait-il pris la peine d'enseigner aux Pisons[2] comment, dans une tragédie, il faut faire usage du chœur? Sans doute le chœur n'était pas tout à fait à Rome ce qu'il avait été à Athènes : il n'occupait plus l'orchestre réservé aux siéges des sénateurs et des principaux magistrats; il n'y exécutait plus ces évolutions auxquelles répondait la distribution de ses chants en strophes, antistrophes, épodes; placé sur la scène même, il faisait probablement entendre, par la bouche du coryphée, une sorte de monologue chanté, dans le genre de ceux qui marquent les entr'actes des tragédies de Sénèque. « Qu'entre les actes, dit Horace, le chœur ne chante rien qui n'aille au but de la pièce, qui ne s'y rattache. »

....neu quid medios intercinat actus
Quod non proposito conducat et hæreat apte[3].

Je n'insiste pas sur une différence bien plus considérable; je me garde de redire, ce qui a été si bien dit[4], à quel

1. Texte de M Ribbeck, p. 40; cf. 250. Ces vers sont scandés diversement par les critiques.
2. *De Arte poet.* 193 sqq.
3. *Ibid.* 194.
4. M. Villemain, *Essais sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique dans ses rapports avec l'élévation morale et religieuse des peuples*, 1859, ch. XIV. Voir sur cet ouvrage le *Journal des Savants*, cahiers d'août 1859, et avril 1860.

point, transporté d'Athènes à Rome, le chœur était déchu de son inspiration lyrique.

Dans les pièces empruntées par Ennius à Euripide, le prologue n'était pas non plus supprimé, comme il l'est chez nous. On peut alléguer les premiers vers de sa *Médée* tant de fois cités[1], et qu'il est intéressant de comparer avec le début bien autrement aisé et élégant de la *Médée* grecque[2]; quelques mots de son *Andromède*, où l'on a reconnu la traduction de l'invocation à la nuit par laquelle s'ouvrait l'Andromède d'Euripide; d'autres vers encore rapportés sans nom d'auteur par Cicéron[3], qui en loue le ton tragique, qui en atteste le grand effet : vers un peu chargés toutefois si on les compare à ce dont ils semblent une bien libre imitation, au prologue de l'Hécube grecque[4]. M. Ribbeck, qui ne les comprend pas parmi les fragments de l'*Hécube* latine, est plus hardi[5] en regardant comme ayant dû appartenir au prologue de l'*Alexander* le récit du songe d'Hécube qu'allègue encore Cicéron en compagnie du songe d'Ilia, ce beau morceau des *Annales*[6].

Les tragédies d'Ennius avaient donc, comme les tragédies grecques dont elles relevaient, des chœurs appropriés, il est vrai, aux convenances de la scène latine et, quand le poëte suivait Euripide, des prologues. Quel en était d'ailleurs le caractère? La fidélité d'une traduction? La liberté d'une imitation? Il ne faut pas trop en croire Cicéron, quand il les appelle *fabellas latinas ad verbum a Græcis expressas*[7].

1. Cic. *Rhet. ad Herenn.* II, 22; *de Invent.* I, 49; *Topic.* XVI; *De Fato*, XV; *De Nat. deor.* III, 30; Quintilian. *Inst. orat.* V, 10; Priscian. *De metr. comment.*, etc.

2. Qu'il me soit permis de renvoyer, pour cette comparaison, à mes *Études sur les tragiques grecs*, 3e édit. 1865-1866, t. III, p. 120 sqq.

3. *Tuscul.* I, 16.

4. Voir, pour cette autre comparaison, les mêmes *Études*, t. III, p. 367.

5. P. 259.

6. *De Divin.* 1, 21. Voir plus haut, p. 46 et suiv.

7. *De Finib.* 1, 2. Un exemple curieux de cette fidélité littérale se trouve dans un vers où, selon l'observation de Varron (*de Ling. lat.* VII, 82), Ennius, suivant de trop près Euripide, a fait à l'étymologie du nom d'Andromaque cette allusion que ne pouvait comprendre le public latin :

Andromachæ nomen qui indidit recte [illegible]

Dans un autre endroit il en parle comme d'imitations libres[1], et il ne dit rien de trop assurément, tant il se trouve dans ces copies d'altérations, soit involontaires, soit volontaires, du modèle.

Tout Grec d'origine qu'était Ennius, cela ne l'a pas empêché de se tromper sur le sens de certains passages. Dans la *Médée* d'Euripide[2], Médée dit aux femmes corinthiennes qui l'appellent :

Femmes de Corinthe, je sors de ma maison, pour que vous n'ayez pas à me reprocher un refus.

Ennius entend qu'elle s'excuse d'avoir quitté sa patrie et lui prête cette maxime qui n'est pas dans le grec :

Beaucoup, loin de leur patrie, ont bien fait leurs affaires et celles du public; beaucoup, pour y avoir passé leur vie, ont été désapprouvés.

Multi suam rem bene gessere et publicam patria procul,
Multi, qui domi ætatem agerent, propterea sunt improbati[3].

De telles méprises devaient être rares, surtout chez Ennius. Le plus souvent, s'il est infidèle à son texte, ce n'est pas faute de l'entendre, mais par le tort d'une langue encore rude, sans souplesse, sans harmonie, qui se prête difficilement à suivre l'allure facile, élégante du grec, à reproduire son éclat sonore.

Le peuple l'emporte en cela sur son roi; le peuple peut pleurer; le roi ne le peut sans honte.

Plebes in hoc regi antestat loco : licet
Lacrumare plebi, regi honeste non licet[4].

Voilà des vers qui dans leur vieux tour ont de la précision, de l'énergie. Mais ils ne paraîtront pas sans sécheresse,

1. «.... qui non verba sed vim græcorum expresserunt poetarum.» *Acad.* I, 3.
2. Ed Boisson. v. 214.
3. Cic. *Ad fam.* VII, 6. Je cite encore ces vers, refaits de bien des manières, d'après le texte de M. Ribbeck, p. 38. Cf. 249.
4. Hieron. *Epitaph. Nepotiani.* O. Ribbeck, p. 35, 256.

sans froideur sentencieuse, à quiconque les rapprochera de ceux où chez Euripide[1], nous pouvons ajouter chez Racine[2], Agamemnon se plaint si éloquemment de l'esclavage du rang suprême qui ne lui permet pas de s'abandonner librement à sa douleur.

Plebes, c'est là une expression toute romaine ; ailleurs, dans les fragments du *Télèphe* vous rencontrez *plebeius :*

Pour un homme du peuple, oser parler c'est presque un crime.

Palam mutire *plebeio* est piaculum[3].

L'Achille qu'Ennius fait parler d'après Aristarque, se désigne lui-même ou bien le héraut le désigne, Plaute s'en est souvenu et en a plaisanté[4], par le titre d'*imperator :*

Faites silence et prêtez votre attention : ainsi l'ordonne votre général.

Silete et tacete, atque animum advortite :
Audire vos jubet *imperator*[5].

Pour être à peu près inévitables, ces déguisements-là ne sont pas sans inconvénients ; ils altèrent quelque peu la physionomie de l'original, quand surtout, comme chez nous-mêmes quelquefois, ils anoblissent ce que le grec avait voulu plus simple. Les confidentes de la Médée d'Euripide sont des femmes du voisinage, attirées par ses cris, des femmes du commun, à ce qu'il semble[6]. Ennius en fait de grandes dames, habitant les hauts et nobles quartiers de Corinthe. Sa Médée leur dit magnifiquement :

Quæ Corinthum arcem altam habetis, matronæ opulentæ, optu-
(mates[7]).

C'était quelquefois moins fortuitement, moins passagè-

1. *Iphig. Aul.* ed. Boisson. v. 436 sqq.
2. *Iphigénie en Aulide*, I, 4.
3. Fest, v. *Mutire*. O. Ribbeck, p. 46, 262 sq.
4. *Pœnul.* I, I, 1 sqq.
5. O. Ribbeck, p. 14, 274.
6. Eurip. *Med.* v. 132 sqq.
7. Cic. *Ad fam.* VII, 6. O. Ribbeck, p. 38, 249.

rement qu'il arrivait à Ennius de modifier ce qu'il imitait. Dans son *Hécube*, quelques fragments le font penser à M. Ribbeck[1], Ennius avait remplacé par un chant plaintif le silence désespéré que garde, chez Euripide, étendue à terre sans mouvement[2], la mère infortunée de Polyxène, à qui l'on vient d'arracher sa fille. Dans son *Iphigénie*, le chœur ne se composait pas, comme chez Euripide, de femmes de l'Eubée qui visitent le camp des Grecs, mais de soldats fatigués de la longue attente du départ. D'où était venue à Ennius l'idée d'un changement si considérable? Peut-être d'un passage de la pièce grecque elle-même où Achille parle de l'impatience et de l'ennui de ses soldats[3]; peut-être aussi, c'est une opinion renouvelée par M. Ribbeck, du mélange de l'Iphigénie d'Euripide avec l'Iphigénie de Sophocle, par un procédé que Térence devait bientôt appliquer systématiquement à la comédie, mais dont avaient usé avant lui les tragiques latins, en faisant comme un premier pas vers une plus grande liberté de composition.

Nous avons de ce rôle, imaginé par Ennius, un fragment bien étrange, mais bien caractéristique et que, par cette raison, il est à propos de rappeler :

Qui ne sait occuper son loisir a plus d'occupation que l'homme le plus occupé. Quand on a quelque chose à faire, on s'y livre, on s'y applique, on en charme son esprit. Mais, dans un loisir désoccupé, l'esprit ne sait ce qu'il veut. Ainsi de nous : nous ne sommes maintenant ni en paix, ni en guerre; nous allons, nous venons et recommençons sans cesse; notre esprit est inquiet, errant; c'est vivre à côté, en dehors de la vie.

Otio qui nescit uti, plus negoti habet
Quam (ille), qui est negotiosus (arduo) in negotio.
Nam cui quod agat institutum'st, nullo (quasi) negotio
Id agit, id studet, ibi mentem atque animum delectat suum.
Otioso in otio animus nescit quid velit.
Hic itidem est : enim neque domi nunc nos nec militiæ sumus
Imus huc, hinc illuc : cum illuc ventum est, ire illinc lubet.
Incerte errat animus; præter propter vitam vivitur[4].

1. P. 252 sq. — 2. Eurip. *Hec.* v. 482 sq. — 3. V. 791 sqq.
4. A. Gell. *Noct. att.* XIX, 10. O. Ribbeck, p. 33, 257. Peut-

Ce qui reste des œuvres si diverses d'Ennius n'offre guère d'exemple plus frappant de cette grossière figure de l'allitération par laquelle la vieille poésie latine suppléait, comme elle pouvait, et dans les genres les plus relevés, dans l'épopée, dans la tragédie[1], aux agréments qui lui manquaient encore. Là, de plus, se trahit bien manifestement un goût pour les moralités, les maximes, plus prononcé peut-être que chez Euripide lui-même, et qui, chez son disciple, son imitateur outré, répondait à l'esprit du public romain. Si, parmi les jeux de la comédie, l'expression sentencieuse et touchante de la sympathie de l'homme pour l'homme transportait, ravissait ce public, s'il se laissait volontiers distraire de la futile gaieté du mime et ramener au sérieux par la gravité inattendue de quelque pensée digne du cothurne[2], à plus forte raison s'accommodait-il d'une tragédie au langage moral, philosophique, de personnages tragiques philosophant : c'est l'expression même d'Ennius.

Par un singulier anachronisme, dont Euripide n'offrirait pas l'équivalent, car ce n'est pas lui, probablement, qui a qualifié de σοφή sa Ménalippe, malgré les droits de ce personnage à une telle qualification, Ennius prête l'expression *philosophari*, on ne devinerait pas à qui; au fils d'Achille, à Néoptolème, soit dans une tragédie de ce nom, comme le

être, selon une conjecture de M. Ribbeck, p. 56, 257, était-il répondu à ces réflexions du chœur par ces vers que cite Cicéron. *Tuscul.* III, 3 :

Animus æger semper errat neque pati neque perpeti
Potis est.... cupere numquam desinit.

1. Voyez, dans le recueil de M. Ribbeck, p. 43, le 1er fragment du *Phénix* :

.... Stulu'st qui cupita cupiens cupienter cupit;
(Non. v. *Cupienter.*)

et p. 61, dans les *Incerti nominis reliquiæ*, le LVe fragment :

(Umquam) quidquam quisquam cuiquam quod ei conveniat neget.
(Cic. *Rhet ad. Herenn.* IV, 12.)

2. Senec. *De tranquill. anim.* XI. « .... Multa.... cothurno non tantum sipario fortiora.... » *Epist.* VIII : « Quam multa Publii non excalceatis, sed cothurnatis dicenda sunt. » Cf. *Epist.* CVIII; *Consol. ad Marciam*, c. IX.

veut Bothe, soit, selon M. Ribbeck, qui la raye du catalogue tragique d'Ennius, dans son *Andromaque*.

Il me faut philosopher, mais ce sera en peu de mots : rien que de la philosophie ne me conviendrait pas. C'est chose, je pense, dont il faut comme approcher ses lèvres, mais non s'abreuver à flots.

Philosophari est mihi necesse, at paucis : nam omnino haut placet.
Degustandum ex ea, non in eam ingurgitandum censeo[1].

Ennius a-t-il toujours mis à profit ce sage conseil? Les maximes répandues dans le recueil de ses fragments tragiques en feraient douter. Elles pèchent, visiblement, plus encore que chez Euripide, par la fréquence, par le nombre, quelquefois même par le sens, d'une hardiesse sceptique qu'expliquait, excusait sans doute la situation, la passion du personnage, mais à laquelle l'assentiment irréfléchi du public donnait une portée générale fâcheuse. Il en était ainsi, nous le savons par Cicéron, qui rappelle cette surprise faite aux sentiments du peuple romain, quand Télamon, ce père infortuné, s'écriait, dans son désespoir, devançant de bien loin la doctrine irréligieuse d'Épicure et de Lucrèce :

Il y a des dieux, habitants du ciel; je l'ai toujours dit et le dirai toujours : mais ils n'ont pas souci, je pense, du genre humain : s'ils s'en souciaient, le bonheur serait pour les bons, le malheur pour les méchants, ce qui n'est pas.

Ego deum genus esse semper dixi et dicam cœlitum;
Sed eos non curare opinor quid agat humanum genus :
Nam si curent, bene bonis sit, male malis, quod nunc abest[2].

On doit moins regretter les traits spirituels lancés par Ennius contre la science prétendue des devins, sous le couvert du même personnage et en des termes qui le dépaysent fort, qui, sans égard pour la vraisemblance dramatique, le

1. Texte de M. Ribbeck, p. 53 (cf. 258); d'après Cic. *Tuscul.* II. 1; *De Republ.* I, 18; *De Orat.* II, 37, et A. Gell. *Noct. Att.* V, 15, 16; Apul. *De Magia*, XIII.
2. Cic. *De Divin.* II, 50 ; cf. I, 58; *De Nat. deor.* III, 32. O. Ribbeck, p. 270.

transportent dans le domaine de la comédie et de la satire, de la satire locale et contemporaine. Ils le transporteraient même à Rome, dans ce Cirque dont le concours de tant de charlatans faisait le domicile de la crédulité populaire[1], si, d'après le conseil de Bothe, suivi par M. Ribbeck, on ne retranchait de la tirade des vers assez évidemment forgés avec la phrase par laquelle Cicéron[2] amenait cette citation :

Prophètes de la superstition, impudents vendeurs d'oracles frivoles! Ce sont ou des fainéants, ou des fous, ou des malheureux, à qui l'indigence commande. Ils ne sauraient trouver de sentier pour eux-mêmes et indiquent à autrui le bon chemin; ils vous promettent des trésors et vous demandent une drachme. Eh! que, sur ces trésors, ils retiennent leur drachme et vous comptent le reste!

Sed superstitiosi vates impudentesque arioli,
Aut inertes, aut insani, aut quibus egestas imperat,
Qui sibi semitam non sapiunt, alteri monstrant viam,
Quibus divitias pollicentur, ab eis drachumam ipsi petunt.
De his divitiis sibi deductant drachumam, reddant cetera[3].

L'Achille d'Ennius, celui qu'il faisait parler dans son imitation de l'Iphigénie à Aulis d'Euripide, raillait de ce ton, plus satirique que tragique, de Télamon, du ton préci-

1. Fallacem Circum vespertinumque pererro
Sæpe forum; adsisto divinis.. Hor. *Sat.* I, VI, 114.

2. *De Divin.* I, 58.

3. Texte de M. Ribbeck, p. 44; il soupçonne que le *sed* qui commence la citation est, comme ce qu'il en a retranché, de Cicéron, et enferme entre crochets le dernier vers, où il voit une addition facétieuse de quelque lecteur. En revanche, p. 278, il propose d'ajouter à cette satire des devins deux fragments conservés, l'un dans la *Rhétorique à Herennius*, IV, 12, l'autre dans les *Lettres de Fronton*, II, 13. Il semble, en effet, qu'on y censure leur complaisance intéressée :

(Umquam) quidquam quisquam cuiquam, quod ei, conveniat, neget?

Omnes dant consilium vanum, atque ad voluptatem omnia.

Ajoutons-y encore, d'après M. Ribbeck, p. 56, ce troisième fragment, donné par Cicéron, *De Divin.* I, 40 :

Qui sui quæstus causa fictas suscitant sententias.

sément de la Fontaine dans une fable célèbre[1], la folie des astrologues qui, les regards attachés au ciel, plongeant dans ses profondeurs, ne voient pas à leurs pieds :

Quod est ante pedes, nemo spectat : cœli scrutantur plagas[2].

Les pouvoirs publics auraient pu s'inquiéter d'entendre contester par les personnages d'Ennius l'action de la providence divine. Mais il ne faudrait pas penser qu'ils pussent également s'émouvoir de ces sarcasmes contre les devins. Il y avait à Rome une divination publique[3], officielle, investie d'un grand rôle dans l'État, et, auprès d'elle, une autre toute privée, qui, dans les temps de calamités, jouissait d'un grand crédit chez ce peuple superstitieux, qui s'emparait alors du Cirque, du Forum, du *Rempart*,

Plebeium in Circo positum.... et in Aggere fatum[4],

pénétrait avec importunité dans les maisons des citoyens, mais que les lois et les magistrats s'appliquaient à expulser. Tite-Live a souvent occasion de revenir sur cette lutte[5]. On comprend, en le lisant, qu'Enuius, dans des sorties satiriques comme celles qui viennent d'être rappelées, était un auxiliaire officieux de l'administration romaine.

1. Livr. II, fabl. 13, *L'astrologue qui se laisse tomber dans un puits :*

Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête ?

Autre rencontre qu'on doit croire également fortuite. Le beau vers de Racine (*Britannicus*. act. IV, sc. 3) :

Et laver dans le sang vos bras ensanglantés,

a son analogue dans ce vers que Nonius, v. *Sanguis* (O. Ribbeck, p. 31, 253), nous a conservé de l'*Hécube* d'Ennius :

Heu me miseram! Interii : pergunt lavere sanguen sanguine.

2. Cic. de *Republ.* I, 18; *De Divin.* II, 13. O Ribbeck, p. 35, 257.
3. Cicéron, dans une de ses lettes à Cécina, *Ad. famil.* VI, 6, s'appelle lui-même *augur publicus*.
4. Juven. *Sat.* VI, 588.
5. *Hist.* IV, 30; XXV, I, 12; XXXIX, 16.

Il ne l'était pas moins et faisait de la tragédie une école publique de morale par tant de maximes au sens, au tour frappant, peut-être empruntées, peut-être aussi ajoutées à ses modèles grecs, celles-ci par exemple :

Il n'y a de liberté que pour celui dont le cœur est pur et ferme : tout ce qui est esclave de la passion est comme plongé dans une sombre nuit.

Ea libertas est, qui pectus purum et firmum gestitat;
Aliæ res obnoxiosæ nocte in obscura latent[1].

Mieux vaut la justice que le courage. Le courage, souvent il échoit aux méchants; mais des méchants se séparent la justice, l'équité.

Melius est virtute jus : nam sæpe virtutem mali
Nanciscuntur : jus atque æqum se a malis spernit procul[2].

Et cette réplique faite d'avance à la fameuse maxime de l'*Atrée* d'Attius, qui avait sans doute son équivalent dans le *Thyeste* d'Ennius : « Qu'ils haïssent, pourvu qu'ils craignent. » *Oderint, dum metuant*[3] :

Celui qu'on craint, on le hait; celui qu'on hait, on souhaite sa perte.

Quem metuunt oderunt; quem quisque odit periisse expetit[4].

Et tout ce que Cicéron a encore recueilli dans ce théâtre et à jamais popularisé par ses traités de philosophie et de morale : cette définition de la veritable amitié :

C'est dans un temps peu sûr que l'ami sûr se montre.

Amicus certus in re incerta cernitur[5].

1. *Phœnic.* fragm. II, apud. A. Gell. *Noct. attic.* VII, 17 : De significatione vocabuli quod est *obnoxius.* O. Ribbeck, p. 43, 264.
2. *Hect. Lustr.* fragm. XV, apud. Non. v. *Spernere.* O. Ribbeck, p. 30, 277.
3. Cic. *De Offic.* I, 28; *Pro. Sext.* XLVIII; *Phil.* I, 14; Senec. *De Ira,* I, 20; *De Clementia,* I, 12; II, 2; Sueton. *Calig.* XXX.
4. *Thyest.* fragm.? Cic. *De Offic.* II, 7. O. Ribbeck, p. 58, 268.
5. Cic. *De Amic.* XVII. O. Ribbeck, p. 59.

ces préceptes de conduite :

Faire du bien, si on place mal ses bienfaits, j'estime que c'est mal faire.

Benefacta male locata malefacta arbitror[1].

Ne pouvoir tirer avantage de sa sagesse pour soi-même, c'est être vainement sage.

Qui ipse sibi sapiens prodesse nequit, nequidquam sapit[2].

Veut-on que ce qu'on veut soit, le succès se donnera dans la mesure de la peine qu'on se sera donnée.

Qui volt esse quod volt, ita dat se res, ut operam dabit[3].

Faut-il croire que c'est Ennius qui a ainsi traduit dans son *Cresphonte* une mélancolique moralité du Cresphonte d'Euripide :

Nous devrions nous rassembler pour pleurer, lorsqu'un homme vient au jour, songeant à tous les maux de la vie humaine. Quant à celui dont la mort termine les maux, il faudrait que tous ses amis accompagnassent de leurs applaudissements et de leur joie ses funérailles.

Nam nos decebat, cœtus celebrantes, domum
Lugere, ubi esset aliquis in lucem editus,
Humanæ vitæ varia reputantes mala ;
At qui labores morte finisset graves,
Hunc omnes amicos laude et lætitia exsequi[4].

Mais ces vers, d'une élégance supérieure au temps d'Ennius, ne sont pas donnés au vieux poëte par Cicéron, et appartiennent peut-être, c'est l'opinion de Bothe et de M. Ribbeck[5], à celui qui les cite.

1. Cic. *De Offic.* II, 18. O. Ribbeck, p. 59.
2. *Med.* fragm. Cic. *De Offic.* III, 15; *Ad famil.* VII, 6. O. Ribbeck, p. 41, 251.
3. *Med.* fragm.? Cic. *De Nat. deor.* III, 26. O. Ribbeck, p. 221, 250.
4. Cic. *Tuscul.* I, 48.
5. P. 265. Telle a été, bien avant, l'opinion de Boissonade. Voyez son article *sur le Cresphonte d'Euripide* (*Journal de l'Empire*, 6 avril 1806; *Critique littéraire sous le premier Empire*, 1863, t. I, p. 54), et dans son *Euripide*, 1826, t. V, p. 455, sa note sur le quatrième fragment du *Cresphonte*.

On prête à un philosophe moderne ce mot d'une sagesse égoïste : « J'aurais la main pleine de vérités, que je ne l'ouvrirais pas. » Telle n'était pas, à ce qu'il semble, le sagesse d'Ennius. On est tenté de lui appliquer ce qu'il faisait dire à quelqu'un de ses personnages tragiques, et que peut-être il s'appliquait intérieurement à lui-même :

Le sage étoufferait plus facilement la flamme dans sa bouche embrasée, qu'il n'y retiendrait d'utiles paroles.

.... Flammam sapiens facilius ore in ardente opprimit
Quam bona dicta teneat[1].

Montrer honnêtement le chemin à celui qui s'égare, c'est comme lui laisser allumer son flambeau au nôtre, qui n'en éclaire pas moins pour avoir allumé le sien[2].

.... Homo qui erranti comiter monstrat viam
Quasi lumen de suo lumine accendat, facit :
Nihilominus ipsi lucet, cum illi accenderit[3].

Ennius, grand imitateur d'Euripide, comme lui sentencieux, a été comme lui pathétique. A l'expression des passions se prêtait fort bien un style dont le naturel, la franchise loués par les anciens, allaient, selon eux, jusqu'à la négligence[4]. Ce caractère est sensible dans des fragments[5] qui nous rendent toute une scène de son *Alexandre*, c'est-à-dire de son Pâris[6]. Ce fils de Priam, longtemps caché parmi les bergers de l'Ida, vient d'être reconnu, et, à l'instant, se révèlent à l'esprit prophétique de sa sœur Cassandre les suites funestes de cette reconnaissance. Sa di-

1. Cic. *De Orat.* II, 54. O. Ribbech, p. 60.
2. Trad. de Gallon-La-Bastide, revue p. J. V. Le Clerc.
3. *Teleph.* fragm. Cic. *De Offic.* I, 16; *Pro Balbo*, XVI. O. Ribbeck, p. 56, 264.
4. Cic. *Orat.* XI. Cf. Hor. *De arte poet.* 260.
5. Cic. *De Divin.* I, 21, 50; II, 55; *Orat.* XLVI; *Epist. ad Attic.* VIII, II; Macrob. *Saturn.* VI, 2. O. Ribbeck, p. 17 sq.
6. Le poëte a rapproché lui-même les deux noms dans un vers cité par Varron (*De Ling. Lat.* VI, 83) et qui trouve sa place naturelle parmi les fragments de cette tragédie :

Quapropter Parim pastores nunc Alexandrum vocant.

Cf. Lucret. *De Nat. rer.* I, 475; Cic. *Rhet. ad Herenn.* IV, 30.

vine fureur la saisit en présence de sa famille étonnée. Hécube s'écrie :

Pourquoi cette fureur qui brille tout à coup dans tes yeux enflammés? Qu'est devenue en si peu de temps ta sage retenue, ta modestie virginale?

Sed quid oculis rabere visa es derepente ardentibus?
Ubi illa tua paulo ante sapiens virginali[1] modestia?

Cassandre répond :

O ma mère! O femme, la meilleure des femmmes entre les meilleures, on m'appelle au misérable office des devins; Apollon m'égare et, malgré moi, me force de prononcer ses oracles. Ces jeunes filles, mes compagnes, je n'ose les aborder, je rougis devant mon père de ce que je fais; devant mon père, cet homme excellent : ma mère, j'ai pitié de toi, j'ai honte de moi-même. Hélas! tu n'as donné à Priam que des enfants dignes de lui, excepté moi, malheureuse! Faut-il que je sois le fardeau de ma famille, tandis qu'ils en sont l'appui?

Mater, optumarum multo mulier melior mulierum,
Missa sum superstitiosis ariolationibus :
Namque Apollo fatis fandis dementem invitam ciet.
Virgines æquales vereor, patris mei meum factum pudet
Optumi viri. Mea mater, tui me miseret, mei piget :
Optumam progeniem Priamo peperisti extra me : hoc dolet :
Men obesse, illos prodesse. me obstare, illos obsequi!

Cicéron qui cite ces vers, ou plutôt son frère Quintus, le trop facile poëte tragique[1], par qui il les fait citer, moins frappé que nous ne pouvons l'être de la rudesse du style, en vante le caractère vrai, touchant, pathétique : *O poema tenerum, et moratum, atque molle;* puis il passe à d'autres, où il admire de plus en plus l'expression de la fureur divine, où il lui semble que ce n'est plus Cassandre que l'on entend, mais un dieu revêtu d'une forme humaine.

Le voilà! Le voilà! ce flambeau funeste, qu'enveloppent le sang et la flamme! Longtemps il fut caché : accourez, ô mes concitoyens, éteignez-le.

1. *Ad. Quint. fratr.* III, 1, 6, 9. Cf. *De Fin.* V, I.

Adest, adest fax obvoluta sanguine atque incendio!
Multos annos latuit : cives, ferte opem etres tinguite.

Plaçons ici, en nous conformant moins à l'ordre indiqué par Cicéron et suivi par M. Ribbeck, qu'à la suite naturelle des idées, dont il est vrai, dans ses transports désordonnés, la prophétesse peut s'être écartée, cette mention du jugement de Pâris :

Voyez-vous ce jugement célèbre, où un mortel prononce entre trois déesses? Voilà pourquoi une femme de Sparte, une furie nous arrivera,

Eheu, videte!
Judicabit[1] inclytum judicium inter deas tres aliquis :
Quo judicio Lacedæmonia mulier, furiarum una, adveniet.

Et déjà s'assemble sur la mer une flotte rapide; elle nous apporte un essaim de malheurs. La voilà venue, et une armée cruelle couvre de ses vaisseaux ailés tout le rivage.

Jamque mari magno classis cita
Texitur : exitium examen rapit;
Advenit, et fera velivolantibus
Navibu' complevit[2] manu littora.

Des passages, dans lesquels Macrobe aperçoit le modèle de quelques vers fameux de l'Énéide[3], complètent à peu près cette revue prophétique.

O lumière de Troie! O Hector! O mon frère! Pourquoi ce corps misérablement déchiré? Qui a pu te traiter ainsi à notre vue?

O lux Trojæ, germane Hector!
.... Quid te ita contuo lacerato corpore,
Miser, aut qui te sic tractavere nobis respectantibus?

D'un bond immense il franchira nos murs ce coursier, gros d'hommes armés, dont l'enfantement doit perdre la haute Pergame.

Nam maximo saltu superabit[4] gravidus armatis equus

1. D'autres, *judicavit*.
2. D'autres, *complebit*.
3. *Æn*, II, 20, 237 sq.; 281 sqq.; VI, 515 sq. Cf. Lucret. *de Nat. rer.* I, 477; Propert. *Eleg.* III, XIII, 61 sqq.
5. D'autres, *superavit*.

.....qui suo partu ardua perdat Pergama[1].

Dans cette scène qui offrirait avec des scènes analogues de l'Agamemnon d'Eschyle[2] et des Troyennes d'Euripide[3] un intéressant sujet de rapprochement, est, on ne peut le nier, éloquemment rendu le mouvement de l'inspiration prophétique, et, avant, l'abattement de la malheureuse vouée à ce ministère pénible, qui voudrait s'y soustraire, et s'en afflige.

Qui n'a pas lu chez Cicéron[4] en quels termes pathétiques, dans une *Andromaque* d'Ennius, distincte de l'Andromaque, de l'Hécube, des Troyennes d'Euripide, mais animée de leur esprit, se plaignait cette veuve d'Hector,

1. Je cite et traduis d'après le texte de M. Ribbeck, p. 17 et suiv. ces divers fragments, que j'ai ailleurs (*Études sur les tragiques grecs*, 3e édit. t. III, p. 346 et suiv.) cités et traduits un peu autrement. — M. L. Quicherat, si versé dans la connaissance de la métrique et de la poésie antiques, et que la longue préparation de son édition de Nonius Marcellus, enfin prête à paraître, a rendu si familier avec les débris de la littérature primitive des Romains, a publié, le 26 novembre 1863, dans le *Journal général de l'instruction publique*, une très-heureuse restitution de quatre de ces fragments de l'*Alexander*. Par une discussion attentive, savante, judicieuse, que j'ai le regret de ne pouvoir reproduire, il est arrivé à les disposer et à les rétablir avec beaucoup de vraisemblance, et le plus souvent de certitude, de la manière suivante :

Heu heu, cernite! Judicat inclytum
Judicium inter deas tres aliquis :
Quo judicio Lacedæmonia
Mulier, Furiarum una, adveniet.
. . . . . .

Jamque mari magno classis cita
Texitur; exitium examen rapit :
Advenit, et fera velivolantibus
Navibu' complevit manu' littora.
. . . . . .

Nam maximu' saltu superabit
Equus, armatis gravidus, qui suo
Ardua partu Pergama perdat.
. . . . . .

O lux Trojæ, germane Hector!
Quid te ita lacero corpore contuo?
Aut qui te sic tractavere
Miserum, respectantibu' nobis?

2. V. 1038 sqq. — 3. V. 313 sqq.
4. *Tuscul.* III, 19 ; *ibid.* I, 35, 44; cf. *De Orat.* 1, 64, III, 58; Varr. *De Ling. lat.* X, 70. O. Ribbeck, p. 21 sqq.

tombée de si haut et faisant un impuissant appel au secours de son époux?

Ex opibus summis opis egens Hector tuæ.

C'était, comme le monologue prophétique de Cassandre, un de ces morceaux d'élite, appelés *cantica*, où, dans la tragédie aussi bien que dans la comédie[1], se développait complaisamment un sentiment, une situation, et que détachaient du dialogue, que mettaient en relief la vivacité du mètre, l'accompagnement plus marqué du geste, du chant, de la musique. Un curieux passage de Cicéron[2], analysant avec finesse le jeu d'un grand acteur, d'Ésopus probablement, nous explique comment, dans ce morceau, son action arrivait, par une gradation habile, de l'expression du découragement et de l'abattement à ces éclats d'une douleur passionnée que marquent de véhémentes apostrophes.

Où chercher, où trouver un appui? Quel exil, quelle fuite me sauvera? Je n'ai plus ni citadelle, ni ville : où sera mon refuge? Je n'ai plus même les autels paternels : ils sont brisés, dispersés. De nos temples ravagés par la flamme, il ne reste plus debout que des murailles noircies, désolées.... O mon père, ô ma patrie, ô maison de Priam, demeure aux portes retentissantes! je t'ai vue avec tes richesses, ton éclat, tes voûtes, tes sculptures, tes lambris royalement embellis d'or et d'ivoire.... J'ai vu tout cela livré aux flammes; j'ai vu Priam arraché de force à la vie et souillant de son sang l'autel de Jupiter.... J'ai vu, le cœur plein de tristesse, Hector traîné par les chevaux d'Achille; j'ai vu le fils d'Hector précipité des murs de Troie.

Quid petam præsidi aut exequar? quove nunc
Auxilio aut exili aut fugæ freta sim?
Arce et urbe orbus sum. Quo accidam? quo applicem?
Quoi nec aræ patriæ domi stant, fractæ et disjectæ jacent,
Fana flamma deflagrata, tosti alti stant parietes
Deformati atque abiete crispa.....

O pater, o patria, o Priami domus
Sæptum altisono cardine templum!

1. G. A. B. Wolff, *de Canticis in Romanorum fabulis scenicis*, Hal. 1825, p. 11 sqq.
2. Cic. *De Orat.* III, 26.

Vidi ego te astante ope barbarica
Tectis cœlatis lacunatis,
Auro, ebore instructam regifice.
Hæc omnia vidi inflammari,
Priamo vi vitam evitari,
Jovis aram sanguine turpari.

Vidi, videre quod sum passa ægerrume,
Hectorem curru quadrijugo raptarier,
Hectoris natum de muro jactarier !

Quelques négligences, quelques rudesses, même quelques allitérations, *urbe orba, vi vitam evitari*, grâces surannées qui sont comme la date de ces vers, ne leur enlèvent pas les mérites de convenance dramatique, de mouvement passionné, d'harmonie, d'expression touchante qui charmaient à bon droit Cicéron, les avaient gravés dans sa mémoire, les ramenaient sans cesse dans ses ouvrages philosophiques, ses traités oratoires, sa correspondance[1], et cela avec des éclats d'enthousiasme, écho des applaudissements dont était encore accueilli au théâtre ce vieil ouvrage, mais en même temps réclamation un peu chagrine contre les dédains d'un goût nouveau.

Præclarum carmen : est enim et rebus, et verbis, et modis lugubre. — O poetam egregium! Quamquam ab his cantoribus Euphorionis contemnitur.

Si Ennius a si bien fait parler la douleur, il n'a pas prêté à des passions violentes, à l'effroi, au désespoir, à l'égarement d'esprit, à la haine, au sentiment de la vengeance une expression moins vive. Témoin, dans son *Alcméon*, les belles paroles de cet autre Oreste :

Tous les maux m'accablent à la fois, exil, maladie, misère ! La frayeur abat mon âme et en bannit la raison. Ma mère me menace d'une vie de tourments, d'une mort terrible. A cette affreuse image, il n'est pas de cœur si ferme où le sang ne se glace, pas de courage si intrépide que l'effroi ne fasse pâlir.

1. Voyez, avec les passages auxquels il a été renvoyé plus haut, *Acad.* II. 7; *De Divin.* I, 13; *Ad Attic.* IV, 15.

Multis sum modis circumventus, morbo, exilio, atque inopia;
Tum pavor sapientiam omnem mi exanimato expectorat;
Mater terribilem minatur vitæ cruciatum et necem,
Quæ nemo est tam firmo ingenio et tanta confidentia
Quin refugiat timido sanguen, atque exalbescat metu[1].

et quand il croit voir les furies, car il ne les voit pas réellement comme le pense M. Ribbeck, les expressions de Cicéron, qui cite ce passage, le montrent bien :

Elles approchent, elles approchent : les voilà ! les voilà ! les voilà ! elles me cherchent.... Viens à mon aide, écarte de moi ce fléau, cette flamme qui me torture. Ces femmes, à la ceinture de serpents, sont près de moi, elles m'entourent de leurs torches ardentes....

Incedunt, incedunt, adsunt, adsunt, adsunt, me expetunt.

Fer mi auxilium, pestem abige a me, flammiferam hanc vim, [quæ me excruciat.
Cæruleo incinctæ angui incedunt, circumstant cum ardentibus [tædis[2].

Témoin encore, dans le *Thyeste*, la fameuse imprécation de Thyeste contre Atrée, deux fois citée, et avec de grands éloges, sinon pour le philosophe, du moins pour le poëte, par Cicéron[3]; dont un vers se lit, textuellement rapporté, parmi les fragments de Lucilius[4]; et qui a fourni au successeur de Lucilius, à Horace, cette locution proverbiale *Thyesteas preces*[5], des imprécations à la Thyeste. Elle est d'une admirable énergie; elle témoigne de la vigueur poétique, conservée par Ennius jusque dans les derniers jours de sa verte vieillesse. Car le *Thyeste*, nous l'avons déjà dit[6], fut son dernier ouvrage, son adieu à l'art et presque à la vie[7].

1. *De Orat.* II, 58, trad. de feu Th. Gaillard. Cf. *De Fin.* IV, 23.
2. *Acad.* II, 28. O. Ribbeck, p. 15 sq., 269.
3. *Tuscul.* I, 44; *In Pison.* XIV. « Luculentis versibus. » « Thyestea ista exsecratio.... poetæ vulgi animos, non sapientum, moventis. »
4. *Sat.* XIX, fragm. 7. — 5. *Epod.* V, 86.
6. Voyez, plus haut, p. 110.
7. « Cum *Thyestem* fabulam docuisset.... mortem obiit Ennius. » Cic. *Brut.* XX.

Que, cloué à la pointe d'un roc, les flancs déchirés, le corps en lambeaux, il arrose, il noircisse le rivage d'un sang impur! Qu'il n'ait point de tombeau pour le recevoir, pour offrir à ses restes comme un port, où, quittes de la vie humaine, ils se reposent de leurs maux!

Ipse summis saxis fixus asperis, evisceratus,
Latere pendens, saxa spargens tabo, sanie et sanguine atro.
Neque sepulcrum, quo recipiat, habeat portum corporis,
Ubi, remissa humana vita, corpus requiescat malis[1].

Je ne suis pas moins frappé de l'expression de la force morale, de la grandeur d'âme dans ces vers du *Télamon*, tant de fois rapportés[2], qui montrent le père d'Ajax recevant avec une stoïque résignation la nouvelle de la mort de son fils :

Quand je les fis naître, je n'ignorais pas qu'un jour ils mourraient, et c'est pour cet avenir que je les élevai. Bien plus, quand je les envoyai à Troie défendre la Grèce, je savais que je les envoyais à une guerre meurtrière et non à un festin.

Ego cum genui, tum morituros scivi et ei rei sustuli.
Præterea ad Trojam cum misi ob defendendam Græciam,
Sciebam me in mortiferum bellum, non in epulas mittere ;

dans ces vers de l'*Érechthée*, où l'on reconnaît ce que l'orateur Lycurgue cita contre l'égoïste Léocrate[3], le généreux sacrifice de la femme du roi d'Athènes, Praxithée, dévouant ses filles à la mort pour le salut de ses concitoyens :

Je leur assure, au prix de ma peine, la liberté; j'écarte d'eux, par mon malheur, la servitude.

Quibus nunc ærumna mea libertatem paro,
Quibus servitutem mea miseria deprecor[4] :

nobles paroles auxquelles, dans un temps de malheurs pu-

1. O. Ribbeck, p. 49, 267.
2. Cic. *Tuscul.* III, 13, 24; Senec. *Ad Polyb. de Consol.* II, 30, etc. O. Ribbeck, p. 210, 278.
3. Lycurg. *Orat. in Leocrat.* XXIV; Plutarch. *de Exsil.* XIII. Voir la traduction du morceau d'Euripide dans mes *Études sur les tragiques grecs*, 3e édit., t. I, p. 131.
4. A. Gell. *Noct. attic.* VI, 16. O. Ribbeck, p. 27, 261.

blics et de sacrifices, durent répondre les sympathiques applaudissements du public romain !

Terminons par un des plus beaux débris du théâtre tragique d'Ennius, par une scène qui offre quelque chose d'analogue à ces peintures de l'héroïsme dont le disciple d'Homère, l'Homère romain, le brave soldat en même temps que le poëte inspiré de Rome, avait rempli ses patriotiques *Annales*. C'est une scène de son *Achille*.

Tout ce que comprend l'Iliade, la colère et le repos d'Achille, et, après les malheurs des Grecs abandonnés à eux-mêmes, après l'intervention et la mort de Patrocle, le retour du héros aux combats, sa victoire sur Hector suivie de si cruels emportements, sa pitié pour Priam, tout cela Ennius l'avait mis en tragédie; non, sans doute, directement, d'après Homère lui-même, mais d'après ces tragédies grecques qu'on pouvait justement appeler les reliefs des festins d'Homère; non pas dans une seule pièce, il eût à peine suffi pour cela du vaste cadre de l'antique trilogie, mais dans trois pièces différentes, entre lesquelles M. Ribbeck a distribué, avec vraisemblance, toute cette matière épique : un Achille que, du nom du poëte grec à qui il était emprunté, on appela l'*Achille d'Aristarque*, un autre *Achille*, celui dont il s'agit en ce moment, enfin *la Rançon d'Hector* (*Hectoris Lustra*).

Il est probable que dans son *Achille* Ennius avait ajouté au modèle grec quelques-uns de ces beaux traits, expression de la vertu héroïque, que nous a conservés Cicéron[1]. Si la tragédie latine enchérissait volontiers sur ses modèles, ce devait être surtout dans des sujets où pouvait se faire jour, à travers l'imitation, dans ces beaux temps de la vertu romaine, l'accent propre à l'exprimer.

Cet accent anime la scène d'Ennius, car elle est bien de lui, comme il ressort du rapprochement de ce passage qui nous la rend, dans son ensemble, avec un autre qui en reproduit seulement un vers, et où Ennius, dont le nom est omis dans le premier, se trouve clairement désigné[2].

1. *Tuscul.* II, 16.
2. Cic. *Orat.* XLVI. C'est à tort que God. Hermann, *de Æschyli*

Le point de départ de cette scène est un beau récit de l'Iliade[1]. Patrocle, dans le moment où, par le conseil de Nestor, il court appeler Achille au secours des Grecs vaincus, rencontre Eurypyle qui revient du combat, la cuisse percée d'une flèche, se traînant à peine, tout dégouttant de sueur et de sang, mais l'âme ferme. « Ah! malheureux chefs des Grecs, s'écrie Patrocle plein de pitié, vous deviez donc, loin de vos familles, de votre patrie, devenir la pâture des chiens de Troie! Mais, dis-moi, Eurypyle, les Grecs se soutiendront-ils plus longtemps contre le terrible Hector, où vont-ils succomber sous sa lance? » « Point d'espoir, répond Eurypyle; les plus braves sont tombés, atteints de près, de loin, par les Troyens, dont les forces augmentent sans cesse. Cependant, prends soin de moi, ramène-moi à mon vaisseau, retire le trait de ma blessure, étanches-en le sang, appliques-y les remèdes que t'enseigna Achille, instruit lui-même par Chiron; car, de nos deux médecins, Podalire et Machaon, l'un, blessé, comme moi, est gisant dans sa tente, où il attend lui-même le secours d'un médecin; l'autre, dans la plaine, lutte encore contre les Troyens. » « Que nous faut-il attendre? reprend Patrocle; que deviendrons-nous, Eurypyle? J'allais porter à Achille les paroles de Nestor, ce sage conseiller, notre seule ressource. Je ne t'abandonnerai pas toutefois dans ton affliction. » Tel est en substance le récit homérique. Cédons maintenant la parole à Cicéron[2], analysant la scène tirée de là, plus ou moins directement, par Ennius.

Nous voyons souvent des blessés qu'on rapporte du champ de bataille : il en est qui, soldats novices, sans expérience encore de la douleur, se répandent honteusement en plaintes pour quelque atteinte légère; mais le vieux soldat, exercé à la souffrance et au courage, demande seulement un médecin qui lui bande sa plaie.

« Patrocle, je viens à vous, réclamant le secours de votre main,

Myrmidonibus, *Nereidibus*, *Phrygibus*, 1833 et 1834 (voy. t. V, p. 136 de ses *Opuscula*) l'attribue à Attius dans son imitation de la trilogie d'Eschyle.

1. *Iliad.* XI, 809 sqq.
2. *Tuscul.* II, 16.

avant de succomber au mal que m'a fait une main ennemie. Mon sang, qui coule à flots, ne saurait être arrêté. Si quelqu'un, par son art, peut me garantir de la mort, c'est vous seul, car, pour les enfants d'Esculape, les blessés en foule assiégent leur tente; il n'est pas possible d'en approcher. »

O Patrocles[1], ad vos adveniens auxilium et vestras manus

Peto, priusquam oppeto malam pestem mandatam hostili mana.
Neque sanguis ullo potis est pacto profluens consistere;
Si qua sapientia magis vestra devitari mors potest,
Namque Æsclapii liberorum saucii opplent porticus;
Non potest accedi.

C'est bien là Eurypyle, un homme à l'épreuve.... Voyez comme il est loin de la plainte et des pleurs, lorsqu'il répond à Patrocle, et lui explique même par quelle raison il doit souffrir avec patience :

« Qui poursuit la mort d'autrui doit savoir qu'un même sort peut-être son partage. »

Qui alteri exitium parat,
Eum scire oportet sibi paratam pestem ut participet parem.

Patrocle, je pense, va l'emmener, le mettre au lit, bander sa plaie ? Oui, si Patrocle était un homme ordinaire. Mais il n'est rien moins que cela. Il s'informe de ce qui se passe :

« Parle, parle; où en est la Grèce? comment soutient-elle le combat? — Les paroles ne sauraient suffire au récit de tant de travaux. — Eh bien, prends du repos, songe à ta blessure. »

Eloquere, eloquere : res Argivum prælio ut se sustinet ?
— Non potis ecfari tantum dictis, quantum factis suppetit
Laboris. — Quiesce igitur tu, et vulnus alliga.

Quand Eurypyle le pourrait, Ésopus le pourrait-il ?

« La fortune d'Hector a fait fléchir notre brave armée.... »

Ubi fortuna Hectoris
Nostram acrem aciem inclinatam....

et le reste, qu'il développe complaisamment malgré sa douleur, tant il est impossible à un brave de contenir le sentiment de la gloire militaire.

1. *Patricoles* dans le texte de M. Ribbeck, p. 50; cf. 273. Il range autrement et complète ces premiers vers.

Dans la scène d'Homère et dans celle qu'en a tirée, non sans intermédiaire, je le répète, l'esprit romain, en un temps d'héroïsme, n'admire-t-on pas cette préoccupation patriotique des deux interlocuteurs, qui surmonte, alternativement, chez l'un la souffrance, chez l'autre la pitié? Jamais récit tragique fut-il plus dramatiquement introduit, mis dans la bouche d'un narrateur plus actif?

La tragédie latine paraît elle-même ici très-active, travaillant avec originalité sur ses modèles. Et à l'ardeur du poëte est associée celle de l'acteur lui-même, par Cicéron, qui s'écrie, transporté, et comme prenant part à l'action :

Etiamsi Eurypylus posset, non posset Æsopus.

C'est un dernier trait à la gloire dramatique d'Ennius que cet esprit de vie qui, après un long temps, transmettait encore ses vers tragiques à la mémoire éloquente de Cicéron, au jeu passionné d'Ésopus. Rien ne peut nous faire mieux comprendre, en l'absence des monuments eux-mêmes, que Rome, à cette époque reculée, a connu, quoi qu'on en ait dit, les émotions de la tragédie; que les ouvrages tragiques d'Ennius, malgré la rudesse de l'imitation, n'étaient rien moins que de froides copies; que c'étaient des drames animés et puissants sur les âmes. A plus forte raison en fut-il de même chez les poëtes qui ont, dit-on, après Ennius, fait avancer l'art tragique, chez Pacuvius et Attius.

II

PACUVIUS.

Ennius eut, dans la tragédie, pour émule, avant de l'avoir pour successeur, un homme de son pays, et même de sa famille, le fils de sa sœur[1], Pacuvius. La haute situation que l'oncle s'était faite à Rome ne tarda pas sans doute à y attirer le neveu, qui avait plus d'un moyen de s'y produire avec avantage, étant à la fois poëte et artiste. Il y cultiva avec succès, en même temps que la poésie, que la poésie tragique particulièrement[2], la peinture, alors fort honorée, en mémoire de ce Fabius qui, dans le siècle précédent, n'avait pas dédaigné de s'y appliquer, et avait transmis à ses descendants, et parmi eux au père de l'histoire romaine, le surnom de *Pictor*[3]. C'était encore le temps où les arts, mis depuis au service du luxe privé, ne travaillaient guère qu'à la décoration des ouvrages publics. Fabius avait peint le temple de la déesse *Salus;* Pacuvius peignit le temple d'Hercule vainqueur. Nous savons par Pline que le travail du premier ne périt qu'avec l'édifice lui-même, consumé par un incendie sous le règne de Claude; nous pouvons croire que celui de Pacuvius, moins ancien, n'a pas moins duré, et qu'il intéressait la curiosité des archéologues, quand ses tragédies, peu en faveur auprès de poëtes satiriques, épigrammatiques, comme Perse[4] et Martial[5], étaient recherchées des grammairiens.

1. « Ennii sorore genitus hic fuit. » Plin. *Hist. nat.* XXXV, 4. C'est par une erreur évidente qu'Eusèbe, *Chron.* n° 1863, le dit : « Ennii poetæ ex filia nepos. »
2. Varron, Festus, Fulgentius, etc., lui attribuent quelques comédies, et Diomède des satires, en vers mêlés, dans le genre d'Ennius.
3. Plin. *ibid.*
4. *Sat.* I, 77.
5. *Epigr.* II, 91. Cf. Tacit. *Dial. de orat.* c. xx.

Autrefois à leur apparition elles avaient charmé tout le public de Rome, et non moins que le caractère honnête et aimable du digne neveu d'Ennius, lui avaient concilié l'amitié de personnages considérables. « M. Pacuvius, mon hôte et mon ami, » dit Lélius le Sage dans le dialogue de l'Amitié [1].

Pacuvius vécut assez pour connaître, avec la fatigue et les infirmités de l'âge, les déplaisirs qu'apporte à un talent vieilli l'avénement d'un talent nouveau. De même qu'Eschyle avait dû céder la place à Sophocle, il lui fallut se retirer devant Attius. S'exilant du théâtre et en même temps de Rome, il alla finir ses jours non loin de Brindes, d'où il était venu, comme Ennius, dans ce riant asile de Tarente, où Horace a souhaité [2] de pouvoir, à défaut de Tibur, abriter un jour sa vieillesse.

Il y oubliait doucement et son ancienne gloire littéraire et les amertumes dont elle avait été mêlée, quand il fut ramené à ces souvenirs par une visite que vint lui faire son heureux rival, se rendant en Asie. Cette visite, d'intention obligeante, ne se termina pas sans quelque aigreur, et l'on n'en peut lire le piquant récit chez Aulu-Gelle [3] qu'on ne songe involontairement au jeune et présomptueux Voltaire visitant à Bruxelles le vieux et chagrin J. B. Rousseau. Dans l'entretien de deux poëtes tragiques, il devait être naturellement question de tragédie. Attius, se prêtant avec complaisance aux honnêtes instances de Pacuvius, lui lut son *Atrée*, dont le vieillard loua l'éclat sonore, le ton élevé, y reprenant seulement un peu de dureté, d'âpreté. « Il se peut bien, repartit Attius; mais je n'en suis pas fâché; ce que j'écrirai par la suite n'en vaudra que mieux. Les talents ressemblent aux fruits: durs et âpres quand ils se forment, ils acquièrent plus tard de la douceur, de la saveur; mais s'ils sont d'abord tendres, mous, aqueux, ils ne mûrissent pas, ils se gâtent. J'ai donc cru devoir laisser dans mon talent quel-

1. Cic. *De Amic.* c. VII. Cf. *De Rep.* I, 18.
2. *Od.* II, VI, 9 sqq. — 3. *Noct. attic.* XIII, 2.

que chose qu'aient ensuite à corriger, à adoucir, le temps et l'âge. »

Comme Névius, Plaute, Ennius, ses prédécesseurs, Pacuvius composa lui-même son épitaphe, mais avec moins d'orgueil poétique. Il y réclame modestement, mélancoliquement, contre l'oubli, dans des vers qu'Aulu-Gelle[1] encore a rapportés, et dont il a vanté justement la pureté, l'élégance, l'aimable gravité. Ces vers, de ton dramatique, suggèrent à l'imagination l'idée d'une scène touchante, qu'elle aime à se représenter à peu près sur le modèle de l'Arcadie du Poussin. On sait, et au besoin on l'apprendrait d'un beau fragment de Ménandre[2], que les anciens plaçaient les tombeaux à l'entrée des villes, au bord des chemins, où leur rencontre rappelait aux voyageurs le terme commun de notre passage ici-bas. Figurons-nous donc sur le chemin qui mène à Tarente un jeune homme gagnant lestement la ville. Un tombeau arrête ses regards distraits, il en parcourt en passant l'inscription, et une voix, qui semble sortir de la pierre, lui dit :

Jeune homme, si pressé que tu sois, cette pierre t'invite à la regarder et à lire ce qu'on y a gravé. Ici sont les os du poëte M. Pacuvius. Je ne voulais pas te le laisser ignorer. Adieu !

Adulescens, tametsi properas, te hoc saxum rogat
Uti ad se adspicias, deinde quod scriptum est legas.
Hic sunt poetæ Pacuvi Marci sita
Ossa. Hoc volebam nescius ne esses. Vale[3].

Les os de Pacuvius ! Ce sont pour nous les rares débris du petit nombre de ses tragédies dont on a gardé mémoire ;

1. *Noct. attic.* I, 24.
2. Voy. A. Meineke, *Menandr. et Philem. reliq.* incert. fab. fragmenta, IX : « Veux-tu connaître ce que tu es? Regarde au bord du chemin, quand tu voyages, les monuments funèbres. Là sont les os, la cendre légère des rois, des tyrans, des sages, des hommes les plus fiers de leur naissance, de leur richesse, de leur éclat, de leur beauté. Rien d'eux cependant ne les a pu défendre contre l'atteinte du temps. Un commun séjour, l'empire d'Adès les a reçus tous ; ils étaient tous mortels. Regarde leurs tombeaux, et tu apprendras ce que tu es toi-même. »
3. Texte donné par Bothe, *Poet. scen. lat.* t. V, p. 101.

quinze selon M. Bothe, treize seulement selon M. Ribbeck[1]. Ces chiffres répondent peu à la longue durée de sa carrière dramatique; ils ne paraissent pas non plus en proportion avec les catalogues bien autrement riches de son devancier et surtout de son successeur.

Ceux de ses ouvrages dont on peut avec quelque certitude indiquer le modèle grec sont aussi moins nombreux que chez Ennius et Attius. Ils se réduisent à quatre : l'*Armorum judicium* imité d'Eschyle, le *Teucer* et la pièce intitulée *Niptra* de Sophocle, l'*Antiope* d'Euripide. A l'imitation d'Euripide se rattachaient sans doute (c'est un fait général de l'histoire du théâtre tragique des Romains) la plupart des autres, le *Dulorestes* par exemple, assez visiblement inspiré par l'Iphigénie en Tauride du poëte grec.

L'imitation ne paraît pas ici moins libre qu'auparavant dans les ouvrages d'Ennius, et depuis dans ceux d'Attius; ses écarts ou ses hardiesses procèdent des mêmes causes : les méprises, les distractions de l'imitateur; l'impuissance de son instrument, une langue encore si inégale à la langue grecque; l'influence inévitable d'un autre ordre d'habitudes sociales; peut-être aussi, ce qui est souvent difficile à constater, faute de pouvoir rapporter la copie au modèle, des velléités de changement, des essais d'invention. C'est sans doute cette intervention personnelle dans une œuvre empruntée, cette demi-indépendance, premier progrès vers la création originale, que veut caractériser M. Ribbeck, lorsqu'il appelle Pacuvius l'affranchi d'Euripide, *Euripidis libertus*[2].

Si les fragments de ses tragédies justifient, comme nous le verrons, un pareil titre, ce n'est pas assurément par les développements sentencieux, philosophiques, scientifiques même qui y occupent, ainsi que dans ce qui reste du théâtre tragique d'Ennius, une si grande place. La domi-

1. *Antiopa, Armorum judicium, Atalanta, Chryses, Dulorestes, Hermiona, Iliona, Medus, Niptra, Paulus, Pentheus, Periboea, Teucer.*
2. P. 281.

nation d'Euripide, docilement acceptée au théâtre de Rome par les poëtes et par leur public, y est bien sensible.

Non que les sentences proprement dites s'y rencontrent en aussi grand nombre que dans les fragments des tragédies d'Ennius. On n'en peut guère extraire que les deux suivantes :

Je hais les hommes qui agissent en lâches et raisonnent en philosophes.

.... Ego odi homines ignava opera et philosopha sententia[1].

Qui pourrait prévoir l'avenir serait égal à Jupiter.

Nam si qui, quæ eventura sunt, provideant, æquiparent Jovi[2].

En revanche les dissertations, ce mot n'est pas trop fort, y abondent.

Dans son *Antiope*, par exemple, imitée de l'Antiope d'Euripide, dans une pièce de sujet mythologique et de mœurs en grande partie pastorales (il s'agissait d'Antiope autrefois rendue mère par Jupiter, reconnue par ses deux fils Zéthus et Amphion qui ont été secrètement élevés chez des bergers, sauvée et vengée par eux de ses persécuteurs Lycus et Dircé), dans une telle pièce, chose étrange, Pacuvius avait, à l'exemple du poëte grec, donné place au procès de la philosophie. Zéthus, rude pasteur, y blâmait de ses goûts libéraux, qu'il appelait mollesse efféminée, fainéantise, son frère Amphion, gratifié par Mercure de la lyre qui lui servit à élever les murs de Thèbes. Amphion se défendait, et la dispute qui avait commencé par une censure et une apologie de la musique, finissait par le procès de ce que les anciens appelaient sagesse et qui comprenait tout ce qui cultive l'âme et police les mœurs, c'est-à-dire les arts, les lettres, les sciences, la philosophie. Il est resté de la scène grecque assez de souvenirs et de frag-

1. A. Gell. *Noct. attic.* XIII, 8. O. Ribbeck, p. 102.
2. A. Gell. *Noct. attic.* XIV, 1. O. Ribbeck, p. 111.

ments pour qu'on ait pu en essayer une sorte de restitution[1]; on n'a rien de la scène latine. Ce qui manquait à toutes deux de convenance dramatique ne leur avait nui ni à Athènes, ni à Rome. Platon a rappelé l'une dans le Gorgias[2]; Cicéron n'a cessé de citer l'autre dans ses traités oratoires et philosophiques[3]; Horace enfin, malgré ses dédains pour les vieux poëtes latins, y a fait, je crois, plus d'une allusion. Ainsi, dans une de ses épîtres[4], il recommande au jeune Lollius, apprenti courtisan, d'imiter la condescendance d'Amphion pour les goûts de son frère; ailleurs[5], quand il rapproche des merveilles attribuées à la lyre d'Amphion les bienfaits de cette sagesse qui, à l'aide des vers, a civilisé les hommes, il semble se souvenir de la thèse renouvelée par Pacuvius, dont le point de départ était la musique et le dernier terme la philosophie.

Nous avons, dans son texte même, une dissertation philosophique de Pacuvius extraite soit de son *Hermione*, qui paraît avoir eu pour sujet l'assassinat de Néoptolème par Oreste, soit de cette tragédie dont le titre bizarre, *Dulorestes*, liait le nom d'Oreste, selon les uns, au mot δοῦλος, esclave; selon les autres, au mot δόλιος, rusé, par allusion à quelque infortune, à quelque stratagème du héros[6], et qu'on croit généralement avoir été une imitation fort libre de l'Iphigénie en Tauride d'Euripide.

Des philosophes prétendent que la fortune est privée de sens, aveugle, stupide; qu'elle se tient sur un globe de pierre toujours roulant, et que là où est poussé fortuitement ce globe,

1. Valkenaer, *Diatr. in Euripid.* VII, VIII; J. A. Hartung, *Euripid. restitut.* 1844, t. II, p. 415 sq.; F. G. Wagner, *Euripid. fragm.* ed. F. Didot, 1847, p. 661 sq.; H. Weil, articles sur l'*Antiope* d'Euripide insérés, en 1847, dans le *Journal général de l'Instruction publique*, t. XVI, p 850, 858 et suiv.

2. A. Gell. *Noct. Attic.* X, 22.

3. *Rhet. ad Herenn.* II, 27; *De Invent.* I, 50; *De Orat.* II, 37; *De Republ.* I, 18.

4. *Epist.* I, XVIII, 41. — 5. *De arte poet.* v. 394.

6. Une troisième explication est celle de M. Hofman Peerlkamp (*Biblioth. crit. nov.* p. 143; cf. Bœhr. *Geschichte der Romisch. Literat.* p. 79), pour qui *Dulorestes* est une corruption du titre mixte *Pyladorestes*.

là aussi va la fortune. Ils la disent privée de sens, parce qu'elle est violente, déréglée, jamais en repos ; ils ajoutent qu'elle est aveugle, parce qu'elle ne voit pas où se fixer ; stupide, parce qu'elle ne saurait distinguer entre le mérite et le démérite. Mais d'autres philosophes nient qu'il existe une fortune ; c'est, selon eux, le hasard qui gouverne toutes choses. Que leur sentiment soit le plus conforme à la vérité, l'expérience l'enseigne. Voyez Oreste : naguère il était roi, et le voilà de venu mendiant.

Fortunam insanam esse, et cæcam, et brutam perhibent philo-
Saxoque instare globoso prædicant volubili. [sophi,
[Quia quo id saxum impulerit fors, eo cadere fortunam autu-
[mant.
Insanam autem esse aiunt, quia atrox, incerta, instabilisque sit ;
Cæcam ob eam rem esse iterant, quia nihil cernat quo sese
[adplicet ;
Brutam, quiæ dignum atque indignum nequeat internoscere.
Sunt autem alii philosophi, qui contra fortunam negant
Esse ullam, sed temeritate res regi omnes autumant.
Id magis veri simile esse usus reapse experiundo edocet :
Velut Orestes modo fuit rex, factu'st mendicus modo [1].

Ces vers sont à plus d'un titre dignes d'attention. D'abord le poëte y distingue, comme après lui Attius [2], entre deux expressions souvent associées ou même confondues dans l'usage ordinaire : *fors* y est dit des accidents fortuits, *fortuna* de la déesse à l'influence de laquelle on les attribuait. En second lieu il fait dépendre ce qui arrive dans le monde de ce qu'il appelle *fors* ou encore *temeritas*, et que nous appelons *hasard ;* il en retire la conduite à la déesse fortune : par là, en même temps qu'il rompt hardiment avec la superstition romaine si asservie à cette divinité, qui l'adorait dans tant de temples, avec tant d'attributs divers, il contredit ses modèles, les tragiques grecs, chez qui les

1. Cic. *Rhet. ad Herenn.* II, 22, 24. O. Ribbeck, p. 104 ; le troisième vers lui semble d'une authenticité douteuse, et, se rangeant à l'opinion d'Hermann, il retranche, comme étant une explication de quelque scholiaste, celui par lequel on termine d'ordinaire le morceau et que Bothe rapporte ainsi :

Naufragio res hæc contigit nempe : ergo haud fortuna obtigit.

2. Voyez O. Ribbeck, p. 126 et 134. VIIe fragment de l'*Andromède* d'Attius, X^e fragment de son *Astyanax*.

événements humains sont toujours un effet de cette puissance mystérieuse désignée par eux sous bien des noms[1], et que, d'après le *fatum* des Latins, nous nommons *fatalité*; chez qui aussi la déesse fortune, quand ils la font intervenir, n'est pas toujours une simple personnification du hasard, mais semble souvent une des formes de la fatalité, quelque chose comme la *fortuna fatalis* dont a parlé Cicéron[2], comme cette fortune devant laquelle Horace fait marcher la nécessité :

Te semper anteit sæva necessitas[3].

Ainsi la considérait l'illustre contemporain d'Eschyle, Pindare, le premier poëte dans les vers duquel nous la voyons apparaître : car, pour Homère[4], pour Hésiode[5], ils n'avaient connu dans Τύχη qu'une des filles de l'Océan. Pindare en faisait une des Parques et la plus puissante de toutes[6]; il adressait à ce ministre de la destinée cette magnifique invocation[7] :

Je t'invoque, pour la puissante ville d'Himère, fille de Jupiter libérateur, Fortune conservatrice. Par toi sont conduits sur la mer les agiles vaisseaux, sur la terre les guerres rapides et les délibérations des assemblées publiques. Par toi roulent sans cesse, tantôt montant, tantôt baissant, sur une mer de vains mensonges, les espérances des hommes.

Sans doute on pourrait citer tel passage des tragiques grecs où la déesse Fortune redevient simplement la fortune, celui, par exemple, où Jocaste pour arrêter Œdipe dans la poursuite de l'affreuse vérité qu'avant lui elle a pénétrée, lui offre, contre les menaces de la fatalité, en quelque sorte l'asile du hasard, lui disant :

Pourquoi craindre, quand les choses humaines sont sous

1. Τὸ μόρσιμον, τὸ μέλλον, μοῖρα, αἶσα, κῆρ, χρέων, πεπρωμένη, Εἱμαρμένη, ἀνάγκη, δαίμων.
2. *Pro Sext.* VII. — 3. *Od.* I, xxxv, 17.
4. *Hymn. Cer.* v. 420. — 5. *Theog.* v. 360.
6. *Fragm. incert.* XXV; Pausan, VII, 26.
7. *Olymp.* XII, 1 sqq.

l'empire de la fortune et que notre prévoyance n'a le pouvoir de rien prévenir? Le mieux est de vivre au hasard, comme l'on peut[1].

Mais c'est là une exception peut-être unique : il n'appartenait qu'à la comédie de nier sans détour la divinité, l'action fatale de la Fortune et de dire comme Ménandre, comme Philémon, précurseurs en cela de Pacuvius :

Il ne se peut qu'il y ait un être tel que la fortune; mais l'homme qui ne sait point supporter ce qui est dans l'ordre de la nature, couvre sa faiblesse de ce nom de fortune.
Il n'y a point de déesse Fortune, il n'y en a point; mais ce qui advient fortuitement à chacun, on l'appelle fortune[2].

Des idées, des notions philosophiques, d'une expression remarquable, se rencontrent encore dans le *Chrysès*, tragédie imitée d'Euripide ou de quelque poëte de la même école, et qui rappelant, par un de ses fragments[3], non-seulement le nom d'Oreste, mais la situation frappante où le plaçait, nous le verrons, le *Dulorestes*, a paru avoir dû être une suite de cette pièce. Voici, en conséquence, comment les critiques les plus récents, et en dernier lieu M. Ribbeck, en expliquent le sujet, non plus d'après les récits du premier livre de l'Iliade, mais d'après les additions légendaires du mythographe Hygin[4] :

De Chryséïs, rendue à son père par son maître Agamemnon, est né bientôt après un fils, qui a passé pour l'enfant d'Apollon. Une circonstance imprévue amène la révélation du secret de sa naissance. Oreste et Iphigénie, échappés de la Tauride, relâchent à Smynthe et vont être remis entre les mains de Thoas, qui les réclame, par le jeune Chrysès,

1. *Œdyp. tyr.* ed. Boisson, v. 965.
2. A. Meineke, *Menandr. et Philem. reliq.* Menandr. fragm. incert. XLIII; Philem. fragm. incert. XLVIII.
3. Le XVIIIe, selon Bothe, le XIVe, selon O. Ribbeck, qui le rapporte ainsi, p. 73, d'après Nonius, v. *Opino :*

Inveni, opino, Orestes uter esset tamen.

4. *Fabul.* CXXI.

quand son aïeul les lui fait reconnaître pour son frère et pour sa sœur.

On ne peut s'étonner que, dans une pièce où paraissaien les deux Chrysès, des prêtres d'Apollon, il aît été question de l'art augural. Mais on voudrait que des fragments plus étendus, plus suivis, fissent comprendre comment il en était parlé si diversement, tantôt avec respect, tantôt avec ironie, avec mépris, du ton d'Ennius dans la tirade du *Télamon* sur le charlatanisme des devins[1].

Oreste, à ce qu'il semble, abordant les deux Chrysès, les saluait en ces termes :

Antiques concitoyens, amis de mes ancêtres, confidents des conseils célestes, interprètes des présages que donnent le vol des oiseaux et les entrailles des victimes....

Cives antiqui, amici majorum meum,
Consilium socii, augurium atque extum interpretes[2]....

De là, l'ordre des fragments nous fait passer tout à coup à des vers où l'un des personnages, qu'on a si respectueusement traités d'augures, s'exprime sur l'art des augures avec une spirituelle irrévérence :

Pour ceux qui entendent la langue des oiseaux, à qui le foie d'un animal en apprend plus que le leur, je suis d'avis qu'on les entende, mais non qu'on les écoute.

.... nam isti qui linguam avium intellegunt,
Plusque ex alieno jecore sapiunt quam ex suo,
Magis audiendum quam auscultandum censeo[3].

Dans le traité De la Divination, son avocat Q. Cicéron, en

1. Voyez plus haut, p. 121.
2. Cic. *Orat.* XLVI: O. Ribbeck, p. 71, 284.
3. Cic. *De Divin.* I, 57. O. Ribbeck, p. 71, 284. *Jecur*, chez les poëtes, est souvent pris pour le siége des affections et mis au lieu de *cor*. Cicéron joue sur ce mot *cor*, comme Pacuvius sur *jecur*, quand il dit, *De Divin.* II, 16 : «An quod adspexit (bos) vestitu purpureo excordem Cæsarem, ipse corde privatus est.» Quant à la synonymie des mots *audio*, *ausculto*, que marque finement Pacuvius, elle est ainsi expliquée par Varron, *de Ling. latin.* VI, 83 : «Ab audiendo etiam auscultare declinamus, quod hi auscultare dicuntur, qui auditis parent ; » par Nonius, v. *Auscultare*, citant le passage de Pacuvius: « Auscultare est obsequi. »

même temps qu'il s'associe volontiers aux traits d'Ennius contre les devins de bas étage, censure ces vers de Pacuvius, nous faisant par là connaître qu'ils avaient une portée plus sérieuse, qu'ils visaient plus haut, qu'ils s'attaquaient à des croyances, à des pratiques consacrées par la religion et la politique des Romains. C'est une hardiesse dont on peut s'étonner; car elle s'est produite en plein théâtre et non devant le public restreint des lecteurs d'un traité, bien longtemps avant les temps sceptiques du *de Divinatione*.

Ces vers, Q. Cicéron les juge en contradiction avec d'autres, où le même personnage, *ille Pacuvianus qui in Chryse physicus inducitur*, philosophait avec assez d'éclat poétique, *satis luculente*, sur l'ordre de la nature. Les critiques, et en dernier lieu M. Ribbeck[1] les ont fait précéder de quelques autres fragments de sujet analogue, également empruntés au *Chrysès*, et il en est résulté la tirade suivante, qui fait certainement honneur au talent de Pacuvius :

Vois au-dessus et autour de la terre ce qui la tient embrassée,

Ce que le soleil blanchit à son lever, obscurcit à son coucher;

Nous l'appelons le ciel, et les Grecs l'éther.

Quoi que ce soit, il anime, il forme, il nourrit, il accroît, il crée tout ce qui existe : c'est lui aussi qui reprend et ensevelit toutes choses ; c'est le père commun ; tout est sorti de lui et tout y retourne.

Hoc vide, circum supraque quod complexu continet
Terram[2]....

1. P. 71, 284.
2. Varr. *De Ling. lat.* V, 17, 19; Cic. *De Nat. deor.* II, 36.
Pacuvius semble se souvenir ici d'un beau passage d'Euripide fragm. incert. IV, éd. Boisson., t. V, p. 378) :

Ὁρᾷς τὸν ὑψοῦ τόν δ' ἄπειρον αἰθέρα
Καὶ γῆν πέριξ ἔχοντ' ὑγραῖς ἐν ἀγκάλαις....

Il a été, après Pacuvius et avant Lucrèce, dont on lira plus loin (p. 149) les vers, ainsi traduit par Cicéron (*De Nat. deor* [1]I, 25) :

Vides sublime fusum immoderatum æthera,
Qui terram tenero circumjectu amplectitur

Solisque exortu capessit candorem, occasu nigret[1],

Id quod nostri cœlum memorant, Graii perhibent æthera[2].

Quidquid est hoc, omnia animat, format, alit, auget, creat,
Sepelit recipitque in sese omnia, omniumque idem est pater,
Indidemque eadem quæ oriuntur, de integro æque eodem [occidunt[3].

Complétons, comme M. Ribbeck, le morceau par ce dernier passage :

La mère, c'est la terre ; elle enfante le corps et l'éther y joint l'âme.

Mater est terra : ea parit corpus, animam æther adjugat[4].

Est-ce bien Chrysès qui parle? N'est-ce pas plutôt Pacuvius, qui, sous ce nom, philosophe avec complaisance, comme Ennius, non-seulement dans son *Épicharme*, mais dans ses *Annales*, dans ses tragédies[5]. Le poëte, oublieux de la convenance dramatique, se trahit plaisamment par une inadvertance qu'a relevée Cicéron[6], lorsque, comme Ennius encore, qui, faisant office de poëte et de grammairien tout ensemble, ne craignait pas de marquer dans ses vers la concordance de certains mots grecs et de certains mots latins, il prête à Chrysès une note de ce genre et le charge de dire à sa place, en littérateur romain :

Id quod nostri cœlum memorant, Graii perhibent æthera.

Au reste, dans l'isolement actuel de ces fragments, nous ne pouvons guère juger de l'art plus ou moins habile qui les rattachait au drame. Il y a chez Euripide des développements de ce genre qui perdent dans le mouvement de la scène, entraînés qu'ils sont par la passion du personnage, leur caractère de dissertation philosophique; témoin cette éloquente réclamation de Thésée pour les chefs argiens

1. Non. v. *Nigret.* — 2. Varr. Cic. *ibid.*
3. Cic. *De Divin.* I, 57.
4. Varr. *De Ling. lat.* V, 60; Non. v. *Adjugare.*
5. Voyez plus haut, p. 38, 79, 119 et suivantes.
6. *De Nat. deor.* II, 36.

que Thèbes, abusant des droits de la victoire, veut priver de sépulture :

Souffrez que la terre recouvre enfin ceux qui ne sont plus. Chaque partie de nous-mêmes doit retourner à l'élément d'où elle est venue; l'esprit au fluide éthéré et le corps à la terre. Le corps, ce n'est pas un bien qui nous appartienne en propre; c'est un domicile passager que nous habitons pendant notre vie. Il faut bien qu'à la fin celle qui l'a formé le reprenne[1].

La philosophie du *Chrysès*, détachée par le temps de son cadre, n'a plus pour nous qu'un caractère didactique. Mais, ainsi considérée, elle a droit, de notre part, à une autre sorte d'intérêt. Avec certains vers d'Ennius, elle prépare, elle annonce de loin le réel avénement du genre dans le poëme De la Nature. Un jour Lucrèce dira, reprenant les mêmes idées et avec le même mouvement, quelquefois de expressions pareilles :

Vois enfin, au-dessus et autour de la terre, ce qui la tient embrassée; on dit que tout en est créé, que tout y retourne après la mort.

Denique jam tuere hoc circum supraque, quod omne
Continet amplexu terrarum; procreat ex se
Omnia quod quidam memorant, recipitque peremta[2].

L'emprunt textuel fait ici à Pacuvius ne permet pas de douter qu'il n'ait sa part dans le *quidam memorant :* preuve nouvelle de la durée de ce vieux théâtre, présent au souvenir de Lucrèce, comme à celui de Cicéron, et se recommandant à l'un et à l'autre par son esprit philosophique.

Le théâtre de Pacuvius semble encore avoir eu pour caractère général une certaine vivacité, une certaine énergie descriptive, mêlée, il est vrai, — c'était le penchant de la tragédie latine, en cela peu conforme à la tragédie grecque, sinon à celle d'Eschyle, du moins à celle de Sophocle et surtout d'Euripide, — mêlée de quelque surcharge de mots,

1. Euripid. *Supplic.* ed. Boisson. v. 534 sqq.
2. *De Nat. rer.* V, 319.

de quelque emphase d'expression, de ce qu'Horace a appelé *ampullas, sesquipedalia verba*[1].

La tragédie grecque avait eu ses lieux communs descriptifs : ils reparurent, mais plus marqués, dans la tragédie latine, et ils n'ont pas manqué depuis à la tragédie moderne. Parmi les morceaux de ce genre, parure des pièces de Pacuvius, il faut mettre au premier rang ses descriptions de tempête. Celle qui, selon les traditions épiques, assaillit à leur retour la flotte des vainqueurs de Troie, que les tragiques grecs ont eu si souvent à rappeler, qu'Eschyle, entre autres, a si dramatiquement introduite, si énergiquement exprimée dans une belle scène de son Agamemnon[2], Pacuvius, à son tour, l'avait décrite par deux fois, dans son *Dulorestes*, dans son *Teucer*. J'ai eu occasion[3] de citer[4], d'apprécier la première de ces deux peintures, où les traits les plus caractéristiques sont choisis et ordonnés avec une vérité déjà virgilienne. Je ne dois y revenir que pour compléter ma citation par un détail que je n'avais pas dû y comprendre. Le poëte en commençant faisait contraster les signes d'une heureuse navigation avec ce grand désordre des éléments qui allait l'interrompre ; il représentait les Grecs pleins de la joie de leur départ et s'amusant à contempler les jeux des poissons, autour de leurs vaisseaux, sans pouvoir se rassasier du spectacle :

Profectione læti piscium lasciviam
Intuentur, nec tuendi capere satietas potest.

A l'occasion du même événement, très-probablement, car c'était dans une tragédie d'*Égisthe*, l'antique Livius Andronicus avait déjà retracé la même image par des vers dont il est curieux et instructif de comparer la rudesse avec l'élégance déjà sensible des vers de Pacuvius :

1. *De arte poet.* v. 97.
2. Ed. Boisson. v. 621 sqq.
3. Voyez plus loin, dans l'*Étude* consacrée aux *Satires Ménippées* de Varron.
4. D'après Cicéron, *De Divin.* I, 14; *De Orat.* III, 39. O. Ribbeck, p. 111.

il avait peint, dans ses jeux autour des vaisseaux et aux chants des rameurs, le folâtre et difforme troupeau de Néréé :

> Tum autem lascivum Nerei simum pecus
> Ludens ad cantum classem lustratur [1]....

Nous pouvons trouver que c'était là une bien petite circonstance ; mais elle était comme consacrée, et n'a même jamais cessé de l'être. Longtemps avant Livius Andronicus et Pacuvius, Euripide avait dit, dans une strophe [2] charmante :

Illustres vaisseaux, qui jadis avez vogué vers Troie, avec vos innombrables rames, et mêlés aux chœurs des Néréides, autour de vos proues azurées se jouait, bondissait le dauphin, ami de la flûte harmonieuse, guidant le fils de Thétis, le héros aux pieds légers, Achille, avec Agamemnon, vers les rivages de Troie, les bords du Simoïs.

Longtemps après, Virgile [3], dans sa description du bouclier prophétique d'Énée, a fait nager des dauphins autour des vaisseaux d'Actium, et non moins fidèle à la tradition poétique, Fénelon [4] n'a pas négligé d'en mêler au cortége des divinités marines escortant le vaisseau de Télémaque.

De quelques menus débris du *Teucer* [5], rapprochés, groupés par G. Hermann, et, d'après lui, par M. Ribbeck [6], sont provenus des vers, fragment d'une description de tempête, où l'on trouve rendus, par de brèves et fortes expressions, avec les roulements, les éclats, la voix des tonnerres, les bruits que font entendre les flancs des vaisseaux battus par les vagues, leurs agrès, leurs cordages, où siffle le vent :

> .... Armamentum stridor, flictus navium,
> Strepitus, fremitus, clamor tonitruum, et rudentum sibilus.

1. Non. vv. *Lustrare, Pecus;* sur l'épithète *simum*, voir Plin. *Hist. nat.* IX, 7.
2. *Electr.* éd. Boisson. v. 430.
3. *Æn.* VIII, v. 671. — 4. *Télém.*, VIII.
5. Varr. *De Ling. latin.* V, 7; Cœlius, in Cic. *Epist. ad famil.* VIII, 2; Serv. in *Æn.* I, 87, IX, 667.
6. P. 100.

Ces vers ont fourni[1], dans le mot *flictus*, leur contingent à ce petit nombre d'archaïsmes, par lesquels Virgile donne quelquefois à son style un air d'antiquité. De là aussi semble venu le *stridor rudentum* de la tempête du premier livre de l'*Énéide*, par imitation éclectique de l'*armamentum stridor*, du *rudentum sibilus*. Car c'est ainsi que le passage est rapporté par les auteurs et qu'il faut le lire. *Rudentisibilus* est une imagination de Crinitus, trop facilement adoptée par Bothe[2]. Ce mot n'aurait d'ailleurs rien d'invraisemblable chez un poëte à qui Quintilien[3] reproche d'avoir abusé jusqu'au ridicule de cette liberté de composition verbale, mieux séante chez les Grecs que chez les Latins; d'avoir dit de ces dauphins dont il n'a pas d'ailleurs, nous l'avons vu[4], parlé sans élégance :

Nerei repandirostrum, incurvicervicum pecus[5].

Si l'abbé Prévost, ce facile et naturel traducteur des lettres de Cicéron, eût eu présent à l'esprit le rapport de la tempête du *Teucer* avec celle de l'*Énéide*, il n'eût pas si singulièrement interprété la citation qu'en fait Célius à son illustre correspondant. Célius raconte à Cicéron comment Hortensius, qui a obtenu, contre l'avis du public, l'absolution d'un de ses parents accusé de brigue, a été accueilli au théâtre, pour la première fois de sa vie, par les sifflets du peuple romain. Ces sifflets, par lesquels était tempérée,

1. *Æn.* IX, 667 :

Tum scuta cavæque
Dant sonitum *flictu* galeæ.

2. Voyez O. Müller, sur le passage cité de Varron.
3. *Inst. orat.* I, v. 67, 70; Varr. *ibid.*
4. Voyez plus haut, p. 150.
5. O. Ribbeck, p. 111. Un contemporain, qui n'avait peut-être pas le droit d'être difficile, étant, a dit Horace (*Sat.* I, IV, 8), *durus componere versus*, Lucilius, s'est non-seulement moqué du travail de style, quelquefois pénible, de Pacuvius :

Utrum tristis contorto aliquo ex Pacuviano exordio;

mais semble avoir voulu parodier le vers blâmé par Quintilien :

Lascivire pecus nasi rostrique repandum.

(*Sat.* XIX, fragm. 63; V. fragm. 18. Non. vv. *Exordium*, *Pecus*.)

à ce qu'il paraît, la justice souvent partiale de Rome, il y arrive spirituellement au moyen du vers de Pacuvius, dont nous est par là attestée la célébrité : *Hic tibi strepitus, fremitus, clamor tonitruum, et rudentum sibilus.* Faute de connaître la provenance du passage cité sans nom d'auteur par Célius, l'abbé Prévost l'a entendu dans un sens des plus bizarres : faisant venir *rudentum*, non du substantif *rudens*, mais du verbe *rudere*, il a ajouté aux antiquités romaines cette particularité bouffonne, dont M. Le Clerc a naturellement fait justice, que, pour témoigner à leurs hommes d'État leur mécontentement, les Romains étaient dans l'usage d'imiter le cri des ânes.

Deux tempêtes, c'est beaucoup pour un seul poëte tragique. Crébillon seul, je crois, depuis Pacuvius, est allé jusque-là, et dans des amphigouris descriptifs[1], qu'on ne pourrait comparer aux rudes mais vraies descriptions du vieux poëte latin sans lui faire injure. Quelques fragments du *Medus*[2] ont donné à penser que le bon Pacuvius, par faiblesse pour ce lieu commun, s'était passé la fantaisie d'une troisième tempête.

Empruntons au *Medus* un passage où brille le talent énergiquement descriptif de Pacuvius. On voyait dans cette pièce, nous pouvons le conjecturer d'après les récits des mythologues[3], Médée de retour en Colchide, où était arrivé de son côté, la cherchant en tous lieux, un fils qu'elle avait eu du roi d'Athènes Égée, Medus, comme on l'avait appelé du nom de sa mère. Après une assez longue suite d'aventures romanesques, qui, mettant en péril, et l'un par l'autre, la mère et le fils, amenaient leur reconnaissance, tous deux s'employaient de concert à replacer sur le trône leur père et grand-père Éétès, détrôné par son frère Persès. Dans des vers que Cicéron cite[4] sans en indiquer l'au-

1. *Idoménée*, act. I, sc. 2; *Électre*, act. II, sc. 1. Voyez encore la tempête décrite dans l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de la Touche.
2. Les IIe et Ve chez Bothe; les Ve et VIe chez O. Ribbeck, p. 87, 294.
3. Pausan. *Corinth.* III; *Apollod.* Bibl. I, XXVII, 5, 6; Hygin. *Fabul.* XXVII.
4. *Tuscul.* III, 12.

teur, mais que l'on rapporte généralement, avec beaucoup de vraisemblance, à Pacuvius et à son *Medus*, Éétès lui-même, ce fils du Soleil, dépeignait, avec une grande énergie, sa misère; une misère, dit éloquemment Cicéron, qui le rendait indigne des regards mêmes de son père.

Mes yeux ont reculé au fond de leurs orbites; mon corps s'est desséché; des ruisseaux de larmes ont creusé mes pâles joues; de mon visage défait descend une barbe négligée, hérissée, difforme, qui couvre mon sein flétri.

Refugere oculi; corpus macie extabuit;
Lacrimæ peredere humore exsangues genas;
Situm inter oris barba pædore horrida
Intonsa infuscat pectus inluvie scabrum [1].

Ces vers nous acheminent, dans le théâtre de Pacuvius, à ce qui est proprement la tragédie. De belles pensées philosophiques, de beaux traits descriptifs n'en sont qu'un ornement : il lui faut, pour consommer son œuvre, des effets de terreur et de pitié; il lui faut l'expression animée de la passion. Ennius, je l'ai montré, y avait atteint, par le mouvement, le tour franc et naturel de son style. Ce mérite n'a pas non plus manqué à Pacuvius, bien que le recueil de ses fragments en offre moins de preuves, et que, dans les passages qu'on peut alléguer, se rencontre trop souvent une expression chargée et tourmentée.

Citons, parmi d'autres beaux traits de Pacuvius, cette exclamation d'un de ses personnages au sujet sans doute d'une des disgrâces qui affligèrent, après leur victoire, les vainqueurs de Troie :

Priam, témoin de son malheur, en aurait lui-même pitié.

Priamus si adesset, ipse ejus commiseresceret [2].

Les allusions, les parodies mêmes de la comédie, sont un hommage indirect qui n'a pas plus manqué à la tragédie latine qu'à la tragédie grecque. Bien avant que le trait

1. O. Ribbeck, p. 225, 294.
2. Serv. in *Æn.* XI, 259. O. Ribbeck, p. 108, 253-254.

de Pacuvius eût été reproduit par le célèbre hémistiche de Virgile : *vel Priamo miseranda manus*[1] et, plus tard, dans ce beau vers de Sénèque le Tragique[2] :

Cladibus nostris daret vel Troja lacrimas,

un contemporain du poëte, Térence, l'avait transporté dans une de ses comédies[3]. Il y était dit d'un jeune homme qui, pour se marier, a quitté une maîtresse, mais ne l'a pas quittée sans un effort douloureux, que l'abandonnée elle-même en aurait eu pitié :

Ita demum ægre tulit, ut ipsam Bacchidem,
Si adesset, credo, ibi, ejus commiseresceret.

Ce commerce de la tragédie et de la comédie, preuve évidente de leur commune popularité, n'était pas une chose nouvelle au théâtre de Rome. Plaute, dans l'âge précédent, avait parodié Ennius. Son Chrysale[4], ce lointain précurseur de Scapin, s'applaudissant du succès prochain d'une de ses fourberies, et, dans un *canticum* bouffon, développant un long parallèle entre sa victoire sur sa dupe, le vieux Nicobule, et celle des Grecs sur les Troyens, répétait plaisamment quelques-unes des touchantes plaintes de l'Andromaque d'Ennius, pleurant la ruine de sa patrie et de sa famille[5]. « Je veux, disait-il, en attendant l'arrivée du vieillard, entonner la complainte : O Troie! ô patrie! ô Pergame! ô Priam! c'est fait de toi, vieillard.... »

Nunc priusquam huc senex venit, lubet lamentari, dum exeat :
O Troja! o patria! o Pergamum! o Priame! periisti, senex....

L'*Ilione*, attribuée par Bothe à Ennius, mais que Ribbeck, d'après certains témoignages[6], rend à Pacuvius, et avec raison, ce semble — Ennius, auteur d'une *Hécube*, n'eût

1. *Æn.* XI, 259. — 2. *Agamemn.* v. 519.
3. *Hecyr.* I, 2, 53. — 4. *Bacchid.* IV, IX, 1 sqq.
5. Voyez plus haut, p. 129.
6. D'un scoliaste de Cicéron, de Servius [illegible] *En.* II, 506, 557, etc.

pu y joindre une *Ilione*, une pièce de sujet tout pareil, sans se répéter — l'*Ilione*, dis-je, s'ouvrait par une scène frappante, à laquelle Cicéron nous fait presque assister[1], tant l'harmonie de ses paroles est d'accord avec l'expression pathétique, le lugubre accompagnement musical par lesquels, dit-il, elle répandait la tristesse dans toute l'assemblée[2].

Ilione, fille de Priam et femme de Polymestor, a eu de celui-ci un fils nommé Déiphile, qu'elle a imaginé de substituer à Polydore, lorsque ce dernier rejeton du roi des Troyens et, avec lui, un riche trésor lui ont été confiés. Précaution funeste ! Ilione cause ainsi la mort de Déiphile, assassiné à la place de Polydore par l'avare tyran de Thrace, et dont l'ombre vient avertir de son triste sort sa mère endormie :

Ma mère, écoute-moi : tu charmes tes soucis par le sommeil, sans plaindre mon malheur : lève-toi ; ensevelis ton fils avant que son corps devienne la pâture des bêtes sauvages, des oiseaux de proie.... Ne souffre pas, je t'en conjure, qu'arrachés à mes os et souillant de sang la terre, les restes de ma chair soient affreusement déchirés.

Mater, te appello, tu, quæ curam somno suspenso levas,
Neque te mei miseret; surge et sepeli natum tuum, priusquam [feræ
Volucresque....

Neu reliquias, quæso, meas sieris denudatis ossibus
Per terram sanie delibutas fœde divexarier.

A cette voix gémissante Ilione s'éveillait et s'écriait, poursuivant l'ombre fugitive :

Arrête ; demeure ; écoute-moi ; répète tes paroles ; que je t'entende encore !

.... Age, adsta; mane; audi; iteradum eadem istæc mihi[3].

1. *Tuscul*, I, 44.
2. « Hæc cum pressis et flebilibus modis, quæ totis theatris mœstitiam inferant, concinuntur.... »
3. O. Ribbeck, p. 84, 292.

Cette scène, à laquelle Cicéron revient en toute occasion[1], était aimée du public romain ; elle lui était restée familière, au point qu'il lui arriva, dans une représentation qu'a contée Horace, comme il conte, en quelques mots, d'y prendre lui-même un rôle, fort plaisamment. Fufius, chargé du rôle d'Ilione, au lieu de feindre le sommeil, s'était, se trouvant ivre, réellement endormi; il ne jouait pas, il dormait Ilione, dit Horace. Catienus, qui représentait l'ombre de Déiphile, ne réussit point à le réveiller, et, venant en aide à l'acteur dans l'embarras, toute l'assistance se mit à crier avec lui le fameux : *Mater, te appello*[2].

C'était une scène bien éloquente que celle du *Teucer*, où le vieux Télamon accueillait avec des transports de colère Teucer revenu de Troie sans son frère Ajax ; où Teucer se révoltait contre cet injuste reproche. Nous en pouvons juger non-seulement par quelques-uns des vers du poëte, heureusement conservés, mais par l'action véhémente dont les accompagnait Ésopus et que nous peint encore Cicéron[3], dans la prose duquel se jouent véritablement ces drames perdus. A travers le masque d'Ésopus on voyait ses yeux étinceler de fureur, quand il disait :

As-tu bien osé l'abandonner et revenir sans lui à Salamine? Quoi ! tu n'as pas redouté les regards d'un père?

Les larmes et les sanglots étouffaient sa voix, quand il ajoutait d'un ton attendri :

Ce père, accablé par les ans, désormais seul sur la terre, tu as déchiré son cœur, tu lui as ravi ses fils, tu l'as assassiné ! Rien ne t'a touché, ni la mort de ton frère, ni le malheur de son jeune enfant confié à tes soins[4] !

1. Voir encore *Tuscul.* II, 19; *Acad.* I, 27; *Pro Sext.* LIX; *Epist. ad Att.* XIV, 14.

2. Non magis audierit quam Fufius ebrius olim
Quum Ilionam edormit, Catienis mille ducentis
Mater, te appello, clamantibus.
Hor. *Sat.* II, III, 60.

3. *De Orat.* II, 46; cf. III, 58.
4. Trad. du *De Orat.* de feu Th. Gaillard, 4e édition, 1852.

Segregare abs te ausu's, aut sine illo Salamina ingredi;
Neque paternum aspectum es veritus, quem ætate exacta in-
[digem
Liberum lacerasti, orbasti, exstinxti, neque fratris necis,
Neque ejus gnati parvi, qui tibi in tutelam est traditus[1]!...

Cette espèce d'histoire de la tragédie latine, que contiennent accidentellement les écrits de Cicéron, nous fait encore connaître une scène de Pacuvius, la scène, où, dans le *Dulorestes*, par une addition heureuse à la fable de l'Iphigénie en Tauride d'Euripide, Oreste et Pylade, conduits devant Thoas, se disputaient, avec le nom d'Oreste, la mort assurée au porteur de ce nom, dont un oracle sans doute avait effrayé le tyran; où, ne pouvant se vaincre dans cette lutte, ils s'accordaient à demander qu'on les immolât tous deux :

Ego sum Orestes;
Immo enimvero ego sum, inquam, Orestes.
Ambo ergo una.... enicarier
.... precamur[2].

A cette belle situation répond à travers les siècles, comme un écho lointain, celle qui nous a montré deux rivaux de même sorte prétendant à la fois être l'Héraclius que recherche la cruelle inquiétude d'un tyran.

Ami, rends-moi mon nom : la faveur n'est pas grande
Ce n'est que pour mourir que je te le demande[3].

Cicéron, qui fait citer, plus d'une fois[4], par les interlocuteurs de ses dialogues, la scène de Pacuvius, nous apprend qu'aux fréquentes représentations de l'ouvrage ce beau combat d'amitié excitait les transports qui l'avaient accueilli à sa première apparition, quand, d'un mouvement unanime, l'assemblée se leva pour l'applaudir. C'est ainsi que M. Ribbeck[5] semble disposé à entendre : *stantes plaude-*

1. O. Ribbeck, p. 99, 288. — 2. O. Ribbeck, p. 76, 282.
3. P. Corneille, *Héraclius*, acte IV, scène 3.
4. *De Fin.* V, 22, cf. II, 24; *De Amic.* VII. — 5. P. 285.

bant in re ficta; montrant par des exemples[1] que tel a été souvent le sens de *stantes*. Pour d'autres, on le sait, c'est ici un simple synonyme de *spectantes*, fort convenablement employé lorsqu'il s'agit d'un temps où, pensent-ils, c'était encore debout que les Romains assistaient au spectacle[2].

Dans les belles scènes qui viennent d'être rappelées quelle est la part de l'imitation ? quelle part faut-il faire à la création originale ? Il est malheureusement impossible de le déterminer, faute de posséder les modèles dont le poëte s'est plus ou moins librement inspiré. Pour la dernière seulement, il est évident que s'il ne l'a pas imaginée, il y a tout au moins mêlé à l'Iphigénie en Tauride d'Euripide quelque autre pièce sur le même sujet, celle peut-être de Polyidus[3].

L'originalité de Pacuvius nous paraîtra plus incontestable (elle est attestée, expliquée par Cicéron) dans la scène finale d'une imitation de la tragédie de Sophocle, intitulée Νίπτρα, *le Bain*, comme l'a été aussi, par certains auteurs, le dix-neuvième chant de l'Odyssée, où Ulysse est reconnu de sa nourrice Euryclée, qui lui lave les pieds. Cette situation touchante, Sophocle l'avait transportée dans sa tragédie, et, de là, Pacuvius l'a fait passer sur la scène latine. Nous l'avons vue, il y a quelques années, sur la nôtre[4]; mais, par une dérogation, peut-être nécessaire, à la fidélité hardie que se proposait l'habile imitateur français, elle n'y était que sommairement indiquée, timidement montrée, et il n'en résultait pas un grand effet. Pacuvius y avait plus insisté. Nous le savons par des vers que nous a conservés Aulu-Gelle[5] à qui ils semblaient pleins d'agrément, *jucundissimi*.

Confie tes pieds à cette onde ; que de ces mains, qui lavèrent souvent les pieds d'Ulysse, j'enlève des tiens la poussière qui

1. Cic. *Pro Sext.* LV; *Epist. ad Att.* II, 19; Suet. *Octav.* LVI; Propert. *Eleg.* IV, XVIII, 18.
2. Ritschl, *Parergon Plautinorum Terentianorumque* vol. I, p. XVIII, 214, 216 sqq. — 3. Aristot. *Poet.* XVII.
4. Scène 4 de l'acte II de l'*Ulysse* de Ponsard, représenté en 1852. — 5. *Noct. attic.* II, 26.

les souille ; que, par une douce pression, je les délasse de leur fatigue !

Cedo tamen pedem tuum lymphis flavis, flavum ut pulverem
Manibus isdem, quibus Ulixi sæpe permulsi, abluam,
Lassitudinem que minuam manuum mollitudine [1].

La tragédie imitée par Pacuvius ne s'appelait pas seulement *le Bain*, elle avait un autre titre, diversement rapporté[2], qu'on peut traduire par *Ulysse blessé*. Sophocle y avait mêlé à l'Odyssée d'Homère un poëme du cycle troyen, la Télégonie d'Eugammon de Cyrène : le sujet était Ulysse qui, après sa victoire sur les prétendants, est, le jour même, dans une rencontre avec des étrangers armés descendus sur le rivage d'Ithaque, frappé à mort par son fils Télégon, qu'il a eu de Circé, qu'il ne connaît point et dont il n'est point connu. Cette rencontre fatale, ce parricide involontaire, la reconnaissance qui précédait la mort d'Ulysse, voilà sommairement ce qui se développait dans une œuvre complexe, dont le dénoûment n'était pas sans rapport avec celui des Trachiniennes. Dans les Trachiniennes, c'était Hercule qu'on voyait mourir, et, auparavant, remonter, par degrés, de la colère et de la douleur, des témoignages involontaires de la faiblesse humaine, au calme d'une âme héroïque, supérieure à l'infortune. Ici c'était Ulysse qui donnait ce noble spectacle. Cicéron a blâmé[3], à l'exemple de Platon, mais plutôt encore d'après les doctrines du stoïcisme et sous l'influence de la dure vertu romaine, les lamentations des personnages tragiques, et entre autres d'Hercule mourant ; injustement, selon moi, ces lamentations n'étant que le point de départ de la lutte par laquelle ils arrivent à se rendre maîtres d'eux-mêmes, à maîtriser leur douleur. Dans le même ouvrage[4], Cicéron loue Pacuvius d'avoir, à cet égard, corrigé l'Ulysse de Sophocle, en lui prêtant moins de faiblesse et un plus prompt retour à la fermeté du sage : correction toute romaine, qui fait paraître la différence des deux théâtres.

1. O. Ribbeck, p. 90, 286.
2. Ὀδυσσεὺς ἀκανθοπληξ, Ὀδυσσεὺς τραυματίας, Aristot. *Poet.* XIV
3. *Tuscul.* II, 8, 9. — 4. *Ibid.* II, 21.

Une des raisons, en effet, qu'on a données du médiocre succès des Romains dans la tragédie, c'est précisément que cet endurcissement contre la douleur les rendait moins propres, les poëtes comme leur public, à exciter, à ressentir les émotions du pathétique. Citons le chapitre de Cicéron, comme nous avons précédemment cité[1] celui[2], dont il semble le pendant, où il a montré, dans une scène d'Ennius, l'héroïsme homérique d'Eurypyle et de Patrocle marqué de traits plus prononcés, comme il convenait à un poëte romain, écrivant pour des Romains.

Dans la pièce de Pacuvius, le plus sage des Grecs ne se plaint point avec excès, mais plutôt avec mesure :

« Doucement ! point d'effort ! Gardez qu'une secousse ne me livre en proie à une douleur plus vive. »

Pedetentim ac sedato nisu,
Ne succussu arripiat major
Dolor.

Pacuvius est ici supérieur à Sophocle, chez qui Ulysse se répand en lamentations sur sa blessure. Mais si peu que gémisse l'Ulysse de Pacuvius, ceux qui le portent ne laissent pas de lui dire, songeant à la dignité du personnage :

« Toi aussi, Ulysse, quoique gravement atteint, nous le voyons, tu nous sembles montrer trop de faiblesse d'âme pour un homme accoutumé à une vie guerrière. »

Tu quoque, Ulixes, quamquam graviter
Cernimus ictum, nimis pæne animo es
Molli, qui consuetu's in armis
Ævum agere.

Il sait, le sage poëte, que pour apprendre à souffrir ce n'est pas une inutile maîtresse que l'habitude. Rien d'outré d'ailleurs dans l'expression d'une douleur si forte.

« Soutenez-moi, tenez-moi ; je succombe. Découvrez ma plaie ! Ah ! malheureux ! quelle souffrance ! »

Retinete, tenete ! opprimit ulcus :
Nudate ! heu miserum me, excrucior !

1. Voyez plus haut, p. 134. — 2. *Tuscul.* II, 16.

Il commençait à fléchir, mais aussitôt il s'arrête :

« Non, recouvrez-la ; retirez-vous ; laissez-moi : vos mains, qui me touchent et m'ébranlent, augmentent mes cruelles douleurs. »

Operite, abscedite jamjam,
Mittite : nam attrectatu et quassu
Sævum amplificatis dolorem.

Voyez-vous comme s'est tue, non pas la douleur du corps qui n'est point apaisée, mais la douleur de l'âme qu'il a su réprimer. Aussi, à la fin de la tragédie, fait-il aux autres la leçon, lorsqu'il dit en mourant :

« La plainte peut convenir dans l'adverse fortune, non les lamentations. Tel est le devoir de l'homme; pleurer est le propre des femmes. »

Conqueri fortunam adversam, non lamentari decet :
Id viri est officium, fletus muliebri ingenio additus[1].

Remarquons en passant que ces légendes tragiques, renouvelées du théâtre grec, avaient parfois, pour des spectateurs romains, un intérêt particulier. D'après certaines traditions[2], Télégon était l'ancêtre grec de Rome, comme Énée son ancêtre troyen; il était père de Latinus, dont Énée était gendre. Une grande famille de Rome, la *gens Mamilia*, prétendait descendre de lui[3]. Des lieux bien voisins le rappelaient à la mémoire : le promontoire, autrefois l'île de Circé, ainsi nommé du séjour qu'y avait fait sa mère ; la ville de Tusculum, qu'il avait fondée et d'où étaient venus ses descendants, les Mamiliens. Aucun poëte ne parlait de Tusculum sans rappeler cette origine consacrée[4], et Horace[5] montrait à Mécène, du haut de sa tour, dans le vaste paysage romain, la colline du parricide Télégon, *Telegoni juga parricidæ*, expression entendue de quiconque

1. Cic. *Tuscul.* II, 21; O. Ribbeck, p. 91 sq.
2. Hygin. *Fabul.* CXXVII.
3. Tit. Liv. *Hist.* I, 49; Fest. v. *Mamilii.*
4. Propert. *Eleg.* II, XXXII, 5; Ovid. *Fast.* III, 92; IV, 71; Sil. Ital. *Punic.* VII, 691 sq., XII, 535; Stat. *Silv.* I, III, 83, etc.
5. *Od.* III, XXIX, 5; cf. *Epod.* I, 30.

connaissait la tragédie de Sophocle ou tout au moins celle de Pacuvius.

Un intérêt vraiment national dut s'attacher à une tragédie où Pacuvius continua Névius dans le genre, négligé, à ce qu'il semble, par Ennius[1], de la *fabula prætexta*. Cette tragédie, il n'en reste guère que le titre *Paulus*, et ce titre est une énigme. S'agissait-il, selon une opinion[2] à laquelle se rallie M. Ribbeck[3], du Paul Émile, « prodigue de sa noble vie quand le Carthaginois l'emporte[4], » qui s'ensevelit, par un désespoir héroïque, dans le désastre de Cannes? S'agissait-il, comme le voulait Bothe, de son fils, le vainqueur de Persée, à qui la vue de ce roi, tombé dans ses fers, inspira de si graves, de si nobles paroles sur les vicissitudes humaines[5], et dont la fortune, par la mort de ses deux fils, « changea bientôt le triomphe en funérailles[6] »? On est malheureusement condamné à l'ignorer, et en même temps jusqu'à quel degré l'auteur de cette tragédie a pu être doué du don de l'invention dramatique.

La poésie de Pacuvius a joué un rôle public que l'histoire n'a point oublié[7], en 710, aux obsèques de César. Parmi les chants qui, avec l'éloge du mort, accompagnaient, selon l'usage, la funèbre cérémonie, entre autres morceaux choisis pour animer les esprits, trouva place la plainte

1. M. Ribbeck a trouvé, avec raison, bien extraordinaire cet abandon de la tragédie nationale par un poëte animé de sentiments si patriotiques. Aussi, dans le second de ses recueils (*Comicorum.... latinorum reliquiæ*, 1855, préf. p. IX) n'a-t-il pas hésité à ranger parmi les *fables prétextes* une pièce que déjà le dernier éditeur d'Ennius, M. Vahlen (*Ennianæ poesis reliquiæ*, 1854, *Quæst. Ennian.* p. LXXXI) n'avait pas comprise sans hésitation au nombre des comédies de son auteur. Il a paru à M. Ribbeck, et la chose est très vraisemblable, que, dans l'*Ambracia* (Voyez plus haut, p. 101), Ennius avait célébré dramatiquement un événement dont il avait été témoin, auquel il avait même pris part, la prise d'Ambracie, l'an 565 de Rome, par son général, et l'un de ses nobles patrons, M. Fulvius Nobilior. C'est aussi le sujet du XVe livre de ses *Annales*. Voyez plus haut, p. 60.

2. I. H. Neukirch, *De Fabul. togat. Romanorum*, 1833, p. 73; G. Hermann, *Adnot. de Fabul. togat. Romanorum*, 1833; *Opuscul.* t. V, p. 254. — 3. P. 349. — 4. Hor. *Od.* I, XII, 37.

5. Tit. Liv. *Hist.* XLV, 8; cf. 40, 41. — 6. Hor. *Od.* I, XXXV, 3.

7. Suet. *Cæs.* LXXXIV; Appian. *Bell. civ.* II, 146.

d'Ajax mourant dans l'*Armorum judicium*. C'était une pièce imitée d'Eschyle, je l'ai déjà dit, mêlée peut-être à l'Ajax de Sophocle, et qui avait pour sujet, comme l'indique le titre, la querelle d'Ajax et d'Ulysse se disputant les armes d'Achille. On peut se figurer quels transports de pitié et de colère fit éclater dans l'auditoire ce vers d'une application si directe :

Men' servasse, ut essent qui me perderent[1] !

Quoi ! j'ai sauvé ceux qui devaient me perdre !

C'est là, pour nous, le dernier succès de Pacuvius. Plus tard, nous ne rencontrons la trace de son théâtre que dans les éloges ironiques d'Horace, dans les moqueries de Perse et de Martial, dans les citations complaisantes d'érudits au goût archaïque, comme Aulu-Gelle et Macrobe, dans les remarques philologiques des grammairiens. C'en est fait de la vie véritable de ce théâtre, de son poëte : par une fortune qui lui est commune avec les deux autres grands représentants de la tragédie latine, il est désormais au nombre de ces talents qu'Horace appelle *ingenia sepulta*[2].

III

ATTIUS.

Attius[3] a été le contemporain des deux poëtes qui l'avaient précédé dans la carrière tragique. Lorsqu'il naquit, l'an de

1. Suet. *ibid;* Appian, *ibid.* Cf. Cic. *Phil.* II, 3. O. Ribbeck, p. 67, 291. — 2. *Epist.* II, I, 88.

3. Attius ou Accius. La première orthographe, conforme à l'Ἄττιος de Denys d'Halicarnasse (*Ant. rom.* III, 70) et qui est avec Attilius, son diminutif. dans le même rapport que Servius avec Servilius, Publius avec Publilius, a généralement prévalu. C'est celle lqu'ont adoptée particulièrement MM. Bothe et Ribbeck.

Rome 582 [1], Ennius, né en 515, comptait soixante-sept ans, et Pacuvius, né en 532, cinquante ans ; il eut donc à lutter, en abordant la tagédie, contre les souvenirs non encore effacés du premier, contre les succès encore éclatants du second : il sortit triomphant de cette double lutte. Velleius Paterculus [2] va jusqu'à dire, avec quelque injustice, ce me semble, que pour quiconque ne veut pas remonter jusqu'à des essais bien grossiers, bien rudes, recommandables seulement par la nouveauté de l'art, c'est chez Attius et dans ce qui se groupe autour de lui qu'est toute la tragédie romaine.

Son talent put se déployer à l'aise dans une longue vie; car il fut connu de Cicéron [3], probablement vers 667. Si dans ce qu'on a raconté de ses rapports avec César [4] il s'agissait du dictateur, on devrait le faire vivre jusque vers 675. Dans les deux cas, il aurait dépassé soit quatre-vingts, soit quatre-vingt-dix ans et donné un nouvel exemple de ces longs règnes dramatiques chez les Grecs d'Eschyle et de Sophocle, chez les Romains d'Ennius et de Pacuvius. Ennius, je l'ai rappelé précédemment [5], n'avait pas moins de soixante-dix ans lorsqu'il donna la dernière de ses tragédies et l'une des plus belles, son *Thyeste ;* Pacuvius en avait quatre-vingts lorsque Attius, alors âgé de trente ans, entra en lutte avec lui [6].

La tragédie n'absorba pas toute l'activité littéraire d'Attius. Donat [7] lui attribue quelques comédies, Macrobe [8] des *Annales* en vers, Cicéron [9], Aulu-Gelle [10] et d'autres certains ouvrages didactiques, *didascalica*, *pragmatica*,

1. Eusèb. *Chron.*
2. *Hist.* I, 18 : « Nisi aspera ac rudia repetas et inventi nomine laudanda, in Attio circaque eum Romana tragœdia est. »
3. *Brut.* XXVIII.
4. Val. Max. III, VII, 11.
5. Voyez plus haut, p. 110.
6. Cic. *Brut.* LXIV, d'après Attius lui-même; A. Gell. *Noct. attic.* XVII, 21.
7. *De Trag. et Comœd.*
8. *Saturn.* I, 7. Cf. Priscian. l. V et VI; Fest. v. *Metelli, etc.*
9. *Brut.* XVIII, LXIV.
10. *Noct. attic.* III, 3.

parerga, traitant en prose de divers sujets d'histoire littéraire et particulièrement de l'histoire du théâtre. Il est vrai qu'une expression du scoliaste d'Horace, Acron, *Attius junior*, et la difficulté de comprendre comment Attius, né en 582, aurait pu être compris, comme le dit Eusèbe[1], dans la formation de la colonie de Pisaurum, fondée dès 568[2], ont donné lieu de distinguer deux Attius, le père et le fils, et qu'on en a profité[3] pour mettre sur le compte du père les comédies. Il est vrai aussi qu'on a argué[4] d'une ressemblance de noms pour transporter la propriété des ouvrages didactiques au grammairien Atteius. Restent, comme son œuvre incontestée, ses *Annales*, par lesquelles, ainsi que par ses tragédies, il a continué Ennius.

Il l'a continué, et on en peut dire autant de Pacuvius, par sa fidélité à d'autres traditions encore qu'à celles du talent. Ces poëtes « n'étaient point sénateurs, a dit excellemment Pline le jeune[5], mais il n'y a point d'intervalle entre la dignité des ordres et la sainteté des mœurs. » *Non quidem hi senatores, sed sanctitas morum non distat ordinibus.* Non moins que ses deux devanciers, malgré une égale médiocrité de condition (il était fils ou petit-fils d'affranchi)[6], et aux mêmes titres, ceux du talent, du caractère, Attius mérita la haute estime, l'amitié de personnages considérables, entre autres de Décimus Brutus, pour les ouvrages publics duquel il composa des inscriptions dont il n'était pas sans doute moins

1. *Chron.* — 2. Tit. Liv. *Hist.* XXXIX, 44; Vell. Pat. *Hist.* I, 16.

3. Gyraldi, *Historiæ poet. tam græc. quam roman. Dialogi decem*, 1545; Bayle, *Dict.* art. *Attius;* Amati, *Coll. Pisaur.* 1776, t. IV, Prolegom.; Forcellini, *Totius latinit. Lexicon*, index nominum; Lange, *Vindiciæ trag. rom.* p. 7. etc.

4. Osann, *Analect. critic.* p. 62 (voir Lange, p. 3); Weichert, *Poet. Lat. reliq.* p. 46. Madvig, *Opusc. Acad.* p. 87-110: *De L. Attii didascaliis*, maintient à Attius la propriété de ces ouvrages, écrits en prose, selon lui. D'autres, G. Hermann, Ritschl, Lachmann, en ont parlé autrement, mais se sont divisés sur le mètre employé par l'auteur. Voyez le résumé de cette polémique dans un opuscule de Alfr. Fleckeisen, déjà cité plus haut, p. 76, *Catonianæ poesis reliquiæ*, p. 8.

5. *Epist.* V, 3. — 6. Eusèbe, *Chron.*

fier que de ses vers épiques ou historiques, et de ses tragédies [1].

Il avait eu de bonne heure la conscience et l'orgueil du talent. On l'a pu voir par ce qui a été raconté [2] de son entretien à Tarente avec le vieux Pacuvius. Il s'en est conservé d'autres témoignages. On lit chez Valère Maxime [3], que quand Jules César (était-ce, j'ai déjà parlé de ce doute, le dictateur ou quelque personnage un peu plus ancien du même nom, C. Julius César Strabon par exemple, qu'on sait avoir fait des tragédies ?) que quand Jules César donc se rendait dans le *Collége des poëtes*, Attius ne se levait pas à son approche, non qu'il méconnût en lui la supériorité du rang, mais parce que, dans un ordre de travaux qui leur était commun, il s'attribuait franchement celle du talent : il n'avait pas à craindre, dit l'auteur du récit, qu'on l'accusât d'insolence, attendu que dans un tel lieu c'était non d'images, mais d'ouvrages qu'on disputait. *Quia ibi voluminum, non imaginum certamina exercebantur.* On voit, d'autre part, chez Pline l'Ancien [4], qu'Attius ne laissa point à d'autres le soin de consacrer sa statue dans le temple des Muses [5] ; et quelle statue ! le vrai symbole d'une vanité trop ordinaire dans les lettres et dans les arts ; une statue qui contrastait, par ses formes colossales, avec la réelle exiguïté de sa taille.

Au moins son talent était-il grand. Dans cette diversité de mérites départis selon l'opinion des Romains [6] à leurs trois grands tragiques, mais qui nous frappe moins, nous autres modernes, que leur ressemblance, sa part était belle. Ennius avait excellé par la gravité sentencieuse, le mouvement pathétique et le naturel de l'expression ; Pacuvius, par

1. Cic. *De Leg.* II, 21 ; *Brut.* XXVIII ; *Pro Arch.* X ; Val. Max. VIII, XIV, 2.
2. A. Gell. *Noct. attic.* XIII, 2. Voyez plus haut, p. 138.
3. III, VII, 11. — 4. *Hist. nat.* XXXIV, 5.
5. Voyez, sur ce temple, ce qui en est dit plus haut, p. 38.
6. « Cerni licet.... quam sint inter se Ennius, Pacuvius, Attiusque dissimiles, quam apud Græcos Æschylus, Sophocles, Euripides, quanquam omnibus par pene laus in dissimili scribendi genere tribuatur. » Cic. *De Orat.* III, 7.

un travail de style qui, malgré quelques traces de mauvai langage, quelques traces aussi d'efforts un peu pénibles, lui avait valu, par excellence, le titre de docte ; Attius brilla, à son tour, par la verve et par l'élévation; *animosus*, *altus*, voilà les épithètes qui le caractérisent chez Ovide[1] et chez Horace[2]. Peut-être, nous le verrons, faut-il le louer encore d'un progrès nouveau vers ce que n'a jamais pleinement atteint le théâtre de Rome, la liberté, l'originalité de l'invention.

La première chose dont on est frappé quand on approche des ruines du théâtre d'Attius, c'est du grand nombre de tragédies de ce poëte dont elles portent témoignage. Même en tenant compte de la longueur de sa vie et de la facilité relative d'un travail dans lequel la traduction, l'imitation, avaient une plus grande part que l'invention, ce nombre reste encore bien considérable : cinquante-cinq tragédies, selon le calcul de M. Bothe; cinquante-deux, selon celui de M. Ribbeck[3]. On doit dire que ce nombre, déjà réduit dans la seconde recension, est susceptible de l'être de nouveau d'après certaines considérations. N'a-t-on pu, comme cela est arrivé au sujet du *Néoptolème*, faussement attribué à Ennius, prendre le nom d'un personnage pour le titre d'une pièce? N'a-t-on pu aussi regarder comme se rapportant à des ouvrages distincts des titres divers, il est vrai, mais qui désignaient une même pièce? Cette seconde méprise semble surtout avoir contribué à grossir le catalogue tragique d'Attius. M. Ribbeck ne voit qu'une seule pièce sous les titres suivants, quelquefois doubles, quelquefois triples: *Agamemnonidæ* et *Erigona ; Alcumæo* et *Al-*

1. *Amor.* I, xv, 19. — 2. *Epist.* II, 1, 55.
3. *Achilles, Ægisthus, Æneadæ seu Decius, Agamemnonidæ, Alcestis, Alcumæo, Alphesibœa, Amphitruo, Andromeda, Antenoridæ, Antigona, Armorum judicium, Astyanax, Athamas, Atreus, Bacchæ, Brutus, Chrysippus, Clytæmnestra, Decius, Deiphobus, Diomedes, Epigoni, Epinausimache, Equus trojanus, Erigona, Eriphyla, Eurysaces, Hecuba, Hellenes, Heraclidæ, Io, Medea, Melanippus, Meleager, Minos, Minotaurus, Myrmidones, Neoptolemus, Nyctegresia, Œnomaüs, Pelopidæ, Persidæ, Philocteta, Phinidæ, Phœnissæ, Prometheus, Stasiastæ sive Tropæum Liberi, Telephus, Tereus, Thebais, Troades.*

phesibæa; Amphitruo et *Persidæ; Antenoridæ, Deiphobus*[1] et *Equus trojanus; Clytæmnestra* et *Egisthus; Epigoni* et *Eriphyla; Io* et *Prometheus; Minos* et *Minotaurus; Myrmidones, Hellenes* et *Achilles; Neoptolemus, Troades* et *Hecuba; Phœnissæ* et *Thebais; Æneadæ* et *Decius*. Ce serait donc quinze tragédies à retrancher des cinquante-deux comptées par M. Ribbeck, lesquelles, c'est encore beaucoup, se réduiraient à trente-sept.

Ce chiffre établi approximativement (on ne peut l'établir avec certitude), il est naturel de se demander, ainsi que pour les prédécesseurs d'Attius, comment ces nombreuses tragédies doivent se distribuer entre les modèles grecs suivis par le poëte. Ici encore manque le plus souvent l'absolue certitude: elle ne se rencontre que pour un petit nombre d'ouvrages bien incontestablement imités ou d'Eschyle, comme le *Prométhée*, ou de Sophocle, comme l'*Antigone*, ou d'Euripide, comme les *Phéniciennes*, les *Bacchantes*, même les *Héraclides*. Pour la plupart, il faut se contenter d'une probabilité plus ou moins forte.

Ce qu'on a peut-être le droit de dire, c'est que l'imitation de Sophocle et même d'Eschyle semble ici occuper plus de place que chez les précédents tragiques. Il était fort simple qu'il en fût ainsi : les devanciers d'Attius, qui avaient exploité surtout Euripide, avaient dû l'épuiser. En remontant dans l'histoire de la tragédie grecque, pour y trouver, sur les mêmes sujets, d'autres modèles, on se ménageait la chance de quelque nouveauté.

Une autre remarque, qui n'a point échappé à M. Ribbeck, c'est que, dans ce qui reste de ce théâtre, se trahit non-seulement un choix moins exclusif de modèles, mais, par un progrès naturel, un mélange plus marqué de ces modèles. On peut l'établir par des exemples.

1. Cette réduction à une seule tragédie des *Antenoridæ* et du *Deiphobus* est contredite par ce passage de Nonius, v. *Mertare :* « Accius *Antenoridis*.... idem *Deiphobo.* » M. Boissier qui fait cette remarque, page 32 de sa remarquable thèse sur Attius (voyez plus haut, p. 108), critique, comme arbitraire et excessive, l'opération par laquelle M. Ribbeck s'applique à réduire la liste des tragédies d'Attius.

Les fragments de l'*Égisthe* ou de la *Clytemnestre* (ces deux titres ne désignent probablement qu'une même pièce, on l'a déjà vu) donnent l'idée d'une imitation de l'Agamemnon d'Eschyle, plutôt, il est vrai, quant aux situations que quant aux paroles. Or, à la fin de la pièce, se rencontrait ce qui ne se trouve pas dans celle d'Eschyle, mais pouvait provenir ou de Sophocle ou d'Euripide, une dispute entre Clytemnestre et Électre, dont voici un fragment:

Tu blâmes ta mère pour une juste action et approuves l'injustice de ton père !

Matrem ob jure factum incilas, genitorem injustum adprobas [1] !

L'*Armorum judicium* était, le titre même l'indique, une imitation de l'Ὅπλων κρίσις d'Eschyle, déjà imité, sous le même titre, par Pacuvius. Il s'y trouvait toutefois, et c'était probablement ce qui autorisait cette reproduction nouvelle, parmi des passages qu'on a rapprochés avec plus ou moins d'évidence de l'Ajax de Sophocle, celui-ci dont l'origine est incontestable. Il a bien évidemment passé de l'Ajax de Sophocle [2] dans la pièce d'Attius, et de là peut-être, selon la remarque de Macrobe [3], dans l'Énéide [4] dont il a inspiré un des traits les plus touchants.

Égale ton père par ton courage, et non par ta fortune.

Virtuti sis par, dispar fortunis patris [5].

Le *Philoctète* d'Attius offre encore un exemple de cette sorte d'éclectisme. On en possède de nombreux et remarquables fragments, dont quelques-uns semblent se rapporter assez exactement à des passages de la tragédie de Sophocle. Mais beaucoup d'autres révèlent que le poëte avait

1. Non. v. *Incilare*. O. Ribbeck, p. 119, 300.
2. Éd. Boisson. v. 548. — 3. *Saturn*. VI, 1. — 4. *Æn*. XII, 435:

Disce puer virtutem ex me verumque laborem,
Fortunam ex aliis.

5. O. Ribbeck, p. 131, 312.

encore suivi Eschyle, selon God. Hermann[1], M. Welcker[2] et autres ; Euripide, selon M. Ribbeck. Le sujet avait en effet occupé successivement les trois grands maîtres de la scène athénienne ; et Dion Chrysostome, on le sait, a fait de leurs trois ouvrages un parallèle[3], grâce auquel nous savons quelque chose de ceux qui se sont perdus. De là de savantes restitutions tentées par les modernes et où sont entrés, pour une part considérable, les vers d'Attius.

Dans celles de ses pièces qui se rapportent aux récits de l'Iliade, *Myrmidones*, *Epinausimache*, *Nyctegresia*, Attius a pu aussi, c'est l'opinion de M. Ribbeck[4], mêler Homère à ses modèles dramatiques. Il serait même possible que, dans un passage pour nous très-original, car ce que nous connnaissons du théâtre grec ne nous offre rien d'analogue, il se fût directement inspiré d'Apollonius de Rhodes dont la poésie assez récente, et par là d'un attrait plus présent et plus vif, allait bientôt être popularisée chez les Romains par le *Jason* de Varron d'Atax, cette imitation si vantée, si longtemps célèbre, mais pour nous malheureusement perdue, des Argonautiques. Le poëte alexandrin avait raconté[5] qu'à l'approche des Argonautes les pasteurs de la Colchide, qui jamais n'avaient vu de vaisseau, s'étaient mis à fuir, abandonnant à la hâte leurs troupeaux, devant ce qui leur paraissait un monstre élancé de la mer. Peut-être était-ce là le point de départ de ces vers d'Attius, qu'a rapportés, commentés, tournés en allégorie Cicéron[6], où l'arrivée sur les côtes de la Scythie du navire Argo est ainsi peinte par un berger étonné, effrayé de la nouveauté du spectacle, qui ne peut se l'expliquer et n'arrive que par degrés à le comprendre :

C'est une masse énorme qui, glissant sur les eaux, arrive de la haute mer avec un mouvement impétueux, un grand bruit,

1. *De Æschyli Philocteta*, 1825; *Opuscula*, 1828, t. III, p. 113 sqq.
2. *Tril. Æsch.* p. 8, note 7. — 3. *Orat.* LII, cf. LIX.
4. Il allègue p. 360, une dissertation de M. Nieberding, intitulée : *Ilias Homeri ab L. Attio poeta in dramata conversa.*
5. *Argonaut.* IV, 315.
6. *De Nat. deor.* II, 35 ; Priscian. *de Metr. Ter.*; Non. v. *Conciere.*

un souffle violent. Sur son passage, elle repousse les flots, elle soulève leurs tourbillons, et tandis qu'elle se précipite, l'onde recule et rejaillit. On croirait voir un nuage rouler sur les flots qui l'arrêtent, un rocher bondir dans les airs, poussé par les vents, par la tempête, une montagne humide se former du concours des vagues furieuses. Ou bien encore on dirait que la mer bouleverse son lit, que Triton ruinant avec son trident ses grottes souterraines, lance les blocs qu'il arrache et déracine, du fond de l'abîme, vers sa surface ondoyante et vers les cieux.

Tanta moles labitur
Fremebunda ex alto, ingenti sonitu et spiritu.
Præ se undas volvit; vortices vi suscitat;
Ruit prolapsa; pelagus respargit, reflat.
Ita dum interruptum credas nimbum volvier,
Dum quod sublime ventis expulsum rapi
Saxum aut procellis, vel globosos turbines
Existere ictos undis concursantibus.
Nisi quas terrestres pontus strages conciet,
Aut forte Triton fuscina evertens specus
Subter radices penitus undanti in freto
Molem ex profundo saxeam ad cœlum erigit[1].

Ce morceau vraiment curieux où brille, dans un style chargé sans doute, une forte inspiration poétique, appartenait à une *Médée* qui n'était point, comme on l'a cru quelquefois, la répétition, assurément peu nécessaire, de la *Médée* d'Ennius, mais était venue s'y ajouter comme une sorte de prologue. Imitée, non d'Euripide, mais de Sophocle, elle reproduisait, c'est l'opinion adoptée par M. Ribbeck[2], le sujet traité par le dernier dans sa tragédie des Scythes, la mort d'Absyrte. L'originale peinture d'Attius a précédé de peu les beaux vers où Catulle[3] a peint, autour du vaisseau des Argonautes, les nymphes de la mer sortant tout effarées de ses gouffres écumants, pour admirer la merveille du premier vaisseau. Plus tard, enchérissant sur de si heureuses imaginations par une figure hardie, Virgile[4] a osé prêter cet étonnement, cette admiration aux

1. O. Ribbeck, p. 158, 317. — 2. P. 158, 317.
3. Carm. LXIV, *Nuptiæ Thet. et Pel.* v. 12 sqq.
4. *Æn.* VIII, 90.

antiques forêts du Latium que traverse, remontant le Tibre, le vaisseau d'Énée.

L'idée qu'on doit se faire de la liberté d'imitation d'Attius serait, je crois, dépassée, si l'on admettait avec M. Ribbeck[1] et M. Boissier[2], d'après des fragments de son *Antigone* qui nous font entendre les discours des soldats chargés de veiller près du cadavre de Polynice[3], qu'il a mis en action ce qui chez Sophocle n'était qu'en récit, le dévouement courageux de la sœur de Polynice osant ensevelir les restes de son frère, au mépris des ordres barbares de Créon. Un tel changement eût singulièrement troublé l'économie de la pièce grecque, et forcé, par exemple, M. Ribbeck en convient, de déplacer la scène entre les deux sœurs, qui la commence si heureusement, de la modifier même en certains points. Je ne puis croire, pour l'honneur d'Attius, qu'il ait pris une telle licence avec un des chefs-d'œuvre de la scène grecque. Je persiste à penser que les fragments dont on s'appuie ont fait partie d'un récit, du récit de ce garde qui, dans la tragédie de Sophocle, vient avertir Créon. On me pardonnera de répéter ce que j'ai dit ailleurs[4] à ce sujet. « Les paroles se racontent aussi bien que les actes. La grande narration faite par Cinna à Émilie, au début de la tragédie de Corneille[5], est toute remplie des discours qu'il a tenus aux conjurés. »

Quant au détail des ouvrages qu'il imitait, Attius a été, comme Ennius et Pacuvius, un très-libre, et même quelquefois un trop libre interprète ; de là des inexactitudes, tort léger assurément, et, ce qui est plus grave, une notable

1. P. 129, 313. — 2. P. 67 de sa thèse citée plus haut, p. 108, 169.

3. « Eh mais! me trompé-je? n'entends-je pas quelque bruit?...
....Holà! gardes, accourez! Secouez le sommeil qui vous appesantit;
Levez-vous. »

Attat, nisi me fallit in obitu
Sonitus.

Heus, vigiles, properate, expergite
Pectora tarda sopore, exsurgite.

Non. vv. *Obitus*, *Expergo*).

4. *Études sur les tragiques grecs*, 3e édit., t. II, p. 282.

5. Act. I, sc. 3.

altération de l'aisance, de l'élégance du modèle, comme par exemple au début de ses *Phéniciennes*. Ce sont des vers que l'entassement confus des mots, l'embarras du tour, rendent impossibles à traduire[1], et où était assez péniblement rendu ce qui se développait avec facilité, éclat, agrément, dans ce commencement des Phéniciennes d'Euripide :

O toi, qui te frayes une route à travers les astres, sur ton char doré, qui roules la flamme aux pieds de tes coursiers rapides, quels funestes rayons, ô soleil, as-tu lancés sur Thèbes, le jour où Cadmus, etc.

La comparaison des vers d'Euripide et des vers d'Attius est instructive. Elle révèle ce que nous ont appris, pour Ennius et Pacuvius, d'autres parallèles, l'infériorité, alors bien sensible, de la langue latine à l'égard de la langue grecque, le laisser-aller de l'imitation, la substitution de formes lourdes et emphatiques à la vivacité facile du modèle. Ces disciples des Grecs, impuissants à les reproduire dans des copies vraiment fidèles, pouvaient toutefois, par une certaine aspiration vers la force, la grandeur, arriver à de beaux traits. On n'en rencontre pas moins dans les fragments d'Attius que dans ceux d'Ennius et de Pacuvius, et absolument du même genre.

Et, en effet, la tragédie latine n'a pas changé chez lui de caractère. Elle est, par exemple, restée raisonneuse, sentencieuse, encline à tourner en maximes générales, d'une portée quelquefois dangereuse, ce qu'avec un autre tour expliqueraient, excuseraient la situation, la passion du personnage. L'Antigone de Sophocle peut dire, dans son découragement, sans blesser la morale religieuse :

Quelle loi divine ai-je donc enfreinte? Mais pourquoi, malheureuse! tourner encore mes regards vers les dieux, chercher

1. Sol qui micantem candido curru atque equis
Flammam citatis fervido ardore explicas,
Quianam tam adverso augurio et inimico omine
Thebis radiatum lumen ostentas tuum?

(Priscian. *De Met. Ter.*; Apul. *Florid.* II, 10; O. Ribbeck, p. 180, 338.)

parmi eux un allié, lorsque, pour ma piété, je n'obtiens que le sort réservé à l'impie[1] ?

L'*Antigone* d'Attius risque fort de faire applaudir de nouveau comme au temps d'Ennius, par le peuple romain, une négation de la Providence, lorsqu'elle s'écrie :

Non les dieux ne règlent point l'ordre du monde, et leur roi s'embarrasse peu de ce qui s'y passe.

Jamjam
Neque regunt di, neque profecto deum summus rex omnibu'
[curat[2].

Les devins ne sont point épargnés chez Homère, ni chez les tragiques grecs, quand la passion des personnages se trouve contrariée par leurs prédictions. Mais ces éclats passionnés, reproduits par les tragiques romains, deviennent des traits de satire et d'épigramme. Attius est en cela tout à fait conforme à Ennius et à Pacuvius. Dans son *Astyanax*, il faisait dire probablement à Agamemnon, mécontent de Calchas :

Je ne crois point aux augures qui enrichissent nos oreilles de leurs paroles, pour enrichir de notre or leurs maisons.

Nil credo auguribus, qui aures verbis divitant
Alienas, suas ut auro locupletent domos[3].

Euripide, je le sais, n'a pas peu contribué à attirer, à engager les tragiques romains dans cette voie hasardeuse par des moralités plus d'accord avec le caractère et l'intérêt de ses personnages qu'avec la morale, et dont se sont ensuite autorisés, comme de règles de conduite, des passions coupables. Ainsi, il s'est exposé à ce qu'on lui fît partager la responsabilité de cette maxime de son Étéocle, que César, on le conçoit, aimait à répéter :

1. Sophocl. *Antig.* éd. Boisson. v. 917.
2. O. Ribbeck, p. 129, 314. Cf. Macrob. *Saturn.* VI, 1: il rapproche ce passage d'un trait pareil de Virgile (*Æn.* IV, 371.) :

Jamjam nec maxima Juno,
Nec Saturnius hæc oculis pater adspicit æquis.

3. A. Gell. *Noct. attic.* XIV, 1; Non. v. *Divitare.* O. Ribbeck, p. 132, 322.

Si l'on peut violer la justice, c'est pour régner ; en tout le reste il faut être juste[1].

Cicéron, qui flétrit cette odieuse maxime dans son traité Des Devoirs[2], nous dit qu'il est obligé de la traduire à ses risques et périls. C'est nous dire, M. Ribbeck en fait la remarque[3], qu'Attius ne l'avait pas comprise dans son imitation des Phéniciennes. Cette honnête réserve d'un poëte de la République contraste d'une manière frappante avec les citations intéressées où son futur dictateur cherchait d'avance une apologie ; c'est en même temps un témoignage de plus de la liberté que portaient dans leur travail de reproduction les imitateurs latins de la tragédie grecque.

La convenance dramatique, excuse légitime d'Euripide, aurait pu être celle d'Attius, s'il lui eût convenu aussi de faire professer par Étéocle la morale des ambitieux et des tyrans. Elle le justifie d'avoir, dans une autre occasion, mis dans la bouche de son *Atrée* cette maxime tyrannique habilement cachée sous la forme, plus appropriée à l'esprit du théâtre, d'un emportement passionné :

Qu'ils haïssent, pourvu qu'ils craignent !

Oderint,
Dum metuant[4].

Cicéron, qui a rapporté plus d'une fois[5] ce trait énergique, prévoyait que des méchants pourraient s'en saisir, s'en autoriser. Il a été, en effet, nous le savons par l'histoire[6], à l'usage de Tibère, de Caligula. Sénèque[7] s'est efforcé d'en détourner la pensée de Néron, bien vainement sans doute : à ceux qui lui parlaient du bonheur promis d'abord par son règne, Néron a certainement répondu ce

1. *Phœniss.* éd. Boisson. v. 524. — 2. *De Offic.* III, 21.
3. Pag. 340.
4. O. Ribbeck, p. 136, 334.
5. *De Offic.* I, 28; *Pro Sext.* XLVIII; *Philipp.* I, 14.
6. Suet. *Tib.* LIX; *C. Cal.* XXX.
7. *De Ira*, I, 16, 20 ; *De Clementia*, I, 12; II, 2.

que lui a fait répondre Racine[1] traduisant à propos Attius:

Heureux ou malheureux, il suffit qu'on me craigne.

Un dernier écho d'Attius, et en même temps de Racine, écho affaibli, s'est fait entendre dans ce vers du Tibère de Chenier[2]:

Rome peut me haïr, pourvu qu'elle me craigne.

Je ne voudrais pas laisser croire que dans ces tragédies d'Attius, non moins sentencieuses que celles auxquelles elles succédaient, il ne se rencontrait pas des maximes plus avouées par la morale, dignes d'être acceptées de tous comme des images fidèles, des règles de la vie. En voici quelques-unes qui nous montrent que l'enseignement donné au théâtre par Ennius et Pacuvius, ces élèves d'Euripide, n'avait pas été délaissé par Attius:

Sans l'aide des dieux les biens de cette vie humaine n'ont rien d'assuré.

Nam non facile sine deum opera humana propria sunt bona[3].

Quelque rang que donne la fortune, il n'en est point de si bas, qu'il puisse altérer un bon naturel.

Scin ut quem cuique tribuit fortuna ordinem,
Nunquam ulla humilitas ingenium infirmat bonum[4]?

Beaucoup, faute d'égalité d'âme, ont ajouté à leurs maux un mal de plus. Leur fâcheux naturel leur a été plus contraire que le sort, que la fortune.

Multi iniquo, mulier, animo sibi mala auxere in malis,
Quibus natura prava magis quam fors aut fortuna obfuit[5].

1. *Britannicus*, act. III, sc. 8. — 2. Act. I, sc. 4.
3. *Armorum judicium*, fragm. XIII. Non. v. *Proprius*. O. Ribbeck, p. 132, 313. Cette maxime se distingue d'une autre presque identique par l'expression, où la providence divine est remplacée par la fortune:

Fors dominatur, neque vita ulli
Propria in vita est.

(*Medea*, fragm. XVII. Non. *ibid*. O. Ribbeck, p. 161, 318.)
4. *Persidæ*, fragm.; Priscian. *De metris com*. O. Ribbeck, p. 125, 328.
5. *Andromeda*, fragm. VII. Non. vv. *Fors*, *Fortuna*. O. Ribbeck, p. 126, 325. Voyez plus haut, p. 142 et suivantes.

Celui-là nous touche, comme vraiment misérable, dont la noblesse anoblit la misère.

Nam hujus demum miseret, cujus nobilitas miserias nobilitat[1].

Le brave n'est point honoré par sa race, lui-même en est l'honneur.

Non genus virum ornat, generi vir fortis loco[2].

C'est l'homme qui pare le rang, non le rang qui pare l'homme.

Homo locum ornat, non hominem locus[3].

Soyez approuvé des gens de bien, non de la foule.

Probis probatum potius quam multis fore[4].

Citons encore un passage qui montre qu'Attius ne s'est pas plus interdit qu'Ennius et Pacuvius de faire disserter ses personnages :

Ce que tu appelles obstination, Antiloque, je l'appelle fermeté et je veux y persévérer. Celle-ci appartient aux âmes fortes, celle-là au vulgaire grossier. Tu me prêtes ce qu'on blâme et m'enlèves ce qu'on estime. Dis que je suis ferme et prouve-le, je m'y résignerai sans peine ; mais obstiné, je ne veux point.

Tu pertinaciam esse, Antiloche, hanc prædicas,
Ego pervicaciam aio et ea me uti volo :
Hæc fortes sequitur, illam indocti possident.
Tu addis quod vitio est, demis quod laudi datur :
Nam pervicacem dici me et vincere
Perfacile patior, pertinacem nil moror[5].

Ainsi, dans les *Myrmidons*, en vain supplié par les Grecs, argumentait Achille, en philosophe de l'école, et

1. *Telephus*, fragm. VII. Non. v. *Nobilitare*. O. Ribbeck, p. 184, 308.
2. *Diomedes*, fragm. III. Non. : « *Locum* decus significare vult Accius *Diomede*... » O. Ribbeck, p. 144, 344.
3. *Telephus*, fragm. incert. Charisius. O. Ribbeck. p. 204, 308.
4. *Epinausimache*, fragm V. Non. v. *Multi*. O. Ribbeck, p. 149.
5. *Myrmidones*, fragm. I. Non. vv. *Pervicacia*, *Pertinacia*. O. Ribbeck, p. 115, 303.

même, ce qu'étaient aussi ces premiers ouvriers de la poésie latine, en grammairien.

En recherchant dans les fragments d'Attius les caractères généraux de sa poésie tragique, j'en rencontre encore un autre qui lui était commun avec ses deux devanciers, mais plus particulièrement avec Pacuvius : c'est le goût de la description, d'une description qui, chez lui aussi, n'était point sans recherche ambitieuse de traits brillants, sans surcharge de mots et de grands mots, un peu tendue, un peu gonflée, mais enfin vive et énergique. J'en ai cité plus haut un exemple remarquable, la peinture du premier vaisseau par un témoin ignorant de cette naissante merveille. On y peut joindre une autre peinture, fréquente dans la tragédie grecque, dans la tragédie latine, qu'y ramenaient certains sujets, celle de la tempête dont fut battue à son retour de Troie la flotte des Grecs. Comme le morceau correspondant de Pacuvius, celui d'Attius a fourni, Servius le remarque, son contingent de circonstances caractéristiques à la célèbre tempête du premier livre de l'*Enéide :*

Le maître des dieux, par d'épaisses ténèbres, nous enleva la vue du ciel.

Les flots, sans pitié, nous poussent, nous brisent contre les rochers.

Deum regnator nocte cœca cœlum e conspectu abstulit.

Flucti immisericordes jacere et tetra ad saxa adlidere[1].

Les détails ont de la vérité, l'expression de la force ; *immisericordes* est un de ces grands mots, chers à la vieille tragédie latine, mais un mot éloquent, pathétique. Là aussi, selon le même Servius, Virgile avait pu prendre quelque chose de son tableau d'Ajax foudroyé.

Sa poitrine frappée de la foudre offrait la trace des traits enflammés de Jupiter.

1. *Clytæmnestra* (*Ægisthus*), fragm. III. Servius in *Æn.* I, 88. Non. v. *Flucti*. O. Ribbeck. p. 117, 299.

In pectore
Fulmen inchoatum[1] flammam ostentabat Jovis[2].

Qu'on me permette ici un parallèle indiqué par M. Ribbeck. Ce que la tempête d'Attius, et aussi celle de Pacuvius, pouvaient avoir d'enflure poétique n'était pas tout à fait étranger aux vers d'un mouvement lyrique, d'ailleurs si rapide, d'un effet tragique, si puissant, où Eschyle[3] a peint le même événement. Dans ces vers d'Eschyle, en effet, le feu et l'eau, ces éléments ennemis, conspirent contre la flotte des Grecs; cette flotte battue des vents est un troupeau dispersé dont la tempête est le pasteur; un dieu saisit le gouvernail du vaisseau d'Agamemnon que la fortune conservatrice conduit au port. Bien que se modelant de préférence sur Euripide, l'ancienne tragédie latine semble avoir mêlé à sa simplicité familière, rudement exprimée, quelque chose des audacieuses et gigantesques images d'Eschyle et de ces mots volumineux, démesurés, qui les traduisaient. Et toutefois les tempêtes de nos deux vieux poëtes paraîtraient rendues d'un pinceau assez sobre, si on les comparait, comme aussi celle de Virgile, à l'immense tirade où l'auteur de l'*Agamemnon*[4] attribué à Sénèque s'est complu à développer en cent cinquante-trois vers, avec une puérile élégance et un singulier mélange de subtilité et d'emphase, ce qui dans les descriptions antérieures lui paraissait apparemment une simple matière d'amplification.

Le talent descriptif d'Attius semble s'être souvent et heureusement inspiré des spectacles de la mer et de ses rivages. Dans les fragments de ses *Phinidæ*[5] se remarque la peinture d'un port naturel qui fait songer à

1. *Inchoatam flammam* chez d'autres; *incitatum* chez Bothe.
2. Serv. in *Æn.* I, 44. O. Ribbeck, p. 118, 299.
3. *Agamemn.* éd. Boisson. v. 34 sqq.
4. V. 415-568. Elle a été considérablement réduite et ramenée, comme la pièce elle-même, à des proportions plus dramatiques, par le goût de M. H. de Bornier, dans son élégante imitation de l'*Agamemnon* de Sénèque, donnée avec succès au Théâtre Français le 22 juin 1868.
5. O. Ribbeck, p. 179, 346.

celui où plus tard Virgile a abrité les vaisseaux d'Énée battus par la tempête[1].

Là où se courbe le rivage, où semblent aboyer les vagues, poussant les vagues.... et en même temps, tout à l'entour, éveillé dans les rochers résonnants, un agréable écho répète le murmure de l'onde frémissante.

Hac ubi curvo litore latratu
Unda sub undis labunda sonit[2].

Simul et circum magna sonantibus,
Excita saxis suavisona echo
Crepitu clangente cachinnat[3].

N'omettons pas ce pittoresque vers de ses *Bacchantes* dont, comme on l'a remarqué[4], Euripide ne lui avait pas fourni le modèle. On y voit, ainsi que dans la nature, se succéder sur les sommets du Cithéron la lumière du soleil et l'ombre des nuages :

.... Splendet sæpe, ast idem nimbis interdum nigret[5].

Des vers qu'il ne faut pas non plus omettre, parce qu'ils témoignent plus que tous les autres peut-être du penchant d'Attius pour la description, ce sont les suivants, extraits de sa tragédie d'*Œnomaüs :*

Avant que l'aurore annonce les rayons brûlants du jour, quand le villageois appelle au travail ses bœufs endormis, pour aller dans la plaine rougissante fendre avec le soc la terre humide de rosée, retourner la glèbe amollie.

1. *Æn.* I, 159 sqq. — 2. *Phinidæ*, fragm. I, II. Non. v. *Sonit.*
3. Non. v. *Cachinnare.* Après Attius, Catulle (*Carm.* LXIV, 272) s'est servi de ce mot pour exprimer le murmure des flots :

.... leni resonant plangore cachinni.

Le Prométhée d'Eschyle (éd. Boisson. v. 89) avait dit :

Ποντίων τε κυμάτων
Ανήριθμον γέλασμα.

4. M. Ribbeck et M. Boissier, dans sa thèse déjà citée, p. 108, 169, 173
5. *Bacchæ*, fragm. XVIII. Non. v. *Nigret.* O. Ribbeck, p. 143, 337

Forte[1] ante auroram, radiorum ardentum indicem,
Cum e somno in segetem agrestes cornutos cient,
Ut rorulentas terras ferro rufidas
Proscindant, glebasque arvo ex molli exsuscitent[2].

On a cherché bien vainement quelle avait pu être la place de cette peinture dans une tragédie, imitée soit de Sophocle, soit d'Euripide, où l'on voyait, comme sur le fronton du temple de Jupiter à Olympie[3], Pélops, conquérant par sa lutte contre Œnomaüs et la fraude du serviteur d'Œnomaüs, Myrtile, l'hymen d'Hippodamie. C'est pour nous un simple tableau complaisamment descriptif, à la manière des poëtes bucoliques ou géorgiques, d'Hésiode, par exemple, lorsqu'il a dit :

A l'aurore appartient le tiers de l'ouvrage. L'aurore est le signal du départ, le signal du travail, l'aurore dont la lumière invite l'homme à se mettre en route, et le taureau à s'offrir au joug[4].

Arrivons, chez Attius, à ce que nous avons considéré en finissant chez ses deux prédécesseurs, à ce que n'ont point ignoré ces poëtes sentencieux et descriptifs et qui est proprement du drame, au langage de la passion. Attius surtout, que les anciens nous représentent comme doué de tant d'énergie, de chaleur, d'élévation, doit y avoir excellé.

Il semblerait naturel de citer d'abord, d'après Cicéron[5], deux morceaux considérables traduits avec une grande force d'expression, l'un d'Eschyle, l'autre de Sophocle, la plainte de Prométhée sur le Caucase, la plainte d'Hercule mourant. Mais ils sont aujourd'hui reconnus, d'après les paroles de Cicéron lui-même, comme devant lui être res-

1. D'autres *fer te*. — 2. Non. v. *Seges*. O. Ribbeck, p. 170, 332.
3. Pausan. *Eliid*. x.
4. *Op. et dies*, v. 576. M. de Lamartine s'est bien heureusement rencontré avec Hésiode dans ces vers (*Harmonies*, hymne du matin) :

Le laboureur répond au taureau qui l'appelle;
L'aurore les ramène au sillon commencé.

5. *Tuscul*. II, 8, 10.

tués. M. Ribbeck les a définitivement exclus du recueil des fragments d'Attius où Bothe les avait maintenus. On ne doit pas laisser d'y voir un exemplaire curieux du ton de la tragédie latine au temps d'Attius. Cicéron, comme plus tard et avec moins de raison Pollion[1], s'y est conformé aux modèles tragiques qu'il connaissait, qu'il aimait, et, bien qu'en contemporain de Lucrèce il les ait dépassés par un certain progrès d'élégance, il est encore resté bien loin du style que paraît avoir eu la tragédie des Varius et des Ovide. Ses traductions forment une sorte d'anneau intermédiaire entre l'antique rudesse et la moderne élégance.

Ces deux morceaux écartés, où chercher de préférence, parmi les fragments d'Attius, des exemples de ce style fort, véhément, dont l'élan, dont l'essor atteignait, nous dit-on, aux grandes situations, aux grandes affections de la tragédie? Dans cette œuvre où sa verve assez peu réglée, mais puissante, se déploya d'abord; qui paraît avoir frappé par un caractère de nouveauté hardie le public romain, et dont on se souvient[2] que le jeune poëte vint étonner, à Tarente, les oreilles du vieux Pacuvius[3]. Les fragments assez nombreux, assez significatifs de son *Atrée* nous rendent quelque chose, non-seulement de la terrible fable, mais des caractères qu'elle mettait en jeu, des sentiments qui s'y exprimaient. Atrée, particulièrement, nous y apparaît avec son orgueil emporté, ses maximes tyranniques (nous en avons cité une et la plus célèbre[4]), la constance de son ressentiment, les atroces raffinements de sa vengeance, l'exécrable ivresse de sa haine satisfaite. Cicéron[5] qui a souvent rappelé la pièce, y loue le langage de la colère, prompt, vif, coupé, *acutum*, *incitatum*, *crebro incidens*, et n'en donne que quelques exemples, disant que presque tout l'*Atrée* est ainsi, « et *Atreus* fere totus ».

1. Tacit. *Dialog. de Orator.* XXI. Cf. Quintilian. *Inst. orat.* I, VIII, 11.
2. Voyez plus haut, p. 138.
3. A. Gell. *Noct. attic.* XIII, 2. — 4. Voyez plus haut, p. 176.
5. *De Orat.* III, 58.

L'*Atrée* d'Attius, on n'en peut guère douter et M. Ribbeck n'en doute pas, s'annonçait par des vers qui semblent traduire un prologue d'Euripide et pourraient donner à penser que c'est le *Thyeste* de ce poëte et non un des deux *Thyestes* de Sophocle, ou son *Atrée* qu'Attius avait imité.

Je commande dans Argos; je porte le sceptre que m'a laissé Pélops, près de cet isthme pressé entre l'Hellespont et la mer Ionienne....

> En impero Argis, sceptra mihi liquit Pelops,
> Qua ponto ab Helles atque ab Ionio mari
> Urgetur isthmus[1].

Ces vers, d'une enflure volontaire, obtenue par le choix, par le son des mots, et dont Cicéron[2] et Quintilien[3] ont curieusement expliqué l'artifice, Sénèque[4] les supposait récités, avec des attitudes superbes, par un pauvre comédien recevant pour sa peine, outre la pitance des esclaves, un médiocre salaire. Au temps de Cicéron, ils l'étaient par l'opulent Ésopus, entrant si complétement dans l'esprit son rôle, qu'un jour, par mégarde, il étendit mort à ses pieds, d'un coup de son sceptre, un esclave qui s'était approché trop familièrement du tyran d'Argos[5].

Nous avons quelques-uns des vers où Atrée rappelait ses griefs contre son frère Thyeste :

En si haut rang, c'est chose bien dangereuse que les compagnes royales soient profanées et leur race altérée par un impur mélange....

Bien plus, ce gage mystérieux de la durée de mon trône que m'avait envoyé le père des dieux, cet agneau à la toison dorée trouvé parmi mes troupeaux, Thyeste osa autrefois l'enlever de mon palais, et il prit ma femme pour complice de son larcin.

1. O. Ribbeck, p. 213, 334. — 2. *Orat.* XLIX.
3. *Institut. orat.* IX, IV, 140. — 4. *Epist. ad Lucil.* LXXX.
5. Plutarch. *Vit. Ciceron.* VI. Cette anecdote ne s'accorde pas tout à fait avec ce qu'on lit dans les *Tusculanes*, IV, 25 : « Num aut egisse unquam iratum Æsopum, an scripsisse iratum Attium ? »

.... Quod re in summa summum esse arbitror
Periclum, matres conquinari regias,
Contaminari stirpem ac misceri genus.

Adde huc, quod mihi portento cœlestum pater
Prodigium misit, regni stabilimen mei,
Agnum inter pecudes aurea clarum coma
Quondam Thyestem clepere esse ausum e regia,
Qua in re adjutricem conjugem cepit sibi[1].

Dans d'autres vers d'une très-forte expression, Atrée se disant provoqué, s'excitait à la vengeance et pressentait son forfait :

Une seconde fois Thyeste ose s'attaquer à Atrée ; une seconde fois il me provoque ; il vient réveiller mon courroux endormi ! Eh bien ! il faut que ma vengeance invente, combine de plus grands maux pour accabler, pour briser son cœur barbare.

Iterum Thyestes Atreum adtractatum advenit,
Iterum jam adgreditur me et quietum exsuscitat :
Major mihi moles, majus miscendu' st malum,
Qui illius acerbum cor contundam et comprimam[2].

Enfin, le forfait consommé, voici par quelles terribles et affreuses paroles il le révélait à Thyeste :

Tes fils ! leur père lui-même est leur tombeau.

Natis sepulcro ipse est parens[3].

La suite des fragments fait entrevoir qu'avec l'emportement furieux, l'audace criminelle d'Atrée, contrastait, dans le rôle de Thyeste, l'expression de l'abattement, de la défiance, de la douleur, de l'indignation. Aux offres trompeuses de son frère, je m'imagine, il répondait :

1. Cic. *de Nat. Deor.* III, 26 ; Non. v. *Clepere.* O. Ribbeck, p. 137, 334.
2. Cic. *De Orat.* III, 58, trad. de Th. Gaillard ; *Tuscul.* IV, 36 ; *De Nat. Deor.* III, 26. O. Ribbeck, p. 136, 334.
3. Cic. *de Offic.* I, 28. O. Ribbeck, p. 139, 334. Peut-être ce trait avait-il été inspiré par le souvenir d'un vers d'Ennius que j'ai eu occasion, précédemment (Voyez plus haut, p. 68), de rapporter et de comparer à quelques passages où s'est reproduite, avec un goût plus ou moins hasardé, une si audacieuse figure. Elle n'est nulle part aussi à sa place et, si on peut le dire, aussi naturelle que dans l'exclamation de l'Atrée d'Attius.

Moi, j'aurais part au gouvernement des Argiens! On daignerait m'admettre dans la maison de Pélops! Où me montrerais-je? Dans quel temple oserais-je entrer? Qui écouterait les paroles sorties d'une bouche souillée?

Egone Argivum imperium attingam aut Pelopis digner domo?
Quo me ostendam? Quod templum adeam? quem ore funesto
[alloquar[1]?

Il disait, s'effrayant à trop juste titre, du festin auquel on le conviait :

Que personne n'ose s'asseoir à la table d'un tyran et partager son repas!

Ne cum tyranno quisquam epulandi gratia
Accumbat mensam aut eamdem vescatur dapem[2].

Instruit de son sort, il s'écriait :

Un frère a pu m'inviter, malheureux, à dévorer de mes dents mes enfants.

Ipsus hortatur me frater, ut meos malis miser
Manderem natos[3].

Enfin entre les deux frères s'échangeaient, dans ce terrible moment, de vives répliques, comme celles-ci :

Tu as violé ta foi. — Non, je n'ai donné ni ne donne ma foi à qui est sans foi.

Fregisti fidem.
— Neque dedi neque do infideli cuiquam[4].

Ici encore est entraînée et dérobée dans le mouvement du dialogue une maxime dont Cicéron relève la portée immorale, louant toutefois le poëte d'avoir comme obéi à son personnage en la lui prêtant. On ne peut méconnaître dans ces débris de tragédie, que cherche à rajuster la conjecture, des mérites vraiment dramatiques.

1. Non. v. *Dignari*. O. Ribbeck, p. 140, 334.
2. Non. v. *Vesci*. O. Ribbeck, p. 138, 334; le passage y est autrement entendu, non comme une maxime générale, mais comme une prescription particulière.
3. Cic. *Tuscul*. IV, 36; *De Orat*. III, 58. O. Ribbeck, p. 139, 334.
4. Cic. *De Offic*. III, 28, 29. O. Ribbeck, p. 139.

Si les fragments, assez nombreux eux-mêmes, du *Philoctète* d'Attius ne nous donnent pas une idée bien claire de la pièce imitée par lui, moins de Sophocle que d'Eschyle, ou, selon M. Ribbeck, d'Euripide, du moins nous révèlent-ils, par quelques traits énergiques, de quel pinceau le poëte avait peint l'âpre désert de Lemnos, la vie sauvage qu'y mène loin des humains, depuis dix années, le guerrier abandonné par les Grecs, ses mœurs farouches, son aspect sauvage, les douleurs sans fin dont le torture son inguérissable plaie, sa constance à souffrir, et, par moments, les accès de son désespoir. On l'y entend qui dit avec une juste fierté :

Contemple la demeure, où couché sur le roc, j'ai passé neuf hivers.

Contempla hanc sedem, in qua ego novem hiemes saxo stratus [pertuli[1].

et qui, ailleurs, s'écrie tout éperdu :

Oh ! qui du sommet de ces rochers me précipitera dans les flots amers ? C'en est fait, je péris ; ma vie succombe à la violence de mon mal, à l'ardeur de ma plaie.

Heu ! qui salsis fluctibus mandet
Me ex sublimi vertice saxi ?
Jamjam absumor : conficit animam
Vis vulneris, ulceris æstus[2].

Et le rapprochement de quelques débris fait apparaître à notre imagination, sous la forme que lui avait donnée le vieux poëte latin, une de ces figures où l'art grec mêlait avec tant de vérité l'héroïsme et la faiblesse humaine.

Dans l'*Armorum judicium*, reprenant un sujet souvent traité chez les Grecs par leurs poëtes, leurs rhéteurs, leurs artistes, et porté, assez récemment, sur la scène latine par Pacuvius, Attius avait trouvé pour les deux concurrents à

1. Non. v. *Contemplare*. O. Ribbeck, p. 177, 310.
2. *Tuscul.* II, 7. O. Ribbeck, p. 178, 311 ; il oppose à ce passage et au passage grec dont il paraît imité, des vers d'Euripide (*Fragm. incert.* XLIX, édit. Boisson.) où est blâmée, comme indigne du sage, une pareille expression du désespoir.

la possession des armes d'Achille d'heureuses paroles dont devait, plus tard, dans ses élégantes Métamorphoses[1] s'inspirer Ovide. On a fait rarement un meilleur usage de cette ironie sous laquelle se cachent quelquefois de tragiques passions, que dans les discours moqueurs qu'adressait à Ulysse l'Ajax d'Attius :

Je t'ai vu, Ulysse, d'un rocher lancé par ta main, abattre le grand Hector; je t'ai vu couvrir de ton bouclier la flotte des Grecs; et c'était moi alors qui, tout tremblant, conseillais la honteuse fuite.

Vidi te, Ulixes, saxo sternentem Hectora,
Vidi tegentem clipeo classem Doricam;
Ego tunc pudendam trepidus hortabar fugam[2].

Et d'autre part Attius avait fait tenir à son Ulysse, dans une cause difficile, un langage digne de cet habile orateur des temps héroïques, à en juger par ce passage :

Conquérir ce trophée sur un guerrier si brave serait pour moi une belle victoire ; mais, vaincu par lui, la défaite ne me serait point une honte.

.... Nam tropæum ferre me a forti viro
Pulcrum est : si autem vincar, vinci a tali nullum mi est [probrum[3].

Attius paraît avoir montré, dans ses tragédies, un talent oratoire dont témoigne encore cette anecdote contée par Quintilien[4]. On lui demandait pourquoi il ne plaidait point, lui si fécond en excellentes répliques. Il en donna cette raison : au théâtre les personnages disent ce qu'il me convient de leur faire dire ; au barreau, mes adversaires diraient tout autre chose que ce qui me conviendrait. Si Attius, prudemment, n'a plaidé que dans ses tragédies, il y a eu alors un orateur, de Pisaurum comme lui, et de son nom, T. Attius, que Cicéron n'a pas ménagé dans un de ses plaidoyers[5], mais dont il a loué, dans son histoire

1. *Metam.* l. XIII. — 2. Charis. IV. O. Ribbeck, p. 207, 313.
3. Macrob. *Saturn.* VI. Cf. Virg. *Æn.* X, 449. O. Ribbeck, p. 130, 313.
4. *Instit. orat.* V, XIII, 43. — 5. *Pro A. Cluentio.*

de l'éloquence romaine[1], le talent et la science. On a vu[2] dans cet orateur un fils du poëte tragique venant occuper au barreau la place que son père s'était abstenu d'y prendre.

Parmi les fragments d'Attius, il y en a dont l'intention particulière n'est pas suffisamment connue, dont on n'aperçoit guère que le sens général, et qu'on peut qualifier d'éloquents, et d'un genre d'éloquence plus simple qu'il n'appartient d'ordinaire à la tragédie latine; celui-ci, par exemple, de l'*Athamas*, fort beau, soit qu'on y voie avec M. Ribbeck, l'effroi d'une âme pudique à la révélation d'un secret honteux, soit qu'on en fasse, comme d'autres, l'expression du remords :

Veritus sum arbitros, atque utinam memet possem obliscier[3].

Cet autre de l'*Astyanax :*

Qu'on l'emmène; son noble aspect a rempli mon âme de pitié.

Abducite intro : nam mihi miseritudine
Commovit animum excelsa aspecti dignitas[4].

Cet autre encore du *Télèphe :*

La fortune a bien pu m'enlever mon trône et ma puissance, mais non pas ma vertu.

.... Nam si a me regnum fortuna atque opes
Eripere quivit, at virtutem non quiit[5].

Et toutefois, dans le premier de ces deux passages se rencontre un mot qui en altère la dignité, la noblesse par

1. *Brut.* LXXVIII. — 2. Amati, *Collect. Pisaur.* t. IV, Prolegom.
3. Non. *accusativus pro genitivo.* O. Ribbeck, p. 134.
4. Non. v. *Aspecti*, pro *aspectus.* O. Ribbeck, p. 134, 322.
5. Macrob. *Sat.* VI, 1. Cf. Virg. *Æn.* II, 79 :

..... nec si miserum fortuna Sinonem
Finxit, vanum etiam mendacemque improba finget.

O. Ribbeck, p. 184, 308.

quelque emphase; c'est *miseritudo*, que d'ailleurs le poëte affectionne aussi bien qu'un grand nombre de même dimension, de poids pareil : *mœstitudo*, *lætitudo*, *castitudo*, *honestitudo*, *gracilitudo*, *vastitudo; sanctitudines; domuitio; grandævitas*, *angustitas; hostificus*, *ingratificus; tabificabilis*, *horrificabilis*, *æternabilis*, *inenodabilis; indecorabiliter*, *minitabiliter; commiserescere*, *perdoliscere*, *pergrandescere; erogitare*, *expectorare; morigerari*, et tant d'autres, lourd bagage du style tragique d'alors, sous lequel Attius lui-même devait finir par succomber. On comprend que, malgré son énergie, sa chaleur, sa noblesse, un style hérissé de ces grands mots inusités, et, pour parler le langage du satirique[1], de ces muscles saillants, de ces verrues, soit, au temps de la politesse achevée du langage, devenu suranné et barbare.

L'*Eurysacès* contenait des passages d'une grande éloquence tragique, et qui paraissent tels de quelque manière qu'on se représente la fable de la tragédie. Rapportons-en quelques-uns d'après la restitution nouvelle proposée par M. Ribbeck[2], restitution ingénieuse et vraisemblable, qui a trouvé, nous le savons par M. Ribbeck lui-même, des contradicteurs en Allemagne, mais qui a été approuvée par d'autres, entre autres chez nous, par l'auteur d'un excellent travail sur Attius, rappelé plus d'une fois dans ces articles, M. Boissier[3].

Télamon chassé par un usurpateur du trône de Salamine et prêt à partir pour l'exil, se plaint du sort qui le condamne à errer sur la terre, sur la mer, de rivage en rivage :

1. Pers. *Sat.* I, 76:

> Est nunc, Brisæi quem venosus liber Atti,
> Sunt, quos Pacuvius que, et verrucosa moretur
> Antiopa, ærumnis cor luctificabile fulta.

Cf. Tacit. *Dial. De Orat.* XXI.

2. P. 151, suiv. 328 suiv. Voyez sur un autre système de restitution ce que dit, d'après God. Hermann et Welcker, particulièrement M. Ahrens, *Sophocl. Fragm.* édit. F. Didot, 1842, p. 285.

3. P. 65 de sa thèse déjà citée, p. 108, 169, 173, 181.

Nunc per terras vagus, extorris,
Regno exturbatus, mari....
Super Oceani stagna alta patris
Terrarum anfracta revisam[1].

Survient Teucer qui lui ramène le fils de son Ajax, tant regretté, son petit-fils Eurysacès. Il y a quinze ans que Teucer « a fui Salamine et l'injuste couroux d'un père[2]; » il y revient méconnaissable pour tous[3]; et lui-même ne reconnaît pas ce vieillard dont il admire avec tristesse le noble aspect et la misère :

.... Pro di immortales ! Speciem humanam (contuor?)
Invisitatam, egregiam, indignam clade et squalitudine[4].

Ainsi est préparée, amenée une de ces reconnaissances touchantes que les tragiques grecs excellaient à développer. L'art de conduite et l'intérêt qu'y avait montrés de nouveau l'auteur de la belle reconnaissance d'Électre et d'Oreste, Sophocle, imité ici par Attius, se laissent apercevoir dans quelques fragments de la scène latine.

Quand Télamon s'est nommé, Teucer s'écrie douloureusement :

Est-ce bien là ce Télamon que sa gloire élevait naguère jusqu'au ciel, que contemplaient les Grecs, qui fixait tous leurs regards ?

Hiccine est ille Telamo, modo quem gloria ad cœlum extulit,
Quem aspectabant, cujus ob os Graj ora obvertebant sua[5] ?

Le récit que fait Télamon de ses malheurs, récit bien pénible,

Heu me miserum, cum hæc recordor, cum illos reminiscor dies[6],

est interrompu par les exclamations qu'arrachent à Teucer la douleur et l'indignation :

1. Non. v. *Extorris;* Varr. *de Ling. lat.* VII, 15.
2. Hor. *Od.* I, VII, 21. — 3. Varr. *de Ling. lat.* VII, 2-3.
4. Non. v. *Squalor.* — 5. Cic. *Tuscul.* III, 18.
6. Non. *accusativus pro genitivo.*

.... Un homme qui, d'un cœur assuré, a servi, affermi la chose publique, le constant ami des Grecs.... qui, dans les dangers, n'a pas craint d'offrir sa vie, n'a point ménagé ses jours.... Ingrats Argiens, peuple léger, sans souvenir des bienfaits, vous permettez qu'il vive dans l'exil, vous avez souffert qu'on le chassât, vous ne le rappelez pas !

.... Qui rem publicam certo animo adjuverit,
Statuerit, steterit cum Achivis.

Re dubia....
Haud dubitarit vitam offerre, nec capiti pepercerit.

O ingratifici Achivi, inanes[1] Graj, immemores benefici,
Exulare sinitis, sistis pelli, pulsum patimini[2].

Plus tard, l'intérêt se porte sur Teucer qui doit se nommer à son tour, et qui, par un sentiment de pudeur naturel aux exilés, car il l'est lui-même, et depuis bien longtemps, hésite à le faire ; si toutefois c'est bien à son rôle, comme le veut M. Ribbeck, et non à celui de Télamon, selon le sentiment de M. Boissier, qu'appartenaient ces paroles :

Un espoir charme encore le cœur du malheureux étranger, l'espoir de cacher aux autres sa misère.

.... Nam ea oblectat spes ærumnosum hospitem
.... dum id quod miser est clam esse censet alteros[3].

C'est l'*Eurysacès*, et, selon M. Ribbeck, l'*Eurysacès* seul[4] qui a fourni à Ésopus, dans une représentation mémorable où s'unissait à l'intérêt du drame l'intérêt politique, l'occasion de ces véhémentes allusions à l'exil, au retour proposé de Cicéron, dont plus tard l'orateur[5] a si éloquemment remercié le grand artiste, et même avec lui le poëte

1. *Inmœnes* dans le texte de M. Ribbeck. — 2. Cic. *Pro Sext.* LVI.
3. Non. v. *Censere.*
4. D'autres y ont joint l'*Andromaque* d'Ennius à laquelle appartient ou semble appartenir ce passage compris parmi ceux que Cicéron rappelle comme ayant été appliqués à sa situation par Ésopus : « Hæc omnia vidi inflammari. » Voir, sur le *canticum* de l'*Andromaque* d'Ennius, où se trouvent en effet ces mots, la p. 129 de ce volume.
5. *Pro Sext.* LVI sqq.

devenu, par l'art, par le zèle amical et patriotique du tragédien, comme l'avocat de cette noble cause. Le récit de Cicéron, à la place du drame perdu, nous en rend un autre tout historique où s'encadrent admirablement, avec un sens nouveau, quelques-uns des fragments qui viennent d'être rappelés. Cicéron a donné à l'un d'eux et même à l'application qu'en avait faite Ésopus, un autre cadre fort piquant. C'est dans cette lettre[1] où il mande à Pétus qu'il a soupé chez Volumnius Eutrapelus, en compagnie de la fameuse Cytheris, lui Cicéron, « que contemplaient les Grecs, qui fixait tous leurs regards! »

Quem aspectabant, cujus ob os Graji ora obvertebant sua!

On conçoit qu'un commerce si familier avec la tragédie imitée des Grecs permit aux Romains de se passer, comme ils l'ont fait, ce qui est bien regrettable, de la tragédie à sujet romain, de la *fabula prætexta*.

Attius est, des tragiques de Rome, le seul dont les fragments puissent nous donner quelque idée de cette sorte de tragédie. Par une heureuse fortune refusée à Névius, à Pacuvius, quelque chose s'est conservé de deux pièces où il avait traité de grands sujets nationaux, l'expulsion des rois par le premier Brutus, et au temps des vertus républicaines, un de ces dévouements qu'une tradition de famille inspirait aux Décius.

On a supposé, non sans vraisemblance[2], qu'Attius avait écrit le premier de ces deux ouvrages pour les représentations dramatiques données en 620, à l'occasion du triomphe de son ami Décimus Brutus. Mais si le *Brutus* fut en effet une tragédie de circonstance, il lui a été donné de s'établir au théâtre comme un monument durable et de l'événement qu'il retraçait, et du génie de son auteur. En 696 ou 697, c'était une de ces tragédies d'où l'acteur Ésopus, par la puissance de son art et les heureuses inspirations de

1. *Epist. ad famil.* IX, 26.
2. Neukirch, *De Fabul. togat. Romanorum*, p. 72. O. Ribbeck, p. 350.

l'amitié, faisait comme jaillir des allusions, vivement saisies du public, à l'injuste exil et au rappel désiré de Cicéron[1]. En 710, année du meurtre de César, il faillit prêter à une allusion plus directe. Le second Brutus avait eu le dessein, déjoué par les amis du dictateur, de le faire représenter aux jeux apollinaires, à la célébration desquels il lui appartenait, en sa qualité de préteur, de présider[2]. Ce n'est pas un médiocre honneur pour cette tragédie de s'être ainsi retrouvée présente à la pensée des Romains dans de graves conjonctures, d'avoir pour ainsi dire pris place dans leurs fastes.

Mais déjà dans ce journal[3], à l'occasion de la belle tragédie, où sous le titre de Lucrèce, M. Ponsard a renouvelé, en 1843, avec un succès si éclatant un si vieux sujet, j'ai rappelé les titres du *Brutus;* cité, traduit, commenté les quelques fragments qui en sont restés; discuté les opinions, les conjectures auxquelles ils ont donné lieu. Sur tout cela je ne pourrais que me répéter : il vaut mieux insister sur l'autre *fable prétexte* de notre poëte, *Æneadæ seu Decius.*

Dans ce titre double sont associées la fable et l'histoire : elles l'étaient dans les actes publics; depuis longtemps, les Romains se disaient officiellement le peuple d'Énée, les Énéades. Le titre si autorisé d'Attius, qui nous prépare au début de Lucrèce : *Æneadum genitrix*, convenait bien en tête d'une pièce où devait être personnifiée, honorée, une race héroïque dans un de ses plus glorieux représentants. Mais lequel? On peut se le demander. Trois Décius successivement, le père, le fils, et d'intention au moins[4] le petit-fils, se sont, au cinquième siècle de Rome, en 415, 457, 473, volontairement offerts en sacrifice pour leur pays. C'est le second de ces dévouements qu'Attius avait porté sur la scène, très-judicieusement; il pouvait de

1. Cic. *Pro Sext.* LVIII.
2. Cic. *ad. Attic.* XVI, I, 4, 5.
3. Voyez, dans le *Journal des Savants*, cahiers de décembre 1843 et de février 1844, des articles sur *Lucrèce*, tragédie de M. Ponsard, représentée, pour la première fois, le 22 avril 1843. On lira plus loin, p. 201 et suivantes, ce qui s'y rapportait, au *Brutus* d'Attius.
4. Zonar. *Hist.* VIII, 5.

cette manière rappeler le premier et faire pressentir le troisième. L'hommage presque collectif (le titre *Æneadæ* l'indique) qu'il a rendu à toutes ces générations de héros, devance de loin ceux qu'ils devaient recevoir de l'éloquence dans les traités philosophiques de Cicéron[1], de la poésie dans les vers de Virgile[2], de l'histoire dans les récits de Tite-Live[3]. Encadrons dans ces récits, d'un intérêt si dramatique, les rares fragments du drame perdu et restituons ainsi, non pas le drame lui-même, mais l'esprit patriotique et religieux qui l'animait, les nobles émotions qu'il éveillait dans les âmes.

En 415, les consuls T. Manlius Torquatus et P. Décius Mus font la guerre aux Latins. Les auspices pris par Décius ne sont point favorables et il s'en souvient dans le combat quand il voit l'aile qu'il commande plier.

Dans ce trouble, le consul Décius appelle à haute voix M. Valérius. « Il nous faut ici, s'écrie-t-il, ô Valérius, le secours des dieux. Ne tarde donc point, pontife public du peuple romain, de prononcer avant moi les paroles par lesquelles je vais me dévouer pour nos légions. » Le pontife lui fait prendre une robe prétexte et prescrit que, la tête voilée, la main élevée sous sa robe vers son menton, les pieds sur un javelot, il dise : « Janus, Jupiter, Mars, père des Romains, Quirinus, Bellone, Lares, dieux *novensiles*, dieux indigètes, divinités qui disposez de nous et de nos ennemis, vous aussi, dieux mânes, je vous prie, vous implore; je vous demande cette grâce, que vous favorisiez de la force et de la victoire le peuple romain des Quirites; qu'aux ennemis du peuple romain des Quirites vous envoyiez la terreur, la fuite, la mort. Comme je l'ai déjà déclaré, je renouvelle l'acte par lequel je dévoue aux dieux mânes et à la terre, pour la république des Quirites, pour l'armée, les légions, les auxiliaires du peuple romain, avec ma personne, les légions et les auxiliaires des ennemis. »

Cette formule répétée, Décius monte à cheval revêtu de ses armes, et par-dessus portant sa toge dont un pan ramené en avant lui ceint le corps, lui enveloppe la tête, selon l'usage des Gabiens, *armatus et incinctus more Ga-*

1. *De Fin.* II, 19; *Tuscul.* I, 37 ; *Paradox.* 1, 2.
2. *Æn.* VI, 824. — 3. *Hist.* VIII, 9 ; X, 27, 28. 29.

bino[1] : il se précipite au milieu de la mêlée; il semble aux deux armées, dont les regards le suivent, un être plus qu'humain envoyé du ciel pour conjurer la colère des dieux, pour transporter d'un parti à l'autre le fléau de la défaite ; partout où il se porte les ennemis fuient, et les Romains, l'esprit libre de toute crainte superstitieuse, combattent avec ardeur ; il tombe enfin percé de coups.

Tel est, en substance, le premier des récits de Tite-Live : les choses se passent absolument de même dans le second où sont retracés les faits dont Attius avait tiré sa tragédie. L'un nous a donné le caractère général, la couleur de l'événement, quelque chose de la mise en scène. Dans l'analyse de l'autre se succéderont des détails où plusieurs fragments de la pièce d'Attius pourront trouver leur place.

L'historien racontant la guerre soutenue, en 457, par les Romains contre quatre peuples à la fois, les Gaulois, les Samnites, les Étrusques, les Ombriens, ne néglige pas de raconter que, dans une première affaire, les armées étant prêtes à en venir aux mains, une biche chassée des montagnes par un loup chercha un asile dans les rangs des Gaulois qui la tuèrent, tandis que le loup traversa paisiblement les rangs des Romains. Alors, ajoute-t-il, un des soldats commis à la garde des enseignes s'écria : « Là vont passer la fuite et le carnage, où vous voyez gisant à terre l'animal consacré à Diane; mais nous, le loup de Mars vainqueur et sans atteinte doit nous faire souvenir et du Dieu protecteur de notre race martiale, et de son fils notre fondateur. » Dans la pièce d'Attius c'était sans doute Décius qui, au récit de l'aventure, s'écriait :

1. Cette expression consacrée se rencontre encore ailleurs chez Tite-Live (*Hist.* V, 46 ; X, 7). Virgile, poëte antiquaire, ne l'a pas oubliée en parlant (*Æn.* VII, 612) du consul qui ouvre le temple de Janus :

> Ipse Quirinali trabea, cinctuque Gabino
> Insignis, reserat stridentia limina consul ;

et Servius l'a ainsi expliquée : « Toga sic in tergum rejecta, ut ima ejus lacinia a tergo revocata humerum cingat, simul caput tegat et amblat. »

Je te prie, je t'invoque, Dieu saint, toujours victorieux, fais que ces prodiges tournent à l'avantage de ma patrie.

Te sancte venerans precibus, invicte, invoco,
Portenta ut populo patriæ verruncent bene[1].

Plus loin, Tite-Live marque entre les deux généraux romains, Fabius et Décius, une différence de caractère. Fabius en qui semble s'annoncer, à un siècle de distance, le fameux temporiseur, traîne en longueur afin de se ménager un avantage sur les Samnites et les Gaulois, pleins d'ardeur au début, mais qui se lassent vite. Décius est plus impatient, et par trop de hâte compromet le succès de la guerre. On a cru retrouver l'expression de ce désaccord entre les deux généraux dans les passages suivants :

J'ai plus d'âge et d'expérience. — Je l'avoue, mais souvent d'un brave a fait un lâche l'attente qui glaçait son espoir.

Quod periti sumus in vita atque usu callemus magis.

.... Fateor, sed sæpe ignavit fortem in spe expectatio[2].

Si, comme nous, les Romains, au temps de la pureté classique, ont regretté quelque chose du vieux langage, la vivacité de cet *ignavit* pour *ignavum fecit* a pu leur sembler regrettable.

Dans un passage fort altéré, fort tourmenté par les critiques, il semble que Fabius disait à Décius :

Conduis au combat contre les Gaulois tes soldats pour venger, par le sang des ennemis, le sang romain qu'ils ont répandu.

Vim Gallicam obduc contra in acie exercitum
Reparatum hostili fusum sanguen sanguine[3].

Décius marche donc aux Gaulois qui, de leur côté, courent aux Romains. Leur approche tumultueuse, vive-

1. *Decius*. fragm. IV; Non. v. *Verruncent*. O. Ribbeck, p. 237, 350.
2. Non. vv. *Callere*, *Ignavit*. O. Ribbeck, p. 237, 350.
3 Non. v. *Sanguis*. Neukirch, *de Fab. togat. Roman*. O. Ribbeck, p. 237, 350.

ment rendue par l'historien, l'avait été aussi par le poëte, dans des vers dont il reste quelques mots :

Les Gaulois se précipitent avec des cris éclatants, un grand bruit, un appareil menaçant.

.... Caleti voce canora
Fremitu peragrant minitabiliter[1].

Le trouble des Romains, impétueusement chargés, provoque le dévouement de Décius. Le poëte lui faisait dire :

A l'exemple de mon père, je ferai le sacrifice de ma vie, je me dévouerai pour la perte de nos ennemis.

C'est par là qu'autrefois mon père a élevé si haut la gloire et la fortune de la patrie.

Patrio exemplo et me dicabo atque animam devoto[2] hostibus.

Quibus rem summam et patriam nostram quondam adauctavit[3] [pater.

Ce ne sont là que de bien insuffisantes indications. Suppléons-y encore par Tite-Live :

Enfin, comme rien ne pouvait soutenir le courage ébranlé des Romains, il s'adresse à son père Décius et l'invoque : « C'est trop longtemps, dit il, me soustraire au destin de notre maison. Il lui a été donné de fournir à l'État, dans ses dangers, des victimes expiatoires. C'en est fait ; je vais me dévouer, et avec moi les légions ennemies, aux mânes et à la mort. » A ces mots, il ordonne au pontife ... Livius, qu'il avait gardé auprès de lui dans le combat, de prononcer, pour qu'il la répète, la formule qui devait le dévouer, avec les légions ennemies, pour l'armée du peuple romain des Quirites ; il se dévoue, avec le même appareil, par les mêmes paroles qu'autrefois son père dans la guerre contre les Latins ; et quand, usant des expressions consacrées, il a dit qu'il va mener

1. Non. v. *Minitabiliter*.
2. Substitué par Neukirch à *devoro* donné par Nonius. D'autres *devotabo*, *deorabo*. On lit chez Cicéron, *Paradox*. I, 2 : « Quæ (res) patrem Decium, quæ filium devotavit, atque immisit in armatas hostium copias ? »
3. Non. vv. *Devorare*, *Adauctare*. O. Ribbeck, p. 238, 350.

devant lui la terreur, la fuite, le carnage, la colère des dieux du ciel et des dieux des enfers, attacher ses imprécations fatales aux enseignes, aux armes offensives et défensives des ennemis, et trouver dans un même lieu, avec sa propre perte, celle des Gaulois et des Samnites, il se précipite, de toute la vitesse de son cheval, au plus fort de la mêlée, et, courant au-devant des traits, reçoit la mort.

Si, comme il est vraisemblable, n'ont pas été plus oubliés dans la tragédie que dans l'histoire, qui y revient par deux fois, les formes consacrées du sacrifice, les paroles que devait faire entendre la victime, le costume qu'elle devait revêtir, cette robe prétexte dont il fallait qu'elle s'enveloppât le corps et la tête, à aucune pièce du théâtre de Rome n'a pu s'appliquer plus exactement le titre de *Fabula prætexta*.

M. Ribbeck regarde comme provenant des rapports faits aux consuls par leurs éclaireurs, sur ce qui se passe dans le camp ennemi, ce vers :

Clamore et gemitu templum resonit cœlitum[1].

La voûte céleste retentit de cris et de gémissements.

Peut-être une tout autre place, au dénoûment de la tragédie, lui est-elle assignée par cette conclusion du récit de Tite-Live :

On ne put, le jour même, retrouver le corps du consul caché sous des monceaux de cadavres ennemis. On le découvrit le lendemain, et il fut rapporté au milieu de bien des larmes. Interrompant tout autre soin, Fabius célébra les funérailles de son collègue, comme il était juste, avec toutes sortes d'honneurs et de louanges.

Tite-Live dit encore qu'au triomphe qui couronna la guerre, les soldats, dans leurs chants improvisés, célébrèrent sans art, à l'égal de la victoire de Fabius, la mort de Décius, ce dévouement privé, si profitable au public, par lequel il avait renouvelé la gloire paternelle. Dans le siècle suivant, Décius reçut un autre hommage, un hommage lit-

1. Non. v. *Sonere* pro *sonare*

téraire, de l'auteur des *Annales*. Nous avons quelques-uns des vers par lesquels Ennius lui faisait annoncer, avant Attius, son héroïque sacrifice :

O dieux, écoutez-moi; je vous atteste que je vais, en combattant avec courage pour le peuple romain, laisser volontairement ment ma vie s'échapper de ce corps.

Divi hoc audite parumper,
Ut pro Romano populo prognariter armis
Certando prudens animam de corpore mitto[1].

On a quelquefois regretté que la tragédie latine n'ait pu, comme la tragédie grecque, demander ses sujets à des épopées nationales. Ce regret est sans fondement, on le voit, à l'égard du *Decius*, nous pouvons ajouter du *Brutus*, du *Paulus*, des autres *fables prétextes*. Comme chez les Grecs, l'ordre naturel du développement littéraire les a fait sortir elles-mêmes, malheureusement en bien petit nombre, de la poésie épique.

Des contemporains d'Attius ont pu, comme César Strabon, C. Titius[2] et autres, faire des tragédies; mais il n'a pas eu de rivaux et l'on peut ajouter qu'il n'a pas eu de successeurs. En ce sens, Velléius Paterculus pouvait se croire autorisé à dire[3] que dans le seul Attius était toute la tragédie latine. Plus tard, quand elle se polit par le travail savant des Pollion et surtout des Varius et des Ovide, la scène appartenait aux pantomimes; elle se réduisit au rôle d'élégant et noble passe-temps des cercles lettrés. Vinrent des règnes tyranniques sous lesquels elle devint, pour Sénèque par exemple, et Curiatius Maternus[4], le cadre d'éloquentes déclamations morales et politiques, une sorte de pamphlet d'opposition. Les temps d'Ennius, de Pacuvius, d'Attius, sont ceux de son existence véritablement dramatique. Le progrès de la langue, de l'art des vers et du goût, n'a pas permis qu'elle laissât après elle des monuments; mais son

1. *Annal.* V. Non. v. *Prognariter*. D'autres *prognaviter*.
2. Cic. *Brut.* XLV, XLVIII. Sur César Strabon et ses tragédies, voyez Weichert, *Poetarum Latinorum.... reliquiæ*, 1830, p. 127 et 128.
3. *Hist.* I, 18. — 4. Tacit. *Dial. de orat.* II, III.

influence sur le développement de la littérature latine a été considérable : par elle, l'imagination romaine a pris possession de la fable grecque ; par elle s'est enrichi de bien des formes heureuses le trésor d'expressions poétiques légué aux grands poëtes de l'âge de César et d'Auguste, et ce qui n'a pu y être compris a été la part de l'héritage réservée à la curiosité archaïque des grammairiens.

Attius mit sur la scène, au septième siècle de Rome, les faits qui dans le troisième avaient amené l'expulsion des rois et la fondation de la république. La simplicité du plan, l'éloquence de la passion, l'énergie du style, caractérisaient, on est en droit de le supposer, son *Brutus*, tragédie nationale et politique, parmi tant d'autres de sujets mythologiques et d'origine grecque, tragédie qui resta longtemps populaire. Ésopus la jouait dans le temps du rappel de Cicéron, et, selon le témoignage de l'orateur[1], y trouvait le sujet d'allusions à cet événement désiré, que saisissait avec avidité le peuple romain. Le second Brutus, dans une intention facile à comprendre, l'avait choisie pour en faire le principal ornement des jeux apollinaires, auxquels il devait présider pendant sa préture. Mais, forcé de quitter Rome après le meurtre de César, il fut remplacé dans cette présidence par son successeur désigné, lequel se trouvait être un frère d'Antoine ; de là, on le conçoit, un changement dans la composition du spectacle projeté : au *Brutus* on substitua le *Térée* du même poëte, pour dérouter, par la mythologie, des allusions flatteuses, auxquelles l'histoire se serait mieux prêtée, et qui ne laissèrent pas cependant de se faire jour[2].

De cette tragédie de *Brutus*, grave pièce, liée au souvenir de graves événements, quelques fragments sont restés, qui en font entrevoir, bien obscurément il est vrai, l'ordonnance.

Deux d'entre eux, les plus considérables[3], nous mon-

1. *Pro Sextio*, LVIII. — 2. Cic. *ad Att.* XVI, I, 4, 5.
3. Cic. *De divin.* I, 22. Cf. Bothe, *Poetarum Latii scenicorum*

trent Tarquin le Superbe qui consulte des devins sur un songe prophétique dont son âme est troublée.

Le mouvement du ciel avait ramené la nuit; je livrais mon corps au repos et délassais par le sommeil mes membres fatigués. Alors m'apparut en songe un pâtre, qui s'approchait de moi avec un troupeau d'une rare beauté. Il me sembla que j'y choisissais deux béliers du même sang, que j'immolais le plus beau, et qu'alors son frère, se précipitant sur moi, me heurtait de ses cornes, et du coup me jetait à terre. Blessé, renversé, étendu sur le dos, je vis dans le ciel une grande et merveilleuse chose : c'était le globe enflammé du soleil qui abandonnait sa route pour une route nouvelle, vers la droite.

Quum jam quieti corpus nocturno impetu [1]
Dedi, sopore placans artus languidos,
Visum est [2] in somnis, pastorem ad me adpellere
Pecus lanigerum eximia pulchritudine;
Duos consanguineos arietes inde eligi [3],
Præclarioremque alterum immolare [4] me;
Deinde ejus germanum cornibus connitier,
In me arietare, eoque ictu me ad casum dari;
Exin prostratum terra, graviter saucium,
Resupinum, in cœlo contueri maximum ac
Mirificum facinus : dextrorsum orbem flammeum
Radiatum [5] solis liquier cursu novo.

O roi, ce qui remplit la vie des hommes, leurs pensées, leurs soucis divers, ce qu'ils voient, ce qu'ils font, tous les actes du jour, peuvent leur revenir en songe, et il n'y a rien là qui doive surprendre. Mais de telles visions, ce ne saurait être au hasard, sans quelque raison secrète, que les dieux te les en-

fragmenta trag. 1823; Neukirch, *De fabula togata Romanorum*, 1833; Egger, *Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ*, 1843 (O. Ribbeck, 1852, p. 238, 349).

1. Cf. Lucret. *De Nat. rer.* V, 201; Virg. *Æneid.* II, 250; Cic. *De Nat. Deor.* II, 38, etc.

2. Une autre leçon donne *visu'st.... pastor.*

3. Ce vers et le précédent sont mal à propos transposés dans quelques éditions.

4. Quelquefois *involare*, qui n'a point de sens.

5. « *Radiatum* habeo pro supino, ne frigeant simul illata, præsertim sine copula, adjectiva duo *flammeum* et *radiatum*. Dicitur orbis solis liquier, id est quasi diffluere et spargi per cœlum, dextrorsum, ut radiet cursu novo. » Bothe, *Poetarum Latii scenicorum fragmenta trag.*

voient. Prends donc garde que celui qui te semble aussi stupide que la brute ne porte en lui une grande âme, fortifiée par la sagesse, et ne te chasse de ton royaume. Car ce que tu as vu du soleil présage pour le peuple une grande et prochaine révolution. Puisse-t-elle lui être profitable! Ce signe puissant, qui prend sa course de la gauche à la droite, semble offrir l'augure heureux de la grandeur romaine.

Rex, quæ in vita usurpant homines, cogitant, curant, vident,
Quæque agunt vigilantes agitantque, ea si cui in somno acci- [dant],
Minus mirum est[1]. Sed dî rem tantam[2] haud temere[3] improviso [offerunt]
Proin vide ne, quem tu esse hebetem deputes æque ac pecus,
Is sapientia munitum pectus egregium gerat,
Teque regno expellat. Nam id quod de sole ostentum est tibi,
Populo commutationem rerum portendit fore
Perpropinquam. Hæc bene verruncent[4] populo : nam quod ad [dexteram]
Cœpit cursum ab læva signum præpotens, pulcherrime[5]
Auguratum est rem romanam summam fore.

Ainsi le ressort principal de cette tragédie c'était, comme dans l'histoire, la folie simulée de Brutus. A côté, y trouvait également place, d'après les traditions, l'aventure de Lucrèce. On peut le conclure d'un troisième fragment conservé par Varron[6]; fragment bien court, il se compose d'un seul vers; fragment en apparence bien insignifiant, mais curieux, en ce qu'il semble avoir appartenu à un récit du crime de Sextus fait par sa victime elle-même :

Au milieu de la nuit il vint dans notre maison.

Nocte intempesta nostram devenit domum.

1. Cf. Lucret. *De Nat. rer.* IV, 961 sqq.
2. Correction ingénieuse de Neukirch, *De fabula togata Romanorum*, au lieu de : *sed in re tanta haud*, etc.
3. Cf. Enn. *Ann.* III ; fragm. apud Serv. in *Æn.* IX, 329

Haud temere'st, quod tu tristi cum mente gubernas.

4. Cf. Att. *Decii* fragm. apud Non.; Pacuv. *Peribœæ* fragm. apud Non.; Tit. Liv. XIX, 27; et plus haut, p. 197.
5. Cf. Enn. *Ann.* I ; fragm. apud Cic. *De Divin.* I, 48; et plus haut, p. 53.— 6. *De Ling. lat.* VI, 7 ; VII, 72.

Chez Tite-Live[1] se trouve l'analyse d'un discours tenu par Brutus au peuple romain, pour lui faire prononcer la déchéance des Tarquins. C'est à un discours semblable qu'il faut probablement rapporter le vers dont l'action d'Ésopus et les acclamations des Romains firent une application glorieuse à Cicéron, alors exilé[2]; le nom de l'orateur y était prononcé, non pas, comme on l'a dit[3], par une substitution au nom de Brutus ou de Junius, que portait le texte, substitution qui eût été, de la part de l'acteur, une licence bien audacieuse et bien étrange, mais parce que ce nom était celui du roi populaire dont les libérales institutions, abolies par Tarquin, offraient un texte favorable aux attaques de Brutus contre la tyrannie. C'est, je n'en doute guère, de Servius Tullius ainsi rappelé qu'il était question dans ce passage :

Tullius, qui avait fondé la liberté de Rome.

Tullius, qui libertatem civibus stabiliverat.

Un dernier fragment me reste à rapporter. Il y est question de l'établissement du consulat, et même de l'étymologie[4], depuis diversement expliquée, du titre de consul. C'est précisément au sujet de cette controverse que l'a cité Varron[5] :

Que celui dont les conseils régiront l'État s'appelle consul.

Qui recte consulat, consul cluat.

Niebuhr[6] s'est autorisé du *Brutus* d'Attius pour avancer qu'à la différence des tragédies grecques, il n'y avait, dans les tragédies dont les Romains empruntaient la matière à leur histoire, dans leurs *fables prétextes*, ni unité de lieu, ni unité de temps. En effet, dit-il, la consultation de Tar-

1. *Hist.* I, 59. — 2. Cic. *Pro Sext.* LVIII.
3. En dernier lieu, M. Ch. Magnin, *De la mise en scène chez les anciens*, Revue des Deux Mondes, août 1839, p. 673.
4. Varr. *De Ling. lat.* V, 80; Dionys. *Ant. Rom.* IV, 76. Cf. Niebuhr, *Hist. Rom.* t. II, p. 299 de la traduction française.
5. *Ibid.* — 6. *Ibid.*

quin doit avoir lieu au siége d'Ardée, la mort de Lucrèce à Collatie, la fondation du nouveau gouvernement à Rome; et, pour tout cela, il faut plus qu'une durée de douze ou de vingt-quatre heures. Deux observations sont à faire à cette occasion. D'une part, il serait possible qu'en s'écartant un peu de l'histoire, ainsi qu'il en avait le droit, le poëte eût davantage rapproché les choses et pour le lieu et pour le temps; de l'autre, il eût pris les libertés que l'on suppose, qu'il ne se serait pas écarté autant qu'on le croit de la pratique des Grecs. Ces fameuses unités de lieu et de temps, au sujet desquelles, Dieu merci, on a cessé de disputer, s'étaient établies chez eux d'elles-mêmes, par suite de la présence continuelle du chœur sur la scène. Mais il les regardaient comme facultatives, et, quand il leur convenait, ils savaient fort bien s'en dispenser, d'une pièce à l'autre, dans les trilogies, et quelquefois dans une même pièce, ainsi que le prouvent l'Agamemnon et les Euménides d'Eschyle, l'Ajax de Sophocle. Ajoutons, ce qui a été plus d'une fois remarqué, qu'Aristote, qui de la pratique du théâtre a tiré la théorie de l'art, en se bornant à conseiller l'unité de temps, ne dit pas un mot de l'unité de lieu.

Parmi tant de monuments de la littérature antique dont le temps nous a privés, j'en sais peu de plus regrettables que le *Brutus* d'Attius, qui nous eût fait connaître, par un si remarquable type, la tragédie nationale des Romains, complétement ignorée de nous. Toutefois, de cette pièce, dont les *Annales* d'Ennius, autant qu'on en peut juger par les fragments qui en restent[1], avaient fourni la matière, quelque chose a pu se conserver dans le récit de Tite-Live, dans celui d'Ovide[2], l'un et l'autre si dramatiques, et qui, à leur tour, ont rendu le sujet au théâtre.

1. Voyez, dans le recueil de Mérula, éd. de Leipsick, 1825, p. 59 sqq., et dans le recueil de M. Vahlen, 1854, p. XLIII, 26, ceux qu'on croit avoir appartenu à la fin du troisième livre.
2. *Fast.* II, 685 sqq.

IV

ANCIENNE COMÉDIE LATINE. — LES ATELLANES ET LES MIMES. — PLAUTE ET TÉRENCE.

(JOURNAL DES SAVANTS, cahiers de septembre 1848, p. 555 ; avril, juin, 1849, p. 210, 347.)

ÉTUDES SUR LE THÉATRE LATIN, *par Maurice Meyer, docteur ès lettres, professeur suppléant de poésie latine au Collége de France.* Paris, 1847, in-8° de 348 pages.

I

Le caractère de ces *études*, dignes de beaucoup d'intérêt, est une curiosité savante attirée de préférence par les obscurités, souvent impénétrables, qui entourent le berceau de l'art dramatique des Romains, ou bien encore par les perspectives nouvelles que les monuments de leur théâtre classique peuvent ouvrir sur l'histoire de leurs mœurs. On peut les diviser en deux parties, de dimensions fort inégales. Dans l'une, qui ne comprend qu'un petit nombre de pages, l'auteur, reproduisant, je crois, une thèse de littérature soutenue par lui en 1842, traite des essais de comédie indigène qui, à Rome, ont précédé les atellanes, et plus particulièrement des *atellanes* elles-mêmes ; dans l'autre, qui est, à vrai dire, le livre lui-même, résumant une partie de son enseignement au Collége de France, il s'occupe d'une

manière générale de quelques-uns des personnages principaux empruntés par les comiques latins au théâtre grec et à la société romaine, les *parasites*, les *femmes*, les *esclaves*. C'est de la première qu'il sera question dans cet article.

M. Meyer y revient à un sujet souvent touché par les historiens des lettres latines et qui, depuis un certain nombre d'années avait, à plusieurs reprises, attiré l'attention, exercé l'érudition et la sagacité de quelques philologues étrangers, tels que MM. Schober[1] et Munk[2], et aussi de nos savants et ingénieux compatriotes MM. Génin[3] et Magnin[4]. Ainsi devancé, il ne pouvait chercher la nouveauté de son travail dans la découverte impossible de faits absolument nouveaux; il devait plutôt se proposer d'amener les faits déjà réunis, malheureusement en bien petit nombre, à plus de précision et de clarté. Mais cela était encore bien difficile, car il s'agissait d'une littérature sans monuments, presque sans ruines, que nous font seuls connaître des témoignages déjà bien éloignés d'elle, et la plupart bien vagues et bien obscurs.

C'est ce qu'on peut dire même des beaux vers ou Virgile[5] et Horace[6] ont rappelé le premier âge de l'antique comédie latine. Comme documents littéraires ils sont insuffisants. Nous y voyons que, dans le Latium, ainsi que dans l'Attique, les loisirs de la vie des champs, particulièrement après les moissons et les vendanges, furent de bonne heure égayés par des dialogues, à peu près improvisés, sur un mètre grossier, le mètre saturnien[7], et dans lesquels les

1. *Ueber die Atellanischen schauspiele der Römer*, Leipsick, 1825. *De atellanarum exodiis*, Breslau, 1830. *De satiræ initiis*, Neisse, 1835.

2. *De L. Pomponio Bononiensi atellanarum poeta*, Glogau, 1826. *De fabulis atellanis*, Leipsick, 1840.

3. *Mémoires de la société des sciences du département du Bas-Rhin*, nouvelle série, t. I, partie deuxième, p. 193 et suiv.

4. *Origines du théâtre moderne* (*Introduction, ou Études sur les origines du théâtre antique*), ch. III, t. I, p. 292 et suiv. Voyez, sur cet ouvrage, le *Journal des Savants* de janvier et de mars 1839, p. 5 et 146.

5. *Georg.* II, 380, sqq.

6. *Epist.* II, 1, 139 sqq.

7. *Ibid.*, 157 sqq.

paysans, le visage couvert d'un masque d'écorce, se renvoyaient les uns aux autres de rustiques injures ; nous y voyons que cette poésie, appelée *fescennine*, probablement de la ville campanienne[1] ou falisque[2] *Fescennia*, son premier berceau, et qui, par la suite, donna son nom à des attaques ou à des divertissements poétiques du caractère le plus violent et le plus licencieux, après s'être jouée innocemment, tomba enfin dans des excès que dut réprimer la sévérité des lois, celle des Douze Tables, l'an de Rome 302. Là sans doute est l'origine commune de la satire, d'une certaine poésie pastorale, le *carmen amœbeum*, enfin de la comédie ; mais elle y est confusément ; et pour se borner au dernier genre, le seul dont il soit ici question, il faut se résigner à ignorer si les interlocuteurs des dialogues fescennins y parlaient pour leur propre compte, ou bien si, revêtant un personnage étranger, ils étaient déjà les acteurs d'un petit drame comique. M. Meyer ne décide pas la question, et même il ne la pose point, ce que je suis loin de lui reprocher, car il n'eût pu la résoudre. Il se contente de voir dans la poésie fescennine « un genre de comédie[3] » qu'il appelle satire, par anticipation, je crois, le nom de *satura* n'ayant été donné qu'à un développement nouveau, par lequel la poésie fescennine fit un pas de plus vers le drame.

Ce fut sous le consulat de C. Sulpitius Pæticus et de C. Licinius Stolon, l'an 389 de Rome. De cette époque date, selon Tite-Live[4] et Valère Maxime[5], qui l'a répété, l'institution première des jeux scéniques chez les Romains, jusque là divertis par les jeux du cirque. Ils possédaient déjà dans leur poésie fescennine le dialogue. Des danses exécutées au son de la flûte, dans une cérémonie expiatoire, par des artistes venus d'Étrurie, leur donnèrent l'idée d'y joindre un accompagnement musical et mimique. De là un composé d'abord un peu confus, lequel reçut, d'un mot qui

1. Serv. in Virg. *Æn.* VII, 695. Fest. v. *Fescennini*.
2. Niebuhr, *Hist. rom.*, t. I, p. 193 de la traduction française.
3. Page 4.
4. *Hist.* VII, II. — 5. II, IV, 4.

voulait dire Mélange[1], le nom de *satura*. Voilà ce que l'on sait, et ce que raconte à son tour M. Meyer du second âge de la primitive comédie latine. Ce n'est pas assez non plus pour bien comprendre ce qu'elle était alors, d'autant plus que des expressions de Tite-Live[2] et de Valère Maxime[3] on peut conclure qu'il lui manquait encore ce qui constitue principalement le drame, c'est-à-dire l'unité du sujet. Elle ne devait y arriver, elle qui avait déjà tant d'obligations à Fescennie et aux Étrusques, que par un troisième emprunt, dans les pièces imitées du théâtre grec, à dater de l'an de Rome 512, par le Tarentin Livius Andronicus.

Devenue si péniblement un art, c'est le mot dont se sert Tite-Live[4], la comédie latine passa, des libres acteurs qui d'abord l'avaient improvisée, à des comédiens réguliers appelés, d'un mot toscan, *histrions*. Toutefois la jeunesse romaine ne renonça pas longtemps à ces dialogues fescennins, à ces satires où elle s'était, pendant des siècles, égayée ; elle les rapporta au théâtre, où ils devinrent, sous le nom d'*exodia*, une sorte d'intermède, de petite pièce, qui finit par se confondre avec un genre d'ouvrages bouffons que, peut-être par esprit de réaction contre le drame classique des Grecs[5], on était allé chercher non loin de la patrie de Livius Andronicus, dans la Campanie, avec les atellanes.

Je dis « qui finit par se confondre, » et je traduis ainsi, d'après bon nombre d'autorités, l'expression, d'ailleurs assez obscure encore, de Tite-Live : *Quæ inde exodia postea appellata consertaque fabellis potissimum atellanis sunt.*

1. Acr. Porphyr. in Horat. *Sat.* I, 1 ; Varr. *Plautin. quæst.* II, ap. Diomèd. III. Cf. Lucil. *fragm.* I, 9.
2. « Livius, post aliquot annos, qui ab saturis ausus est primus argumento fabulam serere.... »
3. « Paulatim deinde ludicra ars ad satyrarum modos perrepsit, a quibus, primus omnium, poeta Livius ad fabularum argumenta spectantium animos transtulit. »
4. « Postquam lege hac fabularum ab risu ac soluto joco res avocabatur, et ludus in artem paulatim verterat.... »
5. Voy. M. Magnin, ouvrage et endroits cités; il cherche à y fixer par des conjectures d'une grande vraisemblance les causes, la date, l'auteur même de l'introduction des atellanes.

Tite-Live ajoutant que les atellanes furent jouées, à l'exclusion des comédiens de profession, par les jeunes Romains[1], que ne dégradait point le partage de la scène avec les interprètes serviles des Euripide et des Ménandre latins, je ne puis comprendre comment ces *exodia conserta fabellis potissimum atellanis* auraient été quelque chose de distinct des atellanes, qu'on y aurait *joint, intercalé*, ainsi que le veut M. Meyer[2]. L'argument spécieux qu'il tire du mot *potissimum*, lequel semble dire en effet que les *exodia* avaient été rattachés aussi à d'autres sortes de pièces, ne suffit pas pour me convaincre que, dans une même représentation et par les mêmes acteurs, « étaient réunis, sans se confondre, » l'exode et l'atellane. J'aime mieux me ranger à l'opinion commune, que l'antique satire en vint à ne faire qu'un avec l'atellane, sa forme définitive, et qu'elle continua ainsi, sous le nom d'exode, à délasser, par les improvisations bouffonnes de ses libres acteurs, des impressions plus sérieuses de la tragédie et de la comédie régulières. Je remarque, en effet, que, chez les auteurs, ce nom d'exode ne s'applique pas seulement à la satire, mais à l'atellane. C'est bien de l'atellane que parle Juvénal (la suite le fait voir) dans ce vers :

> Tandemque redit ad pulpita notum
> Exodium[3].

Au reste, le système qui distingue l'exode de l'atellane n'est pas nouveau. Dacier, entre autres, y était arrivé par une conciliation bizarre du passage de Tite-Live avec cet autre d'Horace :

> Neu quicumque deus, quicumque adhibebitur heros,
> Regali conspectus in auro nuper et ostro,

1. « Quod genus ludorum ab Oscis acceptum tenuit juventus, nec ab histrionibus pollui passa est. »
2. P. 14, 15. Dans la page 48, M. Meyer semble se rapprocher de l'autre opinion, lorsqu'il dit : « Ce *mélange* primitif du libre désordre de la satyre et du thème dramatique emprunté aux Osques, qui avait pris le nom d'Atellanes.... »
3. *Sat.* III, 175; cf. VI, 71.

Migret in obscuras humili sermone tabernas[1].

Selon lui, après la tragédie venait l'atellane, après l'atellane l'exode, et dans les trois ouvrages se montraient les mêmes personnages, les mêmes acteurs, de plus en plus compromis et dégradés par la folie croissante du spectacle. C'est là un roman de critique bien peu vraisemblable. Que parfois l'atellane, venant après la tragédie, en ait tourné en ridicule les héros, cela est possible. C'est ce qu'avait fait en certains cas, chez les Grecs, le drame satyrique, duquel on a quelquefois rapproché l'atellane. Mais cela n'a pu être qu'un accident, et non un usage. En outre, comment concevoir qu'il y eût, au-dessous de l'atellane, quelque chose, l'exode, où pût se compléter, par une aggravation de ridicule, l'humiliation graduelle du personnage tragique?

Mais qu'était l'atellane en elle-même? Nous ne le savons encore que d'une manière générale et vague. Les auteurs nous la donnent comme un canevas comique, livré aux improvisations d'une gaieté licencieuse de personnages au caractère, au costume, au masque invariables, tels que le Maccus, le Bucco, le Casnar, en latin le Pappus[2], et d'autres encore. On entrevoit dans leurs définitions un genre de pièces assez semblables à certaines farces de l'Italie moderne et qui leur ont légué peut-être, avec leur dialogue impromptu, quelques-uns de leurs acteurs. Mais que de questions nouvelles à faire et qui restent nécessairement sans réponses, je veux dire sans réponses propres à ne laisser aucun doute, à fermer pour toujours la carrière où se joue savamment, ingénieusement la conjecture! Quels étaient au juste la matière, la disposition, le ton de ces ouvrages? Tout cela se modifia-t-il en quelque chose lorsqu'ils passèrent des trétaux d'Atella au théâtre de Rome? Continua-t-on, par exemple, d'y parler la langue osque en tout ou en partie? Y restreignit-on la licence ordurière et obscène de la plaisanterie campanienne?

1. *De arte poet.*, 227 sqq. — 2. Varr. *De Ling. lat.* VI.

L'atellane devint-elle, dans cette classification dramatique, où à chaque genre renouvelé des Grecs correspondait un genre d'origine latine ou du moins italienne, le pendant du drame satyrique; et, quand un ancien[1] attribue à Sylla σατυρικὰς κωμῳδίας, faut-il entendre qu'il a composé des drames satyriques, ou bien des atellanes? A toutes ces difficultés on n'a pu répondre que par des suppositions plus ou moins vraisemblables, mais la plupart également dépourvues du caractère de l'évidence. C'était la condition du sujet à laquelle le nouvel historien des atellanes ne pouvait pas plus échapper que ses devanciers. Il travaillait comme eux sur des textes qui sont souvent de véritables énigmes.

Qu'est-ce, par exemple, que ces obscurités de l'atellane, dont Quintilien, dans un passage fort peu clair, recommande à l'orateur de se garder[2]? Il est probable, par ce qui précède et ce qui suit, qu'il s'agit de certaines équivoques peu délicates. Le mot toutefois est embarrassant; et M. Meyer, le rencontrant deux fois sur son chemin dans sa dissertation[3], l'a entendu de double manière, tantôt de la complication de l'intrigue, tantôt du mélange peu intelligible de l'osque avec le latin. Rien ne peut mieux prouver que cette contradiction le vice de la plupart des témoignages sur lesquels, en cette matière, on est forcé de s'appuyer.

On lit dans Valère-Maxime[4] : *Atellani.... ab Oscis acciti sunt : quod genus delectationis italica severitate*[5] *temperatum ideoque vacuum nota est;* et on ne le lit pas sans surprise et sans embarras, quand on se rappelle quelles saletés, quelles obscénités se sont retrouvées parmi les débris de

1. Athen. *Deipn.* VI, 17.
2. « Illa obscura quæ atellano more captent. » *Inst. orat.* VI, III, 47.
3. P. 23 et 47. — 4. II, IV, 4.
5. Senèque, *Epist.* VIII, dit la même chose d'ouvrages, selon lui intermédiaires entre la tragédie et la comédie et qui appartenaient peut-être à la *fabula tabernaria* : « quam multa poetæ dicunt, quæ a philosophis aut dicenda aut dicta sunt! Non attingam tragicos aut togatas nostras; habent enim hæ quoque alicuid *severitatis* et sunt inter comœdias et tragœdias mediæ. »

l'atellane latine à sa plus brillante, et probablement à sa plus irréprochable époque. Mais le témoignage de Valère-Maxime n'est pas isolé; Fronton[1], Donat[2] et d'autres ont loué l'élégance de ces mêmes pièces, en certains endroits si grossières. On ne peut se refuser à croire, avec M. Meyer[3], sans le bien comprendre, que, dans leur voyage de la Campanie à Rome, dans leur passage des bateleurs osques à leurs libres acteurs romains, elles avaient réellement gagné pour la décence, la délicatesse, le sérieux. Peut-être le comprendrait-on mieux si on les pouvait lire tout entières, si on pouvait mieux savoir quelle était la rançon des excès permis à un genre si bas. Il est probable qu'il se trouverait que les atellanes avaient quelque chose du mérite qu'on admire chez Aristophane et Rabelais; que l'ordure y servait d'enveloppe à de fines satires, à des pensées justes, fortes, profondes, sur la nature humaine, la société, le gouvernement; qu'il n'y manquait pas plus que dans les mimes, eux-mêmes si pétulants, si licencieux, de ces maximes par lesquelles ces derniers ouvrages, après avoir, sur la scène, charmé la belle société du temps de César, ravissaient à la lecture un philosophe comme Sénèque, lui paraissaient dignes du cothurne. Il faut citer ses paroles, qui sont propres à donner une idée de ce mélange, embarrassant à concevoir, de grossièreté et de délicatesse, de bassesse et d'élégance, de folie et de gravité, qui paraît avoir été, à une certaine époque, le caractère des mimes, et, aussi bien que des mimes, des atellanes. *Publius tragicis comicisque vehementior ingeniis, quoties mimicas ineptias et verba ad summam caveam spectantia reliquit, inter multa alia cothurno non tantum sipario fortiora et hoc ait*[4].... Sénèque, avec Publius Syrus, lisait aussi Pomponius, l'auteur d'atellanes. Il cite de lui cette belle pensée :

Il en est qui se sont si profondément enfoncés dans les ténèbres, qu'ils croient trouble ce qui est dans la lumière :

1. *Ad. M. Cæs.* I, p. 53. ed. Mai. — 2. *Prol. in Terent.*
3. P. 17. — 4. *De tranquillitate animi.* XI; cf. *Consol. ad Marciam*, 9; *Epist.* VIII, XCIV, CVIII. Senec. Rhet. *Controv.* III, 18.

Quidam adeo in latebras refugere, ut putent in turbido
Esse quidquid in luce est[1].

A quelque degré de mérite et d'intérêt que la conjecture puisse porter les atellanes et les divers essais de composition dramatique qui les avaient précédées, il ne faudrait pas, je crois, en abuser pour leur attribuer, à l'exclusion des pièces imitées du théâtre grec, l'honneur d'avoir été l'expression originale du véritable esprit romain. C'est ce que paraît faire M. Meyer[2] cédant, si je ne me trompe, à ce penchant actuel de la critique, auquel nous avons tous plus ou moins cédé, de sacrifier, par satiété d'admiration, les œuvres régulières d'un art poli aux productions brutes des âges primitifs ou regardés comme tels. Mais d'abord, on l'a pu voir, ni la poésie fescennine, ni les satires, ni les atellanes, n'ont eu cette complète originalité qu'on leur attribue, étant toutes trois résultées d'autant d'emprunts faits à l'étranger. Que si on répondait que ces emprunts ont fourni tout au plus un cadre aux libres développements de la pensée romaine, je me croirais fondé à prétendre qu'il en a été à peu près de même de ceux qu'on a faits ensuite à la Grèce. Que de traits romains, trop romains même quelquefois pour l'exactitude de l'imitation, dans ces pièces transplantées d'Athènes à Rome ! Quel plus légitime interprète de la gaieté populaire que Plaute, de l'élégance patricienne que Térence ? Ajoutons que ce qui a précédé le genre dont ils ont comme rempli la scène latine, nous est trop complétement inconnu pour avoir droit à quelque chose de plus qu'à notre curiosité. Nous n'avons jamais rien lu ni pu lire de la poésie fescennine, des satires, ni même des véritables atellanes. Car celles dont il

1. Senec. *Epist.* III. Munk donne ainsi ce passage qu'il attribue à Pomponius, l'auteur d'atellanes. D'autres l'ont attribué à Pomponius Secundus, le poëte tragique. Juste Lipse, qui n'y trouvait point de couleur poétique, aimait mieux le renvoyer à un philosophe du même nom qui vécut sous Auguste et Tibère. Bothe, dans son recueil de fragments tragiques et comiques du théâtre latin, ne l'a point rapporté, sans doute parce qu'il en jugeait de même.

2. Pag. 1, 2 ; cf. 40.

nous est parvenu quelques fragments sont d'un temps où la comédie latine, achevant le cercle de ses destinées, était passée par Titinius, Atta, Afranius, de la *fabula palliata*, à la *fabula togata*, à la *fabula tabernaria*, c'est-à-dire à l'expression directe des mœurs de la société romaine, de celles des hautes classes et des classes populaires; où, pour réparer son épuisement, elle était descendue jusqu'à la forme familière des mimes et des atellanes, des atellanes, non plus improvisées comme auparavant par de libres amateurs, mais écrites en vers pour des comédiens, devenues par conséquent des comédies, et tombées elles-mêmes comme telles sous le joug de la discipline grecque.

C'est probalement de cette nouveauté considérable, de cette révolution dramatique, et non pas simplement, comme traduit M. Meyer[1], du talent de l'invention, que Velleius Paterculus[2] loue un auteur du temps de Sylla, dont nous avons déjà écrit le nom, Pomponius de Bologne, dans une phrase très-diversement entendue[3], et qu'il faut ajouter à tant d'autres d'intelligence difficile dont se compose l'histoire des atellanes : *Sane non ignoremus eadem ætate fuisse Pomponium, sensibus celebrem, verbis rudem et novitate inventi operis a se commendabilem.* Pomponius et, bientôt après, Novius, son contemporain, qui le suivit avec succès dans cette carrière, rajeunirent tout ensemble la comédie et l'atellane : la comédie, en la transportant dans le cadre de l'atellane; l'atellane, en lui prêtant la rédaction arrêtée, le style, le mètre de la comédie.

De là un renouvellement complet du répertoire comique, dont je suis très-frappé quand je parcours les titres et les fragments qui forment seuls aujourd'hui le théâtre de ces deux auteurs.

Il y avait une comédie appelée, de Rhinton son inventeur, *Rhintonica fabula*, et de son caractère, *hilarotragœdia*. Les sujets, les personnages de la tragédie y étaient

1. Pag. 49. — 2. II, IX, 5.
3. Voyez entre autres les interprétations de MM. Schober et Magnin, ouvrages cités.

montrés sous un jour divertissant. Tel était, parmi les ouvrages tragi-comiques attribués à Rhinton, un Amphitryon[1] dont celui de Plaute, où les dieux et les héros sont bien sacrifiés, a peut-être été imité. Quoi qu'il en soit, on peut croire que Pomponius et Novius ont remis en honneur ce genre d'ouvrages ; le premier dans son *Agamemno suppositus*, son *Atreus*[2], son *Marsyas*[3], le second dans son *Andromacha*[4], son *Eurysacès*[5], ses *Phœnissæ*[6], son *Picus*[7], son *Paulus*[8] ; qu'ils ont pris possession de ces sujets mythologiques ou historiques, qu'on ne s'attend guère à rencontrer dans leur théâtre, en y introduisant, avec leur langage facétieux, les personnages convenus qui faisaient le fonds de l'atellane. Cela peut se comprendre par analogie. Dans les catalogues du théâtre de la Foire, honorés si souvent par les noms illustres de Piron et de Lesage, se rencontrent aussi des sujets mythologiques, des sujets historiques, que l'intervention d'Arlequin fait descendre des nobles scènes de l'Opéra et du Théâtre-Français jusqu'à cette scène subalterne ; de là, *Arlequin-Atys*, *Arlequin-Orphée*, *Arlequin-Mahomet*, et tant d'autres. C'est par un tel procédé sans doute que l'atellane de Pomponius, de Novius, attirait à elle, après les graves imitations d'Ennius, de Pacuvius, d'Attius, telle tragédie de Sophocle ou d'Euripide, les *Phéniciennes* par exemple. N'est-on pas tenté de retrouver le double défi des deux frères ennemis dans ce vers bouffon des *Phœnissæ* de Novius :

Sume arma. — Quid est? — Jam occidam clava scirpea.

L'emploi du même procédé peut expliquer tant de titres communs à l'atellane de nos deux auteurs et aux divers genres de comédie qui s'étaient jusque-là succédé sur la

1. Athen. *Deipn.* III, 76. — 2. Non. vv. *Expergisceret, Notificem.*
3. Arnob. *Adv. gent.*, II. — 4. Serv. in Virg. *Georg.* I, 266.
5. Non. *De num. et cas.* — 6. Fest. v. *Scirpus.*
7. Fest. v. *Rutabulum.*
8. Non. v *Celere.* Cette liste, donnée par M. Bothe, a été depuis fort réduite par M. Ribbeck, qui n'y a compris ni l'*Atrée*, attribué à Pomponius, ni l'*Andromaque*, l'*Eurysacès*, donnés comme de Novius.

scène latine. Pour peu qu'elle fasse voyager son personnel bouffon hors du pays des Osques dans les petites cités de la Grèce ou de l'Italie, qu'elle l'amène à Rome, sinon aux nobles quartiers, du moins aux faubourgs de la grande ville, elle a sa *fabula palliata*, sa *fabula togata*, sa *fabula tabernaria*. Pomponius a composé des *Adelphes* comme Térence, Novius un *Colax* comme Plaute[1], et beaucoup de leurs pièces, on peut facilement s'en convaincre, rien qu'en parcourant la liste fort exacte et fort instructive qu'en a donnée M. Meyer à la fin de sa dissertation, beaucoup de leurs pièces sont en communauté pour le titre, et sans doute aussi pour le sujet, avec les ouvrages où Afranius et d'autres poëtes de la même école avaient exprimé, à leurs divers étages, jusqu'aux plus bas, les mœurs de Rome.

Ce dernier mot m'amène à une question que je ne résoudrais pas tout à fait comme M. Meyer[2]. Les atellanes lui paraissent avoir été surtout des pièces de caractère : et pourquoi? à cause de ces personnages, toujours les mêmes qui y figuraient. Mais ces personnages, bien qu'invariables, étaient marqués d'un cachet de fantaisie tout individuel; ils n'offraient pas ces types généraux des travers, des ridicules, des vices de la nature humaine et de la société, que l'on appelle proprement des caractères. Rien de plus rare, dans l'ensemble de la comédie latine, que des pièces fondées sur le développement d'un caractère. Cela n'a pas dû être assurément plus commun parmi les atellanes. Je m'imagine que, dans ces ouvrages, une intrigue d'une complication amusante, telle que l'indique le mot souvent répété chez les anciens et devenu proverbial de *tricæ atellanæ*[3], mettait habituellement en relief des traits de mœurs populaires; que c'étaient, pour la plupart, de petites comédies d'intrigue et de mœurs tout ensemble, très-peu relevées par le sujet, par le langage, mais admettant cependant, pour y faire la part de la bonne compagnie, ce mélange

1. Ce *Colax*, attribué par Bothe à Novius, ne lui a pas été conservé par M. Ribbeck.
2. P. 21, 22, 23.
3. Non. v. *Tricæ*; Arnob, *Adv. gent.*, etc.

d'élégance, de délicatesse, de sérieux, dont j'ai parlé plus haut, peut-être même quelquefois, comme les mimes, des attaques satiriques d'une portée inattendue.

L'atellane, en effet, nous offre quelque chose d'absolument nouveau dans l'histoire de la comédie latine, la peinture de la vie politique à laquelle Névius n'avait pas touché impunément, et dont s'étaient eux-mêmes soigneusement gardés, à l'abri du costume grec, Plaute, Cécile, Térence, tous les poëtes de la *fabula palliata*. Nous pouvions bien soupçonner qu'elle n'avait pas manqué à la *fabula togata*, qui, osant aborder directement, sans respect de sa toge, la société romaine, pénétrant même dans le sanctuaire si longtemps interdit de la famille, s'attaquant à des désordres domestiques jusque-là inconnus ou respectés, avait dû, par un progrès naturel, s'émanciper jusqu'à ne plus s'abstenir des ridicules et des vices qui se produisaient aux comices, au forum, au sénat. Ce n'était toutefois qu'un soupçon que nous aurions été heureux de pouvoir appuyer de quelques preuves. Quant à l'atellane, les fragments de Pomponius et de Novius sont là pour nous apprendre, pour nous permettre d'affirmer, qu'elle s'était arrogé le droit de donner à la vie politique elle-même une place dans ses tableaux.

Comment expliquer cette hardiesse sur laquelle M. Meyer[1], à l'exemple de quelques-uns de ses devanciers, aurait pu insister un peu plus? Par les progrès de la puissance démocratique, amie des licences comiques et s'en faisant un instrument de vengeance et d'attaque contre les hautes classes de la société; par la condition libre des acteurs primitifs de l'atellane, plus inviolables que les comédiens de profession, à qui on était obligé de permettre davantage; par l'humilité même du genre, qui pouvait faire regarder ses saillies comme sans conséquence; par le caractère détourné de censures qui ne portaient, en apparence, que sur les ridicules politiques des petites villes, de la province, de sorte que Rome pouvait se croire fort désintéressée dans l'affaire, et que, si elle se fût fâchée, l'atel-

1. P. 29.

lane eût pu dire, jouant la bonhomie, comme notre Chrysale :

C'est à vous que je parle, ma sœur.

Plusieurs passages des satiriques latins, ces héritiers de la comédie latine, qui en offrent quelquefois le commentaire et le supplément, peuvent donner une idée des peintures où l'atellane traduisait en ridicule les mœurs politiques, sinon de Rome elle-même, du moins des colonies, des municipes, des préfectures dans l'Italie et les provinces. Quand Horace[1], Perse[2], Juvénal[3] mettent gaiement en scène les *pouvoirs*, comme ils les appellent, de Fundi, d'Aretium, de Fidènes, de Gabies, d'Ulubre; ce préteur de petite ville, qui se donne, en présence de Mécène et d'autres grands personnages, de grands airs sous sa prétexte et son laticlave; ces édiles, plus modestement vêtus, en lambeaux, mais fort contents d'eux, qui se rengorgent, qui se croient quelque chose, et exercent magistralement leur juridiction, dans des marchés déserts, sur les fausses mesures, ils font de l'atellane politique, comme ils ont fait ailleurs, traduisant, répétant quelques paroles de Ménandre ou de Térence, de la *fabula palliata*[4].

Dans une pièce intitulée *Cretula vel Petitor*[5], dans un *hæres petitor*[6], Pomponius s'était moqué de ce que Perse a appelé éloquemment *cretata ambitio*[7], du personnage dont a parlé Horace[8],

Hic generosior
Descendat in campum petitor[9],

1. Fundos Aufidio lusco prætore libenter
Linquimus, insani ridentes præmia scribæ,
Prætextam, et latum clavum, prunæque batillum.
Sat. I, 34.

2. Sese aliquem credens, Italo quod honore supinus
Fregerit heminas Areti ædilis iniquas.
Sat. I, 129.

3. An (mavis) Fidenarum Gabiorumque esse potestas
Et de mensura jus dicere, vasa minora
Frangere pannosus vacuis ædilis Ulubris.
Sat. X, 101.

4. Hor. *Sat.* II, III, 260 sqq.; Pers. *Sat.* V, 161 sqq.
5. Non. vv. *Forum, Ominus*. — 6. Id. vv. *Lavi, Ampliter*.
7. *Sat.* V, 176. — 8. *Od.* III. I, 10. — 9. Cf. Lucan *Pharsal.* I, 130; Scip. Æmil. ap. Macrob. *Saturn.* II, 10.

de la passion des honneurs publics, du candidat allant en robe blanche solliciter les suffrages. Un vers, sauvé par hasard, nous montre l'ambitieux qui part pour sa brigue, plein d'espérance, et répond d'un ton affable aux souhaits obligeants qu'on lui adresse :

Eveniat bene ! — Ita sit, et tibi bene sit, qui recte ominas[1].

Sous le titre de *Pappus præteritus*, le même Pomponius, et aussi Novius[2] s'étaient égayés aux dépens du candidat éconduit, de cette disgrâce si commune à Rome et si amère dont les poëtes latins ont souvent parlé et d'un autre ton :

Sisyphus in vita quoque nobis ante oculos est,
Qui petere a populo fasces sævasque secures
Imbibit, et semper victus tristisque recedit[3].

ut si
Detulerit fasces indigno detrahet idem :
Pone, meum est, inquit. Pono, tristisque recedo[4].

Qu'on aimerait à pouvoir lire ces petites comédies qui faisaient rire les élus et les électeurs des comices de ridicules qu'ils croyaient, vu la patrie et la condition des personnages, bien au-dessous d'eux, qui étaient les leurs cependant, proportions gardées ; de sorte que les malins poëtes pouvaient leur adresser intérieurement le mot du satirique :

Quid rides ? mutato nomine de te
Fabula narratur[5].

On en a, je crois, fait la remarque. A l'époque du renouvellement des atellanes par Pomponius et par Novius, vers la moitié du septième siècle de Rome, les circonstances devaient rendre plus piquantes ces attaques contre les prétentions des gens de la province. L'Italie réclamait de Rome qu'elle avait sauvée des Carthaginois et des Cimbres, pour qui elle avait conquis le monde, le partage de ses

1. Non. v. *Ominas*.
2. *Id*. v. *Capulum*. — 3. Lucret. *De Nat. rer.* III, 1008 sqq.
4. Hor. *Epist.* I, XVI, 33 sqq. — 5. Hor. *Sat.* I, I, 69.

droits, mais un partage réel, qui lui donnât, non pas seulement le stérile *jus Latii*, *jus italicum*, la prérogative onéreuse de verser son sang pour la métropole, mais sa part dans les suffrages, une véritable communauté dans le pouvoir politique. De là la guerre sociale, fomentée secrètement par Marius, l'homme d'Arpinum, étouffée par Sylla, le terrible représentant des antiques priviléges de Rome. On vint à bout de cette guerre en détachant de la confédération quelques peuples par le don de ces droits qu'on refusait à tous et en exterminant les autres. Mais l'irritation qu'elle laissa après elle devait ajouter quelque chose à l'intérêt des satires politiques présentées par les atellanes.

M. Meyer m'excusera si, profitant d'une de ses indications, j'ai essayé d'ajouter un chapitre à son savant et ingénieux travail. Je n'ai plus qu'un doute à lui soumettre. D'un passage de Cicéron[1] et d'un autre de Macrobe[2], on peut conclure que l'atellane, si florissante au temps de Sylla, avait au temps de César cessé, en grande partie, d'être la petite pièce du spectacle, et que, sous Auguste ou sous Tibère, un poëte appelé, soit Mummius, soit Memmius, lui rendit la vogue qu'elle avait perdue. M. Meyer, cherchant à s'expliquer ces vicissitudes, les attribue au mauvais vouloir de César que blessait la liberté des atellanes, et à la faveur d'Auguste, fort enclin, pour se rendre populaire, à relever tout ce que son prédécesseur avait abaissé[3]. Je crains bien que ce ne soient là que des suppositions gratuites. Pourquoi aurait-il été si difficile à César de supporter les atellanes, puisqu'il supportait bien les mimes, plus agressifs, plus directs, à l'affût de toutes les circonstances qui pouvaient prêter à la personnalité, pour en amuser la malignité des Romains? Il y a de cet esprit des mimes bien des témoignages, un, entre autres,

1. « Nunc venio ad jocationes tuas, quoniam tu secundum Œnomaüm Attii, non ut olim solebat, atellanum, sed, ut nunc fit, mimum introduxisti. » *Epist. ad fam.* IX, 16.

2. « Mummius post Novium et Pomponium diu jacentem artem atellanicam suscitavit. *Saturn.* I, 10. »

3. Pag. 36, 37.

très-frappant, que je vais citer, parce qu'il est contemporain de César et se rapporte même à lui. Je l'emprunte à la correspondance de Cicéron[1], ce piquant journal du temps. Le jurisconsulte Trébatius a été faire sa cour au vainqueur des Gaules, occupé en ce moment d'une expédition dans la Bretagne. Cicéron, dans une lettre piquante, conseille à Trébatius de ne pas trop prolonger cette campagne de courtisan, qui menace d'être inutile : on pourrait bien en causer. Le grand auteur de mimes, Labérius, pourrait bien trouver plaisant de mettre sur la scène un jurisconsulte breton. *Denique, si cito te retuleris, sermo nullus erit : si diutius frustra abfueris, non modo Laberium, sed etiam sodalem nostrum Valerium pertimesco. Mira enim persona induci potest britannici jureconsulti.* Mais ce n'était pas seulement à des personnages d'ordre secondaire, comme Trébatius, que s'attaquait Labérius. César lui-même, et César tout-puissant, ne fut pas à l'abri de ses atteintes. On sait quels vers, avidement saisis par l'auditoire, il lui fit entendre dans cette représentation mémorable où un caprice cruel du dictateur le fit monter sur la scène, et jouer dans un mime avec des bateleurs, lui chevalier et en cheveux blancs. Je ne veux point parler des plaintes éloquentes de son admirable prologue, mais de ces traits acérés :

> Porro, quirites, libertatem perdimus.
> Necesse est multos timeat quem multi timent[2].

César à Labérius préféra Publius Syrus, ce qui était tout naturel et pouvait n'être point injuste; mais il resta, comme le public d'alors, le partisan déclaré du genre. Comment, avec un goût si débonnaire, aurait-il traité plus mal l'atellane, dont nous ne voyons pas qu'il ait eu personnellement à se plaindre?

Quant à Auguste, en admettant qu'il ait tenu à distinguer son règne du règne précédent, il est difficile de supposer qu'un si bon esprit eût cherché à marquer cette opposition dans un tel ordre de choses.

1. *Epist. ad famil.* VII, II. — 2. Macrob. *Saturn.* II, 7.

J'ajouterai que je ne crois pas à l'influence même des maîtres du monde sur la destinée des genres de littérature. L'accident qui leur donne alternativement pour interprète tantôt un écrivain de talent, tantôt un écrivain médiocre, leur nouveauté ou leur épuisement, l'attrait plus ou moins vif qu'ils offrent en certains moments au goût changeant du public, voilà les puissances desquelles surtout ils relèvent et qui les font ou prospérer ou décliner. Deux poëtes distingués, Pomponius et Novius, ont amené, au temps de Sylla, les grands succès de l'atellane, rajeunie par eux, et qui, après eux, est redevenue ce qu'elle était avant, un peu vieille; cela a duré jusqu'à ce qu'elle reçut, sous Auguste, ou sous Tibère, d'un troisième poëte de talent, Mummius, un rajeunissement nouveau. Le mime, grâce à Labérius, à Publius Syrus, à Mattius, a mis à profit l'intervalle pour captiver à son tour la faveur publique, que l'atellane lui a bientôt reprise, sans la pouvoir garder. De pareilles alternatives, fort naturelles, s'expliquent toutes seules, sans qu'il soit nécessaire d'y faire intervenir, comme dans une machine de théâtre, les dieux de l'histoire. Elles se sont perpétuées pendant toute la durée de l'empire, que l'atellane et le mime, dernière et unique comédie de cet âge, ont remplie de leurs succès, de leurs scandales, de leurs querelles avec la puissance publique, de leurs exils, de leurs retours. M. Meyer, aux dernières pages de sa dissertation, trace de l'atellane à cette époque une histoire intéressante où j'aimerais à le suivre, si je n'avais déjà, dans ce premier article, bien prolongé le plaisir de rapporter et de discuter ses opinions.

II

J'ai déjà dit ce que contient la partie de ce livre dont il me reste à rendre compte. L'auteur y passe de la comédie primitive des Romains à leur comédie classique, à celle qu'ils imitèrent, sous diverses formes, de plus en plus nationales, de la Comédie moyenne et surtout de la Comédie nouvelle des Grecs : il y recherche ce que furent, chez Plaute et Térence particulièrement, trois sortes de personnages, à chacun desquels il accorde un chapitre spécial : les *parasites*, les *femmes*, les *esclaves;* quel fut le rapport de ces personnages fictifs avec ce qui leur correspondait dans la société réelle. De là des considérations à la fois littéraires et historiques, où il fait preuve d'érudition, de sagacité, dont quelques-unes peuvent paraître hasardées et subtiles, mais qui toutes, alors même qu'elles éveillent le doute, qu'elles provoquent la contradiction, touchent utilement, agréablement à des questions curieuses de goût et de morale, éclairent d'un demi-jour piquant les images tracées par les comiques latins de la société romaine et cette société elle-même.

C'était une heureuse idée, en parlant d'ouvrages qu'une certaine uniformité de conduite, jointe à l'absence de caractères dominants, rend assez peu distincts, dont il ne reste guère, à ceux qu'ils ont le plus charmés, qu'une impression générale, et le sentiment du génie particulier de deux poëtes d'élite; c'était, dis-je, dans un pareil sujet, une heureuse idée que de substituer à ce que présentent les analyses ordinaires, je veux dire à l'exposition de l'intrigue, l'étude des mœurs mises en relief par cette intrigue. Mais je pense que M. Meyer, au lieu de suivre, dans l'ordre de ses observations, celui des pièces de Plaute et de Térence,

qui les lui avaient suggérées, eût bien fait de les ordonner, plus librement, d'après la nature même des idées, d'en composer, avec plus d'ensemble, de suite, une sorte d'histoire, au théâtre et dans le monde, de ces personnages antiques dont il voulait démêler et faire connaître l'esprit général et les traits divers.

Telle est celle qu'a donnée, en 1795, le savant et ingénieux Boettiger[1], du *Militaire fanfaron*, *Miles gloriosus*, le cherchant d'abord dans l'histoire des Grecs; puis, avec les divers caractères qu'il a revêtus dans leur Nouvelle comédie, chez Philémon, chez Ménandre; le retrouvant diversement reproduit chez Plaute, chez Térence; suivant enfin sa destinée, comme s'il s'agissait d'un personnage réel, qui aurait vécu des siècles, dans les littératures modernes. Ce morceau est joint comme échantillon d'*excursus* au spécimen d'une nouvelle édition de Térence, qui n'a point paru, que je sache, ce qu'on doit bien regretter; car, outre l'excellent texte, le commentaire érudit, instructif, spirituel, que promettaient plusieurs scènes de l'*Eunuque*, données avec des notes dans le spécimen, on y eût trouvé, quelques mots de l'auteur[2] autorisent à le penser, d'autres *excursus*, de même nature, sur tout le personnel de la comédie nouvelle, sur ces divers représentants des mœurs de la société antique, tant romaine que grecque, qu'Apulée énumère ainsi :

Ibi est leno perjurus, et amator fervidus, et servulus callidus, et amica illudens, et uxor inhibens, et mater indulgens, et patruus objurgator, et sodalis opitulator, et miles præliator: sed et parasiti edaces, et parentes tenaces, et meretrices procaces[3].

Je reviens à ceux de ces personnages dont a traité M. Meyer. Comme ils n'ont eu une existence à part ni dans les combinaisons dramatiques, ni dans les relations sociales, mais qu'ils s'y sont toujours trouvés mêlés à

1. *Opuscula*, Dresde, 1837, p. 266 et suivantes. — 2. *Ibid.*, p. 249.
3. *Florid.*, III.

d'autres dont on ne peut les séparer, l'histoire dont je parle eût gagné en clarté, en justesse, en intérêt, à n'être point isolée du tableau complet de ce que les grands comiques latins ont emprunté au modèle de la vie, telle que la leur montraient et les images de la scène grecque et le spectacle de la société romaine.

Ce cadre, dans lequel je voudrais que M. Meyer eût enfermé ses intéressants chapitres, on me permettra de le donner à l'examen que j'en dois faire. Il me fournira le moyen de reproduire, sans trop de servilité, et, en même temps, comme je me suis permis de le tenter dans un précédent article, de continuer, de compléter son œuvre.

Rappelons d'abord sommairement les divers âges de la comédie grecque, afin de marquer, comme M. Meyer l'a fait çà et là, incidemment, ce que la comédie latine a dû y laisser et ce qu'il lui a été donné d'y prendre.

Lorsque la comédie, apportée de Mégare par Susarion, d'abord dans les bourgs de l'Attique, ensuite dans Athènes même, eût été constituée à la fois par la liberté démocratique, par le génie poétique d'une ville des plus heureusement nées pour les arts, enfin peut-être, ce qui est resté douteux, par les exemples des poëtes siciliens Épicharme et Phormis, elle offrit, dans ses premières productions, des caractères qui ne permettent de la confondre avec aucun des genres comiques que l'on a vus depuis. Le principal, c'est qu'à l'exemple de la comédie mégarienne, espèce de bouffonnerie insolente à l'égard des grands, elle eut pour objet la satire de la vie publique, satire personnelle dans ses attaques, qui n'épargnait aucun vice, aucun ridicule, quelquefois aucune vertu, à laquelle n'imposait aucune supériorité sociale, qui était véritablement le ministre des justices et souvent des vengeances de la démocratie. Dans ces personnalités n'étaient pas oubliés les poëtes, surtout les poëtes tragiques. Venue après la tragédie, la comédie affecta d'en parodier les formes générales et les scènes les plus célèbres, à divers titres, par leur beauté, par leur ridicule. C'est là le second des caractères qui la distinguent. Un troisième, c'est le mélange de tous les tons,

depuis le plus grossier jusqu'au plus sublime, l'exagération, la charge, le grotesque, le fantastique. Cela était nécessaire pour captiver un public si mêlé, réuni dans le même théâtre par la communauté du même plaisir; pour faire accepter, au moyen de la gaieté, de la folie, sorte de passe-port, des censures qui s'adressaient à ce qu'il y avait de plus grand dans le peuple et au peuple lui-même, jusqu'à ses dieux, forcés d'entendre la plaisanterie comme les simples mortels; enfin, pour corriger la tristesse de la comédie politique, exposée, si elle est sérieuse, à égaler la gravité de ses modèles en demeurant inférieure à leurs ridicules, qui a besoin, pour rester comédie, d'admettre l'expression chargée de cette autre comédie qui se trace avec le crayon.

Telle fut l'Ancienne comédie, comédie attachée à la fortune de la démocratie qui devait se modifier, passer avec elle. Chaque réforme sociale, en effet, dans un sens aristocratique, oligarchique, lui enleva quelque chose, le droit de nommer ceux qu'elle attaquait, le droit de les faire connaître par le masque, le droit de parler au peuple dans cette harangue du chœur qu'on nommait la *parabase* et qui faisait du poëte un orateur. De ces diverses restrictions, tantôt retirées, tantôt imposées de nouveau, selon les changements de la constitution, résulta, après une comédie de transition, difficile à définir, que les grammairiens ont nommée la Comédie moyenne, une, de forme plus distincte, la Comédie nouvelle. C'était une imitation de la vie privée, n'offrant plus, sous des personnages fictifs, que des peintures abstraites, et se rapprochant, en toutes choses, mœurs, incidents, langage, versification même, de la réalité.

Telle est, en abrégé, l'histoire de la comédie athénienne, cultivée pendant plusieurs siècles, par une multitude de poëtes, dans une multitude d'ouvrages. M. Meineke[1], dans l'inventaire qu'il a fait de ce qui en reste en œuvres et

1. *Fragmenta comicorum græcorum*, Berlin, 1839-1841. Voyez, sur cet ouvrage, le *Journal des savants*, cahier d'octobre 1839, p. 592.

en souvenirs, ne compte pas moins de 152 noms de poëtes, de 1449 titres de pièces ; et il ne s'occupe ni de la comédie sicilienne, ni de la comédie italique, celle de la grande Grèce, qui auraient encore grossi ces chiffres.

Cette immense littérature comique, représentée surtout, pour la Comédie ancienne, par Eupolis, Cratinus, Aristophane ; pour la Comédie moyenne, par Antiphane et Alexis ; pour la Comédie nouvelle, par Philémon, Ménandre et Diphile, s'offrait tout entière à l'imitation des fondateurs du théâtre classique de Rome, *Livî scriptoris ab ævo*, comme dit Horace. Mais il y en avait une partie, et une partie bien importante, celle du premier âge, qui ne pouvait être transportée sur la scène romaine.

Des pièces d'un intérêt tout local, pleines de personnalités, d'allusions politiques et littéraires à des hommes, à des ouvrages d'une autre société, d'une autre littérature, n'eussent point été comprises ; et si, sous la même forme, on eût traité des sujets romains, la satire de la vie publique n'eût pas été soufferte par une aristocratie toute-puissante et de la part de gens aussi peu considérables que l'étaient alors les poëtes appelés dédaigneusement *scribæ*, soumis à la juridiction arbitraire et brutale des magistrats de police, des triumvirs.

En témoignage de cette impossibilité de renouveler à Rome le genre d'Aristophane ou quelque chose d'approchant, on a souvent cité et M. Meyer cite lui-même quelque part, si je ne me trompe, la tentative du successeur de Livius Andronicus, du prédécesseur d'Ennius, de Névius, tentative hardie, mais qui tourna mal pour l'imprudent adversaire de l'aristocratie romaine, menacé du bâton par les Métellus,

Dabunt Metelli malum Nævio poetæ,

jeté en prison par les Scipions, et, une fois élargi par le crédit des magistrats populaires, des tribuns, réduit à aller mourir hors de Rome, en Afrique[1].

1. A. Gell. *Noct. att.*, III, 3 ; Euseb. *Chron.*, etc.

Un tel exemple était décourageant : la comédie fit ce qu'avait fait autrefois, par crainte de la pénalité des Douze Tables, la poésie fescennine,

> Vertere modum formidine fustis
> Ad bene dicendum delectandumque redacti[1].

Elle se restreignit, et l'on ne peut pas beaucoup la plaindre d'une réserve dont elle s'est bien trouvée pour sa sécurité et pour sa gloire, à l'imitation de la Comédie moyenne et surtout de la Comédie nouvelle, c'est-à-dire à la censure générale des mœurs.

M. Meyer reproche à Plaute d'avoir fait, peu généreusement, de la mésaventure de Névius un sujet de plaisanterie, dans cette tirade où est si vivement décrite la pantomime d'un maître fourbe, méditant un plan de campagne :

Voyez un peu, je vous prie, quelle posture! comme il assemble ses pensées d'un front soucieux ! Le voilà qui frappe du bout de ses doigts sa poitrine; il veut, je crois, évoquer au dehors sa sagesse. Mais il se retourne, en se penchant à gauche ; sa main, de ce côté, est appuyée sur sa hanche, et, de la droite, il compte sur ses doigts ; il se frappe la cuisse droite avec violence. Les idées ne lui viennent donc pas à son gré ? Il fait claquer ses doigts ; son cerveau travaille ; il change de moment en moment d'attitude. Oh! oh! il hoche la tête, ce qu'il a trouvé ne le satisfait pas. Quelque idée qui sorte de là, elle sera bien mûre et non prématurée. Eh mais, il bâtit ; le voilà qui étaye son menton d'un arc-boutant. Fi ! je n'aime pas cette manière de bâtir ; car il y a, m'a-t-on dit, un poëte latin qui a le col arc-bouté, tandis que deux gardiens se tiennent en sentinelle couchés incessamment auprès de lui....

> Ecce autem ædificat ; columnam mento subfulsit suo.
> Apage, non placet profecto mi illa inædificatio.
> Nam os columnatum poetæ esse inaudivi barbaro,
> Quoi bini custodes semper totis horis adcubant[2] !

M. Naudet, dont je reproduis et continuerai de reproduire, s'il y a lieu, dans d'autres citations, la traduction si habile et si élégante, avait, avant M. Meyer, blâmé ces

1. Hor. *Epist.*, II, I, 150 sqq.
2. *Mil. glor.*, II, II, 55 sqq.

vers, d'assez mauvais goût, qui feraient peu d'honneur, en effet, au caractère de Plaute, si peut-être, au lieu d'une plaisanterie contre un confrère opprimé, il n'était permis d'y voir une réclamation discrète en sa faveur. Quoi qu'il en soit de ces interprétations, ils nous transportent vivement à l'époque où la disgrâce de Névius devait fournir aux poëtes ses contemporains le sujet d'assez tristes réflexions sur les franchises plus restreintes à Rome qu'à Athènes de l'art comique.

Quelque chose cependant de la liberté, non pas politique, mais littéraire de l'Ancienne comédie, anima les pièces de Plaute. La situation du poëte comique n'était pas chez les anciens la même que chez nous. Il n'y avait pas alors des théâtres spéciaux pour chaque classe de spectateurs, mais bien un seul et même théâtre pour toutes. Il fallait que le poëte comique fît à toutes à la fois leur part, à peu près comme quand notre Molière, malgré les réclamations de Boileau, alliait à Térence Tabarin. De là le ton si mêlé des pièces d'Aristophane; de là aussi le mélange qu'offrent les pièces de Plaute. A qui s'adresse ce dernier? Aux sénateurs de l'orchestre, aux chevaliers des premiers gradins, à la foule confuse, remuante, grossière de l'*ultima cavea*, dont on peut prendre une idée dans les réclamations si concordantes de Térence et d'Horace[1] contre sa constante brutalité. Comment contenir ce *paradis* du théâtre antique, le forcer à l'attention, au silence, lui faire prendre en patience le sérieux, le noble, le délicat? Par de la gaieté, et une gaieté à la portée du plus grand nombre, qui provoque à tout prix, quoi qu'en puissent penser les gens d'un goût difficile, souriant, aux belles places, d'assez mauvaise grâce, les francs éclats du rire. Cela produit, chez Plaute, ce qui n'est pas sans rapport avec ce qui se voit chez Aristophane, l'intervention perpétuelle du poëte dans son œuvre, non-seulement par ses prologues, ses épilogues, ses *cantica*, espèces de *parabases* latines, mais par

1. Terent. *Hecyr.*, Prol. I, 11; Hor. *Epist.*, II, I, 182 sqq. Voyez, dans notre t. I, p. 19 et suivantes.

mille traits de dialogue où il parle pour son propre compte; ses infractions volontaires et perpétuelles aux lois de la vraisemblance dramatique; ce masque qu'il lève à tout instant pour montrer son visage; les quolibets, les lazzis, que lui passait encore très-volontiers Cicéron, trouvant, après tout, en lui le modèle de la bonne plaisanterie, *jocandi genus.... elegans, urbanum, ingeniosum, facetum*[1], mais pour lesquels Horace, dans une société que des habitudes de cour rendaient nécessairement plus délicate, était loin d'avoir la même indulgence[2]. Toute cette partie des œuvres de Plaute, depuis ce temps très-maltraitée par la critique, était, dans l'origine, comme la rançon, fort bien accueillie, de choses plus graves, plus élevées, plus fines, adressées à cette partie sérieuse et distinguée du public que plus tard charma Térence, mais qu'il charma seule.

Térence, en effet, étranger à ces concessions, dont sans doute n'eût pu s'accommoder son génie plus réservé, plus discret, fut exclusivement le poëte de la bonne compagnie; il passa même, et ne s'en défendit guère[3], pour être aidé

1. *De Off.*, I, 29. — 2. *De arte poet.*, 270.

3. Terent *Heautont.*, Prol. 22-26; *Adelph.*, Prol. 15-21. Cf. Suet. *Vit. Terent.*; Cic. *Ad. Att.*, VII, 3; Quintilian. *Inst. orat.*, X, I, etc. L'idée de cette illustre collaboration a été quelquefois admise, sans aucun doute, par les modernes. Montaigne particulièrement dit, à ce sujet, dans ses *Essais*, liv. I, chap. 39 : « Si la perfection du bien parler pouvoit apporter quelque gloire sortable à un grand personnage, certainement Scipion et Lælius n'eussent pas résigné l'honneur de leurs comédies et toutes les mignardises et délices du langage latin à un serf africain; car, que cet ouvrage soit leur, sa beauté et son excellence le maintient assez, et Térence l'advoue lui-même; et me feroit-on déplaisir de me desloger de cette créance....» Boileau n'est pas moins explicite lorsqu'il écrit à Molière :

> Celui qui sut vaincre Numance,
> Qui mit Carthage sous sa loi,
> Jadis, sous le nom de Térence,
> Sut-il mieux badiner que toi?

D'autre part, Diderot, dans un excellent morceau sur Térence, inséré t. III, p. 391 (éd. de 1804) des *Varietés littéraires*, publiées par Suard et Arnauld, réduit à peu de chose la part des illustres amis du poëte dans ses compositions : « Nous ne savons pas ce qu'il dut à Ménandre; mais si nous nous imaginons qu'il dut à Lélius et à Scipion quelque chose de plus que ces conseils qu'un auteur peut recevoir d'un homme du monde sur un tour de phrase inélégant, une expression peu noble,

par elle. Jamais il n'eut le tort, que d'autres lui eussent pardonné, de blesser, en quoi que ce fût, le goût ni la raison ; mais il lui arriva de manquer le succès, et quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, malgré ce souffle de la faveur patricienne qui leur arrivait des premiers rangs, allèrent misérablement échouer, dans les profondeurs du théâtre, contre ce grossier public, à qui ses pièces, d'un artifice si fin, d'une expression si pure, ne disaient rien, qui quelquefois ne les laissait point achever, demandant, à grands cris, les danseurs de corde, les boxeurs, les bêtes féroces[1].

Montaigne, si épris de Térence, comme tant d'autres beaux et grands esprits modernes[2], a écrit dans ses Essais[3] : « .... J'estime que les anciens avoient encores plus à se plaindre de ceulx qui apparioient Plaute à Térence : cettuy-ci sent bien mieulx son gentilhomme.... » Ainsi, sans doute, pensaient à Rome ces critiques de haut lieu dont Térence flattait la délicatesse raffinée ; un Cicéron, qui le célébrait en ces termes :

Toi aussi, Térence, qui seul par la pureté de ton style as su rendre, exprimer Ménandre, le produire devant le peuple romain, poëte dont les vers sont pleins d'agrément et de douceur.

Tu quoque, qui solus lecto sermone, Terenti,
Conversum expressumque latina voce Menandrum
In medio populi sedatis vocibus effers ;
Quidquid come loquens ac omnia dulcia dicens[4].

un César, qui, répliquant, on peut le croire, aux vers de

un vers peu nombreux, une scène trop longue, c'est l'effet de cette pauvreté basse et jalouse, qui cherche à se dérober à elle-même sa petitesse et son indigence, en distribuant à plusieurs la richesse d'un seul. »

1. *Hecyr.*, Prol. I, 11.

2. Voyez, entre autres, Lemaître de Sacy, préface d'une traduction publiée en 1646 de quelques comédies de Térence ; Nicole, *Éducation du prince*, IIe partie, § 39, p. 63, 64 ; Bossuet, *De l'instruction de monseigneur le Dauphin*, fils de Louis XIV, lettre écrite en 1679, au pape Innocent XI, et publiée en 1709 par l'abbé Bossuet, en latin et en français, en tête de la *Politique tirée de l'Écriture sainte ;* Fénelon, *Lettre à l'Académie française ;* La Bruyère, *Caractères*, chap. I ; Boileau, *Art poétique.*, III, etc.

3. Liv. II, chap. x.

4. Cic. *Limon.*, apud Suet., *Vit Terent.*

Cicéron, ne retirait de ces mérites que ce qu'on a appelé d'après lui du nom de *vis comica*[1] :

Toi aussi, tu obtiendras une place parmi les grands poëtes, ô demi-Ménandre, et à juste titre, ami, comme tu l'es, du pur langage. Et plût aux dieux qu'à tes écrits si doux ne manquât point la force comique, que par là ils se soutinssent mieux auprès des Grecs, que dans cette partie de l'art tu méritasses plus d'estime ! C'est la seule chose qui te manque, ô Térence, et je m'en afflige.

Tu quoque, tu in summis, o dimidiate Menander,
Poneris, et merito, puri sermonis amator.
Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis
Comica et æquato virtus polleret honore
Cum Græcis, neque in hac despectus parte jacere
Unum hoc maceror et doleo tibi deesse, Terenti[2].

D'une autre part, le mot de Montaigne : « Cettuy-cy sent bien mieulx son gentilhomme, » peut se prêter à exprimer l'opinion bien différente de cette foule dont le goût plébéien repoussait, comme trop aristocratique pour elle, la comédie de Térence.

Ces différences de génie, de goût, d'art, de succès entre deux grands poëtes ont été indiquées bien des fois par M. Meyer, dans les parallèles nombreux où il les a rapprochés, au sujet de personnages, de situations, qui se trouvent également chez l'un et chez l'autre, mais fort diversement présentés. Malheureusement sa très-juste admiration pour Plaute l'a rendu plus d'une fois injuste à l'égard de Térence. Depuis les attaques dont Térence s'est plaint, avec tant d'émotion, dans ses prologues, jamais peut-être il n'avait été plus sévèrement, plus rigoureusement traité, et cela d'après des raisons qui ont bien, j'en conviens, quelque chose de fondé, mais que l'on risque fort de fausser pour

1. Selon Meineke, *De Menandri et Philemonis vita et scriptis*, et plusieurs critiques dont il s'appuie, entre autres Bentley et F. A. Wolf, cette expression consacrée résulte d'une manière fautive de ponctuer les vers de César. Il veut que l'on place une virgule après *vis*, et que l'on fasse rapporter *comica* non pas à ce mot, mais à *virtus* du vers suivant.

2. Suet., *Vit. Terent.*

peu qu'on les force. J'en appelle à M. Meyer lui-même, le *summum jus summa injuria* n'est-il pas applicable aux passages que je vais transcrire :

Térence eut à Rome la vie la plus douce et la plus fortunée.... Ce rôle de commensal des grands me semble avoir dû laisser peu de place à la vérité et à l'observation. On voit mieux d'en bas que d'en haut ; et, dans la vie aristocratique, il y a, avec les éblouissements qu'elle devait causer à l'affranchi Térence, une élégance menteuse dont ses œuvres se sont fardées aux dépens du vrai. L'excès du bonheur a gâté ce talent un peu triste, qui avait déjà tant de dispositions à oublier le naturel.... Il faut lui savoir gré d'un peu de vraisemblance à défaut de vérité[1].... Ses épouses sont exactement aussi douces que ses jeunes fils sont des modèles de pureté. On se croirait en plein règne d'Évandre et de Numa Pompilius, mais de Numa arrangé par M. de Florian. C'est l'Arcadie transportée dans l'atrium ; c'est l'histoire de la bourgeoisie romaine mise en idylles[2].

Ailleurs le spirituel, mais bien dur critique reproche à Térence des caractères *insignifiants*, des rôles *sans relief*, des figures *ternes*, à peine éclairées d'un *demi-jour*, des teintes *uniformes*, un *art* qui *ne cherche pas la vérité*[3].

Est-ce bien là Térence? Non pas pour moi du moins. Je suis d'abord tenté de contester cet excès de prospérité qu'on dit avoir exercé une si fâcheuse influence sur son génie comique. M. Meyer se souvient ailleurs[4], d'après Suétone et Donat, des vers où un vieux poëte, Porcius Licinius, a peint Térence réduit, malgré la faveur des grands, à une extrême pauvreté, sans que ni Scipion, ni Lélius, ni Furius, lui fussent d'aucun secours, et que par eux il eût même une maison de louage, où un pauvre esclave pût au moins apporter la nouvelle que son maître, forcé de fuir les regards, de s'exiler de Rome, d'aller mourir dans un coin retiré de la Grèce, n'était plus.

.... Ipsus sublatis rebus ad summam
Inopiam redactus est....
Itaque e conspectu omnium abiit in Græciam, in terram (ultimam.

1. P. 123, 124. — 2. P. 189. — 3. P. 331, 332, 337, etc.
4. P. 348.

Mortuus est in Stymphalo, Arcadiæ oppido : nihil Publius
Scipio profuit, nihil ei Lælius, nihil Furius,
Tres per idem tempus qui agitabant nobiles facillime.
Eorum ille opera ne domum quidem habuit conductitiam,
Saltem ut esset, quo referret obitum domini servulus.

En supposant que Térence, qui maria sa fille à un chevalier romain, et lui laissa pour héritage une terre de vingt arpents, près de la voie Appienne[1], ne soit jamais tombé aussi bas que l'a dit Porcius Licinius, la fortune ne l'a pas non plus porté assez haut pour que la pénétration et la justesse d'un esprit si agréablement raisonnable en aient pu être altérées. Et pourquoi, en s'approchant de ces rangs élevés, où, dans tous les temps, chez les anciens, chez les modernes, les peintres excellents de la nature humaine et de la société n'ont pas plus manqué qu'ailleurs, eût-il été exposé à perdre le talent de l'observation? Est-il bien sûr qu'on voie mieux d'en bas que d'en haut? Ne serait-il pas plus juste de prétendre qu'on voit autre chose? La vérité, j'entends la vérité des peintures et non celle des préceptes, la vérité, pour le moraliste et le poëte, n'est pas une; elle a ses tons, ses degrés, ses points de vue divers: il y a la vérité des mœurs, c'est, avec quelque exagération, celle de Plaute; il y a la vérité des sentiments, c'est, dans une mesure parfaite, celle de Térence. Les affections qui procèdent du sexe, de l'âge, de la condition, des rapports de famille, les mouvements par lesquels se produit la passion, les idées que donne l'expérience des choses de la vie, voilà ce que Térence a rendu avec une vérité exquise, un naturel incomparable, dans des ouvrages dont on ne peut trop admirer la conduite vraisemblable et intéressante, l'artifice simple et délicat, l'expression d'une élégance naïve, d'une grâce ingénue. Ses peintures sont honnêtes, elles ne sont point fades; l'éclat en est doux, sans avoir rien de terne; des nuances fines les sauvent de la monotonie. Peut-être la perspective de la scène, et d'une scène comme la scène antique, voulait-elle plus de relief, de mouvement, un comique

1. Suét., *Vit. Terent.*

plus franc et plus énergique. Mais, à un autre point de vue, celui des spectateurs d'élite qui regardaient de plus près, celui des lecteurs qui assistent au drame par la pensée, quoi de plus humainement vrai, de plus ingénieusement attachant, quel art plus simple et plus raffiné ! Il ne faut pas, comme on l'a fait si souvent, abuser de ces mérites de Térence contre Plaute ; mais il faut se garder aussi de trouver dans Plaute la condamnation de Térence. Remarquons seulement qu'ils ne se ressemblent guère, et même sachons-leur-en gré.

Ils expriment cependant l'un et l'autre, comme tous les auteurs de la *fabula palliata*, le même original, la comédie grecque. On peut se demander si ces pièces imitées du grec, qui n'avaient presque rien que de grec, sauf la langue, étaient de nature à plaire au public romain. D'abord, c'est un fait qu'elles lui plaisaient beaucoup, et d'autant plus, chose étrange, qu'elles étaient plus grecques. *Major e longinquo reverentia* est aussi un principe littéraire. Il faut souvent du lointain aux fictions même de la comédie. Que de fois nos poëtes comiques ont, par ce motif, transporté la scène de leur drame en Espagne, en Angleterre ! A Rome, la même raison qui faisait rechercher de préférence à la tragédie, bien loin de l'histoire qui s'offrait à elle, la fable mythologique, portait la comédie à se dépayser par des titres, des sujets, un costume étranger. Plaute disait :

Les auteurs de comédie supposent toujours que l'action se passe dans la ville d'Athènes : c'est pour que leur ouvrage vous paraisse plus sentir son grec.

> Atque hoc poetæ faciunt in comœdiis :
> Omneis res gestas esse Athenis autumant,
> Quo illud vobis græcum videatur magis[1].

Ensuite la condition de la vie domestique et civile ne différait pas tellement à Athènes et à Rome, que les Romains ne pussent trouver leur portrait assez ressemblant dans une reproduction de la comédie grecque.

1. *Menechm.*, Prol. 7.

Enfin, dans ces comédies, grecques par le fond, latines quant à la langue, bien des détails étaient romains. Si, quelques années seulement après Térence, un satirique, que son titre de chevalier protége contre les rigueurs de la loi et la vengeance des grands, répand le sel à pleines mains sur la ville entière, met la main sur les personnes, même les plus hautes, arrache les masques les plus respectés, s'attaque au peuple lui-même en masse[1]; si, dans un temps où le pouvoir qui a pacifié l'éloquence a dû désarmer la satire, Horace cependant réclame pour elle quelque chose des libertés prises par Lucilius ; si Perse, sous Néron, ne peut se taire sur les ridicules, les vices des contemporains, s'il creuse au besoin la terre et fait dire aux roseaux :

Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne[2];

s'il en coûte tant à Juvénal, sujet de Domitien, de garder le silence, provoqué par tant de sottises,

Semper ego auditor tantum, nunquam ne reponam[3]?

pense-t-on que les prédécesseurs de ces satiriques, que les comiques, aient eu plus de patience, qu'ils aient pu passer à côté du vice, du ridicule, sans les voir, sans en faire leur profit? Non sans doute : aussi dans cette *fabula palliata*, que d'infidélités au costume, infidélités volontaires, qui transportent le spectateur à Rome lorsqu'il se croyait à Athènes, qui, sous le pallium, vêtement officiel de la comédie, lui découvrent, par instants, la toge livrée elle-même à la risée!

Une bonne portion du commentaire dont M. Naudet a accompagné son excellente traduction de Plaute, sous forme de préfaces, de notes, la plupart fort piquantes, consiste précisément dans le relevé de ce que le poëte, librement, hardiment traducteur, a mêlé de romain à son œuvre

1. Hor. *Sat.*, I, x, 3; II, I, 64, 69.
2 Boileau, *Sat.*, IX. Cf. Pers., *Sat.* I, 121. — 3. *Sat.* I, I.

grecque. Le livre de M. Meyer offre aussi quelques remarques de ce genre qu'on aimera à y recueillir. Du reste, il n'échappait pas, il ne pouvait pas échapper aux Romains eux-mêmes, que c'était d'eux qu'il s'agissait dans leur comédie, toute grecque qu'elle se disait. Plaute avait de bonne heure pris soin de les en avertir. Il leur avait dit, au sujet de ses plus scandaleux personnages :

.... Il n'y a là rien d'extraordinaire ni d'étrange : il a fait comme les autres.

Neque novum, neque mirum fecit, nec secus quam alii solent[1].

Si ces deux vieillards n'avaient été des vauriens dans leur jeunesse, ils ne souilleraient pas aujourd'hui d'un pareil opprobre leurs cheveux blancs ; et nous ne vous donnerions pas non plus ce spectacle, si nous n'avions vu des exemples de pères qui se trouvaient, dans des maisons de débauche, rivaux de leurs fils.

Neque adeo hoc faceremus, ni antehac vidissemus fieri,
Ut apud lenones rivaleis filiis fierent patres[2].

Voici d'ailleurs, sur cette portée satirique de la comédie latine, une phrase très-caractéristique de Cicéron, à laquelle je ne crois pas que les critiques aient encore donné toute l'attention qu'elle mérite. Alléguant, à l'occasion d'un de ses premiers clients, Roscius d'Amérie, un personnage de comédie, de comédie à personnages grecs, il continuait ainsi. Je me sers d'une excellente traduction encore, celle de M. Gueroult :

Certes il est indifférent que je cite le jeune homme de Cécilius, ou quelque habitant de la campagne de Véies. Les poëtes n'ont créé ces fictions que pour nous présenter, dans des personnages étrangers, la peinture de nos mœurs, et l'image de la vie ordinaire.

Et certe ad rem nihil intersit, utrum hunc ego comicum adolescentem, an aliquem ex agro Veiente nominem. Etenim

1. *Asinar.*, V, III, 2. — 2. *Bacch.*, V, III, 1 sqq.

hæc conficta arbitror a poetis esse, ut effictos nostros mores in alienis personis expressamque imaginem nostræ vitæ quotidianæ videremus[1].

III

La Comédie nouvelle des Grecs, telle que l'avaient reproduite les premiers comiques latins de l'époque classique, est tout entière dans les vingt pièces de Plaute, dans les six pièces de Térence. Les fragments, d'ailleurs peu nombreux, qui nous sont parvenus des autres poëtes de la *fabula palliata*, n'offrent rien, absolument rien, même ceux de Névius, ceux de Cécilius, de Turpilius, qui ne se trouve chez Plaute et chez Térence. Aussi est-ce à ces deux grands auteurs dramatiques que, successivement, et en tenant compte des changements introduits de l'un à l'autre, soit par un progrès dans les mœurs et les convenances, soit plutôt par la diversité des points de vue et des génies; aussi, dis-je, est-ce à eux que M. Meyer a emprunté surtout les éléments de ses chapitres sur plusieurs des personnages principaux de la comédie latine : les *parasites*, les *femmes*, les *esclaves*. C'est d'eux aussi, et en suivant le même ordre, que je tirerai les traits du tableau plus général dans lequel je me propose d'enfermer, comme en son cadre naturel, l'analyse de ces trois chapitres, faisant souvent mon profit des vues, pour la plupart exactes et judicieuses, qu'ils contiennent, quelquefois les modifiant, y ajoutant en certains points; M. Meyer pourra s'en apercevoir, sans qu'il soit nécessaire d'en prévenir toujours nos lecteurs, inutilement fatigués par ces discussions de détail.

Les mœurs, objet de toute comédie, se rapportent ou au

1. *Pro S. Rosc. Amer.*, c. XVI.

caractère public, ou à la profession, ou aux relations privées des personnes que le poëte met en scène. De là trois ordres de choses qu'on me permettra, pour abréger, de désigner par les mots d'ordre politique, d'ordre civil, d'ordre domestique, en montrant ce qu'ils ont fourni, dans des proportions très-inégales, au talent comique de Plaute.

Par de trop bonnes raisons, que j'ai précédemment exposées, il n'a presque pas osé toucher à ce qui relevait, plus ou moins directement, de l'ordre politique. Notons cependant, avec quelques attaques discrètes contre la partialité des édiles dans la distribution des récompenses littéraires[1], contre la justice sommaire et brutale des magistrats de police appelés triumvirs[2], la censure très-vive, très-âpre, de désordres moraux par lesquels certains membres de l'aristocratie romaine scandalisaient le public. Dans plusieurs de ses comédies[3], un mot, jeté en passant, fait connaître tout à coup que tel vieillard ridicule, mené par sa femme à la maison et par une maîtresse au dehors, jouet de sa famille et de ses domestiques, n'en est pas moins un noble patron, un grave juge, un sénateur dont les avis ont du poids au conseil et gouvernent les affaires de l'État. Ces révélations semi-aristophaniques sont d'un grand effet; elles frappent comme un coup de théâtre; elles faisaient rechercher par les regards malins des spectateurs, dans l'orchestre, aux premiers gradins, plus d'un Déménète, qui s'y cachait avec confusion.

Ce que je comprends sous le nom d'ordre civil, c'est-à-dire l'ensemble des diverses professions, des métiers, semblerait avoir dû être davantage de la compétence de Plaute et n'occupe cependant pas beaucoup plus de place dans son théâtre. C'était une matière spécialement exploitée par des genres subalternes, tels que la *fabula tabernaria*, l'atellane, le mime.

Une de ses pièces, par exemple, a pour titre *Mercator:*

1. *Amphitr.*, prol., 72.
2. *Ibid.*, I, III, 7 ; cf. *Asin.*, III, II, 18, 28, etc.
3. *Asin.*, *Mercat*.

le personnage ainsi désigné est ce que nous nommons un armateur. Or il n'y est nullement question des affaires de son commerce, de son caractère de négociant, mais simplement de ses amours.

En revanche, dans un *canticum* du *Rudens*[1], auquel M. Meyer a donné une juste attention[2], des pêcheurs s'entretiennent, avec une gaieté mélancolique qui rappelle la célèbre idylle de Théocrite, de leur vie laborieuse et misérable.

Dans les *Menechmes*[3] paraît un médecin; dans le *Curculio*[4] un des acteurs en joue par plaisanterie le personnage. Ailleurs, par exemple dans l'*Amphitryon*[5], dans l'*Epidicus*[6], il est question des boutiques où l'on pratiquait la chirurgie et la pharmacie. Cette peinture est précisément contemporaine de l'introduction de la médecine à Rome, malgré l'opposition de Caton. Les médecins de Plaute parlent grec, comme les nôtres ont autrefois parlé latin; ils ont des systèmes qui suffisent à tout; ils cachent leur embarras sous des formules, de grands mots et une imperturbable confiance. Ce sont vraiment les prédécesseurs des médecins de Molière. Voici un trait qui vaut bien la fameuse explication de la vertu de l'opium

.... Mon foie est à la torture.... — Alors le mal qui te travaille est un mal hépatique.

.... Cruciatur jecur....
— Tum te igitur morbus agitat hepatarius[7].

Le *Pœnulus*[8] produit sur la scène une étrange profession, qui n'était pas inconnue des Grecs[9], et avait à Rome son domicile particulier; nous le savons par Plaute :

Voulez-vous rencontrer un faussaire, allez au tribunal dans le Comice.

1. *Rud.*, II, I, 1 sqq. — 2. p. 305; cf. p. 22.
3. *Menechm.*, V, III, 7. sqq; IV, V.
4. *Curcul.*, II, I, 22, 24; cf. *Cist.*, I, I, 76; *Pœn.*, V, II, 84.
5. *Amphitr.*, IV, I, 5. — 6. *Epid.*, II, II, 14; cf. *Merc.*, II, IV, 4.
7. *Curcul.*, II, I, 21, 23. — 8. *Pœnul.*, III, I, 1 sqq.
9. Menandr. apud Stob. *Serm.*, XCI, 29; *Incert.*, *fab. fragm.*, X, 8.

Qui perjurum convenire volt hominem, mitto in Comitium[1].

C'est la profession des faux témoins, affranchis très-fiers de leur liberté de fraîche date, ne voulant pas la compromettre par un travail honnête, et vivant de honteux services rendus devant la justice. Plaute a peint avec une gaieté énergique ces industriels, que Racine faisait venir du Maine et qu'un de ses personnages définit ainsi :

Il viendra me demander peut-être
Un grand homme sec, là, qui me sert de témoin
Et qui jure pour moi lorsque j'en ai besoin[2].

Cela nous amène aux professions, si l'on peut leur donner ce nom, que Plaute a le plus souvent introduites dans ses ouvrages, celles qui servaient les déréglements, non pas de l'ordre politique, interdit à son art, non pas de l'ordre civil, touché par lui comme épisodiquement, mais de ce qui était son sujet spécial et perpétuel, de l'ordre domestique.

De là, chez lui, l'apparition fréquente de l'usurier, du banquier, *trapezita*, *argentarius*, *danista;* agents de l'avarice des pères, qui font sans relâche travailler leur argent, de la prodigalité des fils, qui dissipent en plaisirs la fortune paternelle; représentés généralement avec une grande verve satirique, comme avides, intraitables, peu scrupuleux, plus empressés de prendre que de rendre.

En descendant l'échelle sociale, nous rencontrons à son dernier degré, dans la boue, un des plus fréquents acteurs de la comédie antique et de Plaute, un personnage qui n'a pas d'équivalent dans nos mœurs, de nom dans notre langue, le *prostitueur*, le *leno*, honteux commerçant qui spécule sur le vice d'autrui, achète ou vole de pauvres enfants pour en faire, par une abominable éducation, quelque chose de pis que des esclaves, soutient ses méfaits et l'ignominie de sa condition par une indomptable impudence, par de continuels parjures, quelquefois, comme la

1. *Curcul.*. IV, I, 9.
2. *Les Plaideurs*, act. I, sc. 6 : III, 3.

Macette de notre Régnier, par des semblants de dévotion. Plaute a encore montré une grande énergie dans la peinture de ce personnage, qui ne manque presque à aucune de ses pièces.

Nous voici parvenus sur le terrain où s'est plus particulièrement engagé M. Meyer, et où nous aurons souvent à le prendre pour guide. Autour du *leno* se groupent, dans un de ses chapitres, comme dans le théâtre qu'il étudie, des personnages qui y sont perpétuellement mis en scène, la foule des courtisanes de tout rang, de tout caractère. La comédie de Plaute, en effet, comédie essentiellement domestique, roule entièrement sur la peinture des désordres introduits dans la famille par le commerce des courtisanes.

Dans cette comédie, M. Meyer n'a pas négligé de le dire, n'est jamais compromise l'honnêteté des femmes et des filles de condition libre. C'est un témoignage remarquable de la sévérité des anciennes mœurs de Rome, un vestige de cette chasteté romaine qui pendant plusieurs siècles n'avait reçu aucune atteinte. Plus tard, au temps de la *fabula togata*, au temps où se renouvellera, sous une forme plus littéraire, l'impudence de l'atellane et du mime, la comédie, encouragée par le déréglement des mœurs, sera moins réservée.

Plaute est bien libre, bien licencieux, et cependant, si dans ses comédies, comme dans tant de comédies du même théâtre, se rencontrent quelques jeunes filles victimes de violences réparées plus tard par le mariage, il y est question de leurs affronts et non de leurs faiblesses; elles n'y sont jamais montrées en commerce d'amour. Plaute ne leur donne même pas de rôle. On entend parler, dans l'*Aulularia*, de la fille d'Euclion, on ne la voit pas.

Quant aux femmes mariées, Plaute ne les peint pas, il est vrai, de couleurs fort agréables, témoin l'Artémone de son *Asinaria* et bon nombre d'autres. Orgueilleuses de leur grosse dot, elles la font payer cher à ceux qui les ont épousées par avarice; elles sont altières, acariâtres; chassent, par leur mauvais caractère, leurs maris de la maison et les poussent à mal faire; mais jamais le moindre soupçon

d'infidélité n'incrimine leur vertu. Alcmène[1], malgré la situation plus que délicate où elle est placée, ne fait point exception à cette réserve du poëte. Ce rôle délicieux, digne de Térence, et bien supérieur à ce que Molière y a substitué, charme par l'expression d'une tendresse grave et pudique. C'est le type de la matrone romaine, telle que l'avaient connue les beaux siècles de la république, telle que pouvaient la montrer encore quelques nobles modèles; c'est comme l'expiation de tant d'autres rôles qui n'ont rien d'aimable, mais aussi rien de déshonnête.

La vertu des femmes et des filles de condition libre ainsi mise hors de cause, reste, pour sujet à peu près unique de cette comédie domestique, le commerce des courtisanes. Elle en développe les funestes suites: l'éloignement réciproque du mari et de la femme; la discorde entre le père et le fils; quelquefois, ce qui est pis, entre ces derniers, une odieuse rivalité, une plus odieuse communauté; le relâchement des liens les plus forts de la famille, de l'affection, du respect; la négligence des devoirs sérieux de la vie; la dissipation de la fortune; enfin, et surtout, l'abaissement du caractère d'homme libre : car les nécessités, les embarras d'un tel commerce réduisent à réclamer de honteux services de la part d'hommes méprisables, agents empressés, entremetteurs complaisants du vice, les *parasites* et surtout les *esclaves*.

Ce sont encore là deux classes d'acteurs qui remplissent les pièces de Plaute et on voit ce qui les y amène le plus ordinairement: c'est la dépendance ignominieuse dans laquelle le vice place à leur égard leurs patrons et leurs maîtres. On comprend aussi comment un sentiment juste du théâtre qu'il étudiait a porté M. Meyer à en faire le sujet des deux chapitres spéciaux qu'il a donnés pour pendants à son chapitre des *femmes*.

Là sont rappelées, analysées, des scènes où Plaute a peint avec son ordinaire énergie l'oppression de l'esclave, et la revanche qu'il en sait prendre, en flattant les mauvais pen-

1. *Amphitr.*

chants de ses maîtres, en les corrompant, en les dégradant, en les abaissant à son niveau, en leur faisant acheter ses services au prix de son insolence.

Ce qui caractérise le plus la comédie de Plaute, c'est le tableau de la guerre intestine introduite au cœur de la famille par les deux fléaux, les deux pestes de la société antique, qui devaient à la longue en consommer la ruine, l'esclavage et la prostitution, l'une des formes particulières de l'esclavage.

Cette comédie, si on la considère sous ce point de vue général, peut sembler monotone, et on l'a dit, Laharpe entre autres, vivement et justement relevé à ce sujet par l'excellent interprète de Plaute que j'ai plus d'une fois cité [1]. Mais quelle variété dans l'exécution? Avec quels traits divers Plaute a su reproduire, par exemple, ces vieillards, époux opprimés de femmes acariâtres épousées par avarice; galants surannés, réduits à approuver complaisamment les désordres de leurs fils, par souvenir de ce qu'ils ont fait eux-mêmes autrefois, par conscience de ce qu'ils font encore; pour comble d'opprobre, leurs rivaux auprès de femmes perdues, même quelquefois leurs compagnons de débauche: par exemple encore, ces fils libertins et prodigues, abandonnés à leur passion, et lui sacrifiant, avec la fortune et la réputation, tous les sentiments honnêtes.

Et, dans les deux classes serviles auxquelles Plaute a emprunté tant de personnages, que de variétés, saisies, exprimées par ce peintre habile et hardi!

Il y a l'esclave de la campagne et l'esclave de la ville, le vieux serviteur et le serviteur adolescent, le valet subalterne et le premier domestique; il y a les esclaves de louage qu'on fait venir dans l'occasion, joueurs de flûte, joueuses de lyre, cuisiniers surtout mettant au pillage les maisons qui les reçoivent, et chez tous, sauf exceptions bien rares, celle de Tyndare dans les *Captifs*, celle de Stasime dans le *Trinummus*, lesquels offrent, avec intérêt, une

1. M. Naudet, dans son morceau *sur la vie et les ouvrages de Plaute*, préface de sa traduction

peinture toute contraire, chez tous, à divers degrés, l'esprit de ruse, de fourberie, d'insolence, de révolte et de vengeance contre une société oppressive.

De même, chez les courtisanes de Plaute, se montrent, à degrés très-divers, avec une singulière variété, les vices du métier, l'avidité, l'impudeur, l'insensibilité. De la jeune fille en qui restent encore quelques traces, prêtes à s'effacer, d'honnêteté primitive, on descend, dans ces pièces, par une affreuse gradation, jusqu'au vice endurci, jusqu'à la repoussante figure de la courtisane émérite qui vend sa fille après s'être vendue elle-même, et la dresse à devenir ce qu'elle a été [1].

Il serait long de parcourir la nombreuse galerie des personnages qui sont, dans le théâtre de Plaute, l'expression sans cesse renouvelée d'un sujet toujours le même. C'est ce qu'a fait M. Meyer, avec curiosité, avec exactitude, mais peut-être, comme je l'ai précédemment remarqué, avec trop peu d'art de composition. Tous ces portraits ne devaient pas être seulement juxtaposés, mais classés, mais groupés, de manière à reproduire les rapports où les présente l'analyse de la société antique, plutôt que leur succession fortuite dans des œuvres nombreuses, sans lien, et rangées, par le caprice des éditeurs, selon l'ordre alphabétique des titres. Par là on eût évité certains rappels, certaines redites; par là on eût atteint à plus d'ensemble, de mouvement d'intérêt.

Cette comédie à la fois uniforme et diverse, abonde en contrastes, auxquels l'auteur des *Études*, que nous analysons, a dû toucher plus d'une fois.

Quoi de plus triste que son sujet habituel, les plaies les plus hideuses du corps social? Quoi de plus gai que la forme sous laquelle ce sujet se produit, particulièrement chez Plaute? Cette gaieté, en pareille matière, nous blesse bien quelquefois; mais il faut dire qu'elle ne blessait pas les anciens, amenés par l'habitude à voir, dans des institutions, des usages contre lesquels notre conscience et nos mœurs

1. Voyez, entre autres, *Asinar.*, III, I; *Cistellaria.*, I, I; *Mostellaria*, I, III. Cf. Terent. *Hecyr.*, I, I, etc.

se révoltent, des pièces nécessaires de leur civilisation, préparés par conséquent plus que nous ne le sommes à s'en divertir.

Et pourtant, du milieu même de ces plaisanteries sans fin et sans règle sur les hontes, les misères de la prostitution et de l'esclavage, s'échappent de temps à autre quelques traits qui éclairent tout à coup d'une triste lueur l'objet étrange de tant de rires.

Qu'on est à plaindre quand on est amoureux !
Ut miser est homo qui amat[1] !

Malheureux, en effet, pouvait penser le spectateur, un instant ramené au sérieux, malheureux est cet amour illégitime, acheté, mêlé de débauche et de crapule, qui ruine la santé, la fortune, la considération, le caractère, vous asservit à vos vices et par eux à ceux qui en sont les ministres, vous fait l'esclave de vos esclaves !

Je suis homme comme toi.
Tam ego homo sum quam tu[2].

L'esclave, quoi qu'en aient fait la loi et la coutume, serait-il plus qu'une chose, une personne comme nous, pouvait se dire encore ce spectateur, inopinément averti de l'égalité des hommes alors si méconnue ?

Ces traits frappants n'ont point échappé à l'attention de M. Meyer, qui rapproche le dernier des vers fameux où déjà Philémon[3] avait proclamé que l'esclave n'est pas d'une autre chair que les autres hommes, que la fortune fait des esclaves, mais que la nature n'en fait pas.

Je suis conduit à signaler dans la comédie de Plaute une autre sorte de contraste. Elle semble, par les tableaux qu'elle étale, des plus immodestes, des plus obscènes, et cependant, dans son intention, reste généralement morale. Il faut se reporter au temps, qui n'était pas celui des

1. *Asinar.*, III, III, 26. — 2 *Ibid.*, I v, 83.
3. Philem. apud Plutarch [illegible] *Phil.*; *Incert. fabul. fragm.* XXXIX.

bienséances, où la vertu avait quelque chose de grossier et le vice nulle vergogne, où pouvait paraître impudemment sur la scène ce que la société ne prenait pas la peine de cacher. Le théâtre moderne a connu cette impudeur peu à peu corrigée par le progrès, sinon de la vertu, du moins de la décence publique. Plaute peint le vice à nu, mais non pour séduire, pour corrompre; au contraire, pour en montrer la difformité, la misère. C'est un moraliste si sévère, qu'il ne permet pas au vice de surprendre notre intérêt, et, quand cela arrive, ce n'est jamais pour longtemps ; il se hâte de le dégrader. Ses courtisanes les plus charmantes (voyez entre autres la Philénie de l'*Asinaria*) redeviennent ce qu'on avait oublié qu'elles étaient, des courtisanes, et leurs amants des hommes avilis, chez qui est émoussé, altéré, le sentiment moral.

M. Meyer a rappelé, dans sa galerie des *femmes* de la comédie latine, quelques-unes de ces péripéties qui viennent tout à coup blesser, au profit de la morale, la sympathie du spectateur pour des personnages trop aimables. Peut-être eût-il pu insister davantage sur le caractère de cette morale. Ce n'est pas, il s'en faut de beaucoup, celle du christianisme. Elle n'interdit pas le désordre ; elle ne s'occupe que de le régler, elle l'admet dans certaines limites, *dum id modo fiat bono*[1]. Quelles sont ces limites? Plaute, que je viens de citer, l'a dit plus d'une fois[2], et on peut le conclure de la plupart de ses comédies, où il fait bonne justice de ceux qui les franchissent : respect aux filles, aux femmes, aux veuves des citoyens ; du reste grande liberté, pourvu que l'âge excuse vos faiblesses, que la fortune, la réputation, l'honneur n'en souffrent point, qu'elles ne fassent point oublier les devoirs envers la patrie, enfin que l'État soit victorieux et paisible. Sauf ces conditions, qui équivalent presque, il faut en convenir, à une prohibition, la morale de Plaute, comme celle de son grave contemporain Caton[3], montre une indulgence dont les modernes se scandalisent avec raison.

1. *Amphitr.* III, IV, 13.
2. *Trucul.*, I, I, 55; *Curcul.*, I, I, 28, etc. — 3. Hor. *Sat.*, I, II, 31.

Plaute est un ancien ; il faut s'en souvenir pour le juger, et on trouvera que, dans un ordre d'idées morales moins sévère que celui où nous vivons, il n'a pas laissé de jouer assez dignement sur la scène ce rôle de moraliste, qui est, en tout temps, en tout lieu, celui du poëte comique digne de son art. De ses pièces si folles et si déréglées, où la liberté du pinceau s'emporte jusqu'à l'obscénité, où la pudeur est prêchée avec effronterie, comme chez Juvénal, résulte, après tout, une impression morale, le dégoût du vice, le regret de la vertu, quelque chose du sentiment douloureux si éloquemment exprimé par Lucrèce dans des vers où il me semble que se résume la leçon de la comédie latine. Après Plaute et Térence, après Afranius, Lucrèce disait des hommes voluptueux, des hommes de plaisir :

Ajoutez que leurs forces s'épuisent et succombent au labeur ; ajoutez qu'il leur faut vivre soumis aux caprices d'autrui. Cependant le bien s'en va ; les dettes se contractent ; les devoirs languissent ; la renommée s'altère et chancelle : et pour des essences précieuses, de belles chaussures de Sicyone qui rient aux pieds d'une maîtresse, de grandes émeraudes dont la verte lueur est enchâssée dans l'or, une pourpre assidûment foulée, abreuvée sans relâche de la sueur de Vénus. Le fruit du travail des pères se change en bandeaux, en diadèmes, en manteaux de Carie ou de Chio ; il faut de rares étoffes, des tables somptueuses, force jeux, force coupes, des parfums, des couronnes, des guirlandes : mais c'est en vain, puisque de la source même des délices sort je ne sais quoi d'amer qui vous torture parmi les fleurs : soit que votre âme sente sa faiblesse et se déchire elle-même par la pensée d'une vie traînée dans l'oisiveté, perdue dans la débauche ; soit qu'on vous ait laissé en partant quelque mot équivoque, trait brûlant qui s'attache à votre cœur et s'y nourrit comme la flamme ; soit que vous ayez remarqué des regards trop distraits, errant comme s'ils cherchaient un rival, que vous ayez surpris sur des lèvres perfides la trace d'un sourire.

Adde quod absument vires, pereuntque labore ;
Adde, etc.[1].

Encore un contraste dont je suis frappé lorsque j'étudie

1. Lucret. *De Nat. rer.*, IV, [illegible]

chez Plaute, particulièrement, la comédie des anciens, la comédie latine. Le comique en est vrai, et cependant souvent chargé, dans l'intérêt de la leçon morale, et surtout dans l'intérêt de la gaieté. Du besoin d'égayer le public était en effet résulté l'usage universel sur la scène des Grecs et des Romains, et qui s'est abusivement étendu à la nôtre, de certains personnages de convention, ou du moins à moitié réels et à moitié convenus. Le poëte n'eût pas pu dire d'eux, comme notre la Bruyère : « Je rends au public ce qu'il m'a prêté. » Ils lui étaient rendus avec les traits grossis, forcés, de la caricature, de la farce; les vices, les ridicules qu'ils représentaient, ils en avaient conscience, ils les avouaient, ils les montraient, ils s'en paraient, faisant eux-mêmes les honneurs de leur burlesque personne avec beaucoup de gaieté, mais un peu plus qu'il n'eût fallu pour l'exacte vérité du drame.

Tel est le *fourbe*, celui que représentent chez Plaute les Léonidas, les Libanus[1], les Chrysale[2], les Épidicus[3] et tant d'autres; artiste en stratagèmes, trompant par inclination et par point d'honneur autant que par intérêt. Il n'était primitivement que l'esclave rusé dont il semble que M. Meyer ne le distingue pas assez, lorsqu'il rapproche du modèle des mœurs sociales les images plus ou moins fidèles, plus ou moins exagérées, qu'en avaient exprimées les comiques latins.

Tel est le *parasite*, autre idéal, idéal de gloutonnerie et de bassesse, dont on peut trouver le point de départ dans les rapports qu'amène partout, entre le pauvre et le riche, et qu'avait établis à Rome entre le client et le patron, l'inégalité des conditions et des fortunes. Ici encore, je regrette que M. Meyer n'ait point tenu assez de compte de ce point de départ naturel et de ce qui pouvait y correspondre, sans trop d'exagération bouffonne, dans les imitations de la comédie antique; je regrette qu'il y ait trop substitué, d'après un piquant chapitre d'Athénée[4], une origine assez arbitraire. Il fait descendre, comme en droite ligne,

1. *Asinar.* — 2. *Bacchid.* — 3. *Epidic.* — 4. *Deipn.*, VI.

de certains ministres du culte, chargés de garder les offrandes portées dans les temples et en prenant leur part, serviteurs et convives des dieux, ceux auxquels ils n'ont pu donner que leur nom de parasites, et cela par métaphore, et assez tard, au temps du fils d'Aristophane et de la Comédie moyenne[1], ceux qui auparavant s'appelaient flatteurs et eussent pu garder ce nom.

C'est par métaphore aussi, je le crois et m'écarte encore en cela de l'opinion de M. Meyer[2], que quelques acteurs sont nommés dans des inscriptions funéraires *parasites d'Apollon*[3]. On a voulu, par ce titre, rendre hommage à leur art, à leur talent, et non rappeler qu'ils joignaient à leur profession comique une sorte d'office religieux. J'y vois comme l'équivalent du Διονυσιακοὶ τεχνῖται, du Διονυσοκόλακες des Grecs[4]. C'est ce qui me paraît résulter même de cette épigramme de Martial[5], alléguée cependant par M. Meyer, où le poëte fait dire au célèbre mime Latinus :

Appelez-moi, j'y consens, le parasite de Phébus, pourvu que Rome sache que je suis le serviteur de son Jupiter.

Vos me laurigeri parasitum dicite Phœbi,
Roma sui famulum dum sciat esse Jovis.

Si chargée que fût, sur la scène antique, l'image des parasites de tout ordre, car ils y paraissaient sous des traits divers, selon le degré de leur fortune, de leur esprit, de leur faveur, plus souvent de leur misère et de leur dégradation, à quelque excès d'exagération bouffonne qu'on y portât leur avidité famélique, leur gaieté de commande, la lâcheté de leurs complaisances intéressées, leur patience à souffrir les affronts et les violences, ils avaient de lointains modèles dans la société réelle et à tous ses étages. C'est ce dont témoigne, pour les plus bas, le mot de Diogène, à la vue des souris qui viennent dans son tonneau prendre leur

1. Athen. *ibid.* Cf. Meineke, *Hist. crit. comic. græc.*, p. 377.
2. P. 99, 100. — 3. Gruter, 329, 330; Orelli, 2625.
4. Aristot. *Rhet.*, III, 20; Alciphr., III, 48; Athen., VI, etc. Cf. Diog. Laert. X, 8.
5. IX, 29.

part de ses rogatons : « Eh! j'ai aussi mes parasites[1]. » C'est ce dont témoigne aussi, pour les plus hauts, ce dialogue d'Alexis, rapporté par Athénée[2] parmi beaucoup d'autres citations charmantes qui, du naufrage de la Comédie moyenne, de la Comédie nouvelle, ont presque sauvé le rôle du parasite.

Il y a, Nausinicus, deux sortes de parasites; l'une vulgaire, commune, celle des comédies, la nôtre, gens obscurs, histrions aux noirs habits, que nous sommes. — Et l'autre? — Oh! ce sont des gens à part, des parasites d'importance, des comédiens de la vie qui y jouent un grand rôle; leur orgueilleux sourcil témoigne de leurs mille talents, de leur fortune qui toujours s'arrondit. Tu sais ce que c'est, tu les connais? — Sans doute : ces parasites dont tu parles sont des satrapes, des généraux[3]. —Des deux parts, c'est même but, même travail, un assaut de flatterie. Mais quoi? Il en va dans notre profession comme dans la vie; la fortune y fait des grands et des petits; les uns nagent dans l'opulence et les autres mendient....

Le piquant traité de Lucien *De ceux qui entrent au service des grands*, comme traduisait d'Ablancourt[4], son dialogue sur l'art du *parasite*[5], feraient suivre assez loin l'histoire du *parasitisme*, dans la société grecque et même dans la société romaine. Pour cette dernière d'ailleurs les témoignages ne manquent point. M. Meyer a emprunté, par exemple, à Horace, lequel l'avait emprunté à Lucilius, le nom d'un parasite romain qu'a illustré la satire, de ce Ménius qui, après avoir bravement consumé l'héritage de sa mère et de son père, était devenu un plaisant, un bouffon à l'existence vagabonde, sans râtelier fixe, tirant ce qu'il pouvait des complaisants de ses vices ou des gens timides qu'effrayait sa méchanceté; railleur redoutable, dont les bons mots ne ménageaient personne, et qui, à jeun, ne faisait point de différence entre un concitoyen et

1. Diog. Laert. VI, 40.
2. *Deipn.*, VI, 8, ed. Schweigh., t. II, p. 410. Cf. Meineke. *Fragm. comic. græc*, t. III, p. 433.
3. J'ai traduit selon l'ingénieuse transposition de Grotius.
4. Περὶ τῶν ἐπὶ μισθῷ συνόντων.
5. Περὶ παρασίτου ἤτοι ὅτι τέχνη ἡ παρασιτική.

un étranger, tempête déchaînée sur le marché, gouffre sans fond où il allait s'engloutir[1].

Ce portrait est précieux à recueillir; il est emprunté aux réalités du monde, et cependant conforme aux exagérations du théâtre. On y apprend, au sujet d'un homme qui avait été à peu près contemporain du Gnathon de Térence, ce qu'on peut aussi apprendre de ce personnage comique[2], comment l'*ordre* des parasites, des vrais parasites, les originaux de ceux de la scène, se recrutait en partie d'anciens riches ruinés par leurs vices.

Horace nous parle ailleurs[3] des parasites de sa médiocrité, Mulvius et d'autres qu'il ne nomme point; il nous les peint, comme dans une scène de comédie, qui se retirent de fort mauvaise humeur quand, au moment du repas, une invitation imprévue de Mécène l'appelle lui-même à cette table qu'Auguste, disputant à son ministre la possession du poëte, a appelée d'un nom bien dur : *Veniet ergo ab ista parasitica mensa ad hanc regiam*[4]. Mais Horace, qui a porté dans son commerce avec les grands tant de délicatesse, qui a même enseigné l'art de se ménager auprès d'eux sans se dégrader, sans s'avilir[5], Horace n'accepte pas ce nom de parasite; il se dit le convive, le commensal, l'ami de Mécène, *conviva*[6], *convictor*[7], *amicus*[8], et il en a le droit : ces noms ne lui ont-ils pas été donnés par Auguste lui-même dans des lettres que rapportent à son très-grand honneur ses biographes anciens? Je sais gré à M. Meyer d'avoir fait, au sujet d'Horace, ces distinctions; mais je lui en veux de ne les avoir point étendues[9] à Ennius et à Térence. Qu'il remplace ces poëtes honnêtes gens par un Vérannius, un Fabullus, que Catulle, leur ami, plaint si fort d'être exclus par d'autres de la table somptueuse de Pison, réduits à chercher des invitations dans les carrefours :

1. Hor. *Epist.*, I, xv, 26 sqq. — 2. Terent., *Eunuch.*, II, II, 2 sqq.
3. *Sat.*, II, VII, 32 sqq. — 4. Suet., *Vit. Horat.*
5. *Epist.*, I, XVII, XVIII, *ad Scævam, ad Lollium.*
6. *Sat.*, II, VII, 34. — 7. *Sat.*, I. VI, 47. — 8. Passim.
9. Pag. 107.

Mei sodales
Quærunt in triviis vocationes[1].

Ce sont là de vrais parasites, trop semblables à ceux de la comédie, et Catulle, qui se met obligeamment de moitié dans ces disgrâces de bas étage, qui s'écrie avec un désappointement dont on est tenté de rire, loin d'y compatir : « Cherchez donc de nobles amis ! »

.... Pete nobiles amicos !

Catulle s'expose fort à faire crier lui-même au parasite. N'avait-il jamais vu au théâtre l'Ergasile de Plaute en quête d'un dîner, perdant sans fruit, sur la place publique, pour se faire inviter, les meilleurs bons mots de son répertoire, et se plaignant que les riches, que les grands ne traitent plus que ceux qui peuvent les traiter à leur tour :

Eos requirunt, qui lubenter, quom ederint, reddant domi[2].

On ne donne à dîner qu'à celui qui le rend ;
On ne le donne pas, on le prête, on le vend[3].

Ces rapprochements entre les parasites réels de la société antique et les images d'une exagération bouffonne qu'en avait exprimées la comédie grecque et latine, m'ont mené un peu loin. Je me hâte de passer à un troisième et dernier personnage, aussi vrai, à son origine et, dans les continuelles reproductions qu'on en faisait sur la scène, d'un comique aussi chargé que le parasite, au militaire fanfaron. Le parasite, le militaire fanfaron allaient presque toujours de compagnie, et Cicéron nous a dit pourquoi :

Les flatteries de l'un n'auraient pas paru si plaisantes sans la jactance de l'autre.

Nec parasitorum in comœdia assentatio nobis faceta videretur, nisi essent milites gloriosi[4].

1. Catull., *Carm.*, XLVII, 6 ; cf. XXVIII.
2. Plaut. *Captiv.*, III, I, 13.
3. Rotrou, *Les Captifs*, III, I. — 4. Cic. *De Amicit.*, XXVI.

Le militaire fanfaron a son histoire qu'on peut lire, je l'ai déjà dit[1], dans un savant et agréable chapitre de Boettiger[2], j'ajouterai dans une des ingénieuses préfaces de M. Naudet[3]. Ce personnage se montra chez les Grecs dans la société, et ensuite sur le théâtre, à l'époque où le service militaire cessa d'être une des obligations, des prérogatives attachées au titre de citoyen, où l'on se reposa de la défense du pays sur des mains mercenaires, où les rois de Macédoine, les monarques asiatiques, successeurs d'Alexandre, commencèrent à tirer de Grèce des chefs d'aventuriers, des capitaines de compagnies soldées, des espèces de *condottieri*, qui, ayant fait fortune à la guerre, venaient dans quelque ville de luxe et de plaisir comme Corinthe, comme Athènes, dépenser leur argent avec des parasites et des courtisanes; gens brutaux, qui révoltaient le public par leurs prodigalités, leurs déréglements, en même temps qu'on s'amusait de leur sottise confiante, de leurs disgrâces chèrement payées, quelquefois même de la poltronnerie qui se cachait sous leur jactance, qui démentait le pompeux récit de leurs lointains et imaginaires exploits. La comédie s'empara de ce personnage ridicule, l'exagéra jusqu'à la caricature, en fit un nouvel idéal grotesque; non pas la comédie ancienne, au temps de laquelle il était inconnu, mais la comédie nouvelle, devant laquelle il posait. Les militaires fanfarons de Ménandre, de Philémon, de Diphile, d'Apollodore, de tous les poëtes de cette école, n'étaient jamais des Athéniens, mais des étrangers, Étoliens, Acarnaniens, Thessaliens et autres. A plus forte raison, transportés sur la scène romaine, avec des traits dont l'exagération extravagante et bouffonne alla toujours croissant, ne furent-ils pas, dans l'intention des auteurs, comme les autres personnages, des Romains. Ce rôle, complétement exotique, ne retrouvait point de modèles à Rome, mais il y plaisait précisément par son contraste avec les mœurs de cette cité belliqueuse, où la guerre était la voca-

1. Voyez plus haut, p. 225. — 2. *Opusc.* Dresde, 1837, p. 266.
3. Préf. de la trad. du *Miles gloriosus* de Plaute.

tion commune, l'occupation habituelle, la valeur une vertu de tous les jours, où les faux braves devaient être à peu près inconnus. Quand M. Meyer, qui, à l'occasion des *parasites*, a dû parler de leurs patrons ordinaires, des militaires fanfarons[1], a supposé que le Cléomaque[2], le Thérapontigone[3], le Pyrgopolinice[4] de Plaute, par exemple, pouvaient représenter en quelque chose les hommes revenus des guerres puniques, il a émis une opinion bien hasardée, et contre laquelle ont réclamé d'avance, assez vivement, dans les écrits que j'ai précédemment rappelés, Boettiger et M. Naudet.

Ces traits généraux de la comédie de Plaute, on les retrouve en partie dans ce qui reste du théâtre de Cécilius, son contemporain et l'introducteur de Térence, ce poëte dont Horace a loué la force comique[5] et qu'on a placé[6] en tête des comiques latins; on les retrouve chez tous les représentants plus ou moins célèbres de la *Fabula palliata*, dont il reste quelque vestige; mais ils se rencontrent plus particulièrement chez Térence, qui partage avec Plaute l'honneur de nous avoir légué des monuments entiers de son génie dramatique.

Ils y reparaissent, mais avec des changements que M. Meyer s'est attaché à marquer, et dont il a tiré des conséquences trop défavorables, je l'ai déjà dit[7], à la vérité et au comique de Térence. Indiquons-en quelques-uns.

Le militaire fanfaron n'est plus chez lui qu'un sot fort vain, qui veut s'en faire accroire, mais dont la jactance n'excède pas les limites du vraisemblable. Quant au parasite, ce n'est plus le personnage famélique, glouton, baffoué et battu, tant de fois reproduit chez Plaute, c'est un homme ami du plaisir et de la bonne chère, qui répare chez les autres, au prix de la flatterie, les disgrâces de la fortune. Gnathon, c'est simplement le flatteur, comme

1. Page 84. — 2. *Bacch.* — 3. *Curcul.* — 4. *Mil. glor.*
5. *Epist.* II, I, 59 sqq.
6. Volcatius Sedigitus, apud A. Gell. *Noct. att.* XV, 24.
7. Voyez plus haut, p. 234.

Thrason n'est pas autre chose que le fanfaron, le vaniteux[1].

Les esclaves n'offrent plus chez Térence cette race malfaisante qui porte dans la société, par laquelle elle est flétrie, opprimée, une guerre intestine; ce sont des serviteurs assez doucement traités, en récompense assez zélés, qui rusent, mais pour leurs maîtres, et se font pardonner leurs fourberies par du dévouement et même quelquefois de l'honnêteté.

Dans ce nouveau théâtre, les courtisanes ne se distinguent plus guère des femmes honnêtes que par le malheur d'une situation au-dessus de laquelle les élève ou la délicatesse de leurs sentiments, ou du moins l'élégance de leurs manières, jusqu'à ce que quelque découverte généalogique, ménagée au dénoûment, les replace dans un rang plus honorable, dans une condition plus décente.

Si les maris ne se montrent pas plus aimables qu'auparavant à l'égard de leurs femmes, celles-ci, témoin la Sostrate de l'*Hécyre*, paraissent plus dignes de leurs bons procédés. Les jeunes gens sont désormais moins libertins qu'amoureux, et les vieillards plus occupés de les ramener dans le bon chemin que de les suivre dans leurs égarements. C'est presque le contraire de ce qui se voyait chez Plaute.

Les personnages de Térence ne sont ni tout à fait bons, ni tout à fait mauvais; ils paraissent même, en général, plutôt bons que mauvais; ils ont les penchants qui résultent pour l'homme de sa nature, de ses relations domestiques et sociales, avec ce mélange de faiblesses qui en sont inséparables. Plaute a poussé plus loin, jusqu'au vice, avec une énergique et inflexible gaieté. Ce que dit Horace, d'après Aristote, des divers âges de l'homme, pourrait paraître un programme fidèle de la comédie de Térence. Il ne suffirait pas pour celle de Plaute.

Une peinture presque étrangère à Plaute et qui occupe une très-grande place chez Térence, c'est celle des rapports naturels qui lient les pères et les fils. Plaute ne nous donne

1. *Eunuch.*, II, II, 1 sqq.; III, I, 1 sqq.

là-dessus que les honteuses, les hideuses exceptions du vice : des fils qui supputent les années de leurs pères et trouvent qu'ils vivent bien longtemps; qui mettent toute leur industrie à les rançonner, à les piller, pour satisfaire à de folles profusions; qui les livrent sans respect, sans pitié, à la risée de leurs maîtresses et de leurs serviteurs, d'esclaves et de prostituées; d'autre part, des pères tout à fait dignes de ce mépris, indifférents à l'honnêteté de leurs enfants qu'ils corrompent par leurs exemples, se proclamant effrontément leurs rivaux d'amour, leurs compagnons de débauche, leur disputant, partageant avec eux de viles créatures, leur tenant compagnie dans de mauvais lieux. Voilà les hideux tableaux reproduits avec une gaieté vengeresse par Plaute, et dont il nous dit qu'il avait trouvé le modèle dans la société de son temps. Térence en a détourné ses regards, et sa main plus timide a tracé, au contraire, la peinture consolante de la jeunesse qui écoute avec respect, reconnaissance, repentir, tout au moins réserve et modestie, la vieillesse qui la reprend et la conseille; la peinture de la vieillesse qui, forte de son expérience, s'applique à modérer, à régler les passions du jeune âge, à les retenir sur cette pente glissante qui les entraîne vers le vice : peinture d'un intérêt touchant auquel se mêle quelque gaieté, quand la fougue de l'âge, aidée par de mauvais conseils et une perverse industrie, vient déconcerter les bonnes résolutions des jeunes gens ou les plans d'éducation des vieillards.

Combien cela diffère des tableaux d'intérieur tracés par Plaute! Est-ce que, dans les vingt années qui les ont séparés, il s'était opéré à Rome une grande révolution morale? C'est plutôt que Térence n'était guère porté à reproduire de préférence les mauvais côtés de la nature humaine; que, négligeant nos vices, dont Plaute avait fait hardiment le puissant ressort de son comique, il aimait mieux s'occuper de nos passions, de nos faiblesses, qui sont un objet d'intérêt encore plus que de gaieté.

V

ANCIENNE COMÉDIE LATINE. — CONTEMPORAINS ET SUCCESSEURS DE PLAUTE ET DE TÉRENCE. — *Fabula palliata.* — *Fabula togata.* — ATELLANES. — MIMES.

JOURNAL DES SAVANTS, cahiers de mars, avril, mai, juillet, août, septembre, octobre 1865, pages 189, 237, 311, 433, 494, 564, 644.)

COMICORUM LATINORUM PRÆTER PLAUTUM ET TERENTIUM RELIQUIÆ. *Recensuit Otto Ribbeck.* Lipsiæ, sumptibus et formis B. G. Teubneri, 1855, in-8 de xx-413 pages.

La comédie latine est pour nous tout entière dans Plaute et dans Térence ; pour les Romains, elle était encore ailleurs, dans d'assez nombreuses générations de poëtes, par lesquels, pendant deux siècles, Rome avait vu fleurir l'art comique : le grand art, celui qui relevait, avec plus ou moins d'indépendance, de l'imitation grecque, dans la *fabula palliata;* celui qui, avec plus de hardiesse, s'inspira directement des mœurs de la société, dans la *fabula togata;* l'art familier, aux peintures duquel suffisait le cadre de la *fabula tabernaria,* de l'atellane, non plus improvisée, comme autrefois, mais écrite, et écrite en vers, enfin du mime.

Il n'est resté de tout ce théâtre que des noms d'auteurs, des titres de pièces et des fragments moins propres encore, on le conçoit, que ceux du théâtre tragique à nous faire deviner l'ensemble de la composition, mais qui peuvent du moins, par certains détails, nous en révéler le mérite

littéraire, le ton général, et même quelquefois la portée satirique et morale. Mettons à profit pour cette étude, avec quelques travaux particuliers de date déjà ancienne, mais qui n'ont point perdu de leur valeur[1], avec le recueil de Bothe[2], dont il serait injuste de ne plus tenir compte, celui par lequel M. Ribbeck l'a remplacé, donnant, par cet excellent volume un digne pendant à ses *Reliquiæ tragicorum latinorum*[3].

I

Fabula Palliata

CÉCILIUS.

Cécilius Statius tenait le second de ces noms, appellation servile selon Aulu-Gelle[4], de sa première condition. Comme, avant lui, Livius Andronicus, et même Plaute, dans une certaine mesure du moins, quand sa détresse le força de louer ses services à un meunier, comme, depuis, Térence, il avait été esclave. Chose étrange que tant de ces poëtes,

1. Par exemple ceux de L. Spengel, *Caii Cæcilii Statii, comici poetæ, deperditarum fabularum fragmenta*, Monachii, 1829; J. H. Neukirch, *De fabula togata Romanorum*, Lipsiæ, 1833; Ed. Munck, *De L. Pomponio Bononiensi, atellanarum poeta*, Glogaviæ, 1826; *De fabulis atellanis*, Lipsiæ, 1840; C. Magnin, *Origines du théâtre moderne, ou études sur les origines du théâtre antique*, Paris, 1838, etc.; plus récemment, l'*Histoire de la littérature romaine* de M. A. Pierron, Paris, 1852; d'excellents articles de M. G. Boissier, sur les travaux de MM. Ritschl et O. Ribbeck, relatifs aux comédies de Plaute et aux fragments des comiques latins (*Journal général de l'instruction publique*, nos des 14, 21 mai 1859; 3, 7, 28 mars 1860).

2. *Poetæ scenici Latinorum*, Halberstadii, 1823, t. V, *Fragmenta comicorum*.

3. Voyez plus haut, p. I, 104 et suivantes.

4. *Noct. attic.* IV, 20. Cf. G. J. Voss. *Etymolog. ling. lat.* v. *Sto* : « A stando quia servus adstat domino; quemadmodum *stator* dicitur. »

dans les tableaux desquels sont si peu ménagés les misères et même les vices des esclaves, vinssent précisément de l'esclavage! Ce n'était pas au reste une situation peu favorable à l'observation que celle qui les avait placés, témoins curieux, pénétrants, et naturellement quelque peu hostiles, dans l'intérieur même de cette société domestique, sujet de la comédie des anciens.

Venu donc, comme esclave, de la Gaule cisalpine, et peut-être de Milan, où on le fait naître[1], à Rome, sa nouvelle patrie, on peut croire qu'il y reçut du maître par qui il fut affranchi ce nom de Cécilius qu'il a tant illustré.

C'est à Rome qu'il mourut et qu'il fut inhumé, près du Janicule, en 586[2]. Contemporain d'Ennius et de Plaute[3], il survécut au premier d'une année, et au second de seize.

Térence pouvait avoir alors vingt-cinq ans et était déjà l'auteur, mais l'auteur inconnu, dédaigné de l'*Andrienne*. On raconte[4] que les édiles, auxquels fut d'abord présentée cette belle œuvre, n'ayant pas osé l'accepter d'un débutant qu'elle n'eût préalablement obtenu l'approbation de Cécilius, investi alors, à ce qu'il semble, d'une sorte de juridiction littéraire sur les ouvrages dramatiques, comme vers ce même temps Luscius de Lanuvium[5], comme un siècle après Mécius Tarpa[6], Térence, dans un assez pauvre équipage, et avec un plus pauvre maintien, se rendit chez son censeur à l'heure du souper. C'eût été mal prendre son temps chez tout autre que le bon Cécilius. Modestement assis sur un escabeau, près de la table, Térence, d'une voix mal assurée, commença sa lecture, qu'interrompit presque aussitôt Cécilius charmé, pour faire partager son repas à un tel poëte, en qui il reconnaissait, avec une noble joie, un digne émule, un prochain successeur. Puis la lecture

1. Euseb. *Chron.* — 2. *Ibid.* — 3. A. Gell. *Noct. attic.* XVII, 21.
4. Suétone ou Donat, *Vit. Terent.* — 5. Terent. *Eunuch.* prolog. 19 :

Quam nunc acturi sumus
Menandri *Eunuchum* postquam ædiles emerunt,
Perfecit, sibi ut inspiciundi esset copia....

6. Cic. *Epist. ad famil.* VII, I : « Nobis.... erant ea perpetienda, quæ scilicet Sp. Mæcius probavisset. » Cf. Hor. *Sat.* I, x, 38; *De arte poet.* 387.

fut reprise et s'acheva au milieu des constants témoignages d'admiration de Cécilius, de plus en plus gagné à la pièce et à son auteur. L'*Andrienne* toutefois ne parut que deux ans après la mort de Cécilius, en 588. D'autres belles œuvres ont ailleurs attendu leur jour tout aussi longtemps, et je ne vois pas dans ce retard une raison suffisante de contester, comme on l'a fait, une anecdote à laquelle on ne renoncerait pas sans peine, tant elle honore, non-seulement le goût et le caractère de Cécilius, mais les lettres elles-mêmes. Et puis, ne faudrait-il pas, en même temps, renoncer aux vers où l'a si agréablement reproduite Andrieux, lorsque, dans une réponse charmante à une charmante épître de Ducis, il s'en est servi comme d'un emblème pour exprimer les doux rapports d'affectueuse estime qui unissaient notre vieux poëte tragique à d'aimables représentants des nouvelles générations littéraires ?

Cécile avait cent fois aux Romains enchantés
Fait applaudir ses vers au théâtre chantés;
Aux muses consacrant sa longue et noble vie,
Il avait regardé les trésors sans envie;
Des honneurs et des rangs il ne fut point tenté;
Mais sage, libre, heureux, il vivait respecté.
Il vint un des premiers polir un dur langage,
Et de Rome adoucir la rudesse sauvage.
Car tu sais (au collége Horace nous l'apprit)
Que, longtemps insensible aux plaisirs de l'esprit,
Ce peuple usurpateur, altier, ami des armes,
De la victoire seule idolâtrait les charmes;
Et ce ne fut qu'au temps où son pouvoir fatal
Eut enfin renversé la cité d'Annibal,
Qu'il fit des doctes Grecs la connaissance utile,
S'informa de Thespis, de Sophocle et d'Eschyle;
Un rapide succès couronna ses travaux,
Et ses maîtres chez lui trouvèrent des rivaux
Déjà ce nouveau jour qui commençait à luire
Répandait le désir et le soin de s'instruire.
Des plus nobles maisons les jeunes héritiers
Associaient l'étude à leurs travaux guerriers.
Scipion, Lélius, couple d'amis fidèles,
De valeur, de bon goût émules et modèles,
A Thalie en secret offraient un grain d'encens;
La muse leur jeta des regards caressants;

Ces deux jeunes héros goûtaient notre Cécile,
Venaient le visiter dans son modeste asile,
Confidents de ses vers encor sur le métier,
Et sous un si grand maître heureux d'étudier.
Il aimait à tracer de tendres caractères,
La piété des fils, les droits sacrés des pères,
A peindre le méchant de remords combattu,
A foudroyer le vice, à venger la vertu.
Quittait-il le travail, simple, naïf, aimable,
Le front toujours ouvert, l'humeur toujours affable,
Oubliant ses lauriers et sa gloire d'auteur,
Cécile était bonhomme et s'en faisait honneur.

Ces vers, agréable avant-scène du petit drame où notre ingénieux conteur et poëte comique a fait parler avec tant de vraisemblance et d'agrément ses deux antiques prédécesseurs, sont encore, par un résumé, emprunté surtout à Horace[1], de ce que nous avons plus d'une fois exposé, des commencements de la poésie latine, un piquant chapitre d'histoire littéraire.

Un jour un inconnu pour le voir se présente,
Tout jeune, et n'ayant pas l'apparence imposante:
Ses cheveux noirs, laineux, et son teint basané,
Sous le ciel africain attestent qu'il est né;
Modestement vêtu, l'air encor plus modeste,
Une grâce timide accompagne son geste;
Dans ses yeux renfoncés on voit briller l'esprit;
Sous les plis de sa toge un épais manuscrit
Le fait pour un auteur aisément reconnaître.
Vieilli dans la maison, confident de son maître,
L'affranchi de Cécile introduit l'étranger,
Qui bégaye une excuse et craint de déranger.
D'un regard paternel Cécile l'encourage :
« Voilà comme j'étais, lui dit-il, à votre âge,
« Lorsqu'au vieux Livius j'allai me présenter;
« Il me reçut fort bien, et j'aime à l'imiter.
« Que voulez-vous de moi ? Quel sujet vous amène ? »

Le chapitre se complète ici par cette mention du fondateur de la poésie et du théâtre de Rome, Livius Andronicus, et la supposition heureuse que Cécilius en a été accueilli comme il va lui-même accueillir Térence.

1. Hor., *Epist.*, II, 1, 156 sqq.

A cet aimable accueil qui le rassure à peine,
Le jeune homme répond qu'il attend en effet
Des bontés de Cécile un important bienfait.
« On touche aux jours brillants des fêtes de Cybèle ;
« Dans cette occasion et sainte et solennelle,
« Sur un vaste théâtre aux Romains rassemblés
« Des spectacles pompeux doivent être étalés.
« J'ose former peut-être un désir téméraire,
« Dit-il, mais si ma pièce à Rome pouvait plaire !
« Si pour mon coup d'essai j'étais assez heureux !...
« L'un des deux magistrats qui président aux jeux,
« L'édile Fulvius, accueillant ma prière,
« De la gloire consent à m'ouvrir la carrière :
« Mais d'abord, m'a-t-il dit, il faut qu'en m'éclairant,
« Un suffrage fameux vous serve de garant ;
« Allez lire un matin votre ouvrage à Cécile ;
« Il est maître en votre art. En disciple docile
« Je viens solliciter vos leçons, votre appui....
« — Ah ! que me dites-vous ? Apprenez qu'aujourd'hui
« Tout exprès je termine une pièce nouvelle ;
« On me l'a demandée ; on excitait mon zèle ;
« Nos édiles eux-même (ils l'ont donc oublié)
« A plus d'une reprise instamment m'ont prié
« D'animer leur théâtre et d'embellir leur fête.
« J'ai travaillé longtemps ; ma comédie est prête ;
« La voilà ! Comment faire ? Ah ! vous venez trop tard.
« — Je connais mon devoir en ce fâcheux hasard :
« J'aurai du moins la joie, ajoute le jeune homme,
« De mêler mes transports aux hommages de Rome,
« D'entendre proclamer votre nom glorieux ; [yeux.]
« Je vous quitte. » En parlant, des pleurs mouillaient ses
« — Eh quoi ! de vos chagrins c'est moi qui suis la cause !
« De votre ouvrage au moins lisez-moi quelque chose.
« — Ah ! vous me consolez. Pour moi c'est un succès
« Que vous daigniez prêter l'oreille à mes essais.
« — Comment vous nommez-vous ? — Je m'appelle Térence.
« — Mon cher Térence, allons, je vais vous écouter.
« Notre art est difficile ; il nous faut consulter
« Sur nos productions un ami sûr, sincère ;
« Et nous serons amis, vous et moi, je l'espère. »

Le jeune auteur déroule alors son manuscrit,
Approche un humble siége, et s'y place, et rougit.
Il commence en tremblant une première scène,
Vrai chef-d'œuvre !... il lisait cette belle Andrienne !
Cécile écoute, admire, enfin est transporté :
« O ciel ! quelle élégance et quelle pureté !

« Votre exposition est nette, naturelle;
« C'est ainsi dans son art quand le poëte excelle,
« Que l'art même s'efface.... Où donc avez-vous pris
« De ce style enchanteur l'aimable coloris? »
Plus la lecture avance, et plus le vieux poëte
Applaudit au lecteur: « Cette pièce est parfaite;
« Continuez, mon fils, j'attends le dénoûment,
« Et puis je vous dirai quel est mon sentiment. »
Lorsque enfin il arrive à la dernière page:
« Ne pas jouer cela!... Ce serait bien dommage!
« Je veux vous y servir, dit Cécile; je dois
« Des édiles, pour vous, déterminer le choix.
« Ils m'en remercieront en voyant l'Andrienne:
« Térence, vous serez l'honneur de notre scène.
« Il vaut mieux que mes vers cette fois soient perdus,
« Et que je laisse à Rome un poëte de plus.
« Je sers l'art et moi-même en vous rendant service.
« — Eh quoi! vous me feriez un si grand sacrifice;
« Et j'obtiendrais de vous cet appui généreux?
« — Surpassez-moi, mon fils; je serai trop heureux. »
Il l'embrasse à ces mots. Cécile tint parole.

Bientôt on entendit aux murs du Capitole
Tout un peuple charmé par le jeune Africain,
Lui donner le surnom de Ménandre romain.
Son vieil ami jouit de sa naissante gloire.

La vie de Cécilius et celle de Térence se tiennent encore par un autre lien. Le célèbre acteur et chef de troupe Ambivius Turpion est venu également en aide, par son talent, par le zèle d'une courageuse amitié, dans sa jeunesse au vieux Cécilius, dans sa vieillesse au jeune Térence. Voici comment l'a fait parler l'auteur de l'*Hécyre:*

C'est un ambassadeur qui vient à vous, en costume d'acteur de prologue. Faites que je m'acquitte heureurement de mon ambassade. Accordez à ma vieillesse le droit dont j'usais quand j'étais jeune, et au moyen duquel, prenant la défense de pièces qu'on repoussait, j'ai obtenu qu'elles pussent vieillir, et que l'œuvre du poëte ne passât point avec lui. Des comédies de Cécilius, que j'ai jouées dans leur nouveauté, les unes je n'ai pu les achever, et les autres j'ai eu grand'peine à les faire entendre jusqu'au bout. Mais je savais que la fortune du théâtre est pleine de vicissitudes. Aussi, sur une espérance incertaine, n'ai-je pas craint de m'imposer un travail certain. J'ai rejoué ces pièces, pour que l'auteur m'en donnât d'autres; je l'ai fait

avec courage pour ne pas le réduire au découragement. J'ai obtenu qu'on en souffrît le spectacle. Quand le public les a connues, il les a approuvées. Ainsi j'ai remis le poëte à la place d'où l'avait presque écarté l'injustice de ses adversaires ; je l'ai rendu à l'étude, au travail, à la poésie[1].

On le voit, il n'avait pas été plus facile à Cécilius, qu'il ne le fut dans la suite à Térence, de se faire accepter par le public du théâtre romain, si nombreux, si mêlé, si bruyant, et dont Plaute, par l'intarissable gaieté, la vivacité hardie de ses saillies, put seul maîtriser, forcer au silence, à l'attention, à l'intérêt, la tumultueuse impatience. Mais les poëtes dramatiques avaient, à certains étages du théâtre, des juges délicats, avec lesquels la foule ignorante devait compter, qui arrivaient toujours, par la souveraineté naturelle de la raison et du goût, et d'ailleurs le talent, le dévouement des acteurs aidant, à faire prévaloir sur les engouements ou les dédains populaires leur aristocratique opinion. C'est par eux sans doute que Cécilius fut enfin mis à sa place, et quelle place ! la première, si l'on s'en rapporte à la liste de Volcatius Sedigitus[2], où Plaute ne vient qu'au second rang, et Térence, chose étrange pour nous, qu'au sixième.

Pour quels mérites l'avait-on élevé si haut ? Nous n'en pouvons juger que par quelques témoignages anciens, qu'on souhaiterait plus explicites et plus clairs. Pour le choix et la disposition des sujets[3], l'expression éloquente de la passion[4], la force de la pensée et du style[5]; grands mérites assurément, mais qui, quant à nous, ne le distinguent pas assez de ses rivaux, chez lesquels nous les rencontrons aussi.

Ce qui établit entre lui et Térence, bien qu'on les nomme quelquefois ensemble[6], une différence fâcheuse, c'est le re-

1. *Hecyr*. prolog. II, 1 sqq.; cf. *Phorm*. prolog. 31 sqq.
2. A Gell. *Noct. attic*. XV, 24. Cf. Cic. *De optim. gener. oratorum*, I.
3. « In argumentis Cæcilius poscit palmam, in ἤθεσι Terentius, in sermonibus Plautus. » (Varr. apud Non. v. *Poscere*.)
4. Ἤθη, ut ait Varro (*De latino sermone* lib. V,) nulli alii servare convenit quam Titinio et Terentio; πάθη vera Trabea, inquit, et Attilius, et Cæcilius facile moverant. » (Charis. lib. II, extrem.)
5. « Vincere Cæcilius gravitate, Terentius arte. » (Hor. *Epist*. II, 1, 57.)
6. Vell. Paterc. *Hist*. I, 17; Quintilian. *Institut. orat*. X, 1, 99.

proche que lui a fait Cicéron, aussi bien qu'à Pacuvius, d'avoir parlé mal dans un temps où la pureté de langage, répondant à celle des mœurs, n'était pas le privilége des Scipion et des Lélius, mais un mérite commun à toute la bonne société romaine[1]. Cicéron juge bien autrement de Térence. Défendant contre Atticus une expression, une construction dont s'est offensé le purisme de son ami, il n'alléguera pas, dit-il, pour sa justification, comme il le pourrait, Cécilius, mauvais garant en fait de latinité, mais Térence, si élégant qu'il a pu être soupçonné d'avoir été, dans ses comédies, le simple prête-nom de Lélius[2]. Voilà, je pense, pourquoi les pièces de Cécilius, estimées par les anciens à l'égal, pour le moins, des pièces de Térence, n'ont pu, avec elles et avec celles de Plaute, arriver jusqu'à nous.

Nous ne les connaissons, au nombre de quarante-cinq, selon M. Bothe, de trente-sept selon M. Spengel, et de quarante-deux selon M. Ribbeck[3], que par leurs titres et des fragments. Ce n'est vraiment pas les connaître. Ces titres, pour la plupart traduits ou simplement transcrits du grec, ne nous en apprennent guère que l'origine; et quant aux fragments, souvent altérés, toujours incomplets, généralement peu significatifs, intéressant l'histoire de la langue plus que celle du théâtre, la curiosité de la critique n'y peut distinguer qu'à grand'peine la trace effacée et confuse du génie comique de leur auteur.

Cette comédie fragmentaire n'offre rien qui appartienne particulièrement à Cécilius. Ce sont les mêmes personnages,

1. Cic. *Brut.* LXXIV. — 2. Id. *Epist ad Attic.* VII, 3.
3. *Æthrio, Andria, Androgynos, Asotus, Chalcia, Chrysion, Dardanus, Davos, Demandati* (Spengel : *Emporus*), *Ephesius, Epicleros, Epistathmos, Epistula, Exhautuhestos* (Ἐξ αὑτοῦ ἑστώς), *Exul, Fallacia, Gamos, Harpazomene, Hymnis, Hypobolimæus* (sive *Subditivos*), *Hypobolimæus chærestratus, Hypobolimæus rastraria* (Spengel : *Hypobolimæa rastraria*), *Hypobolimæus Æschinus, Imbrii, Karine, Meretrix, Nauclerus* (Spengel : sive *Portitor*), *Nothus Nicasio, Obolostates* (sive *Fœnerator*), *Pausimachus, Philumena, Plocium, Polumeni, Portitor*, *Progamos* (Spengel : *Progami*), *Pugil, Sumbolum, Synaristosæ, Synephebi, Syracusii, Titthe, Triumphus.* Peut-être faut-il retrancher de cette liste et confondre avec *Hypobolimæus* les pièces désignées par ces titres : *Hyp. Æschinus*, *Hyp. chærestratus, Hyp. rastraria.* Voyez Spengel, p. [illegible]

les mêmes traits de mœurs, le même tour de pensée, et quelquefois d'expression, que chez Névius et Plaute, que chez Térence, chez les autres représentants de la *fabula palliata*.

Si le militaire fanfaron en est absent, sans doute par un pur effet du hasard, un autre personnage de convention, dans son exagération du moins, le parasite, n'y manque point; « il y ravage le marché, »

Jam dudum depopulat macellum....[1]

comme ce Mévius, dont Horace depuis a dit :

Pernicies, ac tempestas, barathrumque macelli[2];

il s'y écrie douloureusement :

Quoi! rien chez toi, absolument rien, que je puisse mettre sous ma dent?

Nihilne, nil tibi esse, quod edim?...[3]

Nous y voyons apparaître ces esclaves que la comédie antique représente toujours courant[4] avec cet empressement servile dont se gardaient dignement les hommes libres de fraîche date[5] :

Il vole épuisé, hors d'haleine; on lui donne de quoi s'essuyer.

Volat exsanguis, simul anhelat; peniculamentum datur[6].

On y dit, ce semble, à l'un d'eux expert en fourberies :

1. *Asotus*, fragm. III, Non. v. *Depopulat* pro *depopulatur*. O Ribbeck (p. 31,) entend cela des profusions du jeune débauché désigné par le titre de la pièce.
2. Hor., *Epist.* I, xv, 31.
3. *Asotus*, fragm. VI. Non. v. *Edim* pro *edam*. O. Ribbeck, p. 31.
4. Terent. *Eunuch.* prolog. 36. Cf. Manil. *Astronomic.* V, 473 : « Agilesque per omnia servos. » Plaute prête la même allure à ses parasites, *Captiv.* IV, II, 8 sqq.; *Curcul.* II, III, 1 sqq.
5. Plaut. *Pænul.* III, I, 19 sqq.
6. *Obolostates* sive *Fœnerator*, fragm. VIII. Non. v. *Peniculamentum*. Bothe, p. 134. Cf. O. Ribbeck, p. 48.

Tu m'auras donc aujourdhui, plus que tous les sots vieillards de la comédie, magnifiquement joué, dupé :

Ut me hodie ante omnes comicos stultos senes
Versaris atque emunxeris lautissime[1].

Le commerce de l'amour, les artifices des courtisanes, l'égarement des jeunes gens et même la folie des vieillards y ont aussi leur place.

L'effrontée Pythias y fait cracher un talent à Simon :

Audax
Pythias emuncto lucrata Simone talentum[2].

Une autre, chose étrange, monstrueuse, digne qu'on en prenne à témoins les dieux et les hommes, les jeunes gens surtout, une autre y refuse d'un amant qu'elle aime de l'argent :

Pro deum, popularium omnium, omnium adulescentium
Clamo, postulo, obsecro, oro, ploro atque imploro fidem,

In civitate fiunt facinora capitalia :
Nam ab amico amante argentum accipere meretrix nunc nevolt[3].

Une femme avisée y dit, probablement à une moins habile :

Il y a beau temps que je serais libre, si j'eusse eu des amants de ce caractère :

Libera essem jam diu
Habuissem ingenio si isto amatores mihi[4].

Voilà ce qu'y dit, de son côté, un de ces prodigues amants :

C'est fait de moi, si je ne me hâte de perdre ma fortune entière.

1. *Epiclerus*. Cic. *De Amicit.* XXVI; *De Senect.* XI. O. Ribbeck, *frag. incert.* III, p. 63.
2. Hor. *De art. poet.* 238. Comment. Cruq. Acr. : « Fuit hæc.... meretricula rapax.... »
3. *Synephebi*, fragm. III. Cic. *De Nat. deor.* I, 6. O. Ribbeck, p. 60.
4. *Pausimachus*, fragm. II. Non. v. *Jampdiu pro olim*. O. Ribbeck, p. 48.

Nullus sum, nisi meam rem jam omnem propero incursim per-
[dere[1].

Pour un autre, c'est un vif assaisonnement au charme de la passion amoureuse que la nécessité de tromper un père avare et sévère. Il se trouve malheureux d'en avoir un trop généreux et trop facile :

C'est plaisir, dans un extrême amour et une détresse extrême, que d'avoir un père avare, morose, difficile pour ses enfants, qui ne vous aime point, ne se soucie point de vous. Vous interceptez son revenu; au moyen d'une lettre contrefaite, vous détournez l'argent d'un de ses débiteurs; vous employez quelque adroit esclave pour le frapper de crainte, l'épouvanter. Enfin, tout ce qu'on peut arracher d'un père trop économe, avec quel surcroît de joie on le dissipe!..... Mais le mien, comment le tromper, le dérober? Quelle machine faire jouer contre lui? Je ne le sais, vraiment, tant mes adresses, mes ruses, mes fourberies sont rendues vaines par sa facilité!

In amore suave est summo, summaque inopia,
Parentem habere avarum, inlepidum, in liberos
Difficilem, qui te nec amet, nec studeat tui.
Aut tu illum fructu fallas, aut per literas
Avertas aliquod nomen, aut per servolum
Percutias pavidum, postremo a parco patre
Quod sumas, quanto dissipes libentius!

Quem neque quo pacto fallam neque ut inde auferam,
Nec quem dolum ad eum aut machinam commoliar
Scio quicquam : ita omnis meos dolos, fallacias,
Præstigias præstrinxit commoditas patris[2].

Il ne faut pas, comme fait Cicéron, prendre ce passage, non plus que le précédent, trop à la lettre. Ce sont des contre-vérités ironiques. La passion, qui a conscience de sa folie et de son injustice, y prend ce tour inattendu, et aussi naturel qu'il est piquant, pour se condamner elle-même.

Je suis bien tenté de voir aussi, contre le sentiment de

1. *Fallacia*, fragm. III. Non. v. *Incursim* pro *celeriter*. O. Ribbeck, p. 36.
2. *Synephebi*, fragm. I. Cic. *De Nat. deor.* III, 29. O. Ribbeck, 58.

Cicéron, quelque peu d'ironie du même genre dans cet éloge de l'amour que Cécilius avait prêté sans doute à un de ses amoureux :

Ne pas voir en lui le dieu suprême, ce serait, je pense, être bien peu raisonnable, bien ignorant des choses de ce monde; un dieu qui peut, à son gré, vous rendre fou ou sage, bien portant ou malade; faire que vous soyez (haï, méprisé, chassé), ou bien, au contraire, aimé, recherché, appelé.

Deum qui non summum putet,
Aut stultum, aut rerum esse imperitum existumem :
Cujus in manu sit, quem esse dementem velit,
Quem sapere, quem sanari, quem in morbum injici,
Quem odio esse, quem contemni, quem excludi foras [1],
Quem contra amari, quem expeti, quem arcessier [2].

N'omettons pas cet ami du plaisir (*Asotus*, dit Cicéron) à qui suffisent six mois de bonne vie, et qui donne le septième à Pluton :

Mihi sex menses satis sunt vitæ, septimum Orco spondeo [3].

Auprès de ces jeunes gens si peu sages jouent aussi leur rôle, sur la scène en ruines de Cécilius, des fous d'un autre âge, par exemple ces *mal mariés*, auxquels une épouse disgracieuse, recherchée pour sa grosse dot, fait payer cher le bien qu'elle a apporté, par son caractère despotique et acariâtre, par une jalousie souvent trop légitime. C'est une telle situation, fréquente chez les comiques de l'antiquité, grecs et latins, que révèlent les confidences échangées dans ce dialogue :

..... Celui-là est bien malheureux qui ne peut cacher sa peine. — Oh! ce que me fait endurer ma femme, par sa figure, par ses façons d'agir, je le tairais, qu'on le verrait assez. Chez elle se trouve, sa dot exceptée, tout ce qui peut déplaire. S'instruira par mon exemple qui sera sage. Comme le prisonnier aux mains de l'ennemi, libre je sers; mais la ville et la citadelle sont sauves. Tandis que j'aspire à sa mort, ma vie, à moi, est

1. Complément proposé par Bentley.
2. *Fragm. ex incert. fabulis*, XV. Cic. *Tuscul.* IV, 32. O. Ribbeck, p. 65.
3. *Hymnis*, fragm. IV. Cic. *De Fin.* II, 7. O. Ribbeck, p. 38

celle d'un mort parmi les vivants. Eh pourquoi, celle qui me prive de tout ce qui me convient, tiendrais-je à la conserver? J'entretiens, dit-elle, un secret commerce avec ma servante; elle prétend me convaincre du fait, et puis, par larmes, prières, instances, reproches, elle m'amène, de guerre lasse, à la vendre. Elle est maintenant, je m'imagine, avec ses amies, ses parentes, et leur tient ces discours : « Laquelle de vous, dans la fraîcheur de l'âge, aurait obtenu de son mari ce qu'une vieille comme moi a su arracher au sien, le renvoi de sa maîtresse? » Voilà quels conseils vont se tenir aujourd'hui et comment j'y serai traité....

Ta femme, dis-moi, est donc bien fâcheuse? — Tu le demandes? — Mais enfin? — Cela me coûte à dire, quand je rentre et m'assieds, elle vient aussitôt me donner un baiser accompagné d'une haleine... — On ne peut la blâmer de ce baiser : c'est pour te faire rejeter ce que tu as bu dehors.

.... Is demum miser est, qui ærumnam suam nequit
Occultare. Ferre ita me uxor et forma et factis facit,
Ut si taceam, tamen indicium sit. Quæ nisi dotem omnia,
  Quæ nolis habet : qui sapit de me discet :
Qui quasi ad hostis captus liber servio salva urbe atque arce.
Dum ejus mortem inhio, egomet vivo inter vivos mortuus.
An quæ mihi quidquid placet, eo privat, servatam velim?
Et me clam se cum mea ancilla ait consuetum, id me arguit :
Ita plorando, orando, instando, atque objurgando me optudit
  Eam uti venderem. Nunc, credo, inter suas
  Æqualis, cognatas sermonem serit :
  Quis vostrarum fuit integra ætatula
    Quæ hoc idem a viro
    Impetrarit suo, quod ego anus modo
  Effeci, pelice ut meum privarem virum?
Hæc erunt concilia hic hodie : differor sermone misere.

Sed tua morosane uxor quæso est? — Quam rogas?
— Qui tandem? — Tædet mentionis, quæ mihi
Ubi domum adveni, adsedi, extemplo savium
Dat jejuna anima. — Nil peccat de savio :
Ut devomas volt, quod foris potaveris[1].

Le personnage qui écoutait de cet air railleur ces plaintes conjugales, s'en permettait à son tour de pareilles. C'était un veuf qui avait connu lui-même, en son temps, les ennuis

1. *Plocium*, fragm. I, II. A. Gell. *Noct. attic.* II, 23. O. Ribbeck, p. 49.

du mariage. On rapporte généralement à son rôle, et l'on place ici même un vers d'un tour plaisant, mais d'une gaieté bien dure :

Elle commença de me plaire, et beaucoup, une fois morte.

Placere occœpit graviter, postquam est mortua[1].

Ces fragments sont les plus étendus qui soient restés de Cécilius. Ce sont aussi, bien que fort dégradés par les copistes, fort tourmentés par les critiques, les plus curieux et les plus instructifs. Ils comptent pour beaucoup, avec les détails ajoutés à la citation, avec quelques menus débris, parmi les éléments divers au moyen desquels on a tenté d'ingénieuses restitutions[2] de la comédie de Ménandre qu'avait imitée Cécilius, et dont il avait même transcrit le titre, Πλόκιον, *Plocium*, « le Collier[3]. » D'autre part, comme Aulu-Gelle, qui les a conservés, les rapproche des passages grecs auxquels ils correspondaient, ils donnent la mesure de la liberté que les poëtes comiques de Rome, aussi bien que ses poëtes tragiques, portaient dans l'imitation. Aulu-Gelle

1. Non. v. *Graviter*. O Ribbeck, p. 53.

2. Voyez surtout la thèse soutenue par M. Édm. Arnould, en 1842, devant la Faculté des lettres de Paris, qui l'a compté plus tard, mais pour trop peu de temps, au nombre de ses professeurs : *Menandræi Plocii argumentum ex diversis fragmentis restituere tentavit, etc.* (Paris, 1842.) Voyez aussi deux ouvrages couronnés, en 1853, par l'Académie française : *Essai historique et littéraire sur la comédie de Ménandre*, par M. Charles Benoît, aujourd'hui doyen de la Faculté des lettres de Nancy. Paris, 1854, p. 51, 60, 197. (Voir, sur cet ouvrage, le *Journal des Savants*, octobre 1854, p. 593 et suiv.) *Ménandre, Étude historique et littéraire sur la société et la comédie grecques*, par Guillaume Guizot, Paris, 1855, p. 180; d'autres ouvrages encore, auxquels le même concours paraît avoir donné lieu : *Études sur la comédie de Ménandre*, par A. Ditandy, Paris, 1854, p. 17; *Idée du théâtre de Ménandre et de la société athénienne*, par feu J. F. Stievenart, mort doyen de la faculté des lettres de Dijon et correspondant de l'Institut, Dijon, 1854, p. 26.

3. Selon d'autres, *le Bandeau*, *la Tresse de cheveux*. C'était sans doute, dans tous les cas, un signe de reconnaissance. On y a vu aussi l'expression métaphorique de la chaîne du mariage. Enfin on a pensé que ce pouvait bien être le nom de la jeune esclave dont il est question dans les fragments cités. Une si grande variété d'opinions, seulement au sujet du titre, fait comprendre la difficulté de s'accorder sur le plan.

la juge excessive : il reproche à Cécilius d'avoir altéré, par des traits d'un comique outré, la vérité simple de ces images que Ménandre exprimait fidèlement de la vie humaine[1]; il le fait avec une sévérité de laquelle il faut, je crois, retrancher quelque chose. Toutes ces additions qu'a reçues le modèle ne sont pas également à blâmer. Sans doute, Cécilius est moins l'interprète de Ménandre que l'émule de Plaute, lorsque faisant appel, comme souvent Plaute, à la gaieté brutale des derniers rangs du théâtre, il peint si grossièrement l'accueil que reçoit de son importune épouse le pauvre époux rentrant au logis; mais quand il le montre s'inquiétant de ce que, sur le rapport d'une femme fière de sa victoire domestique, on pourra dire de lui dans certains cercles féminins, il n'est plus si loin de Ménandre, et c'est maintenant aux juges délicats, aux chevaliers, aux sénateurs d'applaudir.

Mais faisons comme Aulu-Gelle, en plaçant sous les yeux du lecteur les pièces mêmes du procès. Voilà les passages de Ménandre avec lesquels il a mis en parallèle ceux de Cécilius.

C'est maintenant qu'en digne héritière ma femme va dormir sur l'une et l'autre oreille[2], contente d'avoir mis à fin une si grande, une si mémorable entreprise. Elle a chassé de la maison celle qui lui déplaisait, qu'elle voulait éloigner. Tous les regards, pense-t-elle, vont se tourner vers Crobyle, ma souveraine maîtresse, comme chacun sait, vers le visage qu'elle a reçu de la nature.... Je me tais sur la nuit fatale qui commença tous mes maux. Faut-il avoir épousé, pour ses seize talents, cette Crobyle, ce bout de femme, d'une coudée de haut, et d'une insolence ! Comment la supporter ? Par Jupiter, par Minerve, cela n'est pas possible. Une jeune esclave, d'un si bon service, plus prompte que la parole, la renvoyer ainsi ! Qui me la rendra ?

— J'ai épousé une héritière, une vraie Lamie. Ne te l'ai-je

1. « .... Illud Menandri de vita hominum simplex et verum et delectabile.... » Cf. Manil. *Astronomic.* V. 476 : « Qui vitæ ostendit vitam.... »

2. Cf. Terent. *Heaut.* II, II, 342 : « Faxo. .. in aurem utramvis otiose ut dormias. »

pas dit? A elle est la maison, à elle sont les champs : je n'ai point de patrimoine ; mais, en place, de tous les fléaux le pire. Et ce n'est pas à moi seul qu'elle se montre fâcheuse, mais surtout à mon fils, à ma fille. — Mal sans remède, je le sais par expérience [1].

Molière qui avait non-seulement « étudié Plaute et Térence, » mais encore, selon son expression, « épluché les fragments de Ménandre [2], » se souvenait-il de ces passages et, par occasion, de l'imitation de Cécilius, lorsqu'il peignait le bonhomme Chrysale prenant assez timidement la défense de sa servante Martine contre son altière et pédante épouse Philaminte?

Vous êtes satisfaite, et la voilà partie ;
Mais je n'approuve point une telle sortie :
C'est une fille propre aux choses qu'elle fait,
Et vous me la chassez pour un maigre sujet [3].

Les fragments de Cécilius ne nous représentent pas seulement de ces vieillards ridicules, que le poëte appelle *stultos comicos senes*. Le Chrémès de Térence [4], dont le courroux, nous dit Horace [5], a fait hausser le ton à la comédie, y est comme annoncé [6] par cet autre père, qui y *gourmande* en ces termes *l'imprudence d'un fils amoureux :*

Oui, je suis enflammé de colère, ma fureur est à son comble.... O malheureux! O scélérat!... que dire? que vouloir? Tous vos déportements me réduisent à ne savoir que souhaiter.... Pourquoi vous loger auprès d'une courtisane? Pourquoi ne pas fuir, quand vous avez connu ses charmes perfides? Pourquoi fréquenter une femme à qui vous étiez étranger? Dissipez, mangez tout, que m'importe? Si vous tombez dans la misère, tant pis pour vous. Il m'en reste assez pour passer à mon aise le temps que j'ai encore à vivre [7].

1. Voir le texte adopté par M. Dübner, *Menandr. et Philem. fragmenta*, biblioth. grecque de Firmin Didot, 1838, p. 41.
2. *Segraisiana*, Ire partie.
3. Molière, *Les Femmes savantes*, II, 7.
4. Terent. *Heaut.* V, I, II, 929 sqq. 962 sqq. 1035 sqq.
5. Hor. *De arte poet.*, 93 sqq.; cf. *Sat.* I, IV, 48 sqq.
6. Quintilien cependant (*Inst. Orat.* XI, I, 39) distingue entre Cécilius et Térence : « Aliter Cæcilianus ille, aliter Terentianus pater fingitur. »
7. Trad. de P. C. B. Gueroult, dans le *Cicéron* de M. V. Le Clerc, 2e édit, 1827, t. XIV, p. 45.

Nunc enim demum mi animus ardet, nunc meum cor cumulatur ira.

O infelix, o sceleste!

Egone quid dicam? quid velim? quæ tu omnia
Tuis fœdis factis facis ut nequiquam velim.

Istam in vicinitatem te meretriciam
Cur contulisti? Cur inlecebris cognitis
Non..... refugisti.....
..... cur alienam ullam mulierem
Nosti.....
..... dide ac dissice,
Per me licebit.....
.... Si egebis, tibi dolebit, mihi sat est,
Qui ætatis quod reliquom est oblectem meæ[1].

Cécilius avait imité, avec le *Plocium*, beaucoup d'autres pièces encore de Ménandre, leur conservant de même, la plupart du temps, comme, par exemple, pour *les Jeunes Camarades*, *Synephebi*, *la Nourrice*, *Titthe*, leur titre grec[2]. On ne doit pas s'étonner de rencontrer dans les fragments du poëte latin de ces moralités qui s'offrent en si grand nombre et se développent quelquefois avec tant de charme dans les fragments du poëte grec.

1. Fragm. I, II, *ex incert. fabulis* (*Asoto? Fallacia? Hymnide? Pausimacho?* Voy. O. Ribbeck, p. 62). Cic. *Pro Cœlio*, XVI (cf. *De Fin.* II, 4). Du mot *istam* jusqu'à la fin, il est difficile de distinguer avec certitude ce qui appartient aux vers de Cécilius ou à la prose de Cicéron. On a varié à ce sujet. Des passages de Cécilius et de Térence peut être rapprochée une *prosopopée*, citée par le grammairien Charisius (*Institut. gramm.*, IV, ad fin. O. Ribbeck, *Ex incertis incertorum fabulis*, p. 105) :

Si ton père pouvait revenir parmi les vivants, lui qui espérait d'avoir laissé en toi un appui à sa famille, un support à sa maison, ne penses-tu pas qu'il te dirait : « Pourquoi te déshonorer, souiller ta renommée, dissiper ta fortune, cet édifice élevé par un si pénible labeur? »

Si nunc redire posset ad superos pater,
Qui te tutamen fore sperarat familiæ,
Domuique columen, nonne putas sic diceret :
Cur te dedecoras, famam cur maculas tuam?
Cur rem dilapidas, quam miser extruxit labor?

2. En voici la liste, plus ou moins certaine, d'après M. Ribbeck : *Andria? Androgynos? Dardanus? Ephesius? Hymnis? Hypobolimæus, Imbrii? Karine? Nauclerus? Plocium, Polumeni? Progamos? Synaristosæ? Synephebi, Titthe?*

Ce n'est pas qu'il ait toujours réussi à reproduire ce charme. Aulu-Gelle, dans le parallèle rappelé plus haut, le fait comprendre par un nouveau rapprochement. Chez Ménandre, un esclave surprenant le secret d'une infortune domestique arrivée à son maître, et s'en affligeant, s'exprimait ainsi :

Oh ! trois fois malheureux qui, étant pauvre, se marie et a des enfants ! L'insensé, il ne peut pourvoir aux nécessités de la vie, et s'il éprouve quelques-unes de ces disgrâces communes à l'humanité, il n'a pas, pour le couvrir, le manteau de la richesse. Sa vie est nue et misérable, en butte à tous les vents de la tempête; il a sa part des maux, non des biens. C'est le sort d'un seul que je déplore, mais je m'adresse à tous.

L'imitation de Cécilius était bien sèche, et, selon Aulu-Gelle, mêlée de quelque enflure tragique :

Bien infortuné vraiment est l'homme pauvre qui, dans son indigence, élève des enfants. Sa condition, sa fortune, si fâcheuses qu'elles soient, apparaissent aussitôt ; tandis que le riche peut facilement cacher le déshonneur sous l'éclat de l'opulence.

Is demum infortunatus est homo
Pauper, qui educit in egestatem [1] liberos,
Cui fortuna et res, utut est, continuo patet.
Nam opulento famam facile occultat factio [2].

Cécilius a été plus heureux dans des vers, restés célèbres, où se débat la vieille thèse des misères et des félicités de la vieillesse :

O vieillesse, tu ne nous apporterais pas, quand tu viens, d'autre disgrâce, que certes celle-là seule suffirait, d'être condamné par une longue vie à voir bien des choses qu'on n'eût pas souhaité de voir.

Edepol, senectus, si nil quicquam aliud viti
Adportes tecum, cum advenis, unum id sat est,

1. D'autres, *in egestate*, leçon d'après laquelle j'ai préféré traduire.
2. *Plocium*, fragm. VIII. Cf. *Philumena*, fragm. II. A. Gell. *Noct. attic.* II, 23. Non. v. *Factio :* « Factio iterum significat opulentiam, abundantiam et nobilitatem.... » O. Ribbeck, p. 49, 54.

Quod diu vivendo, multa, quæ non volt, videt[1].

La plus grande misère de la vieillesse, c'est, selon moi qu'à cet âge on sent que l'on devient importun à autrui.

Tum equidem in senecta hoc deputo miserrimum,
Sentire ea ætate ipsum esse odiosum alteri[2].

Le panégyriste de la vieillesse, dans le traité de Cicéron, Caton n'approuve pas ces maximes de Cécilius ou plutôt prêtées par Cécilius à des personnages de ses comédies. Il leur oppose l'image, retracée par le même poëte, du vieillard qui étend sa bienveillance au delà de cette vie et plante pour l'usage de la génération prochaine,

Serit arbores, quæ alteri sæclo prosint[3],

vers touchant, dont les échos, pour ainsi dire, se sont prolongés jusqu'à nous; par Virgile :

Greffe, Daphnis, tes poiriers; les fruits, tes petits-fils les recueilleront :

Insere, Daphni, piros, carpent tua poma nepotes[4];

par la Fontaine :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage :
Hé bien ! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui[5].

Des divers mérites, accordés par les anciens à Cécilius, celui dont témoignent le mieux ses fragments, c'est cette force, *gravitas*, qu'Horace lui reconnaissait. Nous pourrions citer de lui bien des vers d'un tour vif et énergique :

1. *Plocium*, fragm. IX. Cic. *De Senect.* VIII. Non. v. *Advenire.* O. Ribbeck, p. 55.
2. *Ephesius*, fragm. Cic. *De Senect.* VIII; Non. v. *Senium.* O. Ribbeck, p. 33.
3. *Synephebi*, fragm. Cic. *De Senect.* VII; *Tuscul.* I, 14. O. Ribbeck, p. 59.
4. Virg *Bucol.* IX, 50.
5. La Fontaine, *Fables*, XI, 8 : *Le Vieillard et les trois Jeunes Hommes.*

Les ordres d'inconnus, je les entends, je ne les écoute pas:

Audire, ignoti quæ imperant, soleo, non auscultare [1].

Vis comme tu le peux, puisque tu ne le saurais comme tu le veux:

Vivas, ut possis, quando non quis ut velis

Souvent, même sous un sale manteau, se rencontre la sagesse.

Sæpe est etiam sub palliolo sordido sapientia [2].

On souhaiterait, pour Cécilius, que de savants critiques [4] ne se fussent pas trompés en lui attribuant cette belle traduction, citée par Sénèque, d'un passage du Πλόκιον de Ménandre :

Exigua pars est vitæ, quam nos vivimus [5].

C'est une bien petite portion de la vie que celle où vraiment nous vivons.

Horace [6], réclamant pour Varius, pour Virgile, pour lui-même aussi, bien entendu, le droit d'innover discrètement dans le langage, rappelle ce que l'on a permis autrefois, en ce genre, à Caton et à Ennius, à Cécilius et à Plaute. Cécilius, en effet, ses fragments nous l'apprennent, imagina quelquefois, comme Plaute, de ces mots plaisants par lesquels, dans tous les temps, les poëtes comiques mettent leur public en belle humeur. On peut, je crois, lui faire

1. *Sumbolum*, fragm. II. Non. v. *Auscultare*. O. Ribbeck, p. 58. Voir plus haut, p. 146.
2. *Plocium*, fragm. XI. Donat. in Terent. *Andr.* IV, v, 10:

Ut quimus, aiunt; quando, ut volumus, non licet.

O. Ribbeck p. 56.
3. Fragm. incert. XVIII. Cic. *Tuscul.* III, 23. O. Ribbeck, p. 66.
4. A. Meineke, *Menandr. et Philem. reliquiæ;* L. Spengel, ouvrage cité, p. 7, 46.
5. Senec. *De Brevit, vitæ*, c. II : « Quibusdam nihil quo cursum dirigant placet, sed marcentes oscitantesque fata deprehendunt, adeo ut quod apud maximum poetarum (comicorum?) more oraculi dictum est, verum esse non dubitem : *Exigua*, etc. »
6. Hor. *De arte poet.* 35 sqq

honneur du facétieux synonyme de *minutatim* que donne le passage suivant :

Permis à eux de ramasser sur le chemin Parmenon en morceaux :

Ossiculatim Parmenonem de via liceat legant[1].

Pour être juste envers Cécilius, il ne faut pas le juger uniquement sur le mérite des quelques vers qui nous sont restés de lui. Il faut encore lui tenir compte de la bonne opinion qu'avaient de son talent comique les anciens, ses juges naturels, et de ses longs succès. Cicéron en atteste la continuité. Il le fait citer comme toujours présent au souvenir de ses spectateurs, de ses lecteurs, à des époques fort diverses; tantôt, avec une agréable vraisemblance, par des contemporains de ses comédies, Caton l'Ancien, Lélius, parlant de la vieillesse[2] ou de l'amitié[3], tantôt en son temps à lui, par d'autres illustres Romains qui discourent dans ses dialogues, sur l'éloquence[4], sur la philosophie[5]. Lui-même, parlant en son propre nom, ne se fait pas faute d'introduire des vers de Cécilius dans la prose de ses traités[6], de ses lettres familières[7]; bien plus, car il ne s'adresse pas alors à des lettrés comme lui, dans ses plaidoyers[8]. Ce sont des personnages de Cécilius, des pères de son théâtre qu'il charge, ou d'expliquer la vie menée aux champs par Roscius d'Amérie, ou de faire la leçon à Célius sur les légèretés de sa jeunesse : grande preuve de la constante et générale popularité, même en un temps de moderne élégance, d'une si ancienne et, selon toute apparence, d'une si excellente comédie.

1. *Fallacia*, fragm. VI. Non. v. *Ossiculatim*. O. Ribbeck, p. 36
2. *De Senect.* VII, VIII, XI. — 3. *De Amicit.* XXVI.
4. *De Orat.* II, 10.
5. *De Fin.* II, 7; *De Nat. Deor.* I, 6; III, 29.
6. *Tuscul.* I, 14; III, 23; IV, 32.
7. *Épist. ad famil.* II, 9; *Ad Attic.* VII, 3.
8. *Pro Rosc. Amer.* XVI; *Pro Cœl.* XVI.

II

Fabula palliata : POËTES DIVERS ; TURPILIUS

A la suite de Cécilius, mis lui-même par les modernes après Plaute et Térence, se placent, outre Livius Andronicus, Névius et Ennius, sur lesquels il n'y a pas lieu de revenir, un certain nombre de poëtes qui ne se sont pas eux-mêmes acquittés sans honneur de la tâche de reproduire, dans la *fabula palliata* des Romains, le nombreux répertoire de la Moyenne et surtout de la Nouvelle comédie d'Athènes. Passons-les en revue, selon l'ordre, autant du moins que la chose est possible, où ils se sont produits.

Le plus ancien de tous, sans contredit, contemporain à peu près évident de Plaute, c'est C. Licinius Imbrex, le même probablement que Tite-Live nomme P. Licinius Tegula[1], et qui, l'an 552 de Rome, composa, comme Livius Andronicus et peu de temps après lui, un hymne chanté par de jeunes Romaines, dont l'arrière-postérité, *docilis modorum vatis Horati*, devait répéter des vers, sinon d'inspiration plus véritablement lyrique, du moins plus élégants et plus harmonieux[2].

Ce Licinius, qu'il ne faut pas confondre avec Porcius Licinius, auteur bien plus récent d'un poëme *De Poetis* dont le biographe ancien de Térence, Suétone ou Donat, nous a conservé quelques vers, nous ne le connaîtrions pas comme

1. *Tegula*, de *tegere*, désignait des tuiles plates, juxtaposées ; *imbrex*, d'*imber*, des tuiles bombées placées sur les interstices des autres tuiles, pour que la pluie n'y pût pénétrer. « Quod meas confregisti imbrices et tegulas, » dit un personnage de Plaute, *Mil. glor.* II, VI, 24. Les deux mots ont pu toutefois être pris l'un pour l'autre et de là vient sans doute qu'on a varié sur le surnom de C. Licinius.

2. Voyez dans notre t. I, p. 376.

auteur de comédies, sans Volcatius Sédigitus, qui dans son catalogue poétique ou plutôt métrique des meilleurs comiques latins[1] lui donne la quatrième place, et le fait ainsi passer avant Térence, nommé seulement le sixième : jugement fort bizarre, pour nous du moins, d'une autorité qui nous paraît fort suspecte, et sans autre valeur que celle du goût individuel d'un critique demeuré fort obscur, bien que Pline l'Ancien l'ait magnifiquement qualifié d'*illustris in poetica*[2].

Aulu-Gelle, Festus et quelques autres nous ont conservé de Licinius des vers sans grande valeur. Il y en a pourtant d'assez remarquables, d'une comédie intitulée *Neæra*, où un militaire fanfaron, très-probablement, qui comme ceux de Plaute et de Térence se compare modestement à Mars, appelle sa femme ou sa maîtresse du nom que les anciens Romains donnaient à l'épouse du dieu de la guerre, et dont l'auteur des Nuits attiques, dans un chapitre curieux[3], explique l'origine sabine :

Je ne veux pas qu'on t'appelle Néère, mais bien Nériène, puisque c'est de Mars que tu es devenue la femme.

Nolo ego Neæram te vocent, set Nerienem,
Cum quidem Mavorti es in conubium data[4].

C'est précisément le langage que fait tenir Plaute à son Stratophane :

Mars arrivant des pays lointains salue Nériène son épouse.

Mars peregre adveniens salutat Nerienem uxorem suam[5].

Chez un vieil historien latin, également cité dans Aulu-Gelle, cette Nériène est invoquée, à peu près sous ce même nom, par Hersilie, lorsque, à la tête des Sabines ses compa-

1. A. Gell. *Noct. attic.* XV, 24 ; cf. III, 3. Aulu-Gelle l'y nomme avec d'autres auteurs de récensions semblables Ælius, Claudius, Aurelius, Attius, Manilius. Sur les ouvrages didactiques d'Attius qui seront allégués plus loin d'après le même Aulu-Gelle, voyez p. 165, 166 de ce volume.
2. *Hist. nat.* II, 43. — 3. *Noct. attic.* XIII, 22. — 4. O. Ribbeck, p. 29.
5. *Trucul.* II, VI, 34; trad. de M. Naudet.

gnes, elle vient se jeter, comme dans le tableau de David, entre Romulus et Tatius : *Neria Martis te obsecro pacem dare.* Plus tard ce n'était plus par cette Vénus sabine, mais par la Vénus grecque, que Lucrèce, qui se souvenait peut-être des Annales de Cn. Gellius, faisait demander la paix pour les Romains.

Faut-il compter parmi les poëtes comiques, contemporains de Plaute, ce Plautius dont, selon Varron[1], quelques comédies, *quoniam fabulæ Plauti inscriberentur*, furent attribuées à l'auteur d'*Amphitryon, cum essent non a Plauto Plautinæ, sed a Plautio Plautianæ?* Faut-il y comprendre M. Aquilius, à qui Attius, cité par le même Varron[2], attribuait également plusieurs comédies qu'il retirait à Plaute, *Gemini lenones*, *Bis compressa*, *Anus*, *Condalium*, Ἀγροικος, *Commorientes*[3], *Bœotia?* Pour cette dernière, Varron n'hésitait pas à contredire Attius, tant elle lui paraissait empreinte de la manière de Plaute. D'après ce criterium un peu douteux, il la lui restituait, et l'ajoutait aux vingt et une pièces dont il le croyait incontestablement l'auteur, et qu'on a nommées pour cela *Varroniennes.*

On peut se permettre de donner tort à Varron malgré l'approbation d'Aulu-Gelle, d'après les fragments qu'Aulu-Gelle et Varron lui-même nous ont conservés de cette pièce. Entrons dans quelques détails.

Il fut un temps à Rome, Pline l'Ancien nous l'a conté[4], où le calcul des heures ne se faisait pas d'une manière très-rigoureuse. Les lois des Douze Tables ne distinguaient que celles du lever et du coucher du soleil, et il s'écoula des années avant qu'on eût ajouté à cette première division de la journée l'heure de midi, proclamée par l'appa-

1. Dans son livre *De Comœdiis Plautinis* cité par Aulu-Gelle, *Noct. attic.* III, 3. — 2. Aulu-Gelle *ibid.* Cf. Varron *De Ling. lat.* V, 3.
3. Plaute avait cependant composé une comédie ainsi intitulée. Nous le savons par ces vers de Térence :

> *Synapothnescontes* Diphili comœdia 'st:
> Eam *Commorientes* Plautus fecit fabulam.
> (*Adelph.* Prolog. 6.)

4. *Hist. nat.* VII, 60.

riteur du consul (*accensus*, d'*accire* selon Varron), lorsqu'il voyait du Sénat, de la *Curia*, le soleil paraître entre les Rostres et la Græcostasis. Or dans un fragment de la *Bœotia*, cité par Varron[1], il est question de cet ignorant usage, transporté dans la savante Grèce par une sorte de mensonge fort ordinaire à la *fabula palliata :*

Ubi primum accensus clamarat meridiem.

Du temps de Plaute cependant, ou d'Aquilius, Rome connaissait le cadran solaire; mais il n'y avait pas bien longtemps. Cela résulte et du témoignage de l'antique barbarie romaine, qui vient d'être rappelé, et d'un autre passage encore où l'invention, l'importation nouvelle est fort plaisamment attaquée par un parasite, ennemi du progrès, qui en badine avec un esprit, une élégance dont on doit peut-être faire honneur à Aquilius, mais qu'on serait tenté, comme Varron, de reporter à Plaute. Voici à peu près ce qu'il dit, sauf les calembours qui ne peuvent se traduire :

Que maudit soit le premier qui trouva le calcul des heures et nous apporta ce cadran pour mettre en pièces toute ma pauvre journée. Autrefois, dans notre enfance, notre estomac, c'était notre cadran, meilleur que tous ceux-là, le meilleur possible, le plus exact à nous apprendre l'heure de se mettre à table, pourvu qu'il y eût à manger. Qu'il y ait à manger aujourd'hui, on n'y touchera point, avant qu'il ne plaise au soleil. Aussi la ville est-elle si pleine de cadrans, qu'on n'y voit plus que gens qui se traînent affamés, desséchés.

Ut illum di perdant, primus qui horas repperit,
Quique adeo primus statuit hic solarium.
Qui mihi comminuit misero articulatim diem.
Nam olim, me puero, venter erat solarium,
Multo omnium istorum optumum et verissumum :
Ubi ubi monebat esse, nisi quom nil erat.
Nunc etiam quom est, non estur, nisi soli lubet.
Itaque adeo jam oppletum oppidum 'st solariis,
Major pars populi ut aridi reptent fame.

Maintenant donnons une date à cette déclamation rétrograde; cela nous conduira peut-être à savoir qui l'a écrite

1. *De Ling. lat.* V, 3. O. Ribbeck, p. 27, Fragments d'Aquilius.

de Plaute ou d'Aquilius. Selon une opinion mentionnée par Pline l'Ancien, c'était l'an 461 de Rome environ, quelque temps avant la guerre de Pyrrhus, que Papirius Cursor, en accomplissement d'un vœu fait par son père, avait établi près du temple de Quirinus le premier cadran solaire. Selon le sentiment de Varron, que Pline rappelle aussi, c'était plus tard, au temps de la première guerre punique, en 491, par les soins du consul M. Valérius Messala, et dans un autre lieu, près des Rostres, qu'avait été installé pour la première fois ce monument d'une science étrangère. Le cadran de Valérius Messala, rapporté de Sicile, et calculé pour une autre latitude, n'indiquait pas fort exactement les heures. Cependant on s'en contenta pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, jusqu'en l'année 590, où le censeur Q. Marius Philippus en procura un plus exact. Il y avait encore un progrès à accomplir : on pouvait désirer savoir l'heure même quand il faisait mauvais temps et qu'il n'y avait pas soleil. Ce besoin fut compris cinq ans plus tard, en 595, par Scipion Nasica, qui donna à sa patrie la clepsydre. De ces détails on peut conclure que Plaute, mort en 570, n'avait point assisté au triomphe définitif des cadrans solaires célébré dans la *Bœotia*, que cette pièce ne doit pas être placée avant l'année 590, et que l'on se trouve ainsi libre de la donner à Aquilius, dont la vie ignorée n'offre aucune date précise et qu'il est loisible de faire vieillir autant qu'on veut.

Je dois dire qu'un critique célèbre de notre temps, dont la science et la sagacité se sont appliquées avec éclat au théâtre de Plaute et aux questions qui s'y rapportent, M. Ritschl[1], dans une intéressante dissertation sur les *fabulæ Varronianæ*, sur les pièces qui ont pu être ainsi désignées et sur celles qu'on leur pourrait adjoindre, a compris parmi ces dernières la *Bœotia*, comme avait fait Varron, mais non en considération de ces vers sur les cadrans qu'on peut objecter à Varron, et qui n'ont pas laissé de décider l'adhésion d'Aulu-Gelle. Ces vers, il sup-

1. *Parerga Plautina Terentianaque*, Leipsick, 1845.

pose ingénieusement, qu'ils ont été ajoutés à la *Bœotia*, lors d'une reprise de l'ouvrage, au commencement du septième siècle, lorsque, comme le dit le spirituel prologue de la *Casina*[1], le public romain, se lassant des poëtes qui avaient en ce temps la mission de le divertir, redemandait les vieilles comédies de Plaute, revues avec plaisir par les vieillards dont elles avaient charmé la jeunesse et plus propres que les pièces nouvelles à piquer la curiosité des jeunes gens. Voici par quels vers fut annoncée la reprise de la *Casina* et aurait pu l'être, selon le système de M. Ritschl, celle de la *Bœotia :* il est de notre sujet de les rapporter, c'est l'œuvre anonyme d'un de ces poëtes, représentants de la *fabula palliata*, dont nous cherchons à retrouver la trace.

Celui qui préfère le vin vieux agit selon moi, en homme sage, comme ceux qui se plaisent aux vieilles comédies. Puisque vous approuvez les œuvres anciennes et l'ancien langage, les vieilles comédies surtout doivent avoir votre approbation. Les pièces nouvelles qu'on donne aujourd'hui sont encore plus mauvaises que la nouvelle monnaie. Or donc, nous nous empressons, ayant appris par la voix publique votre affection particulière pour le théâtre de Plaute, de vous donner une ancienne comédie de cet auteur, laquelle fut applaudie par ceux d'entre vous qui se rangent dans les centuries des vieux : les jeunes, je le pense, ne la connaissent pas ; mais nous allons la leur faire connaître, nous n'y épargnerons pas nos soins. La première fois qu'elle parut elle emporta la palme sur toutes les autres. C'était le temps où brillait la fleur des poëtes, qui sont maintenant descendus au commun séjour[2]...

Qui utuntur vino vetere, sapienteis puto,
Et qui lubenter veteres spectant fabulas.
Antiqua opera et verba quom vobis placent,
Æquom placere 'st ante veteres fabulas.
Nam, nunc novæ quæ prodeunt, comœdiæ
Multo sunt nequiores, quam numi novi.
Nos postquam populi rumorem intelleximus,
Studiose expetere vos Plautinas fabulas,
Antiquam ejus edimus comœdiam,

1. Vers 5 et suiv.
2. Trad. de M. Naudet. Voir, sur quelques détails de ce passage, v. 10, 14-15, 19, ses notes.

Quam vos probastis, qui estis in senioribus :
Nam juniorum qui sunt, non gnorunt, scio.
Verum ut cognoscant, dabimus operam sedulo.
Hæc quum primum acta 'st, vicit omnes fabulas.
Ea tempestate flos poetarum fuit,
Qui nunc abierunt hinc in communem locum.

Au nombre des poëtes malencontreux qui faisaient regretter Plaute et le ramenaient sur la scène, on est tenté de compter Luscius de Lanuvium, contemporain de Térence, mais son aîné de beaucoup, son envieux, son détracteur, qui s'intrigua même avec succès pour se faire nommer son censeur officiel; toutes choses dont témoigne Térence lui-même dans ces préfaces chagrines, qu'on appelait ses prologues[1]. S'affliger des succès d'un jeune rival a été de tout temps un tort ou un malheur assez commun, même chez de meilleurs poëtes, chez des poëtes de génie, qui eussent mérité de rester tout à fait étrangers au sentiment de la jalousie. Corneille n'endura point assez patiemment les succès de Racine, et celui-ci de son côté, dans la première préface de son Britannicus, depuis judicieusement supprimée, s'oublia jusqu'à se défendre par une allusion irrévérente aux vers de Térence contre le vieux et méchant poëte de Lanuvium.

Luscius, dont Térence semble avoir conservé l'expression, assez bizarre, *contaminare fabulas græcas*, lui reprochait entre autres choses, bien mal à propos, d'avoir mêlé dans ses ouvrages plusieurs modèles : éclectisme ingénieux dont on a depuis loué l'artifice et chez Térence et chez Attius, et qui dans une littérature d'imitation, comme l'était la littérature latine, marquait un progrès vers des conceptions plus originales.

Le censeur de Térence, qui lui eût sans doute pardonné, d'après les principes du droit commun littéraire alors reçus, de piller les Grecs, s'il l'eût fait comme lui-même ingénument dans de serviles et plates copies, l'accusait de plus d'un emprunt illégal aux comiques latins ses prédécesseurs.

1. *Andr.* prol. 6 sqq.; *Eunuch.* prolog. 1 sqq.; *Heaut.* 16 sqq.; *Adelph.* 1 sqq.; *Phorm.* [illegible].

Térence se défendait en disant qu'il n'avait pas connu leurs ouvrages[1], qu'il s'était seulement rencontré avec eux dans l'imitation des mêmes originaux. Cela pouvait être vrai, dans un temps de publicité littéraire fort restreinte, où les productions du théâtre n'en recevaient guère d'autre que celle de la représentation, ne se conservaient que dans de rares exemplaires aux mains des chefs de troupe, des comédiens, tout au plus de quelques amateurs curieux; où il n'y avait pas encore de grammairiens qui en dressassent des catalogues, qui en formassent des recueils, point de bibliothèques qui en conservassent le dépôt. Quant à ces illustres collaborateurs que la malveillance de Luscius prêtait à Térence, la vanité de Térence les acceptait assez volontiers, dans des vers où, sans s'expliquer sur la part qui pouvait leur appartenir dans ses œuvres, il se glorifiait de leur amitié. Luscius, on le voit, soutenait assez sottement le sot rôle qu'il avait pris, et il s'en tirait moins heureusement encore quand il en venait à des critiques plus littéraires, mais non plus fondées, qui provoquaient des récriminations trop légitimes et peut être trop faciles. Ce n'est pas que Térence, de son côté, le reprenne pour des défauts bien graves, et qui lui soient tout à fait personnels. Si Luscius n'avait pas fait pis, et on doit le croire, car la colère d'un poëte offensé ne lui en eût pas fait grâce, il pouvait fort bien n'être pas si complétement méprisable qu'il convenait à Térence de le dire. Volcatius Sédigitus l'a pensé, puisqu'il lui a donné le neuvième rang que nous ne sommes pas à même et que nous n'aurons pas la dureté de lui contester.

Nous lui devons d'ailleurs quelque reconnaissance. S'il n'eût pas donné lieu à Térence de se moquer de ses comé-

1. Eas se hic non negat
Personas transtulisse in Eunuchum suam
Ex græca; sed eas *fabulas* factas prius
Latinas scisse sese, id vero pernegat.
(*Eunuch.* prolog. 31.)

En place de *fabulas*, qui a fourni matière, dans l'interprétation de ce passage, à plus d'une difficulté, M. Ritschl (*Parerg. Plaut. Terent. que*) propose de lire *ab aliis*.

dies, Donat n'eût pas eu occasion de nous apprendre le sujet et le plan de deux pièces de Ménandre fort judicieusement choisies par Luscius pour objet de son imitation, mais probablement fort mal imitées.

> Qui bene vertendo et easdem scribendo male, ex
> Græcis bonis latinas fecit non bonas [1].

La première s'appelait *Phasma*, l'*Apparition*, titre sous lequel on a quelquefois désigné la *Mostellaria* de Plaute et que donne Juvénal à un ouvrage du mimographe Catullus. L'invention en était assez agréable, autant qu'on en peut juger par l'argument de Donat. Certaine femme mariée à un vieillard, père, assez illégitimement sans doute, d'un fils déjà grand, rend de clandestines visites à une jeune fille qu'elle a eue elle-même d'un voisin et qui habite tout près d'elle chez ce voisin. Une communication secrète a été ménagée entre les deux maisons; c'est par là qu'elle va trouver sa fille, tandis qu'on la croit pieusement retirée au fond de son appartement dans une sorte d'oratoire, où son mari (les maris ont eu de tout temps de ces attentions délicates) ne juge pas bienséant d'aller troubler sa dévotion. Son beau-fils est moins discret, ou plus curieux : il pénètre un beau jour dans le sanctuaire et reste stupéfait à l'apparition inattendue de la divinité qu'il reconnaît, en s'approchant, n'être qu'une simple mais fort aimable mortelle; il en devient amoureux, on le devine, et s'unit bientôt à elle par un mariage qui donnant aux deux enfants autant que possible les mêmes parents, répare et consacre d'anciennes folies, de *vieux péchés*, comme dirait notre comédie.

L'autre pièce du poëte grec que nous avons à Luscius, fort indirectement il est vrai, l'obligation de connaître en quelque chose, s'appelait *le Trésor*. Un père mourant a recommandé à son fils de venir au bout de dix ans lui offrir un sacrifice funèbre dans un vaste tombeau qu'il s'est fait construire à grands frais. Le fils se souvient de cette recommandation, bien qu'il ait oublié toutes les autres, dis-

1. *Eunuch.* prolog. 8.

sipé follement son patrimoine et vendu jusqu'au champ dépositaire des cendres paternelles. Avec l'aide du nouveau propriétaire, il fait ouvrir le tombeau, dans lequel se trouve ce trésor, dont parle le titre de la pièce, ressource dernière qu'un père avisé a ménagée de loin à la ruine trop probable de son fils. Mais avant que celui-ci en profite, il faut qu'il plaide contre l'acquéreur de son champ, vieil avare, escroc effronté, qui réclame la somme comme l'ayant cachée, pendant la guerre, dans ce tombeau, ainsi qu'il en avait le droit. Heureusement que le père, qui semble avoir songé à tout, dans un acte de sa main, dans une lettre déposée près du trésor, a laissé à son fils une pièce propre à établir et à faire triompher son droit.

Ces canevas sont ingénieux: ils servaient de cadre chez Ménandre à de fidèles et élégantes peintures de la vie humaine, que Luscius sans doute n'avait pu gâter tout à fait. Comme les deux pièces se trouvent citées ensemble dans le prologue de *l'Eunuque*, Mme Dacier en a conclu, assez gratuitement, que Luscius les avait réunies dans son imitation. Mais d'abord les sujets sont bien disparates et se prêtaient bien peu à cette opération éclectique; ensuite c'eût été faire ce dont il blâmait Térence, *contaminare fabulas græcas*.

Cicéron, en plus d'un endroit[1], a parlé des comédies d'Attilius, et Volcatius Sédigitus l'a mis le cinquième sur sa liste, immédiatement avant Térence. Cet Attilius est-il le même que le dur auteur d'une *Électre*, également rappelée par Cicéron[2], dont, selon Suétone[3], on récita certains

1. *Tuscul.* IV, II; *Epist. ad Attic.* XIV, 20. Le premier des deux passages, qui présente Attilius comme imitateur d'une comédie de Ménandre, Μισογύνης, est ainsi conçu: « ... Ut odium mulierum, quale in Μισογύνῳ Attilii est. » D'autres, d'après une correction hardie de Bentley, ont préféré lire : « ... Quale μισογύνου Hippolyti est. » (Voyez Weichert, *Poet. Latin... reliquiæ*, 1830, p. 140.)

2. *De Fin.* I, 2 : « ... *Synephebos* ego, inquit, potius Cæcilii, aut *Andriam* Terentii, quam utramque Menandri legam? A quibus tantum dissentio, ut, quum Sophocles vel optime scripserit *Electram*, tamen male conversam Attilii mihi legendam putem, de quo Licinius ferreum scriptorem : verum, opinor, scriptorem tamen ut legendus sit. » Cf. *Epist. ad Attic.* XIV, 20 : « ... Non scite : hoc enim Attilius, poeta durissimus. » -- 3. *Cæs.* LXXXIV.

passages aux funérailles de César pour échauffer la colère du peuple, et qu'on a voulu quelquefois, par une correction de nom sans motif, donner à Attius, déjà assez riche? On peut le croire sans être obligé pour cela de supposer singulièrement, comme Weichert[1], que cette *Électre* était une tragi-comédie ou même une comédie. Resterait à marquer l'époque où vivait Attilius. L'antique dureté qu'on lui reprochait semblerait autoriser à le reculer jusqu'au temps d'Ennius et de Plaute, si quelque chose de cette dureté ne s'était longtemps conservée dans la langue assez stationnaire de la tragédie et même de la comédie latine..

On en peut dire autant de Juventius cité par Varron[2], Aulu-Gelle[3], Charisius[4], de Lucilius cité par Fulgence[5]. Les formes surannées de leur style ne sont pas une raison suffisante pour les croire plus anciens, ou même aussi anciens que Térence ; car ces formes ont persisté longtemps.

Quant à Fabius Dossennus ou Dorsennus, qui eut le désagrément de rencontrer dans le personnel des fables atellanes un homonyme bouffon, qu'un ancien scoliaste d'Horace[6], et d'après lui O. Müller[7], et Bothe, entre autres[8], ont rangé sans doute pour cela parmi les auteurs de ces sortes de pièces, tandis que quelques-uns, d'après un passage de Sénèque[9], l'ont placé parmi les poëtes de la *fabula togata* ou *tabernaria*, on l'a fait tantôt contemporain de Plaute, tantôt contemporain de Térence. Horace ne décide pas la question en lui reprochant en même temps qu'à Plaute, auquel il est étrange qu'il l'associe, la précipitation intéressée, la négligence expéditive du travail, et

1. *Poetarum latinorum... reliquiæ*, 1830, p. 136 et suiv.
2. *De Ling. lat.* VI, 50. — 3. *Noct. attic.* XVIII, 12.
4. *Institut. gramm.* II, v. *Testatim.*
5. *De prisc. serm.* v. *Delenificus.*
6. Comment. Cruq. in Hor. *Epist.* II, I, 173.
7. In Varron. *De Ling. lat.* p. 157, 303.
8. Comme, par exemple, Orelli : In Hor. *Epist.* II, I, 179.
9. *Epist. ad Lucil.* LXXXIX : « Sapientia est, quam Græci σοφίαν vocant. Hoc verbo Romani quoque utebantur, sicut philosophia nunc quoque utuntur. Quod et togatæ tibi antiquæ probabunt et inscriptus Dossenni monumento titulus :

Hospes resiste, et sophiam Dossenni lege.

de plus l'abus d'un rôle de comique facile, celui du parasite[1]. La gravité de son épitaphe rapportée par Sénèque, dans laquelle il est question de sa sagesse, ne répond guère à cette dédaigneuse appréciation.

Varron[2], après avoir loué Térence et Titinius pour la peinture des mœurs, ἤθη, louait pour l'expression de la passion, πάθη, avec Attilius, et Cécilius, Q. Trabea, comique distingué, placé par Volcatius Sédigitus à peu près au même rang que Sextus Turpilius,

Turpilius septimum, Trabea octavum obtinet,

et qui probablement vivait dans le même temps, c'est-à-dire après Térence, dans le première moitié du septième siècle de Rome. C'est par Trabea et Turpilius que doit se terminer cette revue des poëtes latins qui se sont fait un nom dans le genre de la *fabula palliata.*

Nous n'avons de Trabea que ce que nous en a conservé Cicéron : un vers où l'excès de la joie est représenté comme le comble de la folie :

Ego voluptatem animi nimiam summum esse errorem arbitror[3];

quelques autres vers encore, où ce sentiment est exprimé avec une singulière vivacité. Cicéron les blâme en moraliste, comme faisait aussi le poëte, on vient de le voir ; mais le critique sensible à la beauté poétique en jugeait sans doute moins sévèrement, puisqu'il les a retenus :

La vieille qui la garde et que l'argent a rendue traitable, sera attentive à mon signal, docile à ma volonté, à mon désir. J'arriverai donc, du doigt je frapperai la porte, qui soudain s'ouvrira. Chrysis me voyant tout à coup paraître accourra à ma rencontre, viendra chercher mes baisers, elle sera à moi. Oh! la fortune elle-même comme je la dépasserai dans ces fortunés moments !

Lena delenita argento nutum observabit meum,
Quid velim, quid studeam : adveniens digito impellam januam,

1. Hor. *Epist.* II, I, 173.
2. *De Ling. lat.* apud Charis. II.
3 Cic. *Tuscul.* IV, 15; *De Fin.* II, 4; *Epist. ad famil.* II, 9.

Fores patebunt, de improviso Chrysis ubi me aspexerit,
Alacris obviam mihi veniet complexum exoptans meum,
Mihi se dedet : Fortunam ipsam anteibo fortunis meis[1].

Ces vers amoureux, dans le goût de Térence, ce qui ne leur donne, comme à leur auteur, qu'une date assez douteuse, sont tout ce qui nous reste de Trabea. Il n'a pas dépendu de Jos. Scaliger que nous ne nous crussions plus riches. Muret lui avait envoyé six vers latins qu'il prétendait avoir trouvés dans un ancien manuscrit, mais dont, ajoutait-il modestement, il n'osait déterminer l'auteur. C'était un piége tendu à la vanité de Jos. Scaliger, qui se vantait de reconnaître à l'instant le style de tout écrivain de l'antiquité, et qui sans défiance, comme sans hésitation, se prononça à l'aventure pour Trabea, consignant ce beau jugement dans une note de son édition de *De Re rustica* de Varron. Qui pouvait le démentir? L'auteur des vers, non pas Trabea, mais Muret, qui n'y manqua pas en confrère charitable, et à qui le savant mystifié le fit plus tard payer cher par une flétrissante épigramme. Ces vers, au reste, imités, comme, dans le même temps, un dixain de Mellin de Saint-Gelais[2], du grec de Philémon[3], ressemblaient assez, sinon à des vers de Trabea, du moins à des vers anciens :

Here, si querelis, ejulatu, fletibus
Medicina fieret miseriis mortalium,
Auro parandæ lacrimæ contra forent.
Nunc hæc ad minuenda mala non magis valent,
Quam nænia præficæ ad excitandos mortuos.
Res turbidæ consilium, non fletum expetunt.
Ut imbre tellus, sic riganda mens mero,
Ut illa fruges, hæc bona consilia efferat[4].

1. Cic. *Tuscul.* IV, 31. O Ribbeck, p. 26.
2. Dixain 23 :

Si pour se plaindre et pour larmes jetter,
On pouvoit rompre un malheur survenu,
Les pleurs devroyent au poids d'or s'achetter...

3. Stob. *Serm.* CVI. Voyez A. Meineke, *Menandri et Philemonis reliquiæ*, p. 380.
4. Voyez sur cette anecdote Bayle, *Dict.* art. *Trabea;* Ménage, *Anti-Baillet*, part. I, § 83, etc.

On ne sait d'après quelles autorités Vossius[1] a fait de Sextus Turpilius un contemporain de Térence, où Crinitus[2] et Gronovius[3] ont trouvé qu'il était lié avec ce poëte, et que ses pièces avaient été quelquefois représentées dans les mêmes jeux. Il lui aurait, en ce cas, survécu longtemps, car la chronique d'Eusèbe le fait mourir, très-vieux, il est vrai, à Syracuse, la troisième année de la CLXIX^e olympiade, c'est-à-dire l'an 653 de Rome. Au reste, et nous pouvons en juger un peu mieux que de Trabea, car il nous reste de lui des fragments assez nombreux, sinon très-considérables, il appartient tout à fait à l'école de Térence; il est, comme lui, imitateur délicat de la Moyenne et de la Nouvelle comédie grecque, et, comme lui, il proclame son imitation dans les titres mêmes de ses treize pièces, qui la plupart sont grecs[4]. On peut refaire avec ses fragments une sorte de comédie de Térence. Rien n'y manque: fils prodigues et libertins, ou simplement amoureux; pères avares et durs, ou simplement sévères; serviteurs qui se ménagent de leur mieux entre les passions de la jeunesse et la morale de l'âge mûr, par qui leurs services sont à la fois réclamés, exposés à être battus des deux côtés, ou comme confidents maladroits ou comme pédagogues négligents, mais se défendant, se vengeant par une gaieté dont l'insolence n'épargne personne, par les ruses d'un génie inventif qui se joue habilement au milieu des embarras domestiques et finit toujours par les faire tourner à son profit; courtisanes attrayantes, artificieuses, intéressées, dont la chaîne flétrit et pèse, et cependant ne peut se rompre; industriels honteux, qui trafiquent effrontément des vices d'autrui : en un mot, l'esclavage et la prostitution, ce triste fond des mœurs antiques crûment et gaiement accusé; le tout dans un langage élégant et délicat, fréquemment relevé par des maximes d'un grand sens:

1. *De poet. latinis.* — 2. *De poet. latinis.*
3. In. A. Gell. *Noct. attic.* XV, 24.
4. En voici la liste telle que la donne M. Ribbeck : ***Boethuntes***, *Canephorus*, *Demetrius*, *Demiurgus*, *Epiclerus*, *Hetæra*, *Lemniæ*, ***Leucadia***, *Lindia*, *Pædium*, *Paraterusa*, *Philopator*, *Thrasyleon*.

voilà ce que présentent un grand nombre de textes qui, en faisant connaître Turpilius, résument Térence et toute la *fabula palliata*. Rapportons-en quelques-uns :

Turpilius avait imité, entre autres pièces de Ménandre, sa *Leucadienne*. Quelques vers du poëte grec, conservés par Strabon[1], nous apprennent qu'on y rappelait comment Sapho, cherchant un remède à sa passion sans espoir pour Phaon, s'était, la première, précipitée du rocher de Leucade dans les flots. On y rappelait aussi, nous le savons par une note de Servius[2], que Phaon, sans doute en expiation de la mort de Sapho qu'il avait causée, avait élevé sur le rocher de Leucade ce temple d'Apollon que le héros de Virgile, dans son long voyage en quête de l'Italie, y aperçoit par avance :

Mox et Leucatæ nimbosa cacumina montis
Et formidatus nautis aperitur Apollo[3].

L'anachronisme de Virgile nous est rendu sensible par un fragment de son vieux prédécesseur Turpilius, duquel on peut conclure en outre que dans la *Leucadienne* il s'agissait d'une de ces épreuves dangereuses dont Sapho avait donné l'exemple :

Malheureuse ! tout ici m'effraye, la mer et ses rochers, le bruit des flots, la sainteté de ce lieu solitaire consacré à Apollon.

Miseram terrent me omnia,
Maris scopuli, sonitus, solitudo, sanctitudo Apollinis[4].

Dans cette pièce que M. Ribbeck a restituée d'après le sens probable des fragments et les souvenirs de l'antiquité[5], avec assez de vraisemblance, à cela près, selon moi, qu'il y fait figurer Phaon lui-même, l'expression de la passion amoureuse, de ses tourments, de ses transports, de ses folies, occupait, les fragments l'établissent, beaucoup de

1. L. X. — 2. In *Æneid.* III, 279. — 3. *Æneid.* III, 274.
4. *Leucad.* fragm. XI. Non. v. *Sanctitudo*, O. Ribbeck, p. 85.
5. Servius passage cité. Cf. Lucian. *Dialog. mort.* IX ; Ælian. *Va hist.* XII, 18

place. Un amant, par exemple, y extravaguait à la façon de ceux de Térence dans une scène que Cicéron a ainsi analysée et commentée. Ne séparons pas le texte de ce commentaire où la censure du personnage est un éloge indirect du poëte.

Un amour qui ne s'éloigne pas, ou s'éloigne peu de la folie, on le peut voir dans *la Leucadienne :*

« S'il est quelque Dieu qui s'intéresse à moi. »

.... Si quidem sit quisquam deus
Cui ego sim curæ.

C'était apparemment l'affaire de tous les dieux, de pourvoir à la satisfaction de ses désirs amoureux.

« Que je suis malheureux ! »

Heu me infelicem !

Rien de plus vrai; aussi lui dit-on, fort bien :

« Es-tu dans ton bon sens, quand tu te lamentes ainsi ? »

Sanus ne es qui temere lamentare?

C'est un fou même aux yeux des siens. Mais sur quel ton tragique il le prend :

« Apollon, dieu saint, secours-moi; toi aussi, tout-puissant Neptune, je t'invoque, et vous, Vents. »

Te, Apollo sancte, fer opem; teque omnipotens Neptune, invoco. Vosque adeo, venti.

Tout l'univers, pense-t-il, va s'ébranler, pour venir en aide à son amour. Il n'excepte que Vénus, comme son ennemie :

« Car pourquoi t'implorerais-je, Vénus ? »

Nam quid ego te appellem, Venus?

Elle n'a souci, dit-il, que de sa propre passion, comme si lui-même ce n'était pas sa passion qui lui fit faire et dire tant de sottises[1].

Cette citationde Cicéron n'est pas loin[2] d'une autre qu'il

1. *Leucad.* fragm. XII. Cic. *Tuscul.* IV, 34. O. Ribbeck, p. 85, 86.
2. Cic. *Tuscul.* IV, 35.

emprunte à l'un des passages les plus célèbres de Térence[1], et par le voisinage se marque la parenté dramatique qui de Térence rapproche Turpilius.

C'est un amant fort troublé lui-même, fort inquiet, qui ouvrait son *Epiclerus*, non pas, comme dans la pièce de même titre de Ménandre, par un monologue, mais, changement heureux et témoignant d'une certaine liberté d'imitation, par ce dialogue avec son serviteur Stéphanion :

Au nom des dieux, mon maître, pourquoi, avant le jour, cette sortie subite, en compagnie d'un seul esclave ? — Je ne puis tenir au logis, Stéphanion. — Et pourquoi ? — Comme toujours, mes soucis m'arrachent au sommeil et me font chercher dehors le silence de la nuit.

Quæso edepol quo ante lucem te subito rapis,
Ere, cum uno puero ? — Nequeo esse intus, Stephanio.
— Quid ita ? — Ut solent, me curæ somno segregant,
Forasque noctis excitant silentio[2].

Peut-être faut-il ajouter à ce dialogue un fragment où Stéphanion semble réclamer contre l'étrange et déraisonnable caprice qui a interrompu son sommeil :

Currendum sic est, sic datur, nimium ubi sopori servias
Potius quam domino[3]....

Stéphanion n'est pas de meilleure humeur que cet autre qui attend en bâillant son maître devant une porte trop lente à se rouvrir.

Ego præstolabo illi oscitans ante ostium[4] ?

Les *jeunes premiers* de Turpilius ont, comme ceux de Térence et des autres, dans leur serviteur de confiance, un confident utile, mais peu indulgent, de leurs folles passions, qui se permet d'en parler sur un ton de plaisanterie :

Mon maître m'emmène avec lui ; arrivé au temple, il fait sa prière, et cependant aperçoit une jeune fille, la tête couverte

1. *Eunuch.* I, I, 14.
2. *Epicler.* fragm. I. Priscian. *De metris.* O. Ribbeck, p. 78, 79.
3. *Epicler.*, fragm. XI. Priscian. *De metris.* O. Ribbeck, p. 80.
4. *Pædium*, fragm. II. [illegible] O. Ribbeck, p. 89.

d'un voile de pourpre. A cet aspect imprévu, le voilà qui demeure stupide; l'amour a comme frappé son âme de torpeur;

> Ducit me secum : postquam ad ædem venimus,
> Veneratur deos, interea aspexit virginem
> Instantem, in capite indutam ostrinam riculam.
>
> Erus stupidus adstat : ita ejus aspectus repens
> Cor torporavit homini amore [1];

qui leur reproche même en face, comme Stéphanion à Phædria, leur extravagance :

> Vecordi
> Vagas insania [2].

On a beau se fâcher et s'écrier :

> Etiam me irrides, pessime ac sacerrime [3]?

il faut bien souffrir ces libertés; car c'est sur l'adresse du mauvais plaisant que l'on compte pour se procurer l'argent dont on a besoin, et il en faut beaucoup : ces amoureux aiment, par surcroît, les dispendieux accompagnements de la vie amoureuse :

> Coronam, mensam, talos, vinum, hæc hujusmodi
> Quibus rebus vita amantum invitari solet [4].

Leur passion, toute seule, est fort coûteuse : ils ont affaire à des femmes habiles dans l'art de l'entretenir, de l'exciter, par une réserve calculée :

> Ego, edopol, docta dico : quæ mulier volet
> Sibi suum amicum esse indulgentem et diutinum,
> Modice atque parce ejus serviat cupidines [5];

qui ne sont guère embarrassées pour demander :

> Me vis potiri? fac ego potiar quod volo [6];

1. *Hetæra*, fragm. I, II, Non. vv. *Rica*, *Torporavit*. O. Ribbeck, p. 81.
2. *Leucadia*, fragm. XIII, Non. v. *Vagas*. O. Ribbeck, p. 86.
3. *Demetrius*, fragm. VIII. Non. v. *Sacer*. O. Ribbeck, p. 75.
4. *Thrasyleon*, fragm. III. Non. v. *Invitari*. O. Ribbeck, p. 94.
5. *Demiurgus*, fragm. I. Non. v. *Modicum*. O. Ribbeck, p. 77.
6. *Lindia*, fragm. VI. Non. v. *Potior*. O. Ribbeck, p. 88.

qui s'alarment tendrement, quand la dépense s'arrête :

> Ecce autem mihi videre, tuo more, ut soles,
> Ægre id pati, quia hos dies compluscules,
> Intercapedo sumpti faciundi fuit [1];

qui d'autres fois ont recours à la colère et vont jusqu'à s'armer de leur pantoufle, trait consacré ; il a passé des Grecs aux Latins, des comiques aux satiriques :

> Misero mihi mitigabat sandalio caput [2].

C'est alors qu'avec l'aide du confident railleur, mais dévoué, l'amant dans l'embarras s'attaque sans scrupule et sans vergogne à la bourse de son père. Il ne fait que ce qu'ont fait tous les autres amants avant lui ; il se conforme à l'ancien usage ; son sot homme de père a bien tort de lui en vouloir :

> .... At etiam ineptus meus mi est iratus pater,
> Quia se talento argenti tetigi, veteri exemplo amantium [3].

Mais ce vieillard escroqué et bafoué aura son tour : un moment viendra, ici comme chez Térence, où il fera entendre le langage de la sévérité, de la sagesse paternelle :

Je n'y puis plus tenir : son aveuglement, sa démence me mettent hors de moi.... Il faut que je te réprime, que je te reproche bien haut les vices qui t'avilissent.... De combien n'as-tu pas déjà fraudé ton propre bien, tandis que tu caches honteusement ta vie dans de mauvais lieux !... Je t'en prie, laisse-la cette courtisane, qui, depuis qu'elle t'a rencontré, a pris à tâche de te perdre, de te dépouiller, de te couvrir d'infamie.... Le meilleur parti, le plus juste, ne serait-ce pas d'accepter cette femme avec qui tu pourrais vivre honnêtement?

. *Philopator*, fragm. VI. Non. v. *Sumpti*. O. Ribbeck, p. 93.
. *Lindia*, fragm. VII. Non. v. *Mitis*. O. Ribbeck, p. 88. Cf. Terent. *Eunuch.* V, VII, 4 :

> Utinam tibi commitigari videam sandalio caput !

ers. *Sat.* V, 157 :

> ..... Solea, [illegible]er, ob[illegible]

.3 *Demetrius* [illegible] O. Ribbeck, p. 76.

Neque durare possum :
Ita hujus inscientia ac dementia extorrem facit.

Quin moneam, quin clamem et querar tua vitia, quæ te vilitant.

Quibus rem rebus dispoliasti, fœde dum in lustris lates[2].

Quæso omitte ac desere hanc
Meretricem, quæ te semel ut nacta est, semper studuit perdere,
Detegere, despoliare, opplereque adeo fama ac flagitiis[3].

Quam legere te optimum esset atque æquissimum,
Quacum ætas degenda et vivendum esset tibi[4].

C'est bien là ce père de la comédie qu'Horace représente s'échauffant, s'emportant contre un fils libertin qui, follement épris d'une courtisane, refuse un parti convenable avec une riche dot, et au grand déshonneur de sa famille, s'enivre et court la ville, avant la nuit, avec des flambeaux :

Pater ardens,
Sævit, quod meretrice nepos insanus amica
Filius, uxorem grandi cum dote recuset,
Ebrius et, magnum quod dedecus, ambulet ante
Noctem cum facibus[5].

De tels discours ne restent pas sans effet ; ils ramènent la folle jeunesse à de meilleures pensées, à la louable intention du moins de revenir à la sagesse, quoi qu'il doive en coûter ; car la route est longue et difficile ; pour arriver au terme, il faudra bien souffrir :

Ita : verum haut facile' st venire illi ubi sita' st sapientia :
Spissum est iter : apisci haut possem nisi cum magna miseria[6].

1. *Lemniæ*, fragm. III. Non. v. *Extorris*. O. Ribbeck, p. 83.
2. *Lindia*, fragm. VIII, IX. Non. vv. *Vilitant*, *Lustra*. O. Ribbeck, p. 88.
3. *Pædium*, fragm. VIII. Non. v. *Fama* : « Fama est rursus infamia. » (Cf. Terent. *Adelph*. II, III, 10.) O. Ribbeck, p. 90.
4. *Epiclerus*, fragm. IV. Non. v. *Legere* : « Etiam eligere dicitur. » O. Ribbeck, p. 79.
5. Hor. *Sat*. I, IV, 48.
6. *Canephorus*, fragm. I. Non. v. *Spissum*. O. Ribbeck, p. 74.

Bornons-nous à ces fragments, où disparaît sans doute la variété des fables mises en œuvre par Turpilius, d'après Ménandre et les autres poëtes de la Nouvelle comédie athénienne, mais où l'on retrouve le cadre moral, plus apparent, et toujours le même, de cette comédie et de sa reproduction latine, la *fabula palliata*. Turpilius a continué Térence : c'est un grand honneur ; mais, à ce qu'il semble, c'est en le répétant qu'il l'a continué.

Un genre, malgré son complet épuisement, son remplacement définitif par des formes nouvelles, ne disparaît pas tout à fait. Il se remontre de temps à autre, ramené par quelque talent attardé. Plus d'un siècle après Turpilius, c'était encore de la *fabula palliata* que faisait cet ami d'Horace, à qui il disait :

Des ouvrages d'un facile et aimable enjouement, où une courtisane rusée, un Dave se jouent du vieux Chrémès, tu peux seul, parmi les vivants, en composer, Fundanius.

Arguta meretrice potes, Davoque Chremeta
Eludente senem, comis garrire libellos,
Unus vivorum, Fundani[1]....

Ils faisaient aussi de la *fabula palliata* ces poëtes que, selon Manilius[2], l'influence d'un astre favorable destinait à peindre, après tant d'autres, des jeunes gens brûlant d'amour, des jeunes filles ravies, des vieillards trompés, des esclaves aux services empressés ; à renouveler sans fin les tableaux par lesquels avait étendu son existence à la durée des âges Ménandre, l'aimable précepteur de ses concitoyens, parant ses leçons de la fleur du plus élégant langage, qui appela la vie humaine à se contempler elle-même dans la vivante image qu'en consacraient ses écrits.

Ardentes juvenes, raptasque in amore puellas,
Elusosque senes, agilesque per omnia servos,
Queis in cuncta suam produxit sæcula vitam
Doctor in urbe sua linguæ sub flore Menander,
Qui vitæ ostendit vitam, chartisque sacravit.

1. *Sat.* I, x, 48. — 2. *Astronomic.* V, 465 sqq.

Beaucoup plus tard, sous Trajan, la *fabula palliata* excitait l'émulation de ce Virginius Romanus que Pline le Jeune, son ami, faisait rivaliser avec Ménandre et les comiques du même temps, dont il plaçait les pièces auprès des comédies de Plaute et de Térence[1]. Elles ne pouvaient être, comme celles de Fundanius et de beaucoup d'autres poëtes d'époques diverses, qui n'ont point laissé de souvenir, que d'ingénieuses et élégantes redites. Dès le temps de Plaute et de Térence, et par eux, la *fabula palliata* avait dit son dernier mot. A ceux qui s'obstinaient à lui faire rompre le silence, elle eût pu répondre ce que, chez Lucrèce, répond la Nature à l'homme insatiable des spectacles de la vie :

Que pourrais-je encore imaginer, inventer pour te plaire? Ce sera toujours la même chose.

Nam tibi præterea quod machiner inveniamque
Quod placeat, nihil est: eadem sunt omnia semper[2].

III

Fabula togata: TITINIUS, ATTA, AFRANIUS.

La comédie latine ne retrouva quelque nouveauté que lorsque, s'enhardissant à peindre plus directement les mœurs romaines, elle échangea le manteau grec contre la toge et de *palliata* devint *togata*.

Elle devint aussi *tabernaria*, dans des ouvrages dont cette qualification, prise du nom des pauvres demeures du

1. *Epist.* VI, 21 : « Scripsit comœdias Menandrum aliosque ætatis ejusdem æmulatus. Licet has inter Plautinas Terentianasque numeres. »
2. *De Nat. rer.* III, 957.

peuple[1], des petites boutiques, des petites auberges, des échoppes, des tavernes, explique assez le caractère populaire et trivial, le rang subalterne.

Horace interdit aux dieux, aux héros de la tragédie, lorsqu'ils se montrent dans le cadre familier du drame satyrique, de descendre jusqu'à la bassesse de langage de la *fabula tabernaria :*

> Ne quicumque deus, quicumque adhibebitur heros,
> Regali conspectus in auro nuper et ostro,
> Migret in obscuras humili sermone *tabernas*[2].

Dans un théâtre comme celui de Rome où des places distinctes étaient assignées aux divers ordres de l'État, il n'était pas extraordinaire que, par une distribution hiérarchique analogue, les mœurs élégantes fussent dévolues à la *fabula togata,* les mœurs grossières à la *fabula tabernaria.* De là, chez la première, une dignité, et même une *sévérité* qui l'a fait placer par Sénèque[3], dont j'emprunte l'expression, entre la comédie et la tragédie.

Plus voisin encore de la tragédie devait être ce genre de comédie introduit, sous Auguste, par C. Mélissus, et qui, de la *trabée,* vêtement des chevaliers, ses acteurs spéciaux apparemment, reçut le nom de *fabula trabeata*[4].

On ne voit pas qu'au théâtre d'Athènes, démocratique comme la société elle-même, la comédie, sous ses formes successives, Ancienne, Moyenne, Nouvelle, ait connu ces distinctions peu favorables à la vérité et à l'intérêt. Car, dans la vie réelle, il n'y a pas pour les classes, les conditions diverses un tel isolement ; elles se rapprochent, se touchent, se confondent, et de leurs rapports de toutes sortes, reproduits dans les fidèles images de l'art, résulte surtout la variété des incidents, l'agrément des contrastes. A Rome dut arriver ce qui s'est vu chez nous, quand à la

1. Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres. (Hor. *Od.* I, IV, 13.)

2. *De arte poet.*, 227. — 3. *Epist. ad Lucil.* VIII.
4. Sueton. *De illustr. Grammaticis*, XVI.

libre comédie de Molière, qui mettait aux prises la cour et la ville, le noble et le bourgeois, le citadin et le paysan, succéda insensiblement, par la déportation des personnages de petite condition dans des genres secondaires, la comédie de bon ton, où ne parurent plus, au grand détriment du mouvement, de la vie dramatique, de la gaieté, que des gens comme il faut, quelque chose de semblable probablement aux chevaliers de Mélissus.

Je m'imagine toutefois qu'au début, bien avant la trop aristocratique *fabula trabeata*, peut-être même avant la trop démocratique *fabula tabernaria*, la *fabula togata*, moins exclusive, eut ses Molières, qui comprirent dans leurs tableaux tout l'ensemble des mœurs romaines, ce que mêlait la vie publique et ne devait pas séparer complétement la vie privée, la belle compagnie en toges blanches, la plèbe en tuniques brunes. Qui ne se rappelle dans quelles relations familières un charmant récit d'Horace[1] nous montre le noble consulaire de 662, l'illustre orateur Philippe, et le crieur Vulteius Ménas ?

La tardive nouveauté de la *fabula togata* n'avait pas été amenée seulement par l'épuisement du théâtre ; d'autres causes encore avaient contribué à engager la comédie dans la libre voie où Lucilius, ce hardi censeur des vices et des ridicules de la société romaine, avait fait entrer la satire. La démocratie montait sans cesse, sous la conduite de ses tribuns, et avait désormais le pouvoir de protéger ses plaisirs, au nombre desquels était la dérision des grands. Le vice, plus effronté, se produisant audacieusement au dehors, faisait tomber les barrières par lesquelles le protégeait la vie privée, jusque-là *murée*. La sainteté du mariage, flétrie par des outrages publics, semblait autoriser à peindre autre chose que des aventures de courtisanes. Bon nombre de ridicules, nés surtout du contraste des anciennes mœurs avec la corruption apportée de la Grèce et de l'Asie, s'offraient au pinceau du poëte comique, et l'invitaient, le provoquaient à oser entreprendre

1. *Epist.* I, VII, 46 sqq.

la vengeance du public. Voilà comment s'introduisit ce nouveau genre de comédie dont Horace lui-même a constaté le succès, lorsqu'il a dit[1] :

Il n'est rien que n'aient tenté nos poëtes et ils ne se sont pas fait peu d'honneur en osant quitter la trace des Grecs et traiter des sujets nationaux dans la tragédie, dans la comédie, habillant leurs acteurs de la prétexte ou de la toge.

Nil intentatum nostri liquere poetæ,
Nec minimum meruere decus, vestigia græca
Ausi deserere et celebrare domestica facta,
Vel qui prætextas, vel qui docuere *togatas*.

Dans cette carrière s'illustrèrent presque à la fois trois poëtes d'élite, Titinius, Atta et surtout Afranius.

L'histoire du premier est tout entière dans deux passages de Serenus Sammonicus[2] et de Varron[3] : l'un nous fait connaître ses noms Vectius ou Vettius Titinius, et l'application spéciale de son talent comique à la *fabula togata:*

Titini sententia Vecti
Qui veteri claras expressit more *togatas;*

nous apprenons de l'autre qu'il excellait, comme Térence, dans la peinture des mœurs :

Ἤθη nulli alii servare convenit quam Titinio et Terentio...

Varron le nommant avant Térence, et, dans le reste de sa phrase où il caractérise Trabea, Attilius et Cécilius, se servant de l'imparfait : Πάθη *vero Trabea, et Attilius, et Cæcilius facile moverant*, on en a conclu que, venu après ces trois poëtes, Titinius avait précédé Térence : supposition que ne démentent pas les fragments de ses seize *fabulæ togatæ* ou plutôt *tabernariæ*[4]. Le ton souvent grossier de la plaisanterie, l'antiquité de certains mots, de

1. *De arte poet.*, 285.
2. *De re medica*, vers 1046. — 3. Cité par Charisius, II.
4. *Barbatus? Cæcus, Ferentinatis* (sive *Psaltria*), *Fullonia, Gemina, Hortensius, Jurisperita, Prima, Procilia, Quintus, Selina, Tibicina, Ulubrana* [illegible] lon O. Ribbeck.

certains tours, une grande liberté de création, d'innovation verbale, beaucoup de variété dans les mètres, ce sont là des caractères qui le rapprochent de Plaute plus que de Térence.

Il n'en est pas ainsi de Titus Quinctius ou Quintius Atta que la Chronique d'Eusèbe fait mourir la troisième année de la CLXXV^e olympiade, c'est-à-dire assez avant dans le septième siècle de Rome, en 676. On lui attribue des épigrammes[1] et des satires[2], mais sa renommée est uniquement attachée aux comédies dont il avait enrichi le répertoire de la *fabula togata*. Elles ne sont plus dans nos recueils qu'au nombre de dix ou onze[3] et les fragments, peu nombreux eux-mêmes qui les y représentent ne permettent guère de vérifier si c'est à juste titre que les anciens les citent si honorablement en compagnie de celles d'Afranius. Nous sommes obligés de croire sur parole Fronton[4] et Évanthius[5] quand ils y relèvent, l'un le mérite des rôles de femme, l'autre un défaut commun à la plupart des grands poëtes comiques de Rome, Térence excepté, celui de ne pas toujours respecter, dans l'expression du sentiment, de la passion, la limite qui sépare la comédie de la tragédie. On jouait encore les pièces d'Atta sous Auguste et leur ancienneté les faisait accueillir avec une considération respectueuse qui les sauvait des libres appréciations de la critique. Horace s'en plaignait dans des vers qu'il faut rapporter comme formant le plus intéressant chapitre de la biographie d'Atta.

Que je me permette de douter si la comédie d'Atta marche aussi bien qu'il faudrait parmi le safran et les fleurs, tous nos sénateurs, ou peu s'en faut, crieront à l'impudence. Comment! oser reprendre ce que jouaient, en leur temps, l'énergique Ésopus, le docte Roscius!

1. Non. — 2. Isidor. *Origin.* VI, 9.
3. Onze selon O. Ribbeck : *Ædilicia*, *Aquæ caldæ*, *Conciliatrix*, *Gratulatio*, *Lucubratio*, *Matertera*, *Megalensia*, *Satura*, *Socrus*, *Supplicatio*, *Tiro proficiscens*.
4. *Epist.* III, 3. — 5. *Comment. de fabula.*

Recte nec ne crocum floresque perambulet Attæ
Fabula si dubitem, clament periisse pudorem
Cuncti pæne patres, ea quum reprehendere coner,
Quæ gravis Æsopus, quæ doctus Roscius egit[1].

Crocum floresque, cela est-il dit, comme le prétendent les scoliastes d'Horace, par allusion à une longue et oiseuse énumération de fleurs de la *Matertera* d'Atta? Cela n'a-t-il pas trait, bien plutôt, à ces essences dont on avait récemment[2] imaginé de parfumer la scène; et le satirique ne veut-il pas faire entendre que parmi ces raffinements d'un autre âge la vieille comédie d'Atta est quelque peu dépaysée? Quant au *recte necne perambulet*, ce n'est pas sans une intention maligne, finement remarquée par les critiques, qu'il est rapproché du surnom de famille du poëte, Atta, lequel, comme tant d'autres chez les Romains, était pris d'une disgrâce physique, d'un défaut de conformation rendant la démarche sautillante et boiteuse. Au reste, à part cette intention, la figure est fort naturelle et usitée, même chez les modernes. On lit chez le même Horace que Dossennus se promène sur la scène avec un brodequin mal attaché,

Quam non adstricto percurrat pulpita socco[3];

et chez Boileau qu'après la mort de Molière

L'aimable comédie avec lui terrassée
En vain d'un coup si rude espéra revenir
Et sur ses brodequins ne se put plus tenir[4].

La Bruyère a dit de certains vieillards, qui ne consentaient guère à rien retrancher, en faveur de Racine, de leur exclusive admiration pour Corneille, que, « touchés indifféremment de tout ce qui leur rappelle leurs premières

1. *Epist.* II, I, 79.

2. Au septième siècle de Rome toutefois, où Lucrèce disait :

Et quom scena croco Cilici perfusa recens est.
(*De Nat. rer.* II, 416.)

3. *Ibid.* 173 [illegible] *Épît-es*

années, ils n'aiment peut-être dans Œdipe (faible production de l'auteur du Cid) que le souvenir de leur jeunesse. » Ainsi paraît penser Horace de ces sénateurs qui ne permettaient pas à la génération nouvelle de juger ce que lui avaient fait applaudir autrefois Ésopus et Roscius.

Ils devaient se montrer plus intraitables encore au sujet d'Afranius, le plus considérable des trois représentants de la *fabula togata*, et aussi, à ce qu'il semble, le plus récent. Divers témoignages anciens[1] donnent à penser qu'il est venu peu de temps après Cécilius et Térence, qu'il a été contemporain de Pacuvius, d'Attius, des fameux orateurs, interlocuteurs du *De Oratore*, Antoine et Crassus, qu'il a fleuri par conséquent vers le milieu du septième siècle, vers 660, si l'on veut, époque à laquelle Cicéron avait treize ans et César huit.

Où est-il né? où est-il mort? où a-t-il vécu? A Rome probablement; on peut le conclure du silence même des auteurs qui notent soigneusement la patrie étrangère de la plupart des anciens poëtes de Rome.

On ne sait rien de sa famille, de son éducation, de sa vie. Quintilien[2] va bien loin quand il voit dans certaines infamies, auxquelles ne s'est pas abstenue de toucher sa comédie, un aveu de ses propres mœurs. A ce compte, Plaute aussi, lorsqu'il a écrit le *Persa*, aurait porté contre lui-même une fâcheuse accusation. Comme Plaute, Afranius a été le peintre, trop libre assurément, d'un vice honteux; c'est tout ce qu'il est permis de dire et ce qu'a dit plus justement Ausone[3]:

> Vitiosa libido...
> Quam toga facundi scenis agitavit Afrani.

Après Plaute et Térence, Afranius est le poëte comique de Rome le plus souvent cité par les anciens. Leur témoignage unanime le place, avec Cécilius, avec Turpilius,

1. Vell. Patercul. *Hist.* I, XVII, I; II, IX, 3.
2. *Institut. orat.* X, I, 100.
3. *Epigramm.* LXXI. Ausone dans une de ses préfaces nomme Afranius en compagnie de Plaute.

auprès des grands poëtes qui sont restés les maîtres de la scène latine.

On ne peut arguer contre lui de l'omission de son nom dans la liste de Volcatius Sédigitus [1], ce critique paraissant n'avoir eu en vue, en composant cette espèce de pléiade comique, que la *fabula palliata*.

C'est encore ici le lieu de citer Horace [2]:

La toge d'Afranius eût bien été, dit-on, à Ménandre. Plaute a la rapidité, le mouvement du sicilien Épicharme. Cécilius excelle pour la force, Térence pour l'art. Voilà ceux qu'étudie dans ses écoles, qu'écoute pressée dans ses théâtres trop étroits la puissante Rome; voilà ses poëtes, du vieux Livius jusqu'à nous.

Dicitur Afrani toga convenisse Menandro;
Plautus ad exemplar Siculi properare Epicharmi;
Vincere Cæcilius gravitate, Terentius arte.
Hos ediscit, et hos arcto stipata theatro
Spectat Roma potens; habet hos numeratque poetas
Ad nostrum tempus Livi scriptoris ab ævo.

Si ces vers, suspects à bon droit d'ironie, ne peuvent être précisément considérés comme l'expression du sentiment particulier d'Horace, ils témoignent du moins de l'estime qu'on avait toujours faite jusqu'à lui d'Afranius, ainsi que des autres poëtes comiques en compagnie desquels il est nommé. Nous y apprenons en outre que, comme eux, il n'avait pas cessé d'occuper la scène.

On le jouait encore au temps de Néron, témoin ce que raconte Suétone [3] de l'assez étrange représentation qui fut alors donnée de la pièce du vieux poëte intitulée l'*Incendie*. On y avait ajouté, pour la rajeunir, un agrément d'un goût quelque peu grossier, le pillage de la maison incendiée par les comédiens, à titre de gratification.

Bien que traitant des sujets directement empruntés à la société romaine, Afranius, comme ses prédécesseurs Titinius et Atta, ne laissa pas d'imiter encore les Grecs. La comédie latine, en passant du pallium à la toge, n'avait

1. A. Gell. *Noct. attic.* [illegible] *Epist.* II. 1, 53 sqq.
3. *Ner.* X[illegible]

guère changé que de costume, et c'est peut-être ce qu'indique malignement le vers d'Horace :

Dicitur Afrani toga convenisse Menandro.

Cicéron avoue quelque part[1] que lorsqu'il rencontre chez les philosophes grecs quelque passage qui peut s'adapter à son œuvre, il ne fait pas difficulté de l'y transporter[2], en usant avec ses maîtres aussi librement qu'Ennius avec Homère, Afranius avec Ménandre. Afranius avait fait pour son compte le même aveu dans des vers de ses *Compitalia*, du prologue de cette comédie, probablement, dont semble s'être souvenu Cicéron, et qu'a rappelés Macrobe[3] :

. . . . . Fateor, sumpsi non ab illo modo,
Sed ut quisque habuit conveniret quod mihi,
Quod me non posse melius facere credidi,
Etiam a latino. . . . .

Il s'y reconnaissait redevable à Ménandre et à d'autres encore, même parmi les Latins, moins scrupuleux à cet égard, ou plus sincère que Térence, lequel proclamait ne rien devoir qu'aux Grecs[4].

Quels étaient ces Latins à qui Afranius payait franchement, noblement, sa dette de reconnaissance? Cicéron nomme le chevalier romain, C. Titius, auteur de tragédies aussi bien qu'orateur, comme un autre personnage du même temps, C. Julius César Strabon[5]. Il avait transporté dans ses pièces la finesse piquante, *argutias*, l'urbanité voisine de l'atticisme qui caractérisaient ses discours, et par ces qualités, peu tragiques, excité assez naturellement l'émulation d'un poëte comique tel qu'Afranius, écrivain très-

1. *De Fin.* I, 3.
2. « ... Locos quidem quosdam, si videbitur, *transferam*... quum inciderit ut id apte fieri possit... » C'est l'expression même dont s'est servi Lafontaine dans son épître à Huet :

Si d'ailleurs quelque endroit chez eux plein d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte....

3. *Saturnal.* VI, I. O. Ribbeck, p. 144. — 4. *Eunuch.* prolog.
5. *Brut.* XLV, XLVIII.

spirituel, *homo perargutus* dit Cicéron, éloquent même, du moins au théâtre, *in fabulis quidem etiam disertus*.

Peut-être à ce modèle latin et contemporain est-on en droit d'en ajouter un autre, Térence, de qui Afranius a dit encore dans le prologue de ses *Compitalia*, avec un modeste retour sur lui-même, qu'on ne pouvait lui égaler personne :

Terentio non similem dices quempiam[1];

Térence, à qui l'on est bien tenté de rapporter cet autre fragment de la même pièce et probablement du même morceau :

Tout ce qu'il dit n'est que sel.

. . . . . Quicquid loquitur sal merum est[2].

Afranius paraît avoir été un poëte fécond : nous avons les titres et quelques fragments d'une quarantaine de ses comédies[3], supérieures, on doit le croire, à celles de Titinius et d'Atta, et où s'approchant, à peu près autant que Térence, de Ménandre, leur commun modèle, il a élevé en même temps presque au niveau de la *fabula palliata* la *fabula togata*.

Dans le peu qui nous reste de ce genre de comédie, une curiosité naturelle, négligeant les traits communs à l'autre genre, recherche de préférence ce qui est particulièrement romain. Ce sont d'abord des noms propres, dont quelques-uns même servent de titre à la pièce, comme *Hortensius* et *Quintus* chez Titinius. Ce sont encore des désignations géographiques indiquant soit le lieu de la scène, soit, plus or-

1. Sueton. *Vit. Terent.* O. Ribbeck, p. 144.
2. Priscian. V. O, Ribbeck, p. 144.
3. Quarante-cinq environ selon M. Ribbeck : *Abducta*, *Æquales*, *Auctio*, *Augur*, *Brundusinæ*, *Bucco adoptatus ?* *Cinerarius*, *Compitalia*, *Consobrini*, *Crimen*, *Deditio*, *Depositum*, *Divortium*, *Emancipatus*, *Epistula*, *Exceptus*, *Fratriæ*, *Icta* (*Jureconsulta*), *Incendium*, *Inimici*, *Libertus*, *Mariti*, *Materteræ*, *Megalensia*, *Omen*, *Patelia* (*Patellana*), *Pompa*, *Privignus*, *Prodigus*, *Proditus*, *Promus*, *Prosa*, *Purgamentum*, *Repudiatus*, *Sella*, *Simulans*, *Sorores*, *Suspecta*, *Talio*, *Temerarius*, *Thais*, *Titulus*, *Virgo*, *Vopiscus*.

dinairement, la patrie des personnages, certaines localités italiennes, Arpinum, Brundusium, Ferentinum, Neapolis, Setia, Velitræ, Ulubræ; de là encore ces titres *Ferentinatis*, *Setina*, *Veliterna*, *Ulubrana* chez Titinius, *Brundusinæ* chez Afranius.

Notre comédie moderne quitte quelquefois la grande ville pour la petite; elle ne dédaigne même pas le faubourg, la banlieue, le village; il lui arrive d'entremêler avec le langage poli le jargon populaire, et même aussi le patois. Ainsi faisait, sinon peut-être la *fabula togata*, du moins la *fabula tabernaria*. Dans un fragment du *Quintus* de Titinius il est question de gens qui parlent osque et volsque, ne sachant pas parler latin,

Qui Obsce et Volsce fabulantur : nam Latine nesciunt[1].

D'autres, en revanche, dans des fragments de la *Setina*, du *Barbatus* du même poëte, par une prononciation efféminée qui se fatiguerait à faire entendre les mots tout entiers, changent le latin en un jargon du bel air. L'abréviation de *per ædem Pollucis*, *edepol*, celle de *me dius fidius*, *medi*, sont encore trop longues pour eux : ils disent, et cela a passé en coutume, *pol*, *edi* :

An quia *pol* edepol fabulare, *edi* medi !

Id necesse est? — Edi[2] !

Atta avait intitulé une de ses pièces *les Eaux chaudes*, *Aquæ caldæ*, désignant ainsi quelque petite ville de ce nom[3], ou, d'une manière générale, un de ces lieux nombreux en Italie[4] dans lesquels déjà le prétexte de la santé et le goût du plaisir rassemblaient la belle société qui n'est pas toujours la bonne, convoquant avec elle les vices et les

1. *Quintus*, fragm. VII. Festus, v. *Obscum*. O. Ribbeck, p. 127.
2. *Setina*, fragm. V; *Barbatus*, fragm. VIII. Charisius, II : « Titinius in *Setina* molliculum adolescentulum effeminate loquentem cum reprehendere magis vellet, *An*, inquit, etc. » O. Ribbech, p. 116, 128.
3. Dans l'Espagne Tarragonaise, près du fleuve Minius, selon Neukirck, *De fab. tog. Rom.* p. 59, ce qui est peu vraisemblable.
4. Hor. *Od.* III, IV, 24 : *Epist.* I, XV, 2 sqq.; Tibull. *Eleg.* III, V, I, 29, etc.

ridicules, matière de la comédie. Le temps n'était pas éloigné où Cicéron recommanderait à Varron[1] de ne pas compromettre sa gravité en se montrant à Baies; où lui-même s'entendrait reprocher, et par Clodius, d'y avoir paru[2]; où il retracerait en traits si vifs[3] la vie déréglée qu'y menait, au sein d'un monde équivoque, la trop fameuse sœur de Clodius, Clodia, la Lesbie de Catulle; où ces beautés, qu'a diffamées l'amour des poëtes, n'y pourraient séjourner sans dommage pour leur réputation et même pour leurs mœurs[4]. De bonne heure Baies avait mérité la qualification que lui a infligée Sénèque, « l'hôtellerie des vices », *diversorium vitiorum*[5]. Quel théâtre heureux pour l'action d'une comédie! Il n'est pas interdit de supposer qu'Atta y avait conduit les acteurs de ses *Aquæ caldæ;* ces dames, par exemple, fourvoyées dans un tel lieu, qu'il représentait se plaignant que les courtisanes ne portent point aux eaux le costume qui les distingue à Rome, qu'elles cherchent par leur manière de se mettre à se confondre insolemment avec les honnêtes femmes :

. . . Cum meretrices nostro ornatu per vias lupantur[6].

Nostro ornatu, ce sont les bandelettes « insigne de la pudeur » qui rattachent modestement les cheveux, c'est la longue robe qui tombe sur les pieds[7]. « Une courtisane en robe longue! » disait avec étonnement et scandale un personnage d'Afranius. On lui répondait que ces femmes en usaient ainsi pour leur protection dans les lieux où elles étaient étrangères :

1. *Epist. ad. Famil.* IX, 2.
2. *In P. Clodium et Curionem* fragm. *Ad Attic.* I, 16.
3. *Pro Cœlio*, XX; cf. XI.
4. Propert. *Eleg.* I, XI, 27. Cf. Ovid. *Ars amand.* I, 255; Martial. *Epigr.* I, 63.
5. *Epist. ad Lucilium*, L. Cf. LVI. « Diversorium flagitiorum omnium, » avait déjà dit Cicéron de la maison de Chrysogonus (*Pro Rosc. Amerin.* XLVI).
6. *Aquæ caldæ*, fragm. I. Non. V. *Lupari.* O. Ribbeck, p. 137, adopte cette leçon moins intelligible « cum meretrice ».
7. Hor. *Sat.* I, II, 28; Ovid. *Ars amand.* I, 31.

Meretrix cum veste longa? — Peregrino in loco
Solent tutandi causa sese sumere [1].

Les nombreuses fêtes religieuses célébrées à Rome, les jeux qui y étaient si fréquents et y mettaient en mouvement toutes les classes de la société, offraient encore à la *fabula togata*, ou à la *fabula tabernaria*, des cadres commodes pour leurs tableaux de mœurs, quelquefois des titres pour leurs compositions. Ainsi ces prières publiques ordonnées en certaines circonstances par le sénat et qu'on appelait *supplicatio*, ont donné lieu à une comédie ainsi intitulée qui, malheureusement, ne figure guère que par ce nom dans le théâtre d'Atta. Ainsi le même poëte a trouvé dans les jeux auxquels présidaient les édiles, le sujet d'une comédie qu'il a appelée *Édilicienne*, *Ædilicia*. Il en est resté quelques mots où sont exprimées la libéralité des magistrats et l'ardeur, l'allégresse de quelques-uns de leurs acteurs les plus infimes, les *planipedes :*

Datur in estis aurum? exultat planipes [2].

C'est au même titre que d'autres jeux qui les premiers à Rome avaient eu un caractère scénique, ceux par lesquels on fêtait annuellement la grande déesse, ont été pour Atta et pour Afranius l'occasion de deux pièces l'une et l'autre intitulées du nom de ces jeux *Megalensia*. On cite encore d'Afranius une pièce intitulée *Compitalia*. C'était le nom de la fête des Lares, célébrée dans les carrefours et à laquelle prenaient une part si vive les petites gens et les esclaves. De quel mouvement, de quelle gaieté Afranius avait-il animé le tableau, bien approprié à la *fabula tabernaria*, de cette fête populaire? Les fragments de sa comédie ne nous en apprennent rien; mais nous pouvons nous en faire quelque idée par les vers où Ovide [3] a si agréablement retracé quelque chose d'analogue, la grosse joie du peuple de Rome fêtant sa vieille déesse Anna Perenna [4].

1. *Exceptus*, fragm. I. Non. v. *Meretrices*. O. Ribbeck, p. 155.
2. *Ædilicia*, fragm. I. Diomed. III. O. Ribbeck, p. 137.
3. *Fast.* III, 523.
4. *Anna Perenna* est le titre d'un mime de Labérius qui offrait peut-être une peinture pareille.

Aux ides a lieu la fête joyeuse d'Anna Perenna, non loin de tes rives, ô Tibre. . . La plèbe arrive et se répand dans les vertes prairies; on boit, couché sur l'herbe, chacun près de sa compagne. La plupart n'ont d'abri que le ciel; un petit nombre élève des tentes; il en est qui de quelques branches se font des cabanes de feuillage, ou bien qui, sur des roseaux dressés par eux en solides colonnes, suspendent leurs toges étendues. Cependant le soleil et le vin les échauffent; ils se souhaitent autant d'années qu'ils videront de verres, ne buvant pas sans compter. Vous trouveriez là tel homme qui peut boire à la mesure des années de Nestor; telle femme qui, de rasade en rasade, arrive à l'âge de la sibylle. Ils chantent ce qu'ils ont appris au théâtre, et joignent gracieusement les gestes aux paroles; laissant reposer la coupe, ils forment lourdement des danses où bondit avec eux, sans souci de sa toilette, leur amie échevelée. Au retour, ils chancellent et sont en spectacle à la foule, qui les salue sur leur passage du nom de fortunés. J'ai rencontré naguère leur pompeux cortége et l'ai cru digne d'être rapporté. J'y vis un vieillard pris de vin que traînait après soi une vieille avinée.

Idibus est Annæ festum geniale Perennæ, etc.

De ce petit peuple, aux libres allures, la comédie romaine tirait quelques-uns de ses personnages habituels, ces gens de métier qu'elle ne dédaignait pas, mais, il est vrai, plus particulièrement dans l'atellane et dans le mime, de produire sur la scène; ceux entre autres que regardaient les nombreux détails de la toilette soit des hommes, soit surtout des femmes, et dont un émule de Caton le Censeur réclamant le maintien de la loi Oppia, un personnage de l'*Aulularia* [1] que l'avare Euclion voudrait voir « préfet des mœurs pour les femmes », *moribus præfectum mulierum* [2], Mégadore, déclamant contre la coquetterie féminine et les dépenses qu'elle entraîne, fait ce curieux dénombrement :

Vous avez le foulon, le brodeur, le bijoutier, le lainier, toutes sortes de marchands, le fabricant de bordures pailletées, le faiseur de tuniques intérieures, les teinturiers en couleur de feu, en violet, en jaune de cire, les tailleurs de robes à manches,

1. Plaut. *Aulul.* III, v. 1 sqq.
2. *Ibid.* 30. Cf. *Epidic.* II, II, 38 sqq.

les parfumeurs de chaussures, les revendeurs, les lingers, les cordonniers de toute espèce pour les souliers de ville, pour les souliers de table, pour les souliers fleurs de mauve. Il faut donner aux dégraisseurs, il faut donner aux raccommodeurs, il faut donner aux faiseurs de gorgerettes, aux couturiers. Vous croyez en être quitte ; d'autres leur succèdent. Nouvelle légion de demandeurs assiégeant votre porte : ce sont des tisserands, des bordeurs de robes, des tabletiers. Vous les payez. Pour le coup vous êtes délivré. Viennent les teinturiers en safran ou quelque autre engeance maudite qui ne cesse de demander[1].

Stat fullo, phrygio, aurifex, lanarius ;
Caupones patagiarii, indusiarii,
Flammearii, violarii, carinarii,
Aut manulearii, aut murobathrarii ;
Propolæ, linteones, calceolarii,
Sedentarii sutores, diabathrarii,
Sobearii adstant, adstant molochinarii ;
Petunt fullones, sarcinatores petunt.
Strophiarii adstant, adstant semizonarii.
Jam hosce absolutos censeas : cedunt, petunt
Treceni, constant phylacistæ in atriis,
Textores limbolarii, arcularii ;
Ducuntur, datur æs. Jam hosce absolutos censeas,
Quum incedunt infectores crocotarii ;
Aut aliqua mala crux semper est, quæ aliquid petat.

Quelques-uns de ces nombreux industriels figurent dans les fragments de Titinius et d'Afranius. La *fabula togata* ne pouvait oublier les foulons qui lavaient et nettoyaient les toges, qui les blanchissaient à la craie, pour le service de ces élégants spectateurs, assis en robes blanches aux belles places, parmi lesquels l'avare de Plaute cherche si plaisamment son voleur :

Qui vestitu et creta occultant sese, atque sedent quasi sint frugi[2];

pour le service aussi de cette candidature, de cette brigue que Perse appelle[3] *cretata ambitio*. Le métier de ces teinturiers-dégraisseurs de l'antiquité, métier fort nécessaire, mais fort repoussant et fort pénible, qui les condamnait à

1. Trad. de M. Naudet. Voir sa note sur ces divers noms de métiers.
2. *Aulul.* IV, IX, 6. — 3. *Sat.* V, 17.

faire usage de sales ingrédients propres à détacher, à piétiner dans l'eau, sur des vêtements submergés, pour les dégager de leur craie souillée, prêtait à des allusions souvent grossières que ne leur épargnait pas le langage ordinaire, ni par suite celui de l'épigramme et de la comédie[1]. Avant Pomponius et Novius qui en ont fait les héros bouffons de plus d'une atellane, *Fullones*, *Fullones feriati*, *Fullonicum*, Titinius leur avait consacré une pièce, de meilleur ton sans doute, sa *Fullonia* (fabula). Leurs violents exercices et de jour et de nuit, dans l'eau de leur lessive devenue, au lieu de la terre, comme leur élément, y étaient rappelés par ces vers :

Nec noctu nec diu licet fullonibus quiescant.

... Terra hæc est, non aqua, ubi tu solitu' s argutarier
Pedibus, cretam dum compescis, vestimenta qui laves[2].

Une dispute réglée s'y engageait à ce qu'il semble entre un foulon et une personne d'un autre état, une tisseuse, peut-être la femme du foulon. Elle n'avait pas, lui disait-on, en dix ans, mis à fin une seule toge :

Quæ inter decem
Annos nequisti unam togam detexere;

à quoi, probablement, elle répliquait que, sans les tisseurs, il n'y aurait rien à gagner pour les foulons :

Ni nos texamus, nihil hic est, fullones, vobis quæsti[3].

Dans une autre pièce de Titinius qui du nom d'une sorte de pot à l'eau s'appelait, pense-t-on[4], *Barbatus*, il était fort question, cela est indiqué par plus d'un fragment, de

1. Plaut. *Asinar.* V, II, 57; Martial. *Epigr.* VI, 93; XIV, 51, etc.
2. *Fullonia*, fragm. IX, X. Non. vv. *Diu* pro *die*; *Argutari*, *Sussilire*. O. Ribbeck, p. 118.
3. *Fullonia*, fragm. VII, VIII. Non. vv. *Toga*; *Quæsti* pro *quæstus*. O. Ribbeck, *ibid.* Cf. Afranius, *Omen.* fragm. VIII. O. Ribbeck, p. 164.
4. O. Ribbeck, d'après Varron et Festus, p. 116.

l'industrie originaire de Phrygie[1], des *phrygiones*[2], des brodeurs. Un d'eux disait :

Je fus premièrement brodeur et savais bien ce métier : depuis j'ai abandonné le fil et les aiguilles à notre maître et à notre maîtresse.

. . . Frygio fui primo beneque id opus scivi :
Reliqui acus aciasque ero atque eræ nostræ...[3].

Afranius avait intitulé une de ses comédies *Cinerarius*, mot qui désignait, comme *ciniflo*[4], disent les grammairiens, un homme qui chauffe dans la cendre des fers à friser, un coiffeur. Il en reste quelques courts fragments qui n'expliquent pas quel rôle Afranius avait attribué à ce Figaro du théâtre romain.

Ce nom de *tabernaria* que prenait quelquefois la *fabula togata* ne la rendait rien moins que dédaigneuse dans le choix de ses acteurs. Il y a tel fragment où un cordonnier en colère menace brutalement un de ses confrères, sans doute, de lui casser la mâchoire avec ses formes :

. . . Mustriculam in dentes impingam tibi[5].

Ailleurs c'est une jeune fille qu'on veut marier malgré elle à un boulanger. Pourquoi pas à un pâtissier ? réplique celui qui prend son parti ; elle pourrait du moins envoyer à son neveu des petits gâteaux :

Pistori nubat, cur non scriblitario,
Ut mittat fratris filio lucunculos[6].

1. Plin. *Hist. nat.* VIII, 48. Isidor. *Origin.* XIX, 22.
2. Plaut. *Menechm.* II, III, 72.
3. *Barbatus*, fragm. IV. Non. v. *Phrygiones*. O. Ribbeck, p. 115.
4. Hor. *Sat.* I, II, 98.
5. Afranius, *fragm. ex incert. fabul.* XIII. Festus, v. *Mustricula*. Ces violences grossières n'étaient pas rares dans ce théâtre; nous lisons dans un autre fragment (Titinius, *Fullonia*, fragm. XI. Non. vv. *Posticum*, *Patibulum*) :

.... Si quisquam hodie præter hanc posticum nostrum pepulerit,
Patibulo hoc ei caput defringam.

O. Ribbeck, p. 118, 185.
6. Afranius, *Fratrix*, fragm. III. Non. v. *Lucuns*. O. Ribbeck, p. 157.

De tels passages nous font connaître des mots bien techniques, bien plébéiens, qu'on n'aurait pas chance de rencontrer ailleurs.

N'omettons pas dans ce personnel comique de bas étage le chef d'office, *Promus*, qui a eu l'honneur de donner son nom à une pièce d'Afranius. Comprenons-y surtout un personnage aux dépens duquel s'était égayée bien souvent, d'après la comédie grecque, la *fabula palliata* et à qui ses hautes prétentions, non moindres à Rome qu'à Athènes, assignaient encore un rôle bouffon dans la *fabula togata*, le cuisinier. C'était, je m'imagine, un cuisinier qui, dans la *Setina* de Titinius, relevait la dignité de sa profession par ce magnifique rapprochement :

Le pilote gouverne son vaisseau par sa sagesse, non par sa force. Pour abattre les bouillons d'une grande marmite d'airain, il faut au cuisinier une petite cuiller à pot.

Sapientia gubernator navem torquet, haut valentia:
Cocus magnum ahenum, quando fervit, paula confutat trua [1].

Au nombre des métiers, exercés à Rome, qui étaient justiciables de la comédie romaine, il en faut compter un que la tragédie elle-même, je l'ai dit ailleurs [2], ne ménageait guère, celui de la divination, de la divination privée, bien entendu. L'*Augure* qui a donné son nom à une pièce d'Afranius n'était pas assurément ce que Cicéron appelle, en parlant de lui-même, *augur publicus* [3]. Les membres du collége des augures pouvaient bien rire entre eux, à portes closes, de leur art prétendu; mais ils n'eussent pas souffert qu'on prît au théâtre la même licence. L'*Augure* d'Afranius ne pouvait être qu'un de ces charlatans qui trafiquaient grossièrement des secrets de l'avenir et que l'histoire, aussi bien que la satire, nous représente comme ayant élu domicile, malgré les lois, dans le Cirque, au Forum, sur le

1. Titinius, *Setina*, fragm. XV. Non. vv. *Trua*, *Fervit*. O. Ribbeck, p. 130.
2. Voyez plus haut, p. 120, 146 et suiv. — 3. *Epist. ad. famil.* VI, 6.

Rempart[1]. C'était peut-être un de ses affidés qui disait de lui :

Quand la divine rage se fut saisie de notre augure, vous eussiez cru voir trembler, s'écrouler la mer, le ciel, la terre.

Modo postquam adripuit rabies hunc nostrum augurem,
Mare, cœlum, terram ruere ac tremere diceres[2].

Il y a dans l'Illusion comique[3] de Corneille un magicien que l'on annonce plus modestement :

Je ne vous dirai point qu'il commande au tonnerre,
Qu'il fait enfler les mers, qu'il fait trembler la terre....
Que de ses mots savants les forces inconnues
Transportent les rochers, font descendre les nues,
Et briller dans la nuit l'éclat de deux soleils;
Vous n'avez pas besoin de miracles pareils.
Il suffira pour vous qu'il lit dans les pensées,
Qu'il connaît l'avenir et les choses passées....

L'empreinte des mœurs, des habitudes de la société romaine, si sensible dans la *fabula palliata*, devait être plus marquée encore dans la *fabula togata*. C'était un conseil fort d'accord avec les préoccupations économiques de cette société, que celui qui semble avoir été donné, je ne dirai pas par Titinius lui-même, mais par un des personnages de son *Hortensius*, celui de placer, de faire valoir son argent chez les banquiers du Forum ou de la curie, plutôt que de le garder enfermé chez soi, à sa maison des champs :

In foro aut in curia
Posita potius quam rure apud te in clausa[4]....

Quant aux préoccupations juridiques des Romains, il semble aussi que Titinius et Afranius en avaient fait une

1. Voyez plus haut, p. 120 sqq., 146 sq.
2. *Augur.*, fragm. I. Prob. in Virgil. *Eclog.* VI, 31. O. Ribbeck, p. 142. — 3. Act. I, sc. I.
4. *Hortensius*, fragm. Charisius, I. O. Ribbeck, p. 122. Bothe, p. 64: Il lit, comme d'autres, *inclusa* et interprète ainsi le passage : « Dici videtur alicujus pecunia, vel in foro collocanda apud argentarios, vel apud curiales, potius quam domi servanda rure, ubi ille degebat. »

ingénieuse satire en les étendant à leurs femmes transformées elles-mêmes en jurisconsultes, le premier dans sa *Jurisperita*, le second dans sa *Jureconsulta*.

Un des actes judiciaires qui revenaient le plus souvent chez ce peuple litigieux, c'était la vente à l'enchère. Aussi ne peut-on s'étonner de rencontrer dans le catalogue d'Afranius une comédie intitulée *Auctio*, et une autre, si ce n'est la même, comme on l'a pensé, qui s'appelait *Titulus*, ce que Cicéron appelle *tabula auctionis*[1], ce qu'on peut traduire par *l'Affiche*. Une affiche de ce genre est le point de départ d'une jolie comédie française, Maison à vendre. Qu'avait tiré de la sienne Afranius? Nous l'ignorons absolument : mais nous pouvons nous en figurer la teneur par la conclusion, plaisamment juridique, des *Ménechmes* de Plaute. La *fabula palliata* avait, par avance, touché accessoirement à tout l'ensemble des mœurs et des habitudes romaines.

La vente de Ménechme se fera dans sept jours, dès le grand matin. On vendra les esclaves, le mobilier, les terres, les maisons. Pour tout objet vendu, le prix, quel qu'il soit, sera payé comptant. La femme aussi se vendra, si elle trouve acquéreur.

Auctio fiet Menæchmi mane sane septimi.
Venibunt servi, subpellex, fundi, ædeis; omnia
Venibunt, quiqui licebunt, præsenti pecunia.
Venibit uxor quoque etiam, si quis emtor venerit[2].

Dans la catégorie de ces pièces qui avaient trait, nous ne savons de quelle manière, ni dans quelle mesure, aux lois et aux coutumes de la société romaine, il en faut compter plusieurs encore d'Afranius : *l'Affranchi, Libertus; l'Émancipé, Emancipatus;* et une autre dont le titre est intraduisible, *Vopiscus*[3], sur laquelle on craindrait d'insister, et où il était question, au moins dans l'avant-scène, des droits affreux qu'on s'arrogeait alors sur la vie et la condition des enfants, même avant leur naissance.

1. *De Leg. agr.* II, 25.
2. Plaut. *Menæchm.* V, IX, 94 sqq. trad. de M. Naudet.
3. Plin. *Hist. nat.* VII, 10.

Mais, non moins que le commerce de l'argent, que les consultations, les procès et les actes judiciaires, la guerre, la grande occupation des Romains, devait apparaître dans ce théâtre, au moins sous forme de métaphore, de comparaison, d'allusion.

Je prends grand plaisir à leurs escarmouches,

Ne ego illos velitantis[1] ausculto lubens,

disait, par une figure de ce genre, le spectateur satisfait d'une querelle à son début, dans ce *Simulans*[2] d'Afranius, dont, selon Cicéron[3], quelques passages furent un jour si outrageusement appliqués, et par le public et par les acteurs eux-mêmes, à son ennemi Clodius, assistant pour son malheur à une représentation de la pièce.

Dans un passage assez obscur du *Barbatus* de Titinius, on peut croire qu'un querelleur, un provocateur poltron était comparé aux troupes légères qu'on appelait *velites*, lesquelles harcelaient l'ennemi pour engager le combat et, poussées à leur tour, se retiraient, pour faire place à des combattants plus sérieux :

Ita spurcus
Animatur ira in prælium : veles eques recipit se.
. . . . neque ferit quemquam hostem[4].

C'est un trait de ce genre que le suivant où était célébré sans doute le succès de quelque fourbe, dans la *Veliterna* de ce même Titinius :

Il a aujourd'hui mis les ennemis en fuite, plus tard il recueillera paisiblement les dépouilles.

Hodie hostis fugavit, spolia placide posterius leget[5].

Ailleurs, dans on ne sait quelles comédies de Titinius

1. Ce mot, du reste, et le substantif *velitatio* avaient déjà cours, avec leur sens figuré, dans la *fabula palliata*. Voy. Plaute, *Asinaria*, II, II, 41 ; *Menæchm.* V, II, 28.
2. Fragm. IV. Non. v. *Auscultare*. O. Ribbeck, p. 173.
3. *Pro Sextio*, LV.
4. *Barbatus*, fragm. VI. Non. v. *Veles*. O. Ribbeck, p. 116.
5. *Veliterna*, fragm. XI. Non. v. *Legere*. O. Ribbeck, p. 132.

et d'Atta, on rappelait proverbialement la bataille d'Asculum où les Romains, vaincus par Pyrrhus, l'avaient vaincu à leur tour :

C'est ici vraiment une bataille d'Asculum; ceux qu'on avait mis en fuite recueillent le butin.

Hæc quidem quasi Osculana[1] pugna est, hau secus,
Quia qui fugere polsi, hinc spolia colligunt[2].

Il y était dit que l'année romaine commençait autrefois par le mois consacré à Mars.

Annum novum voluerunt esse primum mensem Martium.

Majores Martium
Primum habuerunt[3].

Quelquefois certains détails de la vie militaire étaient produits plus directement sur la scène. Atta avait composé une pièce intitulée *le Départ du jeune soldat, Tiro proficiscens.*

Ces fragments de comédies, devenus la plupart, avec le temps, de simples pièces justificatives au service des érudits et des antiquaires, ont pu être allégués en témoignage de la réalité de certains faits, de l'existence de certains usages qui n'avaient pour garant que la tradition. Ainsi, Isidore de Séville, prétendant[4] que les Grecs et les Toscans s'étaient servis pour écrire, sur des tablettes enduites de cire, d'un poinçon de fer, mais que, plus tard, l'usage de ce poinçon ayant été interdit chez les Romains, on y avait substitué un poinçon fait en os, cite, à l'appui de son assertion, un passage d'Atta où cet instrument usuel est comparé à un soc qui laboure un champ de cire :

1. D'autres, *Asculana.*
2. Titinius, fragm. XVII, ex incert. fab. Festus, v. *Asculana.* O. Ribbeck, p. 135.
3. Atta, fragm. I, II, ex incert. fab. Serv. in *Georg.* I, 43. O. Ribbeck. p. 139.
4. *Origin.* VI, 9.

Vertamus vomerem
In ceram, an mucrone umquam aremus osseo[1]?

C'est là une expression que nous pourrions trouver quelque peu précieuse, comme cette autre presque semblable de Titinius :

.... Velim ego osse arare campum cereum[2],

mais qui paraissait sans doute plus naturelle aux Romains. Ils y étaient préparés par leur mot *pangere* dont le sens métaphorique avait une origine pareille. *Pangere* avait voulu dire planter avant de vouloir dire écrire[3], et cette dernière acception, Ennius l'avait consacrée par ces belles paroles de son épitaphe :

Hic vestrum panxit fortia facta patrum[4].

Nous lisons chez Pline[5] que dans la superstitieuse Rome les *assurances contre l'incendie* étaient certaines inscriptions, tracées sur les murailles, par lesquelles on le conjurait. Ce fait reçoit sa confirmation d'un fragment de l'*Incendium* d'Afranius où se trouve, et en mots étrusques, dans la langue des pratiques mystérieuses, une de ces inscriptions :

Qu'on écrive à la porte *Arse verse*.

Inscribat aliquis « Arse verse » in ostio[6].

Arse verse, c'est, dit Festus, « averte ignem », le feu, chez les Toscans s'appelant *arse*[7].

1. Atta, *Satura*, fragm. O. Ribbeck, p. 139.
2. Titinius, ex incert. fabul. fragm. IV. Charisius, I. O. Ribbeck, p. 133.
3. Il est curieux de voir le mot revenir du sens figuré au sens primitif et propre, dans cette comparaison de Columelle (*De cultu hortorum*, v. 251) :

Ceu littera proxima primæ
Pangitur in cera docti mucrone magistri.

4. Voyez plus haut, p. 18.
5. *Hist. natur.* XXVIII, 4 : « Etiam parietes incendiorum deprecationibus conscribuntur. »
6. *Incendium*, fragm. IX. Festus, . *Arseverse*. O. Ribbeck, p. 185.
7. Neukirck (*De fabul. togat. roman.*) ne voit là que l'altération de

Les maisons romaines avaient contre les entreprises des voleurs une protection plus efficace, des chaînes tendues derrière la porte. Si nous ne le savions d'ailleurs, nous pourrions l'apprendre de la *fabula togata*. Un personnage du *Vopiscus* d'Afranius entend le bruit de ces chaînes :

Tintinnire janitoris impedimenta audio[1].

Est-il besoin de dire que dans la comédie romaine le temps se comptait à la manière de Rome. Le mot de Calendes, introduit quelquefois dans la *fabula palliata*[2], ou par inadvertance, ou par cette confusion volontaire des choses grecques et romaines qui n'y était pas rare, convenait parfaitement ici, aussi bien que la mention de ces lendemains des calendes, nones et ides, auxquels on attribuait une influence fâcheuse, où il fallait s'abstenir des actes sérieux de la vie, jours marqués de noir, *atri dies*, jours *communs*, *communes*, comme on les appelait encore[3].

C'étaient hier les Calendes de septembre; c'est aujourd'hui jour marqué de noir,

Septembris heri Kalendæ, hodiest ater dies[4],

dit un personnage d'Afranius, probablement pour faire ajourner un mariage qui lui déplaît.

Ayez soin, au point du jour, de la parer et de prendre les auspices; c'est demain jour commun :

ces mots latins : « averte arsisse » ; pour d'autres, c'est une de ces formules arbitrairement forgées dont usent les enchanteurs, les opérateurs magiques.

1. *Vopiscus*, fragm. XXVI Non. v. *Tintinnire*. O. Ribbeck, p. 182.

2. Plaut. *Mil. Glor.* III, I, 97; *Stichus*, I, II, 3. C'était contredire par avance une des expressions familières d'Auguste : « ... quum aliquos nunquam soluturos significare vult, ad Kalendas græcas soluturos ait..... » (Suet. *Aug.* LXXXVII.)

3. A. Gell. *Noct. attic.* V, 17; Macrob. *Saturn.* I, 16 : « Dies autem *postridianos* ad omnia majores nostri cavendos putarunt; quos etiam *atros* velut infausta damnatione damnaverunt. Eosdem tamen nonnulli *communes* velut ad emendationem nominis vocitaverunt. »

4. *Fratriæ*, fragm. IV. Non [illegible] *dies* [illegible] Ribbeck, p. 157.

.... Cum primo luci hodie ut exornata sit,
Atque ut auspicetis (hodie); cras est communis dies [1],

dit un personnage d'Atta, donnant, à ce qu'il semble, ses ordres pour une noce.

Dans un passage d'Afranius, d'intention peu nette pour nous, il est question d'un homme pour qui étaient absolument même chose les jours qu'on appelait *festi* et *profesti*, et entre lesquels on faisait le partage des devoirs religieux avec le repos et les plaisirs, et des travaux, des affaires.

Ce que nous avons coutume de faire les jours de fête, il le mêle, par une universelle confusion, à ses actes quotidiens; aux jours ordinaires, aussi bien qu'aux jours de fête, s'allume joyeusement son foyer.

Quæ festo facere nos solemus de die,
Cottidiano hic opere miscet omnia :
Æque profesto ac festo concelebrat focum [2].

Telle paraît avoir été, quant au lieu de la scène, quant à la patrie et à la condition des personnages, quant aux mœurs, aux détails empruntés des lois, des coutumes, des usages, la *fabula togata*, peu différente pour tout le reste de la *fabula palliata*. Les fragments qui en subsistent encore sont trop peu nombreux, trop peu étendus, trop peu explicites pour qu'on puisse jamais se flatter d'en reconstruire la fable; mais on y entrevoit le caractère général de l'intrigue, qui était resté le même. Elle roulait toujours, à ce qu'il semble, sur quelque querelle domestique, entre le père et le fils, entre le mari et la femme; sur des relations de famille troublées par le commerce des courtisanes; sur l'intervention malfaisante des parasites et des esclaves. Tout cela, en devenant complétement romain, avait dû se modifier un peu : et, par exemple, Donat nous dit [3] qu'on passait bien à la *fabula palliata* de mettre sur la scène des esclaves

1. *Lucubratio*, fragm. Non. v. *Auspicavi* pro *auspicatus sum*. O. Ribbeck, p. 138.
2. *Privignus*, fragm. XIV. Non. vv. *Profesti, Festi dies*. O. Ribbeck, p. 167.
3. In Terent. *Eunuch*. I, I, 12.

plus avisés que leurs maîtres, mais qu'on n'accordait pas à la *fabula togata* la même licence. Voyez, en effet, de quels ménagements croit devoir user même un des héros de la première, Epidicus, pour se faire pardonner par les vieillards qu'il attrape sa supériorité d'esprit :

Si je pouvais me permettre d'avoir plus d'esprit que vous, j'ouvrirais un avis des meilleurs, que vous approuveriez, je pense, l'un et l'autre.... A vous d'abord, vous avez plus de lumières : notre tour après.... vous vous moquerez....

Si æquum siet
Me plus sapere quam vos, dederim vobis consilium catum,
Quod laudetis, ut ego opinor, uterque....
Vos priores esse oportet, nos posterius dicere,
Qui plus sapitis....
At deridebitis[1].

Bien des choses trouveraient de même dans la *fabula palliata* leur équivalent. Mais des traits tels que ceux-ci : *Ubi ambitionem virtuti videas antecedere.* — *Nil te populi veretur, qui vociferere in via.* — *Tuam majestatem et nominis matronæ sanctitudinem*[2], devaient recevoir du caractère spécialement romain de l'ouvrage un accent, un intérêt plus romains eux-mêmes.

La *fabula palliata* ne s'était pas fait faute, sans respect pour l'exacte vraisemblance, de mal parler, en passant, des *Græci palliati*[3]. Mais quand la *fabula togata* usait, dans le sens le plus défavorable, de l'expression *græcari*, vivre à la grecque; quand elle disait d'un homme qui cache à la campagne sa vie déréglée :

.... Hominem improbum! nunc ruri pergræcatur[4];

1. Plaut. *Epidic.* II, II, 72 sqq. trad. de M. Naudet.
2. Titinius, *Barbatus*, fragm. VII; Atta, *Gratulatio;* Afranius, *Suspecta*, fragm. IX. Non. Dativus pro accusativo; vv. *Veretur*, *Sanctitudo*. O. Ribbeck, p. 116, 138, 176.
3. Plaut. *Curculio*, II, III, 9 sqq. Cf. *Asinaria*, I, III, 47; *Mostellaria*, I, I, 21, etc. Voir à ce sujet les notes, latines et françaises, de M. Naudet, dans son édition (*Biblioth. classic. lat.* de Lemaire) et dans sa traduction de Plaute.
4. Titinius, ex incert. fabul. fragm. XIII. Festus : « *Pergræcari* est epulis et potationibus inservire. » O. Ribbeck, p. 135.

ou bien encore, car cet autre passage est, je crois, d'intention pareille :

Le peuple de Ferentinum s'applique fort aux choses grecques :

Ferentinatis populus res græcas studet [1],

ces traits satiriques, plus directs, avaient plus de portée ; ils marquaient davantage ce qui avait eu autrefois quelque vérité, mais n'était plus qu'un dire de convention bon à répéter par complaisance patriotique, le contraste des vices de la Grèce et de l'antique austérité romaine, depuis longtemps déjà, bien humanisée.

Certains fragments d'Afranius donneraient à penser que la *fabula togata* jetait dans l'intérieur de la famille romaine un regard plus curieux, plus indiscret qu'il n'avait été loisible de le faire indirectement à la *fabula palliata*. Les jeunes filles de condition libre étaient à peine montrées, quelquefois même simplement nommées par celle-ci, qui les supposait complétement étrangères aux violences et aux intrigues de ceux qui devenaient leurs époux. Dans les *Belles-sœurs*, les *Fratriæ* d'Afranius, ce personnage, jusque-là à peu près supprimé, jouait, à ce qu'il semble, un rôle plus actif ; il avait, comme disent nos comiques, ses *affaires de cœur* et s'en occupait. Projets de mariage contraires, sot parti imposé par le père, parti plus agréable, préféré et recherché par la fille, rivaux en lutte, discorde intestine, voilà à quoi nous font songer, assez confusément il est vrai, les fragments des *Fratriæ*, c'est-à-dire à quelque chose d'assez voisin d'une comédie moderne.

Les fragments d'Afranius, comme ceux de ses deux devanciers, par tout ce qu'ils apprennent sur la vieille langue des Romains, sur leur langue comique particulièrement, par ce qu'ils permettent de conjecturer sur le caractère d'un genre de comédie dont il n'est point resté de monuments, sont plus propres à intéresser la curiosité philologique et

1. Titinius, *Psaltria seu Ferentinas*, fragm. I. Priscian. IV : « Ferentinatis pro ferentinas. » O. Ribbeck. p. 125.

les recherches d'une sorte d'archéologie littéraire, qu'à satisfaire et à charmer le goût. Quelques-uns cependant, par l'élégance, la délicatesse, la beauté morale, révèlent un émule de Térence.

Voici le plus long de tous et l'un des plus agréables. Il semble qu'une expression ingénieuse y fasse allusion à l'éloquente défense de ce paysan romain qui, accusé par des voisins jaloux de faire prospérer son champ à leurs dépens, en usant de maléfices, montra aux juges ses instruments de travail et leur dit : « Ce sont là mes maléfices[1] : »

Si les hommes pouvaient être pris par des charmes, toutes les vieilles auraient aujourd'hui des amants. Mais la jeunesse, la fraîcheur, un caractère aimable, voilà tous les philtres des belles. Point de charmes pour le mauvais âge.

Si possent homines delenimentis capi,
Omnes haberent nunc amatores anus.
Ætas et corpus tenerum et morigeratio
Hæc sunt venena formosarum mulierum ;
Mala ætas nulla delenimenta invenit[2].

N'omettons pas ce fragment plus court, mais qui n'a pas moins d'agrément :

La jeune fille est belle ; c'est la moitié de la dot, disent ceux qui ne font pas grand cas des dots.

Formosa virgo est : dotis dimidium vocant
Isti, qui dotis neglegunt uxorias[3]....

Il reste d'Afranius des maximes d'un sens plus grave, et d'un tour non moins heureux ; celle-ci par exemple, extraite probablement de quelque prologue : car il avait ses prologues, de diverse sorte, les uns qui n'étaient, comme ceux de Térence, que des préfaces où il s'adressait directement au public, ses *Compitalia* nous en ont offert un exem-

1. Pline, *Hist. nat.* XXVIII, 2, d'après le vieil historien Calpurnius Pison : « Hæc sunt veneficia mea, Quirites. »
2. *Vopiscus*, fragm. XX. Non. « Ætatem malam senectutem veteres « dixerunt. » O. Ribbeck, p. 181.
3. *Fratriæ*, fragm. I [illegible] p. 157.

ple ; les autres où, suivant l'exemple de Plaute, il introduisait et faisait parler à sa place quelque personnage, Priape, nous dit Macrobe[1], ou bien, c'est ce qui se voit ici, la sagesse, s'annonçant doublement par son nom grec et par son nom latin et contant spirituellement sa généalogie, se disant fille de l'expérience et de la mémoire :

Usus me genuit, mater peperit memoria;
Sophiam vocant me Grai, vos sapientiam[2];

ces autres encore :

L'inquiétude de l'âme ne permet pas au corps le repos.

Sollicito corde corpus non potitur quiẹ;

Pourquoi trop désirer? Le trop n'est bon pour personne.

Cur nimium adpetimus? Nemini nimium bene est[3],

variante de la maxime : « rien de trop, » *ne quid nimis*, que Térence avait déjà dit être de si grande utilité dans la vie[4].

Le sage se contentera d'aimer, les autres s'abandonneront à l'emportement du désir;

c'est le commentaire, non la traduction, d'un court passage peu traduisible où Afranius fait allusion à la synonymie des mots *amor* et *cupido* qui exprimaient divers degrés de la passion amoureuse :

Amabit sapiens, cupient cæteri[5].

Mais où Afranius semble s'approcher le plus de Térence, c'est dans quelques beaux traits sur les rapports des pères et des fils. Mêmes conseils donnés aux uns :

1. Ex incert. fabul. fragm. II. Macrob. *Saturnal.* VI, 5. O. Ribbeck, p. 183.
2. *Sella*, fragm. I. A Gell. *Noct. Attic.* XIII, 8. O. Ribbeck, p. 172.
3. *Emancipatus*, fragm. V, VI. Priscian, VI; Charisius, II. O. Ribbeck, p. 149, 150.
4. *Andr.* I, 1, 61.
5. *Omen*, fragm. I. Non. vv. *Amor*, *Cupido;* Serv. in *Æn.* IV, 194. O. Ribbeck, p. 163.

Pour les enfants compte peu la vie des pères qui aiment mieux inspirer la crainte qu'un tendre respect.

Hem isto parentum est vita vilis liberis,
Ubi malunt metui quam vereri se ab suis[1];

mêmes sentiments de tendre réciprocité attribués aux autres :

Si je n'aimais un tel père autant qu'il le mérite, je ne pourrais assez m'irriter contre moi-même.

Ni tantum amarem talem tam merito patrem,
Iratus essem adquo liceret[3].

Un père, chez Térence, voyant qu'à ses reproches la rougeur monte au front de son fils, s'écrie avec joie :

Il rougit, il est sauvé.

Erubuit, salva res est[3].

Chez Afranius, dans une scène quelquefois rappelée par Cicéron[4], un autre père, dont les sévères réprimandes avaient arraché à son fils cette exclamation douloureuse : « Que je suis malheureux ! » s'applaudissait de le trouver capable d'une douleur honnête, présage de son retour au bien :

Heu me miserum ! — Dummodo doleat aliquid, doleat quidlubet[5].

Je rencontre encore dans les fragments d'Afranius cette belle expression *ferre humana humanitus*[6], « porter en homme ce qui est de l'humanité. » C'est comme un pendant du vers le plus célèbre, le plus répété de Térence, celui où il a exprimé, avec une simplicité si éloquente, le sentiment universel de la sympathie humaine.

1. *Consobrini*, fragm. I. A. Gell. *Noct. attic.* XV, 13. Non. v. *Consobrini*. O. Ribbeck, p. 145.
2. *Privignus*, fragm. V. Non. v. *Adquo* pro *in quantum*. O. Ribbeck, p. 166. — 3. *Adelph.* IV, v, 10; cf. *Andr.* V, III, 7.
4. *Tuscul.* IV, 20, 25; *Epist. ad Attic.* XVI, 2, 3.
5. Ex incert. fab. fragm. V. O. Ribbeck, p. 184.
6. *Repudiatus*, fragm. III. Non. v. *Humanitus*. O. Ribbeck, p. 171.

On ne peut recueillir ces intéressants débris sans regretter profondément la perte de tant de précieux monuments de l'art comique où des traits, ainsi empruntés au modèle général de la vie[1] s'alliaient, dans des tableaux qui suppléaient, qui complétaient l'histoire, à la peinture familière de la société romaine.

IV

LES *Atellanes:* POMPONIUS ET NOVIUS.

Les formes littéraires s'usent à la longue par la répétition des mêmes moyens et des mêmes effets; les genres alors les quittent et en cherchent de nouvelles, quelquefois moins régulières, moins relevées, subalternes même et triviales, mais qui ont chance de leur rendre l'attrait de la nouveauté, de les aider à vaincre de superbes dégoûts :

Varia fastidia cœna
Vincere tangentis male singula dente superbo.

Au lieu des grandes compositions qui n'ont plus cours, il ne reste que de petits ouvrages qui en sont comme la monnaie. C'est l'histoire de toutes les littératures, de tous les théâtres. Nous mêmes avons eu la monnaie de la grande comédie; nous avons vu la comédie quitter la grande scène pour se transporter sur des scènes inférieures, où s'accomplissait encore l'œuvre comique, avec moins de solennité, d'appareil; d'une façon plus familière et plus piquante au gré d'un public blasé.

Cette espèce de déplacement, de déménagement de la comédie, a eu lieu à Rome, au septième siècle, du temps de

1. « Illud a vita ductum ab Afranio, » dit Cicéron, *Tuscul.* IV, 20.

Sylla, du temps de César, par le renouvellement de l'*atellane* et du *mime*, ces antiques parades devenues le cadre d'une nouvelle *fabula palliata*, d'une nouvelle *fabula togata*, ou plutôt *tabernaria*.

J'ai déjà[1] retracé et discuté l'histoire de l'*atellane*, de ses formes, de ses fortunes diverses. Je n'y toucherai ici que succinctement et me hâterai d'arriver à quelques nouveaux détails sur les deux poëtes auxquels elle doit d'avoir aussi sa place dans le recueil des fragments de la comédie latine.

L'*atellane* était primitivement un canevas comique livré à l'improvisation; une fable à personnages convenus, invariables, originaires de la Campanie; une comédie qui parlait, pense-t-on, en tout ou en partie, le patois osque. Ce genre appartenait en propre à la jeunesse romaine, qui l'interdit aux comédiens de profession. Aussi ne dérogeait-on pas en jouant l'*atellane*, et la jouait-on impunément sous un masque qu'on ne pouvait vous faire quitter comme aux acteurs ordinaires. La constitution de l'*atellane* changea avec le temps. Elle passa des amateurs aux comédiens, de l'improvisation à une rédaction préliminaire, de l'osque au latin, de la prose aux vers. Cette révolution paraît avoir été opérée par Pomponius de Bologne, qui, avec Novius, se distingua dans ce genre, au temps de Sylla, et, on l'a dit, en concurrence de Sylla lui-même. L'*atellane* ainsi renouvelée était particulièrement une sorte de *fabula tabernaria*, qui, sous les masques d'Atella, se moquait des basses classes de la société, surtout de la société *extra muros*, des ridicules de la campagne et de la petite ville.

La biographie de L. Pomponius de Bologne n'est pas longue; moins longue encore est celle de Novius. Nous ne savons du premier, outre ses noms et sa patrie, que la date de sa naissance rapportée par la chronique d'Eusèbe à la première année de la CLXXIII^e^ olympiade, c'est-à-dire à l'an 663 de Rome. Ces renseignements nous manquent pour l'autre, et c'est par conjecture que nous en faisons, avec vraisemblance d'ailleurs, le contemporain aussi bien que

1. Voyez plus haut p. 207 et suivantes.

l'émule de Pomponius. Leurs *atellanes* ont été citées avec honneur par Senèque[1], par Velléius Paterculus[2], par Aulu-Gelle[3], par Macrobe[4], mais bien plus encore par les grammairiens, à la curiosité philologique desquels des ouvrages si pleins, naturellement, d'idiotismes familiers, offraient une abondante matière. Le nombre en était considérable, ce qu'explique le peu d'importance et la facilité du genre. La liste qu'en a définitivement arrêtée, d'après une récension plus sévère qu'on n'avait fait jusque-là[5], M. Ribbeck, ne comprend pas moins de cent onze comédies, dont soixante-dix de Pomponius[6], et quarante et une de Novius[7]. Décomposons-la dans ses principaux éléments, en

1. *Epist.* III. Avant Sénèque il faudrait nommer Cicéron, si c'était, comme le dit M. Ribbeck, p. 214, Pomponius de Bologne, et non pas, comme il est plus vraisemblable, T. Pomponius Atticus, qui fût désigné dans ce passage des lettres de Cicéron (*ad famil.* VII, 31) : « Vides enim exaruisse jam veterem urbanitatem, ut Pomponius noster suo jure possit dicere : *Nisi nos pauci retineamus gloriam antiquam Atticam.* »

2. *Hist.* II, 9.

3. *Noct. attic.* X, 24; XII, 10; XVIII, 6.

4. *Saturn,* I. 10; II, 1; VI, 9.

5. Elle laisse place encore cependant à quelque incertitude, en raison de la confusion qui a pu être faite du nom de Pomponius, l'auteur d'*atellanes*, avec celui d'un poëte tragique venu plus tard, P. Pomponius Secundus; du nom de Novius avec celui de son antique prédécesseur Névius. L'attribution de la même pièce à Pomponius et à Novius à la fois, la désignation d'une même pièce sous plusieurs titres, sont des raisons qui ont pu encore contribuer à grossir ce catalogue.

6. *Adelphi*, *Æditumus*, *Agamemno suppositus*, *Aleones*, *Annulus posterior*, *Ariadne* (?), *Aruspex* vel *Pexor rusticus*, *Asina*, *Atalante* (?), *Augur*, *Bucco adoptatus*, *Bucco auctoratus*, *Campani*, *Capella*, *Citharista*, *Collegium*, *Concha*, *Conditiones*, *Cretula* vel *Petitor*, *Decuma*, *Decuma fullonis*, *Dives*, *Dotata*, *Ergastulum*, *Fullones*, *Galli transalpini*, *Heres petitor*, *Hirnea Pappi*, *Kalendæ Martiæ*, *Lar familiaris*, *Leno*, *Macci gemini*, *Macci gemini priores*, *Maccus*, *Maccus miles*, *Maccus sequester*, *Maccus virgo*, *Mœvia*, *Maialis*, *Marsya*, *Medicus*, *Munda*, *Nuptiæ*, *Pannuceati*, *Pappus agricola*, *Pappus præterilus*, *Parci*, *Patruus*, *Philosophia*, *Pictores* (?), *Piscatores*, *Pistor*, *Placenta*, *Porcetra*, *Præco posterior*, *Præfectus morum*, *Prostibulum*, *Pytho Gorgonius*, *Quinquatrus*, *Rusticus*, *Sarcularia*, *Satura*, *Sisyphus* (?), *Sponsa Pappi*, *Synephebi*, *Syri*, *Vacca* vel *Marsuppium*, *Vermiones*, *Verres ægrotus*, *Verres salvos* (?).

7. *Agricola*, *Asinius*, *Bubulcus*, *Bubulcus cerdo*, *Dapatici*, *Decumæ*, *Dotata*, *Duo Dossenni*, *Eculeus*, *Exodium*, *Ficitor*, *Fullones*, *Fullones feriati*, *Fullonicum*, *Funus*, *Gallinaria*, *Gemini*, *Hetæra*, *Lignaria*, *Maccus*, *Maccus copo*, *Maccus exul*, *Malivoli*, *Mania medica*,

tenant compte, non du divers génie de deux poëtes qui nous paraissent aujourd'hui, à en juger par des fragments trop rares, trop courts, trop peu significatifs, à peu près identiques, mais de ce qui apparaît dans ces fragments avec un peu plus de clarté; je veux dire les procédés généraux de leur art, la variété de ses applications, ses rapports avec les genres de composition longtemps en faveur au théâtre de Rome, et dont il offrait ou la parodie, ou, dans une certaine mesure, la reproduction.

Parmi tous ces titres, on en distingue, on en recherche d'abord un certain nombre pris des personnages de convention dont l'emploi permanent, à Rome comme à Atella, en tout temps, dans tous les sujets, est le caractère spécial du genre. Parcourons d'abord, avec ce personnel comique, les comédies qu'il a servi à dénommer, qu'il semble avoir marquées, pour nous du moins, plus que toutes les autres, du cachet de l'*atellane*. Un de ses acteurs ordinaires était un vieillard ridicule, un vieux *pus grand'chose, senica non sescunciæ*, comme parlent les fragments[1]; l'équivalent, disent les critiques modernes, de notre Cassandre, du Sénateur bolonais, du Pantalon vénitien; avare, débauché, sottement ambitieux, plein d'une stupide confiance en lui-même, se croyant très-fin et toujours attrapé. On l'appelait chez les Osques *Casnar*[2], dénomination qui n'est pas sans rapport avec *cascus*, synonyme d'*antiquus* dans l'ancienne langue latine. A Rome il se nommait *Pappus*[3], ce qui revient au même, *Pappus*, tiré du grec πάππος, étant un ancien synonyme d'*avus*. A ce personnage bouffon, Pomponius avait consacré son *Pappus agricola*, son *Hirnea Pappi*, *la Cruche de Pappus*, sa *Sponsa Pappi*. Il était de plus auteur, comme aussi Novius, rencontre un peu singulière[4], d'un *Pappus*

Milites Pometinenses, *Mortis et vitæ judicium*, *Optio*, *Pacilius*, *Pædium*, *Pappus præteritus*, *Parcus*, *Phœnissæ*, *Picus*, *Quæstio*, *Sanniones*, *Surdus*, *Tabellaria*, *Togularia*, *Tripartita*, *Vindemiatores*, *Virgo prægnans*, *Zona*.

1. Pompon. *Pictores*, fragm. I. Non. v. *Senica* pro *Senex*. O. Ribbeck, p. 204.

2. Varr. *De Ling. latina*, VI, 3. — 3. Varr. *Ibid.*

4. Elle ne semble pas vraisemblable à M. Ritschl, *Parerga Plautina Terentianaque*.

præteritus. Dans les fragments de la première pièce, il semble que le pauvre *Pappus*, époux malencontreux d'une jeune femme, en soit assez mal accueilli à son retour inopiné de la ville où des affaires l'ont appelé :

Je voudrais bien apprendre de toi d'où vient que tu as tout à coup laissé là tes affaires de la ville.

Volo scire ex te, cur urbanas res desubito deseris [1].

Ceux du *Pappus præteritus* de Pomponius et de Novius ne le montrent pas dans une situation moins désagréable et moins ridicule. Chez l'un comme chez l'autre, candidat malheureux à quelque fonction publique, il en était éconduit : c'est le sens de *præteritus*. Dans la pièce de Pomponius, il se consolait philosophiquement de son échec par la pensée de la souveraineté capricieuse du peuple en pareille matière, et l'espoir, la certitude plaisante d'un plus heureux succès dans une meilleure occasion :

Il faut leur passer ces caprices. Ils votent contre d'abord, plus tard ils voteront pour ; je le sais.

Populis voluntas hæc est et vulgo data :
Refragant primo, suffragabunt post, scio [2].

1. Pompon., *Pappus agricola*, fragm. III. Non. v. *Desubito*. O. Ribbeck, p. 203.
2. Pompon., *Pappus præteritus*, fragm. Non. v. *Suffragantur*. O. Ribbeck, p. 203.

On peut rapprocher du fragment de Pomponius ces beaux passages où Lucrèce, où, après et d'après Lucrèce, Horace ont si bien rendu les mécomptes et l'insistance obstinée de l'ambitieux :

Sisyphus in vita quoque nobis ante oculos est,
Qui petere a populo fasceis sævasque secureis
Imbibit, et semper victus tristisque recedit.
(*De Nat. rer.* III, 1008.)

Sysiphe, nous l'avons lui-même dans cette vie, devant nos yeux, s'obstinant à aller demander au peuple les faisceaux et les haches et s'en revenant toujours vaincu et attristé.

Qui dedit hoc hodie, cras, si volet, auferet ; ut si
Detulerit fasces indigno, detrahet idem.
Pone, meum est, inquit. Pono tristisque recedo.
(*Epist.* I, XVI, 33.)

Le peuple qui accorde aujourd'hui ces titres, pourra demain, s'il le veut, les retirer ; de même que, quand il s'imagine avoir mal placé les faisceaux, il a le droit de les reprendre. « Allons, renonces-y, me dit-il, c'est mon bien. » J'y renonce et m'en vais tout triste.

Dans la pièce de Novius, si toutefois ce n'était pas la même que celle de Pomponius, le triste Pappus s'entendait dire par son fils, avec la grossièreté peu traduisible qu'affectait l'*atellane :*

Tant que tu n'auras à inviter que de tels partisans, tu seras plus près, mon père, de t'asseoir dans le cercueil que sur la chaise curule.

Dum istos invitabis suffragatores, pater,
Prius in capulo quam in curuli sella suspendes natis[1].

Avec le *Pappus* figuraient dans l'*atellane* deux autres personnages, esclaves ou paysans, fort ridicules aussi; mais le premier, babillard, avantageux, gourmand, écornifleur, aux joues toujours gonflées, *inflatis buccis*, à qui ce symbole ou de bavarde suffisance, ou d'insatiable gloutonnerie, ou tout ensemble de l'un et de l'autre, avait fait donner le nom de *Bucco;* le second, ancêtre présumé du Polichinelle napolitain, ou de l'Arlequin, stupide et balourd, comme l'annonçait son nom, *Maccus*, venu suppose-t-on[2] du mot grec μακκοῶν et par celui-ci de μὴ κοῶν, et exprimant déjà le trait caractéristique du rôle, un état d'intelligence obtuse, d'imbécillité. Tel était le *Maccus*, non moins vorace d'ailleurs que le *Bucco*, de plus débauché, et toujours fort malheureux dans ses aventures galantes. Le *Bucco*, le *Maccus* ne manquaient à aucune *atellane;* leurs noms, leur surnom, *Sannio*[3], duquel on a cru qu'était venu Zani, le surnom d'Arlequin, se rencontrent fréquemment dans les fragments de Pomponius et de Novius et quelquefois aussi, comme celui du *Pappus*, dans les titres mêmes de leurs ouvrages. Pomponius avait donné un *Bucco adoptatus*, un *Bucco auctoratus*, c'est-à-dire engagé pour les jeux[4]. On croirait, d'après un fragment de la pièce, qu'il y remplissait l'office de

1. Nov., *Pappus præteritus*, fragm. Non. v. *Capulum*. O. Ribbeck, p. 225.
2. Forcellin. *Lexic.* v. *Maccus*.
3. Cic. *Epist. ad famil.* IX, 16; *De Orat.* II, 61.
4. « Qui se vendunt ludo auctorati vocantur; auctoratio enim dicitur venditio gladiatorum » [illegible] II, [illegible] 59.

toréador, et qu'en le regardant faire, une femme de peu de goût devenait éprise de lui :

Il a tué fièrement le taureau et moi m'a blessée d'amour.

Occidit taurum torviter, me amore sauciavit[1].

D'autres comédies de Pomponius dont *Maccus* était le héros, où il passait par diverses conditions, par divers déguisements, où on le voyait doublé d'un autre lui-même, comme dans les *Menechmes*, étaient intitulées, *Maccus*, *Maccus miles*, *Maccus sequester*, *Maccus virgo*, *Macci gemini*. Novius avait fait aussi, outre ses *Sanniones*, son *Maccus* et de plus son *Maccus copo*, son *Maccus exul*. Dans un passage de cette dernière pièce, le très-peu sérieux exilé parodiait l'usage des Romains d'adresser la parole à leur seuil, *limen*, et selon l'extension que pouvait recevoir ce mot, au seuil d'en bas, le dessous de la porte, au seuil d'en haut, le dessus, au *limen inferum*, au *limen superum*, comme à des divinités domestiques. Il parodiait en même temps l'adieu que chez Plaute[2] leur fait le jeune Charin, quittant, par chagrin d'amour, la maison paternelle :

Salut, double seuil, et aussi adieu !

Limen superum inferumque salve, simul autem vale.

Le *Maccus* de Novius ne prenait pas congé de ce double seuil sans rappeler facétieusement qu'il s'y était bien souvent heurté ou la tête, ou les pieds :

Limen superum, quod mei misero confregit caput,
Inferum autem, ubi ego omnino omnis digitos defregi meos[3].

Le nom du poëte comique *Dossennus* était aussi, communauté fâcheuse, celui d'un des personnages de l'*atellane*, appelé peut-être d'abord, on l'a cru, *Dorsennus*, par allusion à son dos contrefait. Quelques fragments le représen-

1. Pompon., *Bucco auctoratus*, fragm. IV. Non. v. *Torviter*. O. Ribbeck, p. 193.
2. *Mercat.*, V, I, 1.
3. Nov., *Maccus exul*, fragm. II. Non. v. *Limen*. O. Ribbeck, p. 221.

tent comme un maître d'école, un savant de village, qui va jusqu'à dire la bonne aventure, mais ne s'abaisse pas jusqu'à la dire gratis. Dans une pièce de Pomponius, portant le titre imposant de *Philosophia*, on lui disait, le vieil avare *Pappus* sans doute :

Mon cher Dossennus, puisque ta mémoire se remémore si bien ces choses, fais-moi connaître qui a pris l'argent.

A quoi le devin répondait :

Je ne sais pas donner pour rien mes oracles.

Ergo, mi Dossenne, cum istæc memore meministi, indica
Qui illud aurum abstulerit. — Non didici ariolari gratiis[1].

Le *Dossennus* n'était pas moins digne que le *Pappus*, le *Bucco*, le *Macchus* de fournir le titre d'une *atellane*. Novius en avait fait une qui s'appelait : *Duo-Dossenni*.

Ces quatre personnages au nom, au caractère, et sans doute aussi au masque et au costume invariable, dans lesquels on a cru quelquefois reconnaître l'éternel quatuor de la *Comedia dell' arte*, son Pantalon, son Brighella, son Arlequin, son Docteur, constituaient, presque exclusivement, le personnel très-vulgaire de l'*atellane*. Elle ne laissait pas d'avoir son merveilleux : c'étaient certains spectres, certains épouvantails, risiblement horribles, dont elle faisait peur aux petits enfants, dont elle amusait les grands; le *Manducus*, par exemple, avec sa face pâle et sa large bouche aux longues dents, où il semblait vouloir, comme pour justifier son nom, engloutir les spectateurs. Chez Plaute[2], un naufragé, encore tout transi, mais resté, dans sa triste situation, un assez mauvais plaisant, dit à son compagnon d'infortune : « Si je m'engageais quelque part pour jouer, dans les jeux, le rôle du *Manducus?* — Pourquoi cela? lui demande l'autre. — Parce que, reprend-il, j'entends claquer mes dents. »

Quid si aliquo ad ludos me pro *Manduco* locem?
— Quapropter? — Quia, Pol! clare crepito dentibus.

1. Pompon., *Philosophia*, fragm. Non. v. *Memore* pro *Memoriter*; Priscian. XV. O. Ribbeck, p. 204.
2. *Rudens*, II, VI, 51.

Il y a des vers où Juvénal[1] a peint, au retour sur la scène de l'*exode*, c'est-à-dire de la petite pièce du spectacle, de l'*atellane*, un petit paysan qu'épouvante l'apparition du *Manducus*, et qui se cache tout tremblant dans le sein de sa mère.

Tandemque redit ad pulpita notum
Exodium, cum personæ pallentis hiatum
In gremio matris formidat rusticus infans.

L'*atellane* empruntait encore à la superstition populaire d'autres monstres dévorants, qu'elle introduisait parmi ses acteurs, les *Gumiæ*, les *Lamiæ*, les *Maniæ*. Horace se souvenait peut-être de quelque *atellane*, quand il disait[2] :

Que les fictions qui ont pour objet notre plaisir se rapprochent de la vérité ; qu'une pièce de théâtre ne prétende pas nous faire croire tout ce qu'elle voudra ; qu'elle ne nous montre pas un enfant retiré vivant du ventre d'une Lamie après son dîner.

Ficta voluptatis causa sint proxima veris,
Nec quodcumque volet poscat sibi fabula credi;
Neu pransæ *Lamiæ* vivum puerum extrahat alvo.

Il y a trace de ce merveilleux grotesque dans ce qui nous reste de Pomponius et de Novius; et ce n'est pas seulement dans quelques traits de dialogue, dans une série d'injures[3], par exemple, où le mot *Manducus* a sa place; dans l'insolente boutade d'un fils qui dit à son père :

Pourquoi ? parce que, mon père, tu retombes en enfance, tu as peur des masques ;

Quid ita? Quia enim repuerascis, fugitas personas, pater[4];

c'est aussi dans des titres d'ouvrages. Pomponius avait appelé une de ses pièces d'un nom puérilement effrayant qui

1. *Satir.* III, 174.
2. *De arte poet.*, 340.
3. Pompon., *Pictores*, fragm. II. Non. v. *Manducones*. O. Ribbeck, p. 205.
4. *Agricola*, fragm. II. Non. v. *Repuerascere*. O. Ribbeck, p. 215.

se lisait déjà dans une énumération moqueuse de Lucilius[1], *Pytho Gorgonius:* et Novius, qui lui semble en tout si conforme, avait donné, pour ainsi dire, un pendant à cet ouvrage dans sa *Mania medica.*

Dans ce vieux cadre de l'*atellane* que reprenaient, avec des intentions, des procédés plus littéraires, Pomponius et Novius, vinrent s'enfermer, se transformant, se réduisant, les divers genres de composition dramatique, désormais épuisés; tous ces genres, même la tragédie. J'ai essayé ailleurs[2] d'expliquer comment, par l'intervention de son personnel de convention dans les fables tragiques, l'*atellane* en opérait la parodie, et les ajoutait elles-mêmes, sous cette forme, à son bouffon répertoire. Je persiste à penser qu'on peut ainsi se rendre compte de la rencontre fort inattendue, dans le catalogue de Pomponius, d'un *Agamemno suppositus*, d'une *Ariadne* (?), d'une *Atalante* (?), d'un *Marsyas*, d'un *Sisyphus* (?); dans celui de Novius d'une pièce intitulée, comme un des chefs-d'œuvre d'Euripide, *Phœnissæ*, et pour que la *fabula prætexta* ne manquât pas elle-même dans cette prise de possession de la tragédie grecque et latine par la parodie, d'un *Picus*[3].

A plus forte raison, je dois aussi le répéter, l'*atellane* a-t-elle pu faire descendre jusqu'à elle, dans ses traductions familières, les sujets de la *fabula palliata*, et Pomponius produire sur la scène romaine, après Térence, de nouveaux *Adelphes*, après Cécile, de nouveaux *Synéphèbes*.

Mais la vocation véritable de l'*atellane*, c'était de faire concurrence à la comédie romaine, à celle particulièrement qui, sous le nom modeste de *fabula tabernaria*, reproduisait de préférence dans ses tableaux les plus humbles classes de la société. C'est ce qui ressort de ces titres par

1. *Sat.* XXX :

> Illo quid fiat, Lamia et Pytho oxyodontes
> Quo veniunt, illæ Gumiæ, vetulæ, improbæ, ineptæ.

2. Voyez plus haut, p. 215, 216.

3. On doit dire qu'il n'est plus question dans le recueil de M. Ribbeck, comme dans celui de Bothe, d'un [illegible] de Pomponius, d'une *Andromaque*, d'un [illegible]

lesquels, presque seuls, nous est représenté le théâtre de Pomponius et de Novius. Les paysans, acteurs primitifs de l'*atellane*, occupaient encore chez eux une grande place; Pomponius les avait mis en scène dans son *Pappus agricola*, dans son *Rusticus;* Novius dans son *Agricola*, son *Bubulcus*, ses *Vindemiatores :* beaucoup d'autres de leurs titres, révélant assez la condition des personnages de la comédie, se rapportent à des détails et quelquefois à des détails bien vulgaires de la vie rustique; dans le catalogue de Pomponius, outre *Sarcularia*, se rencontrent *Asina*, *Capella*, *Maialis*, *Porcetra*, *Vacca*, *Verres ægrotus*, *Verres salvos;* dans celui de Novius, *Ficitor*, *Gallinaria*. Les ouvriers, les gens de métier, semblent aussi avoir été en majorité dans leurs pièces, qui ont pris de là les titres de *Decuma Fullonis*, *Fullones*, *Pexor rusticus*, *Piscatores*, *Pistor*, chez Pomponius; *Fullones*, *Fullones feriati*, *Fullonicum*, *Lignaria*, *Maccus copo*, chez Novius. Certains métiers plus ou moins déshonnêtes que ne s'abstenait pas de produire sur la scène, sans ménagement aucun, la comédie antique, dont se sont occupées plus que de raison, par une constante tradition de scandale la *fabula palliata*, la *fabula togata*, la *fabula tabernaria*, n'ont pas non plus, il s'en faut, manqué à leurs pièces, et aux titres de leurs pièces : de là non-seulement la *Citharista* de Pomponius, l'*Hetæra* de Novius, mais, dans le catalogue du premier, ces annonces sans vergogne, *Leno*, *Prostibulum*. Il va sans dire qu'ils avaient conservé aux esclaves le rôle agissant qui leur est attribué partout dans les fables comiques grecques et latines. C'étaient, nous pouvons le supposer, des esclaves fourbes et enjoués, à l'ordinaire, que les *Syri* de Pompenius. Les misères de leur condition, leurs rudes travaux à la campagne, leurs durs châtiments nous sont plutôt rappelés par cet autre titre, fort lugubre, de Pomponius, *Ergastulum*. Les personnages les plus considérables dont ces titres fassent mention sont l'*Æditumus*, l'*Aruspex*, l'*Augur*, le *Medicus*, le *Præco* de Pomponius; il faut y voir, probablement, un sacristain, un aruspice, un augure, un médecin, un crieur de fort bas étage. L'*Aruspex* avait pour second titre *Pexor rusticus;* un perruquier de

village cumulait dans cette pièce, avec son humble industrie, la divine fonction de prophète. Pomponius avait décoré une de ses pièces d'un titre bien imposant, *Præfectus morum*. Mais ce synonyme de *censor* ne s'y appliquait, très-probablement encore, qu'à quelque infime magistrat de police, dans quelque petite ville ; car nos deux poëtes ont fait quelquefois voyager l'*atellane* hors des faubourgs de Rome, hors de la campagne romaine. Pomponius l'a ramenée à son berceau dans ses *Campani;* il l'a, au contraire, dépaysée dans ses *Galli transalpini*, comme Novius dans ses *Milites Pometinenses*.

Réduite, pour tout modèle, à cet ordre de conditions subalternes, que ne relevaient pas assurément les personnages de convention invariablement chargés de les exprimer, l'*atellane* ne laissait pas d'accomplir, dans sa mesure, l'œuvre entière de l'art comique : elle avait, non-seulement sa comédie d'intrigue, dont le mot des critiques anciens, *tricæ atellanæ*, fait assez connaître, à défaut des monuments, et même de leurs ruines, la divertissante complication, mais sa comédie de mœurs, sa comédie de caractère. C'étaient des comédies de mœurs, et, malgré l'humilité des acteurs et de l'action, des comédies de mœurs d'une portée inattendue, que la *Cretula vel Petitor*, que l'*Heres petitor* de Pomponius : l'une où les disgrâces de l'ambitieux Maccus offraient une image bouffonne des fatigues et des mécomptes de la brigue politique ; l'autre où peut-être était déjà signalée et livrée à la risée, si longtemps avant Horace et Juvénal, la poursuite cupide des héritages, destinée à devenir, au temps de l'Empire, comme une profession. C'étaient, d'autre part, des comédies de caractère que ces pièces dont le sujet général, concentré dans certains types, se résumait par ces titres de Pomponius, les Joueurs, *Aleones*, la Coquette, *Munda*, par ces autres titres de Novius, les Prodigues, *Dapatici*, les Malveillants, *Malivoli*, l'Avare, *Parcus*. Je n'ajoute pas le Sourd, *Surdus*. C'est là une infirmité physique qui peut donner lieu, on l'a vu sur nos scènes inférieures, à des incidents de nature plaisante, mais qui a moins de droits encore au nom de caractère que

le travers d'esprit aux dépens duquel Regnard s'est égayé dans son Distrait.

A ces trois sortes de comédies, mais dans une proportion inégale, plus à la première qu'à la seconde, et à la seconde qu'à la troisième, se rapportaient de nombreux ouvrages, dont les titres, fort divers, expression de leur riche variété, nous font connaître seulement, et encore bien imparfaitement, l'occasion, le cadre de la pièce, les mêmes bien souvent que pour la *fabula togata*, la *fabula tabernaria*.

Ils étaient pris par exemple d'une date du calendrier, d'une des grandes fêtes religieuses de l'année, dans les *Kalendæ martiæ*, dans les *Quinquatrus* de Pomponius; peut-être, au contraire, des pratiques du culte privé dans sa *Placenta*, dans son *Lar familiaris*. On se rappelle ce que dit, au prologue de l'*Aulularia*, ce dieu du foyer, des indigentes mais pieuses offrandes dont l'honore chaque jour la fille de l'avare Euclion. Certains événements domestiques donnaient encore lieu à ces titres; Pomponius leur avait emprunté ses *Nuptiæ* et Novius son *Funus*. Ils rappelaient quelque relation de parenté, de là le *Patruus* de Pomponius; quelque condition domestique, de là la *Dotata* ou de Pomponius, ou de Novius, et la *Tripartita* de celui-ci; quelque acte de la vie civile, quelque acte judiciaire, de là l'*Optio* et la *Quæstio* de Novius; quelque situation sociale, de là le *Dives* de Pomponius et ses *Pannuceati*. Cette dernière pièce est la seule dont on ait pu reconstruire à peu près la fable. On croit que son titre avait trait aux haillons sous lesquels revenait à la maison paternelle un autre enfant prodigue mieux accueilli de son père que de son frère aîné. Enfin, c'était souvent d'une circonstance particulière, pour nous fort indifférente, que ces pièces recevaient leurs titres, d'un nom propre, comme la *Mævia* de Pomponius, comme le *Pacilius* de Novius; de quelque objet matériel, comme l'*Annulus* et la *Concha* de Pomponius, comme la *Zona* de Novius.

Finissons cet inventaire bien long, quoique incomplet, par un titre d'une nature à part, un titre bien grave qui donne l'idée de quelque composition allégorique de Novius,

dans le genre de nos vieilles moralités, le Procès de la Mort et de la Vie, *Mortis et Vitæ Judicium*.

Du reste, l'*Atellane*, née aux champs, avait gardé de son origine des façons toutes rustiques; sa gaieté était très-vive, mais aussi très-grossière, allant volontiers jusqu'à la saleté, et, ce qui est pis, jusqu'à l'obscénité. Il y a beaucoup trop de cette gaieté-là dans les fragments de Pomponius et de Novius. Par compensation, il s'y rencontre quelquefois des passages d'un tour élégant, d'une intention délicate. Je m'imagine que ce contraste singulier était pour quelque chose dans leur succès auprès de la bonne compagnie. Il y a des moments où la bonne compagnie revient, par raffinement, à la liberté des gros mots. Le temps n'était pas éloigné où Catulle en mêlerait avec succès de bien impurs à la pureté de son langage.

Voici quelques-uns de ces traits qui étaient chez nos deux poëtes, pour des juges plus sévères, la rançon des grossièretés que leur permettaient ou leur imposaient les lois du genre.

On se souvient que dans une célèbre pièce d'Horace[1] l'usurier Alfius fait rentrer aux ides l'argent qu'il a prêté, pour le replacer aux calendes suivantes. Il était fait à ces dates financières du prêt et de la restitution une allusion spirituelle dans ce joli vers de Pomponius qui a dû devenir proverbe :

Si calendis domi convivant, idibus cenant foris[2].

S'ils traitent chez eux aux calendes, ils vont aux ides souper dehors.

Une maxime se cachait de même ingénieusement sous le tour dramatique de cet autre vers du même poëte :

Atque auscultare disce, si nescis loqui[3].

1. *Epod.* II, 67 sqq.
2. Pompon, *Munda*, fragm. II. Non. v. *Convivant* pro *convivantur*. O. Ribbeck, p. 201.
3. Pompon., *Asina*, fragm. I. Non. v. *Auscultare*. O. Ribbeck, p. 192.

Apprends à écouter, si tu ne sais pas parler.

La pensée vaut mieux que l'expression, vieille et insolite, dans ce piquant passage de Novius sur la folie de l'avarice :

> Quod magno opere quæsiverunt, id frunisci non queunt.
> Qui non parsit apud se, frunitust.....[1].

Ce qu'ils ont amassé à grand' peine, ils n'en peuvent jouir. Qui n'a point épargné, gardé chez lui, celui-là a joui.

N'omettons pas le passage de Pomponius dont s'est souvenu Sénèque[2] :

> Quidam adeo in latebras fugerunt, ut putent in turbido
> Esse, quidquid est in luce.

Quelques-uns se sont si fort enfoncés dans les ténèbres, que tout leur paraît trouble au grand jour.

Des traits de cette sorte, peu nombreux aujourd'hui dans les fragments de Pomponius et de Novius, ne l'étaient sans doute pas dans leurs pièces. Ils se montraient par là, dans ce genre inférieur qui usurpait la place de la vraie comédie, de légitimes successeurs de Plaute, de Térence, d'Afranius.

V

LES *Mimes* : LABÉRIUS ET PUBLIUS SYRUS.

On se lassa de l'*atellane*, comme des formes qui avaient précédé. Elle ne pouvait compenser longtemps, par la variété des sujets et des plans, l'uniformité de son cadre. En

1. Nov., *Parcus*, fragm. A. Gell. *Noct. attic.* XVII, 2. Non. v. *Frunisci* pro *frui*. O. Ribbeck, p. 225.
2. *Epist.* III. O. Ribbeck, p. 214.

quête d'une forme nouvelle, la comédie s'empara du *mime*. Le mot *mime* avait un double sens chez les Grecs et chez les Romains : il désignait certains acteurs et les pièces que jouaient ces acteurs. Les *mimes*, c'étaient d'abord des acteurs qui délassaient du spectacle par des intermèdes bouffons, moitié gestes, moitié paroles; acteurs imitateurs, comme leur nom l'indique, qui avaient la prétention de copier la vie humaine et s'intitulaient magnifiquement *biologi*, *ethologi*, *sophistæ;* qui, en même temps, se ravalaient assez pour mériter les sobriquets de *planipedes*, *excalceati*, *panniculi*, *sanniones*, *copreæ*. On désigna plus tard par le mot *mimes* les pièces que l'on fit pour ces acteurs, pièces de genres divers, comme les comédiens qui les représentaient, dont les unes n'étaient que des parades triviales et indécentes, dont les autres avaient un sujet, un but, quelque chose de semblable à une fable ; bien que l'essence du genre fût précisément le désintéressement complet de ce qu'on appelle composition dramatique[1], et, en outre, la liberté, la licence de la peinture, le cynisme de l'expression.

C'est de cette dernière sorte de pièces que s'engouèrent les Romains après les succès de la *fabula palliata*, de la *fabula togata*, de l'*atellane*, dans l'épuisement de leur théâtre, lorsque toutes les combinaisons dramatiques furent usées, les grands traits comiques enlevés, qu'il ne resta plus à saisir que des nuances, des détatils, et qu'encore il fallut, pour réveiller le goût blasé, l'imagination fatiguée du public, les aller prendre dans ce qu'on avait négligé en de meilleurs temps, les conditions les plus basses, la corruption la plus effrénée et la plus raffinée tout ensemble.

Un changement notable avait eu lieu. On était bien loin du temps où la comédie, dans ses plus grands écarts, respectait ce qui à Rome resta plusieurs siècles sans atteinte,

1. Cic. *Pro Cœlio*, XXVII : « Verum hæc tota fabula veteris et plurimarum fabularum poetriæ quam est sine argumento! Quam nullum invenire exitum potest!... *Mimi* est jam exitus, non fabulæ : in quo, cum clausula non invenitur, fugit aliquis e manibus, deinde scabella concrepant, aulæum tollitur. » Dans la *Critique de l'École des femmes* (sc. VII et VIII), l'annonce du souper termine la dispute et la comédie qu'on propose d'en faire, par un dénoûment à la façon du *mime*.

l'honneur des femmes de condition libre. Elles-mêmes avaient provoqué la comédie à sortir de son ancienne réserve, par l'éclat de leurs passions coupables et de leurs aventures galantes, devenues insensiblement le sujet préféré, habituel, sinon déjà de la *fabula togata*, du moins de l'*atellane*, et surtout du *mime*. Cette licence du *mime*, qui le fit exclure, dit-on, du théâtre de la sévère Marseille[1], ne le rendait que plus agréable à la société dissolue de Rome, et quand, au nom de cette société, un pouvoir hypocrite, cherchant un prétexte à ses procédés tyranniques, feignait de s'indigner des légèretés, certes bien moins criminelles, d'Ovide, le poëte n'était que trop en droit d'alléguer pour sa défense, non-seulement l'impunité, mais la faveur accordée à de tels excès.

Je ne vois pas que de tant d'écrivains un seul ait été perdu par sa muse : il ne s'est rencontré que moi. Qu'eût-ce été si j'avais écrit de ces *mimes* à la gaieté obscène, aux coupables tableaux des succès de l'amour, où l'on ne voit paraître qu'élégants adultères, que femmes rusées attrapant de sots époux? Voilà pourtant ce que contemplent au théâtre et la jeune fille nubile, et la mère de famille[2], et le père et son fils, ce que le sénat presque entier consacre par sa présence. Et ce n'est pas assez que les oreilles soient souillées par des paroles profanes, les yeux eux-mêmes s'accoutument à souffrir d'indécents objets[3]; que si, par quelque adresse nouvelle, l'amant vient à se jouer du mari, alors on applaudit; la faveur du public décerne au poëte la palme; le dommage des mœurs tourne à son bénéfice; c'est son seul châtiment. Des pièces si criminelles ne coûtent pas peu au préteur. Fais-toi montrer, Auguste, les comptes de tes jeux, tu y verras combien de fois et à quel prix tu as acheté de tels ouvrages: toi-même tu en as été le spectateur[4], tu en as donné à d'autres le spectacle, tant est partout aimable et commode ta majesté; tes yeux, dont les regards appartiennent

1. Valer. Max. II, VI, 7 : « Eadem civitas severitatis custos acerrima est, nullum in scenam aditum *mimis* dando, quorum argumenta majore ex parte stuprorum continent actus ; ne talia spectandi consuetudo etiam imitandi licentiam sumat. »

2. V. 504. Cf. Propert. *Eleg.* II. XIX, 9. Properce redoutait pour Cynthie elle-même ces spectacles corrupteurs; il la félicitait d'y échapper par un séjour à la campagne :

Illic te nulli poterunt corrumpere ludi.

3. V. 507. Cf. Martial. *Epigr.* III, 86.

4. Voy. Suétone, *Aug.*, LIII.

à la terre entière, ne se sont pas arrêtés sans plaisir sur les adultères de la scène. Si l'on n'est pas criminel en écrivant des *mimes*, imitation des actes honteux de la vie, une peine plus douce était due aux sujets que j'ai traités.

Denique non video, etc[1].

Voilà, on ne peut récuser un tel témoignage, ce qu'était le *mime*, ce qu'on lui permettait d'être; mais il était encore autre chose. S'il ne se fût recommandé à un goût trop peu scrupuleux que par la facilité expéditive de la composition, par la vulgarité et l'immoralité divertissante des tableaux; s'il n'eût eu, fait étrange mais incontestable, par la portée inattendue de certains traits satiriques, de certaines pensées morales, sa gravité, et même son élévation, on ne s'expliquerait pas, malgré ce que d'autres époques plus voisines de nous ont fait voir de semblable, comment la bonne compagnie, et à sa tête César et Auguste, pouvaient s'amuser de tels ouvrages, comment des poëtes tels que Labérius et Publius Syrus pouvaient se consacrer à les écrire.

Décimus Labérius était un chevalier romain que l'on fait naître par conjecture, d'après l'âge de soixante ans qu'il se donne lui-même dans des vers récités sur la scène vers 708, l'an de Rome 648, et mourir, d'après la Chronique d'Eusèbe, la deuxième année de la CLXXXIV^e olympiade, c'est-à-dire l'an de Rome 709. Comme beaucoup d'autres nobles personnages de ce temps, il cultivait les lettres; mais on ne peut dire si elles étaient pour lui le simple délassement des travaux de la vie publique ou l'occupation d'une vie de loisir. Il était arrivé à la vieillesse et tenait au théâtre de Rome, dans ce genre plus que familier de comédie qui y dominait, la première place, quand vint la lui disputer, recommandé par ses succès sur des scènes de province, comme nous dirions, un jeune rival, de talent égal pour le moins, mais de bien moindre condition, le très-spirituel affranchi P. Publilius Lochius Syrus : c'est ainsi que le désigne, en dernier lieu, d'après un passage de Pline l'Ancien[2] M. Ribbeck. Esclave au début de sa vie,

1. *Trist.* II, 497 sqq.
2. *Hist. nat.* XXXV, XVII 58.

comme plusieurs des comiques latins, ses prédécesseurs, les agréments de sa personne, la vivacité de son esprit, le firent distinguer de son maître, qui l'affranchit, lui donna une éducation libérale et seconda ainsi les dispositions naturelles par lesquelles il était appelé aux lettres et au théâtre. On nous a conservé[1] quelques-uns des bons mots qui contribuèrent à l'heureux changement de sa fortune. « Que fais-tu là? disait un jour son maître à un de ses esclaves, hydropique, qu'il trouvait couché par terre, au soleil. — Il fait chauffer de l'eau, *Aquam calefacit*, » répondit pour lui Publius Syrus. Une autre fois, comme on disputait à table sur le genre de repos le plus difficile à supporter, Publius Syrus trouva que c'était la goutte. Par ses saillies s'annonçait de loin l'auteur de *mimes* qui devait un jour lutter avec succès contre la vieille renommée de Labérius et succéder à sa royauté dramatique. « Labérius meurt, le mimographe Publius, Syrien de nation, occupe la scène romaine, dit la Chronique d'Eusèbe[2].

Nous avons les titres et des fragments d'une quarantaine, environ[3], des *mimes* de Labérius. Le *mime* ne s'y distingue guère de l'*atellane* qu'il avait remplacée dans la faveur publique, que par l'absence de ces personnages de convention du petit drame campanien, dont le continuel retour avait fini par fatiguer. On peut ajouter qu'il ne s'y distingue pas davantage de la *fabula tabernaria*.

Les pièces continuent d'être désignées, soit par des apellations générales, de forme grecque, comme *Colax*, *Ephebus*, *Hetæra;* de forme latine comme *Virgo;* soit par des noms particuliers, pris, la plupart du temps, de certains

1. Macrob. *Saturn.* II, 7.

2. « .... Laberius.... moritur. Publius mimographus, natione Syrus, Romæ scenam tenet. »

3. La liste de M. Ribbeck en comprend quarante-quatre : *Alexandrea, Anna Perenna, Aquæ caldæ, Aries, Augur, Aulularia* (?), *Belonistria. Cacomnemon, Cæculi, Cancer, Carcer, Catularius, Centonarius, Colax, Colorator, Compitalia, Cophinus, Cretensis, Ephebus, Fullo, Galli, Gemelli, Hetæra, Imago, Lacus Avernus, Late loquentes, Marius* (?), *Natal, Necyomantia, Nuptiæ, Parilia, Paupertas, Piscator, Restio, Salinator, Saturnalia, Scylax, Sedigitus, Sorores, Staminariæ, Stricturæ, Taurus, Tusca, Virgo.*

détails de la vie romaine, et par exemple de ces fêtes publiques où le mouvement tumultueux du petit peuple devait offrir au *mime*, comme à l'*atellane*, comme auparavant à la *fabula tabarnaria*, le modèle de tant d'incidents et de personnages comiques. Labérius avait fait, après Afranius, des *Compitalia;* il avait fait aussi des *Saturnalia*, et peut-être faut-il encore ajouter à ces deux pièces son *Anna Perenna*. Quel en pouvait être le sujet? Était-ce l'aventure romanesque de la sœur de Didon venant chercher un refuge en Italie et troublant, par son arrivée imprévue, le paisible ménage d'Énée et de Lavinie, aventure si agréablement racontée par Ovide[1], si froidement, en plagiaire malheureux d'Ovide et de Virgile, par Silius Italicus[2]? Était-ce ce qu'on lit aussi chez Ovide[3], la mésaventure du dieu Mars joué par une autre Anna? Dans les deux cas eût été de mise, assurément, ce tour plaisant que la comédie latine, aussi bien que la comédie grecque, donnait volontiers à la fable, même épique et tragique. Il est possible cependant que le sujet cherché ait été tout simplement la fête bachique, grivoise, passablement licencieuse, célébrée par la plèbe romaine sur les bords de l'Anio, en l'honneur d'Anna Perenna. La description qu'en a faite Ovide en tête de ces deux récits (j'ai eu précédemment occasion de la citer[4]) suppléerait alors pour nous, par une sorte de programme en vers charmants, au *mime* malheureusement perdu de Labérius.

D'autres *mimes*, non moins regrettables, empruntaient leurs sujets, et quelquefois leurs titres, à ces réunions plus mondaines des eaux thermales, où les ridicules ne manquaient pas davantage, et, par leur renouvellement annuel, pouvaient défrayer bien des générations de comédies. A l'exemple d'Atta, Labérius avait composé des *Aquæ caldæ*. Si, comme le veut Bothe, le mot *Belonistria* devait se traduire, s'interpréter par *Balaneutria*, Βαλανεύτρια, femme employée aux bains, Labérius aurait encore traité sous ce titre un sujet analogue. Pourquoi même son *Locus Avernus*,

1. *Fast.* III, 523 sqq. — 2. *Punic.* VIII, 39 sqq.
3. *Ibid.* 675 sqq. — 4. Voyez plus haut, p. 314, 315

malgré les idées mythologiques qu'un tel titre réveille, n'aurait-il pas été simplement pour lui un des buts de promenade, un lieu de rendez-vous des baigneurs de Baia? Il était question, dans la pièce, d'intrigues amoureuses; nous le savons par une vieille et insolite expression qu'y a notée Aulu-Gelle[1], *mulier amorabunda*.

La vie domestique a elle-même continué de fournir à Labérius, ainsi qu'à ses prédécesseurs, son contingent de sujets et de titres : une pièce intitulée *Natal*, d'autres qu'il a appelées, comme Afranius, *Sorores*, et comme Novius, ou peut s'en faut[2], *Gemelli*, comme Pomponius, *Nuptiæ*. Mêmes ressemblances pour la plupart des autres titres. Il a dû mettre en scène, comme Pomponius et Novius, des paysans dans son *Aries*, son *Taurus;* des gens de métier dans d'autres, *Colorator*, *Fullo*, *Piscator*, *Restio*, *Salinator*, *Staminariæ*. L'*Augur* d'Afranius, celui de Pomponius, ne l'ont pas empêché de donner pour titre à un de ses *mimes* le nom du même personnage, et de le faire encore agir, lui ou quelque autre de même industrie, dans sa *Necyomantia*. Il s'est quelquefois contenté, comme on avait fait auparavant, pour toute désignation, d'un nom propre, si *Marius* est un titre authentique; d'un surnom ou d'un sobriquet, *Sedigitus;* d'un nom de pays, *Alexandrea*, *Cretensis*, *Galli*, *Tusca;* d'un mot indiquant quelque lieu particulier *Carcer*, ou quelque objet matériel, *Aulularia*, *Cophinus*. Nommons en dernier, comme pendant au *Mortis et Vitæ Judicium* de Novius, ce titre abstrait *Paupertas*.

Les fragments de Labérius témoignent eux-mêmes de la conformité du *mime* avec l'*atellane* et d'une conformité fâcheuse : même immoralité dans les sujets, qui sont de préférence des vices honteux, de graves désordres domestiques, des adultères, jusqu'à des incestes[3]; même cynisme dans l'expression, même recherche des mots obscènes, ou simplement des mots sales.

Par un contraste singulier, dont Pomponius et Novius

1. *Noct. attic.* XI, 15. — 2. La pièce de Novius est intitulée *Gemini*.
3. Laberius, *Belonistria* : « .... Domina nostra privignum suum amat afflictim. » Non. v. *Afflictim*. O. Ribbeck, p. 239.

nous ont offert l'analogue et qui ajoute à la ressemblance du *mime* et de l'*atellane* un dernier trait, celui du mélange, qui leur est commun, de l'extrême grossièreté et de l'élégance, d'une élégance raffinée, le peu que nous pouvons lire de Labérius dénote un style fort étudié, fort travaillé, précieux jusqu'à l'affectation. Aulu-Gelle a tout un chapitre[1] sur l'archaïsme, le néologisme, la hardiesse populaire et triviale qui caractérisaient sa manière; il y donne de curieux exemples de ces trois sortes de recherche qu'il poursuivait à la fois. Le critique ne laisse pas de citer ailleurs, avec éloge[2], un passage où Labérius s'est montré assurément bien prétentieux. On contait de Démocrite qu'il s'était volontairement privé de la vue pour être moins distrait de ses méditations. Labérius, changeant un peu l'anecdote pour sa commodité, en tirait cette comparaison qu'il mettait, sans beaucoup de vraisemblance, dans la bouche d'un vieil avare affligé des désordres et des prodigalités de son fils :

Démocrite d'Abdère, ce philosophe physicien, tourna la face d'un bouclier vers le lever d'Hypérion, afin de faire pénétrer dans ses yeux émoussés les traits éclatants de l'airain. S'il émoussa ainsi en lui l'organe perçant de la vue, s'il se priva de la lumière, c'était pour ne point voir prospérer de méchants concitoyens. Ainsi moi-même je veux que l'éclat dont resplendit l'argent éblouisse la fin de mon âge et dérobe à ma vue la prospérité d'un vaurien de fils.

Democritus Abderites physicus philosophus
Clipeum constituit contra exortum Hyperionis,
Oculos effodere ut posset splendore æreo.
Ita radiis solis aciem effodit luminis,
Malis bene esse ne videret civibus.
Sic ego fulgentis splendorem pecuniæ
Volo elucificare exitum ætati meæ,
Ne in re bona esse videam nequam filium[3].

De tels vers, contemporains par le goût, comme par la

1. *Noct. attic.* XVI, 7 : « .... Verba finxit prælibenter.... multaque alia hujusmodi novat; neque non obsoleta quoque et maculantia ex sordidiore vulgi usu ponit.... » (Cf. Tertull. *de Pallio*, I.)
2. A. Gell. *ibid.* X, 17 : « .... Versibus quidem satis munde atque graphice factis.... non inconcinniter.
3. O. Ribbeck, p. 247.

date, de la poésie tourmentée des *Satires Ménippées* de Varron, sont bien loin du beau naturel inauguré dans le même temps par Lucrèce et par Catulle.

Le rival de Labérius n'aurait pas écrit autrement s'il était vrai qu'on dût le regarder comme l'auteur des vers de même caractère que lui attribue le Trimalcion de Pétrone[1], pesant dans sa balance Cicéron et Publius Syrus, déclarant le premier plus éloquent, *disertiorem*, et l'autre plus distingué, *honestiorem*.

Le luxe, du souffle de sa gueule dévorante, a tout flétri dans la cité de Mars. Pour le plaisir de ton palais, on nourrit, enfermé, le paon, revêtu du manteau babylonien de son plumage doré; pour toi aussi la poule de Numidie, le coq eunuque; la cigogne elle-même, cet hôte aimable venu des terres étrangères, cet oiseau aux mœurs pieuses, aux pieds effilés, à la voix émule des crotales, cet exilé des hivers, ce signe avant-coureur de la tiède saison, dévouée à ton intempérance, fait son nid dans ta marmite. Pourquoi la précieuse perle de l'Inde, pendant à triple étage ?... Est-ce pour que la dame romaine, le cou paré des dépouilles de la mer, s'étende, sans retenue et sans honte, sur une couche étrangère? Pourquoi la verte émeraude, ce rare et coûteux cristal? A quoi bon souhaiter les feux du rubis carthaginois? Pour étinceler? Mais l'honnêteté est une escarboucle. Est-il bien qu'une jeune épouse n'ait de vêtement que le vent tissé en étoffe, qu'elle s'expose nue sous le brouillard transparent de sa robe de lin?

Luxuriæ rictu Martis marcent mœni
Tuo palato clausus pavo pascitur
Plumato amictus aureo Babylonico[2],

1. *Satyric.* 55. — 2. Cf. Hor. *Sat.* II, II, 23 sqq.
« Je n'obtiendrai pas sans peine, je le sais, qu'à la vue d'un paon, mis sur la table, tu préfères une poule pour chatouiller ton palais, corrompu, comme tu l'es, par de vaines idées : et cependant, qu'on paye au poids de l'or le rare oiseau, que la peinture de sa queue étale un merveilleux spectacle, qu'importe pour ce dont il s'agit? Te nourris-tu de ses plumes sur lesquelles tu te récries et, quand il est cuit, garde-t-il sa beauté? »

Vix tamen eripiam, posito pavone, velis quin
Hoc potius quam gallina tergere palatum,
Corruptus vanis rerum : quia veneat auro
Rara avis, et picta pandat spectacula cauda

Gallina tibi Numidica, tibi gallus spado:
Ciconia[1] etiam grata peregrina hospita,
Pietaticultrix, gracilipes, crotalistria[2]
Avis, exul hiemis, titulus tepidi temporis,
Nequitiæ nidum in cacabo fecit tuo.
Quo margarita cara tribaca Indica?
.....
An ut matrona ornata phaleris pelagiis
Tollat pedes indomita in strato extraneo?
Smaragdum ad quam rem viridem, pretiosum vitrum?
Quo Carchedonios optas ignes lapideos,
Nisi ut scintilles? probitas est carbunculus.
Æquum est induere nuptam ventum textilem,
Palam prostare nudam in nebula linea[3]?

C'est là une déclamation laborieusement spirituelle et élégante où de bons critiques ont vu moins l'œuvre réelle qu'un pastiche plus ou moins fidèle de Publius Syrus. On

Tanquam ad rem attineat quidquam. Num vesceris ista,
Quam laudas, pluma? Cocto num adest honor idem?

Cette recherche de l'intempérance romaine plus d'une fois flétrie, avant et après Horace, par la satire (Varr., *Sat. Menipp.* περὶ ἐδεσμάτων; A. Gell, *Noct. attic.* VII, 16; Juvénal. *Sat.* I, 143), était contemporaine de Publius Syrus. L'orateur Hortensius en avait, a-t-on dit (Varr. *De Re rustic.* III, 6; Tertull. *de Pallio*, etc.), donné l'exemple.

1. Autre trait de satire probablement contemporaine. Cf. Hor. *Sat.* II, II, 49 sqq. :

« Tranquille était l'esturgeon, tranquille aussi le nid de la cigogne, jusqu'aux exemples donnés par un personnage prétorien. »

Tutus erat rhombus, tutoque ciconia nido,
Donec vos auctor docuit prætorius....

C'est par ironie sans doute que ce personnage, Asinius, ou Sempronius Rufus, est appelé prétorien. D'après une épigramme que rapportent les scoliastes d'Horace, son innovation gastronomique lui fit manquer la préture.

Suffragiorum puncta non tulit septem.
Ciconiarum populus ultus est mortem.

2. Cf. Ovid. *Metam.* VI, 97 :

.... Crepitante ciconia rostro.

Et Juvénal. *Sat.* I, 115 :

Quæque salutato crepitat Concordia nido

3. O. Ribbeck, p. 258.

se refuse vraiment à y reconnaître la même main que dans ces belles et simples sentences[1] par lesquelles, bien mieux que par les prestiges du bel esprit, il relevait tout à coup de son humilité le genre vulgaire, grossier, licencieux auquel il lui fallait se rabaisser. Par elles aussi, péripétie morale d'un effet plus inattendu, plus frappant que celles de la scène, tout ce public confus et tumultueux qu'il avait mission de divertir, était ramené, en un instant, des accès d'une gaieté brutale à des pensées sérieuses. Elles ont fait, par une autre métamorphose plus durable, du futile mimographe travaillant aux plaisirs d'une heure de folie, un moraliste toujours écouté; se détachant pour ainsi dire d'elles-mêmes de productions périssables, elles ont pris place, comme des proverbes de la sagesse, dans la mémoire du peuple, elles ont servi de texte aux méditations des philosophes. Sénèque, après son père le rhéteur, qui répète les témoignages d'admiration de Cassius Sévérus, ne peut se lasser de les citer, de les commenter, louant, avec éloquence, leur sens profond, leur tour heureux, leur autorité sur les esprits, retraçant, en homme qui a pu encore les entendre répéter et applaudir au théâtre, l'effet qu'elles continuent de produire sur les hommes réunis, l'éclatante adhésion qu'elles en obtiennent, les préférant aux plus beaux traits des comiques, des tragiques, les proclamant dignes du cothurne. De bonne heure on les a rassemblées, dans l'intérêt surtout de la jeunesse, mais aussi au grand profit de l'âge mur. Le recueil, en traversant les âges, s'est grossi de beaucoup de maximes du même genre, antiques et même modernes, qui en ont porté le nombre, dans la dernière recension, faite avec beaucoup de soin et de critique par M. Ribbeck, à huit cent cinquante-sept. Rapportons, comme échantillons, quelques-unes de celles qui sont incontestablement de Publius Syrus, et nous sont parvenues avec la recommandation des deux Sénèque, d'Aulu-Gelle, de Macrobe.

1. Ces sentences sont presque tout ce qui est resté de Publius Syrus. On ne cite encore de lui que deux titres de pièces, *Murmurco*, *Puta-*

La pauvreté manque de peu, l'avarice de tout.

Desunt inopiæ pauca, avaritiæ omnia[1].

A l'avare manque ce qu'il a, autant que ce qu'il n'a pas.

Tam deest avaro quod habet quam quod non habet[2].

A tous peut arriver ce qui peut arriver à quelqu'un.

Cuivis potest accidere quod cuiquam potest[3].

Étrangère à nous est toute chose accordée par le sort à nos désirs.

Alienum est omne quicquid optando evenit[4].

Attendez d'autrui ce qu'à autrui vous aurez fait.

Ab alio expectes alteri quod feceris[5].

Le remède aux injures c'est l'oubli.

Injuriarum remedium est oblivio[6].

Pour nul n'est bon l'avare, pour lui-même il est pire que personne.

In nullum avarus bonus est, in se pessimus[7].

De peu manque le mortel qui ne désire que peu.

Is minimo eget mortalis, qui minimum cupit[8].

A ce qu'il veut, qui peut vouloir ce qui suffit.

Quod vult habet, qui velle quod satis est potest[9].

Le bienfaiteur reçoit, tout en donnant, s'il donne à qui le mérite.

tores, et deux ou trois fragments insignifiants. (Voy. O. Ribbeck, p. 258, 259.)

1. Senec. *Controv.* III, 18. O. Ribbeck, p. 268.
2. Senec. *ibid.* O. Ribbeck, p. 286.
3. Senec. *De tranquill. animi*, II, 8; *Consol. ad Marciam*, IX. O. Ribbeck, p. 260.
4. Senec. *Epist.* VIII. O. Ribbeck, *ibid.*
5. Senec. *Epist.*, XCIV. O. Ribbeck, p. 110, 261.
6. Senec. *ibid.* O. Ribbeck, p. 110, 275.
7. Senec. *Epist.* CVIII. O. Ribbeck, p. 109, 275.
8. Senec. *ibid.* O. Ribbeck, p. 109, 276.
9. Senec. *ibid.* O. Ribbeck, p. 109, 29[illegible]

Benencium dando accepit, qui digno dedit.

Qui peut plus qu'il ne doit, voudra plus qu'il ne peut.

Cui plus licet quam par est, plus vult quam licet[1].

Supportez, n'accusez pas ce qui ne peut être changé.

Feras, non culpes, quod mutari non potest[2].

Pleurs d'héritier, rire sous le masque.

Heredis fletus sub persona risus est[3].

Mauvais est le conseil qu'on ne peut changer.

Malum est consilium, quod mutari non potest[4].

A trop disputer, la vérité se perd.

Nimium altercando veritas amittitur[5].

C'est presque un bienfait qu'un honnête refus.

Pars benefici est, quod petitur, si belle neges[6]

Les sentences ne devaient pas manquer aux *mimes* de Labérius; elles n'ont manqué à aucune composition dramatique de l'antiquité : mais, s'il faut en juger par ses fragments, où elles sont rares, elles ne comptaient pas autant dans ses œuvres que dans celles de son rival. Ce qui le distinguait, lui, c'était, outre les grâces un peu affectées de son style, la hardiesse de ses saillies, une verve satirique âpre et redoutable, qui n'épargnait personne[7]. J'ai cité ailleurs[8] la jolie lettre où Cicéron[9], conseillant au jurisconsulte Trébatius de couper court à son infructueuse campagne de courtisan auprès du vainqueur des Gaules, le menace, s'il tarde trop, des railleries de Labérius. Elles s'adressaient quelquefois beaucoup plus haut, elles attei-

1. A. Gell. *Noct. att.* XVII, 14; Macrob. *Saturn.* II, 7. O. Ribbeck, p. 264, 267.
2. A. Gell. Macrob. *ibid.* O. Ribbeck, p. 271.
3. A. Gell. Macrob. *ibid.* O. Ribbeck, p. 273.
4. A. Gell. *ibid.* O. Ribbeck, p. 277.
5. A. Gell. Macrob. *ibid.* O. Ribbeck, p. 279.
6. A. Gell. Macrob. *ibid.* O. Ribbeck, p. 281.
7. «Asperæ libertatis», dit Macrobe, *Saturn.* II, 7.
8. Voyez plus haut, p. 222. — 9. *Epist. ad famil.* VII, 11.

gnaient jusqu'à César, qui semble en avoir gardé rancune[1]. Par suite s'est engagé entre le dictateur et l'auteur de *mimes* un drame, approchant du tragique, qui passe en intérêt toutes ces pièces perdues que nous ne pouvons raconter.

L'an de Rome 708, César, revenu de son expédition d'Espagne, donnait des jeux, et au nombre des spectacles offerts par lui à la curiosité du public était un concours entre des *mimes* de Labérius et ceux de P. Syrus. Il voulut, vengeance raffinée ou caprice cruel de sa toute-puissance, que Labérius, un chevalier, un vieillard, montât sur la scène et jouât lui-même sa pièce. Labérius céda à des instances en apparence obligeantes, qui, en réalité, étaient des ordres[2]; mais ce ne fut pas sans réclamer noblement, pathétiquement, contre la violence qui lui était faite, dans cet admirable prologue, l'un des plus beaux débris de la poésie antique[3] :

Nécessité, qui, d'un cours impétueux, traverses dans leur voie et emportes, malgré leurs efforts, la plupart des mortels, en quel abîme m'as-tu précipité. lorsque chez moi déjà le sentiment allait s'éteindre? Jamais dans ma jeunesse, ni les sollicitations, ni les largesses, ni la crainte, ni la violence, ni le crédit, n'eussent pu ébranler mon âme : et voilà que, sur mes vieux jours, je me laisse vaincre sans peine aux paroles engageantes de ce grand homme, qui daigne pour moi descendre à la prière. Les dieux lui ont tout accordé : faible mortel, était-ce à moi de lui rien refuser? Il est donc vrai! après soixante ans d'une vie sans tache, sorti de ma maison chevalier romain, j'y

1. A. Gell. *Noct. attic.* XVII, 14.

2. C'est ce que fait entendre Macrobe, *Saturn.* II, 7 : « .... potestas non solum si invitat, sed, et si supplicet, cogit. » Bayle (*Dict. hist. et crit.* art. LABÉRIUS) rapproche de ce passage de Macrobe cet autre d'Ausone : « quod est potentissimum imperandi genus, rogabat qui jubere poterat. »

3. On en trouve l'éloge et la traduction dans le *Traité des études* de Rollin (livr. III, art. 3). J. J. Rousseau, qui en faisait aussi grand cas, en a lui-même traduit quelque chose dans une note de *La nouvelle Héloïse* (IIe part., lettr. XXIII), où, par une double erreur, les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, dans lesquelles il n'est point question de ce morceau, sont substituées aux *Saturnales* de Macrobe, qui nous l'ont conservé, et traitées dédaigneusement de « fade recueil ». Un dernier traducteur du Prologue de Labérius est M. Pierron, dans le XIIe chapitre de son *Histoire de la littérature romaine* (1852).

dois rentrer avec le nom de mime. Ah! j'ai vécu trop d'un jour. O fortune, qui ne mets de bornes ni à tes faveurs, ni à tes disgrâces, si, par un effet de ton caprice, ma gloire littéraire devait un jour flétrir dans sa fleur, briser, abattre ma renommée, que n'était-ce au temps de ma force, de ma verte jeunesse, lorsque je pouvais du moins répondre à l'attente du peuple romain et du grand homme qui m'écoute, lorsque, souple encore, je pouvais plier sous ta main! Mais aujourd'hui à quoi me réduis-tu? Eh! qu'apporté-je sur la scène? les grâces du visage, la noblesse du maintien, le feu du talent, le charme d'une voix mélodieuse?... Comme le lierre étouffe de ses flexibles rameaux l'arbre qu'il embrasse, ainsi la vieillesse me fait mourir par l'étreinte des années. Labérius est comme la tombe; il ne possède plus qu'un vain nom.

Necessitas, cujus cursus transversi impetum
Voluerunt multi effugere, pauci potuerunt,
Quo me detrusit pœne extremis sensibus!
Quem nulla ambitio, nulla unquam largitio,
Nullus timor, vis nulla, nulla auctoritas
Movere potuit in juventa de statu[1],
Ecce in senecta ut facile labefecit loco
Viri excellentis mente clemente edita
Summissa placide blandiloquens oratio!
Etenim ipsi di negare cui nil potuerunt,
Hominem me denegare quis posset pati?
Ego bis tricenis annis actis sine nota
Eques Romanus a lare egressus meo
Domum revertar mimus. Nimirum hoc die
Uno plus vixi mihi quam vivendum fuit.
Fortuna, immoderata in bono æque atque in malo,
Si tibi erat libitum, literarum laudibus
Florens cacumen nostræ famæ frangere,
Cur cum vigebam membris præviridantibus,
Satis facere populo et tali cum poteram viro,
Non me flexibilem concurvasti ut carperes?
Nuncine me deicis? Quo? Quid ad scenam adfero?
Decorem formæ an dignitatem corporis,
Animi virtutem an vocis jucundæ sonum?
Ut hedera serpens vires arboreas necat,

1. Le témoignage que se rend ici Labérius est confirmé par une anecdote qu'on lit chez Macrobe (*Saturn.* II, 6). Clodius n'avait pu en obtenir un *mime*, pour des jeux qu'il devait donner, sans doute; il s'irritait, il menaçait : le poëte lui dit : « Qu'ai-je à craindre de toi? d'aller à Dyrrachium et d'en revenir. » Allusion piquante à l'exil et au retour de Cicéron.

Ita me vetustas amplexu annorum enecat :
Sepulcri similis nil nisi nomen retineo [1].

A cette plainte éloquente ne se bornèrent pas les représailles de Labérius. Bientôt après, on le vit reparaître jouant dans son *mime* le personnage de Syrus, d'un esclave maltraité, qui se dérobait aux coups et s'écriait :

Il nous faut donc, Romains, perdre la liberté !

Porro, Quirites, libertatem perdimus.

Puis vint ce trait sentencieux :

C'est chose nécessaire qu'il ait peur de beaucoup celui de qui beaucoup ont peur.

Necesse est multos timeat quem multi timent.

et d'un mouvement involontaire, tous les spectateurs, entrant dans l'intention du poëte, et s'appropriant ses paroles comme l'expression du sentiment public [2], tournèrent les yeux vers César. Quand vint le moment de juger, César, peut-être sans injustice, mais heureux que son goût se trouvât d'accord avec sa passion, se prononça pour Publius Syrus. Il le fit en termes plaisants, comme s'il eût pris lui-même le ton du *mime*, et jouant sur ce nom de Syrus, qui se trouvait à la fois, non peut-être sans une intention maligne de l'auteur, et celui du rival de Labérius et celui du personnage infime par la bouche duquel Labérius lui avait fait entendre, à la face de Rome, de si libres paroles, il dit en souriant : « J'étais pour toi, Labérius, mais tu as été vaincu par Syrus. »

Favente tibi me, victus es, Laberi, a Syro.

Là-dessus Publius Syrus reçut la palme et Labérius, avec un riche présent, un anneau d'or. César le rétablissait ainsi dans son rang de chevalier dont sa complaisance forcée pouvait paraître l'avoir fait déchoir. Cette autre pièce qui se jouait hors de la scène n'était pas finie. Quand Labérius,

1. O. Ribbeck, p. 251 [illegible]

d'acteur redevenu spectateur, s'en vint reprendre sa place sur les gradins réservés aux hommes de sa condition, il ne trouva plus où s'asseoir, et Cicéron lui dit, raillant à la fois par une épigramme à double portée et César qui avait rempli le sénat de ses créatures, et le chevalier romain qui venait de se dégrader : « Nous vous ferions bien une place si nous n'étions si serrés; » à quoi Labérius repartit, avec son intarissable verve : « Cela m'étonne de vous, accoutumé à vous asseoir sur deux siéges[1]. » Un si piquant à-propos semblait, dans sa défaite littéraire et son humiliation morale, lui rendre l'avantage qui lui était échappé. Il le reprit dans la représentation du lendemain par d'heureux vers ajoutés à un autre de ses *mimes*. Publius Syrus lui avait dit avec courtoisie, pour lui adoucir l'amertume de sa victoire : « Celui avec qui tu as lutté comme auteur, viens-lui en aide comme spectateur : »

Quicum contendisti scriptor, hunc spectator subleva.

Labérius lui répliqua, dans un nouveau prologue :

Tous ne peuvent être en tout temps les premiers. Quand tu seras arrivé au plus haut degré de l'illustration, tu t'y maintiendras avec peine; il te faudra bientôt en tomber. Je suis tombé, après moi tombera celui qui me suit. La gloire est du domaine public.

Non possunt primi esse omnes omni in tempore.
Summum ad gradum cum claritatis veneris,
Consistes ægre, nictu citius decidas.
Cecidi ego, cadet qui sequitur : laus est publica[2].

Nous pourrions poursuivre et donner à la comédie pour épilogue le dédain affecté avec lequel ont parlé de Labérius, Cicéron, qui avait ses raisons pour cela, on vient de le voir; Horace qui s'est peut-être, cette fois, trop souvenu sous Auguste des injures de César; l'un écrivant à Cornificius[3]:

1. Senec. *Controv.* III, 18; Sueton. *Cæs.* XXIX; Macrob. *Saturn.* II, 3.
2. O. Ribbeck, p. 253.
3. *Epist. ad. famil.* XII, 18. Cicéron n'était pas si indifférent à l'égard des *mimes* qu'il le témoigne ici. Il se les rappelle et les cite assez souvent. (Voy. *Philipp.* II, 27; *De Orat.* II, 61, 64, 67, etc.)

« Je me suis à ce point endurci, qu'aux jeux de notre cher César j'ai pu souffrir patiemment la présence de T. Plancus, les vers de Labérius et de Publius. »

Ego sic jam obdurui, ut, ludis Cæsaris nostri, æquissimo animo viderem T. Plancum, audirem Laberii et Publii poemata.

l'autre refusant d'approuver certains ouvrages par la raison qu'il lui faudrait admirer aussi comme de beaux poëmes les *mimes* de Labérius.

Nam sic
Et Laberi mimos ut pulchra poemata mirer[1].

Revenons à l'histoire du *mime* et ajoutons-y, à l'époque qui nous occupe, celle de ses plus éclatants succès, deux noms encore. L'un se trouve dans cette lettre de Cicéron[2], rappelée plus haut, où il menace plaisamment Trébatius des railleries de Labérius; il ajoute « et de notre ami Valérius. » On ne sait quel est ce Valérius; mais, d'après le sens général de la phrase, on est tenté de voir en lui un auteur de *mimes*. L'autre nom, Cn. Matius, désigne un personnage qui nous est mieux connu. C'était celui d'un ami de César[3], un de ces officiers qui formaient en Gaule comme sa cour littéraire. Matius mêlait, en amateur que ne gêne point une vocation spéciale, deux sortes d'occupation bien disparates, une traduction en vers de l'Iliade et la composition de ce qu'on appelait des *mimiambes*[4] Était-ce une sorte de *mimes?* Bothe le pense; mais M. Ribbeck

1. *Sat.* I, x, 6. — 2. *Epist. ad famil.* VII, 11.
3. Cic. *Epist. ad famil.* XI, 28. L'auteur de cette belle lettre est-il le même que le poëte? On l'a quelquefois mis en doute; on a distingué un C. Mattius, ce serait le premier, et Cn. Mattius, ce serait le second. Cette distinction n'a pas été admise par deux de nos critiques les plus distingués; en 1838, par C. Magnin, *Origines du Théâtre moderne*, Introduction, p. 356; récemment, en 1864, 1865, par M. Boissier, articles de la Revue des Deux-Mondes ; *Cicéron et ses amis*, p. 328.
4. Pline le Jeune, *Epist.* VI, 21, en attribue à un poëte comique, fort distingué, de son temps, Virginius Romanus (voyez plus haut, p. 302), dans un passage qui peut faire comprendre à quels mérites inattendus pouvait s'élever un genre tel que le *mime* : « Scripsit *mimiambos* tenuiter, argute, venuste, atque in hoc genere eloquentissime. Nullum est enim genus, quod absolutum non possit eloquentissimum dici. »

ne paraît pas être de cet avis, puisqu'il n'en a pas fait mention dans son recueil. Mattius les écrivait dans un mètre honoré du nom d'Hipponax, *scazonte hipponacteo*, dit Térentianus Maurus, qui le loue d'avoir reproduit, avec le mètre, l'agrément de son modèle[1]. Aulu-Gelle et Macrobe ne lui ménagent pas non plus les éloges[2]. Ce qui leur plaît surtout chez lui, ce sont ces recherches savantes, ces grâces coquettes de style qui, chez les auteurs de *mimes* de ce temps, chez Labérius, même chez Publius Syrus, paraissent avoir été une sorte de réaction contre la bassesse du genre.

Le *mime* ayant, à son tour, fatigué, l'*atellane* fut reprise avec succès, par Mummius, au temps de Tibère, à ce qu'on croit, puis il revint à la mode. Le *mime* et l'*atellane* sont la comédie de l'Empire : ils prennent la couleur de leur temps, de plus en plus licencieux, et à l'obscénité ajoutent un excès de licence impie, qui a fourni des armes à Tertullien, une cruauté sanguinaire digne des princes féroces et du lâche peuple qu'ils devaient amuser. Diane fouettée, le Testament de Jupiter, les Amours de Cybèle, les Trois Hercules affamés, tels sont, selon Tertullien[3], les titres ou les sujets de ces *mimes*. Nous savons, par l'historien Josèphe[4] et par Martial[5], qui a loué bassement de tels spectacles, que, sous Domitien, dans un *mime* dont le brigand Lauréolus était le héros, un supplice réel ensanglanta la scène, un condamné périt sur une croix.

Dans une histoire complète qu'on ne se propose point ici, on aurait à recueillir bien des exemples de ces honteuses, de ces affreuses prostitutions de la muse comique ; on y trouverait aussi l'occasion de la réhabiliter quelque peu, en racontant, d'après les historiens de l'Empire, comment, dans l'*atellane*, dans le *mime*, elle éleva quelquefois une voix courageuse contre la tyrannie

Malheureusement, de la *fabula togata*, de la *fabula ta-*

1. *De metris*.
2. *Noct. attic.* VI, 6; XV, 25; XX, 9; *Saturnal.* I, 4.
3. *Apolog.* XV. Cf. Arnob. *Adv. Gent.* IV, 35. — 4. *Antiq.* XIX, I, 13.
5. *De Spectacul.* VII.

bernaria, c'est-à-dire de la comédie romaine, noble et familière, de l'*atellane* renouvelée par une rédaction latine et métrique, du *mime* relevé par les agréments de la satire, la vivacité de l'épigramme, le grand sens de la maxime, de ces genres si fort en vogue au septième siècle de Rome, et dont plusieurs se perpétuèrent dans les siècles suivants, il est resté bien peu de chose, quelques noms d'auteurs, quelques titres de pièces, d'informes débris, que toutefois on ne doit pas dédaigner, où une curiosité légitime cherche à retrouver le génie comique des poëtes, la trace confuse de leurs saillies, les traits, non moins effacés, des modèles qu'ils ont exprimés. Tel l'Hamlet de Shakespeare, dans le cimetière d'Elseneur, ramassant, avec d'autres débris lugubres de la mort, ce qui fut la tête du bouffon Iorick, évoque le souvenir des folles pensées qui y ont autrefois habité.

VI

ANCIENNE SATIRE LATINE. — LUCILIUS.

(JOURNAL DES SAVANTS, cahiers de février, mai 1846, pages 65, 281.)

SATIRES DE C. LUCILIUS, *fragments revus, augmentés, traduits et annotés pour la première fois en français*, par E. F. Corpet. Paris, imprimerie et librairie de Panckouke, 1845, in-8 de 287 pages[1].

I

Parmi les poëtes latins que, malgré leur génie naturel, devait à la longue faire disparaître le progrès de la langue et du goût, il n'en est point qui se soient plus défendus contre cette inévitable destinée que Lucilius. Il n'en est point non plus dont, à la renaissance des lettres et depuis, on ait plus vivement regretté la perte. Quels précieux suppléments à l'histoire n'eussent pas offerts les attaques personnelles dirigées avec l'audace de l'ancienne comédie athénienne[2] contre les hommes les plus considérables du

1. Cet ouvrage, réuni dans un même tome avec la traduction, donnée par M. Jules Chenu, de Lucilius Junior, Saleius Bassus, Cornelius Severus, Avienus, Dionysius Cato, forme la quatorzième livraison de la seconde série de la *Bibliothèque latine-française*, publiée par C. L. F. Panckouke.

2. Hor. *Sat.* I, IV, 1 sqq.

temps, par ce censeur de nouvelle sorte, ce nouveau Caton, armé comme l'autre, pour dégrader le vice puissant et honoré, de sa probité, de son courage, mais ne tenant ses pouvoirs que de sa vocation satirique ! Quels suppléments non moins précieux n'eût pas reçus la comédie des Romains, tant celle qui nous est connue par ses principaux chefs-d'œuvre, la *fabula palliata*, que celle dont nous avons seulement les débris informes, la *fabula togata*, de ces peintures plus libres, auxquelles désormais n'était soustrait aucun désordre moral, où, comme sur une scène affranchie des gênes de la loi et de la surveillance d'une aristocratie ombrageuse, on voyait traduite la société tout entière, les ordres[1], les tribus[2], le peuple en masse ; où revivait, dans sa dernière crise, la lutte de l'ancienne austérité contre la corruption apportée par les nations conquises à leurs vainqueurs, et par laquelle, non moins que par leur littérature et leurs arts, elles en triomphaient à leur tour ! De combien de détails intéressants des productions dans lesquelles s'exprimait tout l'ensemble de la vie romaine n'eussent-elles pas enrichi les livres d'antiquités ! Que d'expressions ajoutées par elles au vocabulaire du langage familier ! Comme on eût cherché à y saisir le véritable caractère de cette urbanité difficile à définir, même pour les anciens, dont Lucilius passa pour le modèle le plus accompli[3], jusqu'au temps où ce qu'elle retenait de rudesse républicaine cessa de se trouver d'accord avec les convenances nouvelles introduites dans le commerce du monde par le régime monarchique[4] ! Enfin, à l'attrait de l'instruction se fût ajouté celui du plaisir : c'eût été une lecture bien piquante que celle d'un poëte auquel on a pu sans doute, avec justice, reprocher une composition précipitée, des formes de style diffuses, négligées, dures, un ton trop constamment amer et emporté[5], mais aussi, de l'aveu de tous, plein de verve et d'esprit, abondant en inventions

1. *Fragm.* XXVII, 14. — 2. Hor. *Sat.* II, I, 69.
3. Cic. *De Orat.* II, 6; *De Finib.* I, 3; etc
4. Hor. *Sat.* I, x, 13, 65.
5. Id. *ibid.* I, IV, 7-13; x, 1-30, 46-71.

originales, en pensées fortes, en traits hardis, en saillies heureuses, en beaux vers; d'un poëte de bonne heure traité en classique, sujet favori, pour les critiques, de lectures, d'éditions, de commentaires[1], qui charma son siècle, comme on le voit par les éloges et les citations de Cicéron, dont la faveur constante, même dans l'âge suivant, importunait quelquefois Horace; qu'Horace[2] cependant, et après lui Perse[3] et Juvenal[4], louèrent avec un éloquent enthousiasme; que Quintilien[5] défendit à la fois contre le double fanatisme de ses admirateurs et de ses détracteurs; que les témoignages de l'antiquité nous montrent comme toujours présent à l'imagination des Romains, ne cessant de fournir aux entretiens des allusions, aux traités des rhéteurs et des grammairiens[6] des exemples, aux poëtes[7] des souvenirs et des inspirations; dont on retrouve la trace jusque dans les écrits des apologistes du christianisme, chez Lactance[8], par exemple, qui se plaît à le citer comme un des interprètes les plus respectables et les plus accrédités de la sagesse païenne.

Malheureusement, d'un tel poëte il n'est resté que des fragments, rapportés en grande partie par des grammairiens et pour des raisons toutes grammaticales. Quelques-uns sont insignifiants, mais beaucoup étincellent, pour ainsi dire, au milieu même de ces textes si propres à les éteindre. Par la force du sens et la vivacité du tour, par ce qu'ils révèlent ou par ce qu'ils laissent pénétrer, ils excitent à un très-haut degré l'intérêt et la curiosité.

Turnèbe[9] en parlait ainsi au seizième siècle, et les Estienne, cédant eux-mêmes à cet attrait, s'appliquèrent à les recueillir dans leurs *Fragmenta poetarum veterum latinorum*, publiés à Paris en 1564.

1. Suet. *De illustrib. gramm.* II, XIV; Hor. *Sat.* I, x, vers. suppos. 2-3; Porphyr. in. Horat. *Epist.* I, III, 1.
2. Hor. *Sat.* II, I, 62 sqq. — 3. *Sat.* I, 114.
4. *Sat.* I, 19-21, 165-168. — 5. *Inst. orat.* X, I, 93.
6. A. Gell. *Noct. attic.*; Macrob. *Saturn*, passim, etc.
7. Martial., *Epigr.* XI, 91, 5; XII, 95, 7. Auson. *Epist.* XV, *ad Tetrad. sat. script., etc.*
8. *Div. Inst.* V, 5, 9. — 9. *Adversarior.* lib. XXVIII, c. IX.

En 1597, il en parut à Leyde un recueil spécial sous ce titre qui vaut presque une notice : *C. Lucilii Suessani Aurunci, satyrographorum principis eq. romani (qui magnus avunculus magno Pompeio fuit) satyrarum quæ supersunt reliquiæ. Franciscus Jani filius Dousa collegit, disposuit, et notas addidit.* C'était le temps de ces restitutions : déjà en 1590 et 1595, à Naples et à Dordrecht, Columna (Jérôme Colonna) et Merula (Van Merle) avaient ainsi ressuscité le vieil Ennius[1].

Jean Dousa (Van der Does) était un noble hollandais, illustre à bien des titres, comme négociateur, magistrat, historien, poëte, philologue. Dans l'université de Leyde fondée par son influence, dont il avait été le premier procurateur et le bibliothécaire, s'étaient élevés ses nombreux enfants, tous érudits et célébrés par les savants du temps dans des pièces latines sous le nom collectif de *Pleias Dousica*. Ce fut le quatrième d'entre eux, François Dousa, qui, à vingt ans, avec l'aide de son père, donna le livre dont nous venons de rapporter le titre, un Lucilius rassemblé, disposé, commenté, restauré même quelquefois dans d'ingénieux centons.

François Dousa, dans la dédicace, se vante de l'approbation donnée à son entreprise par Joseph Scaliger, que son père avait attiré à l'université de Leyde pour y remplacer Juste Lipse, et qu'il appelle, avec l'emphase érudite du temps : *Summus ille scientiarum omnium dictator.... heros ille!* Cette politesse, au reste, lui est rendue en tête du livre, dans une flatteuse épigramme du *héros*. Suit, selon la coutume, un assez grand nombre de compliments du même genre signés par des savants de noms plus ou moins illustres, par Merula entre autres, qui célèbre son jeune émule dans deux pièces, l'une en style d'Ennius, l'autre en style de Lucilius.

Ces éloges étaient mérités; cependant la critique ne pouvait s'en tenir, sur Lucilius, au livre de François Dousa. D'autres fragments restaient à recueillir, et ceux

1. Voyez plus haut, p. 33 et suivantes.

qu'on donnait pouvaient, grâce à l'amélioration progressive des textes auxquels on les avait empruntés, être rapportés avec plus d'exactitude, placés dans un ordre moins arbitraire, mieux éclaircis. Ainsi sans doute en pensèrent ceux qui, comme D. Heinsius, dans son édition d'Horace donnée à Leyde en 1612, réimprimèrent d'après les Estienne les fragments de Lucilius. Ainsi en pensa Bayle, qui, dans son article sur Lucilius, invita, mais vainement, les érudits à une nouvelle recension du vieux satirique. Malgré ces réclamations plus ou moins directes, ce fut le Lucilius de François Dousa que reproduisirent sans aucun changement, pour ne parler que des grandes collections, en 1713, à Londres, celle de Maittaire; en 1766, à Pesaro, celle d'Amati; plus tard, en 1785, celle des Deux-Ponts; enfin, assez récemment, en 1830, la bibliothèque classique latine de M. Lemaire.

Depuis cette dernière réimpression, Lucilius est enfin redevenu l'objet de travaux sérieux et originaux. La biographie du créateur de la satire latine, la distribution de son recueil, le plan de ses diverses pièces, les vers qui en sont restés, ont été étudiés sans relâche par de nombreux critiques. De là les écrits publiés successivement, en 1835 et 1836, à Bonn et à Stettin, par M. Varges[1]; en 1840, à Berlin, par M. Schmidt[2]; en 1841, à Breslau, par M. Petermann[3]; en 1841, à Halle, par M. Schœnbeck[4]; en 1842, à Utrecht, par M. J. A. C. Van Heusde[5]; en 1843, à Marbourg, par M. J. Becker[6]; en 1844, à Bâle, par M. Gerlach[7]. Il faut y ajouter les articles critiques auxquels ces productions ont donné lieu dans divers recueils;

1. *Specimen quæstionum Lucilianarum*, dans le *Rheinisches Museum*, Bonn, 1835, t. III, p. 15-69; *C. Lucilii satirarum quæ ex libro III supersunt*, Stettin, 1836.
2. *C. Lucilii satirarum quæ de libro nono supersunt disposita et illustrata*, Berlin, 1840.
3. *De Lucilii vita*, Breslau, 1841.
4. *Quæstionum Lucilianarum particula*, Halle, 1841.
5. *Studia critica in C. Lucilium poetam*, Utrecht, 1842.
6. *Ueber die Eintheilung der satiren des C. Lucilius* dans le *Zeitschrift für die Alterthumwissenschaft*, Marbourg, mars 1842, nos 30-33.
7. *Lucilius und die Römische satura*, Bâle, 1844.

par exemple, en 1843, celui de M. C. Fr. Hermann, dans le trente-sixième numéro des *Éphémérides de Gœttingue*, et, dans la première livraison d'octobre 1845 de la *Revue des Deux-Mondes*, celui d'un jeune littérateur de grande distinction, dont la mort prématurée a causé, il y a quelques mois, de si vifs et si justes regrets, de M. Charles Labitte [1].

Tant d'efforts n'ont pas été stériles, il s'en faut de beaucoup. Mais la moisson assez abondante de notions plus claires, de leçons plus épurées, d'interprétations plus exactes, qu'ils ont produite, a été quelquefois étouffée par par la fausse richesse, le luxe embarrassant des conjectures. Lucilius, nous le tenons de Cicéron [2], désirait que ses ouvrages ne fussent lus ni par des hommes trop éclairés, ni par des ignorants, parce que ceux-ci n'y verraient rien et que les autres y verraient peut-être plus que lui. Il semble qu'en raison de l'esprit prophétique attribué par l'antiquité à ses poëtes, il protestât d'avance contre l'excès de hardiesse avec lequel devait s'exercer sur les souvenirs de sa vie et les débris informes de son monument poétique l'imagination de nos doctes contemporains. M. J. A. C. Van Heusde, particulièrement, a compromis le succès légitime de ses estimables *Études* par des témérités dans lesquelles, malgré les réclamations, assez dures il est vrai, de la critique, il a eu le tort de persister [3]. Indiquons-en quelques-unes.

La Chronique d'Eusèbe renfermant les quarante-six ans de vie qu'elle donne à Lucilius entre la CLVIII^e^ et la CLXIX^e^ olympiade, le fait mourir par conséquent en l'an de Rome 651. Diverses considérations avaient déjà porté Bayle [4],

1. Il a déjà été rendu hommage dans ces *Études*, t. I, p. 277, à la mémoire de Charles Labitte. L'article suivant, sur les *Satires Ménippées* de Varron, nous ramènera une fois encore au regret de sa perte et au souvenir de ses travaux si prématurément interrompus.

2. *De Orat.* II, 6; cf. *De Fin.* I, 7; Plin. *Hist. nat.* præfat.

3. *Jo. Adolph Car. Van Heusde epistola ad Car. Frid. Hermann de C. Lucilio*, Utrecht, 1844.

4. *Dict.* art. LUCILIUS.

Dacier[1] et d'autres à rapprocher d'un certain nombre d'années cette dernière date. Le poëte en effet a parlé[2] de la loi Licinia, rendue, selon quelques-uns, il est vrai, en 644, mais selon d'autres en 657 et même en 665. De plus le mot *senex* par lequel Horace l'a désigné[3], ne semble pas d'accord avec la durée assez courte que la Chronique d'Eusèbe attribue à sa vie. On y a donc ajouté; mais M. Van Heusde plus que personne : il l'a portée en effet de l'évaluation primitive de quarante-six ans à plus de quatre-vingts[4]. Par quel procédé? Le voici : Cicéron dit dans le *Brutus*[5] du tribunat de l'orateur Crassus : *Ita tacitus tribunatus, ut nisi in eo magistratu cœnavisset apud præconem Granium, idque nobis bis narravisset Lucilius, tribunum plebis nesciremus fuisse.* Au lieu de *nobis bis* ou de *bis nobis* que donne un manuscrit, M. Van Heusde lit arbitrairement *nobis pueris;* il entend tout aussi arbitrairement par *narravisset*, non pas, comme tout le monde, des récits que Lucilius a semés dans ses satires, mais une confidence orale, et du passage ainsi corrigé et expliqué il tire cette conclusion, que le poëte a réellement raconté à Cicéron, dans son enfance, l'histoire du souper donné au tribun Crassus par le crieur public Granius. Cela ne suffirait pas cependant pour faire de Lucilius un vieillard, un octogénaire; car enfin, lorsque Cicéron, né en 648, avait par exemple quinze ans, Lucilius s'il eût vécu, et plusieurs passages des Dialogues sur l'orateur[6] parlent de lui à cette époque, c'est-à-dire en 663, comme d'un homme qui a cessé d'exister, Lucilius, dis-je, en le supposant alors en vie, n'aurait eu qu'environ cinquante-huit ans. M. Van Heusde a trouvé moyen de grossir ce chiffre de vingt-quatre années au moins, en supposant, avec François Dousa, que, quand le satirique, dans un passage qui nous a été conservé, a parlé de la cruelle loi de Calpurnius[7], il

1. *Discours sur la satire.* Acad. des inscript. et bell. lett., t. II, p. 187.
2. *Fragm. incerta*, CXXXIII. — 3. Hor. *Sat.* II, I, 34.
4. *Stud. crit.* p. 9 sqq. — 5. C. XLIII. — 6. *De Orat.* I, 16; II, 6
7. *Fragm.* XX, 4. Non. vv. *Priores, Primores.* E. F. Corpet, p. 12

a entendu une loi *Calpurnia de ambitu* portée en 687. Mais est-il bien évident que, des diverses lois désignées par le même nom de *Calpurnia*, aucune n'ait pu mériter la qualification de *sæva lex*, pas même celle de 604 *de repetundis?* Et puis pourquoi ne serait-ce pas un concussionnaire mécontent à qui Lucilius aurait fait dire (j'emprunte la traduction et renvoie à la note de M. Corpet) : « Je blâmai la loi cruelle de Calpurnius Pison, et j'aspirai un souffle de colère au bord de mes narines. »

> Calpurni sævam legem Pisoni' reprendi,
> Eduxique animam in primoribu' naribus....

En résumé, toute cette construction hypothétique au moyen de laquelle M. Van Heusde ajoute savamment, ingénieusement, aux années de Lucilius, est assez peu solide, et ses évaluations, celles mêmes de Bayle, semblent mériter moins de confiance que les chiffres de la Chronique d'Eusèbe, fort bien défendus d'ailleurs par d'autres critiques, notamment par M. Varges[1].

Courte ou longue, la vie de Lucilius est pour nous bien peu remplie, sinon d'œuvres, du moins d'événements. Sa naissance à Suessa-Aurunca[2], sa mort et ses honorables funérailles à Naples[3]; dans l'intervalle, la part qu'il prit, bien jeune encore, à la dernière campagne de la guerre de Numance[4]; son honorable et douce intimité, pendant quelques années, avec Scipion Émilien et Lélius[5]; des voyages, dont un de Rome à Capoue et jusqu'au détroit de Sicile lui a fourni le sujet d'un récit enjoué devenu sa troisième satire[6]; des procès, soit au sénat, devant lequel on l'accusait de faire paître ses troupeaux sur les terres du domaine public[7]; soit, sans succès, au tribunal de C. Célius[8], contre un acteur qui l'avait désigné outrageu-

1. *Spec. quæst. Lucil.* p. 35-43.
2. Juven., *Sat.* I, 20; cf. *Schol;* Auson. *Epist.* xv, *ad Tetrad. etc.*
3. Euseb. *Chron.* — 4. Vell. Pat. *Hist.* II, 9.
5. Cic. *De Orat.* II, 6; Hor. *Sat.* II, I, 71, cf. Acron, *Schol.*
6. Porphyr. *Schol. in Hor. Sat.* I, v.
7. Cic. *De Orat.* II, 70. — 8. *Rhet. ad Herenn.* 11, 13.

sement par son nom en plein théâtre : celui-là peut-être que le satirique avait lui-même si plaisamment appelé un *Oreste enroué*[1]; enfin quelques particularités où se révèle l'existence d'un homme de bonne naissance et de fortune aisée[2], ayant une maison de ville[3], des terres[4], des esclaves[5], des maîtresses[6], et consacrant aux lettres un grand loisir : voilà tout ce que l'on sait de la vie de Lucilius. Cela est peu de chose sans doute, et n'a pas suffi à la curiosité, quelquefois bien indiscrète, de la critique.

Plaute[7] a fait de certains curieux de son temps, qui se disaient et se croyaient trop bien instruits, un joli portrait, traduit avec beaucoup d'agrément par M. Naudet : « .... Ils savent ce que le roi a dit tout bas à la reine; ils savent la conversation que Jupiter a tenue avec Junon.... » Il y a bien des choses que les critiques savent de cette sorte. Pourquoi Lucilius a-t-il fait le voyage qu'il a mis en vers? Pour rétablir sa santé, répond sans hésiter M. Van Heusde[8], moins hardi, du reste, que M. Schœnbeck[9], d'après les informations duquel le poëte a été vérifier les effets du tremblement de terre qui avait, en 628, bouleversé les îles Lipari et la Sicile. Comment se fait-il que Lucilius soit mort à Naples ? C'est, répond encore M. Van-Heusde[10], je ne sais d'après quels mémoires secrets, que l'ennui de ses procès, les tracasseries de ses ennemis, peut-être même une sentence d'exil, provoquée, comme autrefois celle qui frappa Névius, par ses libertés satiriques, l'avaient forcé de quitter Rome.

Pighius, dans ses *Annales*[11], avait supposé que c'était par notre Lucilius que la famille Lucilia était devenue

1. *Fragm.* XIX, 8. Priscian. x, 9. E. F. Corpet, p. 125.
2. Hor. *Sat.* II, 1, 75.
3. Asc. Ped. *In Cic. orat. contr. L. Pisonem.*
4. Cic. *De Orat.* II, 70.
5. *Fragm.* XXII, 2. Donat. in Terent. *Phorm.* II, I, 57; Martial. *Epigr.* XI, 90. E. F. Corpet, p. 131.
6. Varr. *De Ling. lat.* VI, 69; Porphyr. *In Horat. carm.* I, XXII, 10.
7. *Trinum.* I, II, 168 sqq.
8. *Stud. crit.* p. 60. — 9. *Quæst. Lucil.* p. 17.
10. *Stud. crit.* p. 67. — 11. Voyez t. III, p. 31, 90, 95.

sénatoriale, comme l'appelle Velleius Paterculus[1], disant de Pompée : *fuit hic genitus matre Lucilia stirpis senatoriæ*; il en avait donc fait un personnage politique en même temps qu'un poëte, et, de son autorité privée, l'avait déclaré questeur en 627, et en 637 préteur, s'abstenant seulement de l'élever plus tard au consulat. M. Van Heusde[2] lui a attribué une carrière publique plus modeste, celle de publicain en Asie, se fondant sur un passage[3] où il semble, c'est ainsi qu'il l'a entendu, et M. Corpet, dont je transcris encore la traduction, partage son avis, où il semble qu'on dise au poëte : « Moi ! que je me fasse publicain et fermier de la taxe en Asie à la place de Lucilius ! je ne veux pas.... »

> Publicanus vero ut Asiæ fiam, ut scripturarius
> Pro Lucilio, id ego nolo....

Mais on l'a remarqué[4], peut-être ici est-ce le poëte qui parle et qui proteste ne pas vouloir cesser d'être ce qu'il est, Lucilius, pour devenir le collecteur des revenus publics en Asie. Ainsi, bien souvent, Horace s'attache à sa condition et refuse de l'échanger contre d'autres qu'on pourrait croire préférables. Si cette dernière interprétation était admise, il faudrait désespérer de faire sortir Lucilius de la vie privée à laquelle je croirais volontiers qu'il s'est restreint, se contentant, comme plus tard un autre chevalier romain, l'auteur du poëme De la Nature, d'être un grand poëte.

J'arrive à un chapitre assez étrange de biographie tout à fait intime, dont M. Van Heusde a encore, mais non sans quelques complices de sa hardiesse, enrichi la vie trop pauvre en événements de Lucilius. Nous savions déjà, par Asconius Pedianus[5], que Lucilius habitait à Rome une maison qui avait été construite soixante ans auparavant aux

1. *Hist.* II, 9. Cf. Acr. Porphyr. *In Horat. Sat.* II, I, 75.
2. *Stud. crit.* p. 57.
3. *Fragm.* XXVI, 6. Non. vv. *Scripturarios, Mutare.* E. F. Corpet, p. 136.
4. M. C. Fr. Hermann, article cité plus haut.
5. *In Cic. orat. contra L. Pison.*, c. XXII.

frais du trésor public, pour loger Antiochus Epiphane, livré en otage aux Romains par le roi de Syrie, son père. M. Van Heusde[1] l'a fait de plus possesseur d'un moulin ou d'une boulangerie, *pistrinum*, sur l'autorité du passage suivant de Varron[2], et de l'interprétation proposée, mais d'une façon fort dubitative, par C. O. Müller: *Pilum, quod eo far pisunt, a quo ubi id fit dicitur pistrinum, inde post in urbe Lucili pistrina et pistrix.* D'autres[3] ont pensé, d'après Scaliger, que dans ce passage, probablement altéré, il s'agissait tout simplement de l'emploi fait par Lucilius[4] du mot féminin *pistrina*, au lieu du neutre *pistrinum*, de l'emploi du mot *pistrix*. La prétendue propriété de Lucilius se réduirait donc à celle de certaines formes de langage. Que si l'on donne à Lucilius la boulangerie, *pistrina*, il faut, d'après le même texte, lui donner aussi la boulangère, *pistrix :* c'est ce qu'a fait, de son côté, M. J. Becker[5]. Comme le mot *pistrina* se trouve dans un fragment de cette seizième satire, écrite, selon Porphyrion[6], par Lucilius, au sujet d'une de ses maîtresses, et intitulée, du nom de cette femme, *Collyra*, il a paru à M. J. Becker que la *Collyra* de Porphyrion et la *pistrix* de Varron ne faisaient qu'une, et il nous a mis ainsi, bien qu'il s'en défende, aux dépens de l'exactitude du scoliaste, sur la voie d'une relation bien familière entre le poëte et l'utile, mais humble et assez peu gracieuse personne décrite dans ce fragment[7] :

Pistricem validam si nummi suppeditabunt,
Addas ἔμπλευρον, mamphulas quæ sciat omnes.

Si tes moyens te permettent d'avoir une boulangère en sa fleur, tâche aussi qu'elle soit solide sur ses hanches et qu'elle sache donner toutes les formes à sa pâte. (Trad. de M. Corpet.)

1. *Stud. crit.*, p. 64. — 2. *De Ling. lat.* V, 138.
3. Voyez le Lexique de Forcellini, au mot *Pistrix*, et de fort bonnes notes de M. Corpet sur le fragment XVI, 10, et le XIIIe des *Fragm. incert.* — 4. Cf. Charis., I, XVII, § 36.
5. Ouvrage cité plus haut, p. 249, 250.
6. *In Horat. carm.* I, XX.
7. *Fragm. incert.* XIII. Cf. Fest. V. *Mamphula.* Varr. *De Ling. lat.* V, 138. E. F. Corpet, p. 228.

Lucilius aurait été un juge fort compétent de ce genre de mérite, s'il fallait croire, avec M. Van Heusde[1], que, comme Plaute, mais uniquement par des raisons de santé ou par fantaisie, il a lui-même, dans son moulin ou sa boulangerie, mis la main à l'ouvrage: *animi aut valetudinis causa ad pistoris opus incubuisse et pilum tractasse.* En effet, il a dit[2]: *pilum quo pinso*, le pilon avec lequel je pile. Mais dans quel endroit a-t-il dit cela? Dans sa neuvième satire, de sujet tout grammatical, où il débattait particulièrement des questions d'orthographe; où il examinait, entre autres choses, quand il faut écrire *ei* ou simplement *i*, comme dans *pilum*, le pilon avec lequel je pile, c'est-à-dire avec lequel on pile, *pilum quo pinso;* comme aussi dans *pilam*, la balle avec laquelle nous jouons, c'est-à-dire avec laquelle on joue, *pilam qua ludimus.* De la différence de nombre qui distingue dans ce fragment *ludimus* de *pinso*, il est bien subtil de conclure, comme paraît le faire M. Van Heusde, que, quand le poëte dit *ludimus*, il parle de tout le monde, et que, quand il dit *pinso*, il ne parle que de lui-même, mettant ses lecteurs dans la confidence d'une manie assurément bien bizarre.

Si j'ai insisté, comme je viens de le faire, sur des assertions qu'on réfute assez en les énonçant, c'est qu'elles sont très-propres à montrer jusqu'où l'on peut être mené, avec beaucoup de science et de sagacité, par l'oubli des règles sévères de la critique, par la prétention d'en savoir sur les choses de l'antiquité plus que les anciens ne nous en ont dit et que l'on ne peut légitimement en supposer d'après leurs témoignages, par le plaisir de conjecturer sans fin. De là des notices où la fantaisie domine, et que j'appellerais volontiers les romans historiques de l'érudition.

Nous avons nous-même, il nous en faut accuser, fourni deux chapitres assez bouffons au roman de Lucilius. Le premier a pour auteur Baillet[3], qui commente ainsi le passage

1. *Stud. crit.* p. 64-67.
2. *Fragm.* IX, 7. Quinti[illegible]*nst. orat.* I, 7. Vel. Longus, Q. Terent. Scaurus *De Orthographia.* [illegible]pet. p. 81.
3. *Jugements de* [illegible]

où Horace a reproché à Lucilius d'avoir fait souvent, croyant faire merveille, jusqu'à deux cents vers dans une heure, dictant sans relâche et sans peine, comme au pied levé.

In hora sæpe ducentos,
Ut magnum, versus dictabat, stans pede in uno [1].

Horace, selon Baillet, dit que « Lucilius dictait ses vers debout sur un pied, tenant l'autre levé en l'air, ce qui passait pour une rareté fort singulière. » L'erreur naïve de Baillet, qui entend au propre une expression proverbiale, est divertissante; mais je suis presque aussi étonné de l'explication qu'en a donnée M. Van Heusde, et contre laquelle jusqu'ici on a vainement réclamé [2]. Selon ce savant, par ces mots : *stans pede in uno*, Horace reprend, chez Lucilius, l'usage presque exclusif de l'hexamètre.

J'ai parlé de deux chapitres : le second, non moins plaisant que l'autre, est de la façon de Dacier [3] à qui l'ont assez généralement emprunté sans défiance les biographes de Lucilius [4].

A l'entendre, parmi les partisans du satirique, il y en avait de si outrés, qu'ils couraient les rues avec des fouets sous leurs robes pour frapper tous ceux qui oseraient dire du mal des vers de leur poëte favori, et cet acte de tyrannie littéraire, assurément unique dans l'histoire de la poésie, avait lieu environ soixante-dix ans après la mort de Lucilius, au temps où Horace est supposé avoir écrit le morceau, assez évidemment apocryphe, par lequel quelques manuscrits du dixième siècle font commencer la pièce qui termine son premier livre de satires. C'est de là en effet que Dacier a tiré ce qu'il raconte, avec une bonne foi comique, de l'enthousiasme persévérant et oppressif des admirateurs de Lucilius; mais il l'en a tiré, peu légitimement, par un con-

1. Hor. *Sat.* I, IV, 9.
2. Voy. ses *Studia critica*, p. 101, et son *Epistola ad* C. Fr. Hermann, p. 26.
3. *Remarques sur les satires d'Horace*, I, x, 2.
4. Voyez, entre autres, l'article LUCILIUS de la *Biographie universelle*.

tre-sens, comme on va le voir. Citons et traduisons d'abord le passage :

Lucili, quam sis mendosus, teste Catone
Defensore tuo pervincam, qui male factos
Emendare parat versus : hoc lenius ille,
Est quo vir melior, longe subtilior illo,
Qui multum puer et loris et funibus udis
Exhortatus, ut esset opem qui ferre poetis
Antiquis posset contra fastidia nostra,
Grammaticorum equitum doctissimus....

Il me serait facile, Lucilius, de reprendre chez toi bien des fautes. Je n'en veux pour garant que Caton, ton défenseur cependant, qui s'apprête à corriger tes vers. Il montre, au reste, un esprit de douceur digne d'un si honnête homme, et en même temps un goût plus fin que cet autre, dont l'enfance studieuse essuya maintes fois les étrivières, pour qu'il y eût un jour un chevalier, docte grammairien entre tous, qui pût venir en aide aux vieux poëtes contre nos injustes dégoûts.

Chacun aperçoit, je pense, de quelle étrange façon s'est mépris Dacier en interprétant ce passage : dans les mots : *multum puer et loris et funibus udis exhortatus*, il a négligé *puer*, si nécessaire, en même temps qu'il lisait, non sans autorités, *exornatus*. En conséquence il a traduit :

Ce savant chevalier, qui a soin de se munir de bonnes étrivières et de bonnes cordes mouillées, pour venger de nos dégoûts les poëtes anciens.

Je ne sais par quelle fatalité il est arrivé à M. Van Heusde de remplacer l'erreur vieillie de Dacier, comme il avait fait celle de Baillet, par une erreur nouvelle[1], je ne crains point de le dire. Pour tout le monde, c'est Horace, juge quelque peu dédaigneux de Lucilius, que désignent ces mots : *fastidia nostra*. M. Van Heusde le reconnaît, au contraire, dans celui qu'il est censé se donner pour adversaire, ce chevalier grammairien si rudement préparé à l'estime et à la défense des vieux poëtes. Véritablement y a-t-il à cela

1. *Stud. crit.*, p. 122.

quelque vraisemblance? Horace, sans doute, avait tâté lui-même de cette éducation brutale et pédantesque; il avait transcrit, dans son enfance, sous la dictée du terrible Orbilius, les vers surannés de Livius Andronicus, et l'on sait qu'il en a gardé rancune [1]. Mais que son vieux maître ait compté sur lui pour être un jour le champion de l'antiquité latine déjà menacée par une école nouvelle; que Valerius Caton ait mieux répondu à ses espérances; qu'Horace, pour entrer dans la supposition de l'auteur des vers qu'on lui a prêtés, fasse ici allusion à ce mécompte, ce sont là des suppositions gratuites, un roman, comme je le disais tout à l'heure; ajoutez qu'on ne nous explique pas comment le fils de l'affranchi, qui n'a jamais manqué de rappeler l'humilité de sa naissance et la médiocrité de sa condition, pourrait s'intituler magnifiquement chevalier.

II

L'histoire des satires de Lucilius n'a pas moins occupé les critiques que sa biographie. Ce qu'elle présente d'obscur est devenu également, pour leur curiosité, pour leur imagination, la matière de conjectures multipliées. Il s'en trouve dans le nombre auxquelles les faits conduisent assez naturellement et que recommande quelque vraisemblance; d'autres sont arbitraires, forcées, et se font écarter d'abord par leur bizarrerie.

Quelques témoignages anciens, qui, par cette expression, *in priore libro* [2], permettent de croire à l'existence primitive de deux recueils des satires de Lucilius; des textes beaucoup plus nombreux, dans lesquels les mêmes ouvrages sont désignés ou par des numéros qui en portent à

1. Hor. *Epist.* II, I, 70.
2. *Rhet. ad Herenn*, IV, 12; Acr. *in Horat. serm.* II, I, 21.

trente le nombre total, ou, plus rarement, par des titres qui en indiquent le sujet; voilà le point de départ de ces conjectures.

Les satires de Lucilius, dit-on, composées à des époques diverses, furent chacune l'objet d'une publication à part; plus tard, et par deux fois, l'auteur les rassembla en corps d'ouvrage; enfin le temps arriva où les deux recueils se confondirent dans une seule et même collection dont il fallut alors distinguer les pièces par des numéros et par des titres.

Que les choses se soient ainsi passées, on n'a certainement pas le droit de l'affirmer; mais cela est si conforme à ce qui a toujours eu lieu pour ce genre d'écrits, qu'on peut l'admettre comme probable. On se prête moins volontiers à certaines conséquences plus particulières, et plus douteuses, que les critiques se sont permis de tirer des passages anciens rappelés plus haut; par exemple à leurs systèmes si nombreux, si divers, et par cela même si propres à mettre en défiance, sur la distribution des trente satires de Lucilius entre les deux recueils primitifs; sur l'auteur de l'ordre par numéros et par titres, définitivement adopté; sur les époques où se sont produits ces divers modes de publication.

Le système le plus ancien et le plus étrange est assurément celui d'Ausone Popma [1]. Ce savant et paradoxal annotateur du Traité de la langue latine de Varron, remplaçant, comme d'autres, dans un passage de ce traité [2], où il est question des vingt et un livres de Lucrèce, ce nom peu d'accord avec un tel chiffre, par celui de Lucilius et d'autre part entendant au propre ce qu'Horace a dit du hardi satirique :

Primores populi arripuit, populumque tributim [3],

est arrivé à cette opinion, que, dans un premier recueil composé de vingt et une pièces, Lucilius, avait attaqué

1. *Terent. Varr. fragm.* 1589; *Notæ in Varr. de Ling. lat.* 1619.
2. V. 17. — 3. *Sat.* II, 1, 69.

tour à tour les vingt et une tribus entre lesquelles était, dans l'origine, partagé le peuple romain; et que, dans un recueil postérieur, il avait complété son œuvre par quatorze pièces nouvelles, contre les quatorze tribus établies plus tard.

Le moindre vice de ce système est de supposer à Lucilius trente-cinq satires au lieu de trente que lui reconnaît l'unanimité des témoignages anciens : je dis l'unanimité; car si, dans quelques-uns, ce total a été dépassé, cela tient, on en convient généralement, à l'inadvertance des copistes. On pourrait encore objecter que cette division des satires de Lucilius en deux livres comprenant trente-cinq pièces, d'après le nombre et l'ordre des tribus romaines, ne peut se concilier avec ceux des titres placés en tête de ces compositions qui nous sont connues, avec les sujets que ces titres et les fragments nous révèlent. Mais ce serait traiter trop sérieusement ce qui, en vérité, ne peut être pris au sérieux. Le moyen de croire que le libre génie de Lucilius se soit pour toujours enfermé dans cette revue méthodique, dans cette exposition topographique des vices, des travers de la société romaine? Qu'une ou deux de ces pièces aient eu cette forme, comme semblent en témoigner quelques fragments[1]; que, par exemple, entre la quatrième et la cinquième ait été distribuée la censure des tribus urbaines et des tribus rustiques, à la bonne heure; cela n'est pas certain, il s'en faut, mais cela peut se concevoir. Ainsi Plaute confiait à ses parasites, toujours courant par les rues, l'inspection, pour ainsi dire, des menus ridicules de la voie publique[2]; ainsi, une autre fois, il chargeait le régisseur du théâtre, *choragus*, d'amuser la scène par le dénombrement facétieux des quartiers de Rome et de leurs perverses ou risibles populations[3]. Je commenterais volontiers le *tributim* d'Horace, et comblerais une des lacunes les plus regrettables de la satire de Lucilius, par ce passage

1. *Fragm. incert.* CLXXX. Schol. Bob. *in Cic. orat. pro Plancio*, c. VIII. 200. Fest. v. *Oufantinæ tribus*. E. F. Corpet, p. 264, 269. Cf. XXX, 40; schol. *in Pers. sat.* I, 115. Non. v. *Bonus*. E. F. Corpet, p. 207.
2. *Capt.* IV, II; *Curcul.* III, III. — 3. *Curcul.* IV, I.

que traduit ainsi, savamment, élégamment, M. Naudet :

..... Mais, tandis qu'il est sorti, je vais, pour vous éviter la peine de trop longues recherches, vous dire en quels lieux on trouve les différentes personnes que vous désirez voir, gens vicieux ou sans vices, fripons ou citoyens honnêtes. Voulez-vous rencontrer un faussaire? allez au tribunal dans le Comice; un menteur, un fanfaron? dans les environs du temple de Cloacine. Les maris opulents, libertins, prodigues, se rencontrent sous la Basilique. Là s'assemblent aussi les tendrons qui ne sont plus enfants et les faiseurs d'affaires. Les amateurs de pique-nique fréquentent le marché au poisson. Dans le bas Forum se promènent les gens de considération et les riches. Au moyen Forum, le long du canal, les héros de forfanterie. Au-dessus du lac Curtius, les bavards imperturbables, les mauvaises langues, qui débitent effrontément sur le compte d'autrui de mauvais propos sans fondement, ayant eux-mêmes de quoi fournir ample matière à des propos véritables. Sous les Vieilles-Échoppes se tiennent ceux qui prêtent et qui empruntent à usure. Derrière le temple de Castor est une race à laquelle il ne faut pas se fier de léger. Les aimables qui font valoir leur personne remplissent la rue des Toscans. Le Vélabre est peuplé de boulangers, de bouchers, d'aruspices, de marchands qui revendent ou de propriétaires qui fournissent les marchands. Mais j'entends le bruit d'une porte; il faut contenir ma langue [1].

M. Van Heusde, qui relève fort bien tout ce que présentait d'absolument inacceptable le système d'Ausone Popma [2], en propose un qu'il est tout aussi difficile d'accepter [3]. Partant de ce fait, un de ceux qui nous ont été transmis en trop petit nombre sur cette matière, que la première et la seizième satire de Lucilius étaient intitulées, l'une *Deorum concilium*, l'autre *Collyra*, il se persuade, mais ne persuade guère ses lecteurs, que ces deux titres, si évidemment particuliers, servaient d'appellation générale aux deux recueils du poëte, composés de quinze pièces chacun, et dédiés, adressés, il le conclut de quelques fragments, le premier à L. Ælius Stilo, le second à un certain Fundius.

On croira plus volontiers, ou bien, comme M. Schœn-

1. IX. I, 5 sqq. — 2. *Stud. crit.*, p. 256, 257.
3. *Ibid.*, p. 253; cf. *Disquis. de L. Ælio Stil.*, p. 38.

beck [1], que Lucilius a d'abord recueilli, avec corrections, additions, dédicace à L. Ælius Stilo, ses vingt meilleures pièces, ajournant à une époque ultérieure la publication des dix autres, restées beaucoup moins connues, plus négligées des auteurs qui citent si souvent les premières, comme Cicéron, Quintilien, Aulu-Gelle, citées seulement par les grammairiens des derniers siècles, et particulièrement par Nonius; ou bien, comme M. Schmidt [2], que le poëte a compris dans un premier recueil celles de ses satires, au nombre de vingt, qu'il avait écrites en hexamètres, et réservé pour un second recueil les morceaux de mètre ïambique et trochaïque.

Cette dernière explication a pour elle la coutume assez constante des anciens de se régler sur la nature du mètre, soit pour la distinction des genres [3], soit pour le classement des œuvres poétiques. Il est bien vrai que, sur les dix pièces qui, selon MM. Schœnbeck et Schmidt, auraient formé le second recueil, il y en a huit seulement auxquelles elle s'applique : aucun fragment ne subsistant de la première qui puisse nous faire connaître en quel mètre elle était écrite, et la dernière étant, comme les vingt dont on forme le premier recueil, en grands vers. Celle-ci, faut-il, ainsi qu'on l'a fait, je crois, la distraire de cette place, et, la réunissant aux satires de même mesure, rétablir par ce moyen, la suite des vingt et un livres dont a parlé Varron [4]? Ou bien, ce qui est fort admissible, y doit-on voir, d'après le sens de quelques fragments, où le poëte semble présenter l'apologie de ses satires, une pièce finale destinée à relier ensemble les deux recueils? Pour lui attribuer ce caractère il n'est nullement nécessaire de la transporter, comme fait M. Schœnbeck [5], de la fin du second recueil au commencement. Ce qui se dirait dans une préface peut se dire tout aussi bien dans un épilogue. Je suis fort tenté, pour mon compte, de la considérer comme

1. *Quæst. Lucilian. part.*, p. 22.
2. *C. Lucil. satir. quæ de libro nono supersunt*, p. 1.
3. Hor. *De arte poet.* 73 sqq.
4. *De Ling. lat.* V, 17. Voyez plus haut, p. 381. — 5. *Ibid.*

telle, et je m'explique pourquoi le poëte, qui voulait en faire la conclusion et l'encadrement de toute son œuvre satirique, y est revenu au vers dont il s'était d'abord et le plus constamment servi, à l'hexamètre,

Primo ne medium, medio ne discrepet imum.

S'il y a tant de difficulté aujourd'hui à retrouver le contenu des deux recueils dont s'est formée la collection complète des satires de Lucilius, il n'y en a pas moins à déterminer ce qui, dans ces modes successifs de publication, est du fait de Lucilius, ou doit être attribué aux grammairiens ses éditeurs, ses correcteurs, ses commentateurs. On l'a tenté cependant, et il serait long de rapporter toutes les assertions émises, sans autorités suffisantes, sur les époques probables, les auteurs présumés de tant de remaniements. On y a fait assez généralement une grande part à Valérius Caton, parce que, selon Suétone [1], il avait, chez le grammairien son maître, étudié particulièrement Lucilius; que, selon Horace, ou du moins selon l'auteur de l'exorde postiche ajouté à sa dixième satire, il avait corrigé les vers du vieux poëte; enfin parce que Furius Bibaculus, probablement, a dit de lui [2] :

Cato grammaticus, latina Siren,
Qui solus legit ac facit poetas.

Cette dernière preuve n'est pas bien forte; *facit poetas* doit évidemment s'interpréter par ce qui, chez Suétone, précède immédiatement la citation : *Docuit multos, visusque est peridoneus præceptor maxime ad poeticam tendentibus; ut quidem apparere vel his versiculis potest.* Entendre que Caton non pas excellait à lire, à interpréter les poëtes, et par là à en produire de nouveaux, mais devenait l'auteur de ce dont il n'était que l'éditeur, faisait en quelque sorte les poëtes auxquels il donnait ses soins, semble bien peu naturel. M. J. Becker, qui pense que Valérius Caton a

1. *De illust. gramm.* II, XI. — 2. Suet., *ibid.*

fait Lucilius de cette manière [1], termine une suite d'articles où il résume toute cette polémique, non sans y ajouter de son propre fond des choses très-spécieuses, par des paroles qui eussent été bien décourageantes, placées au commencement : « Il est impossible, dit-il, soit parce que l'on manque des documents nécessaires, soit parce que les fragments de Lucilius se prêtent le plus souvent à des interprétations diverses, de prononcer avec certitude sur aucune de ces questions. Tout s'y réduit à des conjectures plus ou moins vraisemblables [2]. »

Cet arrêt de M. J. Becker atteint les conjectures hasardées, même par lui, sur les titres qu'ont pu recevoir, on ne sait, nous l'avons vu, à quelle époque, ni de qui, les satires de Lucilius; sur la forme épistolaire qui a paru avoir été donnée à plusieurs; sur les sujets que le poëte avait traités, sur les plans qu'il avait suivis. Ce qui reste de l'œuvre du satirique, et ce que nous apprennent les anciens, des fragments si confus et si courts, des témoignages si incomplets et si obscurs, ne suffisent certainement pas pour arriver, sur tout cela, à des notions bien nettes et bien sûres.

Quant aux titres des satires de Lucilius, il est permis de croire, sur la foi de Lactance [3] et de Porphyrion [4], bien cependant qu'on ait contesté la valeur de ces témoignages [5], que la première et la seizième ont été intitulées l'une *Deorum concilium*, l'autre *Collyra*. On ne sait à quelle pièce a appartenu un troisième titre *Fornix*, que donne avec évidence un passage d'Arnobe [6], et dont M. Van Heusde a tiré, j'y reviendrai tout à l'heure, un grand, un trop grand parti. Le même critique [7] a comme provoqué M. J. Becker [8] à extraire, d'une phrase bien peu claire de Pline [9], un quatrième titre des plus douteux, *Torquatus*.

1. Ouvrage cité plus haut, p. 245. — 2. *Ibid.*, p. 259.
3. *Div. inst.* IV, 3; cf. I, 9; V, 15. — 4. In Horat. *Carm.* I, XXII, 10.
5. C. Fr. Hermann, *Éphém. de Gœttingue*, n° 36, article déjà cité.
6. *Adv. Gentes*, II, 2. — 7. *Stud. critic.*, p. 186.
8. Ouvrage cité, p. 252.
9. *Hist. nat.*, VIII, 74; Lucil. *Fragm. incert.*, CLXVII. E. F. Corpet, p. 261; cf. 96, note 12.

Scaliger[1] avait été beaucoup moins autorisé par des textes de Festus et d'Isidore[2], qui n'en disent pas le moindre mot, à forger, pour une autre pièce, cette appellation singulière, *Bolis*. De ce que plusieurs auteurs[3] nous disent que Lucilius, dans sa neuvième satire, avait parlé de l'orthographe, on n'était nullement en droit de conclure, comme on l'a fait souvent, que cette satire, où il était question de tant d'autres choses encore, s'appelât *Orthographia*. Ces autres titres, *Iter ad fretum siculum* ou bien Ὁδοιπορικόν, *De divitum luxuria*, *De poetarum insectatione*, donnés à la troisième, à la quatrième, à la dixième satire[4], sont purement d'invention moderne. Restent donc, après tant de suppositions et de disputes, comme à peu près incontestables, les trois premiers, dont un seul, *Deorum concilium*, donne l'idée assez nette d'un sujet, d'une composition.

A défaut des titres, qui le plus souvent manquaient, les critiques ont eu quelquefois recours, dans leurs classements, à certaines dédicaces dont les fragments du satirique leur ont offert des traces plus ou moins évidentes. Le vers cité par l'auteur de la Rhétorique à Herennius[5] comme exemple d'une figure ou d'une licence de style trop aimée de Lucilius[6],

Has res ad te scriptas, Luci, misimus Æli[7],

ne permet pas de douter que Lucilius n'ait en effet adressé au célèbre grammairien, depuis maître de Varron et de Cicéron, à Lucius Ælius Stilo, soit sa première satire, soit, comme il a été dit plus haut, selon le sentiment de plusieurs, son premier recueil de satires. Mais des diverses apostrophes à Panétius[8], à Fundius, à Caïus (Célius), à Albinus[9], que contiennent quelques fragments, a-t-on

1. In Fest., v. *Rodus*. — 2. *Origin.*, XIX, 4.
3. Q. Terentius Scaurus, Putsch, p. 2255.
4. J. Becker, ouvrage cité.
5. IV, 12. — 6. Auson., *Epist.* V, 35.
7. *Fragm.* I, 16. E. F. Corpet, p. 22.
8. *Fragm.* XI, 3. Non., vv. *Tricones*, *Lentum*. E. F. Corpet, p. 94.
9. *Fragm.* XVI, 5; Priscian. III, 1. E. F. Corpet, p. 116; XXX, 32.

eu le droit de tirer cette conclusion, que les pièces où elles se trouvaient étaient des épîtres à ces personnages, portant leur nom, en quelque sorte pour enseigne? Je ne le pense pas. N'est-il pas dans les habitudes des poëtes satiriques de se supposer tout à coup, au milieu de leur propos, un interlocuteur, auquel ils s'adressent plus particulièrement? Si ce passage d'Horace :

Quo tibi, Tilli,
Sumere depositum clavum fierique tribuno[1]?

nous était parvenu à l'état de fragment, on aurait pu, avec tout autant d'apparence, transformer en épître à Tillius une pièce cependant adressée à Mécène. Je ne répondrais pas que les apostrophes semées dans les fragments de Lucilius n'aient quelquefois donné lieu à des méprises de ce genre.

Plus que les titres, que les dédicaces qui ont pu servir à distinguer ces pièces, leurs sujets devaient intéresser la curiosité des critiques modernes. Or quelques-uns seulement étaient expliqués avec une clarté suffisante par les anciens. On savait que, dans la première de ses satires, le poëte avait fait délibérer les dieux sur la nécessité de mettre un terme aux méfaits de l'impie Lupus et de quelques autres citoyens pervers[2]; que, dans la troisième, modèle du voyage à Brindes d'Horace, il avait raconté son voyage à Capoue[3]; que, dans la neuvième, anticipant sur l'*Art poétique*, il avait traité diverses questions de grammaire et de littérature[4]. Comme Perse, au rapport de ses scoliastes, avait composé sa première et sa troisième satire à l'imitation, celle-ci de la quatrième, celle-là de la dixième des satires de Lucilius, on pouvait encore se faire une idée de la matière traitée en général dans ces

Non., v. *Incilare*. E. F. Corpet, p. 205; *Fragm. incert.* I. Lactant. *Div. instit.* VI, 5. E. F. Corpet, p. 221.

1. *Sat.* I, VI, 24. — 2. Serv., in Virgil. *Æneid.* X, 104.

3. Porphyr., in Horat. *Serm.* I, v.

4. Quintilian., *Inst. orat.* I, 6, 7; Q. Terentius Scaurus, Velius Longus, *de orthographia*, Nonius, v. *Poesis*, Priscian., Charis., etc., *passim*.

deux ouvrages, d'une part les excès de luxe et de l'intempérance, d'une autre part les ridicules des orateurs et des poëtes du temps, l'auteur lui-même compris. Pour tous les autres ouvrages on était sans indications ; il fallait deviner d'après le caractère des fragments, indice trompeur qui devait conduire, le plus souvent, à prendre pour l'idée principale d'une pièce un développement particulier, à faire rapporter spécialement à une pièce ce qui se trouvait réparti dans l'ensemble du recueil. Lucilius, en effet, ses débris l'attestent, a fait partout de la satire morale, et, en plus d'un endroit, de la satire littéraire. Il a donc été assez téméraire d'affirmer qu'il avait eu surtout en vue, dans tels ou tels morceaux, l'ambition, l'avarice, la gourmandise, la débauche, la superstition, le mauvais goût, ce qu'il n'a cessé de censurer en tout lieu. M. Schœnbeck, critique d'ailleurs fort pénétrant, me paraît avoir, plus que d'autres, usé et abusé de ce genre de suppositions ; sans compter certaines erreurs particulières qu'on serait peut-être en droit de lui reprocher : comme lorsque les fragments si peu chastes, si effrontément cyniques de la huitième satire lui donnent l'idée d'un tableau de la vie domestique, où auraient été exprimées les bonnes qualités de la femme comme épouse et comme ménagère.

Le sujet des satires de Lucilius déterminé avec plus ou moins de certitude, restait, ou à en disposer plus régulièrement les fragments d'après l'analogie du sens, ce qui se peut quelquefois, ou même à retrouver le dessein de la pièce entière, ce qui est rarement possible, ce qui ne l'est même, à vrai dire, que pour la troisième satire. Cette satire contenant, on l'a vu, le récit d'un voyage, à l'itinéraire du poëte a dû répondre la marche du poëme. M. Vargès s'est occupé avec succès de la retrouver dans un ouvrage spécial[1], dont M. Van Heusde a donné une courte analyse[2]. Pour les vingt-neuf autres satires, mélange capricieux d'attaques personnelles, de tableaux de

1. *C. Lucilii satirarum quæ ex lib. I II [illegible] unerunt*, Stettin, 1836. Cf. J. Rutgers, *Venusin lect* [illegible]
2. *Stud. crit.* p. 16[illegible]

mœurs, de moralités, d'ornements épisodiques de toutes sortes, le moyen de reconnaître, dans les fragments que le hasard en a conservés, la trace de l'auteur, cette trace qu'Horace a quelquefois si bien réussi à cacher, par l'abandon, le désordre, les hasards habilement simulés d'un entretien, dans des compositions sauvées tout entières du naufrage de l'antiquité, et objet de tant d'études assidues? Cette considération n'a pas assez découragé le zèle des critiques à restituer, à l'aide de débris souvent confus et informes, l'ordonnance primitive du monument.

Aucune des restaurations de ce genre n'égale en hardiesse celle que M. Van Heusde[1] a tentée de la neuvième satire, sur laquelle s'étaient plus discrètement exercées la science et la sagacité de M. Schmidt[2]. Il n'a point hésité à l'intituler *Fornix*, d'après un passage d'Arnobe qu'il est nécessaire de rapporter d'abord pour faire comprendre ce qui a pu déterminer le critique à cette attribution de titre, base de tout un système, comme elle assez peu solide. Arnobe y disait aux Gentils, trop fiers de leur culture profane[3] : « Unde, quæso, est vobis tantum sapientiæ traditum? Unde acuminis et vivacitatis tantum? Vel ex quibus scientiæ disciplinis tantum cordis assumere, divinationis tantum potuistis haurire? *Quia per casus et tempora declinare verba scitis et nomina? Quia voces barbaras solœcismosque vitare?* Quia numerosum et instructum compositumque sermonem aut ipsi vos nostis afferre, aut, incomptus quum fuerit, scire? Quia *Fornicem* Lucilianum et Marsyam Pomponii obsignatum memoria continetis? Quia, quæ sint in litibus constitutiones, quot causarum genera, quot dictionum, quid sit genus, quid species, oppositum a contrario quibus rationibus distinguatur? Idcirco vos arbitramini scire quid sit falsum, quid verum, quid fieri possit aut non possit, quæ iniorum summorumque natura sit? » D'après ce passage, il a paru à M. Van

1. *Ibid.*, p. 172, 177.
2. *C. Lucilii satirarum quæ de libro nono supersunt disposita et illustrata*. Berlin, 1840.
3. *Adv. gentes*, II, 2.

Heusde que le *Fornix* de Lucilius devait être la pièce où le satirique avait traité des connaissances grammaticales rappelées par l'Apologiste au commencement de sa satirade. Dans cette supposition, il faudrait faire aussi un ouvrage didactique de même sorte du *Marsyas* cité en même temps, ce qui est bien peu vraisemblable, cet ouvrage, dont nul autre n'a parlé, ayant dû être, selon le plus grand nombre des critiques, une atellane de Pomponius de Bologne[1], ou, selon M. Van Heusde lui-même[2], qui ne peut s'expliquer le rapprochement, une tragédie de Pomponius Secundus. D'autres ont pensé qu'Arnobe avait cité ces deux productions, non pas comme résumant cette science de mots, orgueil des païens, dont il venait de se moquer, mais comme appartenant à une littérature ou d'une intelligence difficile, ou d'un ton obscène, dont il ne lui semblait pas que la connaissance fût un si grand titre d'honneur pour l'érudition profane. Cette interprétation s'accorde fort bien avec le caractère littéraire et moral de productions déjà anciennes, devenues obscures, et dont les titres n'annonçaient rien d'édifiant. Les abords de la statue de Marsyas, sur le Forum, hantés, le jour, par les plaideurs[3], l'étaient, la nuit, par les courtisanes; l'impudique fille d'Auguste, Julie, y donnait ses rendez-vous[4]. Pour *Fornix*, c'est le nom latin d'un lieu où Lucilius, avant Juvénal et notre Regnier, avait eu le tort de conduire les Muses. M. J. Becker[5] a pensé, après M. Schœnbeck[6], qu'un tel titre convenait, mieux qu'à toute autre, à la septième satire, dont il s'est conservé des vers d'une expression si impure. Pour l'attribuer à la neuvième, il a fallu que M. Van Heusde lui donnât une tout autre signification; il y a vu l'Arc de Fabius, près du Forum[7], et, d'après une note de Porphy-

1. Voyez plus haut, p. 334, 341; O. Ribbeck, *Comicorum latinorum reliquiæ*, p. 201.
2. *Epist. ad. C. Fr. Hermann*, p. 35.
3. Hor., *Sat.* I, vi, 120.
4. Senec., *De Ben.* VI, 32; Plin., *Hist. nat.* XXI, III, 6. Cf. Munck, *De fab. atellan.* p. 86.
5. Ouvrage cité, p. 247. — R. Quoet, *Lucil.* p. 18.
7. Cic., *De Orat.* II, 66.

rion, qui rapproche le *sic me servavit Apollo* de la neuvième satire d'Horace[1] d'un trait pareil de la neuvième satire de Lucilius, il a supposé que dans l'une et dans l'autre pièce il était également question de la rencontre faite par l'auteur, en se promenant par les rues, *nescio quid meditans nugarum, totus in illis*, d'un fâcheux. On connaît le fâcheux d'Horace, cet ambitieux de bas étage qui, par le crédit du poëte, voudrait s'introduire chez Mécène. Celui de Lucilius a de moins hautes prétentions. C'est tout simplement, selon M. Van Heusde, un marchand de blé, qu'un fragment de cette satire[2] nous montre arrivant avec son boisseau et sa pelle :

> Frumentarius est; modium hic secum atque rutellum
> Una affert.

Comment est-il connu d'un grand personnage tel que Lucilius ? C'est, nous l'avons dit[3], d'après M. Van Heusde, non sans douter un peu de la chose, que Lucilius a été publicain en Asie. La conversation s'engage. Le marchand de blé confie à l'ancien publicain qu'il est impliqué dans un procès ; il le consulte sur la défense qu'il a préparée, se défiant de son orthographe et de son style et voulant avoir l'avis d'un habile homme. Lucilius, bien plus patient que ne le fut depuis Horace en pareille rencontre, non-seulement éclaircit les doutes dont on l'importune, mais se met à disserter longuement sur la grammaire, sur la littérature, pour d'autres sans doute que pour son interlocuteur : autrement les rôles seraient renversés, et lui-même deviendrait à son tour le fâcheux. On a vu quels légers indices avaient suffi à M. Van Heusde pour supposer une rencontre entre ces deux personnages. Il ne lui en a pas fallu davantage pour imaginer l'entretien qu'il leur prête. Il s'est fondé uniquement sur deux fragments[4], ainsi ren-

1. *Sat.* I, IX, 78.
2. *Fragm.* IX, 21. Non., v. *Rutrum.* E. F. Corpet, p. 87.
3. Voyez plus haut, p. 375.
4. *Fragm.* IX, 4, 22. Vel. Long., *de Orthogr.*; Non., v. *Discere.* E. F. Corpet, p. 80.

dus par M. Corpet, dont je continuerai d'employer la traduction :

Et pour écrire *accurrere*, tu n'as pas à chercher ni à te mettre en peine de savoir s'il faut un *d* ou un *c*.

Travaille à t'instruire, afin que ni les événements ni la raison ne puissent te mettre en défaut.

Atque *accurrere* scribas
D, an C, non est quod quæras atque labores.

Labora
Discere, ne te res ipsa, ac ratio ipsa refellat.

Je ne sais pourquoi M. Van Heusde n'y a point ajouté le suivant, dans lequel il lui aurait été tout aussi permis de voir une portion des discours tenus par Lucilius au marchand de blé pour le ramener de ses préoccupations grammaticales vers d'autres qui lui conviennent davantage :

Avec mille sesterces tu peux en gagner cent mille.

Tu milli nummum potes uno quærere centum [1].

Quand les critiques ont bien voulu se restreindre à ce qui, dans la plupart des cas, est le parti le plus sage, et même le seul praticable, à considérer les fragments de Lucilius comme ils nous sont parvenus, c'est-à-dire isolément, ils se sont placés sur un terrain beaucoup plus sûr, et leurs travaux s'en sont ressentis. Quelles étaient les personnes nommées par le poëte dans ces fragments? A quels événements, à quelles lois, à quels usages, à quelles œuvres littéraires y est-il fait allusion ? Dans quel sens doivent être entendues tant de locutions de la vieille latinité ou du langage familier qui s'y rencontrent ? Toutes ces questions, longtemps et vivement débattues, ont fini par recevoir d'eux des solutions satisfaisantes. Beaucoup de fragments cependant restent et doivent rester encore obscurs, précisément parce que ce sont des fragments, et que ne sachant ce qui précédait, ce qui suivait, on est privé

1. *Fragm.* IX, 24. A. Gell., *Noct. attic.* I, 16; Macrob., *Saturn.* I, 5. E. F. Corpet, p. 88.

de la lumière que donne à chaque détail l'ensemble des idées.

Dans ce vers, par exemple :

Consilium patriæ legumque oriundu' rogator[1],

faut-il voir un éloge sérieux adressé à quelque grave personnage que les dieux ont fait naître pour être le conseiller, le législateur de sa patrie, ainsi qu'entend M. Corpet; ou bien est-ce une ironie contre quelqu'un de ces patriciens qui, pour avoir place dans les conseils de l'État, dans le gouvernement, se sont simplement, selon l'expression de Figaro, donné la peine de naître?

Cet autre passage :

Pænula, si quæris, cantheriu', servu', segestre
Utilior mihi quam sapiens[2],

Oui, si tu veux que je te le dise, un manteau, un cheval, un esclave, une couverture, me serviraient plus qu'un sage,

exprime-t-il le sentiment du poëte lui-même, qui n'a pas plus épargné qu'Horace les perfections chimériques, la richesse universelle, la liberté, la royauté du sage des stoïciens, qui a dit avant lui[3] :

Formosus, dives, liber, rex solu' vocetur[4]?

ou bien, Lucilius y fait-il parler un de ces grossiers contempteurs de la philosophie, qui, dans tous les temps, l'ont taxée d'inutilité, lui ont opposé un certain utile tout matériel, quelque centurion par exemple, comme ceux auxquels a depuis prêté une ignorance si contente d'elle-même, si dédaigneuse du savoir, le poëte élève du docte Cornutus, le satirique stoïcien, Perse[5]? On a hésité, et on le devait, entre ces deux interprétations. M. Van Heusde est pour la première[6]; M. Corpet ajoute à la seconde, en

1. *Fragm.* XXVII, 28. Non., v. *Rogare*, E. F. Corpet, p. 160.
2. *Fragm.* XV, 6. Non., v. *Pænula*. E. F. Corpet, p. 111.
3. Hor., *Sat.* I, III, 124; *Epist.* I, I, 106.
4. *Fragm. incert.* XXIV. Porphyr. in Hor. *Sat.* I, III, 124. E. F. Corpet, p. 231.
5. *Sat.* III, 77-87; V, 189-191. — 6. *Stud. crit.* p. 193.

demandant si les vers en conteste ne renferment pas une boutade de quelque soldat contre les philosophes qui avaient suivi en Espagne, dans cette expédition de Numance à laquelle Lucilius avait pris part dans sa jeunesse et qu'il a plus d'une fois rappelée, son ancien général, Scipion Émilien.

Je pourrais alléguer bien d'autres passages comme objets nécessaires d'un doute auquel il sera sage de se tenir, tant que quelque découverte nouvelle ne sera pas venue leur apporter la clarté qui leur manque encore. Ces découvertes ne sont pas improbables. Il n'y a pas longtemps[1] que M. Dübner, à l'aide d'un manuscrit de Probus, collationné par lui à la Bibliothèque royale[2], a rectifié, complété et rendu plus intelligible un des fragments les plus difficiles à entendre de Lucilius[3]. M. Corpet a pu, à la fin de son volume, consigner dans ses *additions et corrections* cette acquisition nouvelle, la dernière, je crois, qu'ait faite le texte de son auteur.

Dans ces deux articles particulièrement consacrés à M. Corpet, je semble avoir bien peu parlé de lui. Mais je n'ai pu exposer, comme j'ai essayé de le faire, tout le travail de la critique moderne sur la vie et les ouvrages du créateur de la satire latine, je n'ai pu signaler les erreurs dans lesquelles l'a quelquefois entraînée une érudition aventureuse, sans faire indirectement l'éloge d'un livre qui résume avec exactitude, dans une notice, dans des notes substantielles, tant d'études et de recherches diverses, qui les corrige, en ce qu'elles ont de hasardé, par une attention constante à séparer les faits des hypothèses, et, parmi celles-ci, à distinguer celles que légitiment l'autorité des témoignages et la vraisemblance, de celles où l'on ne peut voir que de savantes fantaisies.

C'est avec le même esprit de sagacité discrète que M. Corpet a mis en œuvre, pour établir son texte, les

1. Voyez *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, Paris, 1845; vol. I, n° 1, p. 22.
2. N° 8209, in-4°.
3. *Fragm.* XXIX, 1. Prob. in Virg. *Buc.* VI, 31. E. F. Corpet, p. 178.

travaux de ses prédécesseurs et ce que pouvaient lui fournir en heureuses corrections, en variantes précieuses, le *Varron* de Spengel[1] et d'O. Muller[2], le *Cicéron* de M. Victor Le Clerc[3] et de M. Orelli[4], l'*Aulu-Gelle* de Gronovius[5] et de M. Alb. Lion[6], le *Festus* de M. Lindemann[7] et d'O. Müller[8], le *Donat* de Westerhof[9], le *Servius* de Burmann[10] et de M. Alb. Lion[11], le *Priscien* de Krehl[12], le *Charisius* de M. Lindemann[13], le *Nonius* de D. Godefroy[14], de Josias Mercier[15] et de MM. Gerlach et Roth[16]. Je transcris cette liste donnée par M. Corpet lui-même, comme propre à recommander un texte épuré par de si nombreuses investigations. Une autre liste que je reproduirai aussi par le même motif, comprend des ouvrages de critique fort nombreux, fort divers, que M. Corpet n'a pas non plus consultés sans fruit, qui l'ont aidé à corriger et à interpréter des passages embarrassants. Ce sont ceux de Turnèbe[17], Casaubon[18], Saumaise[19], Adrien de Jonghe[20], L. Carrion[21], J. Wilhem[22], J. Meller Palmier[23], Luc Fruitier[24], J. Rut-

1. Berlin, 1826. — 2. Leipsick, 1833.
3. Paris, 1821, 2e édit., 1827. — 4. Zurich, 1826.
5. Leyde, 1706. — 6. Gœttingue, 1824.
7. *Corpus grammaticorum latinorum veterum*, t. II, Leipsick, 1831.
8. Leipsick, 1839.
9. Dans son édition de Térence, la Haye, 1726.
10. Dans son édition de Virgile, Amsterdam, 1746.
11. Gœttingue, 1826. — 12. Leipsick, 1819.
13. *Corpus grammaticorum latinorum veterum*, t. IV, Leipsick, 1840.
14. *Auctores linguæ latinæ*, Saint-Gervais, 1602.
15. Sedan, 1614. — 16. Bâle, 1842.
17. *Adversariorum libri* XXX, Paris, 1580.
18. *Ad Persii satiras comment.* Paris, 1605, réimprimé à Leipsick en 1833, par les soins de Fr. Dübner.
19. *Plinianæ exercitationes in C. Julii Solini polyhistora; Exercitationes de homonymis hyles iatricae*, Utrecht, 1689; *Tertulliani liber de Pallio*, Paris, 1622.
20. Hadr. Junii *animadversorum libri VI*, Bâle, 1556. Cf. *Lampas sive fax artium liberalium* de Gruter, t. IV, Francfort, 1602; *Nonius*, Anvers, 1565.
21. Lud. Carrio, *Antiquarum lectionum commentarius*, Bâle, 1556; *Emendationes et observationes* dans le *Lampas*, etc., de Gruter, t. III.
22. Jani Guglielmii *Verisimilia, ibid.*, t. III.
23. Jani Melleri Palmerii *Spicilegia, ibid.*, t. IV.
24. Lucæ Fruterii *Conjectaneorum verisimilium libri, ibid.*, t. V.

gers[1], Just Ricke[2], G. Gebhart[3], G. Barth[4], André Schott[5], Reuvens[6], Osann[7], Weichert[8]. Je ne puis rappeler tous ces savants critiques de diverses époques, que M. Corpet s'est donnés, avec un zèle louable, pour collaborateurs, sans payer un tribut de regret au dernier, dont une mort prématurée a récemment interrompu les travaux, si remarquables par la forme, l'exactitude et la pénétration, sur l'histoire de la littérature latine[9].

M. Corpet, qui a traduit, le second, en français, les poésies d'Ausone[10], et le premier, celles de Priscien[11], s'est acquitté d'une tâche difficile, en faisant passer, pour la première fois aussi, dans notre langue, les fragments de Lucilius. Plusieurs, des plus considérables et des plus connus, avaient été, il est vrai, rendus en prose par Dacier dans son *Discours sur la satire*[12], par A. Cassan dans les notes de sa traduction des *Lettres inédites de Marc-Aurèle et de Fronton*[13]; il s'en trouvait qu'avaient quelquefois reproduits en vers les traducteurs de Cicéron, avant que M. Théry en fît l'objet d'essais du même genre dans le traité *De la satire ancienne*, qui précède sa traduction en vers des *satires de Perse et de Sulpicia*[14]. Quelques-

1. Jani Rutgersii *Venusinæ lectiones*, à la suite de l'Horace de P. Burmann, Utrecht, 1699.
2. Justi Rycquii *Gandensis epistolarum selectarum centuria altera*, etc., Louvain, 1615.
3. Jani Gebhardi *Antiquarum lectionum libri II*, dans le *Syntagma criticum*, etc., *ex biblioth. J. H. Schminckii*, Marbourg, 1717.
4. *Adversariorum commentariorum libri LX*, Francfort, 1624.
5. Andr. Schottii *Observationum humanarum libri V; Nodi Ciceron. variorumque libri IV*, Anvers, 1615.
6. *Collectanea litteraria*, Leyde, 1815.
7. *Analecta critica*, Berlin, 1816.
8. *Poetarum latinorum reliquiæ*, Leipsick, 1830.
9. Voyez, outre l'ouvrage cité dans la note précédente, son excellent livre *De Lucii Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus*, Grimma, 1836, et ce qui a paru de son ouvrage *De imperatoris Cæsaris Augusti scriptis eorumque reliquiis*.
10. Paris, 1842-3, 2 vol. in-8°, 4e et 5e livraisons de la seconde série de la *Bibliothèque latine française*, publiée par C. L. F. Panckoucke.
11. Paris, 1845, 1 vol. in 8° Même collection, 15e livraison.
12. *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, t. II, p. 187.
13. Paris, 1830, 2 vol. in-8°, t. II, p. 365 et suivantes.
14. Paris, 1827, p. 19 et suivantes.

unes de ces versions, plus ou moins heureuses, ont offert à M. Corpet, dans sa périlleuse entreprise, un secours qu'il reconnaît avec une franchise qui l'honore. Il eût pu extraire aussi des allusions animées de M. Villemain à plusieurs beaux vers de Lucilius, dans les développements pleins d'intérêt par lesquels il a rempli les lacunes de la *République* de Cicéron[1], plus d'une expression précieuse à recueillir. Ces réserves faites, on peut dire que la carrière dans laquelle s'engageait M. Corpet était toute nouvelle. Il l'a fournie fort honorablement. Je ne crois pas lui adresser une médiocre louange en disant que sa traduction éclaire heureusement les obscurités du texte dégradé de Lucilius, qu'elle est intelligente, exacte, et généralement élégante.

Sans doute, si, comme on doit le souhaiter, il lui est donné de publier une seconde fois son travail, de nouveaux soins pourront en faire disparaître quelques imperfections. Certains passages, particulièrement dans la fameuse définition de la vertu, adressée, à Albinus[2], dans les principes d'orthographe professés en vers techniques par le poëte[3], seront facilement ramenés à un tour plus correct. Il y aura lieu d'examiner si, dans sa cinquième satire, le poëte a censuré, chez les gens de la campagne, ce luxe de table, que, dans la pièce précédente, il avait flétri chez les habitants de la ville ; s'il a montré les uns se ruinant en légumes comme les autres en poissons de grand prix. M. Corpet le dit, après Van Heusde[4]. Mais cela ne ressort pas assurément des paroles de Charisius[5] qu'on allègue à cette occasion : *Lucilius in quinto, deridens rusticam cœnam, enumeratis multis herbis,*

Intybu' præterea pedibus persepsit equinis[6].

Puis la chicorée qui a poussé sous le pied des chevaux.

1. Paris, 1823, t. II, p. 114 sqq.
2. *Fragm. incert.* I. *Lactant. Div. institut.*, VI, 5. E. F. Corpet, p. 221.
3. *Fragm.* IX, 7. Quintil., *Instit. orat.* I, 7; Vel. Long., *De Orth.*; Q. Terent. Scaurus, *De Orth.* E. F. Corpet, p. 81.
4. *Stud. crit.* p. 171. — 5. Lib. I, cap. 18, n° 18.
6. *Fragm.* V, 13. Non., v. *Intyba;* Charisius. E. F. Corpet, p. 58.

Un pareil détail ne donne guère l'idée d'un luxe ruineux; et il en est de même de celui-ci, conservé par un autre grammairien, Nonius :

En même temps paraissent à la file l'oignon pleureur et les ciboules larmoyantes.

Flebile cepe simul, lacrymosæque ordine tallæ[1].

Une autre question devra encore attirer de nouveau l'attention de M. Corpet[2]. De quelques fragments des vingt-septième, vingt-huitième et vingt-neuvième satires, où se rencontrent des traces d'une action, d'une fable dramatique, doit-on conclure à l'existence de comédies ou de scènes comiques, qui auraient trouvé place dans le cercle étendu et la forme complexe de la satire de Lucilius, ainsi rapprochée par ce mélange de la *satura* primitive? Non, à mon sens : venue après la comédie, la satire qui, sous une autre forme, continuait, complétait sa tâche, lui empruntait quelques inspirations, traduisait en un autre langage quelques-unes de ses scènes. Ainsi, plus tard, Horace[3] a traduit de Térence[4] ce que Perse[5], après lui, a mieux aimé traduire plus directement de Ménandre[6]. Supposons de nouveau que quelque chose seulement de ces passages soit resté des ouvrages où nous les lisons, on en pourrait tirer tout aussi bien cette conclusion qu'Horace et Perse ont fait des comédies, des scènes comiques. Enfin M. Corpet devra renoncer à comprendre dans cet escadron des amis, Φίλων ἴλη, dans cette troupe de cinq cents jeunes cavaliers, qui accompagna Scipion Émilien en Espagne, lorsqu'il y réduisit Numance[7], outre Lucilius qui en faisait très-probablement partie[8], Jugurtha. Le prince numide,

1. *Fragm.* V, 14. Non., v. *Cepe.* E. F. Corpet, p. 58.
2. Voyez dans son ouvrage les pages 9, 165, 221, et, dans l'article cité plus haut de M. Charles Labitte, la page 87.
3. *Sat.* II, III, 258 sqq. — 4. *Eunuch.* I, I, 1 sqq.
5. *Sat.* V, 161.
6. Voyez Meineke, *Menandr. et Philem. reliq.* p. 67; *Fragm. comic. gr.* t. IV, p. 122.
7. Appian., *De reb. hispan.* [illegible]
8. Vell. Pat. *Hist.* II, [illegible]

nous le tenons de Salluste[1], commandait une portion du corps auxiliaire de quatre mille hommes fourni au général romain, de l'aveu du sénat, par des villes, par des rois, qui recherchaient sa puissante amitié. Micipsa, en lui envoyant son contingent sous la conduite de Jugurtha, comptait sur les chances d'une expédition difficile et dangereuse, pour débarrasser sa famille d'un incommode parent. L'événement, comme on le voit chez l'historien, trompa complétement son espérance.

Peut-être une révision sévère découvrira-t-elle à M. Corpet, dans son ouvrage, d'autres points encore à éclaircir de nouveau, à modifier. Mais, tel qu'il est, on doit en remercier son auteur comme d'un service important rendu aux études classiques. Rien n'est plus propre à éclairer l'histoire de la satire latine que les fragments de Lucilius. C'est le précurseur d'Horace en bien des choses, mais particulièrement dans l'art de varier par des ornements de toute sorte le style didactique, de mêler à l'inspiration poétique le langage de la conversation. Horace lui doit peut-être[2] le nom même qu'il a donné à ses satires, et qui en exprime le caractère, *Sermones*. Lucilius est en même temps le précurseur de Juvénal par ce cynisme volontaire qui met le vice à nu pour le flétrir, et, s'il se pouvait, pour le faire rougir de lui-même. La satire latine est déjà tout entière en germe chez le vieux poëte. Il est instructif autant que curieux de la surprendre dans cette première période de son développement.

1. *Bell. Jug.* c. VII, VIII. Cf. Appian., *ibid.*
2. *Fragm.* XXX, 6. Non., vv. *Pretium*, *Honor.* E. F. Corpet, p. 199.

VII

ANCIENNE SATIRE LATINE. — VARRON.

(JOURNAL DES SAVANTS, cahiers d'octobre et novembre 1861, pages 589, 673[1].)

Étude sur la vie et les ouvrages de M. T. Varron, par Gaston Boissier, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne; ouvrage auquel l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le prix Bordin au concours de 1859. Paris, librairie de L. Hachette, 1861 ; in-8° de VIII-386 pages.

I

.... Au nombre des écrits de Varron, M. Boissier, ainsi que plusieurs savants critiques avant lui, compte ces *Libri navales*[2] que d'autres, et particulièrement Wernsdorf[3], ont regardés comme un poëme de son homonyme Varron d'Atax, croyant apercevoir la trace et de l'œuvre et de l'auteur dans ces vers d'Ovide :

Velivoli que maris vates, cui credere possis
Carmina cæruleos composuisse deos[4].

J'ignore ce qui en est, mais je ne puis trouver sans réplique l'argument tiré par M. Boissier, de la phrase de Vé-

1. De ces articles assez étendus sur le savant, judicieux et élégant ouvrage consacré par M. Boissier à l'étude du grand polygraphe latin, je reproduis seulement ici quelques pages qui se rapportent à la partie poétique de ses écrits, aux *Libri navales*, qu'on lui a quelquefois attribués, à tort selon moi, à ses *Satires Ménippées*.
2. P. 31. Cf. p. 36, 42, 43, 322.
3. *Poet. latin. minores*. Voyez dans la bibliothèque classique de M. Lemaire, t. IV, p. 559 et suiv.
4. *De Pont.* IV, XVI, 21.

gèce[1], qui nous a fait connaître l'existence des *Libri navales*. Végèce y dit, en effet, en parlant des signes de la tempête : *Quæ Virgilius divino pæne comprehendit ingenio, et Varro in libris navalibus diligenter excoluit.* Pour Wernsdorf, le rapprochement seul de ces noms, Virgile et Varron, est une preuve suffisante qu'il s'agit de deux poëtes; pour M. Boissier, l'opposition des mots *divino ingenio* et *diligenter*, des idées d'art et d'exactitude, est une preuve, au contraire, que la phrase désigne des écrivains de genre divers, un poëte et un prosateur. Il m'est difficile d'admettre cette dernière conséquence. Qu'on remplace, en effet, Varron par Aratus, dans la phrase de Végèce, elle se trouvera parfaitement juste. Virgile choisit parmi les *pronostics*, il ordonne, il compose, et admirablement, comme toujours, *divino ingenio;* Aratus ne compose point, il est complet, il est exact, il a, malgré son élégance et son harmonie, le prosaïsme d'un écrivain purement didactique. Ce mot *diligenter*, qu'on pourrait à si juste titre lui appliquer, conviendrait, par la même raison, en parlant de l'habile poëte latin qui l'avait traduit fidèlement, avant que Virgile l'imitât avec originalité.

Les anciens, en bien des choses, se croyaient sûrs d'être entendus à demi-mot. Voilà pourquoi, par exemple, il leur est souvent arrivé de nommer Varron sans désignation plus précise, nous préparant par là des sujets de doute et des occasions de méprise. Ce qu'a fait Végèce, Velleius Paterculus l'a fait aussi[2] dans une phrase où il plaît à M. Boissier[3], ce qui est bien naturel, de reconnaître son auteur, et où j'aime mieux voir le poëte auquel il a déjà retiré la propriété des *Libri navales*. L'historien y termine une énumération des grands hommes qui ont marqué la fin du septième siècle de Rome par des noms de poëtes : .... *Auctoresque carminum Varronem ac Lucretium, neque ullo.... minorem Catullum.* N'est-il pas évident, par le seul rapprochement des noms qu'il s'agit ici du poëte qui, sinon par ses satires, où, selon Horace[4], il n'avait pas réussi, du

1. *De Re milit.* V, 11. — 2. *Hist.* II, 36. — 3. Voy. p. 75.
4. *Serm.* I, x, 46.

moins par ce que Properce[1] et Ovide[2] ont célébré, par son heureuse imitation des Argonautiques d'Apollonius de Rhodes, par ses élégies, par ses compositions didactiques, s'était élevé assez haut dans la littérature de son temps, et non pas du polygraphe pour qui la poésie, quelque degré d'estime qu'il convienne d'accorder à ses vers, n'avait été qu'un accident passager, qu'un accessoire?...

II.

. . . . Content d'avoir marqué d'avance, non pas toujours avec certitude, mais avec vraisemblance, la succession chronologique des ouvrages de Varron, M. Boissier ne se fait pas scrupule de s'en écarter, dans la distribution de ses chapitres, pour y rassembler sous un même point de vue ce que rapproche, malgré les dates, la communauté des sujets.

C'est elle, du moins, qui le détermine à commencer sa revue par les *Satires Ménippées*, où l'emploi fréquent des vers lui révèle une imagination neuve encore, et la mention non moins fréquente des systèmes philosophiques, un récent disciple des écoles d'Athènes. Ce n'est pas qu'il se refuse à voir plus que d'autres que cette œuvre de jeunesse a dû rester assez longtemps sur le métier, et le recueil se grossir d'année en année, au gré de l'occasion et de la fantaisie, de pièces du même genre. Cela est bien évident, par exemple pour ce *Monstre à trois têtes*, ce Τριπάρανος, dont a parlé Appien[3], comme offrant la peinture, assez évidemment satirique, du premier triumvirat.

Le titre du recueil, *Satires Ménippées*, a dû d'abord fixer son attention et l'inviter à y chercher une première notion de la nature de ces ouvrages. Varron y revenait, rétrogradant jusqu'à Ennius, à cette sorte de mélange qui caractérisait, le mot même l'indique, l'antique *satura*; il y

1. *Eleg.* II, xxv, 85.
2. *Amor.* I, xv, 21; *Art. amat.* III, 335 *Trist.* II, 439, etc.
3. *Bell. civ.* II, 9.

mêlait, à son tour, non plus seulement, comme l'inventeur, des vers de mesure différente, mais les vers et la prose; c'était là son invention, car il n'avait pas emprunté à Ménippe cette forme mixte. On ne voit pas, quoi qu'en ait dit Probus[1], que Ménippe ait pu introduire dans ses écrits d'autres vers que des vers d'Homère, des tragiques, ou cités sérieusement, ou parodiés, comme c'était l'usage dans toutes les écoles. Par quoi donc se rattachait-il aux exemples de Ménippe? Par un mélange d'une autre sorte, celui du sérieux et de la gaieté, qui avait valu au philosophe cynique le surnom de σπουδογελοῖος, peut-être aussi, on l'a pensé, par l'usage du dialogue.

Voilà, en substance, ce que développe M. Boissier et ce qui est d'accord avec les textes de Quintilien et de Cicéron: de Quintilien chez lequel on lit:

Alterum illud etiam prius satiræ genus, sed non sola carminum varietate mixtum condidit Terentius Varro[2];

de Cicéron, qui fait dire à Varron:

. . . . In illis veteribus nostris, quæ Menippum imitati, non interpretati, quadam hilaritate conspersimus[3].

En expliquant la nature de ces emprunts divers et du genre nouveau des piquants ouvrages qui en résultèrent, M. Boissier caractérise heureusement le génie de son auteur:

Il y avait toujours, dit-il, quelque réminiscence dans ses créations et quelque originalité dans ses souvenirs. Cette science immense qu'il portait avec lui, en lui offrant sans cesse des modèles, ne le laissait pas imaginer librement; mais aussi une certaine vivacité d'esprit, qui l'empêchait d'être un compilateur, mêlait quelque chose de lui dans ce qu'il empruntait des autres et donnait un tour personnel à son érudition.

Ce caractère s'entrevoit dans ce qui nous est resté de toutes ces *satires Ménippées*, portées par la recension de

1. In Virgil. *Eclog.* VI. — 2. *Inst. orat.* X, I, 95. — 3. *Acad.* I, 2.

M. Œhler[1] au nombre de quatre-vingt-seize ; dans ces fragments que, la plupart du temps, quelque rareté philologique a fait conserver par les grammairiens anciens et auxquels un tour particulier de pensée et d'expression, le franc parler énergique et spirituel de l'antique urbanité romaine, a donné chez les modernes une autre valeur ; dans ces titres, pris bien loin du sujet, pour piquer la curiosité, soit de quelque personnage mythologique ou historique, soit d'une tragédie, d'une comédie, soit d'un vieux dicton, d'un proverbe populaire, soit du composé bizarre de certains mots grecs, que sais-je enfin? des mille souvenirs mis par une mémoire savante au service du moraliste railleur.

Mais ni les titres, ni les fragments ne suffisent pour nous faire connaître les pièces elle-mêmes. Déjà chez les anciens, qui en possédaient le texte, ce texte, vieux à sa naissance et encore vieilli par le temps, avait fini par être d'une intelligence difficile ; il lui fallait des commentateurs spéciaux, lesquels ne suffisaient pas toujours à la tâche. On le voit par une de ces petites comédies qui égayent de temps en temps l'archéologie, la philologie des *Nuits Attiques*. Aulu-Gelle[2] rencontre dans une boutique de libraire un méchant grammairien qui se donne pour interprète unique en ce monde des satires de Varron, *unus . . . . sub omni cœlo satirarum M. Varronis enarrator*. Il met aussitôt sa science à l'épreuve en lui présentant une de ces satires qu'il a précisément à la main. Le grammairien cherche d'abord à s'exempter de cette lecture, bien qu'on lui vante l'écriture du manuscrit. Si belle qu'elle soit, il la déchiffre à peine et rend le livre en se plaignant de ses pauvres yeux fatigués par ses veilles savantes. Il n'est pas plus heureux pour l'explication qu'on lui demande. Il s'échappe en disant qu'elle est si difficile qu'il ne peut la donner gratis. Nous sommes,

1. *M. Terentii Varronis saturarum Menippearum reliquiæ*. Ed. Fr. Œhler, Quedlenburgi et Lipsiæ, 1844. Cf. Joannis Vahleni *In M. Terentii Varronis saturarum Menippearum reliquias conjectanea*, Lipsiæ, 1858.

2. *Noct. attic.* XIII, 30 : « Quid sit in satira M. Varronis *caninum prandium*. »

nous autres modernes, bien embarrassés aussi en présence, non pas des satires de Varron, mais de leurs débris si incomplets, si informes. Nous aurions bien besoin qu'un Aulu-Gelle nous en expliquât le sujet et l'ordonnance, nous en fît connaître, dans leur suite, les détails. Il l'a fait, pour quelques-unes, pour celle qui était intitulée Περὶ ἐδεσμάτων, et dans laquelle le satirique énumérait les noms et enseignait la provenance des aliments que recherchait par toute la terre la sensualité romaine, *peragrantis gulæ et in succos insuetos inquirentis industria*[1]; dans celle en tête de laquelle on lisait ce proverbe : *Nescis quid vesper serus vehat*[2]. Aulu-Gelle, qui l'appelle *liber lepidissimus*, en donne une analyse, elle-même charmante. Il redit, d'après le précurseur d'Horace, en ceci et en bien d'autres choses, ce qui rend un repas vraiment agréable. Mais c'est là tout; les autres sont des énigmes, pleines d'attrait comme d'obscurité, que l'antiquité a livrées, sans grand secours, à la sagacité et aux disputes des critiques modernes.

En tête de ceux qui ont cherché à en pénétrer le secret, nous pouvons nommer avec quelque orgueil l'un des loyaux et spirituels auteurs de la Ménippée française, Passerat, qui semblait fait, par son savoir et l'agrément de son esprit, pour être l'imitateur et aussi le commentateur de Varron. Il l'a expliqué dans sa chaire du Collége de France. L'exemplaire du recueil de Robert Estienne, dont il se servait et qu'il avait chargé de ses notes, se conserve dans notre grande bibliothèque.

On n'a pu faire dans notre enseignement public l'histoire de la satire latine sans être ramené aux *Ménippées* de Varron; elles ont occupé, entre autres, il y a quelques années, un jeune homme de grande espérance, que le Collége de France, où il suppléait le professeur de poésie latine, a possédé trop peu de temps, Charles Labitte. De là une dissertation publiée par lui en 1845[3], et reproduite en 1846

1. *Noct. attic.* VII, 16; cf. XV, 19. — 2. *Ibid.* XIII, 11.
3. *Revue des Deux Mondes*, numéro du 1er août.

dans le recueil posthume de ses Études littéraires[1]. La physionomie de l'auteur des *Satires Ménippées* y est saisie dans sa vérité et exprimée avec verve.

Ce qui peut manquer de sévérité didactique à ce morceau piquant se trouve dans le chapitre étendu où M. Boissier a repris à son tour le même sujet. Il y traite avec méthode, complétement, judicieusement, sans préjudice de ce *superflu, chose si nécessaire*, qu'on appelle l'agrément, de la composition dans les *Satires Ménippées*, du caractère des vers dont elles étaient entremêlées, des idées philosophiques, morales et autres qui en formaient la matière. Suivons-le dans ces divers développements.

La composition des *Satires Ménippées* lui semble avoir eu pour attribut principal une forme dramatique; avoir offert, comme l'a dit La Fontaine de son recueil de fables,

> Une ample comédie à cent actes divers[2].

Il lui paraît que Varron l'a lui-même[3] définie par cette expression : *modus scenatilis*, et par ces vers où, comme dans une sorte de parabase, il transformait ses lecteurs en spectateurs :

> Vos que in theatro, qui voluptatem auribus
> Huc aucupatum concurristis domo,
> Adeste, et a me quæ feram [mi] ignoscite,
> Domum ut feratis e theatro litteras[4].

O vous qui êtes venus en foule de vos maisons en ce théâtre, pour qu'on y charme vos oreilles, écoutez les enseignements que je vous apporte, afin que vous retourniez plus instruits du théâtre en vos maisons.

Les cadres dramatiques imaginés par Varron étaient

1. T. I, p. 80 et suiv. Voyez sur cet ouvrage et sur son auteur, dans notre tome I, les p. 277, 278, et dans celui-ci, la p. 371.
2. *Fabl.* V. 10.
3. *Modius*. Voy. le recueil d'Œhler, p. 162.
4. *Gloria*. Voy. *ibid.* p. 137 ; M. Œhler refait à sa manière le troisième vers, dont le texte a été fort controversé. M. Vahlen, p. 4, remplace *ignoscite* par *gnoscite*.

d'une invention heureuse, à en juger par les exemples qu'en donne M. Boissier :

. . . . . Un voyageur, errant par le monde et écrivant ses voyages, trouve l'occasion de railler tous les travers qu'il y a observés[1]. — Un admirateur des mœurs du temps, qui ne trouve rien de meilleur que Rome et son luxe, aborde chez des Barbares qui lui font la leçon[2]. — Un vieux Romain s'endort sous les Gracques, au temps des vertus austères, et se réveille pendant les horreurs de Catilina[3]. — Dégoûté de tout ce qu'il voit, et ne trouvant rien qui lui plaise dans la ville qu'il habite, Varron prend la peine d'en faire une exprès pour lui et l'appelle *Marcopolis*[4].

Il y a peu de ces *Ménippées* dont les fragments ne révèlent ainsi quelque petit drame, avec son action et ses personnages, qui sont souvent ceux du théâtre lui-même, alors fort en vogue, ceux de la comédie, comme l'acteur du prologue, l'esclave, le parasite, ceux même de la tragédie. A ce propos, M. Boissier, se défiant un peu trop, je crois, de l'art de Varron, se demande comment il pouvait, prenant si loin son point de départ, en venir avec naturel à son sujet présent; ce qu'avaient à faire Ajax ou Médée au milieu de ses discussions philosophiques, de ses censures des mœurs romaines. La réponse est dans la pratique analogue des autres satiriques latins et particulièrement d'Horace, qui fait argumenter son stoïcien ridicule, Damasippe, contre Agamemnon[5]; son sage contre le roi de Thèbes, Penthée[6]; chez qui Tirésias, consulté par Ulysse, lui conseille comme moyen de refaire sa fortune, dissipée par les amants de Pénélope, la chasse aux héritages, si pratiquée du temps d'Auguste[7].

Passant aux vers des *Ménippées*, dont le mélange avec la prose « reste le trait le plus saillant et la plus grande originalité » de ces satires, M. Boissier énumère les productions poétiques qu'attribuent à Varron les témoignages an-

1. *Periplus*, *ibid.* p. 193. — 2. Ἄμμον μετρεῖς, *ibid.*, p. 94.
3. *Seragessis*, *ibid.*, p. 212. — 4. *Ibid.*, p. 157.
5. *Serm.* II, III, 187 sqq. — 6. *Epist.* I, XVI, 73. — 7. *Serm.* II, V.

ciens : « deux livres de satires mentionnés par saint Jérôme et auxquels fait peut-être allusion Porphyrion[1] » : c'étaient sans doute des ouvrages à la façon de ceux de Lucilius et d'Horace; dix livres de poëmes (*poematum*), c'est-à-dire, d'après la définition de Varron lui-même, de poésies légères; enfin, un grand poëme que Cicéron trouvait parfait presque de tout point[2] et qui avait valu à son auteur d'être mis à côté de Lucrèce[3]. J'ai déjà dit que je ne crois pas à ce rapprochement dans la phrase de Velleius Paterculus; et quant à celle de Cicéron : *Varium et elegans omni fere numero poema*, d'autres ont traduit : « un poëme élégant et varié, en vers de presque toutes les mesures, » et je ne vois pas pourquoi ces expressions ainsi entendues ne désigneraient pas le recueil des *Satires Ménippées*, qu'on pouvait considérer dans leur ensemble comme une œuvre à part et qui offraient en effet cette variété métrique. Le caractère poétique, malgré le mélange de la prose, d'un livre intitulé *Satires* et dans lequel d'ailleurs les vers tenaient une si grande place, pouvait justifier en cette circonstance l'emploi du mot *poema*. Comment d'ailleurs Cicéron, arrivant dans cette récapitulation rapide des grands titres de Varron à ce qui le recommandait comme poëte, eût-il oublié les *Satires Ménippées*, une œuvre si célèbre, pour se souvenir d'un poëme dont, si l'on excepte cette phrase de sens douteux, il n'y a nulle part la moindre trace?

Les vers des *Ménippées* me paraissent bien appréciés par M. Boissier, quand, rendant justice à ce qui s'y rencontre d'élevé, de fort, de gracieux, de piquant, d'agréable, il y signale cependant une recherche laborieuse de tours et d'expressions archaïques, de façons de dire ingénieuses et détournées. Il va trop loin, je crois, quand il leur attribue, dans une certaine mesure, cette libre allure de l'imagination et du sentiment qui est proprement l'allure de la poésie, et qui ne peut guère se concilier avec de tels procédés de composition. Ces éloges, dont je voudrais retrancher quel-

1. In Horat. *Epist.* I, III. — 2. *Acad.* I, 3. — 3. Vell. Pat., *Hist.* II, 36.

que chose, portent surtout sur deux morceaux que M. Ch. Labitte, qui les a élégamment traduits, a loués aussi plus que je ne voudrais, et qu'avant eux M. Œhler[1] avait célébrés hors de toute mesure.

Le premier est une description de tempête dans laquelle Varron semble à M. Boissier avoir lutté sans désavantage contre celle dont le tragique Pacuvius, qui aimait ce genre d'ornement[2], avait orné son *Dulorestes*. Je mets, quant à moi, entre les deux descriptions, une grande différence, qu'on me permettra de rendre sensible en les citant. Voici la façon du vieux poëte :

Interea, prope jam occidente sole, inhorrescit mare;
Tenebræ conduplicantur, noctisque et nimbum occæcat nigror;
Flamma inter nubes coruscat, cœlum tonitru contremit;
Grando mista imbri largifluo subita præcipitans cadit;
Undique omnes venti erumpunt, sævi existunt turbines ;
Fervit æstu pelagus[3]....

.... Cependant, vers le coucher du soleil, la mer semble se hérisser ; de doubles ténèbres, celles de la nuit, celles des nuages, se répandent devant les yeux; l'éclair brille, la foudre gronde, le ciel est ébranlé ; la grêle, mêlée aux torrents de la pluie, tombe tout à coup des airs ; de toutes parts s'échappent les vents et se forment des tourbillons ; la mer se soulève et bouillonne....

Le mérite de ce morceau ne consiste pas seulement dans ces expressions métaphoriques qu'y a louées Cicéron, mais dans le choix et l'arrangement, pleins de vérité et d'effet, des circonstances les plus caractéristiques. C'est un mérite analogue à celui qui fait surtout le prix de ces descriptions

1. P. 83 et 84. Il termine ainsi : « En divinum orationis flatum ad nos adspirantem, quo nihil dulcius, nihil facundius aut sublimius Latiares Musæ unquam cecinerunt! tam suavis verborum modulatio, ut vel hi pauci versiculi nomen Varronis æternitati assererent etiamsi nihil præterea scripsisset, quo ei consuleret. »

2. Voyez encore les fragments XIVe, XVe, de son *Teucer*, dans les *Trag. lat. reliquiæ*, de M. O. Ribbeck, p. 100. Les Ve et VIe de son *Medus*, *ibid.*, p 87, 294; et plus haut, dans ce volume, les p. 150 et suivantes.

3. Vers conservés par Cicéron, *De Divin.*, I, 14; *De Orat.* III, 39. Voy. O. Ribbeck, *Trag. lat. reliquiæ*, p. 111 : il lit au quatrième vers, d'après les manuscrits, *largifico*.

célèbres d'orage et de tempête où Virgile a mis en outre une si grande perfection de goût, d'élégance et d'harmonie[1]. Je suis loin de le reconnaître dans le morceau de Varron, collection curieuse d'images et d'expressions, le plus souvent rares et étranges, choisies une à une, non fondues, mais seulement rapprochées, juxtaposées, malgré leur diversité et leur incohérence, comme dans une mosaïque, une marqueterie :

Quam lepide lexeis compostæ, ut tesserulæ omnes[2]....

a pu s'écrier, en le lisant, un des vieux amateurs des satires de Lucilius.

Repente noctis circiter meridie,
Cum pictus aer fervidis late ignibus
Cœli choream astricen ostenderet,
Nubes aquali[3], frigido velo leves
Cœli cavernas aureas subduxerant,
Aquam vomentes inferam mortalibus;
Ventique frigido se ab axe eruperant,
Phrenetici septemtrionum filii,
Secum ferentes tegulas, ramos, syrus.
At nos caduci, naufragi, ut ciconiæ,
Quarum bipinnis fulminis plumas vapor
Perussit, alte mœsti in terram cecidimus[4]..

.... Tout à coup, vers le milieu de la nuit, lorsque l'air émaillé au loin de feux brûlants laissait voir au ciel le chœur des astres, les nuées orageuses avaient replié rapidement leur voile humide sur les voûtes dorées du firmament et répandu en bas leur pluie sur les mortels ; les vents s'étaient échappés des glaces du pôle, fils indomptés du septentrion, emportant après eux toitures, rameaux, poignées de branchages. Et nous, pliés, courbés sous la tempête, et pareils à la cigogne dont le feu de la foudre ailée a brûlé les plumes, nous tombâmes accablés sur « le sol[5] ».

1. *Georg.* I, 322 ; *Æn.* I, 84.
2. Lucil., *Sat.*, fragm. incert. IV. Voy. la traduction donnée, en 1845, chez Panckoucke, par E. F. Corpet, p. 224.
3. D'autres *aquales.*
4. *Marcipor.* Voy. Œhler, p. 83, 153.
5. Trad. de Ch. Labitte.

Je retrouve, mais à un moindre degré, la même industrie érudite, la même élégance prétentieuse, dans le passage que j'ai encore à citer. C'est une plainte de Prométhée qu'on ne peut véritablement rapprocher sans complaisance, pour la vérité du sentiment et de l'expression, de ce qu'on lit d'analogue dans le Prométhée enchaîné[1] d'Eschyle, dans ce que Cicéron a traduit de son Prométhée délivré[2].

Sum ut supernus cortex, aut cacumina
Morientum in querqueto arborum aritudine.
Mortalis nemo exaudit, sed late incolens
Scytharum inhospitalis campis vastitas.
Levis mens nunquam somnurnas imagines
Adfatur, non umbrantur somno pupulæ[3].

Je suis comme l'écorce du haut des arbres, comme les sommets des chênes morts de sécheresse dans la chênaie. Je ne suis entendu d'aucun mortel, mais seulement de ces champs inhospitaliers de la Scythie dont les plaines au loin s'étendent immenses. Jamais mon âme inquiète ne converse avec les apparitions des songes, jamais l'ombre du sommeil ne descend sur mes paupières[4].

La matière très-variée des *Satires Ménippées* comprenait particulièrement la discussion enjouée des systèmes philosophiques, la censure des mœurs du temps, le rappel aux anciennes vertus, aux anciennes maximes. C'est ce qu'expose fort bien M. Boissier, avec qui toutefois je ne puis convenir que l'objet spécial de l'ouvrage ait été d'inspirer à la société romaine le goût de la philosophie qu'elle n'avait point. D'abord cet éloignement de la société romaine pour la philosophie, sur laquelle il revient souvent, ne m'est point démontré. Je vois bien que les pouvoirs publics s'en défiaient comme d'une nouveauté dangereuse, mais leurs coups d'État mêmes contre elle me donnent à penser qu'elle n'était point, auprès des classes du moins que cela pouvait

1. V. 88, sqq. — 2. *Tuscul.* II. 10.
3. *Prometheus liber*. Voy. Œhler, p. 84, 195; Vahlen, p. 69, 168, 169.
4. Trad. de Ch. Labitte.

regarder, sans quelque faveur. On avait beau d'ailleurs l'éconduire, l'exiler, elle reparaissait toujours, ramenée par ces philosophes grecs, ordinaires commensaux des grandes maisons, par ces fils de famille que les écoles d'Athènes renvoyaient à Rome épicuriens, stoïciens, péripatéticiens, académiciens, souvent un peu tout cela, et qui, même entrés dans la vie active, ne revenaient pas sans plaisir aux spéculations dont s'était enchantée leur jeunesse. Je m'imagine donc que Varron, en faisant jouer à la philosophie un rôle dans la comédie de ses *Ménippées*, suivait le goût public plutôt qu'il ne le devançait. D'autre part, je ne puis guère admettre que la philosophie fût autre chose dans son œuvre qu'un des éléments principaux de la composition, qu'elle en fût le sujet, le fond même. La satire, comme la comédie, se propose un objet plus général, la peinture de la vie humaine, la correction des mœurs publiques; et Varron, tout en innovant dans la forme, n'a pu différer à cet égard de ses devanciers et de ses successeurs. Cette *satura* renouvelée avec originalité d'Ennius, cette *farrago*, comme aurait dit Juvénal[1], dans la variété infinie de ces pièces nombreuses et courtes où alternaient, se mêlaient le grec et le latin, la prose et les vers, les vers de toute mesure, les raisonnements, les maximes, les proverbes, les dictons populaires, les anecdotes, les détails érudits et les traits facétieux, le ton sérieux et le ton plaisant, offrait une image de Rome : de la Rome des vieux temps, avec sa rudesse, ses austères vertus; de la Rome nouvelle avec le progrès de sa richesse, de son luxe, de ses vices, de ses ridicules, mais aussi avec le progrès de ses connaissances et de ses idées. Parmi ces nouveautés, la philosophie ne pouvait être oubliée; une place, une grande place était ménagée à la diversité de ses sectes, à l'antagonisme des deux doctrines, épicurienne, stoïcienne, qui se disputaient le gouvernement de la société; à l'éclectisme qui de la critique des systèmes faisait sortir des principes de modération utiles à la con-

1. Voy. *Sat.* I, 84 : « Quidquid agunt homines... nostri *farrago* libelli est. »

duite morale de la vie, et même à la pratique du savoir-vivre. C'était précisément ce que, sous une autre forme, restée la forme spéciale de la satire latine, avait fait Lucilius; c'était ce que devait faire à son tour Horace qu'on rencontre si souvent, on peut le voir dans le livre de M. Boissier, et on l'a vu quelquefois dans cet article, sur la trace de Varron ...

VIII

CICÉRON.

Œuvres complètes de M. T. Cicéron, publiées en français avec le texte en regard par J. V. Le Clerc, en 1821; édit. de 1827, t. XXXV, Anciens et nouveaux fragments des ouvrages perdus de Cicéron, Introduction, p. 64 et suiv., Fragments des poëmes, p. 317 et suiv.

De poetica M. Tullii Ciceronis facultate, par Victor Faguet, professeur au lycée impérial de Poitiers. Poitiers, 1856, in-8° de 139 pages.

De M. Tullii Ciceronis Græcorum interprete. Accedunt etiam loci græcorum auctorum cum M. T. Ciceronis interpretationibus et Ciceronianum lexicon græco-latinum, par Victor Clavel, professeur au lycée impérial de Bourges. Paris, librairie de L. Hachette, 1868, 1 vol. in-8° de 384 pages.

I

Cicéron doit être compris dans ces *Études* à un double titre : il représente doublement l'ancienne littérature poétique des Romains.

D'abord il en est comme le témoin; il la connaît tout entière; il en estime l'énergie, et il n'en aperçoit guère la rudesse; il la cite volontiers, par esprit national, de préférence à la poésie des Grecs. Tout ce que nous en connaissons de meilleur nous est venu par lui; les grammairiens n'y ont ajouté que des curiosités philologiques.

En second lieu, il appartient par ses vers à cette littérature dont le sépare tant la perfection de sa prose : c'est la même langue, ce sont les mêmes formes de style et de versification, avec ce progrès d'élégance et d'harmonie qu'aurait amené seul le cours du temps, mais qui ne pouvait

manquer chez un tel écrivain. Cela est sensible dans sa traduction des *Plaintes de Prométhée*, longtemps attribuée avec quelque vraisemblance à Attius, mais qui, maintenant qu'elle est restituée à son véritable auteur, nous paraît d'un art bien supérieur à celui d'Attius.

Il y a eu un moment, moment fort court, où Cicéron a été véritablement, comme l'a dit Plutarque[1], le premier poëte, aussi bien que le premier orateur de son temps. C'est avant l'inauguration d'une poésie nouvelle par Lucrèce et par Catulle. Il faut se reporter à ce moment, si on veut être juste envers les œuvres poétiques de Cicéron : comparées avec ce qui a suivi, elles choqueront nécessairement par tout ce qu'elles offrent de défectueux; mais il n'en sera pas de même, si on les rapproche de ce qui les a précédées et qu'elles n'ont fait que continuer en l'améliorant : alors, on leur passera plus volontiers des imperfections qui n'étaient pas moins du temps que de l'auteur; on leur tiendra compte des mérites qui les rachètent et, tout compensé, on arrivera à reconnaître qu'elles ferment assez dignement le premier âge de la poésie latine.

Elles ont été considérées autrement par les détracteurs que leur ont faits tout d'abord moins les répugnances du goût que des inimitiés, des rancunes politiques. On a abusé contre elles de ce qui y restait de l'antique rouille; on les a déclarées indignes de leur auteur, mauvaises de tout point, ridicules même, et cet arrêt de la malveillance auquel ont donné cours la satire et l'épigramme est devenu à peu près définitif[2]. On risque de paraître en appeler témérairement en prétendant que Cicéron, lorsqu'il lui a convenu de s'exprimer en vers, n'a pas été subitement abandonné de son esprit et de son talent[3]; qu'il n'a pas fait plus mal en ce

1. *Vit. Ciceron*, c. 2.
2. Voyez Senec., rhet., *Controv.* III, *præf.*; Senec. phil., *De Ira*, III, 37; *Epist.* CVI (A. Gell. *Noct. attic.* XII, 2); Tacit. *Dial. de Orat.* XXI; Juvenal., *Sat.* X, 121 sqq; Martial., *Epigr.* II, 89, etc.
3. Ce sont les expressions mêmes de Cassius Sévérus au rapport de Sénèque le rhéteur, *Controv.* III, *præf.* : « Quærenti mihi, quare in declamationibus impar esset sibi, hoc aiebat : Quod in me miraris,

genre, qu'on ne faisait généralement de son temps; qu'il a même fait un peu mieux; pas assez pour être mis avec les grands poëtes qui allaient renouveler l'art — il a annoncé[1], et même, dit-on, édité[2] Lucrèce, il n'a pas été un Lucrèce — digne pourtant d'être compté parmi les ouvriers habiles qui leur ont préparé la voie.

On a dit excellemment des arts que *ces emplois de feu demandent tout un homme*[3]. La poésie est loin d'avoir occupé chez Cicéron l'homme tout entier. Sa vocation était l'éloquence, l'application de l'art oratoire aux travaux de la vie publique, aux grandes spéculations de l'esprit; la poésie ne tenait dans ses préoccupations qu'un rang secondaire; elle n'en pouvait avoir un autre dans ses succès; elle a été pour lui, non sans honneur, un exercice de jeunesse, la distraction des fatigues de l'âge mûr, et avec la philosophie, la consolation des mécomptes et des chagrins de sa vieillesse.

Ajoutons qu'il se livrait au travail poétique avec ardeur, sans doute, mais avec une ardeur trop précipitée. Il s'est vanté d'avoir écrit cinq cents vers dans une nuit[4] : tour de force malheureux! Ni Virgile, ni Horace n'en eussent assurément fait autant. Chose singulière, mais de laquelle d'autres prosateurs, poëtes par occasion, par caprice, offriraient aussi des exemples : il ne paraît pas avoir porté dans la composition de ses vers ce sentiment de la perfection idéale qui a produit la beauté achevée de sa prose, ces scrupules délicats du goût et de l'oreille dont elle témoigne partout et que nous expliquent d'ailleurs les chapitres de son *Orator*, où il entre dans de si minutieux détails sur les éléments du style, sur le choix et l'arrangement des mots, sur leur effet rhythmique dans la phrase, si l'on peut se servir de cette expression lorsqu'il ne s'agit que de nombre. Comment s'étonner que le caractère de sa

pæne omnibus evenit.... Virgilium illa felicitas ingenii in oratione soluta reliquit; Ciceronem eloquentia sua in carminibus destituit. »

1. *Epistol. ad Q. fratrem*, II, 11.
2. Euseb. *Chron.*
3. Molière, *La Gloire du Val de Grâce.*
4. Plutarch. *Vit. Ciceron.*, c. LIII.

poésie soit une verve inégale; que, douée par intervalles de force et d'éclat, elle soit trop souvent lâche, qu'elle offre avec de beaux traits, avec ce qu'il appelle chez Lucrèce *lumina ingenii*, passablement de négligence et de dureté?

Il ne laissait pas, et cela ne lui est point non plus particulier, de tenir beaucoup à ses vers. Nous ne les connaissons guère, comme ceux de ses vieux prédécesseurs, que par les citations qu'il en a faites lui-même complaisamment, ou bien encore, détour adroit de la vanité, qu'il en a fait faire, avec de justes éloges, par les interlocuteurs de ses dialogues. Nous voyons en maint endroit de sa correspondance avec quelle sollicitude il s'occupait de leur fortune auprès des bons juges du temps, auprès de César[1] surtout, qu'ils allaient chercher jusqu'en Gaule et même, je crois, jusqu'en Bretagne. Ceux qui lui contestaient le génie du poëte devaient certainement lui en accorder le caractère.

Mais c'est assez s'occuper de l'auteur ; il est temps d'en venir aux ouvrages eux-mêmes et d'abord d'en reproduire, d'après les savantes recherches de M. Le Clerc, dont on ne peut éviter, dont on doit rechercher la trace en pareille matière comme en tant d'autres, la liste chronologique, avant d'en étudier à part les principaux.

Dès l'an de Rome 659, Cicéron, à peine âgé de treize ou quatorze ans, avait écrit, dans un genre de composition épique alors goûté, un petit poëme mythologique sur la métamorphose du pêcheur Glaucus en dieu marin, *Pontius Glaucus*.

Entre 662 et 668, de sa seizième à sa vingt et unième année, il continua de s'exercer à l'art des vers dans un assez grand nombre de productions diverses : un second poëme mythologique, sur l'aventure de Ceyx et Alcyone probablement, *Alcyones;* un de ces poëmes de sujet historique, eux-mêmes fort en vogue alors, qui donnaient comme des suites aux *Annales* d'Ennius, *Marius;* une élégie, pense-t-on, intitulée *Tamélastis;* une traduction des *Phénomènes* d'Aratus. Peut-être faut-il ajouter une traduction des *Pro-*

1. *Epistol. ad Q. ratrem*, II, 16.

nostics du même poëte. Ce n'est, il est vrai, qu'en 693 qu'il l'a envoyée ou du moins annoncée à Atticus[1]. Mais ce pouvait-être une simple révision d'un ouvrage de sa jeunesse.

Ici s'interrompt la vie poétique de Cicéron pour une longue suite d'années, vingt-six environ, remplies d'abord par les graves études qui le préparent à l'éloquence et à la philosophie, puis par les travaux du forum, par l'exercice des grandes magistratures, par le plus laborieux comme le plus glorieux consulat. Mais quand, après des services qui lui ont valu le titre magnifique de Père de la patrie, il se voit abandonné aux fureurs de Clodius, forcé à l'exil, et, de retour dans sa patrie, réduit à se ménager timidement entre de tout-puissants factieux, alors, dans son découragement, sa détresse, il appelle à son aide la poésie, et pour ranimer dans le cœur des Romains une reconnaissance qu'il a peut-être eu le tort de lasser par de trop fréquents appels, il se rend à lui-même témoignage dans deux poëmes qu'on rapporte à 693 et 696, à sa quarante-septième et à sa cinquantième année, le poëme Sur son consulat, *De Consulatu suo;* le poëme Sur ses malheurs, *De Temporibus suis*.

Un temps vint, en 697, 699 (il avait alors de cinquante à cinquante-trois ans), où, recherchant les bonnes grâces de César, il entreprit, de concert avec son frère Quintus, l'un des lieutenants du conquérant des Gaules et de la Bretagne, de célébrer ces merveilleuses expéditions. Elles excitaient alors un enthousiasme universel, dont les poëtes se rendaient à l'envi les interprètes; Varron d'Atax dans sa Guerre des Séquanais, *Sequanicum bellum;* le satirique Furius Bibaculus, depuis si hostile aux Césars, dans un poëme qui ne nous est guère connu que par une moquerie d'Horace[2]; Catulle enfin, qui devait lui-même un jour poursuivre César de si sanglantes épigrammes, dans des vers adressés à des amis dévoués, prêts, dit-il, à le suivre quelque part

1. *Epistol. ad. Attic.* II, 1.
2. *Sat.* II, v, 41; cf. I, x, 36.

qu'il aille porter sa tristesse, jusqu'aux extrémités de l'Inde, en Arabie, en Égypte, dans les Gaules :

Si, franchissant les Alpes, il allait visiter les trophées du grand César, le Rhin, ce fleuve des Gaules, et les sauvages Bretons au bout de l'univers,

Sive trans altas gradietur Alpes
Cæsaris visens monumenta magni,
Gallicum Rhenum, horribilesque ultimosque Britannos[1].

A ces ardents panégyristes, il faut joindre Cicéron : voici en quels termes chaleureux il applaudissait au projet de poëme conçu par son frère et promettait de s'y associer :

Vous avez là un fort beau sujet d'ouvrage. Quels pays! Quelle diversité d'événements et de lieux! Quelles mœurs! Quelles nations! Quelles batailles! Enfin, quel général! Je vous promets volontiers tous les secours que vous exigez de moi, et je vous enverrai les vers que vous me demandez, quoique ce soit envoyer des Chouettes à Athènes[2].

Te vero ὑπόθεσιν scribendi egregiam habere video. Quos tu situs, quas naturas rerum et locorum, quos mores, quas gentes, quas pugnas, quem vero ipsum imperatorem habes! Ego te libenter, ut rogas, quibus rebus vis adjuvabo, et tibi versus quos rogas, γλαῦκ' εἰς Ἀθήνας, mittam[3].

Ces vers promis ne vinrent point, et Cicéron interrompit même un poëme à la louange de César entrepris pour son propre compte. Il n'avait point, disait-il, l'esprit assez libre et l'enthousiasme même lui manquait. « Abest etiam ἐνθουσιασμός[4]. » Ce découragement l'honore plus que n'eût fait son poëme : chanter le futur dictateur ne convenait guère au sauveur de la république, à celui qui devait bientôt la glorifier dans sa défaite par son éloge de Caton, la défendre contre Antoine avec moins de succès mais non moins de zèle et de dévouement que contre Catilina.

On ne sait à quelles dates il faut placer de petites pièces dont Cicéron avait fait un recueil et le recueil lui-même.

1. *Carm.* XI, ad Furium et Aurelium, v. 9 sqq.
2. Trad. de M. J. V. Le Clerc.
3. *Epist. ad Quint. frat.* II, 16.
4. *Ibid.*, III, 1, 4.

Nous n'en connaissons que le titre, *Limon*, Λειμών, la Prairie ou la Guirlande. C'est un de ces titres prétentieux dont Pline[1] nous a donné la liste, et que nous n'avons guère le droit de reprocher à l'antiquité. Que de poëtes modernes dont Molière pourrait dire encore :

Ses titres ont toujours quelque chose de rare.

On ne sait pas davantage quand Cicéron a écrit ces traductions d'Homère et des tragiques grecs, particulièrement, dont il a paré ses traités.

Il résulte de cette revue que dans ses poésies, simple épisode de sa vie politique et de sa vie littéraire, la traduction a alterné avec la création originale, et dans celle-ci l'histoire avec la fable. Insistons maintenant sur celles dont il est resté quelque chose, sur ces compositions épiques de sujet emprunté à l'histoire où il a célébré Marius et s'est célébré lui-même ; sur quelques morceaux traduits d'Homère, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide ; sur la traduction des *Phénomènes* et des *Pronostics* d'Aratus et, à cette occasion, sur Aratus lui-même, l'un des modèles Alexandrins dont s'est le plus préoccupée l'imitation latine.

II

Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit Cicéron choisir pour le héros de son premier poëme historique le chef, si glorieux sans doute, mais si cruel, si sanguinaire, du parti qu'il devait combattre tout le reste de sa vie. La vanité avait part à ce choix : dans Marius, le jeune Cicéron se plaisait à honorer son compatriote, originaire comme lui de la petite ville d'Arpinum, et parvenu, ce qu'il espérait pour lui-même, d'une humble condition à la plus haute fortune. Après tout un tel sujet pouvait bien attirer, sous la dic-

1. *Hist. nat.* Præfat.

tature tyrannique de Sylla, le talent courageux qui allait bientôt lui tenir tête dans la défense de Roscius d'Amérie.

Cicéron professa toujours, en dépit de ses opinions aristocratiques, une sorte de culte pour la mémoire de ce terrible représentant du parti populaire. Il en était si rempli que, partant en toute hâte pour l'exil et se reposant quelques instants dans un lieu voisin d'Arpinum, il vit en songe Marius, qui le consolait de sa disgrâce et lui annonçait son retour. Lui-même a raconté et discuté cette vision[1], la dépouillant de son caractère merveilleux et y montrant, philosophiquement, un simple effet des pensées dont venait de s'entretenir son esprit dans des lieux d'où Marius lui-même était parti pour un exil si courageusement supporté. On peut croire que parmi ces pensées, si naturelles dans un tel moment et dans un tel lieu, avait sa place le tableau qu'il avait autrefois retracé du départ de Marius. Lui-même en a cité ailleurs[2] quelques vers véritablement fort beaux, qui marquent un progrès sensible de la poésie latine vers sa perfection, où on la voit se dégager de l'antique rudesse des formes d'Ennius et atteindre déjà à l'élégante énergie de Lucrèce.

Marius, avant de gagner la mer, a voulu revoir Arpinum ; dans un bois voisin de la ville, près d'un chêne sous lequel il s'est arrêté, il est rassuré, encouragé, par des présages favorables que décrit ainsi le poëte :

Du tronc de l'arbre s'est élancé vers le satellite ailé de Jupiter, tonnant au haut des cieux, un serpent qui le blesse de sa morsure. Lui-même, à son tour, s'acharne sur son ennemi, perce de ses terribles serres le reptile déjà presque mort, et dont le cou se teint de couleurs changeantes. En vain le monstre se débat et se tord, il le déchire, il l'ensanglante des coups redoublés de son bec, et quand il a satisfait sa colère et vengé ses douleurs, il le rejette expirant, en précipite les tronçons dans les ondes, et du couchant se dirige vers la brillante région où le soleil se lève. Marius, qui suit du regard dans les cieux son vol favorable, l'interprète comme un signe de la volonté des dieux, par lequel lui est annoncé un glorieux retour. A sa gau-

1. *De Divinat.* I, 28; II, 67.
2. *Ibid.*, I, 47; *De Legib.* I, 1.

che, le roi du ciel lui-même fait retentir sa foudre, et le présage éclatant de l'aigle est confirmé par Jupiter.

Hic Jovis altisoni subito pinnata satelles,
Arboris e trunco serpentis saucia morsu,
Subigit ipsa feris transfigens unguibus anguem
Semianimum, et varia graviter cervice micantem.
Quem se intorquentem lanians, rostroque cruentans,
Jam satiata animum, jam duros ulta dolores,
Abjicit efflantem, et laceratum affligit in unda,
Seque obitu a solis nitidos convertit ad ortus.
Hanc ubi præpetibus pinnis lapsuque volantem
Conspexit Marius, divini numinis augur,
Faustaque signa suæ laudis, reditusque notavit,
Partibus intonuit cœli pater ipse sinistris:
Sic aquilæ clarum firmavit Jupiter omen.

On doit se féliciter que l'auteur de ces beaux vers ait pourvu lui-même à leur conservation en les faisant citer, dans le traité de la Divination, par son frère Quintus, grand amateur de poésie, sinon grand poëte. Ailleurs, au premier chapitre du traité des Lois, usant du même détour, et par l'entremise du même personnage, renforcé d'Atticus, Cicéron s'est chargé aussi de rendre hommage, un hommage au reste bien mérité, à cette belle inspiration poétique de sa jeunesse. Ces vers dont un fait naturel, décrit plus tard par Pline[1], eût pu lui fournir le sujet, étaient une originale imitation d'Homère[2]. L'éloge, d'autre part, devait quelque chose à Platon, que Cicéron se proposait pour modèle dans ses dialogues et particulièrement dans les débuts, quelquefois fort heureusement imaginés, de ces

1. *Hist. nat.* X, 4 : « Draco multiplici nexu alas aquilæ ligat, ita se implicans ut simul decidat. »
2. *Iliad.* XII, 200 :

Ὄρνις γάρ σφιν ἐπῆλθε περησέμεναι μεμαῶσιν,
Αἰετὸς ὑψιπέτης, ἐπ' ἀριστερὰ λαὸν ἐέργων,
Φοινήεντα δράκοντα φέρων ὀνύχεσσι πέλωρον
Ζωὸν, ἔτ' ἀσπαίροντα· καὶ οὔπω λήθετο χάρμης.
Κόψε γὰρ ἀυτὸν ἔχοντα κατὰ στῆθος παρὰ δειρὴν,
Ἰδνωθεὶς ὀπίσω· ὁ δ' ἀπὸ ἕθεν ἧκε χαμᾶζε,
Ἀλγήσας ὀδύνῃσι, μέσῳ δ' ἐνὶ κάββαλ' ὁμίλῳ.
Αὐτὸς δὲ κλάγξας πέτετο πνοιῇς ἀνέμοιο.

ouvrages. A ce platane au pied duquel Platon asseoit Socrate et le jeune Phèdre discourant ensemble sur le beau, Cicéron oppose le chêne de la forêt d'Arpinum, près duquel, par une heureuse fiction, il avait représenté Marius attentif aux présages du rétablissement de sa fortune; cet arbre auquel il suppose, par une autre fiction, que la foi accordée à ses vers avait fait donner le nom de *chêne de Marius*.

Atticus. Voilà sans doute le bois et voici le chêne d'Arpinum; je les reconnais, tels que je les ai lus souvent dans le *Marius*. Si ce chêne vit encore, ce ne peut être que celui-ci; car il est bien vieux. — Quintus. S'il vit encore, cher Atticus! il vivra toujours; car c'est le génie qui l'a planté, et jamais plant aussi durable n'a pu être semé par le travail du cultivateur que par le vers du poëte. — Atticus. Comment cela, Quintus? et qu'est-ce donc que plantent les poëtes? Vous m'avez l'air, en louant votre frère, de vous donner votre voix. — Quintus. Soit; mais tant que les lettres parleront notre langue, on ne manquera pas de trouver ici un chêne qui s'appelle *le chêne de Marius*, et ce chêne, comme l'a dit Scévola du *Marius* de mon frère,

Vieillira des siècles sans nombre.

Canescet sæclis innumerabilibus.

Est-ce que par hasard votre Athènes aurait pu conserver dans sa citadelle un éternel olivier? ou montrerait-on encore aujourd'hui à Délos ce même palmier que l'Ulysse d'Homère y vit si grand et si flexible, et bien d'autres choses qui, en bien des lieux, vivent plus longtemps dans la tradition qu'elles n'ont pu subsister dans la nature. Ainsi que ce chêne *chargé de glands* (*glandifera illa quercus*), d'où s'envola jadis

L'orgueilleux messager du monarque des cieux,

Nuntia fulva Jovis, miranda visa figura,

soit celui-ci, j'y consens; mais, croyez-moi, quand les saisons et l'âge l'auront détruit, il y aura encore dans ce lieu *le chêne de Marius*[1].

Une question d'Atticus qui s'informe trop curieusement

1. *De Leg.* I, I. Traduction de M. Charles de Rémusat.

de ce qu'il peut y avoir de vrai dans ce récit et dans d'autres du *Marius*, amène Cicéron à récriminer spirituellement contre les fables que l'on passe à l'histoire et à réclamer pour la poésie, dont après tout l'exacte vérité n'est pas la loi, la même indulgence. Il laisse toutefois entrevoir, peut-être involontairement, dans quelle situation délicate se plaçaient des poëtes historiens dont l'imagination s'exerçait sur des choses si récentes, et même, comme lui par exemple, dans des poëmes dont il sera question tout à l'heure, contemporaines et personnelles.

La prédiction de l'auguste Scévola ne s'est accomplie qu'imparfaitement, pour ces quelques vers qui sont aujourd'hui tout le poëme de *Marius*. Ils méritaient la durée que leur a assurée leur auteur en leur donnant place dans sa prose immortelle. Ils se soutiennent, grand honneur, auprès du beau passage d'Homère dont ils sont imités; ils ont excité l'émulation de Virgile[1], qui ne les a pas surpassés, du moins quant à la vivacité du trait, à l'énergie, à la passion. Voltaire, en 1752, dans cette préface de sa tragédie de Rome sauvée, éloquent panégyrique de Cicéron, dont sa poésie n'est point exceptée, les a loués dignement par une imitation qui eût dû décourager d'autres imitateurs[2]. Rapportons-la, bien que fort connue : c'est une part de la gloire poétique de Cicéron qu'on ne peut omettre.

1. *Æneid.* XI, 751 :

Utque volans alte raptum cum fulva draconem
Fert aquila, implicuitque pedes atque unguibus hæsit.
Saucius at serpens sinuosa volumina versat,
Arrectisque horret squamis et sibilat ore
Arduus insurgens : illa haud minus urget adunco
Luctantem rostro, simul æthera verberat alis.

Dans un autre passage de l'*Énéide*, l. XII, v. 255 et suiv., Virgile est revenu sur quelques-uns de ces traits; Juturne y relève le courage des Latins par le spectacle d'un aigle qui enlève dans ses serres un cygne, et que la poursuite d'une troupe d'oiseaux irrités force à lâcher sa proie.

2. En 1777, Fontanes, dans son poëme de *l'Homme malheureux*; en 1801, Ducis, dans une de ses tragédies, *Fœdor et Wladimir*, act. III, sc. 8. M. Charles de Rémusat y joint Delille.

Tel[1] on voit cet oiseau qui porte le tonnerre,
Blessé par un serpent élancé de la terre ;
Il s'envole, il entraîne au séjour azuré
L'ennemi tortueux dont il est entouré.
Le sang tombe des airs. Il déchire, il dévore
Le reptile acharné qui le combat encore ;
Il le perce, il le tient sous ses ongles vainqueurs,
Par cent coups redoublés il venge ses douleurs.
Le monstre en expirant se débat, se replie,
Il exhale en poisons les restes de sa vie ;
Et l'aigle tout sanglant, fier et victorieux,
Le rejette en fureur, et plane au haut des cieux.

III

Quand Voltaire[2] mettait dans la bouche de Cicéron ce beau vers :

Romains, j'aime la gloire et ne veux point m'en taire,

il le faisait parler d'après ses propres paroles[3] et selon son caractère. Cicéron aimait en effet la gloire, la poursuivant avec une ardeur passionnée et ne laissant pas toujours à d'autres le soin de la lui décerner. Il avait accompli de grandes choses, et souhaitait naturellement qu'elles fussent racontées[4] ; pour aider les historiens, et au risque de les décourager, comme il était arrivé à l'auteur des Commentaires[5], il écrivit en grec dans un style envié des Grecs, assurait-il, les mémoires de sa vie[6]. Il souhaitait aussi, cela ne lui était point particulier, que le souvenir de ses actes fût consacré par la poésie : las d'attendre les bons offices de son client Archias[7], il se mit lui-même à l'œuvre

1. Voltaire est plus conforme à Virgile qu'à Cicéron en faisant de ce qui est chez celui-ci un présage, une comparaison, comme chez l'autre.
2. *Rome sauvée*, act. V, sc. 2.
3. *Pro Arch.* c. x : « Non est hoc dissimulandum.... trahimur omnes laudis studio. »
4. *Epistol. ad famil.* V, 12 : ad L. Lucceium.
5. *Brut.* LXXIV. Cf. Hirtius, *de Bello gallico*, VIII, præfat.
6. *Epistol. ad Attic.* II, 1, etc.
7. *Epistol. ad Attic.* I, 16.

et dans deux poëmes dont il était le héros, il chanta son consulat, puis les malheurs qui avaient été le prix de son généreux dévouement.

Ces poëmes sont doublement dignes d'intérêt. Littérairement, c'est un anneau de la chaîne dont se forme l'histoire de la poésie latine ; ils tiennent par une rudesse antique au vieil Ennius ; et, en même temps, par des traits colorés, énergiques qui s'échappent du milieu d'une obscure et confuse abondance, celle de l'improvisation, ils sont contemporains de Lucrèce ; ils comptent pour quelque chose dans ce travail commun qui devait amener l'art de Virgile. Moralement, on peut les juger de deux manières différentes, toutes deux justes. Sans doute il est impossible de n'y pas voir des produits de la vanité ; mais il serait souverainement injuste de n'y pas voir autre chose. Ils procèdent encore d'un naïf mouvement de la conscience qui s'approuve elle-même en présence de l'ingratitude, de la malveillance, de l'injustice. On peut leur appliquer ce qu'a si bien dit Tacite [1] :

Plusieurs en écrivant eux-mêmes leur vie ont pensé faire acte d'honnête franchise, plutôt que d'insolence. Par là Rutilius et Scaurus n'ont provoqué ni la défiance, ni le blâme : tant il est vrai que les vertus ne sont jamais si bien appréciées que dans les temps où elles se produisent le plus facilement.

Plerique suam ipsi vitam narrare, fiduciam potius morum quam arrogantiam arbritati sunt ; nec id Rutilio aut Scauro citra fidem aut obtrectationi fuit : adeo virtutes iisdem temporibus optime æstimantur, quibus facillime gignuntur.

Un dernier caractère moral de ces poëmes, c'est le dessein généreux de se lier soi-même à la vertu par un engagement solennel. Il ressort d'un beau fragment cité par Cicéron lui-même, dans une de ses lettres à Atticus [2] et du commentaire dont il l'accompagne. On est en 693, Cicéron semble tenté de montrer quelque complaisance pour César ;

1. *Agricolæ vita*, I.
2. *Epistol. ad Attic.* II, 3.

déjà ami de Pompée, il assurerait ainsi du repos à sa vieillesse. Un noble scrupule l'arrête : il se souvient des paroles qu'il s'est fait adresser par Calliope, au troisième livre du poëme *Sur son Consulat :*

Cette carrière où tu es entré dès les premiers jours de ta jeunesse, où, consul, tu as marché avec courage, il faut la suivre avec persévérance, ajoutant sans cesse à ta renommée et à l'estime des bons citoyens.

Le devoir qu'il s'est ainsi prescrit à lui-même, par la voix de la Muse, dans un livre tout plein, dit-il, des maximes qui font le bon citoyen, il n'y peut être infidèle. Il s'y affermit par une autre autorité poétique qu'il ne craint point d'invoquer en même temps que la sienne, prenant pour lui ce qu'Homère a fait dire si dignement à Hector:

Je ne connais qu'un augure, le meilleur de tous, combattre pour sa patrie.

Sed me Κατάτασις mea illa commovet quæ est in libro III :

Interea cursus, quos prima a parte juventæ
Quosque adeo consul virtute animoque petisti,
Hos retine, atque auge famam laudesque bonorum.

Hæc mihi quum in eo libro, in quo multa sunt scripta ἀριστοκρατικῶς, Calliope præscripserit, non opinor esse dubitandum quin semper nobis videatur

Εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης[1].

Cicéron nous met sur la voie de la même apologie, lorsque, en 698, il écrit à son frère Quintus :

Vous me renvoyez à mon Uranie, et vous me rappelez le discours que je prête à Jupiter, vers la fin de ce livre. Comptez que je ne l'ai point oublié, et que j'ai fait ces vers pour moi-même plus que pour autrui[2].

Quod me admones de nostra Urania, suadesque ut memine-

1. *Iliad.* XII, 243.
2. Traduction de J. V. Le Clerc.

rim Jovis orationem quæ est in extremo libro, ego vero memini et illa omnia mihi magis scripsi quam cæteris [1].

Ces passages qui nous suggèrent une explication si favorable du dessein de Cicéron dans le *De consulatu suo*, nous en font en même temps connaître ou soupçonner le plan. Le troisième chant semble avoir été intitulé *Calliope*, le second *Uranie*. Il est probable que le nom d'une des Muses présidait aussi au premier. C'étaient de longs discours où les Muses l'entretenaient de ses hauts faits. Ainsi dans ses Économies royales, ses mémoires, Sully s'est fait raconter sa vie par ses secrétaires.

Une telle intervention des dieux, et non-seulement des Muses, mais, on le verra tout à l'heure, de Minerve, de Jupiter, chargés par Cicéron de son panégyrique, lui a été fort reprochée; par Salluste entre autres, dont Quintilien, sans l'approuver assurément, a répété les paroles. L'un et l'autre achèvent de nous initier à l'esprit et à la forme de cette curieuse composition :

Et toutefois Cicéron ne laisse pas de dire qu'il a assisté au conseil des dieux, qu'il y a reçu la mission de veiller au salut de cette ville et de ses citoyens.... Mais que dire de ton insolence? Minerve, à t'entendre, a pris soin de t'instruire, de t'enseigner tous les arts; Jupiter, le grand Jupiter, t'a admis dans le conseil des dieux.... Mais, dis-moi, je te prie, Romulus d'Arpinum....

Atque hæc cum ita sint, tamen Cicero se dicit in concilio deorum fuisse; inde missum huic urbi civibusque custodem.... Sed quid ego plura de tua insolentia commemorem? quem Minerva omnes artes edocuit, Jupiter optumus maximus in concilio deorum admisit.... Oro te, Romule Arpinas [2]...

Quel que soit l'auteur d'un écrit cité comme de Salluste par Quintilien, mais qu'on a cru d'un rhéteur plus moderne,

1. *Epistol. ad Q. fratrem*, II, 9.
2. *Declamat. in M. T. Ciceronem*, c. II, III. Cf. Quintilian. *Inst. orat.* IV, I, 68; IX, III, 89 : « Quid ? non Sallustius directo ad Ciceronem, in quem ipsum dicebat, usus est principio, et quidem protinus *Graviter et iniquo animo maledicta paterer, Marce Tulli?...* et apud Sallustium in Ciceronem : *O Romule Arpinas* »

refaisant à sa manière la déclamation de Salluste et y intercalant les citations de Quintilien, nous y pouvons recueillir comme emprunté à la tradition le souvenir de ces fictions, bien hardies assurément, qui transportaient dans le domaine du merveilleux la vie de Cicéron; qui, devançant de quelques années les apothéoses impériales célébrées par Virgile et Horace, transformaient le glorieux consul de la République en un personnage presque divin, élève de Minerve, ministre de Jupiter, préposé par lui au gouvernement, au salut de Rome, passant du conseil des dieux au sénat, et que les Muses elles-mêmes entretiennent de sa gloire. La vertu de Cicéron n'était pas de trop pour faire passer ce qu'il y avait là d'excessif.

On peut s'en tenir sur ce point aux judicieuses, aux équitables appréciations de Quintilien [1]. Passant en revue les ouvrages qui témoignent, à divers degrés, de la jactance dont on a accusé Cicéron, il distingue ses lettres familières où il s'épanche librement avec ses amis, ses dialogues où il charge de son éloge quelqu'un des personnages qu'il met en scène, ses discours où il le fait lui-même directement, ouvertement. Mais là il est plus occupé de louer ses actions que son éloquence; en les louant, il en partage l'honneur avec le sénat, il le fait remonter aux dieux; c'est une réponse à ses détracteurs, à ses ennemis, une apologie. En somme, Quintilien ne regrette que ses hyperboles poétiques dont on a pu abuser contre lui.

Que ne s'est-il abstenu, dans ses poëmes, de ce que n'a cessé d'y reprendre la malignité :

« Que les armes le cèdent à la toge, le laurier de la victoire à celui de l'éloquence ! »

« O Rome fortunée, née sous mon consulat ! »

et ce Jupiter, qui l'appelle dans le conseil des dieux, cette Minerve qui lui a enseigné les arts, tous ces traits que certains exemples des Grecs l'ont enhardi à se permettre !

1. *Inst. orat.* XI, I, 17 sqq.

In carminibus utinam pepercisset, quæ non desierunt carpere maligni,

Cedant arma togæ, concedat laurea linguæ[1]!

et

O fortunatam natam, me consule, Romam!

et Jovem illum a quo in concilium deorum advocatur ; et Minervam quæ artes eum docuit : quæ sibi ille, secutus quædam Græcorum exempla, permiserat!

Nous n'en sommes pas réduits sur le caractère du poëme de Cicéron *de Consulatu suo* à ces indications et aux conjectures qu'elles suggèrent[2]. Ce caractère apparaît tout entier dans le beau fragment du second livre, de l'*Uranie*, que nous a conservé Cicéron lui-même[3].

Uranie y rappelle à Cicéron les prodiges qui ont annoncé, deux ans à l'avance, la conjuration de Catilina. Il les avait déjà, dans sa troisième Catilinaire[4], adressée au peuple romain, magnifiquement énumérés, les présentant comme un éclatant témoignage de l'attention donnée par les dieux aux destinées de ce monde et surtout à celles de Rome. C'est la même idée que développe ici la Muse, comme ce sont les mêmes détails qu'elle retrace. Cicéron, qui dans le second livre de son traité De la Divination les a ramenés

1. *Linguæ* donné par Quintilien et adopté par Lambin et autres ne paraît pas la véritable leçon, mais bien *laudi*, comme on peut le conclure de divers passages de Cicéron (*In Pison.* XXX ; *De Offic.* I, 22), où on lit, d'après les meilleurs, manuscrits, *concedat laurea laudi*. C'est la leçon adoptée dans tous ces passages par M. J. V. Le Clerc. Voyez ses notes.

2. On peut les compléter par une note de Servius sur ces vers de la VIIIe églogue de Virgile (109 sq.) :

Aspice : corripuit tremulis altaria flammis
Sponte sua, dum ferre moror, cinis ipse. Bonum sit!

Cicéron, dit-il, avait raconté dans son poëme que sa femme Térentia, offrant un sacrifice, avait reçu d'un présage semblable un céleste avertissement. C'est ce que raconte aussi Plutarque dans sa vie de Cicéron.

3. *De Divinat.* I, 11-13.

4. C. VIII.

en philosophe à des phénomènes purement naturels, pensait autrement comme orateur politique, habile à tirer parti, dans un grand intérêt public, des superstitions populaires, et, à plus forte raison, comme poëte non moins autorisé à admettre dans une composition du genre épique l'élément consacré du merveilleux. Ici encore se retrouve la trace de la triple religion définie par Varron[1], naturelle, politique, poétique, qui réduisait les croyances à des symboles scientifiques, à des moyens de gouvernement, à des conventions littéraires.

Le morceau commence par des vers qui ont quelque analogie avec ceux où Virgile fait expliquer par Anchise à Énée la doctrine de l'âme universelle[2]. Chez Cicéron, c'est Jupiter dont la puissance divine remplit, anime, gouverne toute la nature : Jupiter présent dans ces astres dont les carrières déterminées instruisent les hommes par des présages certains. Voilà l'intention de ce préambule, à ce qu'il semble du moins; car il n'est pas sans obscurité, non plus que sans diffusion et sans désordre, défauts de la poésie d'alors, même quelquefois chez Lucrèce. On doit ajouter, pour être juste, qu'il n'est pas non plus sans éclat, sans énergie, sans grandeur.

D'abord c'est Jupiter dont la flamme rayonnante roule avec les feux de l'éther et éclaire au loin le monde; dont la divine intelligence pénètre le ciel et la terre, gouverne dans l'homme le sentiment et la vie, puissance mystérieuse, enfermée, cachée dans les profondeurs de l'éternel éther. Et ces astres qui se meuvent dans les cieux, que les Grecs, par un nom trompeur, supposent errants, et qui, selon la vérité, accomplissent dans un espace déterminé une course immuable, si tu cherches sous quels signes ils ont leur place, tu comprendras que tout a été marqué par une intelligence divine.

Principio, etc.

L'auteur du songe de Scipion, où des notions scientifiques se mêlent à l'expression éloquente de notions reli-

1. Voyez plus haut, p. 89.
2. *Æneid.* VI, 724 sqq.

gieuses et morales, a certainement plus de netteté dans sa prose; mais l'auteur de la traduction d'Aratus, dans sa lutte quelquefois heureuse contre l'original grec, n'a guère rencontré de plus beaux traits que ceux qui étincellent au milieu des nuages d'un début embarrassé; que ce poétique développement du vers fameux d'Ennius : *Aspice hoc sublime candens quem vocant omnes Jovem :*

> Principio ætherio flammatus Jupiter igni
> Vertitur et totum collustrat lumine mundum;

que cette grande image de l'intelligence divine, habitant les profondeurs de l'infini, et de là présidant à la disposition de toutes choses :

> Ætheris æterni septa, atque inclusa cavernis.

> Omnia jam cernes divina mente notata.

Ces vers sont, à un autre titre encore que leur date, contemporains des vers de Lucrèce.

D'après un usage qui remontait aux origines de Rome, les nouveaux consuls allaient, ainsi qu'autrefois les rois, au temps des féries latines, sacrifier sur le mont Albain à Jupiter Latialis. Cicéron se fait rappeler par la Muse comment, lorsqu'il s'acquittait de ce devoir, le ciel même, par des signes prophétiques, l'avertit des dangers de la patrie. Ce passage est lui-même ce qu'était le précédent, chargé, confus, pénible, mais étincelant de vives expressions et de beaux vers.

Et toi-même, les mouvements des astres volant à travers le ciel, le concours redoutable des étoiles rayonnantes, tu les a pu observer, lorsque, consul, tu visitais les neiges du mont Albain et solennisais par de joyeuses libations de lait les féries latines; tu vis aussi alors trembler les feux éclatants des comètes; tu pus penser que tout s'allait confondre dans une ruine nocturne, et qu'avec la venue prochaine d'une époque sinistre se rencontrait la fête des Latins, quand la lune épaississant son disque cacha sa pure lumière et défaillit tout à coup au milieu d'une nuit étoilée. Et pourquoi en effet, sinon pour donner le signal d'une triste guerre le flambeau de Phébus, au moment

même où sa flamme volait vers le sommet du ciel, se fut-il précipité dans les abîmes du couchant?

Tu quoque, cum, etc.

A ces vers manque beaucoup trop, assurément, cette précision, cette netteté, cette pureté de la forme, mérite d'un autre âge, souvent rencontré par Lucrèce, poursuivi par Catulle et que, le premier, Virgile possédera pleinement. Mais, on ne peut leur refuser cette louange, un souffle poétique les anime; ils sont semés çà et là de beaux traits: « astrorum volucres motus », « claro tremulos ardore cometas; » ils offrent enfin dans la peinture d'une éclipse, ce phénomène naturel si redouté des anciens, le mélange admiré chez l'auteur du *De Natura rerum* de l'expression technique et de l'expression figurée :

Quum claram speciem concreto lumine luna
Abdidit, et subito stellanti nocte peremta est.

Cicéron, dans le passage qui suit, a le mérite de rappeler, sans être trop accablé par ce souvenir, un des morceaux les plus célèbres et les plus beaux de Virgile, celui où il a énuméré les signes précurseurs du meurtre de César et de la guerre civile [1]. Entre les deux, il est vrai, la différence est grande : Virgile choisit, ordonne, rassemble en un tout ce que Cicéron, comme trop souvent aussi son contemporain Lucrèce, répand dans ses vers avec prodigalité et confusion; mais enfin dans cette ébauche qui, sous un pinceau plus habile, deviendra un tableau achevé, les images sont fortes, l'expression vive et énergique, l'harmonie quelquefois d'un effet lugubre convenable au sujet.

(Tu dus prévoir cet avenir) quand, frappé d'un terrible coup de foudre, à la lumière sereine du ciel, un citoyen ferma ses yeux au jour; quand la terre s'épouvanta elle-même de ses monstrueux enfantements. Alors, au temps de la nuit, des spectres effrayants annonçaient les révolutions et la guerre. Partout, sur la terre, les prophètes inspirés se répandaient en ora-

1. *Géorg.* I, 463 sqq.

cles menaçants, n'annonçant que des disgrâces. Et ces maux que le cours des ans avait enfin amenés à leur terme, le père des dieux lui-même, par des signes éclatants et sans nombre, en prédisait la venue à la terre.

Aut quum terribili perculsus fulmine civis,
Luce serenanti, vitalia lumina liquit?
Aut quum se gravido tremefecit corpore tellus?
Jam vero variæ nocturno tempore visæ
Terribiles formæ bellum motusque monebant;
Multaque per terras vates oracla furenti
Pectore fundebant, tristes minitantia casus,
Atque ea, quæ lapsu tandem cecidere vetusto,
Hæc fore, perpetuis signis clarisque frequentans
Ipse deum genitor cœlo terrisque canebat.

Ce qui est dit dans ces vers de tant d'oracles, de tant de signes envoyés par Jupiter, où s'annonçait à Rome un redoutable avenir, semble une conclusion : il n'en est rien ; la Muse y revient, non sans force et sans éclat, dans ce qui suit, et ce ne sera pas la dernière fois. Ici apparaît sensiblement le vice, qui ne disparaîtra guère de la poésie latine que chez Virgile, d'une verve surabondante, d'une composition mal réglée.

Enfin tout ce que sous les consuls Torquatus et Cotta avait annoncé l'aruspice Lydien, le devin sacré de la nation Tyrrhénienne, se rassemble aux jours marqués d'avance de ton consulat. Le père des dieux, qui tonne au haut des cieux, de l'Olympe étoilé où il s'appuie, frappe lui-même ses collines et ses temples, lance ses feux sur sa demeure sainte au Capitole.

Nunc ea, Torquato quæ quondam, et consule Cotta,
Lydius ediderat Tyrrhenæ gentis aruspex,
Omnia fixa tuus glomerans determinat annus.
Nam pater altitonans, stellanti nixus Olympo,
Ipse suos quondam tumulos et templa petivit,
Et Capitolinis injecit sedibus ignes.

Cette image de Jupiter foudroyant son propre temple était restée dans la mémoire de Lactance, qui l'a citée[1], s'en faisant un argument contre le polythéisme. Lucrèce,

1. *Institut. divin.* III, 17.

adversaire d'une autre sorte, s'était avisé avant lui de cet argumen.. Comme Cicéron, mais dans une intention bien différente, il rappelait l'événement contemporain de l'incendie du Capitole par le feu du ciel, lorsque, voulant retirer à Jupiter sa foudre pour la rendre à la physique, il disait, dans des vers qui ont un air de famille avec ceux de Cicéron :

Enfin pourquoi Jupiter ruine-t-il de sa foudre ennemie les saints temples des dieux et la beauté de ses sanctuaires? Pourquoi met-il en pièces leurs statues, ces belles œuvres de l'art, et déshonore-t-il par de violentes mutilations ses propres images?

Postremo cur sancta deum delubra, suasque
Discutit infesto præclaras fulmine sedes,
Et benefacta deum frangit simulacra, suisque
Demit imaginibus violento volnere honorem[1]?

Ici ont trouvé naturellement leur place de beaux détails sur les ravages du coup de foudre qui en 689 avait frappé le Capitole. On y remarque surtout les vers où, après Ennius et avant Virgile[2], Cicéron a peint poétiquement la louve de Mars et les enfants du dieu, ses nourrissons. Il s'est inspiré d'un groupe de bronze, ouvrage de l'art étrusque probablement, placé dans le Capitole en 457, et que le coup de foudre de 689 avait arraché de sa base et dégradé : le même, ont pensé quelques antiquaires, qui se voit encore avec la trace de ses dégradations dans le Capitole de Rome moderne[3].

Alors tombe l'antique statue d'airain de Natta ; alors se fondent les tables d'airain de nos lois. La foudre détruit jusqu'aux saintes images des dieux. Cette nourrice sauvage du nom romain, cette louve de Mars, dont la mamelle gonflée versait la rosée de la vie aux lèvres des jeunes enfants du dieu, le trait enflammé l'atteint avec ses nourrissons, et sur la base dont elle est arrachée on ne voit plus que la trace de ses pieds.

1. *De Nat. rer.* VI, 417 ; cf. II, 1101.
2. Enn. *Annal*, I ; Virgil. *Æneid.* VIII, 630. Voyez plus haut, p. 50.
3. Voyez les notes de J. V. Le Clerc, dans son *Cicéron*, éd. de 1827, t. XI, p. 193 ; XXXI, 155.

Hic silvestris erat romani nominis altrix,
Martia, quæ parvos Mavortis semine natos
Uberibus gravidis vitali rore rigabat :
Quæ tum cum pueris flammato fulminis ictu
Concidit, atque avulsa pedum vestigia liquit.

Une troisième fois, et c'est beaucoup, la Muse revient aux prédictions des aruspices étrusques. C'est pour expliquer comment elles se sont vérifiées sous le consulat de Cicéron; comment, ainsi qu'ils l'avaient annoncé, avec la consécration d'un monument religieux qui ne put être achevé qu'alors, a concouru l'heureuse découverte, la répression de la conjuration de Catilina.

Qui alors, déroulant les livres des Étrusques, antiques monuments de l'art augural, n'en faisait sortir des paroles effrayantes ? Toutes disaient que de la plus noble race de vos citoyens devait provenir un fléau, une peste publique, dont on devait se garder; toutes, sans relâche, parlaient de la ruine des lois. Il fallait, disaient-elles, sauver des flammes et les temples des dieux, et les villes, redouter les horreurs du meurtre et du carnage. Et tant de maux devaient, par le rigoureux décret du destin, s'attacher à Rome, s'y fixer, si, bientôt, couronnant noblement le faîte de la haute colonne, la sainte image de Jupiter ne regardait vers l'Orient. Alors seulement le peuple et l'auguste sénat pourraient pénétrer le secret de trames criminelles, si, tourné vers le lever du jour, Jupiter voyait de là le domicile des Pères et du peuple. Tu es consul, et la statue s'élève enfin sur sa haute base; au temps réglé, marqué, Jupiter fait briller son sceptre au haut de la colonne. En même temps la ruine de la patrie menacée de la flamme et du feu est révélée par les Allobroges aux Pères et au peuple.

Tunc quis non, etc.

Je ne transcris rien de cette tirade, d'un beau caractère encore, où se rencontrent des expressions empreintes de la grandeur romaine, mais que fait trop disparaître la surcharge des développements et des mots. J'aime mieux citer en entier, dans son texte plus court, l'éloquente péroraison du morceau :

C'est donc à juste titre que ces mortels antiques dont les monuments sont venus jusqu'à vous, dont la prudence et la vertu gouvernaient autrefois les peuples et les villes, que vos

aïeux surtout si grands par la piété, par la foi, si élevés au-dessus des autres hommes par la sagesse, ont fait leur premier devoir du culte des dieux, ont adoré leur puissance active. Ils ont eux-mêmes, d'un regard pénétrant, aperçu la sainte vérité, ces hommes qui ont occupé leurs loisirs de si nobles spéculations, qui sous les ombrages de l'Académie, dans le brillant lycée, ont répandu les trésors de doctrine amassés par leur féconde intelligence. Arraché à leurs leçons, dès la fleur de ton âge, la patrie t'a jeté au milieu des luttes pénibles de la vertu. Tu sais cependant, parmi les soucis de la vie publique, goûter un studieux repos, le consacrant à enrichir la langue de ta patrie et à nous servir.

Rite igitur veteres quorum monumenta tenetis,
Qui populos urbesque modo ac virtute regebant;
Rite etiam vestri, quorum pietasque fidesque
Præstitit, ac longe vicit sapientia cunctos,
Præcipue coluere vigenti numine divos.
Hæc adeo penitus cura videre sagaci,
Otia qui studiis læti tenuere decoris,
Inque Academia umbrifera, nitidoque Lyceo
Fuderunt claras fœcundi pectoris artes.
E quibus ereptum primo jam a flore juventæ,
Te patria in media virtutum mole locavit.
Tu tamen anxiferas curas requiete relaxas
Quod patriæ vocis (voces?) studiis nobisque sacrasti.

Quoiqu'il y ait certainement à reprendre dans ces vers, comme dans les précédents, que le dernier, notamment, soit peu intelligible, on n'y peut méconnaître une grave et forte inspiration. Cicéron y fait parler la Muse comme il convenait à un consulaire, à un augure, à un sage, zélé pour le maintien des vieilles traditions politiques et religieuses de Rome, jaloux en même temps de les rajeunir par une sorte de consécration philosophique. Ce n'est pas sans charme qu'il parle de ces nobles études auxquelles l'ont arraché dans sa jeunesse, et rendu au déclin de l'âge, les travaux et les vicissitudes de la vie publique. On a remarqué chez Horace certains souvenirs de Cicéron : peut-être y faut-il ajouter les vers où il regrette que le malheur des temps, le flot de la guerre civile, l'aient enlevé aux études chéries de son jeune âge, à l'aimable séjour d'Athènes.

Dura sed emovere loco me tempora grato,

Civilis que rudem belli tulit æstus in arma[1]....

En voilà assez, on trouvera peut-être qu'en voilà trop sur le *De consulatu suo*. En revanche, il y a peu de choses à dire sur le *De temporibus suis*, sur ces Tristes de Cicéron, qu'il eût été intéressant de pouvoir comparer avec les *Tristes* d'Ovide. Quelques passages de sa correspondance en indiquent le sujet, l'esprit, la distribution, et même un peu le caractère littéraire, les mérites et les défauts.

Au mois de septembre 699[2], il écrit à P. Lentulus, l'un de ceux qui ont le plus contribué à son retour et à son rétablissement dans ses droits, après la persécution de Clodius, qu'il vient de composer, entre autres ouvrages, trois livres en vers sur les derniers événements de sa vie. Il les lui aurait envoyés il y a longtemps, s'il avait pensé qu'ils dussent être publiés; car ils sont et resteront des témoins éternels (il parle en poëte, comptant, à l'ordinaire, sur l'immortalité) des témoins de tous les bons offices de son ami à son égard et de sa reconnaissante affection. Ce qui le détourne de faire paraître son nouveau poëme, ce n'est pas la crainte d'y avoir blessé qui que ce soit, car il y a usé de beaucoup de ménagements; c'est le regret de n'avoir pu nommer tous les bons citoyens qui, en si grand nombre, lui sont venus en aide.

Une autre lettre de même date, mais adressée à son frère Quintus[3], nous fait connaître la mesure des ménagements qu'il se vante d'avoir gardés. Il n'a pas cru devoir les étendre, et on ne peut l'en blâmer, jusqu'à ses mortels ennemis Gabinius et Pison. Il songe, dit-il, à introduire dans son second livre un merveilleux épisode, *mirificum* ἐπέλιον; et merveilleux est bien le mot propre, car, notons-le en passant comme un renseignement littéraire précieux à recueillir, les dieux de l'épopée y doivent jouer leur rôle, ainsi que dans les scènes de l'autre poëme : il y fera parler Apollon prédisant, dans le conseil des dieux, le retour de

1. Hor. *Epist.* II, II, 46.
2. *Epistol. ad famil.* I, 9.
3. *Epistol. ad Q. fratrem*, III, I.

deux généraux, dont l'un aura perdu son armée, et l'autre vendu la sienne.

Ce poëme qu'il s'excusait de n'avoir pas envoyé à Lentulus, il l'avait fait remettre à César par son frère Quintus, qu'il prie dans une très-agréable lettre du mois d'août 699[1], avec un mélange piquant d'inquiétude et de confiance, de ne pas lui cacher ce que pense César de sa nouvelle production poétique. César lui a bien écrit qu'il en a lu le premier livre et qu'il n'a rien vu, même en grec, de meilleur que ce commencement. Mais il a ajouté que le reste, jusqu'à un certain endroit, lui a paru.... il ne l'a pas dit brutalement en latin; il l'a adouci, avec une réserve polie, par un mot grec un peu vague.... βαθυμώτερα, plus négligé. Cicéron s'inquiète de la portée de cette critique. Est-ce le sujet même ou la manière dont il est traité qui ne plaît point à César? Ce que Cicéron veut bien trouver obscur, ne peut l'être pour ceux qui ont lu les vers, rapportés précédemment, du premier poëme. Il ne saurait être douteux pour eux que le goût délicat de César n'ait démêlé dans cette nouvelle production ce qui déjà recommandait l'autre, et ce qui la déparait, certaines beautés poétiques, éclatant çà et là, avec le trop constant retour des vices ordinaires d'une composition précipitée.

Nous ne sommes pas à même de vérifier ce jugement de César : il n'est resté du *De temporibus suis* que deux vers et encore, rapportés à ce poëme seulement par conjecture. Ce sont ceux-là précisément qu'a cités Quintilien[2], regrettant que par une glorification sans mesure de son consulat Cicéron y ait trop donné prise à la malice de ses ennemis.

Un de ces deux vers, dont Voltaire[3] a contesté officieusement l'incontestable authenticité, faisait au titre de Père de la Patrie, que Cicéron avait reçu du sénat, une allusion ingénieuse, mais malheureusement trahie par l'expression. Devenu avec le temps ce que probablement il n'était pas

1. *Epistol. ad Q. fratrem*, II, 16.
2. *Instit. orat.* XI, I, 24. Voyez plus haut, p. 430 et suiv.
3. Préface de *Rome sauvée*.

d'abord, étrange, ridicule même, par l'abus d'un des procédés favoris de la vieille versification latine, l'allitération[1], il n'a pas peu contribué à décrier dans les âges suivants la poésie de Cicéron; il en a été, pour la satire, comme le symbole consacré. On se rappelle le trait de Juvénal[2] :

Rome fortunée, née sous mon consulat! S'il eût toujours parlé de cette sorte, Cicéron eût pu certes mépriser les poignards d'Antoine.

« O fortunatam natam me consule Romam! »
Antoni gladios potuit contemnere, si sic
Omnia dixisset.

Ce n'est pas tardivement, au nom d'un goût devenu difficile, c'est dans le moment même, pour venger, disait-on, les convenances blessées, qu'on a attaqué, et violemment, l'autre vers conservé du *De Temporibus suis* :

Cedant arma togæ, concedat laurea laudi.

Cicéron a eu tout d'abord à le défendre contre Pison[3], contre Antoine[4], à l'expliquer dans son traité Des Devoirs[5]. Le tort de ce vers était d'être de Cicéron : sous une autre plume, il n'eût paru que la vive et hyperbolique expression d'un fait souvent proclamé à Rome. S'il y a rencontré des détracteurs passionnés, il y a eu aussi ses apologistes : Cassius, par exemple, qui s'en inspirait, bien évidemment, pour écrire, en 710, à Cicéron[6] :

Le salut, la victoire de la république, nous remplissent de joie et aussi le renouvellement de votre gloire; nous ne pouvons assez admirer comment chez vous la grandeur du consulaire l'a encore emporté sur la grandeur du consul. Je ne sais quelle fatalité heureuse est attachée à votre vertu; nous

1. Voyez Quintilien, *Inst. orat.* IX, 4, 41, et la note de J. V. Le Clerc dans son *Cicéron*, édit. de 1827, t. XXXV, p. 386.
2. *Sat.* X, 122.
3. *In Pison*, XXIX, XXX.
4. *Philippic.* II, 8.
5. *De Offic.* I, 22.
6. *Epist. ad famil.* XII, 13.

en avons souvent fait l'épreuve; votre toge est plus heureuse que les armes de tous.

Quum reipublicæ vel salute vel victoria gaudemus; tum instauratione tuarum laudum, quod maximus consularis maximum consulem te ipse vicisti, et lætamur, et mirari satis non possumus. Fatale nescio quid tuæ virtuti datum; idque sæpe jam experti sumus. Est enim tua *toga* omnium *armis* felicior.

J'ajoute Pline l'ancien, à qui, je me l'imagine, le souvenir du même vers a fait dire dans son éloquente apostrophe à Cicéron[1] :

.... Je te salue.... toi qui as le premier, sous la toge, mérité le triomphe, le laurier de la parole....

.... Salve.... primus in toga triumphum, linguæque[2] lauream merite....

J'aime à recueillir ces témoignages, qui défendent contre les dédains trop superbes de Sénèque et de Tacite, contre les insolentes épigrammes de Juvénal et de Martial, la poésie, bien imparfaite sans doute, mais non pas méprisable, de Cicéron.

IV

« De qui sont ces vers? je ne les reconnais pas, » se fait dire Cicéron par son interlocuteur, au second livre des Tusculanes[3], ouvrage de l'année 708. « Ne voyez-vous pas, répond-il, que j'abonde en loisir : *Videsne abundare me otio?* » C'est le pendant du : *Deus nobis hæc otia fecit.* Mais le loisir qui doit charmer Virgile sous Auguste, est importun à Cicéron sous César; il s'en distrait, il s'en console par la composition de ses traités philosophiques, entremê-

1. *Hist. nat.* VII, 30.
2. Il semble que Pline ait lu le vers de Cicéron tel que le rapporte Quintilien (voyez plus haut, p. 431, note 1.) On en peut dire autant de Plutarque d'après la traduction qu'il en donne dans son parallèle de Démosthènes et de Cicéron, ch. II.
3. *Tuscul.* II, 2.

lant, comme on le fait dans les écoles grecques, ces déclamations de vieillard, *seniles declamationes*, — c'est son expression, — de citations empruntées aux poëtes, aux poëtes latins bien entendu, quand il le peut, et quand cette ressource lui manque, à lui-même, qui a traduit tout exprès quelques beaux passages des chefs-d'œuvre poétiques de la Grèce.

La déclaration est formelle, et pourtant n'a pas empêché qu'on retirât longtemps à Cicéron la propriété des deux morceaux précisément à l'occasion desquels elle était faite : les plaintes d'Hercule mourant, d'après Sophocle[1]; les plaintes de Prométhée attaché au Caucase, d'après Eschyle[2]. Tout au plus aurait-on pu supposer que, par les mots *isti versus*, Cicéron a désigné seulement le dernier des deux morceaux; or celui-là même, on n'a pas laissé, malgré l'assertion du véritable auteur qui le réclamait comme sien et sur la seule foi du grammairien Nonius[3], de le donner au poëte tragique Attius. Sans doute, et c'est ce qui a trompé Nonius, Attius était l'auteur d'un *Prométhée* dont Cicéron paraît avoir cité quelques vers[4]. Mais il l'avait imité, à ce qu'il semble, du Prométhée enchaîné d'Eschyle et non de la troisième pièce de sa trilogie, du Prométhée délivré auquel était emprunté le passage que Cicéron dit, et il n'y a nulle raison de ne pas l'en croire, avoir reproduit lui-même[5]. Il figure aujourd'hui sous sa forme latine, parmi les fragments de la pièce perdue, comme tant d'autres, du

1. *Trachin.*, éd. Boisson. v. 1048 sqq.
2. *Tuscul.* II, 8, 9, 10.
3. Non. v. *Adulo*.
4. Sinon ceux qui se lisent livre II, c. 10, des *Tusculanes* : « Unde ignes cluet.... supremo. » (M. Ribbeck, *Tragic. latin. reliquiæ*, p. 174, 310, les rapporte au *Philoctète* d'Attius), du moins ceux qu'on rencontre au livre III, ch. 31 des mêmes *Tusculanes*; si toutefois ils ne sont pas eux-mêmes de Cicéron, comme l'ont pensé quelques critiques, entre autres, à ce qu'il semble, M. Ribbeck, qui ne les a pas compris dans son recueil. J'ai eu occasion ailleurs de les citer et de les comparer au texte grec, *Études sur les tragiques grecs*, 3e édit. t. I, p. 273 et suivante.
5. Voir encore, pour plus de détails ce que j'ai dit de cette question, *Études* etc., t. I, p. 289; t. II, p. 30

grand Eschyle; mais il y figure trop souvent avec le nom d'Attius. Restituons-le, cela convient surtout dans cette étude, à Cicéron, dont il honore beaucoup le talent poétique.

O Titans, enfants de Cœlus, unis à Prométhée par les liens du sang, voyez-le enchaîné, lié à ces durs rochers, comme l'esquif battu des flots, que dans une nuit orageuse les nochers tremblants attachent au rivage. Ainsi m'a attaché Jupiter : c'est le courroux de Jupiter qui m'a livré à la main de Vulcain; c'est l'art cruel de ce dieu qui a forgé ces coins de fer, qui en a percé mes membres fracassés, qui m'a cloué à cette place, où j'habite avec les Furies. Au bout de trois jours revient ce moment fatal, où, s'abattant sur moi d'un vol sinistre, l'oiseau de Jupiter me déchire de ses serres recourbées, et arrache de mon corps d'affreux lambeaux; il se nourrit de mes entrailles, il s'en repaît, et lorsqu'il est rassasié, il pousse un cri affreux, et remonte vers le ciel, en agitant ses ailes trempées de mon sang. Puis quand mes chairs renaissent et se renouvellent, le monstre insatiable revient chercher son horrible pâture. C'est ainsi que je nourris mon propre bourreau, victime sans cesse renaissante, dévouée à d'éternels tourments. Car, vous le voyez, retenu par ces liens, je ne puis écarter de mon flanc ce terrible ennemi; privé de mon propre secours, je vois avec terreur arriver l'instant de mon supplice, et j'appelle la mort comme le terme de mes souffrances. Mais l'inflexible Jupiter m'interdit le trépas, et depuis tant de siècles toutes ces douleurs s'amassent sur ce corps, qui se fond aux rayons brûlants du soleil, et arrose de ses sueurs les rochers du Caucase[1].

Titanum soboles, socia nostri sanguinis,
Generata Cœlo, adspicite religatum asperis
Vinctumque saxis, navem ut horrisono freto
Noctem paventes timidi adnectunt navitæ.
Saturnius me sic infixit Jupiter,
Jovisque numen Mulcibri adscivit manus.
Hos ille cuneos fabrica crudeli inserens,
Perrupit artus : qua miser solertia
Transverberatus, castrum hoc Furiarum incolo.
Jam tertio me quoque funesto die,
Tristi advolatu, aduncis lacerans unguibus
Jovis satelles pastu dilaniat fero.
Tum jecore opimo farta et satiata affatim

1. J'ai cité ailleurs une belle traduction en vers de ce morceau par un professeur distingué, enlevé prématurément à l'Université, M. Anceau. *Études sur les tragiques grecs*, 3e édit., t. I, p. 291.

Clangorem fundit vastum, et sublime avolans
Pinnata cauda nostrum adulat sanguinem.
Quum vero adesum inflatu renovatum est jecur,
Tum rursus tetros avida se ad pastus refert.
Sic hanc custodem mœsti cruciatus alo,
Quæ me perenni vivum fœdat miseria.
Namque, ut videtis, vinclis constrictus Jovis,
Arcere nequeo diram volucrem a pectore.
Sic me ipse viduus pestes excipio anxias,
Amore mortis terminum anquirens mali.
Sed longe a leto numine aspellor Jovis.
Atque hæc vetusta sæclis glomerata horridis,
Luctifica clades nostro infixa est corpori ;
E quo liquatæ solis ardore excidunt
Guttæ, quæ saxa assidue instillant Caucasi.

Quel que soit le mérite de ces vers, et il est grand — ceux où, d'après Homère[1], Lucrèce[2] en ce même temps, Virgile[3] un peu plus tard, ont peint le supplice de Tityus, n'en ont pas surpassé l'énergie — quel que soit, dis-je, le mérite de ces vers, ils gagnent probablement à ne pouvoir être comparés avec l'original. Un tel avantage n'appartient pas à ceux qui les précèdent dans la IIe Tusculane[4] : ils ont de la force, de l'éclat, et même, dans leur rudesse, une élégance plus moderne à ce qu'il semble que celle d'Attius, et qui ne permet guère de les croire extraits de ses *Trachiniennes ;* si tant est, ce dont on doute, qu'il ait fait des *Trachiniennes*[5]*;* et toutefois on ne peut nier que la comparaison avec le texte de Sophocle ne leur fasse quelque tort. Le mouvement est moins aisé, moins naturel, moins dramatique ; ce n'est pas autant une scène où luttent ensemble et l'emportent tour à tour des affections contraires, la douleur, l'énergie morale ; cela devient un discours, tournant parfois à l'amplification, à la déclamation, moins pourtant que dans

1. *Odyss.* XI, 576.
2. *De Nat. rer.* III, 997 sqq.
3. *Æneid.* VI, 595 sqq.
4. Ch. 8.
5. Le dernier collecteur des fragments des tragiques latins, M. Ribbeck, n'a pas conservé dans le catalogue du théâtre d'Attius ce titre admis par Bothe. Voir à ce sujet *Études sur les tragiques grecs*, t. II, p. 80.

les discours bien plus élégants, mais bien plu
encore de la vérité du drame, où Ovide[1] et Sén
fait aussi parler Hercule mourant.

Mais ce n'est pas avec des poëtes d'un âge d
ment ou même peut-être d'un âge de parfaite
qu'il convient de mettre en parallèle Cicéron; c'
avec le poëte, son contemporain, qui a travail
lui et, par le droit du génie, bien plus effica
polir la rudesse de la vieille poésie latine. Les v
grande vivacité descriptive, où l'Hercule de Cicé
plus complaisamment que l'Hercule de Sophocle
mération de ses travaux, peuvent être rapprochés
de désavantage d'un beau passage de Lucrèce. L
effet, élevant les services rendus par Épicure au
main fort au-dessus des bienfaits dont il se croit
envers des divinités comme Cérès et Bacchus,
dieux comme Hercule, a fait lui-même des travau
thébain, lieu commun aimé des anciens, une re
lante[3], que personne, pas même Virgile[4], n'a
passer.

L'auteur d'une des deux remarquables thèse
titre se lit en tête de cette étude, M. Faguet, y a
établi, au sujet des nombreuses traductions en ver
dans les traités de Cicéron, qu'on peut lui attrib
quelque certitude, non-seulement celles que, com
l'heure, il s'attribue plus ou moins expressément
celles aussi qu'accompagne simplement le nom
teur grec traduit, sans mention de son interprè
L'application judicieuse de cette règle l'a conduit,
M. Clavel qui la lui a empruntée, à un invent
complet qu'on ne l'avait fait encore de la p

1. *Metam.* IX, 176 sqq.
2. *Hercul. Œtæus*, 1131 sqq.
3. *De Nat. rer.* V, 22 sqq.
4. *Æneid.* VIII, 287 sqq.
5. *De Fin.* II, 32; V, 18; *Tuscul.* I, 8; III, 9, 14; *De* 1
30; *De Offic.* III, 21.
6. *Tuscul.* II, 8, 9, 25; III, 29.

œuvres poétiques de Cicéron qui nous occupe. Euripide y a sa place ainsi qu'Eschyle et Sophocle; il y est représenté par des morceaux de moindre étendue, mais plus nombreux[1]. On ne doit point s'en étonner; ce poëte sentencieux était des trois tragiques et même de tous les autres poëtes, Homère seul excepté, celui qu'alléguaient le plus volontiers les philosophes grecs[2]. Il avait droit à la même préférence de la part de leur disciple romain. Cicéron qui, en vers comme en prose, faisait profession[3] de traduire librement, qui abrégeait, allongeait, modifiait sans trop de scrupule, pesant les mots au lieu de les compter et plus jaloux de conserver l'esprit que la lettre de son modèle, me paraît avoir montré dans ses traductions des tragiques grecs une louable flexibilité. Lorsqu'il va des mouvements passionnés d'Eschyle et de Sophocle aux moralités d'Euripide, voisines de celles de Ménandre, il modère, il abaisse son ton tragique, il semble rivaliser non plus avec Attius, mais avec Térence. Lui-même nous met sur la voie de ce rapprochement dans un chapitre de ses Tusculanes, où il fait donner le même conseil de sagesse par le parasite Phormion et par le héros athénien Thésée[4]. Phormion y dit à peu près ce qu'a répété notre Scapin[5] :

Monsieur, la vie est mêlée de traverses, il est bon de s'y tenir sans cesse préparé; et j'ai ouï dire, il y a longtemps, une parole d'un ancien que j'ai toujours retenue. — Quoi? — Que pour peu qu'un père de famille ait été absent de chez lui, il doit promener son esprit sur tous les fâcheux accidents que son retour peut rencontrer, se figurer sa maison brûlée, son argent dérobé, sa femme morte, son fils estropié, sa fille subornée, et ce qu'il trouve qui ne lui est pas arrivé, l'imputer à bonne fortune.

1. *De Fin.* II, 32; *Tuscul.* I, 4; III, 14, 25, 28; IV, 29; *De Nat. deor.* I, 25; *De Divin.* II, 5; *De Offic.* III, 21, 29.
2. Voir à ce sujet, *Études sur les tragiques grecs*, t. I, p. 134 et suivantes.
3. Cic. *De optimo genere dicendi.*
4. *Tuscul.* III, 14. Cf. Euripid. *Theseus*, fragm. III. Édit. Boisson., t. V, p. 307, 452; Terent. *Phorm.* II [illegible] 11 sqq.
5. Molière, *les Fourberies de Scapin*, [illegible]

Quamobrem omnes, quum secundæ res sunt maxime, tum maxime
Meditari secum oportet, quo pacto adversam ærumnam ferant :
Pericla, damna, peregre rediens semper secum cogitet,
Aut filii peccatum, aut uxoris mortem, aut morbum filiæ ;
Communia esse hæc, ne quid horum unquam accidat animo [novum;
Quidquid præter spem eveniat, omne id deputare esse in lucro.

Voici maintenant, dans la version de Cicéron, assez conforme au texte d'Euripide, le langage de Thésée

Me souvenant de ce que j'avais entendu dire à un sage, je repassais en moi-même toutes les disgrâces qui peut-être m'étaient réservées dans l'avenir, une mort prématurée, le triste éloignement de l'exil, un malheur enfin dont le poids pouvait m'accabler, afin que si le sort m'apportait un jour quelque infortune, le déchirement soudain de la douleur ne trouvât pas mon âme non préparée.

Nam qui hæc audita a docto meminissem viro,
Futuras mecum commentabar miserias ;
Aut mortem acerbam, aut exsilii mœstam fugam,
Aut aliquam semper molem meditabar mali :
Ut, si qua invecta diritas casu foret,
Ne me imparatum cura laceraret repens.

Ce passage en appelle un autre, de sens, de ton analogue, également traduit d'Euripide[1] par Cicéron[2], assez fidèlement, avec la même gravité, la même simplicité discrètement ornée :

Si pour la première fois je voyais luire un triste jour, et que je n'eusse pas déjà navigué sur une mer d'infortune, il y aurait lieu de me plaindre, de m'agiter, comme le jeune coursier au contact nouveau du frein. Mais depuis longtemps le malheur m'a dompté et comme engourdi.

Si mihi nunc tristis primum illuxisset dies,
Nec tam ærumnoso navigassem salo,
Esset dolendi causa ; ut injecto equulei
Freno repente tactu exagitantur novo.
Sed jam subactus miseriis obtorpui.

1. Euripid. *Fragm. ex incertis fabulis*, 141. Edit. Boisson, t. V, p. 398, 475.
2. *Tuscul.* III, 28.

Dans ces passages qui ont leur agrément, inférieur toutefois à celui des vers d'Euripide, Cicéron suit d'assez près son modèle; il s'en écarte davantage dans d'autres. Euripide avait dit[1].

Nul qui naisse sans avoir à souffrir; c'est la condition des mortels. On ensevelit ses enfants, on s'en donne de nouveaux, et puis soi-même on meurt; et les mortels s'affligent de rendre la terre à la terre. Il faut, de nécessité, moissonner la vie, comme on fait les blés mûrs; il faut que l'un soit encore, et l'autre plus. Pourquoi gémir sur ce que, par la loi de la nature, nous avons à traverser? Rien ne doit sembler pénible aux mortels de ce qui est nécessaire.

Cicéron[2] abrége ces mélancoliques développements; ils deviennent, dans sa version, quelque peu secs, pénibles et froids :

Mortalis nemo est quem non attingat dolor
Morbusque. Multi sunt humandi liberi,
Rursum creandi; morsque est finita omnibus:
Quæ generi humano angorem nequidquam afferunt.
Reddenda est terræ terra : tum vita omnibus
Metenda, ut fruges. Sic jubet necessitas.

En revanche, lorsqu'il dit :

Nam nos decebat, cœtu celebrantes domum,
Lugere, ubi esset aliquis in lucem editus,
Humanæ vitæ varia reputantes mala;
At qui labores morte finisset graves,
Hunc omnes amicos laude et lætitia exsequi[3],

il allonge et affaiblit ce qu'Euripide[4] avait rendu si vivement par de courtes paroles :

Il conviendrait de nous rassembler pour pleurer sur celui qui vient de naître, songeant à tous les maux où il entre ; mais celui qui meurt, qui se repose de ses peines, nous devrions le conduire avec des paroles de joie hors de sa demeure.

1. *Hypsipyle*, fragm. v. Édit. Boisson. t. V, p. 358, 466.
2. *Tuscul.* III, 25.
3. *Tuscul.* I, 48.
4. *Cresphontes*, fragm. IV. Édit. Boisson. t. V, p. 318, 455.

N'omettons pas de rappeler que Cicéron a aussi reproduit, et en bons vers, mais pour les blâmer, les réfuter, ou bien pour les expliquer, quelques-unes de ces maximes que pouvait excuser, dans les tragédies d'Euripide, le caractère ou la situation du personnage, mais auxquels, hors de là, leur tour sentencieux donnait une portée générale fâcheuse. Telle est celle dont s'autorise, dans les Phéniciennes[1], l'ambitieux Étéocle et dont à son exemple, c'en était l'éclatante condamnation, César aimait à s'autoriser. Attius, auteur d'une imitation des Phéniciennes, s'était probablement abstenu de la reproduire[2], puisque Cicéron, avec une modestie qui ne lui est point habituelle, demande grâce pour la traduction qu'il est obligé d'en faire : « quos (versus) dicam, ut potero, incondite fortasse, sed tamen ut res possit intelligi. »

Si l'on peut violer la justice, c'est pour régner : en tout le reste il faut être juste.

Nam si violandum est jus, regnandi gratia
Violandum est : aliis rebus pietatem colas[3].

Telle est encore la distinction subtile, l'espèce de restriction mentale, par laquelle, dans l'Hippolyte[4], le fils de Thésée s'excuse de ne pas tenir le serment obtenu de lui par la nourrice de Phèdre :

La bouche a juré, mais non pas l'âme.

Cicéron qui l'a mal justifiée, à mon avis, l'a bien rendue :

Juravi lingua, mentem injuratam gero[5].

Terminons cette revue par des vers qu'on ne peut pas davantage négliger d'y comprendre, vers hardis, qui s'attaquaient, non plus, comme les précédents, aux principes de

1. Euripid. *Phœniss.*, 524. Édit. Boisson. t. I, p. 236, 326.
2. Voyez plus haut, p. 176.
3. *De Offic.* III, 21. Cf. Suet. *J. Cæs.* XXX.
4 Euripid. *Hippol.*, 608. Édit. Boisson., t. II, p. 111, 342.
5. *De Offic.* III, 29.

la morale, mais aux croyances officielles. Bien longtemps après Ennius, après Pacuvius[1] et d'après Euripide[2], Cicéron[3] y réduisait Jupiter, le dieu très-grand et très-bon, à n'être qu'une simple personnification de l'air.

Vois-tu là haut répandu partout, sans limites, cet éther qui dans sa tendre étreinte tient la terre embrassée ? Dis que c'est le plus grand des dieux, que c'est Jupiter.

Vides sublime fusum, immoderatum æthera,
Qui tenero terram circumjectu amplectitur :
Hunc summum habeto divum, hunc perhibeto Jovem.

Il serait long et fatigant de relever les emprunts faits par Cicéron à d'autres poëtes grecs de divers genres et de divers âges[4]. Il vaut mieux insister sur la lutte honorable qu'il a quelquefois soutenue contre leur maître commun, le grand Homère[5]. C'était une lutte obligée : comment, citant des poëtes, ne pas citer Homère, et, d'autre part, comment le citer sans le traduire soi-même ? Il ne pouvait être question de transcrire la trop antique traduction de Livius Andronicus que Cicéron compare quelque part à un ouvrage de Dédale[6]. Celle d'Actius Labéon, qu'on croit de date ancienne, devait rebuter déjà par sa littéralité grossière et surannée. Quant à celle de Matius, dont quelques fragments nous font connaître l'élégance, un peu archaïque elle-même, si son auteur était, ce dont on doute, le C. Matius ami de César et de Cicéron[7], elle pouvait bien n'avoir pas encore paru[8]. Cicéron, selon toute apparence, se trouvait sans intermédiaire acceptable en présence du texte homérique.

1. Voyez plus haut, p. 85, 86, 147.
2. *Fragm. ex incertis fabulis*, IV. Édit. Boisson. t. V, p. 378, 470.
3. *De Nat. deor.* II, 25. Cf. Lucret. *de Nat. rer.* V, 319, passage cité plus haut p. 149.
4. *Tuscul.* I, 8, 17, 18, 42, 48 49 : V, 9; *De Divin.* II, 10, etc.
5. *De Fin.* V, 18; *Tuscul.* III, 9, 26, 27 ; *De Divin.* I, 25; II, 30, 39. A. Gell. *Noct. attic.* XV, 6; Augustin. *De Civit. Dei*, V, 8.
6. *Brut.* XVIII.
7. Voyez plus haut, p. 363.
8. Sur ces traducteurs d'Homère et sur les traductions d'Homère par Cicéron, voir, dans la *Bibliotheca classica latina* de Lemaire, Wernsdorff, *Poetæ latini minores*, t. III p. 471 et suivantes.

nostics du même poëte. Ce n'est, il est vrai, qu'en 693 qu'il l'a envoyée ou du moins annoncée à Atticus[1]. Mais ce pouvait-être une simple révision d'un ouvrage de sa jeunesse.

Ici s'interrompt la vie poétique de Cicéron pour une longue suite d'années, vingt-six environ, remplies d'abord par les graves études qui le préparent à l'éloquence et à la philosophie, puis par les travaux du forum, par l'exercice des grandes magistratures, par le plus laborieux comme le plus glorieux consulat. Mais quand, après des services qui lui ont valu le titre magnifique de Père de la patrie, il se voit abandonné aux fureurs de Clodius, forcé à l'exil, et, de retour dans sa patrie, réduit à se ménager timidement entre de tout-puissants factieux, alors, dans son découragement, sa détresse, il appelle à son aide la poésie, et pour ranimer dans le cœur des Romains une reconnaissance qu'il a peut-être eu le tort de lasser par de trop fréquents appels, il se rend à lui-même témoignage dans deux poëmes qu'on rapporte à 693 et 696, à sa quarante-septième et à sa cinquantième année, le poëme Sur son consulat, *De Consulatu suo;* le poëme Sur ses malheurs, *De Temporibus suis.*

Un temps vint, en 697, 699 (il avait alors de cinquante à cinquante-trois ans), où, recherchant les bonnes grâces de César, il entreprit, de concert avec son frère Quintus, l'un des lieutenants du conquérant des Gaules et de la Bretagne, de célébrer ces merveilleuses expéditions. Elles excitaient alors un enthousiasme universel, dont les poëtes se rendaient à l'envi les interprètes; Varron d'Atax dans sa Guerre des Séquanais, *Sequanicum bellum;* le satirique Furius Bibaculus, depuis si hostile aux Césars, dans un poëme qui ne nous est guère connu que par une moquerie d'Horace[2]; Catulle enfin, qui devait lui-même un jour poursuivre César de si sanglantes épigrammes, dans des vers adressés à des amis dévoués, prêts, dit-il, à le suivre quelque part

1. *Epistol. ad. Attic.* II, 1.
2. *Sat.* II, v, 41; cf. I, x, 36.

ve le erreur de mémoire et comme on l'a répété trop fidèlement d'après lui, par lequel, dis-je, Ulysse encourage les Grecs à persévérer dans leur entreprise et à en attendre le terme prochain qu'a annoncé Calchas. Homère l'avait fait parler à peu près en ces termes :

....Prenez patience, amis, et demeurez encore, afin que nous puissions reconnaître si Calchas nous a prédit ou non la vérité. Nous savons, vous en fûtes témoins vous tous à qui les Parques n'ont pas envoyé le trépas, il semble que c'était hier ou le jour d'avant, nous savons ce qui eut lieu quand les vaisseaux des Grecs se rassemblèrent dans le port d'Aulis, pour aller porter la ruine chez Priam et chez les Troyens. Nous entourions un saint autel, offrant aux immortels une hécatombe : c'était près d'une fontaine, sous un beau platane, au pied duquel coulait l'eau limpide. Alors s'offrit à nos yeux une chose étrange : un dragon, au dos de rouge couleur, à l'aspect affreux, produit au jour par le maître de l'Olympe lui-même, sortit de dessous l'autel et s'élança vers le platane. Au faîte de l'arbre, sur sa dernière branche, se cachait dans le feuillage une tendre couvée de passereaux ; ils étaient huit, un neuvième oiseau c'était la la mère, celle qui les avait fait naître. Le serpent, affligeant spectacle ! dévora les passereaux, tandis qu'alentour volait la mère éperdue, se lamentant sur ses chers petits; elle-même, le serpent, d'un de ses replis, l'enveloppa, battant des ailes et poussant son dernier cri. Quand il se fut repu des petits et de la mère, le dieu qui l'avait fait apparaître en fit un signe mémorable : le fils du rusé Saturne le changea en pierre. Nous cependant, nous étions frappés de stupeur en présence de ces prodiges qui avaient interrompu l'hécatombe. Calchas alors, interprétant le présage, nous dit : « Pourquoi, ô Grecs, restez-vous sans voix ? Ceci est un grand signe que nous montre Jupiter, le signe d'événements tardifs, tardivement accomplis, dont la gloire ne périra jamais. De même que le serpent a dévoré les enfants et la mère, les huit passereaux et un neuvième oiseau, celle qui les avait fait naître, de même nous, pendant un nombre égal d'années, nous ne cesserons de combattre là où nous allons et dans la dixième enfin nous prendrons la ville aux larges rues. » Voilà ce qu'il nous annonça et qui maintenant reçoit son accomplissement. Demeurez donc tous ici, ô Grecs, jusqu'à ce que nous ayons pris la grande ville de Priam.

De la libre[1] traduction de Cicéron, écrite en vers bien

1. Voir les notes de Heyne sur le IIe livre de l'*Iliade*. Il y relève, vers par vers, les inexactitudes de cette traduction.

faits, d'un style ferme, mais qui remplace le mouvement aisé, l'abandon du grec par de la raideur, je citerai le passage où est décrite la terrible scène des oiseaux dévorés par le serpent, scène si vive, si pathétique chez Homère, et frappante encore, avec quelque infériorité, chez son interprète : elle l'est moins dans le tableau plus facile, plus élégant qu'en a retracé Ovide [1].

Sub platano umbrifera, fons unde emanat aquaï,
Vidimus immani specie tortuque draconem
Terribilem, Jovis ut pulsu penetrabat ab ara ;
Qui platani in ramo foliorum tegmine septos
Corripuit pullos : quos quum consumeret octo,
Nona super tremulo genitrix clangore volabat...

Les derniers vers sont aussi à rappeler.

Tum Calchas hæc est fidenti voce locutus :
Quidnam torpentes subito obstupuistis, Achivi ?
Nobis hæc portenta deum dedit ipse creator,
Tarda, et sera nimis, sed fama ac laude perenni.
Nam quot aves tetro mactatas dente videtis,
Tot nos ad Trojam belli exantlabimus annos,
Quæ decimo cadet, et pœna satiabit Achivos.
Edidit hæc Calchas : quæ jam matura videtis.

Comme l'Iliade, l'Odyssée est représentée dans les traités philosophiques de Cicéron par un morceau qui fait honneur à son talent poétique. Il y a répété, non sans agrément, sans charme même, le chant par lequel les Sirènes cherchent à séduire Ulysse, à l'attirer dans leur île :

Viens ici, très-illustre Ulysse, honneur de la Grèce, arrête-toi près de nous, pour entendre notre voix. Nul encore, montant un noir vaisseau, n'a passé devant ce rivage sans prêter l'oreille aux accents doux comme le miel que nous faisons entendre, sans s'éloigner le cœur charmé et avec plus de science. Nous savons tout ce qu'ont supporté dans les champs de Troie, par la volonté des dieux, les Grecs et les Troyens ; nous savons tout ce qui se fait sur la face de la terre [2].

1. *Metam.* XII, II sqq.
2. *Odyss.* XII, 184 sqq.

O decus Argolicum, quin puppim flectis, Ulysses,
Auribus ut nostros possis agnoscere cantus?
Nam nemo hæc unquam est transvectus cærula cursu,
Quin prius adstiterit vocum dulcedine captus;
Post, variis avido satiatus pectore musis,
Doctior ad patrias lapsus pervenerit oras.
Nos grave certamen belli, clademque tenemus,
Græcia quam Trojæ divino numine vexit,
Omniaque e latis rerum vestigia terris[1].

Ces traductions, ne l'oublions pas, perdent beaucoup à être ainsi séparées de leur cadre : elles ne devaient pas être lues à part et en regard du grec, soumises à un contrôle qui en signalât l'inexactitude ou l'infériorité; elles faisaient corps avec un commentaire spirituel, où le texte qu'elles reproduisaient plus ou moins imparfaitement, recevait, d'applications morales inattendues, comme une vie nouvelle. Et, par exemple, en rappelant le chant des Sirènes, Cicéron appuie de l'autorité d'Homère ce qu'il dit de notre passion naturelle d'apprendre et de savoir : pour arrêter Ulysse, les Sirènes d'Homère comptent moins, à ce qu'il lui semble, sur la douceur de leurs chants que sur l'attrait qu'ils offriront à la curiosité du sage héros.

Dans une thèse que j'ai déjà rappelée[2], on s'applique à distinguer entre la poésie originale de Cicéron, qu'on juge, à mon sens, bien rigoureusement, et ses traductions, qu'on met fort au-dessus. Cette préférence me semble fondée dans une certaine mesure, si l'on n'exagère ni les défauts ni les mérites. Le travail de la traduction en effet défendait Cicéron, sans l'en préserver entièrement, des vices qu'entraînait dans un genre de composition plus libre sa facilité expéditive, surabondante, négligée; son style gagnait en précision, sa versification en aisance, en harmonie, en variété, quoiqu'il s'y rencontrât encore des tours pénibles, des concours de sons durs à l'oreille, trop de vers se succédant sans se lier et fatigant par leur chute monotone. Ce n'est pas tout : l'émulation qui le mettait aux prises avec des

1. *De Fin.* V, 18.
2. Celle de M. Faguet.

modèles d'un abord difficile, l'animait à des efforts plus soutenus, plus heureux; il poursuivait de certaines beautés, il y atteignait ou, lorsqu'elles lui échappaient, il y substituait des équivalents habiles. Ces caractères généraux des traductions de Cicéron ne manquent point, il s'en faut, à la plus considérable, celle qu'il a faite d'Aratus. Je l'ai réservée à dessein pour la fin de cette étude : ouvrage de sa première jeunesse et de ses dernières années, produit commun d'un jet prompt et facile et d'une plus patiente révision, cette traduction semble propre à faire apprécier, avec l'aptitude naturelle de son auteur pour l'art des vers, les progrès qu'il lui a été donné d'y faire; elle est un témoignage du mouvement qui portait alors la poésie latine vers le genre didactique, vers les sujets scientifiques et philosophiques particulièrement, du mouvement duquel est provenu le poëme *De la Nature*. C'est enfin une occasion de traiter avec quelque détail d'un des poëtes de l'époque alexandrine qui ont le plus attiré les poëtes de Rome, et auxquels ils ont demandé le plus volontiers des leçons et des exemples.

V

L'âge de Cicéron, que la politique a tant agité, n'en a pas moins été un temps de curiosité scientifique et philosophique, un temps où la passion littéraire et particulièrement le goût des vers tenait une grande place. De là, après un intervalle de plus d'un siècle rempli par les succès à peu près exclusifs du théâtre, le réveil du genre qu'avait autrefois inauguré Ennius dans l'*Épicharme*, dans l'*Évhémère*, dans le poëme qu'il aurait pu nommer *Archestrate*. En reprenant son cours longtemps interrompu, la poésie didactique fit ce qu'elle avait fait alors : elle demanda ses inspirations à des modèles grecs de dates diverses et de caractères divers aussi ; à ces poëmes où les premiers philosophes avaient exposé et enseigné en vers leurs systèmes sur la nature; à

ces autres poemes, venus plus tard, où des versificateurs, hommes d'esprit et de talent, avaient, avec le dessein de plaire bien plus que d'instruire, traduit les traités des philosophes et des savants. La différence s'effaçait pour les Romains à qui la philosophie et la science étaient chose nouvelle. Les productions descriptives devenaient pour eux véritablement didactiques. Cela explique l'imitation presque simultanée d'Empédocle par Lucrèce dans son poëme épicurien *De la Nature* et d'Aratus par Cicéron.

Aratus fut considéré par les Romains autrement qu'il ne l'avait été par les Grecs. Ceux-ci n'avaient pu voir en lui qu'un rédacteur élégant d'une science déjà expliquée dans des traités, enseignée dans les écoles, déjà publique, populaire, un poëte agréablement descriptif. Pour les Romains ce fut comme le révélateur de cette science, un poëte didactique. Ce rôle, aussi bien que son mérite poétique qui provoquait à l'imitation, contribua sans doute à produire l'espèce d'engouement par suite duquel il fut si souvent traduit en latin, non-seulement, avec une rudesse énergique, par Cicéron, mais en vers plus coulants, et aussi plus faibles, plus froids, au temps de Tibère par Germanicus [1], au temps de Théodose par Aviénus.

Cette liste qui s'ouvre, à la gloire d'Aratus, par des noms si illustres, l'histoire auguste la ferme par celui de Gordien qui, au dire de Capitolin [2], refit dans sa jeunesse, les trouvant trop vieillis, les ouvrages poétiques de Cicéron, et parmi eux sa traduction d'Aratus. Si complète qu'elle soit ainsi, on est tenté d'y ajouter encore et de conclure d'un passage de Stace que son père, rhéteur célèbre sous le règne de Vespasien, s'était lui-même occupé de reproduire en vers le poëme astronomique d'Aratus. Dans une pièce où il ho-

1. Quelques savants en Allemagne ont revendiqué pour Domitien, qui s'est fait appeler Germanicus et se piquait de poésie, la propriété de cette traduction d'Aratus. Ce n'est pas l'avis de son dernier éditeur, Alfred Breysig, *Germanici Cæsaris Aratea cum scholiis*, Berlin, 1867, præf. p. XII.

2. Jul. Capitolin. *Hist. auguet.* Vit. Gordiani, cap. III.

norait la mémoire de ce père, objet, pour sa piété fil d'une respectueuse admiration, il lui disait[1] :

Mais toi, soit qu'échappé à la prison du corps, tu t'él dans les hautes régions, tu passes en revue les plages bril tes du ciel, les éléments des choses, apprenant ce que c'est Dieu, d'où vient le feu, par quelle route est guidé le so quelle cause réduit et renouvelle le disque de Phébé, et qu ajoutes ainsi aux poétiques leçons d'Aratus ; soit que, sur gazons retirés que le Lethé baigne de ses eaux, non loin du cle des héros et de leurs mânes heureux, tu converses, ô d'une telle compagnie, avec le vieillard de Méonie, ave vieillard d'Ascrée, chantant avec eux tour à tour et mêlant vers à leurs vers, ô mon père, prête une voix et des inspirat à ma douleur.

At tu, seu membris emissus in ardua tendis,
Fulgentesque plagas, rerumque elementa recenses,
Quis Deus, unde ignes, quæ ducat semita solem,
Quæ minuat Phœben, quæque integrare latentem
Causa queat, doctique modos extendis Arati ;
Seu tu Lethæi secreto in gramine campi,
Consilia heroum juxta manesque beatos,
Mæonium, Ascræumque senem non segnior umbra
Accolis, alternumque sonas et carmina misces,
Da vocem magno, pater, ingeniumque dolori !

Aratus, honoré à Rome par tant de traductions, y a l'objet de fréquents et vifs témoignages d'admiration.

Le poëte C. Helvius Cinna, cet ami de Catulle, son co pagnon probablement dans son voyage de Bithynie, à suite du préteur Memmius, envoie de ce pays, comme peut le conjecturer, à un de ses amis, un bel exempla d'Aratus, faisant en ces termes les honneurs de son p sent :

Hæc tibi Arateis multum vigilata lucernis
Carmina, quis ignes novimus ætherios,
Levis in aridulo malvæ descripta libello
Prusiaca vexi munera navicula[2].

1. *Silv.* V, III. *Epicedion in patrem suum*, v. 19 sqq.

2. C'est ainsi que donne ces vers A. Weichert, *Poetarum lati rum reliquiæ*, 1840, résumant et discutant, p. 194 et suivantes, leçons et les explications proposées par les principaux critiques. Q ques-uns à *novimus* ont préféré, d'après certains manuscrits, *movim*

Ovide, dans l'épilogue du premier livre de ses *Amours*, poétique chapitre d'histoire littéraire, met l'auteur des Phénomènes au nombre de ces excellents poëtes grecs et latins, à qui leurs vers assurent, mieux que ne le font à d'autres les travaux politiques et guerriers, l'immortalité ; il lui assigne la durée des astres qu'il a chantés :

Cum sole et luna semper Aratus erit[1].

Manilius qui, vers le même temps, a fait quelquefois de ces revues poétiques, ne l'a pas non plus oublié : il l'a célébré, après Homère et Hésiode, comme Ovide, avant Théocrite et Nicandre, sans le nommer, il est vrai, mais le caractérisant par des traits ingénieux.

Il en est qui ont dit les figures diverses des astres ; ces signes épars dans le ciel qu'ils parcourent, ils les ont liés à la naissance de chacun des mortels, ils en ont fait la cause de nos destinées.... Les autres astres attachés à la diversité des accidents humains, ils ont voulu que, fixés à la voûte céleste, ils tournassent avec elle au sommet de l'éther. Dans leurs vers le ciel n'est rien que fable ; selon eux c'est la terre qui a composé le ciel auquel elle est soumise.

Astrorum varias quidam dixere figuras,
Signaque diffuso passim labentia cœlo
In proprium cujusque genus causasque valere....
Cæteraque ex variis pendentia casibus astra
Æthera per summum voluerunt fixa revolvi ;
Quorum carminibus nihil est nisi fabula cœlum,
Terraque composuit cœlum quæ pendet ab illo[2].

Il n'est pas de mon sujet de rappeler tous les hommages de ce genre adressés dans l'antiquité à Aratus. Je ne puis toutefois omettre la citation d'un de ses vers par son compatriote l'apôtre saint Paul, parlant à l'Aréopage :

et ont pensé qu'il s'agissait d'un ouvrage de Cinna lui-même, lequel aurait soit traduit les *Phénomènes* d'Aratus, soit composé un poëme de genre et de sujet analogue.

1. *Amor.* I, xv, 16.
2. *Astronom.* II, 15 sqq. 35 sqq.

Par lui nous avons la vie, le mouvement et l'être, selon même ce qu'ont dit quelques-uns de vos poëtes, que nous sommes la race de Dieu [1].

Qu'était-ce que ce poëte dont toutes les imaginations étaient à ce point remplies, et dont les vers, à dater de Cicéron, devinrent une des plus fréquentes, des plus constantes inspirations de la muse latine? Je me bornerai à dire que, né à Soles, en Cilicie, il passa sa vie en Égypte et en Macédoine, fort bien traité par Ptolémée Philadelphe et Antigone Gonatas, fils de Démétrius Poliorcète; qu'il fut le contemporain et l'ami de Ménandre, de Callimaque, de Philétas, de Théocrite, par qui ont fleuri, dans un dernier âge encore brillant de la poésie grecque, entre autres genres, la comédie, l'élégie, l'églogue. Comme la plupart des poëtes de l'école alexandrine, il était initié aux sciences, mais il paraît s'en être occupé plutôt en curieux, en érudit, qu'en véritable savant. Cicéron le fait entendre lorsqu'il dit [2] :

S'il est reconnu entre les savants qu'Aratus, sans connaître l'astronomie, a décrit en très-beaux vers les mouvements des astres et les phénomènes célestes, que Nicandre de Colophon, tout étranger qu'il était à l'agriculture, a chanté cet art avec succès en ne s'inspirant que de son talent poétique, pourquoi l'orateur ne pourrait-il pas aussi embellir de son éloquence des matières que la nécessité du moment lui aurait fait étudier [3]?

Si constat inter doctos hominem ignarum astrologiæ, Aratum, ornatissimis atque optimis versibus de cœlo stellisque dixisse, si de rebus rusticis hominem ab agro remotissimum, Nicandrum Colophonium, poetica quadam facultate, non rustica, scripsisse præclare, quid est cur non orator de iis rebus eloquentissime dicat, quas ad certam causam tempusque cognovit?

Ce passage ne contient-il pas une définition du poëte descriptif, de celui qui emprunte à la science, apprise tout exprès, un thème de description? Telle fut dans la littérature alexandrine, avec Nicandre, Aratus.

Il nous reste de lui ses Phénomènes, Φαινόμενα, titre sous

1. *Act.* XVII, 28.
2. *De Orat.* I, 16.
3. Trad. de Th. Gaillard, 3e édit. 1852.

lequel on comprend un autre poëme, ses Pronostics, Διοσημεῖα : le premier tiré de deux ouvrages d'Eudoxe, selon Hipparque, un de ses commentateurs, et composé, dit-on, à la demande d'Antigone Gonatas; le second, fruit en partie de ses propres observations jointes à ce qu'il avait emprunté à des vers d'Hésiode, à la météorologie d'Aristote, au livre de Théophraste sur les signes des vents, à d'autres écrits aujourd'hui inconnus. Donnons des Phénomènes une courte analyse qui fasse connaître sur quelle matière s'est exercé le talent poétique de Cicéron.

Après une invocation assez noble à Jupiter, le père des hommes, qui préside à leurs travaux et qui les y appelle par les signaux éclatants qu'il a répandus dans le ciel, Aratus s'adresse aux Muses et les prie de le soutenir dans le dessein qu'il a formé de chanter les astres (v. 1-18). Il entre sur-le-champ en matière et parcourt les diverses constellations, déterminant la place que chacune d'elles occupe dans le ciel, rappelant son origine mythologique, retraçant le nombre, la disposition, le plus ou le moins de clarté des étoiles qui la composent, indiquant l'heure à laquelle elle brille, la saison où elle se montre et les travaux dont elle ramène l'époque (v. 18-467). On comprend que cette marche, commandée par le sujet, n'a rien de poétique et qu'elle doit fatiguer par sa sécheresse et sa monotonie. Ce défaut est plus sensible encore dans la dernière partie du poëme où l'auteur, après avoir passé en revue les constellations, s'occupe des cercles qui les comprennent et qui partagent la sphère (v. 467-732).

C'est là, on en doit convenir, la disposition d'un traité, bien plus que d'un poëme; mais ce qu'elle a de prosaïque est compensé par l'habileté de la versification, par de l'harmonie, de l'élégance, un tour ingénieux, une expression spirituelle. La description des constellations offrait à la poésie une matière la plupart du temps rebelle; Aratus en a triomphé avec bonheur; il a su, prenant au sérieux des dénominations empruntées à des êtres, à des objets de l'ordre physique, à des personnages de la Fable, le Dragon, le Chien, le Lièvre, Orion, la Vierge et tant d'autres, revêtir cette

matière si peu favorable d'une forme sensible et en quelsorte vivante, l'égayer par des allusions et même des récits mythologiques. Enfin, à ces éléments d'intérêt, il a quelquefois ajouté d'agréables digressions morales. On peut trouver que Quintilien, qui du reste l'a loué ailleurs en le citant[1], lui a rendu bien strictement justice par cette appréciation :

Aratus a traité un sujet sans mouvement, sans variété, qui ne fournissait rien à la passion, point de personnages qu'on pût faire agir et parler. Il suffit toutefois à la tâche à laquelle il s'est réduit.

Arati materia motu caret, ut in qua nulla varietas, nullus affectus, nulla persona, nulla cujusquam sit oratio; sufficit tamen operi cui se parem credidit[2].

Un savant astronome, M. Delambre, dans sa notice sur Aratus[3], met les Pronostics bien au-dessous des Phénomènes. Il n'y voit qu'un recueil d'erreurs populaires tout à fait indigne d'intérêt. Cela peut être vrai pour la critique scientifique, mais non pas également pour la critique littéraire. Ces superstitions que la science a le droit de dédaigner, prêtaient fort à l'art de décrire et ont quelquefois inspiré Aratus assez heureusement[4] pour élever le talent de Cicéron, provoquer l'émulation de Varron d'Atax, fournir même, aussi bien que les vers de ces deux imitateurs, quelques traits à Virgile dans le beau passage des *Géorgiques*[5] où sont énumérés les signes de la tempête. Mais, ces traits empruntés, la supériorité de l'exécution les a rendus propres à Virgile; jetés confusément par le poëte grec, ils sont distribués avec art par le poëte latin; ils forment dans sa composition un tableau à part, qui a son ensemble, sa gradation, son effet général; enfin ils ne sont point le sujet, tout descriptif, mais seulement un épisode d'un poëme vraiment didactique

1. *Instit. orat.* X, I, 46.
2. *Ibid.* X, I, 55.
3. *Biographie universelle.*
4. V. 909, 913, 926, 938, 999, 1022 etc
5. L. I, v. 351-463.

Telles sont les deux compositions qu'entreprit de reproduire, au début et au déclin de sa vie, Cicéron, ramenant le premier, après bien des années, la poésie latine sur la trace délaissée de l'auteur de l'*Épicharme*. Ses traductions ou ses imitations, ce double titre leur convient, ne nous sont parvenues, la seconde surtout, réduite à quelques vers, que fort incomplètes. Elle l'étaient déjà dès le neuvième siècle, comme l'établit M. Le Clerc, par une curieuse citation[1]. Cicéron, heureusement, qui se souvenait volontiers de ses vers, a par avance comblé quelques-unes de leurs futures lacunes[2]. Lactance[3], Priscien[4], ont ensuite contribué pour leur part à cette réparation anticipée, que Grotius a achevée d'après le grec d'Aratus.

Il est bien à regretter de ne pouvoir comparer Cicéron à son modèle dans ce beau début des Phénomènes, plus d'une fois rappelé par les anciens et dont, je l'ai dit plus haut, s'est souvenu saint Paul :

Commençons par Jupiter, que nous ne devons jamais, humains, oublier dans nos discours. Tout est plein de Jupiter, et les villes et les peuples rassemblés (sur la face de la terre), et la mer avec ses ports. Nous avons tous, en tous lieux, besoin de Jupiter; car nous sommes ses enfants. C'est lui qui, dans sa bienveillance, fait luire aux hommes des signes heureux, les appelant à l'ouvrage, au soin de leur subsistance. Il leur apprend quand la glèbe est prête pour le travail des bœufs et du hoyau; quand le temps est favorable pour confier à la terre les jeunes plants et les semences. Il a, comme autant de signaux, répandu et fixé dans le ciel les astres; il a voulu que par eux nous fussent annoncés le cours de l'année, les vicissitudes des saisons, le retour réglé des productions diverses. Aussi est-ce par lui que commencent, par lui que finissent nos adorations. Salut, ô père, qu'admirent, que remercient les hommes, et le premier-né parmi les dieux. Salut, Muses, si douces à tous :

1. De Loup, abbé de Ferrières, écrivant à un de ses amis (*Epist.* 69, *ad Ausbaldum*) : « Tu autem huic nostro cursori Tullium in Arato trade, ut ex eo, quem me impetraturum credo, quæ deesse ille Egil. noster aperuit, suppleantur. »

2. *De Nat. deor.* II, 41, 42, 43, 62; *De Divin.* I, 7, 9; *De Leg.* II, 3; *Orat.* 45.

3. *Inst. divin.* V, 5.

4. L. VI, VII, X, XVI, XVIII

quand, au moment de parler des astres, je vous implore, présidez à mes chants.

Ce début n'est représenté dans la traduction de Cicéron que par quelques mots qu'il a cités plusieurs fois[1] :

Ab Jove Musarum primordia. . . .

Il l'est un peu davantage, il l'est bien mieux et, il faut le remarquer à la louange de Cicéron, les expressions dont il s'est servi, le sont elles-mêmes dans le célèbre vers de Virgile[2] :

Ab Jove principium, Musæ, Jovis omnia plena.

Nous ne sommes guère plus à même d'apprécier le talent avec lequel Cicéron avait rendu le plus célèbre et certainement le plus beau passage des Phénomènes, celui où Aratus, s'inspirant d'Hésiode[3], avait très-poétiquement rappelé l'origine mythologique du signe de la Vierge[4] :

Sous les pieds du Bouvier on aperçoit la Vierge, qui porte dans ses mains un épi lumineux.

Quelle que soit son origine, qu'elle ait reçu la naissance de l'antique Astræus, qui fut, dit-on, le père des astres, ou qu'elle soit fille d'un autre dieu, puisse-t-elle toujours poursuivre dans les cieux son paisible cours!

Il est un autre récit répandu parmi les hommes. On veut qu'elle ait jadis habité la terre et qu'elle se soit montrée aux regards des mortels. Elle ne dédaignait point, dit-on, dans cet âge reculé, de se mêler à leur compagnie et de s'asseoir familièrement au milieu d'eux, quoiqu'elle fût immortelle. On l'appelait la Justice. Rassemblant autour d'elle les vieillards, dans quelque place publique ou dans un carrefour spacieux, elle leur enseignait avec zèle les lois qui doivent régir les peuples. On ne connaissait point alors la discorde funeste, les querelles, les procès, les révoltes. Les hommes vivaient innocemment. Ils ignoraient les dangers de la mer. Des vaisseaux n'allaient point

1. *De Republ.* I, 36; *De Leg.* II, 3.
2. *Bucol.* III, 60.
3. *Op. et dies*, v. 174-20 ;
4. V. 96-136.

encore chercher au loin leur nourriture. Leurs bœufs et leurs charrues fournissaient à tous leurs besoins ; et la Justice, cette reine des peuples, qui répand ses dons sur les justes, leur prodiguait les biens en abondance.

Elle demeura sur la terre tant que dura l'âge d'or. Mais quand vint l'âge d'argent, on la vit moins souvent paraître : elle visitait moins volontiers les humains et regrettait les mœurs des anciens temps. Cependant elle se montrait encore aux hommes de cet âge. Elle descendait le soir des montagnes, seule, et sans s'arrêter, comme autrefois, avec bienveillance, auprès des mortels. Seulement, quand elle en avait réuni autour d'elle un grand nombre dans quelque lieu solitaire, elle leur adressait des paroles menaçantes et des reproches de leur méchanceté : « On me rappellera, leur disait-elle, mais je ne me montrerai plus. Si vos pères de l'âge d'or ont laissé des fils si peu dignes d'eux, vous produirez à votre tour des enfants plus méchants que vous. Alors on verra chez les hommes la guerre et le meurtre odieux ; mais le crime sera bientôt suivi de la douleur. » Elle disait, et retournait vers ses montagnes, abandonnant les peuples qui la suivaient encore de leurs regards.

Mais quand ces hommes moururent, d'autres naquirent plus pervers encore. C'étaient les hommes de l'âge d'airain. Les premiers ils forgèrent le glaive, instrument du crime, le glaive qui maintenant accompagne l'homme dans ses voyages; les premiers ils se nourrirent de la chair des taureaux laborieux. Alors la Justice indignée quitta cette race criminelle, et s'envola vers les cieux. Elle y occupe cette place où elle brille encore durant les nuits aux regards des humains, portant le nom de Vierge, et voisine de l'éclatante constellation du Bouvier.

Du morceau correspondant de Cicéron, auquel sans doute s'était appliqué le principal effort de son talent, il ne reste que quelques débris :

.... Sub pedibus profert finita Booti
Spicum illustre tenens, splendenti corpore Virgo....

Malebant tenui contenti vivere cultu.

Ferrea tum vero proles exorta repente est,
Ausaque funestum prima est fabricarier ensem,
Et gustare manu victum domitumque juvencum.

Deseruit propere terras justissima Virgo,
Et Jovis in regno, cœlique in parte resedit.

Ici encore suppléent heureusement Cicéron les grands poëtes qui l'ont suivi et à l'admiration, à l'imitation desquels il a comme signalé Aratus : Catulle[1] qui, après avoir rappelé le commerce familier des dieux avec les hommes au temps de la primitive innocence, se plaint éloquemment que nos crimes les aient éloignés de nous, qu'ils ne daignent plus nous visiter, se laisser atteindre par nos regards :

Quare nec tales dignantur visere cœtus,
Nec se contingi patiuntur lumine claro;

Virgile qui suit chez ses honnêtes et heureux cultivateurs les dernières traces de la Justice quittant la terre :

Extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fecit[2];

Ovide qui, de cette terre souillée par le meurtre voit, après les autres habitants du ciel, se retirer la dernière la divine vierge Astrée :

Virgo cæde madentes
Ultima cœlestum terras Astræa reliquit[3].

A défaut des parallèles qui nous eussent le plus attiré, mais dont les éléments nous manquent, comparons à d'autres passages du poëte grec des vers moins bien faits certainement, moins harmonieux, moins élégants, mais qui ne manquent ni de force, ni d'éclat, ni d'esprit, et dans lesquels Cicéron a lutté avec quelque succès contre les mérites divers que nous avons tout à l'heure attribués au poëme des Phénomènes. Il a réussi, par exemple, à conserver aux constellations cette forme animée et vivante que leur avait donnée Aratus.

Aratus, renouvelant une comparaison d'Hésiode, nous dit Théon, son scoliaste, avait ainsi peint la constellation du Dragon (v. 45) :

Entre les deux Ourses roule, comme un large fleuve, l'énorme et monstrueux Dragon dont les replis les embrassent.

1. *Carm.* LXIV : *de Nuptiis Pelei et Thetidos*, v. 385 sqq.
2. *Georg.* II, 473.—3. *Metam.* I, 149.

Ce que Virgile[1] a si bien traduit :

> Maximus hic flexu sinuoso elabitur Anguis
> Circum, perque duas in morem fluminis Arctos....

a été rendu par Cicéron en vers un peu chargés de mots, un peu traînants, de formes un peu surannées, mais qui ne sont pas dépourvus de vigueur :

> Has inter, veluti rapido cum gurgite flumen,
> Torvu' Draco serpit, subter superaque revolvens
> Sese, conficiensque sinus e corpore flexos.

Quelque chose des mêmes défauts et aussi le même mérite se remarquent dans sa description du Serpentaire, où il suit exactement, mais sans l'égaler en aisance et en rapidité, le mouvement du grec (v. 82) :

.... Ses deux mains se fatiguent à contenir un serpent qui s'enlace autour de lui. Cependant il se tient ferme, foulant de ses deux pieds un monstre énorme, le Scorpion, sur l'œil et le ventre duquel il marche le corps droit....

> Hic pressu duplici palmarum continet anguem,
> Ejus et ipse manet religatus corpore toto :
> Namque virum medium serpens sub pectore cingit.
> Ille tamen nitens graviter vestigia ponit,
> Atque oculos urget pedibus, pectusque Nepal.

Cicéron a partout cette énergie ; partout il lutte, non sans un effort peut-être trop sensible, avec les images de son auteur. Quelquefois même il y ajoute : c'est ainsi qu'il enchérit sur cette description de la constellation du Lièvre et de la constellation du Chien où est indiqué, entre leur mouvement commun et les figures qui les représentent, un rapport ingénieux (v. 338) :

Sous les deux pieds d'Orion est le Lièvre, qui toujours et sans relâche semble fuir ; toujours aussi vient derrière lui Sirius, qui semble le poursuivre, s'élevant sur ses pas dans le ciel et le forçant d'en disparaître.

> Hunc propter, subterque pedes, quos diximus ante,

1. *Georg.* I, 244.

Orioni' jacet levipes Lepus. Hic fugit ictus
Horrificos metuens rostri tremebundus acu
Curriculum nunquam defesso corpore sedans.
Nam Canis infesto sequitur vestigia cursu,
Præcipitantem agitans, orientem denique paullum.

Un reste des préoccupations grammaticales que le vieil Ennius mêlait à son inspiration poétique, apparaît ici, dans cette épithète *levipes*, par laquelle Cicéron, non-seulement peint l'allure du Lièvre, mais indique, en passant, comme il la conçoit, l'origine du mot *lepus*. Cette origine était fausse ; *lepus* venait du mot éolien et sicilien λέπορις; nous le savons par Varron qui a blâmé chez L. Œlius Stilo[1] l'étymologie adoptée par Cicéron et ne l'a pas sans doute approuvée davantage dans le vers des *Phénomènes*. Ce vers, fort bien coupé, a d'ailleurs une légèreté imitative qui se remarque encore au début du dernier : tout le passage témoigne d'un désir de décrire et de peindre naturel à un jeune écrivain dont la verve indépendante se renferme avec peine dans les limites sévères de la traduction.

Cicéron se donne carrière, en libre imitateur, lorsqu'il remplace les cinq vers (v. 544-549), à peu près techniques que remplit dans le poëme des Phénomènes l'énumération des douze signes du Zodiaque, par toute une tirade descriptive. Ce n'est plus Aratus qu'il faut maintenant traduire, c'est Cicéron ; heureusement, grâce à M. Le Clerc, cette traduction n'est plus à faire :

Les Grecs ont nommé ce cercle Zodiaque ; nous pouvons l'appeler avec raison le Cercle des signes, puisque c'est lui qui porte les douze signes étincelants du ciel. Le Cancer ouvre la saison brûlante de l'été. Le Lion terrible marche sur ses pas, suivi de la Vierge, dont la flamme petillante se distingue entre les astres. Les Serres répandent ensuite leur éclat ; l'ardent Scorpion marche après elles. Le Sagittaire tient de sa main droite son arc toujours tendu ; le Capricorne présente ensuite une corne menaçante. Après lui l'humide Verseau se montre à la terre ; les Poissons, avec leurs écailles brillantes, paraissent se jouer dans les cieux ; le Bélier les accompagne et ne nous envoie qu'une faible lumière. Nous voyons enfin le Taureau, affaissé sur ses

1. A. Gell. *Noct. attic.* I, 18.

genoux, et les Gémeaux qui nous font admirer leurs éclatantes étoiles.

Zodiacum hunc Græci vocitant, nostrique Latini
Orbem signiferum perhibebunt nomine vero :
Nam gerit hic volvens bix sex ardentia signa.
Æstifer est pandens ferventia sidera Cancer.
Hunc subter fulgens cedit vis torva Leonis,
Quem rutilo sequitur collucens corpore Virgo.
Exin projectæ claro cum lumine Chelæ,
Ipsaque consequitur lucens vis magna Nepaï.
Inde Sagittipotens dextra flexum tenet arcum;
Post hunc ore fero Capricornus vadere pergit;
Humidus inde loci collucet Aquarius orbi.
Exin squamigeri serpentes ludere Pisces;
Queis comes est Aries obscuro lumine labens,
Inflexoque genu projecto corpore Taurus,
Et Gemini clarum jactantes lucibus ignem.

Cette énumération poétique s'ouvre encore à la manière d'Ennius, chez qui la poésie et la grammaire se mêlent, par l'explication d'un mot grec auquel est substitué un équivalent latin. Elle est suivie d'un vers dans lequel je ne puis me défendre de signaler une expression métaphorique, probablement alors nouvelle, et que, c'est un grand honneur pour Cicéron, se sont rendue propre Lucrèce et Virgile. Il y est dit, je traduis littéralement, que le soleil, parcourant éternellement ces douze signes, les *revêt* de sa lumière :

Hæc sol æterno *convestit* lumine lustrans [1].

Lucrèce, ce grand peintre, a dit, un peu plus tard, admirablement :

Quand l'aurore de retour répand sur la terre une clarté nouvelle, et que les oiseaux, au plumage bigarré, volant çà et là dans la profondeur des bois, remplissent l'air limpide de leurs purs et clairs accents, avec quelle rapidité le soleil qui se lève en cet instant répand-il partout sa lumière et en *revêt-il* tous les objets, chacun le sait et l'a pu voir.

1. Dans des vers des *Phénomènes* de Cicéron, correspondant aux vers 693 et suivants d'Aratus, vers assez récemment retrouvés, et rappelés, d'après Orelli, par M. Faguet, page 75 de sa thèse, se trouve l'expression *vestire lumine*, et l'expression analogue *vestire caligine*.

Primum, Aurora novo quom spargit lumine terras,
Et variæ volucres, nemora avia pervolitantes,
Aera per tenerum liquidis loca vocibus opplent;
Quam subito soleat sol ortus tempore tali
Convestire sua perfundens omnia luce,
Omnibus in promptu manifestumque esse videmus[1].

Qui ne se rappelle que Virgile, par une expression semblable, a comparé à un *vêtement* la pure et éclatante lumière dont il enveloppe le séjour des âmes bienheureuses :

Largior hic campos æther et lumine *vestit*
Purpureo[2]....

Cicéron ne pouvait manquer de se montrer encore sous le double aspect de traducteur exact et de libre imitateur, dans la partie la plus animée du poëme, où, rappelant l'origine mythologique des constellations, Aratus a fait, un peu plus que ne le dit Quintilien, agir, sinon parler, des personnages. Ces passages sont ses épisodes, épisodes fort courts, à l'exception d'un seul cité plus haut, celui de la Vierge, et où la fable est plutôt indiquée sommairement, sous forme d'allusion, que racontée et surtout mise en scène. Voici l'un des plus étendus et en même temps des plus agréables (v. 197) :

Non loin de Cassiopée, on voit errer le triste fantôme de sa fille Andromède. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de choisir une nuit favorable pour l'apercevoir facilement, tant est grande la clarté qui s'échappe de sa tête, de ses épaules, de l'extrémité de ses pieds et de ses vêtements. Maintenant encore et dans la nouvelle place qu'elle occupe, elle a les bras étendus ; elle porte des fers même au ciel, et des liens douloureux enchaîneront toujours ses mains.

Il ne s'est conservé de la traduction de Cicéron que le trait heureusement ajouté à l'original par lequel il représentait Andromède se dérobant tristement à la vue de sa mère :

1. *De Nat. rer.* II, 143. — 2. *Æneid.* VI, 640. Voir Fénel. *Télém.* XIX.

Hanc autem illustri versatur corpore propter
Andromeda, aufugiens adspectum mœsta parentis.

Un autre épisode mythologique présente le plus frappant exemple de ces développements que Cicéron ajoute librement à son texte. Aratus expliquant (v. 634 et suivants) pourquoi Orion semble fuir devant le Scorpion rappelle, assez sèchement, que Diane, insultée par Orion, dans l'île de Chio, fit sortir de la terre entr'ouverte un monstre, le Scorpion, qui tua le téméraire. Cicéron ne reproduit pas ce passage sans l'amplifier ; il décrit complaisamment l'île et son déchirement subit, l'apparition du monstre et la mort de sa victime. Il y a là quelques vers d'une grande énergie, qu'on a pu rapprocher, dans une certaine mesure, non-seulement de ceux où Virgile a si bien peint la séparation violente de la Sicile et de l'Italie par une irruption subite des eaux de la mer, ou bien encore l'antre de Cacus s'entr'ouvrant sous la puissante main d'Hercule et, par comparaison, le séjour infernal produit au jour par un tremblement de terre [1], mais même du sublime passage d'Homère [2] si admiré par Longin [3], si bien traduit par Boileau, dont le dernier tableau de Virgile est imité. Rapportons encore, du moins en partie, ce morceau, nous aidant une seconde fois de l'élégante traduction de M. Le Clerc :

.... Diane frappe du pied la terre ; l'île s'entr'ouvre, les rochers roulent sur les rochers, le jour pénètre dans les plus profonds abîmes, et il en sort un scorpion monstrueux armé d'un funeste aiguillon : soudain il a blessé l'intrépide chasseur ; un poison mortel a coulé dans les veines d'Orion ; il expire, et son vaste corps presse la terre de son poids....

At vero pedibus subito perculsa Dianæ
Insula discessit, disjectaque saxa revellens
Perculit, et cæcas lustravit luce lacunas;
E quibus ingenti exsistit cum corpore præ se
Scorpius infestus præportans flebile acumen.

1. *Æneid.* III, 414 ; VIII, 241.
2. *Iliad.* XX, 61.
3 *Traité du Sublime*, c. VIII.

Hic valido cupide venantem perculit ictu,
Mortiferum in venas figens per vulnera virus
Ille gravi moriens constravit corpore terram.

Cette étude, qui se partage entre Aratus et son traducteur, serait incomplète, si l'on n'y faisait mention d'une petite digression morale par laquelle le poëte grec, qui use trop rarement de ce genre d'épisodes, a interrompu la suite monotone de ses descriptions. Elle mérite un souvenir, et par son intérêt propre et par la critique, fort contestable à mon sens, qu'en a faite un célèbre rhéteur de l'antiquité. Après avoir parlé des dangers de la navigation au temps où le soleil entre dans le signe du Capricorne, Aratus s'élève éloquemment contre la folie des hommes qui naviguent en toute saison (v. 294).

Maintenant, pendant l'année entière, l'onde noircit sous nos vaisseaux. Semblables aux plongeons qui regagnent la terre, trop souvent, assis sur notre poupe, nous regardons la vaste mer, les yeux tournés vers le rivage. Mais les flots qui le baignent sont encore éloignés et cependant un peu de bois nous défend de la mort.

Longin[1] a critiqué ce dernier trait, le rapprochant du beau passage de l'Iliade[2] où Hector qui se précipite dans les rangs serrés des Grecs est comparé à une vague fondant sur un vaisseau :

Comme l'on voit les flots, soulevés par l'orage,
Fondre sur un vaisseau qui s'oppose à leur rage,
Le vent avec fureur dans les voiles frémit,
La mer blanchit d'écume, et l'air au loin gémit;
Le matelot troublé que son art abandonne
Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne.

Boileau qui traduit par ces vers les vers d'Homère, avec moins d'exactitude que d'élégance, on le verra plus loin, rend ainsi le commentaire qui les suit dans le chapitre de

1. *Traité du Sublime*, trad. de Boileau, ch. VIII; édit. de M. E. Egger, 1837, c. X; édit. et trad. de M. L. Vaucher, 1854, ch. VII.
2. *Iliad.* XV, 624 sqq.

Longin: « Aratus a tâché d'enchérir sur ce dernier vers, en disant :

Un bois mince et léger les défend de la mort.

Mais, en fardant ainsi cette pensée, il l'a rendue basse et fleurie de terrible qu'elle était. Et puis renfermant tout le péril dans ces mots : *Un bois mince et léger les défend de la mort*, il l'éloigne et le diminue plutôt qu'il ne l'augmente.... » Cette censure est-elle bien fondée, et le passage d'Homère renferme-t-il, en effet, la condamnation de celui d'Aratus? Je ne le pense pas. D'abord l'occasion est différente, et ce qui pourrait terminer faiblement la description animée d'une tempête, n'a pas le même inconvénient à la fin d'une peinture plus calme, où il s'agit seulement des dangers et des inquiétudes d'une navigation lointaine. Ensuite Aratus peut être défendu, comme l'attaque Longin, par le passage même d'Homère, où il n'y a pas ce qu'y a introduit Boileau, d'après le célèbre vers de Virgile :

Præsentemque viris intentant omnia mortem[1] ;

mais bien ceci :

.... Le vaisseau est couvert d'écume, les vents mugissent dans la voile, un tremblement agite le cœur des matelots, portés çà et là sur les ondes et séparés par un court espace de la mort[2].

Je le demande, cela diffère-t-il beaucoup de l'idée très-naturelle et très frappante exprimée par Aratus et qui s'est présentée à l'esprit de tant d'autres avant et après lui? Mme Dacier, répétant Longin, ajoute d'après Eustathe, je crois : On dit qu'Anacharsis passant la mer demanda à son pilote de quelle épaisseur étaient les planches du vaisseau. Le pilote lui répondit qu'elles étaient de tant de pouces. Eh bien, repartit Anacharsis, nous ne sommes donc

1. *Æn.* I, 91.
2. Voir sur le sens des derniers mots, d'après les anciens, la note de Heyne.

éloignés de la mort que d'autant. C'est précisément ce que fait entendre Homère et ce qu'ont dit plus expressément, après Aratus, bien des poëtes qu'on n'en a jamais blâmés, bien au contraire :

Il avait un cœur dur comme le chêne, entouré d'un triple airain, celui qui osa commettre aux fureurs de la mer un frêle esquif.

Illi robur et æs triplex
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem [1].

Trop hardi fut celui qui le premier fendit de son frêle esquif les flots perfides ; qui laissa derrière lui sa terre natale pour abandonner sa vie à l'inconstance des vents et, dans sa course incertaine à travers les vastes mers, se confia à un mince bois, ne plaçant entre la vie et la mort qu'une étroite limite !

Audax nimium qui freta primus
Rate tam fragili perfida rupit ;
Terrasque suas post terga videns,
Animam levibus credidit auris ;
Dubioque secans æquora cursu,
Potuit tenui fidere ligno,
Inter vitæ mortisque vias
Nimium gracili limite ducto [2].

Va donc, abandonne aux vents ta vie, mettant ta confiance dans un peu de bois raboté, séparé de la mort seulement d'une épaisseur de quatre doigts et, tout au plus, de sept.

I nunc, et ventis animam committe, dolato
Confisus ligno, digitis a morte remotus
Quatuor aut septem, si sit latissima tæda [3].

Il manque à cette apologie la citation d'un vers de Cicéron où le trait incriminé ait été bien rendu. Précisément Cicéron paraît avoir négligé de le reproduire, lui qui plus ordinairement ajoute à son texte. Tout le passage se réduit chez lui à ces trois vers, assez faibles, dont le dernier toutefois n'est pas sans beauté descriptive :

1. Hor. *Od.* I, III, 9.
2. Senec. *Medea*, 301 sqq.
3. Juvénal. *Sat.* XII, 56 sqq.

Sed tamen anni jam labuntur tempore toto,
Nec cui signorum cedunt, neque flamina vitant,
Nec metuunt canos minitanti murmure fluctus.

Est-il trop minutieux de remarquer que ce *minitanti murmure* a été emprunté par Lucrèce à Cicéron et à tous deux par Horace ? Lucrèce l'a dit du tonnerre dont le bruit n'a pu intimider l'audace de son Épicure :

Quem neque fama deum, nec fulmina, nec minitanti
Murmure compressit cœlum...;

il l'a dit de la mer que soulève et fait mugir le vent :

Ita perfurit acri
Cum fremitu, sævitque minaci murmure pontus[1].

Horace, à son tour, s'en est servi, en parlant du signal belliqueux des clairons que va faire retentir Pollion dans son histoire des guerres civiles :

Jam nunc minaci murmure cornuum
Perstringis aures....[2]

Cicéron s'est élevé au rang des poëtes les plus habiles à décrire dans quelques passages de sa traduction des Pronostics, de cette production spécialement descriptive, nous l'avons déjà dit. C'est son défaut; mais c'est aussi son mérite. Dédaignée des savants, comme dépourvue d'importance scientifique, elle doit être plus favorablement accueillie des littérateurs auxquels elle offre bon nombre de traits fidèlement, vivement exprimés du spectacle de la nature. Ils ont passé heureusement dans les vers de Cicéron et de Varron d'Atax; puis, de là, par cet intermédiaire, dans les vers de Virgile, leur place définitive.

C'est à Cicéron lui-même que nous devons de pouvoir recommander par quelques citations cette partie de son œuvre poétique. Les Pronostics avaient avec les présages de la divination une analogie qui lui a permis de les faire

1. *De Nat. rer.* I, 69, 276.
2. *Od* II, 1, 17.

alléguer[1], sous la forme nouvelle qu'il leur avait donnée, après Aratus, par son frère Quintus, le défenseur, dans le *De Divinatione*, de l'art des augures. Les vers que rappelle complaisamment Quintus, traduits ou imités librement, soutiennent, c'est une véritable gloire, et soutiennent sans désavantage le parallèle avec ceux d'Aratus[2]. Ce qui ne les honore pas moins, c'est qu'ils ne sont pas effacés par ceux de Varron d'Atax, devenus en grande partie la propriété de Virgile.

C'est d'abord le tableau, d'une vivacité pittoresque, de la mer qui se soulève, des rochers qui blanchissent et résonnent à l'envi des flots murmurants, des bruits excités par le vent sur les montagnes et renvoyés, redoublés par les rochers :

Atque etiam ventos præmonstrat sæpe futuros
Inflatum mare, quum subito penitusque tumescit,
Saxaque cana, salis niveo spumata liquore,
Tristificas certant Neptuno reddere voces ;
Aut densus stridor quum celso e vertice montis
Ortus, adaugescit scopulorum sepe[3] repulsus.

Il y a là bien des expressions dont on pourrait louer justement le choix, la place, l'effet imitatif. Je n'en veux relever qu'une seule, *certant*[4], qui prête poétiquement aux rochers qu'elle anime une sorte d'émulation à répéter ces bruits lointains de la mer.

Ce qui suit ne peint point avec moins de vérité et de beauté poétique la foulque fuyant de la mer vers le rivage, et par ses cris annonçant la venue prochaine de la tempête :

Cana fulix itidem fugiens e gurgite ponti,
Nuntiat horribiles clamans instare procellas.

1. *De Divinat.* I, 7, 8, 9.
2. Voyez particulièrement chez le poëte grec les vers 177, 210 et suivants.
3. De *sepes* ou *seps*, ancienne leçon judicieusement et savamment adoptée par M. Le Clerc. Voyez sa note et celle de M. Clavel, p. 103.
4. Cf. Lucret. *De Nat. rer.* VI, 1224 : Incomitata rapi *certabant* funera vasta.

Aratus est au-dessous de Cicéron dans le passage où il est question de coassement des grenouilles. L'apostrophe de l'imitateur à ces filles de l'onde, à ces habitantes des marais, a de l'agrément, ainsi que les expressions par lesquelles sont rendus les accents redoublés et importuns de leur voix assourdissante :

Vos quoque signa videtis, aquaï dulcis alumnæ,
Quum clamore paratis inanes fundere voces,
Absurdoque sono fontes et stagna cietis.

Il y a là cependant quelque redondance, comme aussi dans les vers où reviennent plusieurs fois, par des répétitions peut-être trop imitatives, les cris attristants, les plaintes lugubres que fait entendre le hibou à l'heure matinale où se répandent sur la terre rafraîchie les premières rosées de l'aurore :

Sæpe etiam pertriste canit de pectore carmen,
Et matutinis acredula vocibus instat,
Vocibus instat, et assiduas jacit ore querelas,
Quum primum gelidos rores aurora remittit.

Il n'y a qu'à louer dans cette peinture de la corneille, courant sur le rivage et plongeant à plusieurs reprises sa tête dans les flots; de la génisse regardant le ciel et aspirant de ses larges naseaux l'air déjà rempli des vapeurs de l'orage, comme a si bien traduit M. Le Clerc :

Fuscaque nonnunquam cursans per littora cornix
Demersit caput, et fluctum cervice recepit;
Mollipedesque boves, spectantes lumina cœli,
Naribus humiferum duxere ex aere succum.

On ne peut se refuser à voir que Cicéron a conduit l'art des vers, avant lui si imparfait encore, jusqu'à Lucrèce, quelquefois même bien près de Virgile; qu'à un certain progrès d'élégance et d'harmonie[1] s'est joint quelquefois dans ses vers une véritable inspiration poétique. C'en était

1. Ce progrès est rendu sensible par d'intéressants détails dans la première partie de la thèse de M. Clavel.

assez, certes, non pas pour le placer au nombre des grands poëtes, mais du moins pour le sauver des mépris encourus par les mauvais. Et pourtant ils ne lui ont pas été épargnés, on l'a déjà rappelé, dans les âges littéraires qui l'ont suivi, et, chez les modernes, Montaigne[1], qui leur a fait écho, n'a pas peu contribué à les propager. La poésie de Cicéron a rencontré tardivement un apologiste inespéré dans Voltaire, qui défendait en lui, et de tous points, le héros de sa Rome sauvée. Il l'a trop défendu, assurément, en niant l'authenticité d'un de ses vers qui est des plus authentiques et en allant jusqu'à dire qu'il a balancé la réputation de Lucrèce. Entre ces éloges exagérés et des critiques également excessives, il faut garder le sage milieu où se sont tenus le savant, le judicieux éditeur et traducteur de Cicéron, M. Le Clerc, son éloquent biographe, M. Villemain[2]. Nous ne pouvons mieux conclure que par les propres paroles de ce dernier : « Les vers de Cicéron, trop méprisés par Juvénal, trop loués par Voltaire, sont loin de l'élégance de Virgile, et n'ont pas la force de Lucrèce. Ni la poésie ni l'éloquence n'étaient encore formées chez les Romains, et il suffisait à Cicéron d'être le plus grand orateur de Rome. »

VI

On ne peut oublier, en parlant de Cicéron, son frère Quintus, qui fut avec lui en communauté de toutes choses, grandes charges de l'État (il s'y éleva en 691 jusqu'à la préture), sentiments politiques, amis et ennemis, succès et revers, proscription même. Mais ce qu'il convient de rappeler ici, c'est qu'il partagea ses goûts littéraires et particulièrement ses préoccupations poétiques, versifiant sans

1. *Essais*, II, 10 : « Ne scais comment l'excuser d'avoir estimé sa poésie digne d'estre mise en lumière : ce n'est pas grande imperfection que de faire mal des vers; mais c'est une imperfection de n'avoir pas senty combien ils estoyent indignes de la gloire de son nom. »
2. Notice sur Cicéron, *Biographie universelle; Mélanges.*

relâche, même dans les Gaules, quand, l'un des lieutenants de César, il y gagnait honorablement sa place dans les Commentaires; on peut ajouter, sans témérité, même dans son gouvernement d'Asie. Il figure fréquemment, comme ami des lettres, ami des vers, dans les écrits de Cicéron, et non-seulement dans sa correspondance, mais dans ses discours, dans ses divers traités. On sait maintenant par un ancien scoliaste qu'a publié, en 1814, le cardinal Angelo Maï, et par M. Le Clerc, qui a donné une grande publicité[1] à ce fait curieux, qu'il présidait en qualité de préteur le tribunal devant lequel fut prononcée la célèbre défense du poëte Archias. Une telle circonstance, longtemps ignorée, ajoutera désormais un intérêt tout particulier à ce que disait l'orateur[2] des goûts littéraires de son juge, si conformes aux siens propres. J'ai eu occasion de rappeler précédemment[3] un agréable début du *De Legibus* où Quintus, qui parle en poëte, est traité comme tel par ses amis : il joue le même rôle dans un autre début, également plein d'agrément, d'un des livres[4] du *De Finibus*. La scène se passe à Athènes, dans le jardin de l'Académie. On s'entretient des idées que réveille en foule l'aspect de cette ville, où, dit-on ingénieusement, on ne peut faire un pas sans marcher sur quelque souvenir; chacun parle de préférence des lieux qui l'attirent le plus : les philosophes, de ces ombrages vénérables sous lesquels avaient erré Platon, et après lui Speusippe, Xénocrate, Polémon; les orateurs, de cette tribune qui vit Démosthène luttant contre Eschine, de cette mer dont il haranguait les flots, de ce rivage illustré par le tombeau de Périclès. Quintus prend à son tour la parole et dit :

En venant ici, je me sentais attiré vers ce bourg de Colone que Sophocle habita; j'y croyais voir encore ce grand poëte pour qui j'ai tant d'admiration et tant d'amour; mon imagination remontait encore plus haut vers les temps anciens, et me représentait Œdipe, arrivant dans ces mêmes lieux, et demandant à sa fille, en vers de la plus douce harmonie, quelle est la contrée où il est parvenu. C'était, je le sais bien, une vaine illusion, mais elle n'a pas laissé de m'émouvoir.

1. Voyez son *Cicéron*, édit. de 1827, t. XII, p. 10.
2. *Pro Arch. poet.*, c. I, II. — 3. P. 424. — 4. L. V, c. I, II.

.... Me ipsum huc modo venientem convertebat ad sese Coloneus ille locus, cujus incola Sophocles ob oculos versabatur; quem scis quam admirer, quam eo delecter. Me quidem ad altiorem memoriam Œdipodis huc venientis, et illo mollissimo carmine, quænam essent ipsa hæc loca, requirentis, species quædam commovit, inanis scilicet, sed commovit tamen.

Le langage tenu à Quintus dans le *De Oratore*[1] doit encore être rappelé; il honore son esprit et son talent, une juste part faite d'ailleurs à la partialité fraternelle.

Ne croyez pas, mon cher, mon excellent frère, que je vienne vous poursuivre pour vous faire des leçons, avec un de ces traités de rhétorique qui vous semblent barbares. Rien en effet n'est plus délicat ni plus élégant que votre diction. Mais soit sagesse, comme votre modestie aime à le répéter; soit cette pudeur réservée et timide, qui retenait le père de l'éloquence, Isocrate, ainsi qu'il le rapporte lui-même; soit enfin que vous ayez pensé que c'était assez d'un beau parleur dans une famille, et peut-être même dans une cité tout entière, vous avez toujours reculé devant le rôle d'orateur[2]....

Cet éloge de grande valeur, décerné par Cicéron: *Quid tua potest oratione subtilius aut ornatius esse*, n'est démenti ni par les lettres de Quintus que contient le recueil des Épîtres familières[3], ni par son livre *De petitione consulatus*.

Quant aux *Annales* qu'il avait chargé son frère[4] de corriger et de publier, elles ne se sont pas conservées; on n'en sait pas le sujet, relatif peut-être à la guerre des Gaules; on ne sait même pas si elles étaient rédigées en prose ou en vers.

L'ambition littéraire de Quintus paraît s'être portée de préférence vers la poésie, la poésie tragique particulièrement. Nous l'entendions tout à l'heure, dans un discours supposé il est vrai, parler en admirateur passionné de Sophocle; il ne l'était pas moins d'Euripide qu'il cite dans ses lettres et dont les vers sentencieux sont pour lui autant d'axiomes: *Ego certe singulos ejus versus singula testimonia puto*. Était-ce Sophocle ou Euripide qu'il avait imité dans

1. L. II, c. III. — 2. Trad. de Th. Gaillard.
3. *Epist. ad famil.* XVI, 8, 16, 26, 27.
4. Cic. *Epist. ad Attic.* II, 16.

son *Erigone*, son *Électre*, sa *Troade* et ses autres productions tragiques dont les titres ne nous sont point parvenus ? L'un et l'autre, probablement, selon la méthode éclectique de ses derniers devanciers. Par malheur, il n'avait pas compris dans son imitation le travail patient dont témoigne cette anecdote. Euripide se plaignant que trois de ses vers lui eussent coûté trois jours de travail, un méchant poëte, qui se trouvait là, s'écria que dans le même temps il en aurait composé trois cents. Je le crois, repartit Euripide, mais ils n'auraient vécu que trois jours. Quintus s'était donné avec l'interlocuteur d'Euripide une fâcheuse ressemblance par la facilité trop expéditive qui lui avait permis de mettre sur pied, en seize jours, quatre tragédies. Son frère l'en a raillé[1], sans en avoir trop le droit, lui à qui il était arrivé de faire cinq cents vers en une nuit[2]; il a plaisanté aussi[3] sur la malheureuse fortune d'une de ces tragédies dont le manuscrit envoyé de Gaule à Rome s'était égaré sur des routes que le gouvernement de César avait rendues si sûres, excepté pour les tragédies.

On a vu précédemment[4] en quels termes chaleureux le même Cicéron avait encouragé son frère à chanter ces expéditions de Gaule et de Bretagne auxquelles, comme lieutenant de César, il avait pris une part honorable; comment lui-même s'était associé avec une sorte d'enthousiasme à ce dessein; comment enfin, la première chaleur tombée, il y avait à peu près renoncé[5]. Cela a-t-il eu plus de suite de la part de Quintus ? Nous sommes encore condamnés à l'ignorer.

Son œuvre poétique se réduit maintenant pour nous à peu de chose: à deux épigrammes, expression élégante de l'opinion défavorable que lui avait fait concevoir des femmes en général le caractère difficile de la sienne, la sœur d'Atticus, Pomponia; en outre, à quelques vers didactiques, et presque techniques, sur les signes du Zodiaque[6], qu'il n'est

1. *Epistol. ad Quintum fr.* III, 6. — 2. Plutarch. *Vit. Cic.* c. LIII.
3. *Epistol. ad Quintum fr.* III, 9. — 4. Voyez plus haut, p. 420.
5. *Epistol. ad Quintum fr.* III, 1, 4, 5 et 9.
6. Ils sont cités à la suite d'une petite pièce d'Ausone sur le même sujet, *Eclog.* XVI.

pas sans intérêt de rapprocher du passage des *Phénomènes* sur le même sujet qui a été rapporté plus haut. On trouvera que dans cette sorte de concours entre les deux frères l'aîné a gardé son rang.

Les Poissons par leur obscure clarté appellent les pluies du printemps. Le Bélier rend égale la course de la nuit et celle du jour. Il disparaît devant les cornes du Taureau, qui annoncent la saison des fleurs. Les Gémeaux ouvrent l'aride carrière de l'été. Déjà cependant le Cancer réduit la durée de l'éclatante lumière. Le Lion, de sa gueule enflammée, souffle ces feux qui nous font languir. Mais bientôt, l'épi lumineux en main, paraît la Vierge, dont la venue fait fuir les chaleurs. La Balance ouvre les portes de l'automne, et son astre, également suspendu, amène l'équilibre du jour et de la nuit. La flamme du Scorpion dépouille les rameaux épuisés; le Sagittaire lance la froidure sur la terre engourdie. Ces frimas qui nous glacent, c'est le souffle du Capricorne. A sa suite vient le Verseau répandant, du haut des cieux, ces nuées, ces eaux abondantes, qui enveloppent tout l'espace. Cependant, à droite et à gauche de cet ensemble céleste, roule le char brillant du soleil, et circule le pâle fantôme de la lune.

Flumina verna cient obscuro lumine Pisces;
Curriculumque Aries æquat noctisque diique :
Cornua quem comunt[1] florum prænuntia Tauri.
Aridaque æstatis Gemini primordia pandunt;
Longaque jam minuit præclarus lumina Cancer;
Languificosque Leo proflat ferus ore calores.
Post modicum[2] quatiens Virgo fugat orta vaporem.
Autumni reserat portas, æquatque diurna
Tempora nocturnis dispenso sidere Libra;
Et fœtos[3] ramos denudat flamma Nepal.
Pigra Sagittipotens jaculatur frigora terris;
Bruma gelu glacians jubare spirat Capricorni :
Quam[4] sequitur nebulas rorans liquor altus Aquari,
Tanta supra circaque vigent ubi flumina. Mundi[5]
At dextra lævaque ciet rota fulgida Solis
Mobile curriculum, et Lunæ simulacra feruntur....

1. *Comunt*, peut-être *condunt*.
2. *Modicum*, peut-être *spicum* d'après le vers de la traduction des *Phénomènes*, cité plus haut, p. 465 : Spicum illustre tenens splendenti corpore Virgo.
3. *Et fœtos*, peut-être *effœtos*. — 4. *Quam*, peut-être *quem*.
5. *Flumina. Mundi*, peut-être *flumina mundi*. Voir sur ces corrections et d'autres encore la note de M. Le Clerc, t. XXXV, p. 370, 389, la traduction d'Ausone par M. Corpet, t. II, p. 159, 419.

Le peu qui nous est resté de tous les vers qu'avait faits Quintus, nous le montre dans un certain rapport avec les deux grands poëtes du temps, Lucrèce et Catulle, mais beaucoup moins loin de Catulle, par le tour facile et élégant de ses deux petites épigrammes, que de Lucrèce, par la prosaïque inspiration, la versification laborieuse de son fragment didactique. Et toutefois ce fragment ne laisse pas de compter parmi les nombreux témoignages du mouvement général par lequel la poésie latine, enfin en voie d'arriver à des formes plus régulières et plus élégantes, était comme emportée vers ces grands objets dont la philosophie et la science préoccupaient alors la curiosité encore neuve du public romain : mouvement heureux duquel allait sortir le poëme *De la Nature*, par l'union féconde de de l'art et du génie, les deux éléments des grandes et belles œuvres, comme l'a plus tard enseigné Horace[1]. C'est pour Quintus un grand titre littéraire, et qui dépasse de beaucoup ceux qu'il eût voulu se donner, que d'avoir le premier aperçu dans l'œuvre de Lucrèce, dont il a peut être été l'éditeur[2], cette union de l'art et du génie, que d'en avoir dit, avant tous, et fait répéter à son frère : *multis luminibus ingenii, multæ tamen artis*[3].

1. *De arte poet.*, 408 sqq. — 2. Euseb. *Chron.*

3. Cic. *Epist. ad Quintum fratrem*, II, 2. J'ai cité plus d'une fois ce passage de grande importance, car c'est la première annonce qui ait été faite du génie poétique de Lucrèce. Je l'ai cité comme a cru, avec raison, devoir le donner, d'après le texte de l'abbé d'Olivet, M. Le Clerc. (Voyez dans son *Cicéron*, 2e édit. 1827, le t. XXV, p. 140, 171.) *Non ita multis luminibus ingenii*, donné par d'autres éditeurs, présente un sens trop déraisonnable pour qu'on puisse l'imputer à Cicéron.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

EUXIEME PARTIE.

ÉTUDES SUR LES ANCIENS POËTES LATINS.

(Suite.)

II. Ennius .....

Nouveau coup d'œil sur les commencements de la poésie latine, p. 1 Ennius rapproché de Névius, p. 10; ses *Annales*, p. 16; ses poëm didactiques et ses satires, p. 72.

III. Ancienne tragédie latine : Ennius, Pacuvius, Attius..... 10

Tragédies d'Ennius, p. 110; tragédies de Pacuvius, p. 137; tragéd d'Attius, p. 164.

IV. Ancienne comédie latine. — Les Atellanes et les Mimes. — Plaute et Térence..... 20

V. Poëtes comiques contemporains et successeurs de Plaute et de Térence..... 25

Fabula palliata : Cécilius, p. 260; poëtes divers, p. 281; Turpilius p. 294. *Fabula togata* : Titinius, Atta, Afranius, p. 302. *Atellanes* Pomponius et Novius, p. 332. *Mimes* : Labérius et Publius Syrus p. 346.

VI. Ancienne satire latine. — Lucilius 36

Examen de diverses questions relatives à sa vie, p. 371, et à ses satires, p. 380.

VII. Varron (M. Terentius)..... 40

Ses *Satires Ménippées*, p. 403.

VIII. Cicéron..... 41

Caractères de sa poésie. Place qu'elle a occupée dans sa vie. Revu chronologique de ses ouvrages en vers, p. 416. Son poëme de *Ma rius*, p. 421. Ses poëmes Sur son Consulat, *De Consulatu suo*; Su ses malheurs, *De Temporibus suis*, p. 426 Ses traductions d'Homèr et des tragiques grecs, p. 442. Sa traduction des Phénomènes et de Pronostics d'Aratus, p. 456. Poésies de son frère Quintus, p. 47

FIN DE LA TABLE.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

BIBLIOTHÈQUE VARIÉE, FORMAT IN-18 JÉSUS, A 3 FR. 50 C. LE VOL.

About (Edmond). L'Alsace. 1 vol. — Causeries. 1 vol. — La Grèce contemporaine. 1 vol. — Le progrès. 1 vol. — Le turco. 1 vol. — Madelon. 1 vol. — Salons de 1864 et 1866. 2 vol. — Théâtre impossible. 1 vol. — A B C du travailleur. 1 vol. — Les mariages de province. 1 vol. — Le mari imprévu. 1 v. — Le fellah. 1 vol.

Barrau. Histoire de la Révolution française. 1 vol.

Bautain (L'abbé). La belle saison à la campagne. 1 vol. — La chrétienne de nos jours. 2 vol. — Le chrétien de nos jours. 2 vol. — Les choses de l'autre monde. 1 vol. — La religion et la liberté. 1 v. — Manuel de philosophie morale. 1 vol. — Étude sur l'art de parler en public. 1 vol.

Boudrillart. Économie politique populaire. 1 vol.

Belloy (De). Le chevalier d'Ali. 1 vol. — Légendes fleuries. 2 vol.

Bersot. Mesmer, ou le magnétisme animal. 1 vol. — Les tables tournantes et les esprits. 1 vol.

Boissier. Cicéron et ses amis. 1 vol.

Bréal (M.). Quelques mots sur l'instruction publique. 1 vol.

Busquet (A.). Le poëme des heures. 1 vol.

Byron (Lord). Œuvres complètes. Traduction B. Laroche. 4 vol.

Calemard de la Fayette (Ch.). Le poëme des champs. 1 vol.

Caro. Études morales. 2 vol. — L'idée de Dieu. 1 vol. — Le matérialisme et la science. 1 vol. — Les jours d'épreuve. 1 vol.

Cervantès. Don Quichotte, trad. Viardot. 2 vol.

Charpentier. Écrivains latins de l'empire. 1 vol.

Chateaubriand. Le génie du christianisme. 1 vol. — Les martyrs. 1 vol. — Atala, René, les Natchez. 1 vol.

Cherbuliez (Victor). Comte Kostia. 1 vol. — Paule Méré. 1 vol. — Roman d'une honnête femme. 1 vol. — Le grand-œuvre. 1 vol. — Prosper Randoce. 1 vol. — L'aventure de Ladislas Bolski. 1 vol. — La revanche de Joseph Noircl. 1 vol.

Crépet (E.). Le trésor épistolaire de la France. 2 v.

Cucheval (V.). Histoire de l'éloquence latine. 1 v.

Dante. La divine comédie, trad. Fiorentino. 1 vol.

Daumas (E.). Mœurs et coutumes de l'Algérie. 1 v.

Deschanel (Em.). Études sur Aristophane. 1 vol.

Duruy (V.). De Paris à Vienne. 1 vol. — Introduction à l'histoire de France. 1 vol.

Duval (Jules). Notre planète. 1 vol.

Ferry (Gabriel). Le coureur des bois. 2 vol. — Costal l'indien. 1 vol.

Figuier (Louis). Histoire du merveilleux. 4 vol. — L'alchimie et les alchimistes. 1 vol. — L'année scientifique, 18 années (1856-1875). 18 vol. — Le lendemain de la mort. 1 vol.

Flammarion (C.). Contemplations scientifiques. 1 v.

Fléchier. Les grands jours d'Auvergne. 1 vol.

Fustel de Coulanges. La cité antique. 1 vol.

Garnier (Ad.). Traité des facultés de l'âme. 3 vol.

Garnier (Charles). A travers les arts. 1 vol.

Guizot (F.). Un projet de mariage royal. 1 vol. — Le duc de Broglie. 1 vol.

Houssaye (A.) Le 41e fauteuil. 1 vol. — Violon de Franjolé. 1 vol. — Voyages humoristiques. 1 vol.

Hugo (Victor). Notre-Dame de Paris. 2 vol. — Bug-Jargal, etc. 1 vol. — Han d'Islande, Discours. 2 v. — Littérature et philosophie mêlées. 2 vol. — Odes et ballades. 1 vol. — Orientales, Feuilles d'automne, Chants du crépuscule. 1 vol. — Les Voix intérieures, les Rayons et les Ombres. 1 v. — Théâtre. 4 vol. — Le Rhin. 3 vol. — Les Contemplations. 2 vol. — Légende des siècles. 1 vol.

Ideville (H. d'). Journal d'un diplomate. 1 vol.

Joanne (Ad.). Albert Fleurier. 1 vol.

Jouffroy. Cours de droit naturel. 1 vol. — Cours d'esthétique. 1 vol. — Mélanges philosophiques. 1 v. — Nouveaux mélanges philosophiques. 1 vol.

Jurien de la Gravière (L'amiral). Souvenirs d'un amiral. 2 vol. — La marine d'autrefois. 1 vol. — La marine d'aujourd'hui. 1 vol.

La Landelle (G. de). Le tableau de la mer. 1 vol.

Lamartine (A. de). Méditations poétiques. 1 vol. — Harmonies poétiques. 1 vol. — Recueillements poétiques. 1 vol. — Jocelyn. 1 vol. — La chute d'un ange. 1 vol. — Voyage en Orient. 2 vol. — Histoire des Girondins. 6 vol. — Confidences. 1 vol. — Nouvelles confidences. 1 vol. — Lectures pour tous. 1 vol. — Souvenirs et portraits. 3 vol.

Laveleye (Émile de). Études et essais. 1 vol.

Malherbe. Œuvres poétiques. 1 vol.

Marmier. (Xavier). Gazida. 1 vol. — Hélène de Beaume. 1 vol. — Histoire d'un pauvre enfant. 1 vol. — Le roman d'un héritier. 1 vol. — Les fiancés du Spitzberg. 1 vol. — Mémoires d'un orphelin. 1 vol. — Sous les sapins. 1 vol. — La recherche de l'idéal. 1 vol. — Voyages. 3 vol.

Martha. Les moralistes sous l'empire romain. 1 v.

Michelet. La femme. 1 vol. — La mer. 1 vol. — L'amour. 1 v. — L'insecte. 1 v. — L'oiseau. 1 v.

Nisard. Les poëtes latins de la décadence. 2 vol.

Nourrisson. Les Pères de l'Église latine. 1 vol.

Patin. Études sur les tragiques grecs. 4 vol. — Études sur la poésie latine. 2 vol.

Pfeiffer (Mme Ida). Voyages d'une femme. 3 vol.

Prévost-Paradol. Études sur les moralistes français. 1 vol. — Histoire universelle. 2 vol.

Quatrefages (De). Unité de l'espèce humaine. 1 v.

Sainte-Beuve. Port-Royal. 7 vol.

Saintine (X.-B.). Le chemin des écoliers. 1 vol. — Picciola. 1 vol. — Seul! 1 vol. — La mythologie du Rhin. 1 vol.

Sévigné (Mme de). Lettres. 8 vol.

Shakespeare. Œuvres, traduction Montégut. 8 v.

Simon (Jules). La liberté politique. 1 vol. — La liberté civile. 1 vol. — La liberté de conscience. 1 v. — La religion naturelle. 1 vol. — Le devoir. 1 v. — L'ouvrière. 1 vol.

Taine (H.). Essai sur Tite Live. 1 vol. — Essais de critique et d'histoire. 1 vol. — Nouveaux essais. 1 vol. — Histoire de la littérature anglaise. 5 vol. — La Fontaine et ses fables. 1 vol. — Les philosophes français au XIXe siècle. 1 vol. — Voyage aux Pyrénées. 1 v. — M. Graindorge (notes sur Paris). 1 vol. — Notes sur l'Angleterre. 1 vol. — Un séjour en France de 1792 à 1795. 1 vol.

Topffer (Rod.). Nouvelles genevoises. 1 vol. — Rosa et Gertrude. 1 vol. — Le presbytère. 1 vol. — Réflexions et menus propos d'un peintre. 1 v.

Traductions des chefs-d'œuvre de la littérature grecque. Anthologie. 2 vol. — Aristophane. 1 vol. — Diodore de Sicile. 4 vol. — Eschyle. 1 vol. — Hérodote. 1 vol. Homère. 1 vol. — Lucien. 1 vol. — Plutarque. 9 v. — Strabon. 3 vol. — Théocrite. 1 vol. — Xénophon. 2 vol.

Traductions des chefs-d'œuvre de la littérature latine. Horace. 1 vol. — Plaute. 2 vol. — Satiriques. 1 vol. — Sénèque. 2 vol. — Tacite. 1 vol. — Tite Live. 1 vol. — Virgile. 1 vol.

Troplong. De l'influence du christianisme sur le droit civil des Romains. 1 vol.

Viardot. Musées d'Europe. 3 vol.

Viennet. Fables complètes. 1 vol.

Vivien de St-Martin. L'année géographique. 10 années (1863-1872). 9 vol.

Wallon. Vie de N.-S. Jésus-Christ. 1 volume. — La sainte Bible. 2 vol.

Wey (Francis). Dick Moon. 1 vol. — La haute voie. 1 vol. — Chronique du siège de Paris. 1 vol.

Würtz. Histoire des doctrines chimiques. 1 vol.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

3 2044 020 075 4